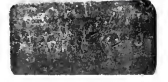
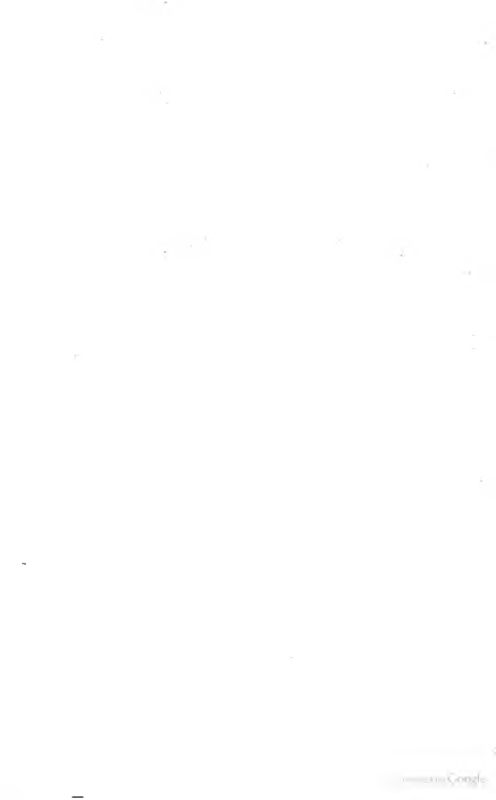



253
2 F
12







HISTOIRE
D'ESPAGNE.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce, RUE SAINT-BENOÎT, 7.

HISTOIRE

D'ESPAGNE

DEPUIS

Les premiers temps historiques jusqu'à la mort de Ferdinand VII

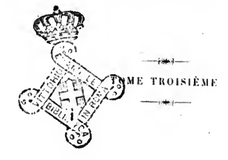
PAR

M. ROSSEEUW ST-HILAIRE

Professeur agrégé d'histoire à la Faculté des Lettres

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE



TOME TROISIÈME

PARIS

FURNE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 55

M DCCC XLIV



HISTOIRE
D'ESPAGNE.

LIVRE VI.

CHAPITRE III.

RÈGNE D'ALHAKEM II.

961 A 976.

Au règne des conquêtes et de la politique va succéder celui des lettres, appelées par Alhakem à s'asseoir sur le trône avec lui. Dès l'enfance, ce prince avait annoncé pour l'étude le goût passionné qui, pendant le long règne de son père, lui fit attendre patiemment la couronne jusqu'à l'âge de quarante-huit ans; mais, grâce à ce long apprentissage de l'art de régner, le fils d'Abdelrahman savait sacrifier ses penchants à ses devoirs; et on lui doit cet éloge, qu'une fois monté sur le trône, jamais le littérateur ne lui fit oublier le monarque.

Le premier soin d'Alhakem II, après avoir reçu le serment de ses nouveaux sujets, fut de rendre les derniers devoirs à son père : un immense cortége ac-

compagna au tombeau les dépouilles de ce grand roi. En perdant Abdelrahman, l'empire tout entier se sentit saisi comme d'un vague pressentiment de sa chute; et le peuple l'exprima en s'écriant : « Notre « père est mort, et avec lui meurt l'épée de l'islam, « le soutien des faibles et l'effroi des superbes! »

Mais les poëtes de cour étaient là pour consoler l'Espagne, et promettre au règne nouveau toutes les prospérités de celui qui venait de finir : leurs augures complaisants ne manquèrent pas Alhakem; et à compte sur des victoires, on célébra à l'envi ses triomphes littéraires. Redoutant de porter à lui seul tout le fardeau du gouvernement, Alhakem s'empressa de nommer un hadjeb, renonçant ainsi à la sage politique de son père, qui avait prévu, pour ses successeurs, le danger de concentrer tant de pouvoirs dans la main d'un sujet. Une fois délivré, par ce dangereux expédient, d'un fardeau trop pesant pour lui, et paisiblement assis sur ce trône que respectait la guerre civile, Alhakem put se livrer sans réserve à sa passion pour les lettres. A ses yeux, la plus précieuse de toutes les conquêtes c'étaient les poëtes et les savants qu'il appelait à sa cour, et les manuscrits précieux qu'il faisait acheter à grands frais dans tout l'Orient; ses envoyés allaient, comme ceux d'Almamoun, en Afrique, en Égypte, en Syrie, et jusque dans la Perse, recueillir à tout prix les seuls trésors dont il fût avide. Bientôt les salles du palais Merwan suffirent à peine à contenir cette riche moisson, que chaque jour voyait s'accroître. Le khalife, s'occupant lui-même de la classer, sépara son immense bibliothèque, composée, dit-on, de six cent mille volumes, en autant de divisions qu'il existe de

branches des connaissances humaines. Le catalogue, dressé sous sa direction, remplissait seul quarante-quatre volumes; et, suivant l'esprit de puérile minutie qui caractérise la littérature de l'Orient, on y trouvait la généalogie de toutes les *kabyles* ou tribus de l'Espagne, de l'Afrique et de l'Arabie.

Cette bibliothèque, rivale de celle d'Alexandrie, que l'islamisme, après l'avoir brûlée, semblait vouloir recommencer, était ouverte à tous les amis de l'étude. Le frère du khalife, Abdelaziz, était chargé de sa direction; Almondhir, un autre de ses frères, du personnel non moins important des académies; enfin, Alhakem lui-même, profondément versé dans la science de l'histoire et de la biographie des hommes célèbres, avait vérifié avec soin le titre et le sujet de la plupart de ces ouvrages, et y avait écrit de sa propre main la généalogie de l'auteur et l'année de sa naissance et de sa mort [1].

Aux yeux prévenus du khalife, le meilleur poëte ou l'homme le plus instruit était toujours l'administrateur ou le juge le plus capable. Ses bienfaits allaient les chercher au loin, et les plus hautes dignités leur étaient réservées. Parmi ses familiers, on comptait Mohammed ben Youssouf qui écrivit par son ordre l'histoire d'Espagne et d'Afrique; le célèbre poëte Mohammed ben Yahie, la fleur des beaux esprits de l'Andalousie; le docte Sabour, que les dons du khalife avaient attiré du fond de la Perse; et le wali de Séville, Ismaïl ben Bedr, *rawi* ou raconteur officiel du palais, dont les récits pleins de verve faisaient oublier le grand âge, et qui, dans les combats

[1] Voyez, pour le règne d'Alhakem, outre Conde et Murphy, Almohaïd, *apud* Casiri, t. II, p. 201, et Ebn Alabar, p. 38 et 202.

poétiques usités à la cour des Ommyades, avait triomphé de tous ses rivaux.

Les femmes jouaient aussi un rôle important à cette cour, moins sensuelle pourtant que celle d'Abdelrahman. La favorite d'Alhakem, la belle esclave Rhedya, célèbre à la fois par ses grâces et par son érudition, et surnommée l'*Heureuse étoile*, charmait pour lui les loisirs du palais d'Azzahrat [1]. Lobna, versée dans la grammaire, la poésie, l'arithmétique, et renommée pour sa belle écriture, servait de secrétaire au khalife. Aïscha, la plus belle et la plus docte des filles de Cordoue, avait écrit l'éloge des princes de son temps, et l'on vantait sa riche collection de manuscrits sur les arts et les sciences. Kadigah était aussi habile à composer des vers qu'à les chanter. Enfin, Maryem enseignait les lettres et la poésie aux jeunes filles des premières familles de Séville, et de son école sortirent quelques-unes de ces femmes celèbres qui faisaient les délices de la cour du khalife.

Telle s'écoulait la vie pour le docte Alhakem, vie élégante et studieuse, pleine de longs entretiens d'art et de poésie. Jamais monarque n'avait porté si légèrement le fardeau d'un sceptre : autour de son trône ne s'agitaient d'autres guerres que les rivalités de ses savants. Entraînés par l'exemple du maître, c'était à qui, parmi les grands de sa cour, lutterait avec lui d'amour pour les lettres et de libéralité envers ceux qui les cultivaient. Dans toutes les grandes villes

[1] La chronique ajoute même qu'après la mort du khalife, Rheyda, qui faisait l'admiration de son siècle par son talent pour la poésie et ses récits pleins de charme, voyagea dans tout l'Orient, et y fut partout recherchée des savants.

s'élevaient, comme par enchantement, des bibliothèques et des académies à l'instar de celle de Cordoue : ainsi, à Tolède, le riche *alfaqui* Ahmed réunissait chez lui, pendant trois mois de l'année, les beaux esprits de la province, au nombre de quarante.

Conde nous a décrit les séances de cette académie : le parquet et les murs de la salle étaient recouverts de tapis de laine et de soie; et, comme le climat de Tolède, en hiver, ne ressemble guère à celui de l'Andalousie, au milieu du salon s'élevait un poêle de métal, haut de six pieds, et rempli de charbons ardents. Les savants se tenaient autour de ce foyer, et chacun lisait à son tour ou des vers, ou une *hizbé* ou section du Koran, et les vers ou le texte sacré étaient ensuite commentés par les assistants. On apportait après cela des parfums, chacun aspergeait ses vêtements d'eau de rose, et s'asseyait à une table où un repas simple, mais choisi, faisait succéder aux discussions scientifiques des causeries plus familières.

Cette vie si douce fut tout d'un coup troublée par une saillie de zèle religieux qui poussa Alhakem à proclamer l'*aldjihed* en 963. En héritant avec le trône des alliances de son père, le fils d'Abdelrahman avait fait promettre au roi Sancho de ne pas secourir, en cas de guerre avec l'empire arabe, son ci-devant vassal, le comte Fernan de Castille; car les liens de dépendance qui attachaient ce dernier à la couronne de Léon s'étaient tout à fait brisés pendant l'usurpation d'Ordoño. Mais Sancho ayant manqué à sa promesse, Alhakem n'hésita pas à l'en punir. Franchissant le Duero à la tête d'une armée, il battit à la fois les Castillans et les troupes du roi de Léon, en-

leva aux premiers Saint-Estevan, Osma, Sepulveda, Clunia et Coca, et au second, Simancas et Zamora, ce boulevard de la chrétienté tant de fois arrosé du sang des deux peuples. Mais désespérant de conserver ces places, situées hors de portée de la domination arabe, il les fit démanteler, après en avoir fait passer les garnisons au fil de l'épée. Cette expédition, rapide autant que glorieuse, valut à Alhakem le surnom d'*Almostansir Billah* (celui que Dieu a secouru).

Le roi de Léon, peu belliqueux de sa nature, se lassa bientôt de cette lutte inégale. En 965, des ambassadeurs vinrent de sa part et de celle du comte de Castille demander la paix. Le khalife s'empressa de l'accorder, et combla d'honneurs les envoyés chrétiens, qui séjournèrent quelque temps à Cordoue, tous saisis d'une enfantine admiration pour ces merveilles des arts, si étrangères à l'Espagne chrétienne. A leur départ, Alhakem fit partir avec eux un de ses *wazirs*, chargé d'offrir à Sancho deux beaux chevaux richement harnachés, quelques lames précieuses de Tolède, et deux faucons de pure race.

Nous avons déjà raconté (t. II, p. 463), la fin prématurée du roi Sancho, en 967. Après lui, son fils Ramiro III, âgé de cinq ans, avait recueilli le triste héritage d'un trône tour à tour assailli par la révolte et par l'invasion. Sa mère, Térésia, et sa tante, Elvira, chargées de sa tutelle, eurent à le défendre contre les nobles léonais, dont l'exemple du comte de Castille stimulait l'ambition. Ainsi les faibles mains de deux femmes protégeaient seules cette royauté désarmée, tandis que, par un menaçant contraste, la main puissante d'Almansour allait veiller sur la minorité du fils d'Alhakem.

Cependant, fidèle aux traités qui l'unissaient au royaume de Léon, ce dernier ne paraît pas avoir songé à profiter de la minorité de Ramiro et des guerres civiles qui la désolaient. Pressé par les réfugiés léonais qui affluaient à sa cour, de déclarer la guerre au monarque chrétien, et bien que tout son conseil se rangeât de cet avis en l'engageant à profiter d'une conjoncture aussi propice, le sage Alhakem leur répondit par ces paroles du livre de Dieu: « Soyez fidèles à garder vos promesses, et Dieu vous en tiendra compte. »

Cette prudente équité d'Alhakem maintint, non sans effort, la paix dont l'Espagne chrétienne avait tant besoin. Cependant à peine échappé à ce danger, le trône chancelant de Ramiro fut bientôt assailli par un autre : depuis près d'un siècle, la Péninsule, par un heureux hasard, avait été épargnée par les invasions des Normands; mais, en 969, nous voyons ces hardis pirates, attirés par les immenses trésors que la piété des fidèles avait entassés à Santiago, débarquer en Galice avec cent vaisseaux, et dévaster les environs de cette ville que son archevêque, Sisenand, avait heureusement fait fortifier. Le belliqueux prélat ne se contenta pas d'une résistance passive, et se mettant à la tête des habitants armés à la hâte, il attaqua les pirates, près de Tornellos, et périt percé d'une flèche [1]. Les Galiciens, découragés, prirent la fuite; mais les Normands ne réussirent pas pour cela à pénétrer dans

[1] *Hist. Compost.* t. 1. c. 2. *chron. Iriense*, p. 166. L'*Hist. de Compostelle* raconte que Sisenand, prélat fort peu évangélique, qui opprimait les habitants de son diocèse, avait été jeté en prison par le roi Sancho; mais sous le faible règne de Ramiro, Sisenand sortit de prison, entra à main armée le jour de Noël dans Compostelle, et menaça de décapiter l'évêque intrus Reodosind; l'évêque s'enfuit, et Sisenand remonta sur son siége.

la ville; ils s'en dédommagèrent en poussant leurs excursions jusque près de Léon, dévastant tout sur leur passage, brûlant les maisons, coupant les arbres et chassant devant eux des troupeaux de captifs.

L'année suivante, ces barbares, chargés de butin, s'en retournaient chez eux après l'expédition la plus longue qu'ils eussent jamais faite dans la Péninsule, lorsque le comte de Galice, Gonzalo Sanchez, les attendit au passage, les défit, et brûla toute leur flotte, sans qu'il en échappât un vaisseau.

La même année 970 vit mourir le fameux Fernan Gonzalez, fondateur de l'indépendance de la Castille. Sa mort, s'il faut en croire tous les historiens de l'époque, fut sainte comme l'avait été sa vie. « Et pendant qu'il se préparait au voyage du ciel, dit Sandoval (p. 333), Dieu lui révéla le jour où il devait mourir, ce dont le comte resta grandement consolé. Il écrivit aux rois de Léon et de Navarre avec une humilité toute chrétienne, en leur recommandant la défense de la foi, la concorde et l'amour entre eux; et ses discours n'étaient plus de guerre, ni des royaumes de la terre, mais du royaume du ciel et des moyens d'y arriver. Puis il se revêtit d'un cilice, et, comme il avait été vaillant capitaine pendant sa vie contre les ennemis de la foi, il le fut dans sa mort contre ceux de l'âme, laquelle il rendit au Seigneur avec grande affliction et larmes de l'Espagne. Il mourut maître de lui, sans perdre le sentiment, sans convulsions, sans aucune des infirmités de la nature humaine; et en témoignage de la sainteté du comte, on entendit des voix du ciel qui semblaient l'appeler.

« Et bien des années après, le saint roi Fernando III, allant à la conquête de Séville, voulut emporter un

os de ce bien aventuré chevalier, et son épée et son pennon, se fiant sur ce que Dieu lui accorderait, en faveur de ces saintes reliques, la grâce de prendre cette grande cité, ce qui eut lieu; et le jour que les nôtres entrèrent dans Séville et dans Grenade, on entendit ses os s'agiter dans son tombeau, accomplissant ainsi ce qu'a dit le psaume : *Auscultemini, ossa arida, verbum Dei, quia vobis dabo spiritum ex quo vivatis.* »

Garcia Fernandez[1], fils du comte, hérita après lui de la souveraineté de la Castille, et se montra digne de lui succéder; Fernan avait eu de sa femme doña Sancha plusieurs filles et deux autres fils, aînés de Garcia; mais ceux-ci probablement moururent avant leur père, et Garcia le plus jeune devint ainsi son héritier.

Revenons maintenant à Cordoue auprès d'Alhakem, qui, après l'heureuse issue de son *algihed*, croyant avoir assez fait ses preuves de courage, s'obstina, malgré les instances des walis de la frontière, à conserver la paix avec les chrétiens, et ne s'occupa plus que de réformes intérieures. Les Arabes de l'Irak et les étrangers avaient introduit dans l'Espagne musulmane la coupable habitude de boire du vin, malgré la défense du Prophète; non-seulement le peuple, mais jusqu'aux interprètes du Koran eux-mêmes,

[1] On s'étonnera peut-être de voir ainsi le nom de famille changer, et le fils de Fernan Gonzalez s'appeler Garcia Fernandez; mais tout s'explique en voyant dans les chroniques ces noms traduits en latin, *Ferdinandus Gundisalvi*, *Garcias Ferdinandi* (sous-entendu *filius*); c'est le Ἀλεξάνδερ ὁ Φιλίππου; la terminaison *ez* en espagnol répond au *fitz* des Anglais et au *witch* des Russes. La femme du comte est appelée dans les chroniques *Sanctia Sanctionis*, Sancha, fille de Sancho de Navarre. Quant à l'existence des trois fils de Fernan, elle est attestée par plusieurs chartes. (Voir Sandoval, 326.)

s'en permettaient l'usage dans les festins avec la plus scandaleuse licence. Le khalife, fidèle observateur de la loi, réunit ses *alims* (docteurs) et ses *alfaquis* (jurisconsultes), et leur demanda « d'où naissait cet abus si généralement répandu en Espagne, où on buvait non-seulement le *sahbâ* ou vin clairet, inventé pour éluder l'anathème lancé par le Koran contre le *ghamar* ou vin rouge, mais le *ghamar* lui-même, le *nehbid* ou vin de dattes, et celui de figues, et d'autres liqueurs fortes et enivrantes. Ses conseillers lui répondirent que, depuis le règne de Mohammed, l'opinion s'était répandue en Espagne que, les Musulmans étant en guerre continuelle avec les ennemis de l'islam, il leur était permis de boire du vin, parce que cette boisson augmente les forces du soldat pour la bataille, et que dans toutes les provinces de la frontière on en permettait l'usage, pour donner du cœur aux combattants. Mais le khalife réprouva fort cette doctrine, et, en haine d'un pareil abus, il fit arracher les vignes dans toute l'Espagne, en ne laissant que le tiers de celles qui étaient plantées, pour en manger ou en conserver le fruit, et pour en faire des breuvages salutaires et permis. »

Le *Magreb*, après les dernières conquêtes d'Abdelrahman III, était resté quelque temps soumis. L'édriside Alhassan ben Kenuz gouvernait au nom des khalifes de Cordoue. Mais la crainte plus que l'affection garantissait à Alhakem la soumission de son vassal. L'ambition des khalifes fatimites, rivaux naturels de l'empire ommyade, vint troubler de nouveau le repos du Magreb. Le khalife Moez avait envoyé en 968 une armée, sous les ordres de Balkin ben Zeïr, pour punir les tribus zénètes qui n'avaient pas voulu re-

connaître son empire. Alhassan, trouvant un prétexte à sa défection, se hâta d'embrasser la cause des Fatimites et de se déclarer contre son suzerain, pendant que Balkin poursuivait la conquête du Magreb, battant à la fois Andaloux et Zénètes, et faisant proclamer dans chaque ville dont il s'emparait le nom de son maître Moez. Vainement Dgiafar, général d'Alhakem, remporta sur les Fatimites, en 972, une victoire signalée; la guerre pour cela n'en finit pas davantage, et Dgiafar, trahi par les chefs zénètes, fut obligé de se retirer en Andalousie, où le khalife récompensa ses services par le titre de hadjeb.

Moez, après avoir achevé la conquête de l'Égypte, établit au Caire le siége de sa domination (973). Alhakem, effrayé de l'immense accroissement que prenait la puissance de son ennemi, résolut de tenter un dernier effort pour lui arracher le Magreb. Toutes les milices du littoral espagnol, depuis Tadmir jusqu'aux Algarves, s'embarquèrent sous les ordres du wali Mohammed ben Alkhasim et débarquèrent à Ceuta en janvier 973; mais à peine débarquées, elles se firent battre par l'édriside Alhassan. Le général andaloux fut tué, et les débris de son armée se réfugièrent à Ceuta et à Tanger, seules villes qui restassent encore à Alhakem.

Celui-ci, doué d'une énergie que ses penchants pacifiques n'auraient pas permis de soupçonner, ne se laissa pas abattre par un revers : il réunit une nouvelle armée, qu'il confia à un général nommé Galib. Connaissant les habitudes vénales des scheiks du Magreb, le khalife remit à Galib de fortes sommes d'argent, pour acheter ceux qu'il ne pourrait vaincre.

Alhassan, après avoir mis son harem et ses trésors

en sûreté dans l'inaccessible fort de *Hisn hijar añozor* (le château des Aigles), marcha à la rencontre de Galib. Les succès furent d'abord partagés; mais Galib ayant fait usage auprès des scheiks zénètes des armes secrètes qu'Alhakem lui avait remises, parvint à décider la plupart d'entre eux à abandonner le dernier descendant d'Édris. Un beau matin, celui-ci se trouva seul avec quelques cavaliers, et se hâta de chercher une retraite dans le nid d'aigles où il avait enfermé ses richesses. Galib vint y mettre le siége, et le malheureux Alhassan, réduit aux dernières extrémités, fut obligé de se rendre à discrétion. Galib lui garantit la vie, la liberté, et la possession de tous ses trésors, à condition qu'il viendrait en Espagne se remettre lui-même aux mains du khalife. Force fut à Alhassan d'y consentir; et le *château des Aigles*, la dernière place forte qui lui restât dans son ci-devant royaume, reçut les soldats d'Alhakem.

Après la défaite d'Alhassan, le Magreb tout entier se soumit; et Galib, après avoir donné des walis à Fez et aux principales villes, s'en retourna en Espagne (974), suivi du descendant d'Édris, avec la gloire d'avoir terminé dans l'espace d'un an cette longue et sanglante guerre. Le khalife, voulant honorer à la fois son général victorieux et l'ennemi vaincu qui s'en remettait à sa foi, marcha au-devant d'eux jusqu'à une certaine distance de la ville. Alhassan, en l'apercevant, se jeta à bas de son cheval et se prosterna à ses pieds; mais Alhakem lui tendit la main, le fit remonter à cheval, et rentra dans la ville, Alhassan d'un côté et le brave Galib de l'autre, au milieu des acclamations de la foule (20 septembre 974). Arrivé à l'Alcazar avec son hôte, le khalife lui donna

pour logement un palais magnifique, avec des revenus dignes d'un roi. Il combla également de ses dons les scheiks zénètes qui avaient suivi la fortune d'Alhassan. Cette générosité, innée d'ailleurs chez Alhakem, était ici un calcul; car la plupart de ces scheiks, gagnés par ses libéralités, entrèrent à son service et s'établirent à Cordoue.

Mais Alhassan se lassa bientôt de cette prison somptueuse, où chacun de ses pas était surveillé, et demanda la permission de s'en retourner en Afrique avec sa famille. Le généreux Alhakem, sans cacher le déplaisir que lui causait cette requête, la lui accorda, contre l'avis de son conseil, en y mettant toutefois pour condition qu'Alhassan choisirait pour séjour la partie orientale de l'Afrique, où sa présence offrait moins de danger, et il mit à sa disposition des vaisseaux pour transporter sa famille et ses trésors. Alhassan s'embarqua à Almeria pour Tunis en 976. Il se rendit de là en Égypte, où s'étant mis sous la protection du khalife Moez, il écrivit à Alhakem des lettres pleines de vaines menaces; mais celui-ci dédaigna d'y répondre. Ainsi s'effaça la dernière trace de cet empire d'Edris, dont le descendant vivait des aumônes d'un khalife et de la clémence d'un autre.

La sultane Sobieha, épouse d'Alhakem, grâce à son esprit et à sa beauté, avait pris sur lui un tel empire, que, pendant les dix dernières années de sa vie, Alhakem ne décida, sans la consulter, aucune affaire importante. Pour complaire à l'ambitieuse sultane, le khalife fit reconnaître pour héritier de l'empire son fils unique, Hischem, encore enfant, et que son jeune âge aurait pu éloigner du trône. Du

reste, Alhakem n'épargna rien pour que l'éducation de son fils le mît à la hauteur des devoirs qui pèseraient un jour sur lui. Il l'entoura des maîtres les plus distingués, et lui-même se chargea, avec une vigilance toute paternelle, de diriger leurs leçons. Ami de la paix, quoiqu'il sût au besoin faire la guerre avec vigueur, il terminait toujours les conseils qu'il donnait à son fils par ces sages paroles : « Ne fais pas la guerre sans nécessité; maintiens la « paix pour le bonheur de tes peuples, et ne tire ton « épée que contre les infidèles et les méchants. Quel « plaisir y a-t-il à envahir des états pour porter la « dévastation et la mort jusqu'à l'extrémité de la « terre? Maintiens tes peuples en paix et en équité, « et que ta justice soit un lac toujours pur et clair; « mets un frein à tes désirs, confie-toi en Dieu, et tu « arriveras avec sérénité et sans remords au terme de « ta vie. »

Ces maximes, le vertueux roi ne se contentait pas de les prêcher à son fils, il les mettait aussi en pratique, et la prospérité à laquelle l'Espagne parvint sous son règne était la plus douce récompense de ses vertus. Mais, dit la chronique, « ces « jours heureux passèrent comme un songe. » La vue et la santé d'Alhakem, fatiguées par l'étude, s'affaiblirent à un tel point que, pendant les dernières années de sa vie, force lui fut de renoncer aux occupations qui lui étaient si chères, et la vie dès lors devint sans charmes pour lui. Successivement frappé de plusieurs attaques d'apoplexie, il finit par succomber le 30 septembre 976, à l'âge de 63 ans, après un règne de quinze ans et demi. Il fut enterré, au milieu des témoignages sincères du deuil

public. Son fils, Hischem, prononça sur lui les dernières prières des morts, et descendit ensuite dans le sépulcre près du cercueil, qu'il baigna de ses larmes.

Ainsi s'éteignit le dernier des Ommyades qui mérite ce nom, car avec lui se termine cette longue série de grands princes qu'un rare bienfait du ciel fit se succéder sans interruption sur le trône de Cordoue. L'empire, arrivé sous Abdelrahman III à son point culminant de puissance, complète sous Alhakem la gloire du monarque par le bonheur des peuples. Après lui, grâce à Almansour, le déclin, il est vrai, ne commence pas encore; nous verrons même les armes arabes, partout victorieuses, dépasser la frontière chrétienne, et refouler jusqu'au pied des Pyrénées toutes ces tremblantes monarchies ramassées autour de leur berceau. Mais la gloire même d'Almansour, gloire acquise aux dépens d'une royauté avilie, sera un malheur pour l'Espagne; car elle portera pour la première fois atteinte au principe de l'hérédité royale, tutélaire fiction inventée pour le salut des peuples, et qu'il ne faut pas leur apprendre à remettre en question.

CHAPITRE IV.

RÈGNE D'HISCHEM II. — LE HADJEB ALMANSOUR. — FIN DE L'EMPIRE OMMYADE.

976 A 1002.

Hischem, en montant sur ce trône qu'il n'allait occuper que de nom, était âgé de dix ans; c'était le premier exemple d'une minorité dans les annales du khalifat andaloux, et ce fut un bonheur pour l'empire qu'il ne se trouvât aucun prince du sang en état de disputer la couronne au fils d'Alhakem. Sous les premiers Ommyades, au berceau de la dynastie, chaque monarque avant de mourir avait soin de choisir un successeur en âge de défendre ses droits l'épée à la main; et, si le khalife sur son lit de mort eût désigné un enfant pour lui succéder, la révolte eût aussitôt protesté contre son choix. Mais après l'affermissement de la monarchie et l'extinction des guerres civiles, Alhakem mourant put sans inquiétude laisser sa couronne sur la tête d'un enfant, et s'endormir dans l'idée qu'elle y resterait. Et, en effet, aucun danger présent ne menaça ce trône, que protégeait encore la grande ombre d'Abdelrahman III, et Hischem reçut sans opposition le serment des grands de l'état.

A la mort d'Alhakem, le hadjeb en fonction était le

Berber Dgiafar ben Ali el Menouzi, que nous avons vu se signaler en Afrique[1], et ce titre, qui, sous un roi mineur, égalait l'autorité d'un régent, lui fut conservé sous le nouveau règne. Mais l'apparence seule du pouvoir était dans les mains de Dgiafar, et la réalité passa bientôt dans d'autres mains; la sultane Sobeïha, qui n'avait pu empêcher ce choix, ne tarda pas à vouloir l'annuler. Cette femme impérieuse, la seule dans toute l'histoire des Ommyades qui joue un rôle politique, avait pour confident un homme doué de toutes les grâces du corps et de tous les dons de l'esprit; c'était son secrétaire Mohammed ben Abdallah ben abi Amer el Moaferi, qui, par sa valeur, sa prudence consommée et le charme de ses manières, avait su se faire à la fois chérir d'Alhakem et de son épouse, et respecter du palais comme de l'armée.

Né, près d'Algésiraz, d'un père qui jouissait de toute la faveur d'Abdelrahman, Mohammed avait été élevé dans le palais du khalife, au nombre des jeunes gens que celui-ci prenait plaisir à voir se former sous ses yeux. La sultane l'avait distingué de bonne heure, l'avait fait son secrétaire, et plus tard son majordome ou *maire du palais*. Puis, enfin, au mépris des droits de Dgiafar, elle nomma Mohammed *hadjeb*, sans toutefois en ôter le titre au premier, et confia à son favori la haute direction des affaires de l'état et la tutelle de Hischem. Dgiafar, mortellement offensé, dissimula ses ressentiments, et, pour le moment du moins, la paix de l'empire ne fut pas troublée.

[1] Conde, avec son incurie accoutumée, l'appelle maintenant Giafar ben Othman el Moushafi, surnommé *Aboul Hassan*. C'est du reste le même personnage.

Une autre ambition que celle de Mohammed eût été satisfaite; mais ce n'était point assez pour lui de régner sous le nom d'un enfant; il fallait éviter que l'enfant, devenu homme, ne s'avisât de vouloir gouverner par lui-même, et ne redemandât le sceptre à son tuteur. Pour atteindre ce but, la violence eût compromis le pouvoir du hadjeb : le moyen qu'il employa ne fut pas moins coupable qu'un assassinat, et fut plus odieusement habile.

Il laissa languir et prit à tâche d'hébéter dans l'ignorance et dans les plaisirs ce jeune prince, doué peut-être d'heureuses qualités, et qui eût pu devenir digne du trône, s'il eût grandi sous l'œil de son père. Il éloigna de lui les maîtres dont Alhakem l'avait entouré, et lui permit de passer tout son temps à se divertir avec de jeunes esclaves. Séparé de tous les amis de son père, et captif dans les jardins de son alcazar, Hischem vit ses jours s'écouler dans l'oisiveté, heureux de l'insouciant bonheur de son âge et de la funeste liberté qu'on lui laissait. Plus tard, les voluptés du harem vinrent encore énerver cette faible créature, dont le corps seul avait grandi, et dont l'âme était restée dans une éternelle enfance.

Habile à gagner l'affection des grands par sa grâce insinuante et les faveurs qu'il leur prodiguait; comblant de ses largesses les savants et les poètes, qui croyaient voir revivre en lui leur bienfaiteur Alhakem, le hadjeb avait su se créer de nombreux partisans dans toutes les classes de l'état. Convaincu qu'un maître pacifique ne convenait pas à cette race inquiète, et que l'*aldjïhed* était le seul préservatif contre la guerre civile, dès la première année, Mohammed se hâta de proclamer la rupture des trêves avec les

chrétiens, et jura guerre perpétuelle aux ennemis de l'islam. Avec ce peuple enthousiaste, il n'en fallait pas tant pour rendre un nom populaire; les louanges du hadjeb retentirent bientôt d'un bout à l'autre de l'Espagne arabe, à qui il promettait de rendre ses anciennes limites et de chasser les infidèles de la Péninsule.

Mais avant de porter la guerre au dehors, Mohammed voulut se délivrer de ses ennemis au dedans, et écarter tous ceux qui pouvaient prétendre à partager avec lui le pouvoir. Almoughira, le frère d'Alhakem [1], avait laissé percer le projet de délivrer Hischem de la servitude où on le retenait. Quelques historiens l'accusent même d'avoir aspiré au trône pour son propre compte. Tel est du moins le crime que lui prêta Mohammed, et, se servant contre son rival de l'appui du hadjeb Dgiafar, et de Galib, affranchi du khalife, il eut l'art d'employer deux de ses ennemis à le défaire d'un autre. Almoughira périt bientôt, et Mohammed, pour payer à ses alliés le service qu'ils lui avaient rendu, sema entre eux la discorde, et les mit aux prises l'un avec l'autre. Tels furent les odieux moyens dont se servit Mohammed pour asseoir sur la ruine de tous ses rivaux l'édifice de sa fortune; et le succès vint bientôt l'absoudre aux yeux de l'Espagne, qui, lasse du règne pacifique d'Alhakem, soupirait après de nouvelles conquêtes, et était prête à tout pardonner à la gloire.

Pour faire avec succès la guerre aux chrétiens du nord, il fallait être en paix avec l'Afrique, qui pouvait pendant la lutte prendre à revers l'empire de Cor-

[1] Voyez Murphy, p. 110. Conde ne parle ni d'Almoughira, ni de sa mort.

doue. Le hadjeb crut prudent de conclure un traité d'alliance avec le général fatimite Balkin ben Zeïri, alors occupé d'assiéger Ceuta. Balkin leva le siége et se retira à Tunis. Vainement Dgiafar et ses partisans accusèrent le favori de la sultane d'acheter à tout prix la paix aux éternels ennemis de l'empire pour attaquer les chrétiens, ses alliés fidèles, qui ne demandaient pas mieux que de rester en paix; ces reproches, fondés d'ailleurs, glissèrent sur des esprits prévenus et ne parvinrent pas à ébranler la popularité toujours croissante de Mohammed.

Sur ces entrefaites, le fils de Dgiafar, qui faisait alors la guerre en Afrique, se trouvant assiégé par les Berbers, pria Mohammed de lui faire passer des secours; mais celui-ci, qui ne se souciait pas de secourir le fils de son rival, le laissa tomber aux mains des rebelles, et nous le verrons plus tard se faire une arme de cette défaite, qui était son ouvrage, pour perdre une famille qu'il détestait.

Toutefois, avant d'écraser son ennemi, Mohammed avait encore un service à tirer de lui. Les eunuques slaves de la garde, au nombre de plus de quatre mille, étaient exclusivement dévoués à la famille des Ommyades. Mohammed eut l'art de rejeter sur Dgiafar la tâche dangereuse de le débarrasser de cette milice, puissante par le nombre. Huit cents furent chassés d'une seule fois, et ce coup de vigueur ruina toute l'influence de la famille de Merwan. Dans cette périlleuse mission, Dgiafar eut l'odieux, et Mohammed le profit : c'est ainsi qu'il entendait le partage du pouvoir.

Toutefois, disons-le, ce fut sagesse à Mohammed de se contenter de ce titre de hadjeb, qui ne lui ôtait

rien de l'autorité d'un roi, et d'en laisser le nom à l'imbécile Hischem. Il flatta ainsi le respect des Arabes pour le principe de la légitimité monarchique, deux fois saint chez les Orientaux, car il repose sur la délégation du Prophète. D'ailleurs une usurpation avouée n'eût pas été crime seulement, mais sacrilége; le sang des Merwan ne coulait pas dans les veines du hadjeb, et la haine de ses ennemis y eût trouvé un prétexte pour soulever contre lui tous les pieux Musulmans. Mohammed gagna donc à cette prudente réserve de rester paisible possesseur de ce pouvoir dont il abandonnait à un autre les apparences, en gardant pour lui la réalité; et, pendant plus de vingt-cinq ans qu'il régna de fait sur l'empire andaloux, pas une guerre civile n'éclata dans la Péninsule, et ne protesta contre l'ascendant de sa gloire et de son génie.

Mais avant de raconter cette croisade d'un quart de siècle qui mit l'Espagne chrétienne à deux doigts de sa perte, et qui rappelle les temps héroïques de Thareck et de Mouza, il faut d'abord en finir avec l'histoire intérieure du khalifat. Vers la fin de cette année 977, Balkin ben Zeïri, fidèle à sa promesse, envoya au hadjeb les renforts qu'il lui avait promis pour sa guerre sainte. Mohammed, en retour, envoya à son allié la tête du fils de Dgiafar, qu'il fit décapiter dans sa prison, sans daigner même le soumettre à un jugement. Ce fut le signal d'une rupture déclarée entre les deux hadjeb, et dès lors on put prévoir que la lutte ne se terminerait que par la mort d'un des deux rivaux.

L'année suivante, Mohammed ayant entrepris sa première expédition contre les chrétiens, ses succès



vinrent jeter dans la balance un poids nouveau en sa faveur, et la lutte devint encore plus inégale entre Dgiafar et lui. Malgré les immenses dépouilles qu'Almansour avait rapportées de son algarade, ses libéralités avaient fort réduit la part qui revenait au khalife, et ses soldats s'étaient enrichis plus que lui-même et que le trésor public. Dgiafar seul, osa critiquer cette prodigalité fastueuse. « Il me semble, dit-il, que « les victoires du hadjeb Mohammed, si glorieuses « au dire de ses amis, profitent fort peu à l'état et lui « coûtent beaucoup; les choses ne se passaient pas « ainsi du temps du bon roi Alhakem. » Le hadjeb, bientôt informé de ses propos, et se croyant assez fort pour ne plus le ménager, le fit jeter en prison, et confisqua tous ses biens (978).

La haine de Mohammed n'était qu'à demi satisfaite; mais le meurtre de Dgiafar eût soulevé contre lui l'opinion, et il ne pouvait pas encore cacher son crime sous assez de gloire. Ce ne fut que quatre ans après, lorsque les étendards de l'islam eurent flotté jusque sous les murs de Léon, que le victorieux Mohammed se décida à se débarrasser de son ennemi en le faisant étrangler dans sa prison. On jeta ensuite au peuple le bruit que Dgiafar était mort de langueur, et l'histoire, plus complaisante que l'opinion, fit semblant de le croire[1].

Jetons maintenant un coup d'œil sur les monarchies chrétiennes, dont l'histoire paraît bien terne à côté des glorieuses annales du khalifat andaloux. La faiblesse et les éternelles discordes de tous ces petits états, qui ne semblaient pas même comprendre le

[1] Ahmet al Razi (*apud* Casiri II, 49) prétend que Dgiafar fut brûlé vif par ordre du vindicatif Mohammed.

danger qui les menaçait, combattaient pour leur redoutable ennemi, et les livraient vaincus d'avance à l'invasion musulmane. La royauté de Léon, entre les mains débiles d'un enfant et d'une femme, diminuée d'ailleurs de moitié par l'émancipation des comtes de Castille, qui régnaient maintenant depuis les monts de Burgos jusqu'à la Pisuerga, et au sud du Duero jusqu'à Sepulveda, n'était pas en état de lutter contre Mohammed. La Castille avait perdu, avec Fernan Gonzalez, un plus ferme rempart que toutes ses forteresses du Duero. La naissante royauté de Navarre, cantonnée dans ses montagnes, n'était forte qu'à condition de n'en pas sortir. Enfin un petit état, soumis, de nom seulement aux monarques franks, s'était élevé à l'est de la Péninsule sous le nom de comté de Barcelone. Unies ensemble, toutes ces populations rudes et ignorantes, mais rompues à la guerre, eussent certainement pu résister aux attaques des Arabes. Mais le danger même ne put jamais enseigner l'union à tous ces membres d'un même corps, dont chacun cependant ressentait tôt ou tard la blessure faite à l'autre.

En face d'adversaires aussi peu redoutables, Mohammed, nous l'avons vu, était assez porté de lui-même à prendre l'offensive. Le comte Vela d'Alàva et quelques autres exilés, réfugiés à sa cour, l'excitaient d'ailleurs, avec toute l'ardeur de leurs inimitiés personnelles, à prendre les armes contre leurs compatriotes. Enfin les troubles continuels qui, depuis la mort de Sancho, agitaient le royaume de Léon, se lièrent aux intrigues des mécontents du dehors, et préparèrent ainsi la voie à l'invasion musulmane.

Au printemps de 977, Mohammed, laissant derrière lui l'Afrique pacifiée et l'Andalousie tranquille, se mit en route pour la frontière du nord, afin de hâter lui-même les préparatifs de l'invasion. Se dirigeant d'abord vers l'orient, il remonta l'Ebre jusqu'à Saragosse, activant partout les levées de soldats. Redescendant ensuite vers le Duero, il réunit les milices de la Lusitanie, et entra à leur tête sur le territoire de Léon. Les populations, frappées de terreur, prirent la fuite ou ouvrirent leurs portes, sans essayer de se défendre. Mais Mohammed n'était pas homme à se contenter de quelques algarades sur les terres des chrétiens. Plus qu'aucun des monarques ommyades, il avait été frappé du danger de laisser croître au nord de l'Espagne ces pépinières de soldats, qui préparaient à la conquête de sanglantes représailles. Sa première expédition n'était qu'une reconnaissance en pays ennemi, destinée à réveiller les penchants belliqueux des Arabes, et à les pousser à la croisade contre les chrétiens par tous les motifs qui peuvent agir sur des cœurs d'hommes : le fanatisme, la haine et l'intérêt. Aussi, une population nombreuse et aguerrie accourut-elle à son appel de tous les coins de l'Espagne et de l'Afrique, où le prestige de son nom n'était pas moins puissant.

Cette formidable armée, grossie à la fois par le zèle religieux et par l'espoir du butin, fondit avec un irrésistible élan sur Léon et la Castille (978). Les chrétiens, après quelques tentatives de résistance isolées, cédèrent à ce torrent dont rien ne pouvait arrêter le cours. Mohammed, décoré alors pour la première fois par les soldats du nom d'*Almansour*

(le victorieux), revint à Cordoue, traînant à sa suite un long cortége de captifs des deux sexes. Vainqueur généreux, il ne voulut de la victoire qu'elle-même, et abandonna à ses troupes tout le butin, sauf le quint qui appartenait au khalife. Habile, comme tous les grands capitaines, à manier l'esprit des soldats, il ressuscita l'ancien usage de réunir l'armée à un festin après chaque victoire, et invita même à sa table ceux qui s'étaient distingués sur le champ de bataille; car il n'ignorait pas que l'amour-propre est un moyen de s'attacher les hommes, plus sûr encore que l'intérêt.

Conde, d'où nous tirons tous ces détails, ne nous dit pas quelles sont les villes dont s'empara Almansour. Il est probable qu'elles étaient situées sur le cours du Duero, limite extrême de l'Espagne chrétienne, franchie à chaque printemps par les incursions alternatives des deux peuples. Mais une victoire par an n'était pas assez pour l'actif Almansour; car nous le voyons dans la même année, à l'autre bout de l'Espagne, ravager la Catalogne jusque sous les murs de Barcelone, et enrichir encore ses soldats aux dépens des chrétiens. Du reste, clément envers les vaincus, et terrible seulement envers ceux qui résistaient, il défendait à ses troupes d'opprimer les populations désarmées, et les premières conquêtes de Thareck en Espagne n'avaient été ni plus rapides, ni moins disputées. C'est ainsi qu'Almansour continua pendant plusieurs années à harceler sans relâche les états du Nord de ses attaques périodiques. Les chrétiens, sous le coup d'une terreur toujours croissante, avaient cessé de s'aventurer dans la plaine, et se cachaient dans leurs montagnes.

Cependant, en 980, Almansour ayant poussé l'in-

vasion plus loin qu'elle ne s'était jamais avancée, ceux-ci ressaisirent l'offensive. Les milices du roi de Navarre se réunirent à celles du comte de Castille. Quant à Ramiro de Léon, préoccupé des troubles intérieurs de son royaume, il ne put envoyer son contingent à cette fédération armée de l'Espagne chrétienne.

Les premiers débuts des confédérés furent heureux: les troupes d'Almansour, composées pour la plupart de recrues, montrèrent quelque faiblesse; de fréquentes escarmouches eurent lieu entre des combattants isolés des deux peuples, et dans ces combats singuliers, les musulmans avaient rarement l'avantage. Un jour, un chevalier chrétien, armé de toutes pièces, se présente devant le camp du hadjeb, et défie le plus brave d'oser se mesurer avec lui. Deux champions se présentent successivement; ils tombent bientôt sous ses coups, et nul n'ose plus s'aventurer contre un si rude adversaire. « Eh bien! s'écrie le « chrétien, enorgueilli de sa victoire, qu'il en vienne « deux, et je me charge de les combattre à la fois. » Les Espagnols applaudissent à grands cris, tandis que les Arabes frémissent de honte et d'indignation. Enfin un cavalier andaloux, voulant venger le déshonneur des siens, s'avance contre le chrétien; mais, au bout de quelques instants, il tombe de cheval, blessé mortellement.

Les acclamations des Espagnols accueillirent ce nouveau fait d'armes de leur champion, tandis que les Arabes, saisis de honte et de douleur, gardaient un morne silence. Le vainqueur, qui voulait continuer le combat, retourne auprès des siens et revient bientôt monté sur un nouveau cheval couvert d'une magnifique peau de tigre, dont les pattes, armées de griffes

d'or, se croisaient sur son poitrail. Spectateur de cette triple défaite, Almansour avait partagé la douleur et l'indignation de ses soldats; redoutant pour eux cet humiliant aveu de leur infériorité, il allait se résoudre à envoyer un de ses fils dans la lice ou à y descendre lui-même, lorsqu'un de ses lieutenants, nommé Moushafa, qui, quelques jours auparavant, soutenait au hadjeb qu'il n'avait pas dans toute son armée trois cavaliers capables d'entrer en lice avec un chevalier castillan armé de toutes pièces, vint s'offrir pour combattre à son tour. Almansour s'empressa d'accepter son offre, et Moushafa, monté sur son meilleur cheval, s'avança vers son ennemi.

Les deux camps étaient dans l'attente, et un silence plein d'anxiété régnait de part et d'autre. Le chrétien, en voyant s'approcher son nouvel adversaire, lui demanda, avec tout l'orgueil de sa triple victoire, s'il était d'assez bonne maison pour se mesurer avec lui. — « Voici ma noblesse, » répondit celui-ci en brandissant sa lance. Le combat s'engagea aussitôt, et l'égalité de courage, de force et d'adresse des deux rivaux rendit la lutte longue et animée; enfin le musulman, moins fatigué et secondé d'ailleurs par l'admirable souplesse de son coursier, voltige autour de son adversaire en se dérobant à ses coups, et finit par le frapper de sa lance dans le côté. Le chrétien tombe mort; Moushafa s'élance à terre, coupe la tête du vaincu, et revient offrir ce gage de sa victoire à Almansour, qui embrasse, tout joyeux, celui qui a sauvé l'honneur des enfants d'Almagreb[1].

[1] J'ai cité dans toute son étendue ce curieux épisode des guerres musulmanes; il n'y manque rien, comme on le voit, pour ressembler à un chant d'Homère, pas même les bravades qui précèdent le duel entre ses héros.

Les Espagnols voulurent venger la mort de leur champion, et une mêlée générale suivit ces combats isolés. Le carnage fut grand; mais la victoire resta indécise, et la nuit seule mit fin au combat. Les historiens arabes prétendent que les chrétiens se retirèrent pendant la nuit, se reconnaissant ainsi pour vaincus; quant à ceux-ci, ils ne font pas même mention de cette bataille ni de la lutte chevaleresque qui la précéda, et leur silence peut passer pour l'aveu de leur infériorité.

Mais l'auxiliaire le plus puissant des Arabes, c'étaient les divisions de leurs ennemis. Quelques lignes du moine de Silo, qui, après avoir cessé de copier servilement le texte de Sampiero, reprend pour son compte le récit des faits, nous apprennent que, par suite des discordes qui régnaient entre tous les états du nord de l'Espagne, une foule d'émigrés espagnols servaient dans l'armée arabe, attirés par les largesses d'Almansour, par leur haine contre leurs compatriotes, et par la partialité calculée du hadjeb, qui, dans toutes les querelles entre Arabes et chrétiens, donnait presque toujours raison aux derniers [1].

Il sera piquant de rapprocher ce passage de l'admirable récit du voyage de Fatallah Seyanghir, que M. de Lamartine a inséré dans son *Voyage en Orient*. Jamais les mœurs des Bédouins, ces mœurs qui ne changent pas, n'avaient été présentées avec cette simplicité naïve, ignorante même de l'effet qu'elle produit; on y retrouvera tout le récit qu'on vient de lire, jusqu'aux bravades des combattants, jusqu'à l'indignation du chef, qui veut combattre lui-même et qu'il faut attacher pour l'en empêcher. Enfin on remarquera la poétique coutume qui veut qu'une jeune fille, choisie parmi les plus belles de la tribu, encourage les combattants de sa présence, et, montée sur une chamelle blanche et sans tache comme elle, se tienne pendant toute la durée de la guerre sur le champ de bataille, comme un prix réservé au plus brave.

[1] Adjuvabat in hoc facto barbarorum et largitas census, qua non modicos christianorum milites sibi illexerat, et justitia ad judicium faciendum,

Quoique le roi Ramiro avançât en âge[1], la sagesse ne lui venait pas avec les années. Il eut l'imprudence de s'aliéner les comtes de Léon et de la Galice, remuants vassaux que la main de ses ancêtres avait eu tant de peine à contenir. Des complots se formèrent, contre lui les mécontents mirent en commun leurs griefs, et proclamèrent roi de Galice Bermudo *le goutteux*, fils d'Ordoño III[2], et l'usurpateur fut sacré à Santiago, le 15 octobre 982[3].

Ramiro, en apprenant cette nouvelle, assembla sur-le-champ une armée et marcha contre l'usurpateur. Les deux armées se rencontrèrent à Portella de Arenas. Après un combat acharné, la victoire resta indécise; chacun des deux concurrents s'en retourna vers sa capitale, pour se préparer à une nouvelle campagne, et les musulmans retirèrent seuls quelque fruit de cette guerre impie où le sang chrétien avait coulé des deux côtés. Peu de temps après, le faible Ramiro fut emporté par une maladie (982), et céda le trône à son rival, après un règne de quinze ans. On ignore s'il laissa après lui des enfants.

Almansour, qui, s'il faut en croire la chronique d'Iria, n'aurait pas été étranger à l'usurpation de Ber-

quam semper, ut paterno relatu didicimus, præ omnibus, si fas est dicere, etiam christianis caram habuerit. Ad hoc si aliqua seditio oriretur, ad sedandum tumultum potius de barbaro quam de christiano supplicium sumebatur. (Monach. Silens, 70.)

[1] « Rex Ramirus, cum esset elatus et falsiloquus et modica scientia praeditus, cœpit comites Gallæciæ et Legionis factis ac verbis contristari. » (Sampirus astoric. apud Florez, t. XVII. p. 308.)

[2] C'est ce que nous apprennent Lucas de Tuy et Rodrigue de Tolède. Sampiero dit seulement : *regem nomine Veremundum*. Masdeu fait de lui un fils d'un autre Ordoño, fils lui-même de Fruela II. Voir Masdeu, *Illustration* VI, nos 22 et 23, et l'*Illustr.* X, no 4.

[3] Suivant Lucas de Tuy, c'est en 980 que Bermudo fut sacré, et la guerre civile dura deux ans entre lui et Ramiro.

mudo, avait fait sur le territoire ennemi, au printemps de 981, une expédition heureuse. Zamora, la plus forte place sur le cours du Duero, était retombée au pouvoir du roi de Léon. Almansour l'enleva dans un assaut, et la terreur qu'inspira sa chute fit ouvrir les portes de toutes les villes qui résistaient encore. Ses soldats, chargés de butin, revinrent à Cordoue, tellement enrichis par cette seule campagne qu'après avoir rassasié leur avidité, ils purent encore satisfaire à celle de leurs amis. Il entra, dit-on, dans Cordoue neuf mille captifs et quatre mille dans Tolède, sans compter quatre mille autres que le wali de Tolède avait fait massacrer parce qu'ils s'étaient révoltés en chemin.

Après la saison des chaleurs, sorte de sieste annuelle qui suspendait d'ordinaire les hostilités, Almansour rentra de nouveau sur le territoire chrétien, où devait s'écouler la plus longue partie de sa vie; mais les Léonais, instruits par l'expérience, évitèrent toute rencontre avec un ennemi enorgueilli de tant de succès, et attendirent ses fautes pour en profiter. Un détachement de fourrageurs arabes, s'étant avancé sans précaution, fut surpris et taillé en pièces. L'alarme se répandit bientôt dans le camp des musulmans, et ceux-ci, malgré les efforts de leurs chefs, se mirent à fuir devant les chrétiens, entrés pêle-mêle avec les fugitifs au milieu des tentes arabes [1]. Almansour, voyant la déroute des siens,

[1] Le moine de Silo, qui, écrivant au XII[e] siècle, n'a pas l'autorité de Sampiero, auteur contemporain, dont il continue la chronique, fait commander l'armée chrétienne à cette bataille par Ramiro; mais Lucas de Tuy et la chronique d'Alonzo X nomment expressément Bermudo. Conde ne mentionne pas le roi ou le général qui commandait les chrétiens; mais comme il fixe la date de cette bataille en 981, il est certain que Ramiro,

s'élance de son cheval, arrache son turban et le jette à terre, en montraut à ses soldats sa tête chauve et nue, muet emblème du déshonneur dont ils voulaient la couvrir [1]. Les Arabes, saisis de remords en voyant la honte de leur chef, se rallient autour de lui, et, chargeant à leur tour les Léonais, leur arrachent la victoire. Enfin ceux-ci tournent le dos et s'enfuient, poursuivis jusque sous les murs de leur ville par l'ennemi victorieux, qui, mêlé aux fuyards, serait entré dans la ville, si un tourbillon de neige n'eût arrêté sa marche.

« Pendant douze années consécutives, dit le moine historien, la vengeance divine voulut que les armées impies des Sarrasins, franchissant chaque année nos limites, vinssent ravager Léon ainsi qu'une foule de villes, et détruire l'église de Saint-Jacques avec bien d'autres qu'il est trop long de nommer; Dieu leur permit de profaner de leur contact impie les choses les plus saintes, afin de rendre le royaume entier leur sujet et leur tributaire. Alors périt en Espagne tout culte du vrai Dieu, et toute gloire du nom chrétien; alors furent pillés tous les trésors entassés dans les lieux saints, jusqu'à ce que le Seigneur,

mourant ou occupé de ses guerres civiles, n'avait guère le loisir d'attaquer en personne le camp d'Almansour. Mais si la bataille eut lieu sous le règne de Bermudo, il n'est guère plus présumable que le nouveau roi, à peine établi sur le trône, et perclus des deux pieds, soit venu combattre en personne les Arabes. La version de Conde, qui laisse supposer qu'aucun des deux rois n'assista à la bataille, me paraît donc la plus probable.

[1] Le moine de Silo est le seul qui rapporte cette circonstance, en exagérant peut-être l'importance d'un geste qu'arracha à Almansour un mouvement de désespoir. « Fertur enim Almanzor hoc signum calumniæ, dum male pugnavissent, suis militibus ostendere, quod deposito aureo galero, quo assidue caput tegebat, humi cum calumniâ resideret, quem decalvatum milites videntes, alteros alteri cobortantes, nostros magno cum fremitu circumvenerunt..., etc. »

compatissant à tant de misères, daigna détourner ce fléau de nos têtes, et laissa enfin le démon frapper de bataille, se réfugia à Oviedo. Almansour, arrivé sans obstacle sous les murs de Léon, en commença sur-le-champ le siége avec ces formidables machines ce damné Almansour qu'il avait possédé toute sa vie, et l'ensevelir au fond des enfers. »

C'est en ce peu de lignes que la chronique de Silo résume les hauts faits d'Almansour et l'humiliation de la chrétienté, et l'on peut juger par là de la profonde impression de terreur qu'après deux ou trois siècles ce nom redouté avait laissée dans la Péninsule. Elle fut telle que les Léonais, ayant appris que le hadjeb préparait contre eux une expédition plus décisive, avec son fils Abdelmeleck, exhumèrent de leurs églises les os de leurs martyrs et de leurs rois, et allèrent, comme au temps de la première conquête musulmane, cacher ce dépôt sacré au fond des Asturies[1].

Au printemps de l'année 984, Almansour ayant passé le Duero, s'avança vers Léon sans rencontrer dans sa route un seul ennemi. Soit tactique, soit frayeur, ceux-ci avaient résolu d'éviter tout engagement, et de se tenir enfermés dans les places fortes. Le roi Bermudo, que sa goutte écartait des champs

[1] Ces détails sont empruntés à Conde et à la chronique de Pelagius (Pelayo), évêque d'Oviedo, qui continue celle de Sampiero d'Astorga, terminée avec le règne de Ramiro. Cette courte chronique, commencée en 982, s'arrête à 1109. L'époque qu'elle enferme étant absolument dépourvue de sources originales, cette chronique serait de la plus haute importance si l'évêque Pelagius, bien digne de son surnom de *fabulosus*, s'était contenté d'accueillir toutes les fables absurdes qu'on retrouve dans les historiens postérieurs, et s'il n'avait pas inséré dans les chroniques antérieures une foule d'interpolations et de *faux* historiques, que toute la science des Risco et des Florez a à peine suffi pour rectifier.

de bataille, se réfugia à Oviedo, avec les os de ses ancêtres. Almansour, arrivé sans obstacle sous les murs de Léon, en commença sur-le-champ le siége avec ces formidables machines de guerre que les Arabes excellaient à construire [1]. Au bout de cinq jours, la place, battue en brèche, fut ouverte aux assaillants. Le comte galicien Gonzalez, qui commandait dans la ville, était alors retenu au lit par une maladie; au moment de l'assaut, ce valeureux champion du Christ se fit revêtir de ses armes et porter en litière sur le lieu du combat. Almansour, l'étendard de l'Islam à la main, s'élança le premier sur le rempart, et, s'il faut en croire les chroniqueurs arabes, c'est de sa main que périt le brave comte Guillelmo.

Après la plus courageuse résistance, la ville fut prise vers le soir. Tout ce qui n'avait pas péri sous le fer fut emmené en esclavage. Almansour donna l'ordre d'abattre les portes de bronze et les massifs remparts de Léon, qui s'étaient enfin abaissés devant lui. Il ordonna même, au dire des chroniques chrétiennes, qu'on laissât subsister une des tours, afin que les siècles futurs pussent juger de ce qu'il avait détruit par ce qu'il avait épargné; mais les Arabes, plus sincères, confessent eux-mêmes que les vainqueurs n'eurent pas le temps de renverser ces tours trop solidement construites, et qu'elles restèrent à moitié ruinées [2]. Astorga et Simancas furent rasées

[1] Suivant Conde, ce siége dura cinq jours, et suivant Rodrigue de Tolède et Lucas de Tuy, une année entière. Mais ce séjour d'une année devant une place forte se lierait mal avec les habitudes de conquête rapide d'Almansour.

[2] Nous verrons, en 1003, le fils d'Almansour faire contre Léon une nouvelle expédition, et *achever de raser ses murailles*, ce qui prouve assez qu'elles n'avaient pas été complétement détruites.

de fond en comble, et leur territoire ravagé. Le hadjeb s'en retourna à Cordoue chargé de richesses, et avec la gloire, refusée jusque-là aux armes musulmanes, d'avoir fait flotter l'étendard de Mahomet au sein de la capitale ennemie.

Cependant, dans sa marche victorieuse, Almansour avait rencontré quelques obstacles. Les Asturies et la Galice ne furent pas entamées. Les forts de Luna, Alva, Gordon et Arbol, situés dans les replis de la chaîne qui sépare les Asturies de Léon, refusèrent d'ouvrir leurs portes[1]. Ainsi, dans cette seconde conquête de l'Espagne, la marche d'Almansour s'arrête, comme celle de Mouza, devant les Pyrénées, dernier asile de l'indépendance et de la nationalité espagnoles.

Maître de toute l'Espagne du centre et de l'ouest, Almansour ne voulut pas laisser reposer trop longtemps l'Espagne orientale, qui échappait par la distance à l'action de ses armes. En 984 ou 985, il fit en Catalogne une expédition qu'il poussa jusqu'à Barcelone. Cette ville, commandée par un comte Borel, feudataire des rois franks [2], et suzerain des comtes catalans, que groupait autour de lui la nécessité d'une défense commune, se soumit à Almansour, et lui paya la *rançon du sang*, destinée à racheter ses habitants du pillage et de la captivité. Le comte, après s'être fait battre à Moncada, avec des troupes amollies par une longue paix, abandonna la ville aux Arabes, désespérant de la défendre. La Catalogne tout entière aurait suivi le sort de Barcelone; mais les troubles d'Afrique rappelèrent Alman-

[1] Asturias, Gallæciam et Berizum (le Vierzo) non intravit. Lunam, Alvam, Gordonem non intravit. (Pelagii chron.)

[2] Les Arabes appellent ce comte Borel, le roi d'*Afrank*. On sait qu'*Afrank* est le nom qu'ils donnaient à l'Espagne orientale.

sour à Cordoue, et le comte Borel, bientôt après, reconquit sa capitale, et en chassa les Sarrasins.

C'est un noble spectacle que de voir cet infatigable Almansour assiégeant ainsi sans relâche la frontière ennemie, sur la longue et sinueuse ligne qui s'étend de Barcelone à Santiago, et livrant en quelque sorte à l'Espagne chrétienne un éternel assaut. Sans cesse vous l'apercevez, sur un des points de cet immense front de bataille, se heurtant avec toutes les forces de l'Islam contre ces monarchies naissantes. Si derrière elles ne se fût trouvé le solide rempart des Pyrénées, tout ce qui portait dans la Péninsule un nom chrétien eût péri ou reçu la loi du vainqueur.

Dans l'automne de 985, Almansour pénétra jusqu'au cœur de la Galice, épargnée jusque là par l'invasion. Après s'être emparé de *Coyanza* (aujourd'hui Valencia), il atteignit, dit-on, la mer de Cantabrie et le cap Ortegal, en tournant, par le littoral, la chaîne des Pyrénées, que sa cavalerie n'aurait pas pu franchir. C'est ici que les Arabes placent pour la première fois la prise de Santiago, la ville sainte, et le pillage de sa fameuse église, qu'ils font ensuite dévaster trois fois par Almansour; mais les chrétiens, auxquels il en coûte d'avouer leur infériorité, ne parlent qu'une fois de la prise de Santiago, en 997, et se taisent sur cette triple défaite.

Au printemps de 986, Almansour envahit le territoire du puissant roi de Navarre, Sancho *el Mayor*, dévasta le pays de Najera, et punit la rébellion d'Osma, d'Alcoba et d'Atienza, qui avaient tenté de se soustraire au joug musulman. Dans la même année[1],

[1] Era MXXIV prendiderunt Zamoram. (*Ann. Complut.*) — Era MXXIV prisieron Moros Sepulvega. (*Ann. Tolet.*, I, p. 383.) — Era MXXVII pren-

les Arabes s'emparèrent de Sepulveda et de Zamora, sans doute révoltées. En 987, après avoir parcouru toute la frontière de la Galice et de la Castille, promenant partout l'orage pour ne le laisser éclater que sur quelques points, Almansour détruisit et brûla Osma et Alcoba. En 988, car chaque année devait laisser sa trace sanglante sur le sol chrétien, il retourna contre le *roi d'Afrank* (le comte Borel), le battit, et assura ses frontières de ce côté. En 989, il se dirigea de nouveau vers la Galice, et s'empara de *Colimria* (Coïmbre en Portugal), et de *Zacoum* ou *Santyac* (Santiago), dont il détruisit les murs, que les habitants avaient relevés. Coïmbre, sous l'impression de la terreur qu'Almansour y avait laissée après lui, resta sept ans déserte, et ne fut que plus tard rebâtie par les Arabes.

Mais le plus sûr auxiliaire du hadjeb, c'étaient les proscrits chrétiens, et il se servit encore d'eux pour réaliser son plan de conquête. Aussi le voyons-nous diriger tour à tour ses attaques vers les deux littoraux de Portugal ou de Catalogne, et dans les deux bassins de l'Èbre et du Duero, qui finissent par lui appartenir; peut-être même, en s'emparant de Santiago, qu'il savait bien ne pas pouvoir garder, songeait-il à prendre à revers la Castille. Nous verrons ce plan échouer par la réunion, bien tardive, des forces de tous les états chrétiens; mais il n'en fut pas moins habilement conçu, et il réclamait dans l'homme qui le mit en œuvre autant de hardiesse pour concevoir que de persévérance pour exécuter.

La Galice, sans cesse exposée à l'invasion, était

diderunt Mauri Atenza in mense augusti. Prendiderunt Mauri Osma et Alcobain mense octobri.

encore agitée par des dissensions intérieures. Rodrigo Velasquez, l'un des nobles qui gouvernaient cette remuante population, était père de Pelayo, évêque de Santiago, que Bermudo avait déposé parce qu'il souillait par son avidité le siége épiscopal. Irrité du juste châtiment de son fils, Rodrigo souleva contre le roi une partie de la Galice, et y appela les infidèles; mais les Arabes ne répondirent pas à son appel, et le roi, réprimant la sédition, en punit les principaux chefs.

C'est ici le lieu, avant de poursuivre la série des victoires d'Almansour, de laver la mémoire de ce pauvre roi Bermudo des griefs qu'entasse sur lui, avec une partialité évidente, Pelayo, le chroniqueur le moins éloigné de son règne. Voici en quels termes celui-ci raconte la déposition de l'évêque d'Oviedo. « Le susdit roi, tyrannique en toutes choses, ayant emprisonné sans cause Gundesteus, prélat d'Oviedo, et l'ayant retenu trois ans dans les fers, pendant tout ce temps il ne plut pas, et Dieu envoya sur la terre une telle sécheresse, que personne ne put semer ni labourer, et qu'une grande famine s'étendit sur toute l'Espagne. Alors des hommes craignant Dieu (des religieux) dirent au roi : « Des serviteurs « de Dieu ont eu une vision; et, parce que tu as « péché contre Dieu en retenant l'évêque d'Oviedo, « il ne pleuvra pas, et la faim ne sortira pas de ton « royaume jusqu'à ce que tu relâches ledit évêque. » « C'est ce que fit Bermudo (car ce roi, dit la chronique d'Alonzo X, était facile à croire le mal, léger à le commettre, et prompt à s'en repentir [1] et à faire le

[1] Obtenebravit levitas mores ejus bonos, quoniam leviter susurronibus præbuit aurem. (Luc. Tud.)

bien), et aussitôt le ciel envoya de la pluie et la terre donna ses fruits. »

Malheureusement pour ce roi, comme naguère pour Witiza, c'étaient les évêques qui tenaient la plume, et qui se léguaient, d'âge en âge, le soin de flétrir la mémoire des princes qui osaient tenir tête à l'épiscopat. De là la haine posthume de l'évêque Pelayo pour Bermudo. De là ces crimes imaginaires dont il a chargé sa mémoire; de là l'inceste qu'il lui reproche avec ses deux sœurs, accusation fondée sur ce que, tout goutteux qu'il était, il eut deux concubines, toutes deux sœurs; de là enfin la bigamie, le dernier des crimes dont on l'accuse, parce que, suivant l'usage du temps, il répudia, pour cause de parenté, sa première femme pour en épouser une seconde, Elvira, fille du comte Garcia de Castille. Toutes ces calomnies, entassées sur la tête de Bermudo, eussent à jamais pesé sur son nom, si le moine de Silo, plus impartial, ne se fût chargé de lui rendre justice[1].

Le roi Bermudo, au milieu de ce règne désastreux, où la royauté de Léon, reculant de trois siècles, perd en quelques années tout le terrain qu'elle avait gagné depuis son berceau, s'occupa pourtant de doter ce malheureux pays de quelques institutions utiles. Il confirma les lois de Wamba, ou plutôt le code gothique, et rédigea de nouveaux *canons*, c'est-à-dire de nouvelles lois, car le royaume se gouvernait alors sur les mêmes bases que l'Église, et l'empreinte ecclésiastique était sur toutes les institutions civiles. Il répara

[1] Voyez Florez, t. XIV, p. 160, et Masdeu, t. XII, p. 275, qui ont vengé longuement la mémoire de ce malheureux Bermudo.

de son mieux les ruines de la cité et de l'église de Santiago, pendant la courte paix qu'il acheta d'Almansour en 995, et mourut enfin en 999, après dix-sept ans d'un règne éprouvé par toutes les misères qui puissent affliger un homme, un roi et un état. Le malheureux monarque était tellement perclus de ses membres, qu'il fallait le transporter à dos d'homme, ce qui donne une pauvre idée du luxe de sa cour. Un pareil roi devait être pacifique; et Bermudo, impuissant à faire la guerre, fut condamné à la subir, tant que durèrent son règne et sa vie. Il laissa de sa deuxième femme Elvira deux enfants Alonzo et Teresia; le premier était âgé de cinq ans lorsqu'il monta sur le trône[1].

Almansour, cependant, poursuivait sa carrière de gloire et de succès : de 989 à 994 des expéditions continuelles furent dirigées par lui contre la Castille et la Navarre, ennemies plus dangereuses que la royauté de Léon, impuissante et percluse comme son roi. Les historiens chrétiens ont passé rapidement sur toutes ces campagnes, dont les Arabes eux-mêmes ne parlent pas. Mais, en 994, Almansour, désespérant d'entamer la masse compacte de la Castille, attaqua de nouveau la Galice, et s'empara encore une fois de Santiago, abandonnée de ses habitants. Les édifices qui restaient debout furent livrés aux flammes, de même que l'église où se trouvait le tombeau du saint, que l'incendie épargna, dit-on, ainsi qu'un vieux moine qui y attendait la mort[2].

[1] C'est sous le règne de Bermudo que les romances espagnoles placent l'épisode si fameux des Infants de Lara.

[2] Cet incident caractéristique du vieux moine appartient à Murphy, p. 113.

Les chroniques du moine de Silo et de Pelayo, qui placent cette invasion trois ans plus tard, sont d'ailleurs d'accord pour raconter les prodiges qui écartèrent Almansour du tombeau de l'apôtre. Après avoir détruit l'église, il se disposait à porter une main sacrilége sur ce tombeau, enrichi pendant tant de générations des dons des fidèles. Mais Dieu envoya sur lui une sainte terreur, et il s'éloigna précipitamment de ce lieu redoutable, tout plein encore de la puissance divine.

Une fois en train de raconter des prodiges, les chroniques espagnoles ne s'arrêtent pas en si beau chemin. L'apôtre saint Jacques, suivant Masdeu, qui écrivait pourtant en 1793, avait à châtier pour son compte la profanation de son temple. Une maladie épidémique frappa l'armée arabe et la décida à hâter sa retraite. Almansour n'en rentra pas moins en triomphe à Cordoue avec quatre mille captifs et une foule de troupeaux, et suspendit, dans la grande mosquée de cette ville, pour y servir de lampes, les cloches de l'église de Santiago.

L'année suivante (995), Almansour, à la tête d'une nombreuse cavalerie, envahit la Castille avec la rapidité qu'il mettait dans toutes ses expéditions. Nous avons vu, en 990, Garcia Fernandez succéder au comte Fernan Gonzalez, son père, et lutter avec persévérance contre les invasions arabes; mais, entre 990 et 995, Sancho, fils du comte Garcia, dont l'humeur inquiète avait bien des fois tourmenté son père, finit par se révolter contre lui [1].

[1] Les *Annales Complutenses* (de Alcalà de Henares) et les *Annales Toletanos* sont les seules qui parlent de cette rébellion, sans donner, suivant l'usage, ni date, ni détails. « Rebellavit Sancius Garsia ad patrem

Le résultat de ces dissensions fut d'affaiblir la résistance de la Castille, et de faire enlever par les Arabes, en 994, quelques juges des forteresses que les chrétiens leur avaient reprises sur le Duero, telles que Clunia et Estevan de Gormaz. L'année suivante, Almansour, en marchant contre le comte Garcia, eut soin de s'assurer l'appui du fils rebelle pendant qu'il attaquait le père. Mais, quelle que fût la rapidité de sa marche et le secret dont il l'enveloppait, les princes espagnols, instruits par leurs revers, eurent le temps de réunir toutes leurs forces contre lui. Les Navarrais et les Galiciens se joignirent à l'armée castillane, sous la conduite du comte que tous, d'un commun accord, avaient choisi pour commander l'armée. L'intention des chrétiens n'était d'abord que de gêner la marche des infidèles, et de laisser aux milices qu'ils avaient convoquées le temps de se rendre à leur appel; mais les deux cavaleries se rencontrèrent, et essayèrent leurs forces dans de sanglantes escarmouches. La veille de la bataille, un des poëtes dont Almansour se faisait suivre dans ses expéditions, lui présenta un cerf enchaîné, avec quelques vers dont voici le sens : « Ton esclave, Alhassan Saïd, que tu as pris dans « tes bras pour le soulever de terre, et que tu as « planté pour le faire croître sous la pluie de tes « bienfaits, t'envoie ce cerf. Je l'ai nommé Garcia, « et je te l'envoie enchaîné, afin que ce présage de « victoire s'accomplisse. Si tu reçois ce présent d'un

suum *Garsia Ferdinandez VII*, idibus Junii. » On remarquera que déjà vers cette époque, même dans le latin, les noms propres s'immobilisent, cessent de se décliner, et prennent les désinences espagnoles; cinquante ans avant, on eût dit : *Garseanum* ou *Garsiam Ferdinandi* (sous-ent. filium).

« front serein, ce sera pour moi le plus splendide de « tous les bienfaits. »

Cette pitoyable invention, en politique comme en poésie, contribua toutefois au succès d'Almansour, en remplissant son armée d'un espoir superstitieux. Le lendemain, le combat commença avec l'aube; le hadjeb, frappé de la bonne contenance de l'armée chrétienne, et de la forte position qu'elle occupait, eut recours à un stratagème pour la lui faire quitter: après un engagement des plus vifs, il ordonna à sa cavalerie de se replier en désordre, comme si elle abandonnait le terrain; les Castillans, trompés par cette manœuvre, quittèrent leurs retranchements et poursuivirent à grands cris l'ennemi qui semblait fuir. A ce moment, la réserve et les deux ailes de l'armée musulmane fondirent sur les chrétiens et les enveloppèrent; frappés de terreur par cette attaque imprévue, ceux-ci rompirent leurs rangs et se dispersèrent dans un désordre plus réel, et les musulmans n'eurent plus que la peine d'égorger un troupeau sans défense. Le carnage fut grand, et jamais les Arabes n'avaient compté tant de gens de marque parmi leurs prisonniers. Le poétique augure de Saïd s'accomplit, car le comte Garcia se trouva en effet au nombre de ces derniers, mais si grièvement blessé qu'il mourut peu de jours après. Almansour fit déposer son corps dans un riche cercueil, garni d'aromates, et le rendit sans rançon aux chevaliers castillans qui étaient venus le chercher. Cette mémorable bataille fut livrée le 8 juin 995 [1].

[1] Les Arabes sont d'accord sur cette date avec le *Chron. Burgense*, et diffèrent avec les *Ann. Compostel.* ou *Tumbo negro*, et les *Ann. Toletan.*, dont les dates sont erronées. L'évêque Pelayo et le moine de Silo ne par-

Dans l'automne de la même année, l'actif hadjeb attaqua et défit une seconde fois les chrétiens, et c'est alors que le roi Bermudo envoya demander la paix. Le vainqueur l'accorda, mais s'en repentit bientôt après l'avoir signée ; il fit jeter en prison l'envoyé qui l'avait conclue en son nom, pour le punir d'avoir accordé à ses ennemis des conditions trop favorables, et celui-ci ne recouvra sa liberté qu'à la mort du hadjeb.

Pendant cinq ans, sauf une algarade passagère en Alava, en 997, on ignore de quel côté Almansour tourna ses armes victorieuses. Mais, en l'an 1000, il envahit encore la Catalogne, « et cette terre, auparavant bien peuplée, nous dit Conde, demeura déserte, parce que les infidèles eux-mêmes brûlaient leurs propres villes et tout ce qu'ils possédaient, pour que les nôtres ne pussent pas en profiter. » Mais ce que n'ajoutent pas les chroniqueurs arabes, c'est qu'un peuple qui se décide à agir ainsi est toujours invincible. Les chrétiens d'ailleurs, habitués, après leurs défaites, à se retirer dans leurs montagnes, avaient, sur ces plateaux désolés de l'Espagne centrale, un immense avantage sur les Arabes, accoutumés aux délices de leurs riches cités du littoral.

Habitué à vaincre dès qu'il se montrait sur la frontière, le hadjeb y faisait rarement un long séjour. Pendant qu'il résidait à Cordoue, son palais, comme celui d'Alhakem, était le rendez-vous des poëtes et des lettrés, que ses largesses y attiraient de toutes les contrées de l'Orient, d'Afrique, d'Égypte, de

lent pas de cette bataille, et malheureusement, les chroniques qui en parlent le font en une ligne. « Era MXXXIII, captus et lanceatus fuit comes Garcia Fernandez in ripa de Dorio, et V die mortuus fuit, et ductus ad Cordobam et inde ad Caradignam (Cardeña). » (*Chron. Burg.*)

Syrie, d'Arabie, de Perse, de l'Inde même, aussi bien que des pays de *Roum* (de l'Europe chrétienne). Le généreux Almansour avait assigné des fonds à l'entretien de ces doctes hôtes. Jaloux d'égaler la gloire pacifique d'Alhakem, il fonda à Cordoue une académie, où il admit l'élite des savants et des littérateurs. Animé du même zèle pour l'instruction du peuple, il visitait souvent les écoles et les colléges, s'asseyait parmi les élèves sans permettre qu'on interrompît la leçon ni à son entrée ni à sa sortie, et récompensait les maîtres comme les disciples qui s'étaient distingués. Il assistait à l'élection des *mokris* (lecteurs) et des *khatib* (ou prédicateurs), et à celle des khadis des principales mosquées. Il avait, en outre, l'habitude d'emmener dans ses expéditions deux ou trois des poëtes ou des historiens les plus éminents de son académie, pour faire transmettre par eux à la postérité le récit de ses exploits.

Lors de la prise de Santiago, l'un d'eux, nommé Aben Derag, pendant la nuit qui suivit la bataille, la tête encore pleine des images du combat, en décrivit en vers les scènes les plus saisissantes, et présenta le lendemain matin à Almansour une œuvre qui fit l'admiration de toute l'armée. Après avoir fait venir du fond de l'Orient Ahmed ben Ali el Begani, l'un des savants les plus célèbres, le hadjeb lui confia, malgré sa jeunesse, l'éducation de son second fils Abdelrahman, et les fonctions de khadi, fonctions d'autant plus difficiles à remplir chez les Musulmans, que l'insuffisance du texte de la loi y laisse un champ plus large à l'interprétation.

Pendant ce temps, l'imbécile Hischem, dont la vie n'était qu'une monotone succession de plaisirs, ne

sortait de ses jardins d'Azzahrat que pour se rendre à la mosquée voisine du palais. Là, il se tenait caché à tous les regards dans la *maksourah*[1] ou tribune royale, et restait enfermé jusqu'à ce que tous les fidèles eussent quitté la mosquée; il en sortait alors entouré de ses gardes, qui le dérobaient aux regards du peuple. Son nom n'était prononcé que dans la *chotbah* ou prière publique, et n'était inscrit que sur les monnaies, unique témoignage de son existence. Du reste, comme ces oiseaux nés captifs qui n'ont jamais connu la liberté, Hischem n'en trouvait pas sans doute la perte bien amère. La sultane Sobieha elle-même, sans partager la captivité de son fils, ne prenait guère plus de part que lui aux affaires de l'état; car la trame dont Almansour avait entouré toute cette royale famille des Merwan était si bien tissue qu'une usurpation n'eût été pour lui qu'un crime inutile. Excepté le titre de khalife, le seul qui lui manquât, il avait pour lui les apparences extérieures aussi bien que la réalité du pouvoir.

[1] Cette tribune subsiste encore isolée au milieu de la grande mosquée de Cordoue et porte toujours le nom de *Capilla de los reyes alarabes*; elle est maintenant convertie en chapelle, et l'on y dit la messe. Toutes les arabesques et les mosaïques qui l'ornaient sont parfaitement conservées, bien que les Vandales qui l'ont restaurée aient passé, comme à l'Alhambra de Grenade, une couche épaisse de chaux sur ses délicieuses ciselures. Le toit, en bois de cèdre sculpté et incrusté de dorures, a été heureusement respecté. Cette tribune était et est encore entourée de grilles de fer doré, et élevée de quelques pieds au-dessus du niveau de la mosquée; elle peut avoir 40 pieds de longueur sur 30 de large et 70 de haut. Dans l'immense enceinte de la mosquée de Cordoue, à peine paraît-elle plus grande qu'une niche de saint.

Dans les mosquées arabes, les hommes étaient séparés des femmes : les jeunes gens se tenaient d'un côté, derrière les vieillards; de l'autre étaient les femmes, soigneusement couvertes de leurs voiles. Aucun homme ne pouvait quitter le lieu saint avant que les femmes en fussent sorties, et elles n'allaient pas dans les mosquées où il n'y avait pas une enceinte séparée pour elles.

Arbitre souverain de la guerre et de la paix, les ordres et les proclamations ne se publiaient qu'en son nom; des prières pour lui se lisaient dans les mosquées, après celles pour le khalife; son nom était gravé sur les sceaux de l'état; il nommait seul les ministres, et, entouré d'étrangers et d'esclaves, il régnait à la fois et par l'affection et par la terreur.

Peut-être Almansour, bien que son père fût né à Algesiraz, était-il Berber d'origine : on le croirait du moins en voyant son penchant à s'entourer d'Africains, et à exclure les Arabes de tous les emplois importants[1], qu'il donnait à des gens de sa tribu (les Alameris). Non-seulement sa garde et celle du khalife, mais l'armée même[2] était presque entièrement composée d'Africains et d'esclaves, et cette préférence donnée à la race berbère devait enfanter plus tard de sanglantes réactions.

Dans une de ses expéditions, Almansour, avec une partie de son armée, s'était arrêté pendant vingt-trois jours à Tadmir, et avait reçu avec toute sa suite l'hospitalité somptueuse d'Ahmed ben Daghim, *amil* (gouverneur) de cette ville. Tous les officiers de son escorte furent couchés dans la soie et l'or, baignés dans l'eau de rose et dans les parfums, et nourris des mets les plus exquis. En prenant congé de son hôte, Almansour ne put s'empêcher de dire, en présence de son escorte : « En vérité, Ahmed ne sait pas recevoir des gens de guerre, et je me garderai de faire

[1] C'est à Murphy que l'on doit cette précieuse révélation, qui a échappé à Conde.

[2] Murphy prétend que, dans une revue à Cordoue, cette armée se montait à 200,000 chevaux et 600,000 fantassins, nombre ridiculement exagéré, surtout pour l'infanterie, méprisée dans les armées arabes.

« passer par ici les troupes qui se rendent aux fron-
« tières. Cependant un hôte aussi généreux qu'Ah-
« med n'est pas fait pour payer des impôts comme
« le vulgaire, et ainsi, au nom de notre seigneur
« Hischem, je l'exempte d'impôts pour tout le reste
« de sa vie. »

Après ce trait, propre à donner une idée du luxe qui régnait dans l'Espagne arabe, nous en citerons un autre, où l'esprit du fatalisme musulman se montre sous un jour non moins singulier. Un malfaiteur, fameux dans toute l'Andalousie, avait été fait prisonnier et attendait sa sentence; sa mère, apprenant qu'Almansour, pour remercier le Ciel d'une de ses victoires, comblait de ses dons les veuves et les orphelins, lui écrivit une humble supplique pour implorer la grâce de son fils. Almansour, trouvant les crimes du coupable trop grands pour être pardonnés, crut écrire au wazyr, en confirmant la sentence, « qu'on le crucifie »; mais, préoccupé sans doute d'autres pensées, il traça ces mots : « qu'on le délivre. » A la réception de cet ordre, le wazyr, ne pouvant croire que le hadjeb eût fait grâce à un si grand criminel, lui écrivit de nouveau pour savoir son intention. A cette nouvelle, le hadjeb se fâcha fort contre lui-même, et expédia un nouvel ordre; mais, par une inadvertance inexplicable, il répéta la même erreur. Le wazyr, toujours plus étonné, écrivit une seconde fois, et Almansour, croyant voir la main de Dieu dans ce singulier jeu du hasard, finit par dire : « Qu'on le délivre donc, bien
« que ce soit contre ma volonté; car, puisque Dieu
« veut qu'il soit libre, nous ne pouvons pas ordonner sa mort. » Et le coupable fut mis en liberté.

On pourra juger par le trait suivant de la discipline

à laquelle l'inflexible hadjeb soumettait son armée; discipline tellement sévère, que les chevaux eux-mêmes, disent quelques historiens, avaient fini par s'y soumettre, et qu'aucun d'eux n'osait hennir pendant la revue. Un soldat, à la manœuvre, ayant tiré l'épée lorsqu'il ne le devait pas, Almansour la vit briller de l'extrémité de la plaine. Il fit aussitôt venir devant lui le soldat, qui s'excusa en prétendant qu'il désignait quelque chose à un de ses camarades avec son épée, et que son geste avait malgré lui fait tomber le fourreau. Mais le hadjeb n'admit point cette excuse, et, après avoir fait décapiter le soldat, il fit promener son corps devant toute l'armée, en proclamant à la fois la faute et le châtiment du coupable.

Sous le règne d'Hischem, un drame lugubre qui se passa au sein même de la famille Merwan, vint jeter l'épouvante dans Cordoue. Un de ces princes, Maron, petit-fils du khalife Abdelrahman III, âgé de seize ans, et déjà célèbre par son talent pour la poésie, avait eu pour compagne d'enfance la fille d'une esclave de son père. Leur affection enfantine se changea peu à peu en une passion plus ardente, et ils en vinrent à ne pouvoir plus vivre un instant l'un sans l'autre. Le père de Maron, voyant son fils avancer en âge, crut devoir le séparer de sa compagne favorite. Leur passion, loin de s'éteindre, s'en accrut encore, et le jeune homme, brûlant de revoir celle qu'il aimait, s'introduisit la nuit dans les jardins réservés du harem de son père. Avec l'ascendant d'une passion partagée, il n'eut pas de peine à persuader à la jeune fille de s'enfuir avec lui, et tous deux allaient sortir du palais, lorsqu'à la porte même du jardin, ils furent arrêtés. Maron savait

qu'à cette heure, et dans ce lieu, un seul homme pouvait se rencontrer, et que cet homme était son père; et cependant, dans l'égarement de sa colère, il le frappa de son épée. Les cris du blessé attirèrent ses esclaves. Maron, l'épée à la main, voulait s'ouvrir un passage au milieu d'eux; mais la jeune fille s'évanouit dans ses bras, et oubliant pour la secourir le soin de sa défense, il fut fait prisonnier. Le khadi des khadis, averti de ce triste événement, n'osa prendre sur lui de juger seul le coupable, issu de sang royal, et consulta le khalife et la sultane sa mère. Maron, par égard pour son jeune âge, ne fut condamné qu'à autant d'années de prison qu'il en comptait d'existence. Mais Almansour, qui, dans sa haine pour toute la famille Merwan, eût voulu voir leur sang couler sous le glaive de la justice, blâma hautement cette indulgence, et dit que le khalife avait jugé comme un jeune homme, et non comme un père de famille. Maron resta en prison jusqu'en l'année 994, et s'y rendit célèbre par les chants de tristesse et d'amour qui charmaient sa captivité.

Il est temps de jeter un coup d'œil sur le *Magreb al Aksa* (le dernier Occident), dont l'histoire se lie si intimement avec celle de la Péninsule. Depuis le traité conclu entre Almansour et le général fatimite Balkin, la paix avait régné dans cette partie de l'Afrique, soumise au pouvoir des souverains de Cordoue. Mais le khalife fatimite Nazar ben Moez, qui souffrait impatiemment la domination rivale des Ommyades en Afrique, ordonna à Balkin, son lieutenant, de tenter un nouvel effort pour rétablir sur le trône de Fez l'Edriside Alhassan, que nous avons

vu chercher un asile en Égypte. Alhassan arriva à Tunis, où, avec l'appui de Balkin, il leva bientôt une armée parmi les tribus zénètes, et entra avec elle dans le Magreb, où la mobilité naturelle à ces peuples jeta dans son parti bon nombre de tribus, lassées d'avoir obéi sept ans au même souverain (983).

Une armée envoyée par Almansour, et commandée par Omar, son frère, se fit battre au moment où elle débarquait, et ses débris, réfugiés dans Ceuta, y furent bientôt assiégés par Alhassan. Omar demanda du secours à Almansour, qui lui envoya, à la tête de puissants renforts, son fils Abdelmelek, jeune encore, mais déjà renommé pour ses talents militaires. A cette nouvelle, Alhassan, que ses premiers succès avaient enivré, s'abattit tout d'un coup en face du danger. Sans même avoir combattu, il offrit de rendre les armes, et demanda s'il y aurait sûreté pour lui à passer en Andalousie avec sa famille, pour se mettre à la merci du khalife Hischem. Omar en référa au véritable khalife, c'est-à-dire à Almansour, qui, pressé de terminer la guerre, donna toutes les garanties qu'on lui demandait, et fit dire à Alhassan de se rendre à Cordoue. L'émir déchu n'hésita pas un instant; mais à peine eut-il mis le pied en Andalousie, que le hadjeb, résolu à arracher du sol africain toute semence de guerre civile, se décida à faire tomber cette tête dévouée, à laquelle était attachée le repos de l'empire. Le malheureux fut sacrifié, en dépit de la foi promise, et décapité près de Tarifa, ou, suivant d'autres [1], égorgé par un assassin que le hadjeb arma secrètement contre lui (985). Son corps

[1] Aboul Hassan, *apud* Dombay, *Gesch. von Mauritan.*, part. I, 102.

fut enterré à la place même où il était tombé, et on envoya sa tête à Cordoue. Sa famille trouva un asile dans cette ville, et y vécut dans la retraite, jusqu'à ce qu'elle vit plus tard un de ses membres, Ali ben hamud, remonter à son tour sur le trône des Ommyades. La race d'Edris avait régné sur le Magreb pendant plus de deux siècles. Sa domination s'étendait depuis Sous al Aksa jusqu'à *Wahran* (Oran), et Fez en était la capitale. Situé à l'extrémité occidentale de l'Afrique, et pressé entre les deux puissantes monarchies des Fatimites et des Ommyades, cet empire ne pouvait être pour elles qu'un tributaire ou qu'un ennemi; et entre ces deux vastes états, on doit encore s'étonner qu'il ait subsisté si longtemps.

Devenu maître du Magreb, Almansour embellit de somptueux édifices la capitale de ses nouveaux états[1]. Abdelmelek, son fils, après avoir rétabli en Afrique la domination des Ommyades, revint à Cordoue épouser Habiba, sa nièce, petite-fille d'Almansour. Car, enivré de sa prospérité toujours croissante, le hadjeb songeait déjà à fonder une dynastie, et ne trouvait plus hors de sa famille de sang assez *rouge*[2] pour se mêler au sien.

Nous décrirons d'après les Arabes le fastueux cé-

[1] La chronique arabe nous raconte, avec un grand sang-froid et sur le témoignage d'un pieux *alfaqui*, que, « au sommet d'une espèce de pavillon, ou coupole soutenue sur des colonnes, qu'il avait fait bâtir dans le jardin intérieur (*patio*) de la grande mosquée de Fez, il y avait divers talismans pareils à ceux que savaient faire les *anciens*. L'un représentait un rat, et jamais depuis lors un rat n'entra dans la mosquée sans y mourir sur-le-champ; l'autre était un scorpion, et jamais scorpion n'y pénétra depuis sans y mourir comme gelé par un froid subit; enfin, sur une colonne de métal jaune on voyait la figure d'un serpent, et une personne n'a vu de ce jour un serpent dans la mosquée. »

[2] Vieille superstition arabe, dont on retrouve encore la trace chez les Espagnols. Le sang *noir* est une allusion aux juifs.

rémonial de ces fêtes nuptiales (*walimas*), qui offrent un piquant tableau des usages de l'Espagne musulmane. Elles se célébrèrent dans les magnifiques jardins d'une villa, nommée *Alameria*, du nom de la tribu d'Almansour, et présent de noces d'Hischem à son impérieux hadjeb. Toute la noblesse de Cordoue assistait à cette cérémonie. La fiancée fut conduite en triomphe dans les rues de la ville, accompagnée de ses jeunes parentes, et suivie du khadi, des témoins, et des plus notables habitants de la cité. Les jeunes filles, par un simulacre puéril d'une pudeur qu'il fallait vaincre, gardèrent tout le jour la porte du pavillon de la fiancée, armées de bâtons d'ivoire garnis d'or. Le fiancé, à la tête d'un bataillon de jeunes gens, tenant à la main des épées dorées, livra au pavillon un siége en règle, et la place fut prise à la tombée de la nuit, malgré la courageuse défense de la garnison. Tous les jardins étaient illuminés de la façon la plus splendide, et une musique harmonieuse célébrait les louanges des deux époux. Les chants et les fêtes durèrent toute la nuit, et jusqu'à la fin du jour suivant. Almansour, voulant faire partager sa joie à toute la cité, répandit sur les pauvres de magnifiques aumônes; il fit distribuer à tous ses gardes des armes et des vêtements précieux; il maria, en leur donnant de riches dots, des orphelins de la mosquée, et, dans ses libéralités, il va sans dire qu'il n'oublia pas ses poëtes, qui durent faire pendant ces deux jours une dépense prodigieuse de métaphores et de flatteries [1].

Le hadjeb, qui daignait laisser à son maître la

[1] Ces curieux détails sont empruntés à Conde, p. 519.

somptueuse résidence d'Azzahrat, voulut s'en bâtir une qui fût digne de sa fortune. Il la choisit à peu de distance d'Azzahrat, pour ne pas perdre de vue son pupille, et jeta, sur les bords du Guadalquivir, les fondements d'un palais et d'une ville nouvelle qu'il nomma Azzahira. Deux ans après, le palais était achevé, et le hadjeb s'y établit avec sa famille. Là où était Almansour, là aussi devait se trouver le siége de l'empire : le trésor, les arsenaux, les magasins publics, furent bientôt transportés dans la ville nouvelle, qui supplanta Azzahrat, comme Azzahrat lui-même avait supplanté Cordoue. Bientôt, chacun des grands de la cour, jaloux de flatter le caprice du maître, voulut avoir son palais à côté du sien, et la ville naissante s'étendit tellement que ses faubourgs, alignés le long du Guadalquivir, finirent par aller rejoindre ceux de Cordoue.

Il est bien difficile, dans l'état actuel de dépopulation de cette ville, de retrouver les limites de la Cordoue arabe. Mais, d'après toutes les descriptions que nous en ont laissées les chroniques musulmanes, cette cité immense, flanquée de ses deux résidences royales, qui étaient elles-mêmes devenues des villes, devait approcher en étendue de l'ancienne Rome, dont elle partage aujourd'hui le déclin. Cordoue, resserrée le long du fleuve par les derniers gradins de la *Sierra Morena*, ne pouvait avoir la forme circulaire de Rome, et son diamètre depuis le fleuve jusqu'aux montagnes ne pouvait guère être de plus d'une lieue. Mais, dans l'autre sens, la capitale des Ommyades, avec ses dépendances, s'étendait certainement sur la rive droite du fleuve pendant un espace de six ou sept lieues. Les rives du Guadalqui-

vir, alors navigable, ne devaient offrir qu'une longue suite de palais et de maisons de campagne entourés d'épais massifs d'oliviers, d'orangers et de grenadiers. Qu'on se représente, dans le large bassin de ce fleuve, des milliers de villages pressés, comme un peuple de vassaux, autour de leur suzeraine; qu'on songe aux merveilles de fécondité produites par l'irrigation sous ce climat brûlant, et l'on pourra juger de ce qu'était l'Andalousie sous la domination des Arabes, et la comparer à ce qu'elle est aujourd'hui [1].

L'absence d'Abdelmelek devait être fatale à ses nouvelles conquêtes en Afrique. A peine se fut-il éloigné, que l'infatigable Balkin envahit de nouveau le Magreb, et s'empara de cette ville de Fez, si souvent condamnée à changer de maître. Mais Almansour envoya sur-le-champ une armée qui, après un sanglant assaut, reprit une partie de la ville (985). On se souvient que Fez était divisé en deux quartiers, qui formaient deux villes bien distinctes, celle des Andaloux et celle des Africains. Le chef fatimite Mohammed resta maître de cette dernière, et l'occupa jusqu'à l'année suivante, où il perdit la vie dans un assaut. Hischem fut alors proclamé dans toutes les mosquées de la capitale du Magreb.

Nous abrégeons le récit de toutes ces guerres obscures, où l'Espagne arabe dépensait ses forces sans gloire, mais non pas sans profit : car Almansour, avec l'œil perçant du génie, avait prévu de loin le danger qui le menaçait. A l'Afrique, comme à l'Es-

[1] La Cordoue moderne n'a certainement pas une lieue de longueur sur deux tiers de lieue de largeur, et encore cette enceinte est-elle beaucoup trop étendue pour sa population, qui ne monte guère qu'à 20 ou 30,000 âmes. Voyez Laborde, *Voyage pittoresque*.

pagne chrétienne, il fallait faire la guerre, et une guerre incessante, non pas tant pour la conquérir que pour n'être pas conquis par elle. Désespérant, au milieu de ces éternelles vicissitudes, d'établir, sur le terrain mouvant du Magreb, une domination stable, il changea de plan, et délégua son autorité à un Emir du pays, qui reconnut de nom Hischem pour suzerain, mais régna, en réalité, comme souverain indépendant. Cet Emir, nommé Zeiri ben Atia, qui dédaignait le nom de *wazyr* (lieutenant), comme trop humble pour lui, finit par entrer en révolte ouverte [1]. Après une guerre longue et opiniâtre, Abdelmelek, le fils du hadjeb, s'empara encore une fois de Fez, tant de fois perdue et reconquise (997), et quatre ans après, la mort de Zeiri assura, pour quelque temps du moins, le repos de l'Afrique.

En racontant les guerres d'Almansour contre les chrétiens, nous l'avons vu toujours victorieux quand il commandait en personne, toujours actif et vigilant quand il fallait réparer les fautes de ses généraux. On remarquera qu'il ne fit jamais à ses guerres d'Afrique l'honneur d'y assister en personne; non qu'il les jugeât sans importance; mais le danger était plus grave au nord qu'au midi, où un bras de mer, si étroit qu'il fût, gardait l'Espagne contre l'invasion africaine; la gloire d'ailleurs, et surtout la popularité, étaient bien plus assurées pour lui en combattant contre des infidèles que contre des coreligionnaires.

[1] L'histoire contemporaine prête ici à de singuliers rapprochements entre le vassal rebelle d'Almansour dans le Magreb et les petites souverainetés, plus ou moins indépendantes, que la France a laissées s'établir sous son patronage dans ses nouvelles possessions d'Afrique.

Au dedans, Almansour nous apparaît sous un jour moins brillant : sa gloire y est à chaque instant tachée de sang et de parjure ; tous les moyens lui sont bons pour s'emparer du pouvoir, tous lui sont bons pour le conserver. Ses vertus même semblent acquises, plutôt que nées avec lui ; son goût pour les lettres, ses pieuses fondations de mosquées et d'hospices, sa générosité, son affabilité, ne sont plus qu'un calcul, et la popularité qu'il rechercha toute sa vie, et qu'il sut conquérir et garder, ne suffit pas pour l'absoudre. Dans la guerre, où ses hautes qualités sont seules mises en jeu, il est grand d'une grandeur qui lui appartient en propre : là ses vertus sont bien à lui et ses vices s'effacent sous l'auréole qui le couronne. Mais dans l'administration intérieure de l'état, ce sont les vices, au contraire, qui sont en saillie, et les vertus dans l'ombre ; on le voudrait moins grand, pour le voir moins perfide et moins dur ; on aimerait à sentir un cœur d'homme battre quelquefois sous sa poitrine, et on lui pardonnerait volontiers, comme aux Ommyades, sa faiblesse pour une épouse ou pour une esclave bien-aimée. Les lettres, il est vrai, le reposent de la guerre, et la protection qu'il leur accorde jette une gloire de plus sur son règne ; mais il n'a pas pour elle l'ardent amour d'Alhakem. Homme de guerre, homme d'état avant tout, il n'y a plus de place dans son âme pour d'autres penchants, et la seule ambition la remplit tout entière.

On nous trouvera peut-être sévère envers cet homme illustre, le dernier et le plus grand de la dynastie qu'il clôt sans y appartenir. Mais, à côté de l'admiration, qui n'est ici que de la justice, l'histoire doit avoir aussi du blâme pour ces glorieux cou-

pables que le succès n'absout pas à ses yeux. De tous les crimes d'Almansour, le plus grave, sans contredit, c'est d'avoir avili son maître; mieux eût valu le détrôner, car il a avili la royauté avec lui; et, plus criminel qu'un usurpateur, il n'a, malgré tous ses triomphes, rien fondé que sa propre grandeur à la place de ce qu'il a détruit.

Avant de suivre Almansour sur ce champ de bataille de Calat Añozor où devaient finir par une défaite vingt-cinq ans de victoires, voyons où en était l'Espagne chrétienne qui, descendue au dernier degré d'abaissement, allait se relever tout d'un coup pour prendre du khalifat une si terrible revanche. Malgré la défaite et la mort du dernier comte de Castille, le généreux exemple donné par lui n'avait pas été perdu. La néçessité de l'union était devenue plus pressante que jamais, car c'est à peine si l'Espagne s'était trouvée réduite, même après la bataille du Guadalète, à un pareil état de honte et de misère. Les invasions arabes, poursuivies sans interruption pendant vingt ans, avaient tari pour de longues années toutes les sources de la prospérité du pays. Les vainqueurs avaient détruit tout ce qu'ils ne pouvaient emporter. Les chrétiens étaient obligés de livrer aux Arabes les défilés de leurs montagnes, pour acheter, à prix d'argent, le droit de cultiver leurs terres et de lever leurs récoltes [1].

Un immense désert formait, dans toute la largeur de la Péninsule, la frontière des deux états. Tout le

[1] « Tot incursibus et tot cædibus christianorum patrias devastavit ut cogerentur hostibus supplicare et impeditum transitum expedire, ut Almanzoris exercitus transiret, et etiam pro agricultura et semine pretium obtulerunt. » (Rod. Tolet., *Hist. Arabum.*)

bassin du Duero et la partie supérieure de celui de l'Èbre étaient abandonnés par leurs habitants. Le culte du Christ, dit le moine de Silo, avait presque complétement cessé en Espagne. Les populations gothiques, pressées entre les Pyrénées, ne devaient qu'à ce rempart de n'avoir pas été rejetées dans la Gaule, leur ancienne patrie, et forcées d'aller demander un asile à leurs frères de Septimanie.

Le royaume de Léon était réduit aux Asturies et au nord de la Galice; la Castille seule, bien que resserrée dans ses limites les plus étroites, touchait encore, au gré des Arabes, de trop près à Tolède, le boulevard de l'Islam, Tolède, la ville sainte, d'où les Goths étaient bannis depuis trois siècles, et où ils brûlaient de ramener leur Dieu et leur empire. Le royaume de Navarre partageait avec la Castille l'angle étroit formé par les Pyrénées et la *sierra* de San Millan, vers la source de l'Èbre; la Castille enfin descendait, vers le sud, tout au plus jusqu'à Atienza, qui domine le bassin supérieur du Tage, et le reste de l'Espagne était à Mahomet.

En descendant au tombeau, accablé de goutte et de revers, le malheureux roi Bermudo avait laissé sa capitale aux mains de l'ennemi, et son lambeau de royaume réduit presque à la même étendue qu'il avait du temps de Pelayo. Almansour, ne voulant pas laisser de repos aux chrétiens, ne se crut pas, sans doute, lié avec le fils par les traités qui l'unissaient au père : car en 1002, une des plus formidables armées que l'empire andaloux eût encore réunies s'avança le long du Duero, qu'elle remonta jusqu'à sa source. Mais les chrétiens, instruits à temps du danger qui les menaçait, se hâtèrent de rassembler

leurs forces, et oublièrent enfin dans une ligue sainte leurs éternelles dissensions. Le fils de Bermudo, Alonzo V, âgé de cinq ans, était monté sur le trône [1], sous la tutelle de sa mère et du comte de Galice, Menendo. Sancho *el Mayor* était alors roi de Navarre, et le comte Sancho Garcias gouvernait la Castille. Raymond, fils de Borel, et comte de Barcelone, ne paraît pas s'être associé à cette espèce de croisade: car le comté de Barcelone, uni par des alliances aux maisons souveraines du sud de la Gaule, avait sa destinée à part de celle de l'Espagne.

Les trois princes chrétiens [2], décidés à risquer sur un champ de bataille le dernier enjeu de la chrétienté, rencontrèrent les Arabes, en juin 1002, près d'un village de la Castille appelé en arabe *Calat-Añozor* (la hauteur des aigles). Ils avaient divisé leur armée en trois corps : le comte Menendo de Galice commandait les Léonais, les Asturiens et les Galiciens; le roi Sancho, les Navarrais; et le comte Sancho, les Castillans.

Les musulmans, peu habitués à voir en face d'eux une armée aussi nombreuse, montrèrent quelque hésitation; mais Almansour n'en parut pas moins

[1] Lucas de Tuy et Rodrigue de Tolède placent, je ne sais pourquoi, la bataille de Calat-Añozor sous le règne de Ramiro, et avancent ainsi de trois ans au moins la date de cette bataille, à laquelle ils font assister Ramiro.

[2] Suivant Aboubeker Alcodeo, *Vestis serica*, cité par Casiri, t. II, p. 50, les chrétiens avaient mis le siége devant Tolède, et Almansour, n'ayant pu réussir à le leur faire lever, ne trouva d'autre moyen pour faire diversion que de marcher sur la Castille : les Castillans alors furent obligés, pour venir défendre leurs foyers, de s'éloigner de Tolède. Mais le récit de Conde, sorte de version collective ou de résumé des historiens arabes, ne parle pas de cette circonstance, assez peu probable d'ailleurs. Tolède, dans tout le cours de ces longues guerres, ne fut pas assiégée une fois par les chrétiens, et était trop forte d'ailleurs pour être enlevée par un coup de main.

assuré de vaincre, et fit ses dispositions pour la bataille avec son sang-froid et sa prudence ordinaires. La nuit se passa sans sommeil pour les Arabes, qui attendaient l'aurore avec une inquiétude mêlée d'effroi. Quand elle vint à paraître, le hadjeb fit son oraison à haute voix, et chacun se rendit à son poste pour attendre le signal. Les chrétiens s'ébranlèrent les premiers, mais en bon ordre, et la terre trembla au loin sous les pas de leurs chevaux bardés de fer. A ce moment suprême, la pensée des deux peuples s'éleva à la fois vers le Dieu dont ils attendaient leur appui. Le chant des psaumes sacrés et les *ataquebiras* (invocations à Allah) retentirent en même temps sur les deux lignes, et se mêlèrent aux cris de guerre, au bruit des tambours et des clairons. Un nuage de poussière enveloppa bientôt les deux armées. Les chrétiens, au dire de leurs adversaires, combattaient « comme des loups affamés, » et Almansour, surpris autant qu'irrité de cette résistance inaccoutumée, donnait en vain aux siens l'exemple du courage. Lançant au plus épais de la mêlée son coursier, qui semblait « un léopard altéré de sang, » il enfonça plus d'une fois avec sa cavalerie andalouse les lignes ennemies. De chaque côté le courage était égal, et la victoire demeura indécise : d'épais nuages de poussière dérobèrent le soleil au regard des combattants bien avant l'heure de son coucher, et la nuit seule vint mettre un terme à cette lutte opiniâtre, sans qu'aucun des deux adversaires eût reculé d'un pas pendant cette longue et terrible journée.

La nuit venue, Almansour, retiré dans sa tente, appela auprès de lui les chefs de son armée : un bien petit nombre répondit à l'appel; le reste était mort

ou blessé. Alors seulement Almansour connut toute la grandeur de ses pertes, et se décida à la retraite. L'ordre fut donné aux troupes de repasser le Duero avant le lever du soleil, tout en maintenant leur ordre de bataille, au cas où l'ennemi viendrait les attaquer. Les chrétiens, se défiant de leur victoire, crurent, en voyant le mouvement des Arabes, que ceux-ci voulaient renouveler le combat, et ils se rangèrent en ligne, au lieu de les poursuivre, fatigués qu'ils étaient de leur longue lutte et des pertes énormes qu'ils avaient aussi éprouvées.

Almansour avait reçu plusieurs blessures; mais la plus cruelle de toutes était d'avoir été vaincu pour la première fois. Cette âme inflexible se sentait frappée à mort par sa défaite, et se souciait peu de survivre à cette gloire de vingt ans qu'un jour venait de ternir. D'autres pensées le préoccupaient encore: maître incontesté du plus bel empire que l'Islam eût jamais fondé, Almansour avait pu, mieux que personne, apprécier les germes de ruine qui couvaient sous sa prospérité apparente. Soit qu'un monarque énervé par les plaisirs conservât un semblant de couronne, qu'on dédaignerait de lui ôter; soit que la révolte et l'usurpation se disputassent les lambeaux de son héritage, Almansour savait bien que le khalifat allait périr tout entier avec lui : il avait donné l'exemple de l'usurpation, en s'arrêtant, il est vrai, au dernier pas qui restait à franchir; mais ce pas, d'autres le franchiraient, sans se laisser arrêter par un vain scrupule, et la race des Ommyades, dont il avait préparé le déclin, ne tarderait pas à le suivre au tombeau.

Au dehors, la perspective n'était pas moins mena-

çante : ces chrétiens, traqués dans leurs montagnes comme des bêtes fauves, en étaient sortis pour venir battre en rase campagne l'élite des armées musulmanes. La chance avait tourné enfin : la bannière du Christ, avant vingt ans peut-être, allait flotter dans Tolède et dans Cordoue. Almansour ne pouvait vivre pour voir un pareil jour. Dans son désespoir, il refusa de prendre aucune nourriture et de laisser panser ses blessures, que les angoisses de son âme et la fatigue du voyage ne tardèrent pas à envenimer. Porté dans une litière, il arriva à grand'peine jusqu'aux frontières de la Castille, près de Medina-Celi. Là, il trouva son fils Abdelmelek, qu'Hischem envoyait au-devant de lui, et mourut dans ses bras le 1er juillet 1002, à l'âge de soixante-trois ans.

Par un touchant usage, le hadjeb, dans toutes ses expéditions, faisait porter à sa suite une boîte où l'on déposait avec un soin religieux la poussière recueillie sur ses habits après chaque bataille. C'est dans cette glorieuse poussière qu'il voulut être enterré à Medina-Celi, afin que chaque parcelle de la terre qui le recouvrirait fût à la fois un emblème de gloire et de fragilité. On l'enveloppa dans un linceul qu'il portait aussi partout avec lui, linceul tissu des mains de ses propres filles, avec du lin qu'il avait recueilli sur son héritage paternel, « afin qu'il n'emportât de cette vie dans l'autre rien qui ne lui appartînt en propre. » Casiri a traduit son épitaphe; elle a du moins le mérite d'être courte : « Ici repose Almansour. Ses actions disent quel homme il fut. Jamais l'Espagne musulmane ne retrouvera un pareil champion. »

Rien ne prouve mieux la profonde impression

qu'un homme ou un événement ont laissé dans les esprits que les traditions et les fables populaires qui se chargent de le faire revivre. C'est ainsi qu'Almansour et Calat-Añozor eurent leurs légendes, que les historiens postérieurs ont accueillies avec la même crédulité pieuse. Nous lisons dans Lucas de Tuy que, « quand Almansour fut mort, on vit près de Cor« doue, sur les bords du Guadalquivir, un homme, « en guise de pasteur, qui allait menant grand deuil « et criant à haute voix, une fois en arabe, une fois « en castillan : *En Calat-Añozor, Almanzor perdio « el atambor* (à Calat-Añosor, Almansour a perdu « son tambour). Et quand ils voulurent aller à cet « homme et lui demander qui il était, et pourquoi il « pleurait, il disparut de devant leurs yeux pour « aller reparaître à un autre endroit, répétant les « mêmes paroles. Et nous croyons bien que cet « homme était le diable en personne, qui se tour« mentait et se désolait du grand échec qu'avaient « souffert les Maures. »

En apprenant la mort d'Almansour, le deuil de l'Espagne musulmane fut aussi grand que l'était sa perte. Ces regrets étaient mérités, car elle ne devait se ressentir qu'après lui du mal qu'il lui avait fait, et depuis vingt-cinq ans elle jouissait des inouïes prospérités dont il l'avait dotée. Jamais, en effet, pendant cette longue carrière de succès, un seul revers ne flétrit la gloire du conquérant; et même, en se condamnant à mourir après l'échec de Calat-Añozor, cette âme fière se punit de n'avoir pas vaincu plutôt que de l'avoir été. Aucun des souverains de Cordoue n'avait encore régné aussi paisiblement sur une aussi vaste étendue d'états, ni reculé si loin la

frontière de l'Islam. Les chrétiens, attaqués et battus chaque année sur toute la ligne de leurs frontières, étaient refoulés au pied des Pyrénées, et rejetés même, vers quelques points, sur leur versant septentrional. L'Afrique était pacifiée et tributaire, sinon soumise. Que manquait-il donc à cet empire, qui jamais encore n'avait atteint à ce degré d'étendue, de force et d'unité? Rien, sinon la foi en lui-même et le pressentiment de sa durée : car cette force, aussi bien que cette unité, étaient factices et temporaires; toutes deux étaient l'œuvre d'Almansour, et toutes deux devaient disparaître avec lui.

LIVRE VII.

CHAPITRE PREMIER.

LÉGISLATION DU KORAN.

Après avoir parcouru dans ses trois siècles de durée la brillante série des annales du khalifat, au moment où cet empire va se dissoudre, il convient de nous arrêter, pour embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de l'ordre social qu'il a fondé et qui va finir avec lui. Dans cette rapide analyse, la méthode que nous suivrons nous est tracée par le sujet lui-même. Notre point de départ nécessaire, c'est d'étudier à leur source même, c'est-à-dire dans le Koran, les bases de la législation musulmane. Or cette législation, grâce à l'immobilité qui la caractérise, étant restée la même pendant douze siècles, dans tous les pays soumis à la loi de l'Islam, nous serons amenés plus d'une fois à franchir les limites de la Péninsule pour comparer l'organisation légale du khalifat d'Orient, le premier en date, avec celle du khalifat d'Occident, son continuateur et son rival.

L'œuvre de Mahomet une fois analysée, au point de vue législatif seulement, et en laissant de côté les prescriptions religieuses, après avoir examiné les principaux titres de ce code, nous arriverons à la constitution même de l'empire andaloux, et de tout empire qui a pour base le Koran. Nous considérerons d'abord l'état, pris en lui-même et indépendamment du souverain dans lequel il se résume, avec ses impôts, son revenu, son commerce, son agriculture, sa population et ses armées. Passant ensuite à l'ordre politique, nous étudierons l'administration, c'est-à-dire le pouvoir souverain dont elle émane, et les pouvoirs subalternes auxquels il délègue son autorité.

Enfin, cette analyse ne serait pas complète si nous n'y joignions une sorte de statistique intellectuelle de la civilisation des Arabes, en suivant tour à tour, dans chacune des voies de l'intelligence, les pas qui ont été faits par eux. Sciences, lettres, poésie, beaux-arts, nous passerons successivement en revue chaque branche des facultés humaines, en tenant compte des efforts, sinon des résultats ; et si dans cette longue nomenclature de savants, de poëtes et d'historiens, nous ne trouvons pas un de ces noms qui restent debout à travers les siècles, nous saurons gré du moins aux Arabes du zèle pieux qui nous a conservé, dans le naufrage des sciences et des lettres, ce dépôt sacré qui ne s'est pas accru, mais qui du moins n'a pas péri dans leurs mains.

Au premier coup d'œil que nous jetons sur l'Orient, deux traits nous frappent dans toutes ces législations, qui portent entre elles un air de famille : le premier, c'est l'unité despotique qui y enveloppe l'homme tout entier, et l'omnipotence d'une loi qui règle tout, depuis la morale jusqu'à l'hygiène ; le second, c'est la prédominance du principe religieux, qui y sert de base à toute organisation politique et sociale. Ce sont là les traits communs à tous les codes de l'Orient, aux lois de Manou, à la Bible, aux lois de l'Égypte, au Zend-Avesta de Zoroastre, au Koran enfin, le dernier venu, et celui qui les résume tous.

Jetons les yeux, au contraire, sur l'Occident, et ces deux traits ne s'y retrouvent nulle part ; l'unité religieuse et l'unité politique y font également défaut : partout la variété, partout l'indépendance y domine, dans le domaine de la religion comme dans celui de la loi. Prenons les peuples germaniques au moment de leur grand déplacement, du nord au sud de l'Europe, vers le v[e] siècle ; et, si nous le comparons à la conquête arabe, qui, deux siècles plus tard, marche aussi vers l'Europe, mais en sens inverse, nous ne sommes frappés que des différences. Ici, point de chemin arrêté d'avance, point de plan raisonné d'invasion : ce sont des troupeaux de peuples et de bestiaux qui ont faim et qui cherchent la pâture ; ce sont des populations errantes qui n'ont pas de demeure fixe sur le globe et qui veulent aussi leur place au soleil. La politique, pour eux, se réduit à son terme le plus simple : ce n'est pas de conquérir qu'il s'agit, c'est d'exister. Leur religion, simple et grossière comme eux, tient peu de place dans leur vie, et a sur eux peu d'empire. Aussi la quittent-ils sans

regret, sur un signe de leur chef, pour le dieu du peuple vaincu, comme ils quittent, pour sa langue, leur jargon imparfait, et pour ses lois leurs grossières coutumes.

La législation chez eux n'est guère plus puissante que la religion, et la procédure n'est pas compliquée : le tribunal, c'est l'assemblée des hommes libres; la loi, ce sont des traditions; et le juge, c'est tout le monde! Tout pouvoir ici, à l'inverse de l'Orient, va de bas en haut, et la notion du droit prédomine partout, chez l'individu, sur celle du devoir. Enfin, pour achever le contraste, la femme, que la polygamie, chez la plupart des peuples asiatiques, prive de tous droits civils, a, dans la grande famille germaine, sa part d'influence; la coutume la traite mieux que la loi écrite, et la religion même lui attribue quelque chose de prophétique et de saint, que respecte le vulgaire.

Passons maintenant à la législation arabe. De quoi sommes-nous frappés avant tout? Du caractère tout religieux de cette législation, et de son inflexible unité. Ainsi, par ces deux grands traits, elle appartient à l'Orient, dont elle est la dernière expression et comme le résumé fidèle. Les conquêtes des Arabes sous Mahomet et après lui sont surtout religieuses. Le principe même de leur migration est le prosélytisme; la politique ne vient que plus tard, et en seconde ligne. Le plus souvent ils imposent aux peuples vaincus leur foi, comme une des conséquences nécessaires de la conquête; mais, alors même qu'ils tolèrent la religion vaincue et la laissent vivre en vassale à l'ombre de l'Islam, jamais ils ne lui empruntent même le plus insignifiant de ses rites. Se reposant,

pour propager leur loi, sur la terreur qu'elle inspire, ils attendent que les peuples viennent à eux, mais ils ne font pas un pas pour s'en rapprocher.

Chez les peuples civilisés de l'antiquité ainsi que chez les peuples modernes, la loi est un monde à part, où la religion n'intervient pas; distinctes de de leur nature, l'une défend, l'autre commande, et la limite entre le précepte et l'interdiction est si nettement tranchée, que le législateur se garde bien de les rapprocher l'un de l'autre. Chez les Arabes, au contraire, comme dans le reste de l'Orient, la loi ne se sépare pas du dogme : c'est un tout indivisible, un compacte édifice où toutes les pierres posent l'une sur l'autre, et que domine la religion, comme clef de voûte. Tous les pouvoirs sont réunis dans une seule main, celui d'ordonner comme celui de défendre; et Mahomet, grand-prêtre, souverain, législateur, juge et général d'armée, ne règne à tous ces titres que parce qu'il s'en arroge un autre, celui de délégué de Dieu.

Or, le vice principal de cette perpétuelle confusion de la religion et de la loi, c'est que l'une, immuable de sa nature, impose à l'autre la même immutabilité; c'est que la loi, qui devrait suivre les peuples dans leurs transformations, reste immobile pendant qu'ils marchent. Aussi, la législation de l'Islam, tout imparfaite qu'elle est, vit-elle encore quand sa civilisation est déjà morte. Cette immobilité même, qui fait sa durée, a frappé de mort toute organisation sociale qui reposait sur elle. Pas une syllabe du Koran n'a été changée depuis douze siècles; mais les khalifats de Bagdad, de Cordoue, de Caïrwan, de Fez, du Caire, et tous ces empires éphémères, éclos et

morts sous son ombre, ont disparu de la face du globe; et l'empire ottoman, le dernier qui végète encore sur le sol de l'Europe, ne se survit à lui-même que pour renier, à la veille de sa chute, ces vieilles croyances sur lesquelles il repose.

La loi musulmane, considérée soit comme loi civile, soit comme loi religieuse, repose sur deux bases : le texte du Koran, appelé *al scherah* (la loi), qui répond à la loi mosaïque, et la *sonna*, ou loi traditionnelle, qui répond au *mishna* des Hébreux. *Sonna*, au milieu d'une foule d'autres sens, signifie coutume, règle, institut. C'est comme une sorte de supplément au Koran, composé de tous les préceptes recueillis par tradition de la bouche même du Prophète, et qu'il a négligé d'écrire. Ce n'est que sous le khalifat d'Ali qu'ils ont été rassemblés en corps de doctrine, et une foule de commentaires ont été ensuite publiés sur ce commentaire même.

Les *sonnistes*, ou traditionnistes orthodoxes, se divisent en quatre sectes : celles d'Haneefah, Melek, Shafeï et Hannbal, quatre docteurs qui sont, en quelque sorte, les quatre colonnes de la foi. Haneefah, le plus illustre, était né à Corfou, dans l'an de l'hégire 80. De tous les commentateurs du Koran, c'est celui qui a fait la part la plus large à la raison humaine et à l'équité naturelle, et qui s'est le moins soumis à l'empire de la tradition. Les dernières années de sa vie se passèrent dans une prison, à Bagdad[1], où il aima mieux mourir que de céder aux instances du khalife Almansour, qui voulait le forcer à accepter les difficiles fonctions de khadi. D'innom-

[1] Haneefah compte au nombre de ses titres de gloire d'avoir lu le Koran sept mille fois pendant qu'il était en prison.

brables disciples ont suivi les traces de ces quatre pères de l'église musulmane, et entassé sur leurs travaux une masse énorme de commentaires, de plus en plus divergents à mesure qu'ils s'éloignent de la source où les maîtres ont puisé. La doctrine d'Haneefah, née dans l'Irak, règne aujourd'hui dans la Turquie, la Tartarie et l'Hindoustan; c'est la plus répandue des quatre. Celle de Melek, qui florissait à Médine, a dominé surtout dans l'Espagne musulmane et règne encore dans tout le Magreb. A l'inverse de celle d'Haneefah, elle écrase la raison de l'homme sous l'autorité de la tradition. La doctrine de Shafeï, surnommé *le Soleil du monde*, né en Syrie et mort en Égypte (A. H. 204), est maintenant répandue dans l'Arabie et dans l'Égypte, mais a cessé de l'être dans la Perse. Enfin, celle de Hannbal, le rival d'abord, puis le disciple et l'ami de Shafeï, est confinée dans quelques recoins obscurs de l'Arabie. Hannbal mourut à Bagdad (A. H. 241). 900 mille personnes suivirent son convoi, et 20 mille infidèles, le jour même de sa mort, embrassèrent la foi du Prophète.

Et cependant, sous le joug de cette loi absolue, qui n'admet que l'obéissance, mais jamais le doute ni l'examen, l'indépendance de la pensée humaine a su encore se faire jour, et les hérésies n'ont pas manqué, même sous l'empire du Koran. Nous ne parlerons pas en détail des hérétiques musulmans, beaucoup plus nombreux que les orthodoxes, ou *sonnistes*. Mentionnons seulement, pour mémoire, les noms des quatre grandes hérésies qui se sont séparées de la souche de l'Islam : 1° les *motazalites*, ou *séparatistes*, qui nient l'éternité des attributs de

Dieu, comme incompatible avec l'unité de l'existence divine, la prédestination, l'éternité des peines et celle du Koran; 2° les *séfats* (*sifati*, attributs de Dieu), défenseurs opiniâtres de ces attributs, comme faisant partie de l'essence divine; 3° les *kharéjites*, ou rebelles (*egredientes*), qui se séparèrent d'Ali après la bataille de Schiffen[1], et firent périr sous le poignard le gendre du Prophète; 4° les *schyites*, partisans fanatiques d'Ali, qu'ils révèrent au moins à l'égal du Prophète. Ce dernier schisme, qui rejette obstinément l'autorité de la *sonna*, règne surtout en Perse. De là la haine réciproque des Persans et des Turcs, ou des *schyites* et des *sonnistes*, qui, tous deux, ont beaucoup moins de répulsion pour un infidèle que pour un musulman de la secte opposée. Chacune de ces quatres sectes se subdivise en une foule de rameaux, plus éloignés encore de la souche-mère, dont ils se sont séparés.

Mais il fallait un guide au milieu de ce chaos de jurisprudence et de traditions contradictoires, qui laissent le champ trop large à l'interprétation du juge. La brièveté du texte sacré n'avait fait que multiplier les longs travaux des commentateurs. Parmi tous les livres qui ont été composés dans ce but, un des plus réguliers et des plus complets est, sans contredit, l'*Hedaya* (mot à mot *le guide*), composé par le sheik Bourhan Addin Ali, célèbre légiste, né dans l'Inde vers le XIIe siècle. C'est une sorte de *Digeste* de la loi musulmane, où l'on a essayé de ranger dans un ordre assez peu méthodique les confuses prescriptions législatives du Koran, en joignant au texte

[1] Voyez Mills, *Hist. du mahométisme*, ch. 2.

sacré les commentaires les plus approuvés. L'auteur incline en général vers la doctrine d'Haneefah, que son livre résume. Aussi l'*Hedaya* a-t-il surtout autorité dans l'Inde, où le gouvernement anglais l'a fait traduire pour l'usage de ses sujets musulmans.

Dans notre analyse de la législation arabe, après le Koran, l'Hedaya est le livre dont nous nous sommes le plus constamment servis [1]. Certes, pour toute autre loi que celle de Mahomet, un commentaire rédigé six cents ans après le texte, et traduit six autres siècles plus tard, serait suspect d'inexactitude; mais, grâce à la perpétuité qui caractérise la loi de l'Islam [2], douze siècles ont déjà passé sur elle sans altérer une seule de ses dispositions essentielles, et son despotisme même nous répond de son immutabilité; elle aurait plus changé si elle était moins obéie.

La loi musulmane, dans son ensemble, se divise en *ibadat* (adoration), ou loi spirituelle, et *maamilat*

[1] La doctrine d'Haneefah est la seule qui soit connue en Europe, par le précieux commentaire qu'en a fait l'Hedaya, et par le splendide ouvrage de Mouradjea d'Ohsson, intitulé : ***Tableau de l'empire ottoman*** et emprunté presque en entier à la ***Moulteka el Ehbour*** (le confluent des mœurs), résumé de la doctrine d'Haneefah qui sert encore de code à l'empire Turk. Quant à la doctrine de Melek, qui dominait dans l'Espagne arabe et règne encore en Barbarie, elle mériterait d'être étudiée par quelques-uns de nos orientalistes dans nos possessions d'Algérie, où elle est toujours en vigueur. A ce propos, je crois devoir aller ici au-devant du reproche qu'on pourrait me faire de m'être surtout appuyé, dans mon analyse de la législation du Koran, sur la doctrine d'Haneefah. D'abord celle de Melek n'est pas traduite, puis je me suis assuré, par les nombreuses citations qu'a faites l'Hedaya, que Melek ne diffère d'Haneefah que sur quelques détails et est d'accord sur toutes les généralités.

[2] Une autre preuve de l'immobilité de la loi musulmane, c'est la parfaite conformité de l'Hedaya, composé il y a près de six cents ans, avec le texte du Koran d'une part, et de l'autre avec la loi turque, dont M. Mouradjea d'Ohsson nous a fait une si précieuse analyse. Dans son ***Tableau de l'empire ottoman***, au titre ***Des esclaves***, par exemple, il n'y a pas un mot de changé ; seulement l'Hedaya est beaucoup plus complet.

(bonnes œuvres), ou loi temporelle. Nous n'avons pas à nous occuper ici de la première; quant à la loi temporelle, il serait difficile de suivre la méthode du Koran, car il en est absolument dénué, ses préceptes se trouvant épars dans cent chapitres, au milieu des longues effusions de la piété du Prophète. Dans ce confus amas de déclamations et de récits, de morale et de dogme, d'emprunts à la Bible et à l'Évangile, plutôt travestis que cités, les lois civiles ou criminelles sont rares et incomplètes. Pour essayer de leur donner, en les analysant, l'ordre qui leur manque, et que les classifications arbitraires de l'Hedaya n'ont pas su établir, nous diviserons notre analyse ainsi qu'il suit :

1° Lois qui concernent les personnes : le mariage, le divorce, la paternité, les esclaves.

2° Lois qui concernent les choses : les contrats, les testaments, les héritages.

3° Lois pénales : vol, meurtre, adultère, etc., amendes, supplices, et enfin le système judiciaire.

Nous ne prétendons pas comprendre dans ces trois catégories tous les titres qui peuvent faire partie d'un code; mais nous croirons avoir donné une idée complète d'un ordre social que nous aurons ainsi passé en revue, et où nous aurons suivi l'homme dans les actes les plus importants de sa vie.

Mariage. — Concubinage.

Le plus grave reproche que l'on puisse adresser à la législation du Koran, ce n'est pas d'autoriser la polygamie, mais de tolérer à côté d'elle le concubi-

nage régulier, comme une sorte de libertinage légal, destiné à adoucir la contrainte, déjà fort peu sévère, du mariage musulman. Sans doute, il faut faire la part du climat, qui, sous un ciel et avec des passions de feu, commande peut-être cette indulgence de la loi, également propre à d'autres législations qui n'ont pas toujours le climat pour excuse. Ainsi, dans les *fueros* municipaux de l'Espagne et dans les *partidas*, nous retrouverons la concubine attitrée (*barragana*), celle qui mange *le pain et le sel* de l'homme, et même la concubine du prêtre, reconnue par la loi, moins sévère que la loi gothique. Ainsi, en remontant plus haut, nous retrouvons à Rome, sous l'empire, le *conjugium inæquale*, qui a quelque chose de la légalité, sinon de la sainteté du mariage. Ainsi, dans la loi juive[1], plus ancienne encore, le mot de concubine est synonyme de celui d'épouse, et cette sorte de liaison est regardée comme un mariage du second ordre.

Mais dans toutes ces législations, le concubinage n'est accepté par la loi que pour remplacer le mariage, et jamais pour constituer à côté de lui, comme dans le code musulman, une sorte de mariage supplémentaire, moins saint, moins régulier, mais aussi légal. Peut-être le législateur arabe, convaincu d'avance de l'impuissance de sa loi si elle ordonnait de borner ses désirs, même à quatre épouses légitimes, a-t-il voulu rendre le mariage plus saint en établissant à côté de lui cette sorte de mariage inférieur, qui relève encore sa supériorité.

Du moins, les termes de la loi semblent-ils prouver qu'elle envisage cette faculté, au moment même

[1] Voyez Salvador, II, 374.

où elle l'accorde, comme une concession aux faiblesses de la chair. « Épousez, dit le Koran (chap. IV), « celles qui vous agréeront, ou deux, ou trois, ou « quatre; si vous craignez de ne pouvoir les entre- « tenir également, n'en épousez qu'une, ou les es- « claves que vous aurez acquises : cela est plus à « propos, afin que vous n'offensiez pas Dieu... Celui « qui ne pourra pas épouser des femmes de libre « condition épousera celles de ses esclaves qui lui « agréeront... Le mariage avec des esclaves est pour « ceux qui craignent la débauche; mais si vous vous « abstenez de les épouser, vous ne ferez pas mal. »

La législation hébraïque offre avec celle des Arabes de si frappants rapports, qu'on ne peut étudier l'une sans être amené à la comparer avec l'autre. Ainsi, chez les Hébreux, où la polygamie et le concubinage sont également tolérés plutôt que permis [1], l'idéal du législateur semble résider plutôt dans le mariage avec une seule femme que dans toutes ces unions plus ou moins illicites; c'est là du moins ce qui résulte de l'ensemble des livres saints, quoique cette pensée n'y soit pas clairement exprimée; c'est là ce qu'atteste le magnifique portrait que trace Salomon lui-même, ce roi aux sept cents épouses et aux trois cents concubines, de la *femme forte*, de la femme selon le cœur de Dieu, et qui appelle la bénédiction du Ciel sur la maison de son mari [1].

[1] Suivant Mills, p. 362, « la polygamie cessa chez les Juifs après la captivité de Babylone, et elle n'était même pas très-commune chez eux dans des temps plus anciens. » Nous voyons cependant les patriarches en donner l'exemple : Abraham avait trois femmes, Jacob quatre, et Salomon sept cents. On remarquera ce chiffre de quatre, fixé par les rabbins juifs comme par Mahomet pour limite à la polygamie.

[1] Je ne puis résister au plaisir d'en citer ici quelques-uns des traits les plus saillants. « Qui peut trouver une femme vertueuse? car elle a plus de

Si l'on recherche l'origine de la polygamie, plus fréquente et plus acceptée par la loi dans les pays chauds, mais qui existe partout sous d'autres noms et en dépit des lois, on en trouvera la source dans l'inégalité que la nature a mise entre les deux sexes. Les bornes de l'âge où l'on ressent les passions et de celui où on les inspire sont beaucoup plus limitées pour la femme que pour l'homme. Dans les pays chauds surtout, où l'homme les ressent plus longtemps, et où la femme cesse plus tôt de les inspirer, la polygamie a dû naître de cette disproportion entre les deux sexes. Le Koran a sanctionné un fait, mais ne l'a pas créé; seulement, au lieu de rétablir la proportion voulue par la nature, il l'a faussée à son tour, bien qu'en sens inverse, et a fait plus de mal qu'il n'en avait guéri.

Le concubinage, dans des climats moins brûlants, s'il déprave les mœurs, n'altère pas du moins la sainteté de la famille; mais le concubinage légal, tel que l'ont consacré la plupart des législations de l'Orient [1],

prix que les rubis. Le cœur de son mari se repose en sûreté sur elle... Elle va chercher la laine et le lin, et fait volontiers œuvre de ses mains; elle est comme le vaisseau marchand, elle rapporte sa nourriture de bien loin; elle se lève pendant qu'il est nuit encore, et donne sa part du repas à chacune des servantes; elle ceint ses reins de force et fortifie ses bras, et sa lampe ne s'éteint pas pendant toute la nuit; elle étend la main vers le pauvre et elle a soin du nécessiteux; et elle n'a pas peur de la neige pour ses serviteurs, car chacun d'eux est bien vêtu de laine rouge. La force et l'honneur sont ses vêtements, et elle ouvre la bouche avec sagesse, et la douceur est sur ses lèvres; et elle a soin de son ménage et ne mange pas le pain de l'oisiveté. Ses enfants se lèvent, et lui disent : « Sois bénie », et son mari aussi, et il la loue. La faveur est trompeuse, et la beauté est vaine; mais la femme qui craint Dieu sera louée devant les portes de la ville. »

Je demande si un seul de ces traits peut s'appliquer à la femme telle que la fait la polygamie.

[1] Bien que quelques passages contradictoires des lois de Manou (voyez liv. VII, strophe 78, et liv. VIII, strophe 204) puissent faire supposer que

détruit à la fois l'amour conjugal et la paternité, et condamne le sexe le plus faible à la captivité et à l'esclavage. La morale du reste est loin d'y gagner, car c'est une remarque déjà ancienne que le vice contre nature est beaucoup plus fréquent dans les pays où existe la polygamie. Sans aller même jusqu'à cet odieux excès, que toutes les législations ont si justement puni, les recherches de la débauche naissent bientôt des désirs rassasiés, et les harems ont engendré plus de désordres que le célibat lui-même.

Les formes du mariage musulman sont extrêmement simples. Et, d'abord, il n'existe point de fiançailles, le mariage n'étant pas un acte assez important dans la vie d'un Musulman pour qu'il s'y prenne à deux fois afin de le consacrer : il résulte de la déclaration mutuelle en présence de deux témoins. Ainsi, dans cette loi, si profondément religieuse, la consécration du lien nuptial est une cérémonie purement civile. Une parfaite égalité doit régner entre les deux conjoints, quant au rang de leur tribu, quant à la religion, à la liberté, à la réputation, et même à la fortune, en ce sens que le mari doit être assez riche pour payer à la femme un douaire suffisant pour la maintenir dans la condition où elle est née [1]. Ce douaire appartient en propre à la

la polygamie est autorisée par ce code, la sainteté du mariage indien, où le mari et sa femme sont constitués en sacrificateurs du culte domestique, repousse bien loin cette idée. Là où la polygamie existe, le mariage ne peut être une chose sainte.

Le *Zend-Avesta* de Zoroastre, inspiré évidemment par le code de Manou, proscrit aussi la polygamie, admise par presque tous les autres codes orientaux anciens ou modernes.

[1] Suivant Mouradjea, cette égalité de fortune n'est qu'une fiction; il suffit que le mari puisse offrir à la femme quelques dons de peu de valeur et lui fournir les aliments. (Voyez *Code civil musulman*, titre *Du mariage.*)

femme, et ne peut être saisi par les créanciers de son mari, ou aliéné à la mort de celui-ci (Hedaya, l. II). Les femmes légitimes ont seules droit à un douaire, que la loi refuse aux concubines; mais le Koran n'attribue aux premières aucun privilége, et, par une disposition toute favorable aux secondes, les enfants de ces deux classes de femmes sont complétement égaux en droits.

Deux enfants, pendant leur minorité, peuvent être mariés par leurs parents du côté paternel; mais ils doivent valider le mariage par leur consentement en arrivant à l'âge de majorité, sauf le cas où il aurait été contracté par leurs père et grands-pères, auquel cas, il est indissoluble (Hedaya, l. II, c. 2). Une jeune fille majeure peut se marier sans le consentement de ses tuteurs, qui sont, pour les enfants des deux sexes, le père ou le grand-père paternel, ou celui qu'ils ont désigné, et, à défaut, le juge.

Quant aux degrés de parenté qui mettent obstacle au mariage, les prohibitions sont nombreuses dans la loi musulmane comme dans la loi juive [1], et s'appliquent également aux vrais croyants et aux infidèles. « N'épousez pas, dit Mahomet (soura IV), « les femmes de vos pères : ce qui est passé était « abomination et inceste; vos mères vous sont dé- « fendues, ainsi que vos filles, vos sœurs, vos tantes, « vos nièces, vos nourrices et vos sœurs de lait,

[1] Chez les Romains, le privilége d'embrasser une femme, qui n'était accordé qu'à ses plus proches relations, forma d'abord la limite distinctive pour les mariages prohibés; parmi les Arabes, le voile, dont on était dispensé de se couvrir en présence de quelques-uns de ses plus proches parents, répondait au même usage.

« les mères de vos femmes, et les filles que vos
« femmes ont eues d'un autre mari, et les femmes de
« vos enfants, et les deux sœurs. »

Certes, la loi n'a pas besoin de justifier la prohibition qu'elle prononce contre toute union entre les ascendants directs, père et fille, mère et fils. La loi, avant d'être écrite dans le Koran, l'était dans tous les cœurs. Mais les autres interdictions, bien qu'elles ne soient pas dictées, comme celle-ci, par une répulsion innée, n'en sont pas moins justifiées par une sage vigilance sur les intérêts de la morale publique. Il y a dans les liens qui unissent le neveu à la tante, et la nièce à l'oncle [1], quelque chose de filial, qui repousse l'idée d'un lien plus charnel. Si le frère peut épouser sa sœur, et abuser ainsi de l'intimité nécessaire qui règne entre eux sous le toit paternel, il n'y a plus de garantie possible pour la pureté du mariage, plus de certitude que la jeune fille arrivera sans tache sous le toit d'un époux [2]. Enfin, le scrupule de la loi qui défend à tout Musulman d'épouser sa nourrice et sa sœur de lait, et qui interdit même le mariage à deux enfants nourris au même sein, quelque exagéré qu'on puisse le trouver, annonce dans le législateur un sentiment délicat des plus vrais instincts de la nature. Il y a quelque chose de si pur dans l'idée de la paternité, que tout ce qui la rap-

[1] La loi de Moïse permet le mariage de l'oncle avec la nièce, sans doute parce que, dit Salvador (p. 314), « la qualité d'oncle n'offre pas de con« traste avec la qualité d'époux. » La différence des âges implique l'idée de protection; mais, il faut le dire, elle réveille en même temps celle de paternité.

[2] Sans parler des prohibitions morales, la nécessité de croiser les races, et de ne pas concentrer tous les biens dans une même famille, s'oppose encore au mariage entre frère et sœur.

pelle exclut par cela même l'idée d'une union plus sensuelle [1].

L'homme libre peut épouser quatre femmes; l'esclave même peut en épouser deux, car la loi, indulgente envers lui, ne lui envie pas dans sa misère les légitimes consolations qu'il peut trouver dans le lien conjugal. Si un homme est déjà marié avec une femme libre, il ne peut épouser une esclave. Les enfants suivent la religion de leurs parents, parmi les croyants comme parmi les tributaires infidèles (*Dzimmées*); mais si l'un de ces derniers se convertit à l'Islam, le juge peut séparer les deux époux si l'autre refuse de se convertir (Hed. II, 5); si un seul des deux époux est Musulman, les enfants sont Musulmans comme lui.

Chez les sectateurs du Koran, comme chez les Juifs et les Germains, c'est le mari qui constitue la dot, usage peut-être plus conforme à la nature que celui des peuples modernes, où la dot fournie par la femme est un appât aux calculs du lucre, qui ne devraient pas intervenir dans le plus saint de tous les contrats. Toutefois, nous ne parlons ici que de la dot fournie à la femme, et non de l'achat de la femme à ses parents (*coemptio*), ignoble trafic qui avait et a encore lieu chez plusieurs peuples moins civilisés [2].

[1] On trouve dans la loi musulmane, si sensuelle en apparence, des traits d'une singulière délicatesse. Ainsi, si une fois une femme a excité les désirs d'un Musulman, si des privautés plus ou moins complètes ont existé entre elle et lui, toutes les parentes de cette femme aux degrés prohibés ne peuvent plus être épousées par lui. Il y a plus, si un Musulman s'est oublié jusqu'à jeter un regard sensuel ou se livrer à quelque attouchement coupable sur une parente de sa femme, ou même de sa concubine esclave, il doit répudier sur-le-champ sa femme ou sa concubine : telle est la loi; mais il est bon d'ajouter qu'elle est rarement obéie. (Voyez Mouradjea d'Ohsson *Code civil*, titre *Du mariage*, et l'Hedaya, l. II, c. 1.)

[2] Le *Kissm*, ou partage, est un des plus curieux chapitres de la loi mu-

Du divorce.

Il est peu de questions qui aient servi de texte à autant de débats contradictoires que le divorce, et qui restent encore, après tant de discussions, aussi sujettes à controverse. De ce qu'on le rencontre chez la plupart des peuples primitifs [1], où le mariage n'a guère de but plus relevé que celui de la propagation de l'espèce, on en a conclu, à tort selon nous, qu'il était dans la loi de nature. Quant aux peuples plus civilisés qui l'ont admis, n'oublions pas que le lien conjugal n'a jamais eu aux yeux des législateurs antiques l'importance et la sainteté qu'il a dans nos sociétés modernes. Grâce à la polygamie dans l'Orient et à l'esclavage dans l'Occident, grâce au relâchement des mœurs ou à leur barbarie, cette union de deux êtres, associés ensemble pour traverser la vie, n'a pas été comprise du monde ancien dans toute sa sévérité; et le législateur, plus préoccupé des intérêts de la liberté que de ceux de la morale, en sanctionnant le mariage, y a presque toujours joint le divorce, comme son correctif nécessaire.

sulmane. (Voyez Hedaya, II, 6.) Il traite des devoirs des maris envers leurs diverses femmes, et du partage égal qu'ils doivent faire entre elles, sinon de leur affection, dont la loi ne peut disposer, au moins de la preuve matérielle de cette affection. Cette singulière prévision de la loi est un frein nécessaire aux abus de la polygamie sous un climat brûlant.

[1] Dans l'Inde, la femme stérile doit être remplacée la huitième année; celle dont les enfants sont tous morts, la dixième; celle qui ne met au monde que des filles, la onzième; celle qui parle avec aigreur, sur-le-champ. (Lois de Manou, p. 328, § 81. Évidemment ici la loi n'est faite que dans l'intérêt du mari, et cependant la loi indienne est celle de tout l'Orient qui traite les femmes avec le plus de douceur. « Ne frappez pas une « femme, dit le code hindou, eût-elle fait cent fautes; pas même avec une « fleur. » *Hindu Digest.*, p. 296, § 299.)

Au christianisme était réservé l'honneur de réhabiliter le mariage, comme il avait réhabilité la femme, condamnée par les mœurs aussi bien que par les lois à une infériorité perpétuelle. Seul entre toutes les religions, le catholicisme, fidèle sur ce point aux vraies traditions de l'Évangile, a prononcé l'indissolubilité du lien conjugal; seul il a compris que cette union, formée la plupart du temps par le caprice, ou par l'intérêt, ne deviendrait sérieuse que du jour où elle serait éternelle. Il a voulu qu'on y réfléchît plus mûrement avant de serrer un nœud, consacré à la fois par la religion et par la loi, et que la mort seule aurait le pouvoir de dissoudre. Les lois humaines, pactisant avec nos infirmités, avec nos misères, ont pu permettre la séparation; mais la loi divine, justement inflexible, a toujours proscrit le divorce; et c'est un fait digne de remarque, qu'en dépit de tant d'exemples contraires, la législation qui nous régit ait enfin passé du côté de l'Évangile, et repousse avec le divorce toute concession à la faiblesse humaine.

On vient de voir que de tous les législateurs, Mahomet est peut-être celui qui a traité le plus légèrement le mariage. Est-il besoin d'ajouter que le divorce doit marcher nécessairement à la suite d'une union aussi précaire et que le caprice peut dissoudre l'union que le caprice a formée? Seulement, la loi ordonne au mari de laisser à la femme qu'il répudie la dot qu'il lui a donnée; mais, en agissant ainsi, la loi n'appelle à son secours que l'intérêt, et ce n'est pas un auxiliaire assez noble; il fallait aussi y appeler la morale [1].

[1] Le code mosaïque, plus délicat sur ce point que le code musulman, défend à la femme répudiée de revenir, après la dissolution de son second

Le divorce a lieu par consentement mutuel des deux époux; mais il faut d'ordinaire, en ce cas, que la femme achète ce consentement par un sacrifice pécuniaire, quand c'est elle qui désire le divorce, et la somme ne doit jamais dépasser celle du douaire. La femme ne peut réclamer le divorce de droit et *gratis* qu'en cas d'apostasie ou d'impuissance du mari, et l'impuissance n'est reconnue qu'après un an d'épreuve. Mais l'époux ne peut faire annuler le mariage pour aucun défaut corporel de la femme. Après la mort du mari, la femme doit porter le deuil, et s'abstenir de parfums et de parures pendant trois mois; elle peut ensuite se remarier. Il n'y a jamais eu d'exceptions sur ce point que pour les veuves du Prophète et celles des khalifes.

Par une singulière fiction de la loi, qui suppose le temps de la grossesse variable de six mois à deux ans (quelques docteurs l'étendent même jusqu'à quatre ans), les enfants nés après six mois de mariage, ou dans les deux années qui suivent le divorce ou le veuvage, sont imputés au mari divorcé ou mort, et par conséquent légitimes. Cette prescription de la loi est, comme on le voit, toute favorable aux femmes.

La répudiation, qu'il faut distinguer du divorce, est un privilége spécial réservé aux hommes par le Koran. Elle s'opère par trois déclarations successives du mari, qui doivent être séparées par un intervalle

mariage, sous le toit de l'homme qui l'a quittée. (Deutér., XXIV, 3, 4.) La femme juive ne jouit pas non plus directement du droit de réclamer le divorce, que la femme musulmane possède dans certains cas; mais elle peut, après des torts graves du mari, réclamer l'intervention des anciens, qui peuvent la déclarer répudiée, et par conséquent libre. (Salvador, 331.)

d'un mois. Le législateur a voulu laisser ce délai salutaire de l'*eddit*, ou temps d'épreuve, aux regrets qui suivent une détermination trop hâtive; le divorce n'est accompli qu'après la troisième déclaration. Mais, comme si cette restriction n'était pas encore assez forte, la loi en impose une bien plus grave, en ordonnant que la femme répudiée ne puisse rentrer sous le toit conjugal qu'avant d'avoir passé dans les bras d'un autre époux, et d'avoir été répudiée par lui.

En résumé, si l'on cherche à se rendre compte de ce qu'est la femme dans le mariage musulman, on est frappé du rôle d'infériorité qui lui est assigné. Le Koran a beau recommander à l'époux de traiter ses femmes avec politesse, et de les « *répudier avec civilité,* » on sent que cette politesse a quelque chose de dérisoire, et cache mal la dureté du joug conjugal. Ce n'est plus ici l'unité solennelle du mariage indien, où la femme, associée au culte des ancêtres et des dieux de la famille, partage avec son mari ce sacerdoce domestique, si saint aux yeux du législateur. Ce n'est pas non plus l'épouse romaine, initiée par le mariage sacré (*confarreatio*) au culte des mânes (*sacra gentium*), que l'Orient, par les Etrusques, semble avoir légué à Rome. L'épouse musulmane ne serait guère qu'une esclave si les concubines du mari n'étaient pas à côté d'elle pour marquer, dans la servitude, un échelon plus bas encore; et, même avec les droits que la loi lui assigne et les priviléges que les mœurs autorisent, l'épouse, selon le Koran, est encore bien loin de la dignité d'une femme libre et de la sainteté d'une épouse légitime.

De la puissance paternelle. — Droit d'aînesse.

Chez tous les peuples où l'instinct de la famille est puissamment développé, les droits de la paternité occupent une grande place dans la loi. On peut voir, dans les lois de Manou et des Chinois, quel soin scrupuleux prend le législateur de ne pas laisser interrompre cette filiation sainte, où chaque génération qui se succède hérite de pieux devoirs envers les mânes de ses ancêtres [1]. Or, là où existe à un si haut point la religion de la famille, le père vivant ne doit pas être moins honoré que l'aïeul au tombeau. La puissance paternelle est née sous la tente, au milieu de ces familles patriarcales de l'Orient, où le père commandait en roi plus encore qu'en père, dans toute la rude majesté de cette royauté domestique dont la Genèse a conservé les fastes. D'ailleurs, chez ces races primitives, encore à l'aise sur le globe, le désir d'accroître la population, but sans cesse présent à la pensée du législateur, encourage avec la polygamie le développement de l'autorité paternelle,

[1] Celui qui n'a pas d'enfant mâle peut charger sa fille de lui élever un fils. (*Digest of Hindu law*, III, 190.) Le frère est chargé par la loi d'assurer la postérité de son frère impuissant. (Voyez, à ce sujet, des détails curieux, *Digest*, II, 468.) « Lorsque deux frères demeurent ensemble, dit la loi de Moïse, et que l'un d'eux meurt sans enfants, la femme du mort n'en épousera point un autre; mais le frère de son mari l'épousera, et suscitera des enfants à son frère....; et il donnera le nom de son frère à l'aîné des fils qu'il aura d'elle, afin que le nom de son frère ne se perde pas dans Israël. » (*Deutér.*, XXV, 5-7.) « Comme l'eau qui tombe du vase fait croître le figuier indien, de même le père, le grand-père, l'aïeul, cultivent un fils dès sa naissance, lui donnant miel, légume, viande et laitage, en se disant: il nous donnera chaque année le sacrifice funèbre. » *Digest of Hindu law* III, 158.)

sa conséquence nécessaire. Le père, au milieu de son troupeau de fils, de serviteurs et d'eslaves, n'a pas besoin d'en être aimé, il lui suffit d'en être obéi.

Chez les Hébreux, avant Moïse, le père exerçait sur ses enfants un pouvoir absolu. Dans Rome naissante, terre classique de la puissance paternelle, le père avait, comme on le sait, le droit de frapper son fils, même marié, et de disposer de sa liberté et de sa vie. Moïse n'accorda pas aux pères ce droit odieux, dont le progrès de la civilisation suspendit l'exercice à Rome, en attendant que le christianisme l'abolît. Enfin Mahomet, qui sur tant de points n'a fait qu'imiter le législateur hébreu, a également restreint la puissance paternelle, sans doute plus étendue chez les anciens Arabes.

A quoi se réduisent les droits que le Koran reconnaît au père sur ses enfants? A exiger d'eux respect et obéissance, à marier ses enfants mineurs et à engager leurs biens; mais ni leur vie, ni leur liberté, n'appartiennent au père de famille. Le fils n'est pas une *chose*, comme dans la loi romaine; il est une *personne*, qui s'appartient à elle-même. D'ailleurs, l'âge précoce auquel est fixée la majorité [1], dix-huit ans pour les mâles, dix-sept pour les filles, les affranchit de bonne heure de l'autorité paternelle.

Quant au droit d'aînesse, on a peine à comprendre d'abord comment ce droit, si sacré chez les Hébreux [2] qu'à la mort du fils aîné, le second fils n'hérite pas

[1] Suivant Mouradjea d'Ohsson, cette majorité est fixée aujourd'hui, chez les Musulmans, à quinze ans pour les deux sexes.

[2] Le droit d'aînesse, consacré par le code de Manou (IX, 104), y naît de l'espèce de sanction religieuse que la naissance d'un premier fils donne au mariage en assurant au père, après la mort, un culte pour ses mânes. Aussi, en cas de partage, l'aîné, *s'il est vertueux*, a le double.

de son titre, n'existe pas chez les Arabes, frères des Hébreux par l'origine et par les mœurs. Mais si l'on réfléchit à la différence d'organisation politique des deux peuples, à l'instabilité de la propriété sous le joug d'un maître absolu, on comprend que celui-ci n'ait pas voulu laisser subsister à côté de lui la royauté patriarcale que le père chez les Hébreux transmet à son fils aîné, et qu'un pouvoir ici ait été jaloux de l'autre. La puissance paternelle elle-même, qui tient tant de place dans le monde ancien, est loin d'en occuper autant dans les mœurs arabes que dans les mœurs hébraïques : le khalife dans cette vie et Dieu dans l'autre, voilà ce qui remplace la famille dans le monde musulman.

Esclaves [1].

Dans l'enfance de toutes les sociétés, nous retrouvons l'esclavage, comme nous y retrouvons la vie pastorale et la guerre, deux états de choses dont il est la conséquence nécessaire. Le captif que la guerre

[1] Je m'empresse de publier ici mes obligations, pour ce titre de l'esclavage, à un excellent petit livre, trop peu connu et sur lequel je serais heureux d'appeler l'attention publique. L'*Essai sur la constitution de l'esclavage en Occident et dans l'antiquité*, par M. de Saint-Paul (Montpellier, 1834), n'est que le prélude d'un grand ouvrage malheureusement interrompu par la mort de l'auteur. A des études profondes sur cette partie si intéressante du droit social de l'antiquité on trouvera jointes des idées neuves et hardies; on approuvera surtout cette haute impartialité qui, avant de conclure, a besoin de retourner une idée sous toutes ses faces, et qui, à côté des horreurs de l'esclavage antique, ose nous dire aussi ses bienfaits. Dans le grand procès de l'esclavage des noirs, pendant aujourd'hui devant notre siècle, et qui, grâce au ciel, n'est pas loin d'être gagné, le livre de M. de Saint-Paul est une des pièces indispensables pour étudier la cause que défendent tous les amis de l'humanité.

a livré vaincu au pouvoir d'un maître, a réellement cessé d'être un homme, *capite diminutus est*, suivant l'énergique fiction de la loi romaine. Privé de droits, il n'a plus que des devoirs; et, si l'on a daigné épargner sa vie, il faut qu'il la rachète constamment par le travail de ses mains et par le profit qu'il rapporte à son maître. L'esclavage, en ce sens, est donc un progrès sur le meurtre; c'est un mal, mais un mal moindre que celui qu'il a remplacé.

Or, la vie pastorale offre à cette population captive des travaux appropriés à sa dépendance, et qui sont, par leur dureté même, comme un éternel châtiment de la dégradation qu'elle a subie. Bientôt, pareille à ces races d'animaux domestiques, qui, pour se multiplier, n'ont pas besoin de la liberté, elle engendre et croît dans la servitude; comme le troupeau dont elle prend soin, elle est pour ses maîtres une richesse active, un produit vivant qui s'accroît tous les jours, et dont le fonds s'augmente avec le revenu. La guerre même n'a plus besoin de l'alimenter : l'élève des esclaves, comme celle du bétail, devient non-seulement une richesse, mais un commerce; à côté des esclaves nés dans la maison du maître, la Bible, ce rudiment d'une société naissante, nous montre déjà les esclaves achetés à prix d'argent. Mais dans ces mœurs primitives, où le lien de la famille est tout-puissant encore, l'esclave fait lui-même partie de cette famille, prend part à son bien-être, et en est traité avec plus de douceur. Moins nombreux, les esclaves sont aussi moins redoutés; on n'a pas à les punir de la peur qu'ils inspirent.

Les lois des Hébreux, quelquefois si dures, ne sont pas sans pitié pour l'esclave, car Moïse se sou-

venait de la terre d'Égypte [1]. La loi indienne défend, sous peine d'amende, d'abandonner sur la route l'esclave fatigué ou malade, et de vendre une esclave soumise quand on n'y est pas contraint par la nécessité [2]. Dans Rome républicaine, la femme du dur Caton ne dédaigne pas de nourrir les enfants de ses esclaves du lait de ses mamelles [3]. Chez les Germains primitifs, vous distinguez à peine le maître de l'esclave; le vêtement, la nourriture, sont les mêmes. « Frapper un esclave, nous dit Tacite, ou le charger « de chaînes, est chose rare; quand on les tue, ce « n'est pas par un châtiment infligé de sang-froid, « mais par un emportement de colère. »

Que l'esclavage soit sans pitié chez ces hordes sauvages, nous n'avons pas à nous en étonner; mais disons-le à la honte de la civilisation païenne, le sort de la race servile est cent fois plus dur à Sparte, à Carthage, à Rome sous l'empire, et chez les peuples les plus policés de l'antiquité, que chez les Saxons ou les Gètes. Athènes seule se fait reprocher par les sages du monde ancien la douceur de ses lois envers les esclaves; mais Rome et la Grèce luttent de rigueur

[1] Lorsque votre *frère* ou votre *sœur*, Hébreu de naissance, vous aura été vendu et vous aura servi six ans, vous le renverrez libre la septième année; et quand vous le renverrez, ne le laissez pas partir les mains vides. Vous lui donnerez libéralement (une part) de votre troupeau, de votre blé et de votre cellier, et de tous les biens dont le Seigneur vous a gratifiés; et souvenez-vous que vous avez été esclaves en Égypte, et que Dieu vous a rachetés. (*Deutér.*, c. XV, v. 12-15.)

[2] Lois de Manou, II, 248, 258.

[3] « La première femme de Caton nourrissait son fils de son lait; souvent même elle donnait le sein aux enfants de ses esclaves, afin que, nourris du même lait, ils conçussent pour son fils une bienveillance naturelle. » (*Plutarch. in Caton.*, c. XXIX.) Rappelons toutefois que Caton lui-même était loin de partager pour eux la bienveillance de sa femme, puisqu'il conseille de vendre les vieux bœufs, les vieux ferrements et les vieux esclaves.

envers cette race intermédiaire entre la brute et l'homme, et le droit de vie et de mort sur l'esclave est, dans tout l'Occident, le droit commun des nations. Le maître, pour se distinguer de son esclave, le mutile, le marque au front. Afin qu'il ressemble moins encore à un homme, on lui interdit jusqu'aux affections de la famille; l'espèce d'accouplement qu'on lui permet avec sa femelle et le lien précaire qui en résulte peuvent, à chaque instant, être dissous par un caprice du maître, qui disperse à son gré cette famille temporaire, née sous l'abri de son toit, et lui envie jusqu'à la douceur d'une commune servitude[1].

[1] C'est pitié de voir le plus beau génie de l'antiquité s'épuiser en sophismes impuissans pour soutenir l'esclavage, cette base immorale sur laquelle repose tout l'ordre social dans l'antiquité. C'est par cette grave question qu'Aristote ouvre son traité de la *Politique*, et, dans son embarras de savoir ce qu'il fera de l'esclave, il commence par l'assimiler au barbare, né pour obéir,

Βαρβάρων δ'Ἕλληνας ἄρχειν εἰκος.

« Quelques-uns, dit-il, prétendent que le pouvoir du maître est contre na- « ture » : (car il y avait, comme le remarque fort bien le récent traducteur de la *Politique*, M. B. Saint-Hilaire, des protestations contre l'esclavage du temps même d'Aristote). Mais, ajoute ce philosophe, dont le sens si droit ne peut se refuser à reconnaître ce qu'il y a d'inique dans ce pouvoir quand il dérive du fait brutal de la force : « Quand on est inférieur à ses « semblables autant que le corps l'est à l'âme et la brute à l'homme, on est « esclave par nature... Les corps même des esclaves sont différents de ceux « des hommes libres... Souvent il arrive, j'en conviens, que les uns n'ont « d'hommes libres que le corps, comme les autres n'en ont que l'âme....; « mais, quoi qu'il en puisse être, il est évident que les uns sont naturel- « lement libres et les autres naturellement esclaves, et que, pour ces der- « niers, l'esclavage est juste. »

Ainsi Aristote, qui reconnaît plus loin que l'esclavage, quand il a son principe dans la guerre et dans la violence, est injuste, en est réduit, pour le justifier, à ce triste sophisme, que certains hommes naissent esclaves comme d'autres naissent libres, et à supposer aux premiers une infériorité essentielle d'intelligence et de nature, absolument comme on le dit aujour-

L'empire s'écroule enfin sous le poids de ses vices et sous celui de l'invasion barbare. Chez le petit nombre des races conquérantes où la religion domine l'ordre social, la condition des esclaves s'améliore quelque peu ; le christianisme, qui avait déjà relâché en leur faveur la dure législation de Rome (voy. t. I, p. 425), fléchit également celle des Goths ; leur vie est entourée désormais de quelques garanties, rares et incomplètes, il est vrai ; l'Église leur ouvre un asile, et ne les rend à leur maître qu'après avoir assuré leur vie contre sa vengeance. Mais leur tête se cote toujours à prix d'argent, et l'Évangile, sous ce rapport, reste en arrière de la Bible : Moïse voit un homme et un *frère* dans l'esclave hébreu ; le code rédigé par des évêques goths n'y voit qu'une propriété.

Voyons maintenant comment le législateur arabe a envisagé l'esclavage. La vie pastorale, chère aux Arabes, réclamait des mains serviles pour les soins des troupeaux, et l'Orient, terre classique de la servitude, n'admettait pas même la pensée qu'elle pût cesser d'exister. Mahomet, comme Moïse et comme Jésus-Christ, trouvait l'esclavage établi, et n'avait pas à prendre parti contre lui. Plus belliqueux d'ailleurs que ses deux devanciers, en acceptant la guerre pour base de son code militant, il dut accepter avec elle la servitude qu'elle entraîne à sa suite.

Mais en même temps, empruntant aux mœurs patriarcales de l'Asie et aux traditions hébraïques leur pitié envers cette race déchue, il prononce sur

d'hui des nègres. Mais la question, même ainsi posée, émancipait de droit les dix-neuf vingtièmes des esclaves de l'antiquité, où la guerre et la piraterie jetaient à chaque instant dans l'état servile des hommes nés, suivant Aristote lui-même, pour commander et pour être libres.

elle, même en la proclamant privée de tout droit, ces belles et touchantes paroles : « Nourrissez vos escla-« ves, car ils sont vos frères que Dieu a mis dans vos « mains : ainsi, donnez-leur les aliments dont vous « vous nourrissez et les vêtements dont vous vous « habillez, et n'affligez pas les serviteurs de votre « Dieu... »

Le Koran, plus avancé sur ce point qu'aucun des codes barbares fondés sur l'Évangile, mêle à des dispositions sévères une foule de prescriptions favorables à l'esclave : ainsi, la parenté entre celui-ci et son maître est un obstacle à l'état de servage; celui qui échappe à une servitude étrangère pour venir embrasser l'Islam devient libre par ce seul fait; quand le maître ne nourrit pas ses esclaves, il doit les laisser travailler pour eux, sous peine d'être contraint de les vendre ou de les affranchir : car, dit le Koran, « si l'homme est répréhensible lorsqu'il mal-« traite des animaux, combien n'est-il pas plus cou-« pable aux yeux de l'Éternel quand il maltraite *ses* « *semblables.* » Enfin, la vie de l'esclave est sainte aux yeux de tout homme qui n'est pas son maître; l'homme libre qui tue l'esclave d'un autre est soumis à la peine du talion (Hedaya, XLIX, c. II): immense différence avec la loi gothique et avec la plupart des autres législations, qui, ne voyant dans l'esclave qu'un meuble, croient, si ce meuble est mutilé ou détruit, le tort assez réparé quand on paie au maître le prix de l'objet qu'il a perdu.

Mais la puissance du maître, cette possession contre nature, n'en est pas moins absolue. « L'es-« clave, dit la loi, ne possède rien; sa personne et « tous ses biens appartiennent à son patron; » il ne

peut pas même se racheter avec les épargnes faites pendant sa servitude, car ces épargnes ne sont point à lui; il faut qu'il soit d'abord affranchi pour payer sa liberté avec son travail. En revanche, le maître est responsable des dettes de ses esclaves et des amendes qu'ils encourent. S'il les blesse ou les tue en les châtiant, il ne peut être poursuivi en justice, à moins que le meurtre n'ait eu lieu sans motif: dans ce cas, le juge peut d'office lui infliger la prison ou une peine discrétionnaire (*tazeer*) [1]. Ainsi, la loi arabe sur ce point est moins favorable à l'esclave que la loi juive et que la loi gothique, d'ailleurs si sévère pour lui.

La femme et les enfants de l'esclave, la plus naturelle et la plus sainte de toutes les propriétés, ne sont pas même à lui, car ils peuvent être aliénés ou vendus séparément, au gré du caprice du maître [2]. Celui-ci peut également donner son esclave en mariage à qui bon lui semble; mais il ne peut autoriser le concubinage entre ses esclaves, et ceux-ci ne peuvent se marier sans son consentement (Hed., t. I, p. 161.)

L'enfant suit la condition de sa mère; l'enfant

[1] L'esclave hébreu mutilé devient libre. Le maître qui tue le sien en le châtiant doit être puni; mais si celui-ci a survécu un jour ou deux, le maître ne sera point puni, *car c'est son argent*. (*Exode*, XXI, 20, 21, 26, 27.) Remarquez toutefois que, si la loi juive est bienveillante, c'est plutôt pour l'esclave hébreu que pour l'étranger. « Si ton frère devient pauvre, dit-elle, et t'est vendu à prix d'argent, tu ne le forceras pas de servir comme un esclave, mais il sera comme un serviteur à gages..., et les esclaves ne seront pris que parmi les païens. » (*Lévit.* XXV, 39 et suiv.) Cependant le jubilé semi-séculaire s'appliquait à tous les esclaves sans distinction.

[2] Dans la loi de Moïse (*Exode*, XXI, 3), l'esclave hébreu, affranchi de droit au bout de sept ans, emmène sa femme avec lui, sauf le cas où c'est son maître qui l'a marié: alors la femme et les enfants restent en esclavage, et si l'esclave préfère ne pas se séparer d'eux, il doit partager leur servitude. (Id., 3 et 4.)

d'une esclave mariée à un homme libre est voué à la servitude. L'enfant d'une femme libre et d'un mari esclave est libre. En conséquence, les enfants des esclaves n'appartiennent jamais qu'au patron de la mère.

L'esclave, mâle ou femelle, peut tout en restant dans la servitude, épouser, avec le consentement de son maître, une personne libre, privilége immense et qu'on ne retrouve dans aucune autre législation. Il en résulte que l'esclave, malgré toute la rigueur de la loi, n'est pas rejeté tout à fait en dehors de la société, puisqu'il peut y rentrer par par le mariage. Il n'est pas jusqu'au concubinage lui-même, résultant du droit absolu de propriété du maître sur les esclaves qu'il achète, qui ne soit ennobli et épuré par la légitimation des enfants, pourvu que le père ait reconnu son premier-né. L'acte qui rend l'enfant légitime le rend libre en même temps. Mais tout enfant né du commerce illégitime d'un homme avec l'esclave d'autrui est réputé bâtard. Le patron ou la patronne sont libres d'épouser leur esclave [1]; mais ils doivent l'affranchir auparavant, car l'dée de mariage exclut celle de servitude. L'esclave enceinte du fait de son maître ne peut être vendue, et devient libre à sa mort; on l'appelle *Ommy veled* ou la mère de l'enfant, et le Prophète a dit d'elle: « Son enfant l'a affranchie. » (Hed. I, 479.)

La loi musulmane, tout indulgente qu'elle soit envers les plaisirs des sens, leur impose cependant plusieurs restrictions assez sévères. Le maître est tenu à la continence envers son esclave nouvellement

[1] La loi de Moïse permet au maître d'épouser sa captive. (*Deutér.*, XXI, 10.)

acquise, pendant un délai qui monte quelquefois à trois mois [1], afin de s'assurer si elle n'est pas enceinte.

Les esclaves des deux sexes peuvent être habilités par leur maître; ils ne sont pas pour cela libres de se marier sans son consentement, mais ils deviennent aptes à posséder et même à acquérir des esclaves. Eux seuls, dès lors, sont responsables de leurs engagements; ils peuvent être vendus pour dettes, et leur maître n'a rien à prétendre sur le prix de la vente. Mais ce droit de propriété, qui est déjà un à-compte sur la liberté, se perd pour eux avec la mort du patron.

L'émancipation (*itak*) est une œuvre méritoire recommandée par le Prophète, qui a dit: « Le fidèle qui « affranchit son semblable (c'est-à-dire un fidèle) s'af- « franchit lui-même des peines de cette vie et du « feu éternel. » Aussi est-elle comptée au nombre des bonnes œuvres, et souvent pratiquée par les dévots mulsumans. Mais le maître conserve certains droits sur son affranchi, et entre autres celui d'hérédité à défaut d'héritiers mâles du défunt. La loi peint par un mot expressif ce rapport de l'esclave émancipé avec son ancien patron: « il est son *mawla* », dit-elle, c'est-à-dire il est *sous sa protection*, et la notion de droit implique ici, de part et d'autre, celle de devoir. Du reste, l'affranchi jouit de tous les droits d'un homme libre, et peut prétendre à tous les honneurs.

Souvent aussi l'affranchissement ne se donne qu'à

[1] L'Hébreu qui épouse sa captive doit la laisser pleurer ses parents pendant un mois, et s'il se sépare d'elle, il ne doit jamais la vendre. (*Deut.*, XXI, 10 et suiv.)

titre onéreux, et moyennant un contrat spécial (*kitabat*) stipulant une somme que l'affranchi s'engage à payer sur son travail à venir. Mais s'il manque à sa promesse ou est hors d'état de la remplir, le juge, après avoir établi par un délai l'insolvabilité du *mokatib* (esclave sous condition), annule le contrat, et celui-ci retourne à sa servitude pure et simple. Dans aucun cas cette dette ne peut lui être remise, car elle est sainte, comme la liberté dont elle est le prix. Mais le contrat n'est pas même dissous par la mort du maître, pourvu que l'esclave s'acquitte envers ses héritiers.

Les infidèles tributaires peuvent aussi posséder des esclaves; la loi ne leur défend même pas de posséder des musulmans. Mais il est rarement sans danger pour eux d'user de cette permission.

On comprend du reste que, dans tout empire fondé sur l'Islam, le nombre des esclaves étrangers dut toujours être fort supérieur à celui des esclaves musulmans. La servitude, d'ailleurs, n'étant jamais infligée comme châtiment légal, la population servile ne se recrutait pas sans cesse, comme chez les Goths, par la rigueur de la loi; la liberté ne se jouait pas, comme chez les Germains de Tacite, sur un coup de dés. Ainsi, cette religion, fondée sur le plus absolu despotisme, respectait plus la liberté humaine que la loi chez les Goths chrétiens, ou la coutume chez les Germains idolâtres. La plupart des esclaves musulmans étaient chrétiens; captifs, on les appelait *assyr* (garrotté), et soumis à un maître, *mamlouk* (possédé). Les sollicitations ne leur manquaient pas pour leur faire abjurer leur religion, et la liberté était d'ordinaire le prix de leur apostasie, tentation à la-

quelle il n'était pas toujours facile de résister. Quelquefois aussi des hommes pieux, pour remercier le Ciel d'un événement heureux, affranchissaient leurs esclaves : ainsi nous avons vu Almansour, pour célébrer ses victoires dans le Magreb, racheter, en un jour, dix-huit cents captifs chrétiens.

Mais la touchante institution du jubilé hébraïque, qui, tous les cinquante ans, affranchissait les esclaves, et « proclamait la liberté dans tout le pays et pour « tous ses habitants » [1], n'a pas son pendant dans la loi arabe. C'est à la charité individuelle à combler la lacune du Koran, et à consacrer, avec le denier du riche, le jubilé du pauvre esclave qu'il rachète.

De tout ce qu'on vient de lire il résulte que la servitude était et est encore cent fois plus douce chez les sectateurs de l'Islam que dans l'antiquité, où les peuples les plus civilisés semblent être ceux qui ont poussé le plus loin ce brutal mépris de l'humanité. Quant à l'esclavage moderne, que le christianisme, quoi qu'on ait dit, a laissé subsister, tout en l'adoucissant [2], le malheureux nègre, auquel on refuse aussi, comme Aristote à l'esclave antique, une intelligence et une nature égales à celles de l'homme libre, pourrait envier à bon droit le sort de l'esclave mulsuman ; et son maître pourrait recevoir des sectateurs de l'Islam des leçons d'humanité que le Koran, cette fois, n'a pas empruntées à l'Évangile.

[1] *Lévitiq.*, XXV, 10.

[2] *Epist. B. Pauli ad Corinthios* I, ch. VII, v. 21, 22 et suiv.

LOIS QUI CONCERNENT LES CHOSES.

Usure. — Vente. — Contrats.

Nous passerons rapidement sur cette classe de lois, qui n'offrent pas, à beaucoup près, autant d'intérêt que celles qui concernent les personnes. Le Koran, qui permet les prêts sur gage, condamne expressément l'usure. Il recommande l'indulgence au créancier envers son débiteur ; cependant, quand celui-ci, sur la sommation du juge, refuse d'acquitter sa dette, la loi permet de l'emprisonner et de faire vendre ses biens. Mais si le débiteur est dans l'indigence, il ne peut être emprisonné (Hedaya, XX, 1). Joignant la contrainte morale à la contrainte légale, le Koran menace des vengeances de l'autre vie les débiteurs infidèles. Les contrats doivent être rédigés par écrit, en présence de témoins, et toute fraude doit être bannie de la vente. La loi interdit tout marché avec celui que sa pauvreté force à donner à vil prix ce qu'il possède. « Les marchands probes et loyaux, dit Mahomet, seront glorifiés au dernier jour avec les prophètes. » Enfin, le monopole et l'accaparement, sévèrement défendus par la loi de Zoroastre, le sont également par celle de Mahomet ; mais, en revanche, le souverain, dit l'Hedaya (l. XLIV), ne doit pas non plus fixer de prix aux marchands.

Propriété. — Testament. — Héritage.

On a beaucoup disputé sur la nature de la propriété musulmane, sujet obscur et qu'il est difficile

d'éclaircir, même après une étude approfondie de la législation de l'Islam. Plusieurs savants[1] avaient émis l'opinion que, d'après le pacte de conquête qui maintenait aux infidèles la possession de leurs terres, moyennant tribut, cet impôt une fois acquitté, le chef de l'état n'avait plus aucun droit sur les domaines des infidèles, et à plus forte raison sur ceux des fidèles. Mais cette opinion, que nous avions nous-même adoptée d'abord, tombe devant un examen plus approfondi des faits. Nous nous servirons pour la réfuter d'un travail récent, puisé aux sources même de la législation orientale[2].

« Toute terre est nécessairement de dîme (*aschryet*) ou de tribut (*karadjyet*). La terre de dîme est celle qui est considérée comme originairement musulmane, c'est-à-dire dont les habitants ont spontanément, avant la conquête, embrassé l'Islam, et dont le seul impôt est la *zekah*[3], impôt qui n'atteint que le revenu, et ne porte ni sur le sol ni sur l'individu.

[1] Voyez Anquetil-Duperron, *Législation orientale*, *passim*, p. 111, et M. de Hammer (*Ueber die Land-Verwaltung unter dem Khalifate*, Berlin, 1831), ouvrage qui a remporté le prix à l'académie de Berlin. Les savantes recherches que l'historien de l'empire ottoman a réunies dans ce volume auraient plus de prix encore si elles n'étaient gâtées par l'excessive obscurité du style.

[2] Worms, *Recherches sur la constitution territoriale de la propriété dans les États musulmans et surtout en Algérie.* (*Journal asiatique*, septembre et octobre 1842, page 387, février et avril 1843, mars 1844.) L'auteur, dans ce long mémoire qui n'est pas terminé encore, réfute avec beaucoup de science et de sagacité les erreurs où sont tombés Anquetil-Duperron et M. de Hammer sur ce sujet, où le dernier a émis, dans deux ouvrages publiés à vingt ans de distance, deux opinions diamétralement opposées. M. de Sacy, dans son *Mémoire sur le droit de propriété en Égypte* (*nouveaux mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. Ier, p. 2), est tombé en partie dans la même erreur, et M. Worms la relève avec tous les égards dus à un savant aussi illustre, surtout dans une matière qui sortait de l'objet habituel de ses études.

[3] Je parlerai plus loin de cet impôt, au chapitre de l'organisation civile.

« La terre de tribut est celle qui a été soumise par la force des armes ou par capitulation, et où le vainqueur a laissé les anciens habitants, moyennant un tribut annuel ou *kharadj*, dont le sol est grevé. Ce tribut se subdivise en taxe foncière et en taxe individuelle ou capitation (*djizieh*). La taxe foncière qui peut s'élever à la moitié des produits de la récolte, mais ne peut la dépasser, reste à jamais attachée au sol conquis, même quand il est possédé par les Musulmans. La taxe individuelle (*djizieh*), étant la compensation de la vie et de la liberté de culte laissées au vaincu, finit avec la vie du tributaire ou quand il se convertit à l'Islam.

« Quand le possesseur d'une terre tributaire en néglige la culture, ou n'en paye pas l'impôt, le souverain a le droit d'affermer cette terre à un autre individu pour ne pas laisser en souffrance les revenus du trésor. (*Moulteka el Ehbour*, vol. V, p. 21.)

« Il n'est permis de concéder à qui que ce soit, à titre de propriété, des terres payant le *kharadj;* ces territoires sont comme une fondation pieuse (*wakf*) pour le bien des fidèles. » (*Iktaa*, cité par M. de Hammer.)

De tout ceci, et d'une foule d'autres textes de même nature, on est forcé de conclure que, sauf dans les *terres de dîme,* la propriété, dans le sens absolu du mot, n'existe pas sous l'Islam pour les infidèles, détenteurs provisoires du sol qu'on leur a laissé moyennant tribut, ni même pour les fidèles; et, comme les savants mahométans ne rangent dans la classe des terres de dîme que la péninsule arabique; que tous les autres états musulmans sans exception ont été agrégés au domaine de l'Islam par

la conquête ou par capitulation, et sont de nature tributaire, il en résulte que le sol de tous ces pays est devenu l'objet d'un *wakf* ou fondation pieuse; que le droit de propriété sur le fonds est neutralisé par le fait de cette fondation; qu'il n'y reste de disponible que l'usufruit, dont la direction et l'emploi sont dévolus au souverain, en sa qualité de tuteur de la communauté; mais que lui-même pas plus que le paysan cultivateur, ni le seigneur placé entre eux, n'a le droit de disposer du fonds de la terre.

Ainsi donc, dans le sens strict de la loi, le droit foncier de propriété n'appartient pas aux sujets détenteurs du sol, comme l'ont soutenu MM. de Hammer et de Sacy; il appartient à Dieu et à l'état, c'est-à-dire au souverain, qui les représente tous les deux et est leur mandataire naturel. Dans l'Inde musulmane, en Perse, en Égypte, en Turquie, partout enfin où règne la législation de l'Islam, nous retrouvons établi, en fait comme en droit, cet axiome que le souverain est, au nom d'Allah, propriétaire virtuel de toutes les terres, que leurs détenteurs actuels ne possèdent et ne cultivent qu'à titre d'usufruitiers.

Pour expliquer cette bizarre absence du droit de propriété dans la constitution de la société musulmane, il faut se reporter à l'enfance même de l'Islam, époque de foi ardente et désintéressée où les khalifes ayant aussi peu de besoins que leurs grossiers compagnons, les tributs des peuples conquis et les dépouilles du champ de bataille étaient mis en commun, et se partageaient entre les vainqueurs, mais où Dieu seul restait propriétaire du sol acquis par la conquête. Cette espèce de propriété religieuse, devenue vacante par la fuite, la mort ou la captivité de

ses maîtres, restait naturellement en dépôt entre les mains du khalife qui la partageait, en guise de fiefs [1], entre les plus braves et les plus dévoués de ses compagnons. Ces concessions faites à temps ou à vie, et en guise de solde aux champions de l'Islam, et que nous retrouvons en Espagne lors des premières conquêtes des Arabes, devinrent peu à peu héréditaires comme les fiefs du moyen âge chrétien; le droit que le khalife gardait sur son ancienne possession se réduisit à un droit purement nominal, qu'il songeait rarement à revendiquer.

Mais ce qu'il faut nous hâter d'ajouter, et ce que M. Worms établira sans doute dans les conclusions de son mémoire, c'est que ce droit de propriété de Dieu et de l'État sur les domaines occupés par des infidèles et même par des musulmans, à titre d'usufruit seulement, ne porte point obstacle à la libre transmission de ces biens. Le Koran enregistre au contraire expressément le droit qu'ont les fils d'hériter des biens de leurs pères, même infidèles; et ce n'est jamais qu'à défaut d'héritiers naturels ou de légataires que les biens du défunt peuvent faire retour au trésor.

Avons-nous besoin maintenant de faire ressortir le peu de solidité d'un état social où n'existe pas ce sentiment de la propriété qui attache l'homme au sol par le plus étroit de tous les liens? Faut-il s'étonner si, dans un état ainsi constitué, l'instabilité qui est

[1] Le khalife Othman, suivant Hammer, p. 129, est le premier qui ait donné en fief des biens appartenant à l'État pour récompenser les services rendus par des champions de l'Islam; mais ces biens, à la mort du feudataire, devaient faire retour à l'État. Ce système de fiefs concédés en guise de solde a pris dans les siècles postérieurs beaucoup plus de développement sous les souverains ottomans.

dans la possession de la terre, c'est-à-dire à la base même de l'ordre civil, a passé dans l'ordre politique? Le souverain, qui dispose au nom d'Allah de la fortune de ses sujets comme il dispose de leur vie, peut-il ne pas abuser de cette omnipotence que la force a fondée et que la religion vient encore sanctionner?

Après avoir ainsi établi la singulière nature de la propriété sous l'empire du Koran, passons au mode de transmission. Si la loi des mariages est celle qui met le plus en relief les mœurs d'une nation, la loi des successions est peut-être celle qui a le plus d'influence sur son organisation sociale [1] : car elle règle la distribution de la fortune publique, et il suffit d'un partage égal ou inégal entre les deux sexes et entre les enfants pour altérer toutes les bases sur lesquelles repose un empire.

Chez les Arabes, avant Mahomet, la propriété du défunt se partageait entre ses parents capables de porter les armes, et la portion de la veuve et de l'orphelin leur était enlevée par les membres de leur propre tribu [2]. Mais malgré son dédain pour les femmes, la loi de Mahomet, du côté de la fortune du moins, semble avoir voulu les dédommager de l'infériorité où elle les retient. D'abord, le droit de succession leur est ouvert comme aux mâles, non pas à titre égal, mais dans une proportion assez équi-

[1] On n'a sous ce rapport qu'à comparer la France à l'Angleterre, et à songer qu'il y a à peine un demi-siècle la première en était presque où l'autre en est encore aujourd'hui en fait de droit de succession. Appliquez a l'Angleterre notre loi sur les partages, et il suffira de deux générations pour y opérer une révolution, non pas seulement politique, mais sociale.

[2] Pococke, *Specim.*, p. 337.

table avec l'inégalité des deux sexes[1]. Voici les termes de la loi : « Dieu vous recommande vos enfants. « Le fils aura autant que deux filles[2] ; s'il n'y a que « des filles, et qu'il y en ait plus de deux, elles au- « ront les deux tiers de la succession du défunt ; « s'il n'y en a qu'une, elle en aura la moitié, et ses « père et mère le sixième, s'ils ont des enfants. Si le « défunt n'a pas d'enfants, et que ses père et mère « soient héritiers, la mère du défunt aura le tiers, et « son père les deux tiers ; s'il y a des frères, la mère « aura le sixième, après avoir satisfait aux dettes et « legs portés dans le testament. »

Quant à la succession entre conjoints, la loi musulmane n'est pas aussi favorable aux maris que la loi juive, où l'héritage de la femme échoit tout entier à l'époux. Voici ce que prescrit à ce sujet le Koran : « La moitié de ce que vos femmes laisseront vous « appartiendra, si elles n'ont pas d'enfants ; si elles « en ont, vous aurez le quart, après les dettes et legs « payés. » Mais elle est, en revanche, plus favorable aux femmes que la loi de Moïse, où la femme n'hérite que sur donation expresse du mari : « Vos « femmes, dit le Koran, auront le quart de votre suc-

[1] Dans la loi de Moïse, où les femmes, bien que soumises à l'empire de la polygamie, occupent néanmoins une place plus relevée, les mâles seuls héritent ; les filles ne viennent qu'à leur défaut. Il en était de même dans la loi athénienne, et la fille qui héritait à défaut de fils était tenue d'épouser son plus proche parent, comme dans la loi de Moïse. (Michaelis, *Mosaisches Recht*, § 78.) Remarquons cependant que cette loi de déshérence, si dure pour les femmes juives, a une compensation dans celle qui impose au mari l'obligation de fournir la dot : la jeune fille n'a pas besoin de fortune, puisqu'elle ne doit pas supporter sa part des charges de la communauté.

[2] Suivant Sale, *Législation du Koran*, quand l'héritage est faible, les parts sont égales.

« cession, si vous n'avez pas d'enfants, et le huitième
« si vous en avez. Si l'homme ou la femme héritent
« l'un de l'autre, et qu'ils n'aient ni père, ni mère,
« ni enfants, mais qu'ils aient un frère et une sœur,
« chacun d'eux aura le sixième de la succession;
« s'ils sont en plus grand nombre, ils se partageront
« le tiers..... Si un homme meurt sans enfants, et
« qu'il ait une sœur, elle aura la moitié de ce qu'il
« laissera, et il héritera d'elle, si elle n'a point d'en-
« fants; s'il laisse deux sœurs, elles auront les deux
« tiers de son héritage, et, s'il y a plusieurs frères
« et sœurs, le mâle aura autant que deux femmes. »
(Sourate IV.)

Dans toutes ces dispositions, on remarquera que la loi ne dit pas ce qu'il faut faire du surplus des biens disponibles, après qu'on a fait la part des héritiers les plus proches. Ce surplus peut avoir plusieurs destinations : 1° les legs faits soit à des parents éloignés, soit à des étrangers; 2° les dettes; 3° les aumônes, si strictement commandées par la loi, que, quand le testament du défunt n'a pas laissé de fonds exprès pour cet usage, les héritiers se croient obligés de prélever à cet effet une dîme sur leur héritage. A défaut seulement de toutes ces destinations également sacrées, le surplus des biens, après partage fait aux héritiers naturels, va au trésor public.

Le législateur recommande ensuite aux fidèles une équitable disposition des biens des orphelins et des mineurs : « Ne donnez pas à ceux qui sont faibles
« d'entendement le bien que Dieu vous a chargé de
« conserver pour eux; mais entretenez-les avec l'usu-
« fruit, et traitez-les avec douceur. Instruisez les
« orphelins jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de

« discrétion et de mariage. Et si vous voyez qu'ils « sont en état de conduire eux-mêmes leurs affaires, « remettez-leur leurs biens, et ne les dépensez point « injustement avant qu'ils soient en âge. Celui qui « est riche s'abstiendra d'y toucher, et celui qui est « pauvre en prendra avec honnêteté, selon la peine « qu'il aura prise. Lorsque vous les leur rendez, « prenez des témoins : Dieu aime les bons comptes. »

Dans la loi musulmane, il n'y a pas d'enfants naturels, il n'y a que des bâtards, puisque les fils même d'une esclave, quand le père les reconnaît, sont réputés légitimes, et égaux aux fils nés dans le mariage. C'est un désordre de moins, et l'un des avantages attachés à un abus, c'est-à-dire à la polygamie : l'ordre ici naît du désordre même.

Quant à la part que les législations modernes attribuent à l'état sur les successions, l'Hedaya ne dit pas qu'aucune portion des biens du défunt ait jamais dû revenir au fisc, et Mouradjea (l. V, ch. II) dit expressément que le trésor ne perçoit aucun droit sur les héritages et les legs. Tous les frères partagent également la succession : car il n'y a pas de droit d'aînesse dans l'Islam. Quant à la loi de Moïse, où ce droit existe, il y est souvent méconnu, et les aînés, on le sait, ne jouent pas, dans l'histoire du peuple hébreu, le rôle le plus brillant.

La faculté de tester est reconnue par la loi, mais seulement pour un tiers des biens du testateur. Le reste appartient à ses héritiers naturels, et il n'a pas même droit de favoriser l'un de ces héritiers à l'exclusion des autres, du moins sans leur consentement : car « Dieu, dit le Prophète, a assigné à chaque héri« tier (du même degré) un droit égal. » Les legs sont

valides entre Musulmans et infidèles, et entre les infidèles eux-mêmes : car, aux yeux de la loi, ils sont, sous ce rapport, égaux aux vrais croyants. Les legs sont également admis en faveur de l'enfant dans le ventre de sa mère. La dette que l'on reconnaît sur son lit de mort est payée sur l'héritage jusqu'à concurrence du tiers de sa valeur. Le testament d'un infidèle est valide, eût-il même ordonné de faire de sa maison une église ou une synagogue. L'exécuteur testamentaire prend soin des biens des légataires absents ou mineurs [1].

LOIS PÉNALES.

Meurtre. — Blessures. — Vol.

Du moment que l'homme est sorti de l'état de nature, c'est-à-dire de guerre, et qu'il est arrivé à l'état de société, la vie de son semblable devient sainte à ses yeux; celui qui verse le sang en est comptable, d'abord envers les parents de sa victime, puis envers la loi, et, à défaut de loi, envers la grande famille sociale, qui n'est que la collection de toutes les familles privées. Alors, la peine du meurtre la plus naturelle, celle dont l'idée se présente la première, c'est la peine du talion. La justice publique, impuissante à empêcher la vengeance ou à s'en charger elle-même, la légitime en l'adoptant; le *vengeur du sang* devient une sorte de magistrat, investi, au nom de la morale et de l'intérêt commun, du droit de deman-

[1] Ce titre des testaments est traité fort au long dans le livre LII de l'Hédaya, et dans l'ouvrage spécial en vers, sur le droit de succession musulman, *al Sirajiyiah*, que l'illustre sir William Jones a traduit de l'arabe.

der au meurtrier « sang pour sang, œil pour œil, dent pour dent, » comme dit la loi juive.

Au berceau de tous les peuples, y compris le peuple arabe [1], nous retrouvons la peine du talion dans toute sa barbare équité. Alors la vindicte privée, instrument de la vindicte publique, n'est pas droit seulement, mais devoir. Le vengeur est pris parmi les plus proches parents du défunt, et il lui est permis de tuer le meurtrier, même par surprise [2], comme un ennemi commun : car il est hors la loi, dès qu'il y a une loi. L'idée de pardon n'entre pas même dans les esprits : pour les vengeurs naturels du crime, lui pardonner ce serait s'en rendre complice, et presque le commettre une seconde fois.

Telle est chez tous les peuples sauvages l'enfance de la justice criminelle, enfance aveugle, cruelle, mais équitable dans sa cruauté même, et où la société se fait complice des emportements de la passion humaine. Peu à peu, cependant, ces passions emportées se calment, et la réflexion vient dire à celui qui a soif du sang du meurtrier qu'il peut y avoir plus de profit pour lui à épargner ce sang qu'à le verser. La loi s'empare bientôt de cette réaction salutaire, et tourne à l'avantage de l'humanité ce calcul du lucre. De là la *composition*, le *wehr-geld* des Germains, dont nous avons retrouvé trace jusque dans Homère [3], et

[1] La loi des Douze-Tables punit l'incendiaire de la peine du talion : *igni necator* (necetur). Celui qui rompt un membre à un autre, et n'entre pas en composition avec lui, subit le talion : *Qui membrum rupsit, ni cum eo païcit* (*pactus sit*), *talio esto*. La loi des Douze-Tables ressemble donc à la loi de Mahomet en ce qu'elle autorise à la fois la composition et le talion ; mais elle ne reconnait pas de *vengeur de sang*.

[2] Loi de Moïse, *Nombres*, XXXI.

[3] Voyez, t. I, p. 432.

la substitution de l'amende au meurtre légal, pour le bénéfice d'un seul, et dans l'intérêt de tous.

S'il y a quelque chose d'ignoble à évaluer ainsi en sous et deniers la vie et les membres d'un homme assassiné, on ne peut nier, cependant, qu'il n'y ait là, somme toute, un progrès sur le droit arbitraire de se rendre justice à soi-même. Si la morale y perd quelque chose, l'intérêt public en revanche y gagne presque autant que l'intérêt privé : l'idée native du juste, qu'on n'efface pas aisément du cœur de l'homme, n'est pas elle-même aussi étrangère qu'on le pense à ces échelles de châtiments, fondés presque tous sur un instinct de grossière équité. Bien des hommes, d'ailleurs, dans une société barbare, hésitent plus à risquer, pour punir une offense, leur fortune que leur vie : aussi est-il hors de doute à nos yeux que le *wehrgeld* de la loi Salique a empeché plus de meurtres que le *goel* ou *vengeur* de la loi juive, et que le *taher* de la loi arabe.

Or, le droit pénal musulman appartient à la fois à ces deux premiers âges de la justice criminelle : car il consacre à la fois le talion et l'amende. Du reste, le code musulman, comme les codes juif et gothique, distingue soigneusement le meurtre avec préméditation du meurtre involontaire ; le premier seul y est qualifié de crime, et le châtiment est le talion, c'est-à-dire la mort, qui doit être infligée avec l'épée par le plus proche parent du défunt. Mais la famille du défunt a le droit de pardonner l'offense, ou de remplacer le talion par une peine pécuniaire qu'on appelle le *deyit* ou prix du sang [1]. Si le meurtre

[1] « Si une portion de la propriété du meurtrier, dit le Koran, est offerte « par voie de composition au représentant du mort, il est permis de l'ac-

n'est pas volontaire, la loi impose, outre la *rançon du sang*, l'affranchissement d'un esclave musulman.

Par une bizarre disposition de la loi, qui prouve combien est puissant chez les Arabes cet esprit de famille et de tribu qui y détruit presque la personnalité humaine, la rançon du sang, payable en trois ans, doit être acquittée, non par le meurtrier seul, mais par ses *akilé*, c'est-à-dire les enrôlés avec lui, les membres de sa famille et de sa tribu, que la loi considère comme ses complices. A défaut de parents ou de tribu, l'amende retombe sur le meurtrier, ou, s'il est insolvable, sur le trésor public. Quand le meurtre est volontaire, l'expiation n'a pas lieu : car, dans cette pénalité barbare, la société ne se tient plus pour offensée dès que, à prix de sang ou d'argent, la famille du défunt s'est déclarée satisfaite. Nous en citerons d'ailleurs une autre preuve : c'est que la justice n'informe du meurtre que sur la plainte des parties intéressées [1].

Pour exercer le talion, tous les héritiers naturels ou les parents du défunt doivent être d'accord ; pour lui substituer l'amende il suffit de la volonté d'un seul. Du reste, cette faculté accordée aux parents est rarement exercée [2]. Recevoir une somme d'argent

« cepter. » (Voyez *Hedaya*, liv. XLIX.) Le meurtrier trop pauvre pour acquitter le *deyit* peut se racheter par la pénitence et par un jeûne de six mois. (Sale, *Legisl. du Koran.*)

[1] Voyez Mouradjea, Code pénal musulman, au titre *Meurtre*, t. VI, p. 274. Chaque fois qu'il se rencontre quelques divergences entre l'Hedaya et la loi musulmane actuelle analysée par Mouradjea, et ce cas n'est pas très-fréquent, je n'hésite pas à préférer l'Hedaya, comme beaucoup plus ancien et plus empreint de la couleur des mœurs arabes.

[2] Mills, p. 382; *Hedaya*, liv. LXIV. Plusieurs docteurs prétendent

pour prix du sang d'un parent est tout à fait contraire aux maximes des Arabes sur l'honneur; bien loin que l'Arabe répugne à ce rôle d'assassin légal, il se fait à la fois un devoir et une joie de l'accepter, et les plus beaux chants de leurs poésies sacrées sont consacrés aux louanges du *vengeur du sang*.

Dans les idées musulmanes, les deux premières de toutes les vertus sont la bravoure et la générosité, et le *taher* réunit toutes les deux, car il dédaigne l'or et lui préfère le sang. Aussi n'est-il pas de dangers qu'il n'affronte pour parvenir à son but : la patience du sauvage en embuscade qui attend son ennemi des jours entiers, n'est rien auprès de celle de l'Arabe, qui attend souvent des années entières l'heure de sa vengeance; aucun déguisement, aucune ruse ne lui coûte pour assouvir cette soif de sang, toujours désintéressée, et qui, à force de vivre en lui, finit par devenir sa pensée fixe et dominante, et l'unique mobile de toutes ses actions [1].

Mahomet, contraint, comme Moïse, de sanctionner ce droit cruel de représailles, essaya de lui substituer la composition pécuniaire. Mais les mœurs,

même que les parents n'ont pas droit de renoncer au tallon, car il n'y a pas parité, disent-ils, entre l'argent et le sang versé.

[1] Michaelis (*Mosaïsches Recht*, § 134) cite de curieux exemples de cette patience héroïque que les Arabes apportent dans leur vengeance. On sera frappé du rapport de ces mœurs arabes avec les mœurs corses, où la vengeance est aussi une dette sainte qui se transmet de père en fils pendant plusieurs générations. Le *taher* semble, au dire de Michaelis, avoir été plus commun chez les Arabes que le *goel* chez les Juifs. En Perse, dit Chardin (p. 300, Paris, 1711, in-4°), il n'y a pas de *taher*, et le *deyit*, ou rançon du sang, est seul admis par la loi. Comme dans la loi gothique (voyez t. I, p. 419), qui admet à la fois la composition et le tallon, on livre le coupable à la famille du défunt pour qu'il compose avec elle, mais en lui rappelant cette sentence du Koran : « Souvenez-vous que Dieu est miséricordieux. » La famille a cependant le droit de faire périr le meurtrier.

cette fois encore, furent plus fortes que la loi, et un légitime point d'honneur défendit aux Arabes, en dépit du Koran, d'accepter de l'or au lieu du sang que la loi leur devait [1].

L'homme libre qui tue l'esclave d'un autre est soumis, nous l'avons dit, à la peine du talion, malgré la la profonde inégalité qui sépare ces deux classes d'hommes. Le Musulman qui ôte la vie à un tributaire infidèle est également mis à mort; l'homme qui a tué une femme est puni de mort, argument sans réplique contre ceux qui pensent que la femme est comptée pour rien dans la loi de Mahomet. Le père ne paie que par une amende le meurtre de son fils, et la peine est la même pour tous les ascendants mâles ou femelles; mais le fils expie par sa mort le meurtre de son père ou de son aïeul.

La culpabilité, en fait de meurtre, est établie séparément par chaque témoin, et il suffit d'une seule différence entre les témoignages pour les annuler tous. (Hedaya XLIX). Tous les complices du meurtre volontaire en partagent la peine, soit la mort, soit la la rançon. Le prix du sang varie, suivant la condition et le sexe du défunt : il est pour un homme libre, musulman ou non, de dix mille dirhems, et de cinq mille pour la femme libre; inférieur, mais proportionné, pour les esclaves des deux sexes, il varie suivant leur valeur personnelle.

Le meurtre commis en cas de légitime défense n'est pas punissable, à moins que l'agresseur ne soit un enfant ou un aliéné. On a également le droit de tuer

[1] Suivant Michaelis, même au XVIIe siècle, la composition pécuniaire, ou le *rachat du sang*, était très-rare en Arabie.

un voleur, mais seulement la nuit, et en cas de nécessité.

En cas de meurtre dont on ignore l'auteur, cinquante habitants du quartier de la ville où il a été commis doivent prêter serment qu'ils n'ont eu aucune connaissance de ce crime, et le quartier tout entier doit payer le prix du sang. Si le cadavre est trouvé dans une mosquée ou sur un grand chemin, la rançon est acquittée par le trésor public. Ainsi, dans tous les cas, il faut du sang ou de l'argent pour le sang.

Le suicide, aux yeux de la loi mahométane, est un crime plus grave encore que le meurtre. La peine qui ne peut lui être infligée dans cette vie le sera dans l'autre. « Sachez, a dit le Prophète, ô peuple chéri « de Dieu, qu'il vous est défendu de disposer de votre « propre vie. C'est par ma bouche qu'Allah vous re- « nouvelle cet ordre. » Le crime heureusement est aussi rare chez les Musulmans que le châtiment en est difficile.

Pour toute blessure infligée, la loi laisse à l'offensé la même faculté de choisir entre le talion, le rachat et le pardon. Le membre retranché par le crime au plaignant doit l'être au coupable par la loi. Mais en cas de rupture d'un os, ou de blessure intérieure, comme il serait impossible de proportionner le châtiment à l'offense, avec la stricte égalité que commande le Koran, l'indemnité pécuniaire est substituée de droit [1]. Quels que soient l'état, l'âge et la religion du coupable, il doit subir la peine : ainsi le sublime

[1] Dans la loi romaine, le châtiment est l'amende; dans les codes modernes, l'amende et la prison.

principe de l'égalité devant la loi, que nous ne retrouvons dans aucune des législations barbares, et qui n'existe qu'en germe dans le code gothique, a été consacré par Mahomet. Ajoutons toutefois que cette égalité ne tourne en réalité qu'au profit du despote : les hommes ne sont tous égaux devant la loi musulmane que parce qu'ils y sont tous asservis au même maître.

La blessure par accident n'entraîne jamais qu'une peine pécuniaire, et nous retrouvons dans le Koran tous les tarifs barbares des codes germaniques : la perte d'un membre unique se compense par une indemnité égale au prix du sang; la perte d'un membre double se paie la moitié de ce prix; un doigt ne se paie que le dixième. Pour les blessures volontaires, il n'y a pas de talion entre un homme et une femme, entre un homme libre et un esclave, et entre deux esclaves, mais bien entre un Mahométan et un infidèle. Toutefois, dans les pays musulmans, ce droit cruel du talion est tombé peu à peu en désuétude, et la rançon est encore plus souvent acceptée pour des blessures que pour le meurtre.

Il faut distinguer le *deyit* ou *rançon du sang*, dont le taux est fixé par la loi, de la *composition* (*souhl*) ou accord particulier que fait le meurtrier avec les parents du défunt [1]. Celle-ci est exigible sur-

[1] La loi de Moïse ne permet pas d'accepter de rançon pour la vie du meurtrier volontaire, « car il mérite la mort. » (*Nombr.*, XXXV.) Mais quant au meurtrier par accident, plus digne de la protection que des vengeances de la loi, elle a fondé pour lui la tutélaire institution des *villes de refuge*, où il va attendre l'heure de la justice et du pardon, et se dérober aux ressentiments de la famille du défunt. Mais si le meurtre a été volontaire, les portes de l'asile se ferment devant l'assassin pour le livrer à l'épée du *goel*. (*Id.*)

le-champ, quelle qu'en soit la valeur. Elle peut être ou plus forte ou plus faible que le *deyit* légal : dans le premier cas, c'est une prime offerte à la cupidité des parents, pour apaiser leur soif de vengeance; dans l'autre, c'est un appel que la loi fait à leur générosité, quand le pardon gratuit leur semble trop onéreux.

Le châtiment du vol est plus barbare encore que celui du talion pour les blessures. Comme un milieu entre la loi athénienne, qui le punissait de mort, et la loi juive, qui le frappe de son châtiment naturel, l'amende [1], ou, à défaut, la servitude (Exod., XXII), la loi de Mahomet ordonne la mutilation (Hedaya VIII). Tout homme libre ou esclave qui a volé un objet d'une valeur au-dessus de 5 *dinars* (65 fr.) [2] perd la main droite au premier vol, le pied gauche au second; mais il n'est puni que de l'emprisonnement au troisième. Pour que l'amputation ait lieu, il faut que l'objet volé l'ait été à la dérobée (*sarakah*, larcin) et qu'il ait été mis auparavant en lieu de sûreté par le propriétaire. Ainsi, l'abus de confiance, le vol domestique, que nos lois frappent avec raison d'une peine plus forte, est traité ici avec plus d'indulgence que l'autre. Le vol commis aux dépens du trésor n'est pas puni, parce que c'est le bien de l'état, qui appartient à tous, fiction dénuée de sens dans un gouvernement despotique.

[1] La loi romaine, sous l'empire, punissait également le vol de l'amende double, triple ou quadruple de la valeur de l'objet volé; la loi juive le punit du double ou du quintuple. En France, dans les ordonnances de saint Louis, la peine est la mort, et une mort cruelle. Dans le siècle dernier, on sait que le vol était encore puni de mort.

[2] Cette estimation est celle de Mills, et semble plus vraisemblable. Suivant le traducteur de l'Hedaya (l. VIII), il suffirait que le vol fût d'une valeur d'un *dinar*, ou treize francs, et cette peine semble bien rigoureuse.

Tout ce titre du vol, dans le code musulman, fait du reste assez peu d'honneur à l'équité et au bon sens du législateur. Ainsi le détournement d'un enfant esclave est puni de mutilation, et non celui d'un enfant libre, parce que ce dernier n'est pas une propriété et qu'on ne peut par conséquent en fixer la valeur. Cette peine ne frappe pas le vol entre parents aux degrés prohibés, parce qu'ils ont, aux yeux du code, un droit naturel à l'usufruit de leur propriété. Il en est de même entre femme et mari, entre maîtres et esclaves. La loi n'atteint pas non plus le créancier qui vole son débiteur jusqu'à concurrence du montant de la dette, ni les voyageurs qui en volent d'autres faisant partie d'une même caravane, parce que les objets dérobés n'étaient pas mis en lieu de sûreté. Il en est de même de l'hôte qui vole celui qui l'accueille : « C'est un traître, dit le Koran, mais ce « n'est pas un voleur. » Les voleurs de grand chemin sont à la fois amputés des deux membres, et le meurtre commis par eux est toujours puni de mort. Si le vol a précédé le meurtre, l'amputation doit aussi précéder la mort [1].

Pour prouver la culpabilité, il faut deux témoins ou l'aveu du coupable. L'objet volé doit être restitué. Dans tous les cas où la mutilation n'a pas lieu, la peine n'est que correctionnelle et à l'arbitrage du juge. Du reste, l'emprisonnement et la bastonnade se sont substitués peu à peu à l'amputation dans tous les pays soumis à la loi de l'Islam. « Le bâton, dit « quelque part le Koran, est un instrument descendu « du ciel. »

[1] En Turquie, aujourd'hui, les voleurs de grand chemin sont pendus ou empalés (*Code pénal*, livre VI, p. 317).

Adultère.

Chez tous les peuples où la polygamie existe, il semble, au premier abord, que l'adultère doive être traité par la loi avec plus d'indulgence. Le lien conjugal, en perdant cette admirable unité qui confond ensemble deux êtres à jamais attachés l'un à l'autre, perd en même temps toute sa force. Et cependant, peut-être est-ce par ce motif même que le législateur a cru devoir entourer de plus de protection un lien ainsi dégradé, et que chez les peuples polygames l'adultère a toujours été plus sévèrement puni. Ainsi Moïse a décrété la mort contre les adultères; ainsi les anciens Arabes, avant Mahomet, les enfermaient entre quatre murs, pour les y laisser périr dans les tortures de la faim. A Rome, au contraire, malgré l'état d'infériorité où la femme y fut longtemps maintenue, l'adultère, sous Auguste, n'était puni que de l'exil, et il ne redevint un crime capital que sous Constantin et sous Rome chrétienne.

Mahomet, en condamnant les adultères à être lapidés, adoucit donc les rigueurs de la loi arabe, toute cruelle qu'elle semble encore. Mais cette loi, si rigide en apparence, entoure la condamnation à mort de tant de difficultés, qu'elle dut être et fut toujours rarement appliquée. Ainsi, pour que la sentence soit exécutée, il faut que les deux coupables soient majeurs, sains d'esprit, Musulmans, libres et mariés [1]. L'absence d'une seule de ces cinq conditions sauve

[1] Le veuf même est considéré comme marié, et puni de mort, d'après la doctrine de Melek. L'Hedaya, d'après Haneefah, est muet sur ce point.

les coupables, et le fouet remplace la mort, sauf dans le cas où le crime aurait été commis pendant le *Ramazan*, ou Carême musulman. Il faut, en outre, que les prévenus avouent leur crime, ou que quatre témoins oculaires soient venus les dénoncer. Or, un crime de cette nature admet rarement quatre témoins à la fois, et il est plus rare encore que les coupables se dénoncent eux-mêmes. En outre, les témoins sont maîtres de garder le silence, et le Koran ne leur fait pas un devoir de leur témoignage. « Celui qui couvre « les vices du Musulman son frère, a dit le Prophète, « verra aussi ses fautes couvertes de la miséricorde « divine au jour du jugement. » Enfin, la rétractation d'un seul des témoins ou la moindre variation dans les témoignages suffit pour détruire la preuve du crime, et les témoins peuvent être punis comme calomniateurs.

Par une bizarrerie de la loi que les mœurs seules peuvent expliquer, le mari ne peut tuer sa femme quand il la surprend en flagrant délit; le père ou le frère de la femme adultère ont seuls ce droit, car le déshonneur, suivant les idées arabes, retombe directement sur eux, et non sur le mari, qui peut y échapper par le divorce [1].

Les coupables sont lapidés au milieu d'un champ, l'homme attaché, et la femme enterrée jusqu'au sein. Les témoins doivent lancer les premières pierres; et c'est encore une chance de plus en faveur des coupables, car le témoin, soit humanité, soit doute de son propre témoignage, peut s'y refuser, et la vie

[1] Chez les Turks, le magistrat ne sévit jamais contre le mari qui, en pareil cas, s'est fait justice lui-même, contrairement au principe reçu, qui veut que tout offensé recoure aux tribunaux (*Cod. pén.*, t. IV, p. 347).

des coupables est sauve. La grossesse de la femme suspend son supplice, mais elle subit sa peine après ses couches et les premiers soins donnés à son enfant. Moradjea cite le trait touchant d'une femme nommée Amewyeh qui, condamnée à mort pour adultère, pendant sa grossesse, nourrit quelques mois le fruit de son crime. Elle parut ensuite devant le Prophète, portant dans ses bras son enfant, qui tenait dans sa main un morceau de pain. « Seigneur, « s'écria-t-elle, vous voyez que mon enfant peut se « passer des soins maternels : ne différez donc plus « la peine due à mon crime. Je peux être surprise « par la mort, et condamnée à expier ma faute en « enfer ; il vaut mieux perdre la vie dans ce monde « que la félicité éternelle dans l'autre. » Et la sentence fut exécutée.

Remarquons, avant de quitter ce titre de l'adultère, que plus les mœurs s'adoucissent et se corrompent, plus la loi devient indulgente. Dans nos législations modernes, forcées, par la fréquence même du délit, de le traiter avec moins de rigueur, l'adultère n'entraîne plus que des peines correctionnelles et le divorce, ou la séparation, là où le divorce n'est pas permis. Chez les Mahométans eux-mêmes, les mœurs sont devenues plus tolérantes que les lois, et l'adultère n'y est presque jamais puni de mort[1].

Infanticide.

Avant Mahomet, les Arabes regardaient comme un malheur la naissance d'une fille, et le père enter-

[1] On n'en cite qu'un exemple à Stamboul, en 1680 (Mouradjea t. VI, p. 297).

rait toute vivante l'enfant qu'il ne voulait pas adopter. Or, on comprend, chez un peuple sauvage, où la faim peut du moins l'expliquer, ce crime odieux de l'infanticide si contraire à tous les instincts de la nature; mais devrait-on s'attendre à le retrouver chez les nations les plus civilisées du monde ancien, à Sparte, à Athènes même, dans les lois de Solon; à Rome, jusque sous l'empire, où Senèque conseille la destruction des enfants difformes ou contrefaits [1]; enfin dans toute l'antiquité, où, par un odieux préjugé, c'est surtout sur le sexe le plus faible que pèse cette proscription barbare?

Rendons justice au Prophète législateur: malgré la toute-puissance des mœurs, il n'hésita pas à condamner cette cruelle coutume; pour rendre sacrée aux yeux des fidèles croyants la vie de l'enfant abandonné, il le déclare musulman et libre, par cela seul qu'il y a doute sur son origine. L'entretien de l'enfant trouvé que nul n'a recueilli est imputé sur le trésor public, auquel ses biens doivent plus tard revenir, dans le cas où il meurt sans héritiers. Mahomet, sans nul doute, s'est inspiré ici des tendres instincts de la charité chrétienne : il a émancipé l'enfant trouvé; mais le christianisme, avant lui, l'avait proclamé chose sainte, et affranchi par la religion avant qu'il le fût par la loi.

Le crime contre nature, que Moïse a frappé de la peine de mort, n'est puni dans le code musulman que de peines correctionnelles, et encore ce crime, résul-

[1] C'est au christianisme que l'on doit de voir la morale publique traiter enfin de crime, et la loi punir cet affreux usage. Sous Valentinien, l'abandon des enfants est soumis aux peines portées par la loi *Cornelia* sur le meurtre (Gibbon, p. 44).

tat direct de la polygamie, est-il si fréquent dans les pays orientaux que la loi doit fermer les yeux sur les infractions. Mais la bestialité, crime flétri par l'Islam, est plus rigoureusement châtiée : l'animal souillé doit être livré aux flammes (Code pénal, l. II, c. 1); quant au coupable, une peine discrétionnaire lui est infligée par le juge (Hed., VII).

Le rapt n'est puni que de la restitution et d'une amende proportionnée à la valeur de la personne enlevée, si c'est une esclave ; si c'est une femme libre, le ravisseur n'est soumis qu'à des peines afflictives, parce qu'aux termes du Koran, la liberté ne peut jamais être évaluée à prix d'argent (Code pénal, l. III, c. 1).

La fornication, dans ce code si favorable aux jouissances des sens, est traitée avec d'autant plus de sévérité, que le champ est laissé plus large aux plaisirs légitimes. Le célibataire ou la femme non mariée, convaincus de ce délit, sont punis de cent coups de fouet et du bannissement de l'homme pour un an. L'esclave en est quitte pour cinquante coups : car, dit la loi, « puisqu'il ne jouit qu'à moitié des bienfaits de la vie, il ne doit supporter que la moitié de ses peines [1]. »

L'infraction à l'anathème prononcé par le Prophète contre l'usage du vin est puni de quatre-vingts coups de fouet. Le délit doit être attesté par deux témoins, mais il faut que l'haleine avinée du coupable témoigne aussi contre lui.

[1] La loi de Moïse punit la fornication avec un femme esclave du fouet pour les deux coupables (*Lévit.*, XIX, 20) ; mais la femme libre doit être lapidée (*Deut.*, XXII, 21). « Il n'y aura point, dit Moïse, de courtisane ni « de fornicateur parmi les enfants d'Israël » (*Deut.*, XXIII, 17).

Organisation judiciaire.

Pour compléter notre analyse du Koran, il ne nous reste plus qu'à dire un mot de l'organisation judiciaire. Nous avons parlé de la profession de *khadi*, profession tellement sainte aux yeux du législateur, qu'il défend à la fois et de la briguer et de la refuser. La loi, du reste, impartiale toutes les fois qu'elle ne se trouve pas en conflit avec l'intérêt du despote, n'épargne pas les garanties pour assurer l'intégrité du juge. Celui qu'on élève à cette haute dignité doit se distinguer à la fois par la pureté de ses mœurs, par sa droiture, sa sagacité, et ses connaissances en droit et en théologie, deux sciences qui ne se séparent pas chez les zélés Musulmans. L'ivrognerie, l'injustice, la vénalité, vices pour les autres, deviennent pour lui des crimes; il est entretenu aux frais de l'état; à titre de don ou d'aliment, mais jamais de salaire; ses arrêts sont irrévocables et sans appel. Tout acte de simonie, ou l'achat à prix d'argent de sa charge de juge, entraîne sa destitution et frappe d'illégalité tous les arrêts qu'il a rendus. Il lui est défendu de recevoir des présents, de communiquer avec les parties, et d'influencer les témoins; enfin la décision rendue par lui en faveur de ses parents est nulle de plein droit, et n'est valide que contre eux [1].

Au-dessus de ces tribunaux individuels, où tout

[1] Il n'est pas inutile d'ajouter que, malgré toutes ces garanties, les khadis sont aujourd'hui, la plupart du temps, dans l'Orient, les instruments les plus actifs des exactions de l'autorité civile, et que la justice, ou le juge du moins, s'y vend presque toujours à prix d'or. (Voyez Mouradjea d'Ohsson, t. VI.)

est abandonné à la perspicacité d'un seul juge, se trouve un tribunal suprême : c'est celui du *khadi des khadis*, assisté de quatre assesseurs qui évoquent devant eux les causes dont on a appelé, et jugent à la fois le procès, la sentence et les juges. Il y a aussi dans certains cas recours au souverain pour les causes les plus importantes, surtout pour les causes criminelles: ainsi nous avons vu Almansour, à qui l'on demandait la grâce d'un criminel fameux, la refuser et désigner lui-même son supplice. Dans les premiers temps de l'Islam, rendre la justice était au nombre des obligations du khalife, qui se chargeait, à certains jours [1], d'apaiser les querelles et de décider les points de droits douteux d'après le Koran et la *sonna*. Omar fut le premier qui délégua ce droit et consigna par écrit tous les devoirs qui se rattachent à ce redoutable emploi. En voici les principaux passages.

« Rendre la justice est un devoir institué par ordre (de Dieu) et dont l'accomplissement se fonde sur la *sonna*. Décide avec équité les points difficiles qu'on te soumet, afin que le puissant ne s'autorise pas de ta partialité, et que le faible ne désespère pas de ta justice. C'est à celui qui accuse de fournir la preuve, et à celui qui nie de prêter le serment.... Que la sentence que tu as rendue hier ne t'empêche pas aujourd'hui, quand ton sens plus rassis t'a remis sur la voie de l'équité, de rétracter un arrêt injuste : car le droit reste toujours à la même place, et il vaut mieux y revenir que s'égarer dans l'erreur. Quand

[1] On trouve à ce sujet de longs détails dans Hammer, p. 157. C'étaient, suivant lui, de véritables *lits de justice*, où le khalife prêtait l'oreille aux plaintes même les plus humbles. Cinq classes diverses d'employés devaient assister à l'audience.

le doute s'élève dans ton cœur sur un point que le Koran et la *sonna* n'ont pas fixé, étudie les cas de jurisprudence analogues, et décide d'après eux. Donne à celui qui doit fournir la preuve de l'accusation un délai au-delà duquel l'accusation devient nulle de droit.... Tous les Musulmans peuvent témoigner, sauf celui qui est sous le coup d'une condamnation, celui qui a été convaincu de faux témoignage, et celui dont on ne connaît pas la généalogie. Garde-toi de l'impatience et de l'animosité dans la recherche de la vérité et du droit, car celui qui sait les démêler trouve sa récompense auprès de Dieu [1] »

Quant à la procédure, tout fait judiciaire doit être établi ou par l'aveu de l'accusé, ou par la preuve testimoniale, ou par le serment. Le témoignage de deux hommes de bonnes mœurs, ou d'un homme et deux femmes [2], suffit pour attester un fait. Un esclave ne peut témoigner en justice, et le témoignage d'un homme libre n'est pas admis en faveur de ses proches parents [3], non plus que celui du maître en faveur de ses esclaves, ou des infidèles dans une cause où un Musulman est partie. Le faux serment, assez commun dans les pays musulmans, en dépit des menaces proférées contre lui par le Koran, est puni de l'amende, et le faux témoignage de l'exposition publique.

C'est ici le lieu de parler d'une institution curieuse que Conde n'a pas même entrevue, et sur laquelle Hammer seul nous fournit de curieux renseigne-

[1] Voyez la traduction complète dans Hammer, p. 206.

[2] Un homme ici compte pour deux femmes, comme dans la loi de succession.

[3] Les *sonnistes*, ou orthodoxes, rejettent même tout témoignage entre mari et femme, bien qu'il soit admis par les *schyites*, ou sectateurs d'Ali.

ments [1]. A côté du khadi siégeaient des assesseurs permanents pareils aux *scabini*, ou échevins au moyen âge chrétien; on les appelait *oudoul* (les justes) ou *schouhoud* (les examinateurs); c'était une espèce de jury permanent, armé seulement d'un droit consultatif, et dont les fonctions consistaient à suivre le cours des procès et à assister le juge de leurs conseils. Le *mufti* était le chef de ces assesseurs, et celui qui décidait les points de droit difficiles [2]. Enfin, les *oudoul*, qui devaient être versés dans toutes les formules du droit, remplissaient aussi l'office de greffiers, dressaient les actes et rédigeaient les arrêts.

Aux khadis était confiée la gestion des biens des aliénés, des mineurs, des orphelins et des banqueroutiers; la surveillance des dotations pieuses, l'exécution des testaments, le mariage des pupilles en l'absence des tuteurs, l'inspection des maisons et des rues, et enfin la nomination des inspecteurs et des *oudouls*. On peut aussi compter parmi les employés de l'ordre judiciaire le *nakib*, ou protecteur des *scherifs* ou descendants du Prophète, si nombreux dans l'Orient qu'ils forment comme une nation dans la nation, et jouissent, à ce titre, du respect des fidèles et de certains priviléges.

[1] L'ouvrage de M. de Hammer a été composé en grande partie sur des sources nouvelles et non encore explorées. Outre ebn Khaldoun, déjà connu, mort en 1405, et que Hammer appelle le *Montesquieu des Arabes*, il a consulté surtout Mawerdi, grand-juge de Bagdad, mort en 1058; ebn Dschemaet, qui vivait peu après Mawerdi; et Makrisi, qui a écrit la statistique de l'Égypte, traduite par M. de Sacy. Tous ces auteurs ont traité de l'administration musulmane sous les premiers khalifes. Hammer en cite de longs extraits avec le texte arabe.

[2] Le *prætor* de l'empire, qui réunissait en lui les fonctions de khadi et celles de mufti, prononçait sur le point de droit et rendait la sentence; les *recuperatores*, assez ressemblants aux *oudoul*, et surtout au jury moderne, prononçaient seulement sur le fait. (Voy. t. I.)

RÉSUMÉ.

Maintenant que l'on a pu, dans cette analyse rapide, embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la législation musulmane, cherchons à nous rendre compte de l'esprit qui y domine, et comparons pour mieux juger. Pour qui vient de parcourir les sanglantes pages du code gothique, c'est un repos d'étudier un code où la peine de mort n'est pas prodiguée à chaque page; où les esclaves sont traités avec une douceur que le christianisme lui-même n'a pas su toujours inspirer; où l'homme libre, s'il en est sous la loi de l'Islam, ne peut, sous aucun prétexte et pour aucun délit, déchoir jusqu'à la servitude; où il n'existe pas, enfin, entre les hommes, tous égaux devant un seul maître, ces odieuses inégalités qui nous choquent dans les codes germaniques.

A tous ces titres, la loi musulmane nous paraît donc supérieure à la loi gothique, et quelquefois même aux codes romains, où celle-ci a été puisée. En étudiant cette loi toute cléricale, sorte de contrat mutuel entre la royauté et l'épiscopat, nous l'avons vue faire la part presque aussi large que le Koran au pouvoir soit temporel, soit spirituel : la seule différence, c'est que ces deux pouvoirs, distincts chez les Goths, sont réunis ici dans une seule main. Le peuple, du reste, d'une part comme de l'autre, est compté pour rien; mais le *forum judicum* concède du moins à la noblesse des droits et une existence politique que le Koran refuse également à tous les sujets du despote. La redoutable unité de l'Islam est inscrite à chaque page de ce code, d'où le mot de

droit semble rayé pour tout ce qui n'est pas le khalife.

En ce qui touche le mariage, la famille et la condition de la femme, l'avantage est évidemment pour le code gothique et pour l'Évangile qui l'a dicté; la polygamie, à elle seule, classe ici l'Islam bien des degrés plus bas dans l'échelle morale. Mais, en revanche, toutes les fois que les droits des sujets ne se heurtent pas avec ceux du maître [1], le Koran les discute avec une calme impartialité qui a quelque chose de la justice patriarcale des premiers âges du monde. L'institution gothique du *judex*, avec son système compliqué d'*actions*, emprunté aux codes du Bas-Empire, manque à la fois d'indépendance et de simplicité. Le khadi musulman, au contraire, est une création toute primitive et toute populaire; c'est la saine équité, le sagace bon sens du peuple, personnifiés dans un homme à qui la société a remis tous ses droits, et qui supplée aux lacunes de la loi avec le livre que chacun porte écrit au fond de son cœur. Le juge, tel que l'a rêvé le Koran, et tel qu'il a dû se rencontrer souvent dans la première ferveur de l'Islam, est un être idéal, élevé au-dessus des faiblesses de l'humanité, et investi de la redoutable faculté de rendre à la fois la sentence et la loi.

Chose étrange! sous cette législation, où les droits du citoyen sont comptés pour rien, la notion du juste, innée dans tous les cœurs, est peut-être plus présente que dans les tribunaux romain ou gothique. Plus la loi

[1] Tandis que le *forum judicum* consacre tout son prologue et une partie du livre Ier à traiter des droits du monarque, on remarquera que la loi musulmane ne daigne pas dire un mot de ceux du khalife; mais en n'en contestant pas un, elle les reconnaît implicitement tous.

est incomplète, plus le pouvoir discrétionnaire dont elle arme ses interprètes devient sacré quand il échoit à des mains dignes de l'exercer. Aussi voyez quelle haute idée le Koran et ses sectateurs se font de cette redoutable profession de khadi. Voyez le savant Haneefah, l'un des commentateurs du Koran, mourir en prison plutôt que d'accepter un poste dont il ne se sent pas digne. Voyez le khadi Mondhir reprocher, du haut de sa chaire, au puissant Abdelrahman III d'avoir passé trois vendredis de suite sans assister au service divin, et le khalife, courbé sous le sentiment de sa faute, s'incliner en silence devant son accusateur. Et quand le khalife, froissé de cette humiliation qu'il a pieusement dévorée sous les yeux de ses sujets, déclare en sortant de la mosquée qu'il ne se tiendra plus jamais à la prière derrière ce hardi prédicateur, quand un de ses fils le presse de punir l'audacieux khadi qui a osé humilier l'orgueil du khalifat : « Puissant Allah ! s'écrie Abdelrahman, où en serions-nous si « j'osais punir un interprète de la loi parce qu'il a « rempli son devoir ! »

Une chose qu'il ne faut pas oublier, c'est que l'analyse qu'on vient de lire n'est pas celle du Koran, mais de la loi musulmane, telle que l'ont faite les travaux successifs de plusieurs générations de commentateurs. Aucune législation peut-être, sauf celle de Rome, n'a été l'objet d'autant de commentaires ; aucune, au milieu de ce labeur assidu des jurisconsultes, n'est restée plus immuable, quant aux dogmes fondamentaux de la doctrine et de la loi. Tout ce qu'elle contient est dans le Koran, mais n'y est qu'en germe ; et la jurisprudence, dans ce code à la fois incomplet et arbitraire, tient nécessairement une place plus large que la loi.

On peut compter trois âges bien distincts dans l'histoire de la législation musulmane : le premier remonte au berceau de l'Islam, lorsque la parole du Prophète vibrait encore dans les cœurs, et que ses derniers compagnons vivaient pour en transmettre la tradition. Alors, le khalife, en vertu de l'inspiration du ciel, terminait lui-même les différends entre les fidèles, et interprétait à son gré les points obscurs du Koran. Quand la loi se taisait, le successeur du Prophète devenait, comme lui, la loi vivante, qu'on adorait quand elle avait parlé, et les premiers khalifes, respectant en eux-mêmes le délégué de l'autorité divine, se montrèrent dignes, pour la plupart, de l'immense pouvoir dont elle les armait.

Mais après la fondation de l'Emirat de Cordoue, après l'immense propagation de l'Islam sur la face du monde, le Koran, ébauche de code, ne suffit plus aux besoins d'une société adulte ; la tradition est remplacée par la loi écrite, et l'inspiration par la science. Alors, comme sous l'empire romain, vient l'âge du droit, des commentateurs, des longues et subtiles interprétations. Le despotisme encourage cette étude, qui n'a rien de menaçant pour lui ; et, sous le khalifat comme sous l'empire, le droit privé se consolide par l'absence même de tout droit politique. La notion de justice n'ayant pas à intervenir dans les rapports du maître avec les sujets, règle du moins les rapports des sujets entre eux ; la jurisprudence devient à la fois une profession et une science, et le khadi reste comme le dernier vestige d'une représentation populaire, et l'organe de ce droit que les peuples n'abdiquent jamais, celui d'être jugé selon l'équité, à défaut de la loi.

Mais avec le démembrement des deux khalifats, et les affreux déchirements qui le suivent, l'idée même d'équité disparaît des rapports entre les hommes. Le monarque, porté par le hasard ou l'usurpation sur un trône d'où il doit bientôt descendre, ne songe qu'à exploiter de son mieux une autorité qui va lui échapper; le khadi, vendu à qui peut l'acheter, n'est plus qu'un docile instrument des violences et des exactions du maître. Plus d'abri nulle part pour les sujets, plus de frein pour le pouvoir, si ce n'est dans l'éternelle instabilité qui le fait passer de main en main, toujours plus faible à mesure qu'il est plus divisé.

Avant d'arriver à cette troisième époque, si triste à raconter, on comprendra pourquoi nous nous sommes arrêtés à ce khalifat d'Occident, la dernière et la plus brillante expression d'un ordre social qui va finir. Avec l'empire ommyade, l'Islam semble avoir dit son dernier mot, et donné tout ce qu'il avait en lui d'éclat et de force. Après la chute de cet empire, l'Occident appartient au christianisme, et l'Islam a fait son temps en Europe; les conquêtes même des hordes africaines en Espagne ne lui rendront pas l'élan qu'il a perdu; et de la mort d'Almansour à la prise de Grenade, nous n'aurons plus, pendant cinq siècles, à raconter que son agonie.

CHAPITRE II.

ORGANISATION CIVILE ET POLITIQUE DES ARABES.

Ire Section. — ORGANISATION CIVILE.

Monnaies et impôts.

Commençons par les impôts, qui sont en général la mesure la plus exacte de la force d'un empire, quand toutefois il ne plie pas sous le faix qu'il supporte.

La charte d'Alboacen [1] donne une idée exacte des relations des vaincus avec les vainqueurs, et fixe les redevances que leur imposait la conquête. En général, le principe sur lequel semble basée l'assiette des impôts au milieu de ces populations mixtes, c'est que les chrétiens paient le double des Musulmans (*ut christiani pectent dupliciter quam mauri*). Dans les premiers temps de l'invasion, l'impôt, on s'en souvient, avait été fixé au cinquième du revenu pour les villes qui avaient résisté, et au dixième seulement pour celles qui avaient ouvert leurs portes; mais cette différence, née de la conquête, s'effaça bientôt après elle. L'Islam finit par faire peser également son joug

[1] Voyez t. II, Pièces justificatives.

sur toutes les populations vaincues, et l'émir Alsamah, en 720, imposa tous les infidèles au cinquième de leur revenu, tandis que les Mulsumans n'en payaient que le dixième ou moins encore.

Mais, avant d'entrer dans le détail des revenus de l'empire, nous essaierons, malgré les difficultés sans nombre dont cette matière est hérissée, d'établir la valeur des monnaies arabes [1]. Le poids d'un grain d'orge, qui répond aussi à notre *grain*, est la base de ce système monétaire. Le mitcale d'argent, qui, avant d'être une monnaie, n'était qu'un poids, fut fixé par le khalife Omar [2], au poids légal de 100 grains d'orge, et le *dirhem* ou drachme, qui répond à peu près à notre *gros*, à 70 grains. Le dirhem se subdivisait en karats de 5 grains chacun et du poids d'une *silique*, espèce de gousse qui sert aussi de base au système de pesage des Arabes. Quant à la valeur, Pedro de Cantos Benitès [3] fixe le mitcale d'argent à la dixième partie du maravédi d'or, c'est-à-dire à 5 réaux de veillon, ou 1 franc 30 centimes, et le dirhem vaut par conséquent 91 centimes, ou trois dixièmes de moins que le mitcale.

Maintenant, pour fixer la valeur du mitcale d'or, nous savons par Makrisy que le rapport de l'or à l'ar-

[1] Du temps de Mahomet, les Arabes n'avaient pas de monnaie qui leur appartînt en propre; ils se servaient de monnaies grecques ou persanes que les conquérants de l'Espagne apportèrent dans la Péninsule. Suivant Elmacin, le khalife Abdelmelek est le premier qui en fit frapper à son nom, en l'an 76 de l'hégire. Suivant Makrizy, Omar, dès l'an 18, en avait fait fabriquer. Abdelrahman II est le premier souverain de la Péninsule qui y fit frapper des monnaies arabes.

[2] Mouradjea d'Ohsson, *Tableau de l'empire ottoman*. Voyez, *Code religieux*, au chapitre *de la Dime*. Voir aussi le *Traité des monnaies arabes*, par Makrizy, traduit par Sylvestre de Sacy, pages 5 à 17.

[3] *Escrutinio de monedas antiguas*, ch. XIV.

gent, dans les premiers temps de l'hégire, était de un à dix, ce qui donne au mitcale d'or une valeur de treize francs [1], la même que celle du maravédi d'or dans l'Espagne chrétienne; seulement le rapport de l'or avec l'argent ayant souvent varié, et la valeur proportionnelle de l'or ayant augmenté [2], il en est résulté de continuelles variations dans le taux des monnaies arabes. C'est ainsi que le dirhem a été réduit, suivant Mouradjea, de 70 grains à 50, la moitié du poids du mitcale, au lieu des sept dixièmes.

Quant aux dinars, nous savons qu'en l'an 191 de l'hégire, ils étaient égaux aux mitcales d'or, soit treize francs, bien que leur valeur depuis ait souvent varié. Le rapport du dirhem au dinar n'a pas été moins flottant, puisque Makrisy nous apprend qu'il a été tantôt de 18, tantôt même de 34 pour un.

Ceci posé, arrivons au taux et à la répartition des impôts, assis, comme nous l'avons dit, dans la proportion d'un cinquième de revenu pour les juifs et les chrétiens, et d'un dixième ou moins encore pour les Musulmans. L'impôt direct, basé non pas sur le fonds, mais sur ses produits, avait nom *zekah* ou purifications. Conde, t. I, p. 270, le définit : « ce que la loi nous ordonne de donner à Dieu et au souverain, dans le but de légitimer et de conserver tous les biens qui nous restent. » C'était un prélèvement qui tenait à la fois de la dîme et de l'impôt sur tous les fruits

[1] L'estimation de M. de Hammer, *Länder Verwaltung unter dem Khalifate*, s'éloigne un peu de la mienne : car, dans tout son ouvrage, il assimile le mitcale d'or au ducat, soit un peu plus de 12 francs.

[2] Le rapport de l'or avec l'argent est aujourd'hui environ de un à seize : ainsi, en comparant avec le temps d'Omar, l'argent a dépassé de six dixièmes son ancienne proportion avec l'or, c'est-à-dire que l'or a acquis en sus un peu plus de moitié de sa valeur en argent.

de la terre, les produits du commerce et de l'industrie, les mines et les trésors trouvés. Cette sorte de dîme religieuse, instituée dans les premiers temps de l'Islam par le Prophète lui-même, pour subvenir à l'entretien des champions de la foi, était acquittée par les fidèles des deux sexes; elle différait du tribut (*kharadj*) et de la capitation (*djizieh*) que la loi du Prophète impose aux peuples conquis et aux infidèles [1].

La base du *zekah* variait selon la nature des objets auxquels il s'appliquait, et son nom de dîme (*ashr*) n'impliquait pas toujours exactement le dixième. Sur les espèces d'or et d'argent, par exemple, et sur les marchandises, on ne payait que le quarantième [2]. Il en était de même pour les troupeaux et pour les biens meubles. Les biens de la terre étaient seuls taxés au dixième.

Un impôt variant du quarantième au dixième n'était, certes, pas une charge bien pénible pour un peuple qui ne payait pas d'autre impôt direct, surtout si l'on songe que, sous la même loi, l'impôt foncier en Turquie s'élève aujourd'hui à 25 et à quelquefois 50 pour 100 sur les produits du sol [3], et que, dans nos états modernes, il flotte entre le dixième et le cinquième du revenu.

Les produits du *zekah* primitif, lors des premiers temps de l'Islam, n'ayant pas la même importance,

[1] Le *djizieh* s'appuie sur ce texte du Koran : « Opprime-les jusqu'à ce « qu'ils paient le tribut et soient soumis. » Cependant il est défendu aux chefs militaires de l'arracher par la force des armes. (Hammer, p. 116.)

[2] Voir l'Hedaya, l. Ier, ch. 3. Le livre Ier tout entier ne traite que du *zekah*. Voyez aussi Mouradjea d'Obsson, *Code politique*, liv. Ier, chap. 2, et *Code religieux*, article *Dîme*.

[3] Mouradjea, *Cod. polit.*, liv. Ier, ch. 2.

furent, comme le veut le Koran, consacrés tout entiers aux pauvres et au service de Dieu ; mais ce revenu ayant pris un accroissement immense avec la propagation de l'Islam, sa destination dut changer : dès lors, probablement, on l'employa, ainsi que l'affirme Conde, non-seulement à des œuvres pies, mais aussi aux dépenses de l'état, toujours *pour le service de Dieu*, dirent les commentateurs, en faisant prêter le texte élastique de la loi.

Quant à la valeur de cet impôt, acquitté le plus souvent en nature, il est fort difficile de l'apprécier. Conde, indépendamment des fruits du *zekah*, qu'il excepte de son calcul, évalue la somme des autres impôts de l'empire andaloux, tous réunis, à 12 millions de mitcales ou dinars d'or, environ 156 millions de francs, ou 162, suivant Hartwell. Ce revenu provenait : 1° des droits de douanes, appelés *al mokharifaz*, qui montaient au huitième de la valeur des objets, ou à douze et demi pour cent, et rendaient, d'après Hartwell, 765,000 dinars (9,945,000 francs); 2° du *kharadj*, ou impôt du cinquième du revenu [1], acquitté par les Mozarabes et les juifs, impôt qui rendait, au dire du même auteur, un peu plus de 6 millions de dinars (80 millions de francs). Dans cette somme il faut comprendre sans doute le *djizieh*

[1] *Kharadj*, en Turquie, aujourd'hui signifie l'impôt mis sur toute espèce de terre; mais, dans les premiers temps de l'Islam, les fidèles ne payèrent que la dîme (*aâhr*), et les infidèles le *djizièh* et le *kharadj*. Toute terre connue, dit Ebn Dschemaat, paie ou la dîme ou le *kharadj*. Le taux de ce dernier était en rapport avec la fertilité de la terre : c'est dire assez qu'il variait souvent. Ainsi le khalife Othman imposa un *kharadj* de 10 dirhemssur le *dscherib* de vignobles, de 8 sur les palmiers, de 6 sur les cannes à sucre, de 5 sur les prairies arrosées, et de 4 sur les prairies sèches. Le *dscherib* est une mesure de 10 *kassab* carrées, et le *kassab* de 6 aunes. Voyez à ce sujet de longs détails dans Hammer, p. 119 à 130.

(rétribution), sorte de cens personnel ou capitation que payaient en outre les *dzimnees* (tributaires infidèles), pour racheter leur religion, leur vie et leur liberté. Ce *djïzieh* se divisait en trois classes, et, suivant leur fortune, les contribuables payaient par mois un, deux ou quatre dirhems [1]. Les pauvres, les femmes, les enfants, les moines et les esclaves, en étaient exempts; 3o du *taadyl*, impôt sur les boutiques; 4o du *kabala* (*gabela*, gabelle), droit de dix pour cent sur la vente des biens [2]. Enfin, l'une des sources de revenu les plus importantes était le produit des mines qui appartenaient au khalife.

En évaluant maintenant les produits du *zekah*, par un calcul fort arbitraire, à la moitié seulement de ce que payaient les chrétiens et les juifs, nous trouverons un chiffre de 40 millions de francs à ajouter aux 156 de Conde [3], ce qui donne pour le revenu total de l'état environ deux cents millions.

[1] Mouradjea nous apprend qu'aujourd'hui encore cette capitation est la même en Turquie; elle était la même au temps où fut composé l'Hedaya, c'est-à-dire au XIIe siècle. C'est presque le seul exemple d'un impôt qui n'ait pas varié dans le cours du douze siècles; il faut le Koran pour expliquer une pareille immobilité.

[2] L'impôt est demeuré espagnol, comme son nom, L'*alcabalá* est un droit que le roi d'Espagne perçoit encore sur la vente des biens.

[3] Quoique le chiffre de 162 fixé par Hartwell diffère peu, en apparence, de celui de Conde, qu'il ne dépasse que de 6 millions, il y a cependant entre les deux évaluations une immense différence : car Hartwell semble comprendre dans son calcul l'impôt du *zekah*. « Les revenus de l'Espagne sous Abdelrahman III, dit cet auteur (Murphy, p. 168), montaient à 5,480,000 dinars d'or (un peu plus de 71 millions de francs), produit des taxes, et 765,000 dinars (9,945,000 francs) qui provenaient des marchés (*markets*, sans doute les droits de douanes), outre le tribut d'un cinquième levé sur les chrétiens et sur les juifs, et dont le produit égalait celui de tous les autres impôts. » Le produit total serait donc 12,490,000 dinars, ou 162,370,000 francs. Le même auteur, p. 303, porte ce chiffre un peu plus haut, et fixe le revenu de l'État, sous le même khalife, à 12,945,000 dinars, ou 168 millions de francs. Je n'ai pas hésité cette fois à préférer le chiffre de Conde, dont les évaluations n'ont rien d'exagéré.

C'est peu sans doute pour un empire aussi riche et aussi peuplé que l'était l'Espagne arabe; mais sans parler de la rareté de l'argent monnayé chez un peuple qui aimait mieux, comme tous les peuples de l'Orient, enfouir son or que de le faire fructifier, il faut ajouter encore à ces revenus fixes d'autres revenus éventuels : ce sont d'abord les contributions extraordinaires, qu'au dire d'Hartwell (p. 304), le khalife levait en cas de guerre ou pour des constructions publiques, sous le nom de *kabala;* ce sont ensuite les dépouilles de la guerre, autre espèce de dîme, que les algarades musulmanes prélevaient sur les chrétiens. Il est impossible d'évaluer ce revenu flottant de la guerre et de la conquête, mais tout annonce qu'il était très-considérable [1]. Le quint des dépouilles appartenait au khalife, et il ne fallut pas moins, pour employer tous ces trésors, que le luxe des derniers souverains de Cordoue et les vastes constructions dont ils dotèrent l'Espagne [2].

Agriculture.

Sous les derniers Ommyades, l'empire, à la veille même de sa chute, était parvenu à un point de richesse

[1] Shakspeare, dans Murphy, p. 104, fixe arbitrairement le produit des dépouilles de la guerre, pendant une partie, qu'il ne précise pas, du règne d'Abdelrahman III, à 765,000 dinars, non compris le quint du khalife; mais on remarquera que cette somme est la même que celle qu'Hartwell, p. 168, fixe au produit des marchés ou douanes : il y a ici confusion évidente.

[2] Abdelrahman III, suivant Hartwell, p. 168, assigna un tiers de ces vastes revenus aux dépenses de l'armée, un autre au trésor public, et le troisième aux constructions publiques, dont le palais d'Azzarah fut la principale, ce qui ne l'empêcha pas (p. 104) de laisser en mourant la somme prodigieuse de 5 mille millions d'argent monnayé (*five thousand millions of money*). Il y a encore ici erreur : c'est sans doute 5 millions de dinars, ou 65 millions de francs.

et de prospérité vraiment fabuleux. La population s'accroissait chaque jour sur ce coin de terre favorisé, l'un des plus fertiles du globe. Des manufactures de tissus de soie, de coton et de draps, avaient été établies sur tous les points du royaume, et les Arabes étaient surtout renommés pour la teinture des cuirs et des étoffes. C'est à eux que l'Espagne doit l'indigo et la cochenille, ainsi que les belles faïences colorées qu'on admire à l'Alhambra. Enfin, le papier qui se fabriquait à la Mecque, dès l'an de l'hégire 88, s'introduisit en Espagne au XII[e] siècle, et les Espagnols substituèrent le lin au coton, dont les Arabes se servaient. Le sol de la Péninsule abondait en mines d'or, d'argent, de mercure, et d'autres métaux plus communs[1]. La célèbre mine de mercure d'Almaden, déjà connue dès Romains, était la plus riche et la plus ancienne du monde. Les sables aurifères du Darro, dans la *vega* de Grenade, enrichissaient aussi le trésor des khalifes. On trouvait des pierres précieuses sur la côte de Malaga et de Beja, du corail sur la côte d'Andalousie, et des perles près de Tarragone. Enfin, la montagne de Cardona, en Catalogne, donnait le sel le plus abondant et le plus beau de l'Europe.

La longue paix dont l'Espagne avait joui sous Alhakem, et le règne d'Almansour, qui avait rejeté au dehors tout l'effort de la guerre, avaient fait faire à l'agriculture d'immenses progrès. L'art de fumer les terres et de les arroser[2] avait été porté à son plus

[1] Les puits creusés par les Arabes pour extraire le minerai étaient carrés, et ceux des Romains étaient ronds. On peut encore aujourd'hui les distinguer à leur forme. Bowles, *Natur. hist. of Spain*, en a vu plus de 500 près de Linarès, dans le royaume de Jaën.

[2] Dans le pays de Valence, où existent encore toutes les traditions de l'irrigation et de la culture arabes, où l'on voit dans les champs les

haut point. Un mince filet d'eau, grâce à des tranchées habilement ménagées, portait la fertilité dans une vaste étendue de terrain. Des aqueducs furent construits, des étangs artificiels (*albuheras*) furent creusés pour tenir les eaux en réserve. Tous les arbres exotiques dont le climat si varié de la Péninsule permettait la culture [1], et les fleurs embaumées de l'Orient, que les Arabes aiment à l'égal des parfums[2], y furent introduits par eux. Ainsi l'Espagne leur doit le riz, le coton, la canne à sucre [3], le safran et le dattier, qui mûrit sur tout le littoral et notamment à Elche, près d'Alicante, où l'on en voit une forêt tout entière. Enfin, le nombre des ouvrages arabes sur l'agriculture prouverait seul à quel haut degré de perfection cet art était parvenu en Espagne.

Rien n'égale la beauté du spectacle que devait offrir, dans cet âge d'or de l'agriculture espagnole,

fossés et les conduits tracés avec l'astrolabe, le cultivateur sait, à heure fixe, quand l'eau arrivera dans son champ, la quantité qu'il lui en faut et le temps qu'elle y restera, et il ouvre ou ferme à propos les vannes qui servent de barrière aux eaux; la plus légère négligence de sa part l'exposerait à une amende qui serait imposée par un tribunal exprès, composé des principaux intéressés. Ce tribunal tient ses séances chaque dimanche à la porte de l'église. Comme le khadi arabe, il entend les griefs, et rend la sentence sur le lieu et sans appel. (De Laborde, *Voy. pittor.*. t. II, part. 1.)

[1] Lors du partage fait par le roi Fernando III du territoire de Séville, qu'il venait de conquérir, on voit figurer dans les lots plusieurs millions de pieds d'oliviers. Le nombre des presses à huile montait, dit-on, à plus de 100,000. (Hartwell, 264 à 271.)

[2] La *Cour des lions*, à l'Alhambra de Grenade, donne une idée assez exacte de ce que devait être un jardin moresque. Ce sont de longues plates-bandes de fleurs et de rosiers arrosées par des ruisseaux d'eau vive qui jaillissent de bassins de marbre; le tout entouré de portiques et de hautes murailles qui dérobent à tous les regards ces mystérieux asiles, cachés comme la vie des Orientaux.

[3] La canne à sucre, introduite en Espagne par les Arabes, est encore cultivée aujourd'hui sur le littoral du midi, notamment à Velez Malaga. La culture du riz est poussée à un haut point de perfection dans le royaume de Valence.

la riche *huerta* de Valence, l'un des coins de terre les plus productifs et les mieux arrosés du monde; la pittoresque *vega* de Grenade, jardin d'oliviers et d'orangers de trente lieues de long, arrosé par cinq fleuves, et abrité par la *sierra Nevada*, la plus haute de toute l'Espagne; le fertile bassin du Guadalquivir, s'étendant à perte de vue le long des croupes verdoyantes de la *sierra Morena*, avec les milliers de villages qui se groupaient autour de Cordoue, la reine de la vallée. La triste Espagne, dans sa désolation actuelle, est encore fière de ces trois *vegas*, comme de trois oasis, plus délicieux encore au sein des arides plateaux qui les entourent.

Mais c'est surtout sous le fils d'Abdelrahman III que l'agriculture arabe prit son essor. « Ce bon roi, « disent les chroniques, changea les lances et les « épées en pioches et en râteaux, et ces populations « belliqueuses en paisibles laboureurs [1]. Les plus « illustres scheiks se faisaient gloire de cultiver eux- « mêmes leurs jardins, et les khadis et les alfaquis « se complaisaient à l'ombre de leurs vignes. Tous « allaient passer aux champs les deux seules saisons « qu'on y passe sous ce climat brûlant, le printemps « et l'automne. Enfin des tribus entières, suivant « les antiques habitudes du désert, reprenaient au « milieu de la vie civilisée la vie errante du bédouin;

[1] Le grain était séparé de la paille par les pieds des bœufs, méthode encore usitée en Espagne. Il ne paraît pas que les Arabes aient dépassé, dans la production du blé, la limite de leurs besoins, car leur religion leur défendait de vendre leur superflu aux étrangers. Dans les années d'abondance, l'excédant de la récolte se conservait dans des trous creusés dans le roc et garnis avec de la paille, comme les *silos* dont on se sert encore en Afrique. A la naissance de chaque enfant, on remplissait de blé un de ces *silos*, qui plus tard était destiné à devenir sa propriété. (*Jacob's Travels in Spain*, p. 276.)

« uniquement occupées de l'élève des troupeaux,
« elles passaient, suivant les saisons, d'une province
« à une autre, avec ces troupeaux nomades comme
« elles, en quête des pâturages que l'été brûle dans la
« plaine et épargne sur les monts. »

Dès la plus haute antiquité, cette vie pastorale et errante avait été celle des Arabes, qui cherchaient en été les pentes des monts exposées au nord et à l'est, et en hiver les plaines abritées à l'ouest et au midi; imitant ainsi, dit un auteur arabe, les grues, qui passent leur *mesaïfa*, ou saison d'été, dans l'Irak ou dans la Chaldée; et leur *mesta*[1], ou saison d'hiver, en Égypte et dans les terres de ponent. Ainsi les peuples pasteurs de l'ouest et du nord de l'Asie avaient remonté le cours du Danube, et conquis l'Europe, de pâturage en pâturage, en chassant devant eux leurs immenses troupeaux. Ainsi les Arabes eux-mêmes, en subjuguant l'Espagne, avaient gardé, même dans la Péninsule, les habitudes errantes d'un peuple à l'aise dans l'espace, et ils donnaient l'étrange spectacle de tribus de Bédouins campant avec leurs troupeaux à quelques lieues de la capitale d'Alhakem[2].

[1] On reconnait ici l'origine arabe du nom de la *mesta*, l'assemblée suprême qui règle les migrations des grands troupeaux de l'Estramadure. Ces Arabes s'appelaient *mœdinos*, ou vagants : de là peut-être le nom de *mérinos*, appliqué aux chefs des bergers aussi bien qu'aux troupeaux. (Conde, I, 488.)

[2] M. de Laborde (*Voyage pittor.*, t. II, p. 41) n'ose pas décider si c'est aux Arabes qu'on doit l'usage de faire voyager les troupeaux pour rendre leur laine plus fine; mais cet usage existait certainement en Arabie et chez tous les peuples pasteurs longtemps avant d'être importé en Espagne. Le climat commandait le changement de pâturages, et l'expérience fit voir que la laine n'avait qu'à y gagner. Quant à la finesse des laines espagnoles, leur réputation est établie depuis bien des siècles. Parmi les présents faits à Charlemagne et à Charles le Chauve par des souverains de l'Orient étaient des laines et des draps de la plus grande finesse, fabriqués à Cordoue.

Commerce.

Nous ne comparerons certes pas l'empire fondé en Espagne par les Arabes avec l'organisation essentiellement commerçante de Tyr et de Carthage. L'Emirat de Cordoue fut un établissement militaire et politique avant tout, un poste avancé de l'Islam sur le sol de l'Europe; le commerce pour lui, comme pour Rome, ne fut jamais qu'un hors-d'œuvre, et non le but même de sa fondation, comme dans les colonies tyriennes ou carthaginoises.

Cependant l'Arabie, placée entre l'Inde, l'Afrique et l'Europe, s'était servie de son heureuse position pour le trafic avant de s'en aider pour la conquête. Longtemps avant Mahomet, les aromates et les drogues de l'Yemen, avec les épices de l'Inde et l'or de l'Afrique, formaient, pour les cités du littoral arabe, l'objet d'un actif transit à travers le désert. A l'époque où Mahomet parut, la famille d'Ismaël s'étendait, comme aujourd'hui, du 15e au 35e degré de latitude, depuis l'Indus jusqu'aux Colonnes d'Hercule. Le commerce put donc seul révéler à Mahomet la communauté d'origine et de mœurs qui existait, sur cette vaste zone de l'ancien continent, entre toutes les branches de la famille arabe. Les caravanes des marchands de la Mecque avaient frayé pour lui le chemin de la conquête, et la guerre, cette fois, comme dans les colonies carthaginoises, se mit à la suite du commerce.

Mais le commerce, à son tour, profita de cette vaste diffusion de l'islamisme sur la face du monde

ancien, et reçut de la conquête plus d'aide encore qu'il ne lui en avait prêté. Si peu qu'ait duré la grande unité de l'Islam, sous les premiers successeurs de Mahomet, on sent quelle impulsion elle dut donner aux échanges entre tous les points, même les plus distants, du monde musulman. En subjuguant tout le midi de la Méditerranée, l'empire arabe se condamnait, malgré les répugnances du Prophète, à devenir une puissance maritime. Les flottes partagèrent dès lors avec les caravanes l'exploitation de cet immense empire, et des liens étroits d'intérêt s'établirent entre tous ces peuples, unis l'un à l'autre par une même foi, une même loi et un même souverain. Maîtres de la Perse et de l'Égypte, les successeurs de Mahomet, frappés de l'importance du trafic de ces deux pays avec l'Inde, s'associèrent à ce vaste système d'échanges, et creusèrent encore, loin de le fermer, le canal où circulaient depuis tant de siècles les richesses de l'Orient.

Alors même que le lien politique fut rompu entre tous ces états, le lien commercial subsista encore : malgré la haine profonde qui séparait les Ommyades et les Abbassides, les peuples, qui n'épousent pas toujours les haines de leurs rois, restèrent unis par le commerce, en dépit de la politique qui les divisait. La soie et la laine, brutes ou travaillées, l'huile, le sucre, l'ambre, la cochenille, le vif-argent, le fer, les métaux, les armes de fine trempe fabriquées à Tolède et à Cordoue, trouvaient des débouchés dans les ports de la Syrie, de l'Afrique et de l'Égypte. En retour de ces objets de nécessité première, les ports des khalifes abbassides envoyaient à l'Espagne des objets de luxe, les seuls que la riche Péninsule eût

besoin d'emprunter à l'étranger. Alexandrie, immense bazar où s'échangeaient les produits des trois continents, fournissait à l'Espagne les épices et les trésors des Indes, et les esclaves que de tous les coins du monde on ramassait pour ce marché du genre humain.

Le premier port de l'Espagne était Barcelone, le grand intermédiaire des échanges avec la Gaule, l'Italie et le nord de l'Europe, et le principal chantier de la marine andalouse. Valence et Almeria avaient une importance presque égale, et cette active industrie était en grande partie dans les mains des juifs, plus nombreux encore dans les villes maritimes que sur aucun autre point de la Péninsule ; même après la chute du khalifat de Cordoue, les relations établies ne furent pas interrompues. Aux XIIe et XIIIe siècles, le port d'Almeria était surtout fréquenté, et Barcelone, au XIVe, poursuivait encore sous les chrétiens ses destinées commerciales. Il est inutile d'ajouter que la marine de l'Espagne arabe était nombreuse : elle comptait, dit-on, au delà de 1,000 vaisseaux marchands[1].

Les liens d'amitié qui existaient entre les empereurs grecs et les khalifes de Cordoue donnaient une grande activité aux échanges des deux peuples. Les belles esclaves grecques, formées aux arts de la danse et du chant, et qui de temps immémorial ont peuplé les harems de l'Orient, étaient la marchandise la plus recherchée par les négociants andaloux. Mais une des branches les plus importantes du trafic des Arabes, c'était l'achat des eunuques destinés à la garde des harems. Cette odieuse recherche d'un luxe dépravé

[1] *Manuel géogr. et stat. de l'Esp.*, par Miñano, p. 311. Voyez aussi la courte notice de Casiri sur les auteurs arabes qui ont traité du commerce, et sur le traité spécial de Moslema Aboulkasem, de Madrid, t. II, p. 239.

ne paraît pas avoir été connue des premiers successeurs du Prophète, qui conservaient encore ses traditions de simplicité[1]. Mais bientôt le nombre des concubines des khalifes croissant avec la splendeur de leur trône, il fallut des gardiens pour ces troupeaux de femmes que la défiance orientale entoure de tant de vigilance, et les eunuques devinrent un des articles les plus demandés dans tous les pays musulmans.

Par un triste privilége, une nation, entre toutes, semblait choisie pour fournir d'incorruptibles gardiens aux harems de l'Orient : c'étaient les Slaves ou Esclavons[2], qui, sans cesse en guerre avec la race de Charlemagne, alimentaient d'esclaves les marchés du midi de la France, où les vaisseaux andaloux venaient les acheter. Sans doute la vie et la virilité de ces barbares, à peine chrétiens, semblaient aux spéculateurs franks peu dignes de ménagements, car il s'établit alors à Verdun une sorte de manufacture d'eunuques, qu'on envoyait en Espagne et dans tout l'Orient. On leur donnait, ainsi qu'aux captifs de leur pays, le nom de *saklabi* (*sclavi*, esclave), et l'on s'habitua peu à peu à étendre ce nom à tous les captifs qui venaient du nord sur les marchés de l'Orient. La garde des khalifes de Cordoue se composait en partie de ces *saklabis*, et le khalife, à l'exemple des Césars du Bas-Empire, empruntait aussi à ces pays reculés des mercenaires libres auxquels il confiait la garde de sa personne sacrée.

[1] Suivant l'Hedaya (l. XLIV) « c'est abomination de garder des eunuques à son service, parce que c'est un motif pour en faire. » Les échecs, les dés et le jeu sont également déclarés *abomination*. Il n'y a que trois délassements permis aux Musulmans, l'arc, le cheval et les femmes.

[2] Jordan (*De originibus sclavicis, pars* V, p. 40; *pars* IV, p. 102), nous apprend que le mot *slava*, d'où dérive leur nom, signifie gloire. Ainsi c'est de cette étrange étymologie qu'est venu le mot d'*esclaves*.

Ainsi, pour résumer cette statistique rapide, le commerce, sans être la base même sur laquelle repose toute l'organisation de l'Islam, fut un des auxiliaires les plus actifs de sa propagation; le peuple arabe, doué à un haut degré de l'instinct de la spéculation, même après être devenu un peuple de conquérants, resta encore un peuple de marchands; la séparation des deux khalifats et le morcellement des diverses branches de la famille d'Ismaël, bien loin d'arrêter l'élan de ce peuple aventureux, lui imprima au contraire un nouvel essor. A l'inverse des juifs, dont le génie mercantile garde partout le même caractère d'étroitesse et de rapacité, les Arabes portèrent dans leurs entreprises commerciales le cachet d'audace et de grandeur qui les caractérise. Mais leur trafic, comme leur religion, resta toujours enfermé dans cette zone de notre globe que la nature a assignée à l'Islam, ou n'en sortit que pour y rentrer; et au delà de cette limite fatale, leur industrie n'a jamais pu s'acclimater non plus que leur empire [1].

Population.

A voir ces arides déserts qui couvrent maintenant tout le centre de l'Espagne, on a peine à se figurer que cette même Péninsule, malgré sa prodigieuse fertilité, ait nourri naguère trois fois le nombre d'habitants qu'elle possède aujourd'hui. Et cependant,

[1] Le peu de détails que l'on rencontre sur le commerce des Arabes d'Espagne se trouve épars dans Murphy et Conde. Aschbach, trad. par Pâquis, t. Ier, p. 46, donne quelques renseignements, mais sans citer les sources; enfin M. Reinaud, p. 237 à 270, a traité la question du commerce des esclaves chez les Arabes avec autant d'étendue que de science.

quand l'histoire ne serait pas là pour témoigner de l'immense population de l'Espagne ancienne, sa longue et opiniâtre lutte contre Rome atteste assez sa puissance, et la puissance d'un empire c'est sa population. Nous n'adopterons pas les calculs d'Osorius, qui a porté celle de la Péninsule, sous Auguste, à 70 millions d'habitants. Mais le témoignage unanime des anciens atteste assez combien l'Espagne était alors riche en habitants[1], puisqu'il l'appelle *le pays aux mille cités*. Le plus grand nombre de ces cités se trouvait sur les côtes de l'est et du midi, plus rapprochées des deux peuples dominateurs de la Péninsule, Rome et Carthage.

Cette population, fort affaiblie lors des invasions barbares, s'accrut un peu sous la domination plus régulière des Goths, sans remonter pourtant à son ancien niveau. La conquête arabe, grâce à la modération des conquérants, grossit encore plutôt qu'elle ne diminua le nombre de ses habitants. Les continuelles immigrations des Arabes et des Berbers comblèrent le vide laissé par les Goths fugitifs, et l'accroissement de la population marcha bientôt de front avec le développement de la richesse publique et les progrès de l'agriculture.

La pieuse insouciance des gouvernements fondés sur l'Islam ne leur ayant jamais permis rien qui ressemblât à un recensement, il est impossible d'évaluer avec quelque certitude le nombre de leurs sujets. Nous savons seulement par Conde qu'outre la capitale et les six chefs-lieux de provinces, Tolède, Merida, Saragosse, Valence, Séville et Tadmir, on

[1] Nec *numero Hispanos*, nec robore Gallos, nec artibus Græcos superavimus. (Cicero.)

comptait 80 villes du second ordre et 300 du troisième, sans parler des villages, des tours ou châteaux-forts, qui étaient innombrables. Bien loin de diminuer avec la chute de l'empire ommyade, cette masse d'habitants s'accrut encore par l'invasion des Berbers, et nous verrons l'Almoravide Youssouf se vanter que, dans ses vastes états du Magreb et de l'Espagne, on récitait pour lui la *chotbah* du haut de 19,000 chaires. Les famines mêmes qui désolèrent si souvent l'Andalousie sont une preuve nouvelle de l'excès de la population entassée sur cet étroit espace. Ces famines, impossibles aujourd'hui, grâce au progrès du commerce et au niveau qu'il établit entre les récoltes, étaient alors très-fréquentes, malgré la fertilité du sol; elles accusent l'incurie de ces gouvernements fatalistes de l'Orient, qui la recevaient comme un fléau de Dieu, sans oser même lutter contre elle.

Quant aux tributaires étrangers ou *dzimmees*, soumis au double impôt du tribut et de la capitation, bien que le code leur garantît, au même degré que les Musulmans, le bénéfice des lois civiles qui protégeaient les personnes et les biens, leur condition, dans une société fondée sur la conquête, était toujours fort précaire. Ils ne devaient, sous aucun rapport, se confondre avec les fidèles croyants, ni oublier la distance qui les séparait. Leurs vêtements, leurs montures, leurs demeures devaient porter la trace de leur infériorité, et le collecteur, en recevant leur capitation, pouvait, d'après la loi même, le faire avec hauteur et mépris. Enfin il leur était défendu, sous peine de proscription et de mort civile, de quitter l'État musulman où ils résidaient.

Nous avons suffisamment parlé de la condition des

chrétiens mozarabes dans l'empire andaloux. Quant à leur nombre, nous n'avons à ce sujet aucune donnée positive; nous voyons seulement dans saint Euloge qu'ils abondaient à Cordoue et dans ses environs. Il en était de même à Mérida, et surtout à Tolède, comme le prouvent les fréquentes séditions de ces deux villes, et à Barcelone, même avant la conquête franque. Sans doute cette population vassale avait abandonné les campagnes et les petites villes, où elle eût été plus facilement opprimée, pour se réunir dans les grandes, où elle formait une masse compacte, plus capable de lutter pour le maintien de ses droits.

Les seuls centres d'habitations des chrétiens hors des cités étaient les couvents, sorte de citadelle religieuse, autour de laquelle se groupaient les serfs du couvent, comme ceux du seigneur autour de la forteresse féodale. Ces couvents étaient situés d'ordinaire près de quelque grande ville, sous la juridiction de l'évêque et des comtes, leurs protecteurs naturels, et parfois leurs plus redoutables oppresseurs. Cependant, en prenant pour base l'impôt de 80 millions que payaient les chrétiens et les juifs, peut-être parviendrons-nous à nous faire une idée approximative du chiffre des *Dzimmees*, ou tributaires infidèles de l'Espagne arabe. Si ces deux castes dépendantes payaient à elles seules la moitié de tous les impôts réunis, en exceptant le *zekah*, il semble qu'on ne peut guère évaluer leur nombre à moins du tiers de celui des habitants de l'empire tout entier; et ce calcul n'a rien d'exagéré, si l'on songe que la conquête permit presque toujours aux chrétiens de rester dans les villes où elle s'établissait.

Quant aux juifs, leur nombre, certainement infé-

rieur à celui des chrétiens, ne devait pas laisser d'être considérable; car la douceur du joug arabe les y avait attirés de tous les coins du monde. Comme les Mozarabes, ils avaient leurs temples, leurs priviléges, et on les retrouve mêlés à toutes les séditions des grandes cités de l'Espagne contre le khalifat. Là, comme partout, les Juifs avaient su attirer à eux presque tout le commerce du pays; et en y joignant l'usure, odieuse industrie qui leur a toujours appartenu en propre, ils se consolaient des mépris des Arabes et des chrétiens en s'enrichissant à leurs dépens. Du reste, les chroniques arabes sont à peu près muettes sur leur compte, et ce silence est pour eux de bon augure; car l'histoire ne daigne guère parler d'eux que pour nous raconter leurs souffrances [1].

[1] Voici, d'après le docteur Worms (*Recherches sur la propriété territoriale en Algérie*, p. 253), les diverses classifications faites par la loi de l'Islam des populations Musulmanes ou autres soumises à cette loi.

Le globe se partage en deux grands corps politiques: 1° celui des musulmans, *mohammedy* ou *moumenoun* (croyants); 2° celui des mécréants *koffar*, en turck *kiawour*, d'où le mot corrompu de *dgiaour*. On les nomme aussi *mouschrikoun* (polythéistes). Le monde se divise aussi en monde musulman *dar el Islam*, et monde dévoué à la guerre, *dar el harb*.

Au point de vue politique, la population des États mahometans se divise en trois classes: 1° les sujets musulmans, les uns appartenant à la caste gouvernante, les autres à la multitude gouvernée ou troupeau (*rayet*); 2° les *dzimmées* ou *dimmis*, sujets non musulmans qui paient la capitation (*djizieh*); 3° les individus non musulmans qui ne résident que provisoirement dans l'empire, on les nomme *mostaemen*, c'est-à-dire sous garantie.

Sous le rapport religieux, les sujets de l'empire se divisent: 1° en Musulmans *sonnites* ou orthodoxes, et *schyites*, partisans d'Ali; 2° en *kitaebis* ou peuples ayant un livre saint ou religion révélée, car l'Islam reconnait comme saint le Pentateuque (*thora*), les psaumes (*zabour*), et l'Evangile (*andjil*); les *kitaebis* sont ou chrétiens ou juifs; 3° eu guèbres ou adorateurs du feu (*medjoussy*), et en idolâtres, arabes, persans ou étrangers; 4° en renégats musulmans condamnés par la loi à la conversion ou à la mort.

Enfin, à l'égard de leur situation naturelle, les hommes sont de condition libre (*horr*) ou esclaves (*rakik*).

État militaire.

Chez les peuples belliqueux de l'Orient, où la guerre est en quelque sorte l'état normal de la société, il n'y a point d'armée permanente; là où tout le monde naît soldat, il n'est pas de soldat de profession, de même qu'il n'y a point de sacerdoce sous la loi de l'Islam, parce que, cette loi étant gravée dans tous les cœurs, chacun peut à son gré s'en faire le ministre. Ainsi, dans toutes les branches de l'ordre religieux et civil, nous retrouvons ce pêle-mêle qui nous a frappés au premier coup d'œil. Le chef qui commande une armée en est en même temps le grand-prêtre, et le khalife transmet à ses délégués tous les pouvoirs que lui-même réunit dans sa main. L'*alfaqui* et le *khatib* quittent leur chaire, comme le khadi son tribunal pour marcher à la guerre sainte, à la voix du khalife et d'Allah qui les appellent. En cas de danger pressant pour l'Islam, aucun rang, aucune fonction dans l'État, ne comporte l'exemption de ce devoir, imposé à tous les vrais croyants. Un caprice du maître peut exempter quelquefois les individus, mais jamais les castes, et le khalife lui-même n'est pas plus dispensé qu'un autre de cette commune obligation. Enfin ceux même qui ne sont pas en état de porter les armes doivent contribuer au moins d'une partie de leurs biens [1].

Le précis des institutions militaires de l'empire andaloux est contenu dans une espèce d'*ordre du jour*

[1] Le Prophète, dit l'*Hedaya*, prenait les armes et les chevaux des hommes qui n'allaient pas à la guerre pour les donner aux hommes non mariés qui y allaient.

publié par Alhakem II, avant son expédition de 963, sur les obligations des Musulmans qui marchent à l'*aldjhed*. Il est curieux de le rapprocher de la consigne du même genre qu'Aboubeker, le premier khalife après Mahomet, donna à Yezid, son lieutenant. (V. t. II, page 15).

« Il est du devoir de tout bon Musulman, disait Alhakem, de faire la guerre sainte aux ennemis de notre loi. Si, sur le champ de bataille, les ennemis ne sont pas deux fois plus nombreux que les Musulmans, le musulman qui fuira devant eux est vil, et forfait à notre loi et à l'honneur. En entrant sur les terres chrétiennes, ne tuez ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards, ni les moines qui vivent dans la retraite, sauf quand ils auront voulu vous faire du mal. N'infligez ni la mort, ni la prison, à ceux à qui vous avez garanti leur sûreté, et ne manquez jamais aux pactes ni aux promesses. Quand une garantie est donnée par le chef, tous les soldats doivent la maintenir.

« Toutes les dépouilles, après prélèvement du quint qui nous appartient, doivent se partager sur le champ de bataille même : le cavalier aura deux parts, et le fantassin une. Le Musulman qui reconnaîtra dans les dépouilles quelque chose qui lui appartient jurera que cet objet est sa propriété, et on le lui rendra si le partage n'est pas fait, ou, après le partage, on lui en donnera la valeur. Quant à ceux qui servent dans l'armée sans être soldats de profession, ou à ceux qui sont d'une autre croyance, les chefs les récompenseront suivant leurs mérites; ils en feront de même pour ceux qui se seront signalés par quelque action d'éclat. Tous ceux qui ont leur

père et leur mère doivent en obtenir permission avant de se rendre à *l'aldjihed*, sauf dans les cas de nécessité soudaine, où le premier devoir est d'accourir à la défense du pays. »[1]

Le *djihed farz*, ou *aldjihed* (guerre ordonnée), est établi par le décret de Dieu, qui a dit dans le Koran : « Tuez les infidèles », et par ces mots du Prophète : « La guerre est établie d'une façon permanente jus« qu'au jour du jugement. » Cependant tous les Musulmans ne sont pas soumis à cette obligation ; il suffit qu'un certain nombre d'entre eux obéissent à la loi, et paient le tribut du sang pour le reste. Outre les femmes, les enfants et les infirmes, les esclaves sont exempts de porter les armes. Mais en cas d'invasion, quand l'iman a appelé toute la population à la défense du pays, la femme elle-même doit combattre, même sans le consentement de son époux, et l'esclave sans celui de son maître.

Dans les provinces, les walis, représentants du khalife, sont armés de tous ses droits, et convoquent la population tout entière à la défense du territoire ou sa partie la plus active à l'invasion sur le territoire, ennemi ; mais le peuple est passif dans ces cas comme dans tous les autres : il agit, mais il ne décide pas. Nulle trace de ces assemblées populaires des Franks, au champ de Mai, où l'on décidait, dans le conseil des hommes libres, l'expédition de l'année. La nation, alors même qu'elle semble le plus vivement excitée par l'enthousiasme, a perdu l'initiative de sa propre volonté. Par une contradiction bizarre, on

[1] On peut comparer cette charte d'Alhakem avec le code militaire de l'Islam publié par Mouradjea d'Ohsson, vol. V, p. 49, et cité par Worms, p. 346.

trouve dans ces milices indépendantes et non soldées l'obéissance passive du soldat régulier, et l'ardeur dévouée du citoyen, sans le sentiment de sa dignité et de ses droits. Le seul trait que ces volontaires de l'Islam aient en commun avec les milices féodales de la chrétienté, c'est l'habitude de rentrer dans leurs foyers après une campagne de quelques semaines. La vie sociale, un instant suspendue, reprend bientôt ses droits; le laboureur retourne à sa charrue, le lettré à sa chaire, le juge à son tribunal; et l'armée sortie des rangs de la nation, revient au sein de la paix s'y confondre avec elle.

L'armée musulmane, en entrant sur le territoire de l'ennemi, doit l'inviter à embrasser la foi de Mahomet (*Hedaya*, t. IX, page 2). Si les infidèles se soumettent sans embrasser l'Islam, ils doivent payer le *djizieh* ou capitation, et alors, a dit Ali, « leur sang « devient le même que le sang musulman, et leur « propriété la même que la propriété musulmane. » Cependant, si l'on tue des infidèles avant de les avoir invités à se soumettre à la loi de Mahomet, on manque à la loi, mais on n'encourt aucun châtiment, parce que *ce qui protége* (l'Islam) n'est pas en eux.

Les traités conclus, même avec les infidèles, sont sacrés, bien que dans la première ferveur de la foi on ne dût consentir avec ceux-ci que des trèves, et jamais de paix. Si l'iman qui a signé une trève s'aperçoit qu'il y a intérêt à la rompre, il a le droit de le faire en prévenant à temps les infidèles. La paix ne doit pas être achetée, sauf le cas d'absolue nécessité. On ne doit vendre aux infidèles, même en temps de paix, ni chevaux, ni provisions de guerre. Les terres conquises peuvent leur être conservées moyennant

tribut; mais quant aux biens meubles, il est défendu de les laisser dans leurs mains, sauf ce qui leur sert à cultiver leurs terres. Tout le bagage et le bétail qui ne peut pas être emporté dans une retraite doit être détruit.

On ne doit pas mutiler un infidèle prisonnier, mais on peut lui infliger la mort ou l'esclavage. Il n'est pas permis de renvoyer les prisonniers de guerre dans leur pays, de peur de donner aux infidèles des forces pour combattre les croyants; mais on peut faire d'eux des *dzimmees*, ou tributaires. Les captifs étrangers ne doivent être ni rachetés, ni échangés contre des captifs musulmans.

Après ce coup d'œil général sur l'organisation militaire des états musulmans, passons aux institutions spéciales qui appartiennent à l'empire andaloux. La guerre perpétuelle contre les chrétiens, guerre éminemment sainte, et méritoire aux yeux d'Allah, y imprime aux habitudes militaires des Musulmans un cachet tout particulier. Malgré la tolérance qui accompagne leurs premières conquêtes dans la péninsule, la guerre, par sa permanence même, y prend bientôt un caractère d'acharnement que les haines religieuses peuvent seules expliquer. Les affreuses dévastations qui l'accompagnent sont l'œuvre d'un système réfléchi et font partie de la tactique militaire, et le butin devient l'un des revenus réguliers de l'état.

Et cependant, par une bizarre contradiction, nous voyons les prisonniers chrétiens servir dans les armées de l'Islam, où ils jouissaient d'un grand renom de bravoure. Les esclaves eux-mêmes n'étaient point bannis du service militaire; un des principaux reproches

adressés à Almansour, ce fut d'en avoir introduit un grand nombre dans les rangs de sa garde, et dans ceux de l'armée, et de déshonorer l'Islam par de pareils défenseurs.

Les chrétiens mozarabes avaient aussi le droit de servir dans les armées du khalifat, où ils parvenaient même à des grades assez élevés. Il est douteux qu'on les employât dans les guerres contre les chrétiens du nord; mais ils durent prendre une part active aux guerres civiles qui désolèrent de tout temps ce vaste empire. Nous verrons même, au milieu des affreuses discordes qui suivirent le démembrement du khalifat, des corps auxiliaires chrétiens passer à la solde des prétendants à la couronne, et changer de parti avec toute l'insouciance et la cupidité de soldats mercenaires. Enfin nous avons vu et nous verrons encore des proscrits chrétiens combattre dans les rangs des Arabes, et contre leurs frères, et surpasser en acharnement les champions même de l'Islam.

Un seul corps dans l'empire faisait de l'état militaire une profession, c'était la garde du khalife, composée de 12,000 hommes, étrangers pour la plupart. Ajoutez-y le corps des *kaschefs* ou *découvreurs*, sorte de gendarmerie ambulante, et vous avez toute l'armée permanente de ce vaste empire. Le trésor du khalife supportait seul les frais de cette garde, resplendissante d'or et d'armes précieuses, instituée pour la défense personnelle du souverain, et non pour celle de l'État : aussi était-ce toujours un de ses parents ou de ses plus dévoués serviteurs qui la commandait.

Il existait chez les Arabes espagnols une institution curieuse : c'est celle des *rahbit*, dont nous parlé

Conde (t. I, p. 619). Ces *rahbit*, ou gardiens de la frontière, professaient une grande austérité de vie, et se vouaient au continuel maniement des armes; ils s'obligeaient par un vœu à défendre la frontière contre les algarades des *Almogavares* ou *Campeadores* chrétiens. Ainsi l'institution, toute militaire qu'elle fût, était éminemment religieuse : aussi peut-on s'étonner que ces *rahbit* ne jouent pas dans l'histoire un rôle plus éminent. Ajoutons que cette institution, musulmane d'origine, donna sans doute naissance aux ordres militants de l'Espagne, qu'elle a devancés de plusieurs siècles.

En recherchant l'origine d'une autre institution, la chevalerie, qui joue un si grand rôle dans tout le moyen âge européen, on a voulu aussi, à tort selon nous, en faire honneur aux Arabes, qui, en l'important sur le sol de l'Espagne, l'auraient donnée par elle à l'Europe tout entière. Certes, ce n'est pas nous qui refuserons à ce peuple si richement doué le culte exalté de l'honneur et de la beauté, développé chez lui par une vie toujours militante et par une civilisation raffinée. En ce sens même, la chose, chez lui, a précédé le nom, et la chevalerie y existait avant que l'on sût encore ce que c'était qu'un chevalier.

Mais si l'on entend par ce mot un ensemble d'institutions pareil à celui que nous voyons s'établir vers le XIIe siècle dans l'Europe chrétienne, et une sorte d'engagement mystique de vouer sa vie à la défense des opprimés et au service du beau sexe, nous croyons que pareille chose n'a jamais existé chez les Arabes ; la chevalerie est née dans notre Europe comme un produit spontané du sol et comme un développement nécessaire des deux idées qui dominent tout le moyen

âge chrétien, la religion et la féodalité; l'Espagne chrétienne, en empruntant à la France son code féodal, lui prit en même temps son code chevaleresque. Quant à l'Espagne musulmane, nous n'y voyons guère la chevalerie apparaître que sous les Emirs, successeurs des Ommyades[1]. Mais le peu de place qu'elle tient dans les chroniques de l'Emirat atteste le peu de racine qu'elle avait dans les mœurs. Ce n'est pas là une création indigène, mais une importation étrangère. Les Arabes, tant de fois imités, imitent ici à leur tour, et semblent ne pas prendre au sérieux, tout en les empruntant aux chrétiens, ces habitudes chevaleresques qui répugnent à la constitution même de l'Islam.

Et, en effet, l'indépendance du chevalier, l'esprit d'aventure et d'audace qui s'allient si bien aux anarchiques instincts de la société féodale, tout cela est en contradiction flagrante avec les formes despotiques de la société musulmane. Nous ne saurions donc trop nous inscrire en faux[2] contre cette assertion, si légèrement répétée, que la chevalerie en Europe est venue des Arabes. A côté des joûtes, des tournois et des devises, indigènes de tout temps chez les Arabes, l'esprit même de la chevalerie chrétienne n'a pas passé chez eux ; et comment, d'ailleurs,

[1] Dans Conde (II, 45), Mohammed, l'Emir de Séville, arme son fils chevalier avant de le faire marcher contre les chrétiens ; et Youssouf arme chevaliers de sa main les plus distingués des jeunes chrétiens captifs qu'il fait élever auprès de lui (voyez pag. 168) : telles sont les seules traces d'usages chevaleresques que nous ayons rencontrées dans toutes les chroniques de l'Islam ; et encore faudrait-il savoir si la traduction de Conde est bien exacte, car il est permis d'en douter. Quant aux chroniques chrétiennes, il est évident qu'elles prêtent aux Arabes les formes de la chevalerie chrétienne.

[2] Voyez t. III, p. 281.

la chevalerie pouvait-elle s'acclimater sur un sol où la féodalité n'a jamais pu prendre racine [1]?

Les armes des musulmans andaloux consistaient en une épée large, droite et courte, comme l'épée romaine, une lance, un arc et une masse d'armes (*amrab*). Ils abandonnèrent plus tard l'arc et la masse d'armes, pour prendre la longue lance, le bouclier et la cuirasse des chrétiens. Le turban garantissait à la fois leur tête contre le soleil et contre les coups de l'ennemi. La selle, telle que l'a conservée l'Andalousie, était très-haute et très-ornée ; les étriers, dont on connaît la forme, larges, courts et tranchants. Le costume, toujours aux frais des volontaires de l'Islam, sauf dans la garde du khalife, était uniforme, au moins dans la même tribu ; mais chaque tribu avait sa couleur qui la distinguait. Un manteau, ample et léger, recouvrait tout l'habillement, sans en excepter le turban ; et le blanc, qui convient si bien à ce climat brûlant, était la couleur préférée.

La vraie solde de ces milices, dociles seulement à la voix de leur scheik, c'était le pillage : car, la guerre étant une institution religieuse, c'eût été la dénaturer que de donner une solde aux champions de l'Islam. On mettait le butin en commun après la bataille, et les chefs, après avoir prélevé le *quint* du khalife (*sehm Allah*, le lot de Dieu), faisaient le partage entre les soldats [2]. Quant à leur manière de com-

[1] Le poëme d'Antar, qu'on a cité pour preuve que l'esprit de chevalerie était indigène, même chez les sauvages bédouins du désert, a été rédigé dans sa forme actuelle vers la même époque : les mœurs chevaleresques qu'on y retrouve sont un embellissement de l'auteur arabe. (Voir à ce sujet l'article *Antar*, par M. Reinaud, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*.)

[2] Le *kham*, ou quint du khalife (dit l'Hedaya, t. II, l. IX, p. 179), doit

battre, la tactique et la discipline y avaient peu de part. C'était, alors comme aujourd'hui, l'attaque désordonnée d'une masse de cavaliers s'abattant sur les rangs ennemis. Leurs cris confus, ces blanches draperies flottant autour de leurs faces basanées, enfin leur désordre même, qui déconcertait toutes les prévisions de la tactique, tout contribuait à frapper de terreur l'ennemi qu'ils attaquaient. Mais quand les longues lignes des chrétiens avaient reçu sans se rompre l'effort de ce flot qui se brisait sur elles, alors, aussi prompts à la retraite qu'à l'attaque, ils fuyaient mais pour revenir encore à la charge, sans se laisser abattre par ce premier échec.

Leur admirable cavalerie, inférieure en bataille rangée aux lourds chevaux chrétiens, servait surtout dans la guerre d'escarmouche, aussi appropriée aux habitudes arabes qu'à celles de l'Espagne. Leur infanterie, mal armée et peu exercée au combat, ne se composait guère que de pionniers et d'hommes de peine : aussi était-elle méprisée de ce peuple, qui, comme toutes les races asiatiques, croit que l'homme se dégrade en combattant à pied.

Il nous reste à parler d'une institution qui appartient aux derniers temps de l'empire Ommyade : c'est celle d'une milice bourgeoise, où l'on retrouve le germe, malheureusement avorté, de notre garde nationale, garantie si puissante pour l'ordre à la fois et pour la liberté. Elle fut établie, en 1022, par Gehwar, l'un des derniers souverains de Cordoue. « Les officiers chargés de veiller à la sûreté de la ville, dit Conde, distribuaient des armes à tous les bourgeois

être divisé en trois portions : pour les orphelins, pour les pauvres, et pour les voyageurs. Il est douteux que le précepte fût toujours observé.

honorables de chaque quartier, pour faire des rondes dans les rues; les quartiers marchands avaient leurs portes, qui se fermaient la nuit à heure fixe, et toutes les rues de la ville avaient aussi des portes pour éviter les désordres nocturnes, et empêcher les malfaiteurs de fuir. Les bourgeois dont c'était le tour de garde passaient le jour et la nuit sous les armes, et, relevés à leur tour par d'autres, rendaient compte à leurs chefs de ce qui s'était passé. Aussi la cité vivait-elle dans l'équité et dans la paix; ses artisans et ses bourgeois se faisaient tous riches, et chacun bénissait le nom de Gehwar, sentinelle infatigable qui veillait du haut du trône au bien-être et au bon gouvernement de ses peuples. »

Il est inutile d'ajouter que ce bien-être dura peu, et qu'avec le règne de Gehwar, et l'espèce de gouvernement représentatif qu'il fonda à Cordoue en même temps qu'une milice nationale, disparurent les dernières garanties d'ordre et de repos dont devait jouir pour bien des siècles ce malheureux pays.

2me Section. — ORGANISATION POLITIQUE.

Tout établissement politique, surtout en Asie, est formé à l'image de la famille, type immuable, sur lequel tous les gouvernements primitifs se sont plus ou moins modelés. Pour étudier l'état, chez les Arabes, il faut donc étudier la famille : car l'une préexistait à l'autre et en contenait le germe, et le despotisme découle tout naturellement de l'empire illimité que le père exerce sur ses enfants et sur sa maison tout entière...

La base de la famille en Orient, c'est la polygamie. Or, la polygamie, tout en augmentant l'autorité du mari, relâche les liens de la famille, devenue trop nombreuse pour rester unie. L'amour paternel comme l'amour conjugal, en s'éparpillant sur un grand nombre d'objets, perd en intensité ce qu'il gagne en étendue, et finit par ressembler plutôt à l'autorité vigilante du pasteur qu'à la tendre affection de l'époux ou du père. Dans cette petite société domestique, un seul a tous les droits, et tous les autres, épouses, enfants, serviteurs, esclaves, n'ont envers lui que des devoirs. C'est le despotisme pris à sa source la plus pure et la plus incontestée : l'idée même de la rébellion ne peut pas entrer dans l'esprit des sujets, car ces sujets sont des enfants qui obéissent à leur père, et l'abus de la toute-puissance, dans cette royauté patriarcale, est tempéré par l'affection qui le rend légitime.

Telle est à la fois l'origine et l'image du pouvoir politique dans ces vastes régions de l'Afrique et de l'Asie, qu'on pourrait appeler la zone natale du despotisme. Mais l'édifice de domination le plus complet qui ait jamais existé, c'est sans contredit l'Islam. La fondation de Mahomet était solide, il faut bien en convenir, car elle est assise à la fois sur l'intelligence et sur la force, sur l'esprit et sur la matière. Là, le chef politique est en même temps le chef religieux ; les deux autorités s'entrelacent l'une avec l'autre et se prêtent un mutuel appui. Jamais homme n'a dominé de si haut sur ses semblables, et régné à tant de titres à la fois. Les conquérants qui, avant lui, avaient passé sur le monde, ne demandaient aux peuples que d'obéir ; le Christ ne leur avait demandé que de croire. Mahomet

leur demande à la fois de croire, d'obéir et de combattre; et ce triple précepte n'a jamais été mieux accompli.

En léguant à ses successeurs ce redoutable faisceau de pouvoirs, Mahomet jouit d'un privilége rarement accordé aux fondateurs d'empires : ce fut de ne pas emporter son œuvre au tombeau. Elle devait périr pourtant, car c'était l'œuvre d'un homme ; mais ses débris même formèrent de puissantes monarchies, dont quelques-unes subsistent encore après des siècles de durée. Si l'empire de l'Islam a vécu en dépit des imperfections de sa loi, c'est au double caractère, religieux et politique, de l'homme qui l'a fondé, qu'il faut en faire honneur ; mieux que personne il a compris l'Orient et cet immense besoin de croire, qui entraîne à sa suite le besoin d'obéir. A ce peuple qui a soif d'unité, il a donné l'unité la plus forte qui ait jamais existé sur la terre; par un de ces contrastes qu'enfante le génie, il a imprimé à ces âmes passionnément serviles l'élan dans l'obéissance, et l'enthousiasme du conquérant avec la résignation du fidèle; en les courbant sous le joug du plus dur fatalisme, il leur a laissé la volonté pour l'accepter; et l'Arabe, libre encore dans son assujettissement, n'en est pas moins resté, au moral comme au physique, l'un des plus nobles types de l'espèce humaine.

La plus grande gloire des héritiers du Prophète, c'est d'avoir continué son œuvre. De l'édifice qu'avait construit Mahomet, pas une pierre n'a été dérangée. Étudier, après douze siècles, les conditions d'existence de l'empire turk ou persan, c'est encore étudier le Koran. Les besoins successifs qu'a enfantés la civilisation ont fait ajouter des commentaires au

texte, mais ne l'ont ni altéré, ni grossi. Simple, unitaire et despotique, comme tout l'ordre social qui est découlé de lui, ce livre par excellence (*al Koran, le Livre*), dicté par Dieu à son Prophète, doit suffire à tout. Aussi l'esprit subtil des interprètes de la loi a-t-il pris à tâche de ne pas dévier d'une ligne de ce texte sacré; alors même que le commentaire le contredit, il veut encore avoir l'air de l'interpréter.

L'organisation politique, la seule dont nous ayons à nous occuper ici, est aussi simple que l'organisation religieuse. Dans tout état fondé sur l'Islam, le souverain étant à lui seul la source unique de tous les pouvoirs, les délègue ou les révoque à son gré. Tous sont faibles de sa force, mobiles de son immobilité. Son titre de *commandeur des croyants* ou de chef de la foi lui donne, même en matière religieuse, une autorité absolue; cette autorité n'est bornée que par la foi elle-même, d'où elle émane, et à laquelle, tout absolu qu'il soit, le monarque ne peut pas toucher. Abdelrahman III, voulant violer la *coutume d'Ali* pour poursuivre le rebelle Caleb ben Hafsoun, n'ose pas en assumer sur lui seul la responsabilité, et la partage avec son conseil. Ainsi ce despote, qui dispose à son gré des biens et de la vie de ses sujets, ne peut pas modifier le plus insignifiant article du dogme, ni toucher même à une seule des lois civiles que la religion enveloppe de son inviolabilité.

L'*Islam*, suivant d'Herbelot, est « l'entière résigna« tion de l'âme et du corps à la volonté de Dieu. » Or, cette aveugle soumission d'un peuple fataliste, en assurant l'inviolabilité du monarque, assure aussi celle de l'usurpateur quand la volonté de Dieu, c'est-à-dire le succès, a légitimé son usurpation. Le fait,

dans ce cas, est synonyme du droit; et le peuple passe bientôt avec la Providence dans le camp de l'usurpateur heureux. « La *légitimité*, disent les doc« teurs arabes, s'acquiert par le triomphe des armes « et l'exercice de l'autorité souveraine. »

Une des conséquences naturelles qui dérivent de cette absolue autorité, c'est le droit pour le souverain de la déléguer à un successeur qu'il choisit, en se continuant, pour ainsi dire, après sa mort. C'est, comme on le voit, une sorte d'hérédité, à laquelle ne prennent part ni le hasard de la naissance, ni une volonté étrangère à celle du khalife. Le droit d'aînesse, inconnu des Musulmans, ne confère point de droits à la couronne; il ne fournit que des prétextes aux rebelles, qui le font valoir les armes à la main. Le trône, du reste, au milieu des longues discordes qui viennent déchirer l'empire, n'est jamais divisé, et l'Europe chrétienne, affaiblie et morcelée par tant de partages insensés, pourrait prendre sur ce point des leçons du khalifat. Un dogme religieux et politique, fondé sur l'unité, n'admet pas de partage : le fourreau du Prophète, comme le disait Mahomet lui-même, eût aussi bien contenu deux sabres que son empire deux rois!

Le pouvoir politique suivant l'Islam ainsi défini, il nous sera plus facile de tracer le tableau de l'organisation du khalifat d'Occident, peu différente de celle du khalifat d'Orient. Le délégué le plus direct de la puissance du monarque était le *hadjeb*, ou premier ministre, fonction qui, malgré son éclat apparent, ne conféra jamais qu'une autorité précaire sous les actifs souverains de Cordoue; mais Almansour nous a montré ce qu'elle pouvait devenir sous un

prince faible comme Hischem II. Du reste, ce hadjeb, quelque puissant qu'il fût, n'était jamais que le premier sujet du khalife, et son élévation même ne servait qu'à l'exposer davantage aux caprices de la volonté souveraine [1].

Après le hadjeb, les premiers en dignité étaient les lieutenants du khalife dans les six provinces ; ils réunissaient, comme lui, dans leurs mains tous les pouvoirs civils et militaires. On les appelait indifféremment walis, Emirs ou Amils : ils avaient sous eux douze gouverneurs des douze principales villes [2], et vingt-quatre wazyrs [3]. Puis venaient le chef des gardes du khalife, *sahib el schorta*, poste important, qu'il ne confiait d'ordinaire qu'à un membre de sa famille; le commandant de la cavalerie (*nahib*), et celui de l'infanterie (*almokaden*); les *alcaydes* ou gouverneurs de forteresses, armés dans leur district des mêmes pouvoirs que le khalife sur son trône ; enfin les *scheiks* ou chefs de tribu, car la tribu gardait encore au sein des villes les classifications du désert, et l'empire patriarcal du scheik s'exerçait dans la paix comme dans la guerre.

Quant aux emplois civils, qui se confondaient souvent avec les emplois religieux, les principaux étaient le *khadi* ou juge, le *mufti* ou conseiller; le corps des *aalimen* ou ulémas (les dévoués à la science), et celui des *fakihe* ou alfaquis (les jurisconsultes), tous deux chargés de donner à la jeunesse l'enseignement littéraire, religieux et judiciaire; les inspecteurs des mar-

[1] Voyez la disgrâce et la mort du hadjeb Hakem sous Almondhir.

[2] Cette division duodécimale a toujours été affectionnée par les Musulmans, comme le système décimal par les Indiens et les peuples du nord.

[3] Le mot wazyr vient de *wisr*, fardeau, parce qu'il ôte, dit Mawerdi, le fardeau de l'État des épaules du khalife.

chés et de la police; les collecteurs d'impôts, et ceux qui présidaient à leur répartition.

Le *meschwar* ou *dyouwan* (diwan), espèce de conseil d'état qui joue un rôle important dans l'organisation des deux khalifats, était un corps purement consultatif, dont les membres, nommés et révoqués par le souverain, et muets quand ils n'étaient pas consultés, restaient toujours étrangers à la décision et à l'exécution des affaires [1]. Le khalife Omar est le premier qui établit à côté du trône un diwan, à l'instar des monarques persans. Le khalifat naissant étant constitué sur une base toute militaire, ce diwan primitif ne s'occupait que de l'armée; mais l'étendue toujours croissante de l'empire, et le nombre et l'importance des affaires qui croissaient avec lui, forcèrent bientôt les souverains à se décharger sur leur conseil d'une partie du fardeau qui pesait sur eux. Sous les Ommyades andaloux, la direction de l'armée, la répartition des impôts, et l'administration des finances formaient autant de branches séparées des attributions du diwan; et l'influence de ses membres, malgré leur soumission aveugle, s'était étendue nécessairement avec le cercle des objets qui leur étaient soumis.

Comme il faut que dans un état musulman la religion se mêle partout à la loi, il existait dans le khalifat de Cordoue deux polices, l'une religieuse et l'autre civile : la première veillait sur la stricte exécution des préceptes religieux du Koran ; la seconde sur la sécurité publique, les monnaies, poids et mesures, les

[1] Ce mot de diwan, suivant Mawerdi, vient du persan *Diw*, Dieu ou démon, car c'est ainsi qu'on avait surnommé ces conseillers, à cause de leur pénétration et de leur habileté à découvrir les choses cachées.

métiers, le commerce, les chemins et les marchés. La direction de cette dernière était dans les attributions des juges. Le *mohtesib* ou *mechtiseb*, que Conde appelle à tort un receveur des contributions, était le principal agent de cette police civile. Le *sahib el schorta* (chef de la cohorte), sans doute le même que le commandant des gardes du khalife, était aussi chargé de faire exécuter les sentences des juges et de prêter main-forte à la loi. Son emploi tenait à la fois de l'intendant de police, du juge et du chef militaire.

Nous épargnerons au lecteur les longs détails où se perd Hammer sur les attributions des walis et des wazyrs. Qu'il suffise de savoir qu'au faîte comme dans les rangs les plus humbles de cette singulière hiérarchie, nous ne trouvons aucun des pouvoirs de l'état qui n'émane directement du khalifat : tout droit descend du maître vers les sujets ; nul ne remonte des sujets vers le maître. Les influences rivales, que dans d'autres pays la monarchie trouve à côté d'elle, n'existent pas ici : de noblesse, il n'en est pas question ; toutes les fonctions sont temporaires, et révocables au gré du khalife. Il n'y a pas même de clergé : car le chef de l'état est en même temps le chef du culte et l'interprète suprême de la loi ; tous les agents de ce culte ne sont que ses délégués, ses lieutenants spirituels. L'idée de représentation, sur laquelle reposent plus ou moins toutes les constitutions modernes, existe, mais à l'inverse : le khalife est représenté partout, le peuple nulle part. Jamais machine de gouvernement moins compliquée n'a existé : un maître qui commande, des esclaves qui obéissent, voilà tout l'ordre politique chez les Arabes !

CHAPITRE III.

LETTRES, SCIENCES, ET BEAUX-ARTS CHEZ LES ARABES.

Sous le coup de l'invasion barbare, la civilisation antique, assise sur deux bases fausses, l'esclavage et le polythéisme, venait de s'écrouler; le monde était retombé dans une seconde enfance, plus sauvage et plus ignorante que la première. La trame de la civilisation, toujours renouée par un lien secret du peuple qui la perd au peuple qui la retrouve, semblait rompue à jamais. Tous les anciens foyers de science et de lumière étaient éteints ou profanés, et le christianisme, subjuguant à son tour les sauvages conquérants de l'empire, s'élevait seul triomphant au milieu de tous ces débris de religions abattues.

C'est alors, au milieu de cette lente et douloureuse régénération de l'Occident par le baptême du Christ que Mahomet parut, six siècles après Jésus-Christ, et voulut tenter à son tour, pour le compte de l'Orient, une seconde initiation du genre humain. Avant lui, les Arabes, échappant à la fois, dans leur vie errante, à la civilisation et à la conquête, avaient gardé les vices et les vertus grossières des

peuples dans l'enfance. Leur ignorance était profonde; l'écriture même leur était étrangère; et le surnom de *Peuple du livre*, donné par eux aux chrétiens et aux juifs, atteste leur respect pour un art qu'ils admiraient sans l'envier. Le sabéisme était leur culte avant l'islamisme, et la base de toute vraie religion, l'unité de Dieu, leur était inconnue [1]. Mahomet, en leur enseignant cette unité, leur fit donc faire un pas immense; mais les préceptes que l'ange Gabriel apporta au Prophète n'étaient guère de nature à tirer les Arabes de cette profonde ignorance; et le Koran était loin de contenir en lui le germe de cette brillante civilisation qu'on vit bientôt éclore à l'ombre du khalifat. L'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par Omar montre assez que l'impulsion première donnée par le Prophète était loin d'être favorable aux lettres et aux arts, en dépit de cet axiome qu'on lui attribue : « Un esprit sans culture est comme « un corps sans âme, et la gloire consiste, non dans « les richesses, mais dans le savoir. »

Nous ne parlerons qu'en passant de la dynastie des Abbassides, les premiers monarques musulmans qui aient appelé les savants à leur cour, et adouci le rigide ascétisme des disciples de Mahomet. Cependant, même

[1] C'est ce que l'on peut affimer, malgré la réponse suivante d'un Arabe, citée par Hartwell Horne, dans Murphy, p. 208. On demandait à un habitant du désert comment il pouvait savoir qu'il y avait un Dieu. « De la « même manière, répondit-il, que je sais, par les traces laissées sur le « sable, qu'un homme ou qu'un animal a passé avant moi dans le désert. » Sans doute les juifs et les chrétiens, si nombreux en Arabie, avaient fini par y répandre quelques vagues notions de l'unité de Dieu.

On demandait à un autre d'où lui venait cette prodigieuse mémoire qui distingue les Arabes. « C'est qu'ils ressemblent, répliqua-t-il, aux sables « de leur pays, qui boivent toute l'eau qui tombe sur eux et n'en laissent « pas échapper une goutte. »

avant les enfants d'Abbas, Ali, le quatrième successeur du Prophète, avait déjà encouragé les travaux de l'intelligence, et publié comme Salomon un recueil de sentences. Moawiah, le chef de la race infortunée des Ommyades de Syrie, cultiva lui-même la poésie et les lettres, que ses descendants devaient plus tard naturaliser sur le sol de l'Espagne. Mais l'âge d'or de la littérature arabe ne commença à Bagdad que sous le règne du khalife Almansour, vers 755. Tandis que l'empereur grec, Léon l'Isaurien, brûlait les livres et leurs auteurs [1], Almansour se montra, au milieu même des discordes civiles, l'assidu protecteur de la science. La théologie, la jurisprudence, l'astronomie et la poésie, furent encouragées et cultivées par lui, et Georges Baktishua, médecin chrétien de l'Inde, traduisit par son ordre les ouvrages médicaux grecs, syriaques et persans [2].

Le petit-fils d'Almansour, Haroun Alraschid, dont la munificence a fait oublier la cruauté, surpassa encore son aïeul dans la protection éclairée qu'il accordait aux lettres : Elmacin nous assure qu'il ne voyageait jamais sans un cortége d'une centaine de savants, qui l'accompagnaient même à la guerre. C'est à lui qu'on doit ce touchant usage des Arabes qui veut qu'une école gratuite s'élève toujours à côté d'une mosquée. Aussi l'instruction se répandit-elle, du haut du trône, sur toutes les classes de la société. Malgré ses préventions religieuses contre les chré-

[1] Eos demum dimisit Leo in ædes illas regias, multamque materiam aridam, circum eos collocatam, noctu incendi jussit, atque ita ædes cum libris, et doctos illos ac venerabiles viros combussit. (*Zonaræ Annales*. Paris, 1686, t. II, p. 104.)

[2] Brücker, *Hist. philos.*, p. 21; Elmacin, l. II, ch. 3, et Aboulfaradj, *Dynast.* 9, *passim.*

tiens, Haroun finit par confier à Ibn Meshua, profondément versé dans la littérature grecque, le soin de diriger les écoles de son empire. Il appela également à sa cour un moine nestorien, de Nisabour, dans le Khorassan, pays qui semble être le siége d'une culture intellectuelle fort ancienne.

Remarquons en passant, avec le savant auteur de l'*Histoire des sciences mathématiques en Italie*, M. Libri, l'influence que les moines nestoriens eurent sur les origines de la civilisation arabe, puisée en partie à cette source. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, nous voyons ces pieux lettrés, pacifiques précurseurs de Mahomet, pénétrer dans la Perse, dans l'Inde et jusqu'au fond de la Chine, propageant la foi à l'aide de la science, tandis qu'à l'autre extrémité de notre hémisphère, le moine Nicolas traduisait pour les Arabes andaloux les œuvres de Dioscoride.

Les Juifs de l'Orient, alors célèbres par leur savoir et par les travaux de leurs académies, peuvent aussi revendiquer, même avant les chrétiens, l'honneur d'avoir initié les Arabes aux sciences profanes de l'antiquité. « Il est bien reconnu », disait Almamoun à son père Alraschid, qui lui reprochait son penchant pour les savants infidèles, « que les hommes les plus « instruits ne se rencontrent que parmi les Juifs et « les chrétiens [1]. » La médecine était surtout cultivée avec succès par les Hébreux, qui l'enseignèrent aux Arabes, et ceux-ci la perfectionnèrent encore avec cette sagacité pénétrante et cette patiente observation qui les caractérise. Mais, avec le déclin de la civilisation musulmane, des pratiques superstitieuses

[1] Aboulfaradj, p. 160. Leo, *de Viris illustribus Arabum*, ch. I, p. 260, *apud* Fabricium, *Biblioth. græca*, 1718.

remplacèrent peu à peu l'étude et l'observation, et ce qui était une science devint une jonglerie grossière.

L'éclat du règne d'Alraschid fut encore surpassé par celui d'Almamoun, son fils, l'Auguste musulman, de 813 à 833. Sous le règne de ce prince, moins cruel, et aussi éclairé qu'Alraschid, la cour de Bagdad devint l'asile des lettres de toute religion, que ses libéralités y attiraient de la Grèce, de la Perse et de la Chaldée. A Bagdad, comme plus tard à Cordoue, les premières dignités de l'état furent le patrimoine exclusif du mérite et de la science. Ainsi qu'Alhakem II, Almamoun fit recueillir dans toutes les provinces de son vaste empire les manuscrits que le naufrage des lettres avait laissés épars, et que la première ferveur de la conquête n'avait pas détruits. Des caravanes rentrèrent à Bagdad, chargées de ces trésors de l'intelligence, bientôt traduits, par ordre du khalife, et livrés à l'ardente curiosité des Arabes. Des familles entières, les femmes comprises, se vouèrent au métier de traduire, et se transmirent pendant des générations un talent héréditaire. Mais, par un étrange caprice de ce zèle ignorant, les originaux, une fois traduits, furent brûlés, par ordre de ce même Almamoun [1] qui, vainqueur des Grecs, exigeait d'eux des manuscrits pour tribut.

[1] Honaïm, savant chrétien, traduisit, par ordre du khalife, les œuvres d'Euclide, Ptolémée, Aristote, Hippocrate et Gallien : aussi l'avait-on surnommé l'Interprète. Almansour lui payait ses traductions leur pesant d'or. Elles passent en général pour n'être pas très-fidèles ; l'ordre de l'ouvrage qu'il traduit est souvent interverti. (*Epistolæ Renaudoti ad Dacerium*, *Fabricium*; *Biblioth. græca*, t. I, p. 861.)

Abou Osbaya, dans sa *Vie des médecins célèbres*, raconte que le khalife, étant endormi, vit apparaître un spectre sous la figure d'un vieillard, et

Les dévots murmurèrent de ces encouragements donnés par le délégué du Prophète à des études profanes et à des savants étrangers; mais Almamoun, avec une hauteur de vues qu'on ne saurait trop admirer dans le chef d'un état militaire, dédaigna ces protestations impuissantes : protégées par lui, les sciences abstraites, pour lesquelles les Arabes ont toujours eu une vocation spéciale, furent cultivées avec succès dans tout l'empire. Six mille élèves étudiaient, dit-on, dans le seul collége de Bagdad, doté par un des wazyrs du khalife d'un revenu de 15,000 dinars (95,000 fr.).

Avant de suivre en Espagne ce mouvement de renaissance littéraire, dont l'Orient, cette fois, est le point de départ, une chose est à remarquer : passés presque sans transition de la barbarie à la civilisation la plus raffinée, les Arabes se ruèrent vers l'étude avec la même ardeur que vers la conquête. Arrivés trop tard pour créer, ils prirent les sciences toutes faites aux mains des peuples qu'ils avaient vaincus, et imitèrent ce qu'ils ne pouvaient plus inventer. De là cette rapide croissance et ce déclin non moins rapide de leur civilisation, éclose à la hâte, sans culture préalable, et trop vite développée pour ne pas se faner bientôt.

Toutes les connaissances des Arabes sont des emprunts : l'alchimie, cultivée par eux avec tant de crédulité et d'amour, leur vient de l'Égypte; la géométrie et l'astronomie des Grecs, leurs premiers maîtres; la philosophie et l'histoire naturelle d'Aristote, qui

que ce spectre, interrogé par lui, dit qu'il s'appelait Aristote. Le khalife fit aussitôt mander Honaïm, lui demanda quel était cet Aristote, et, sur l'éloge qu'en fit ce savant, lui commanda de le traduire.

régna sur eux comme sur le moyen âge européen; la médecine des Hébreux et l'algèbre de l'Inde; la boussole[1], imparfaite il est vrai, des Chinois qui la possédaient dès le premier siècle de l'ère chrétienne; enfin, le papier de l'Asie[2] et la poudre à canon des Mongols[3]. Avides de toute espèce de connaissances, les Arabes, à défaut d'invention, semblent avoir été doués de la faculté de s'approprier, pour les perfec-

[1] Les curieuses recherches de M. Libri, *Histoire des sciences mathématiques en Italie*, nous apprennent (t. II, p. 63) que la boussole, sous le nom de *calamita*, était connue et employée par les républiques commerçantes de l'Italie dès la fin du XIIe siècle. Alors l'aiguille aimantée n'était pas suspendue, mais flottait attachée à un morceau de paille. Ces vers du Dante y font allusion :

Si mosse voce che l'ago ad la stella
Parer mi fece. . . . .

« Alors une voix résonna qui me fit ressembler à l'aiguille quand elle se tourne vers l'étoile (polaire). »

Mais, longtemps avant les chrétiens, les Arabes se servaient de la boussole pour se guider dans la navigation ou dans leurs courses à travers le désert. « Camelos conscendunt, utentes signis quæ viam monstrant magnetis demonstrationibus. Colligentes a septentrionis plaga qua orbis parte eundum sit, eo viam conjectantes pergunt. » (Leonic. Chalcondyl., *De rebus turcicis.*)

[2] Dès l'an 30 de l'hégire, le papier, connu depuis la plus haute antiquité en Chine, où on le fabriquait avec de la soie, était répandu dans toute l'Asie, et notamment à Samarcande. En l'an 88, il s'établit à la Mecque une fabrique de papier de coton, après la conquête de Samarcande en 85. Les Arabes en propagèrent l'usage en Espagne, où, le coton étant plus rare que le lin, des fabriques de papier de lin s'établirent à Xativa et à Valence dès le XIIe siècle. (Voyez, pour les détails, la trop longue dissertation d'Andrès, p. 198 à 222.)

[3] Andrès, *Origine e progressi d'ogni letteratura*, t. I, p. 235, cite un passage curieux de l'historien Elmacin, qui rapporte qu'au siége de la Mecque, en l'an de J.-C. 690, Hadji-Hagiag se servit d'une sorte de mortiers : « *Manganis et mortariis ope naphtæ et ignis in Kaabam jactis tecta diruit.* » Pierre, l'évêque de Léon, parle au XIe siècle, de vaisseaux du roi de Tunis qui portaient des *bombardes*. Cependant j'incline à croire, avec Andrès, qu'il ne s'agit ici que d'une sorte de composition faite avec le naphte ou bitume, et qui produisait quelques-uns des effets de la poudre; mais, bien des siècles avant les Arabes, les Chinois et les Mongols se servaient certainement d'une composition à peu près pareille à celle qui a valu au moine Berchtold Schwarz (le Noir) son apocryphe immortalité. »

tionner, les découvertes des autres peuples, et d'en faire, en les propageant dans leur vaste empire, le patrimoine du genre humain. La seule chose qui leur appartienne en propre dans toute cette culture de seconde main, c'est leur littérature, produit indigène de leur sol et de leur génie, et qui est à eux par ses qualités et surtout par ses défauts. Mais le grand et réel service qu'ils ont rendu au monde savant, ce n'est pas d'avoir créé les sciences, c'est de ne les avoir pas laissées périr.

Passons maintenant avec les Ommyades du khalifat de Damas à celui de Cordoue, et suivons dans la Péninsule le développement de cette ère scientifique, qui ajouta tant d'éclat à leur règne. Après qu'Abdelrahman Ier, passant de l'exil sur le trône, eut fondé l'empire de Cordoue, une rivalité plus généreuse vint s'ajouter à toutes les haines qui séparaient la dynastie des Ommyades de celle des Abbassides. Les khalifes de l'Occident, jaloux de l'éclat intellectuel qui entourait le trône des khalifes d'Orient, voulurent à leur tour joindre à la gloire des conquêtes une gloire plus pacifique. Les longues guerres civiles qui désolèrent alors l'Andalousie purent seules leur faire ajourner cette importation des arts et des lettres de l'Orient sur le sol de l'Espagne. Ce ne fut que vers le milieu du xe siècle qu'Abdelrahman III, affermi sur le trône, put se livrer sans distraction à ses penchants littéraires. Abdelrahman prépara la semence, mais il ne fut donné de récolter qu'à son fils Alhakem II.

Parmi les branches diverses des facultés humaines, une de celles qui furent cultivées en Andalousie avec le plus de zèle, sinon de liberté, ce fut l'histoire. Continuateurs des Grecs et des Romains, auxquels ils avaient

emprunté leurs sciences et leur philosophie, il est douteux que les Arabes aient connu les éternels modèles que ces deux peuples ont laissés à l'histoire ; ou s'ils les ont connus, du moins, ils ne les ont pas imités. Sans parler des préventions religieuses qui leur interdisaient l'étude des lettres grecques et latines, leur génie, prolixe de sa nature, répugnait à la mâle concision d'un Tacite ou d'un Thucydide; leur ignorance dédaigneuse croyait d'ailleurs n'avoir pas besoin d'étudier la langue des peuples qu'ils avaient vaincus.

Les historiens arabes, dépouillés dans une traduction des charmes de leur style, ne conservent guère que leurs défauts pour ceux qui les lisent ainsi mutilés. Le Koran lui-même, privé de l'attrait que lui prête, pour des oreilles musulmanes, la pureté si vantée de son idiome, nous semble, à nous Européens, bien destitué de méthode et bien pauvre de pensée. A plus forte raison en dirons-nous autant des historiens arabes, chez qui le fond ne dédommage pas de la forme qu'on a perdue. Le seul mérite de leurs écrits c'est, à défaut de liberté, une certaine bonne foi dans les jugements, et un récit naïf et pittoresque des faits, fidèlement empreint de tous les préjugés du temps. Leur grande supériorité sur les chroniques espagnoles contemporaines, si déplorablement concises, c'est de nous faire entrer plus avant dans la vie familière des peuples et des rois. Le génie arabe, on le sait, est diffus et puéril; mais on doit à cette puérilité même de précieuses révélations et de piquants tableaux de mœurs.

Voilà pour les qualités : quant aux défauts, c'est l'insupportable longueur des narrations, la poésie

insipide ou les pieuses banalités qui se mêlent à chaque instant à la trame du récit. On est frappé du peu de notions que ces prétendus savants possèdent sur les états étrangers, surtout sur les états chrétiens. Leur coup d'œil, minutieux et borné, rapetisse tout ce qu'il regarde; l'ensemble leur échappe toujours, et les détails seuls sont à leur portée. Aussi ne faut-il attendre d'eux rien qui ressemble à des vues générales ou à une histoire universelle comme celle que chaque chroniqueur chrétien, prenant le monde *ab ovo*, se croit obligé de mettre en tête de ses annales. Déjà même l'histoire d'un grand empire est quelque chose de trop vaste pour eux; ils la découpent en biographies, en histoires spéciales de provinces ou de villes. Curieux de généalogies, comme tous les peuples enfants, ils ne vous font pas plus de grâce de la série des aïeux d'un grand homme que de ceux d'un cheval célèbre. Exacts dans leurs dates jusqu'à la minutie, ils suivent avec un scrupule exagéré l'ordre chronologique. Exclusifs comme les Hébreux, ils ont comme eux la haine de l'étranger, et les historiens des Ommyades luttent avec ceux des Abbassides de malveillance envers leurs rivaux et de flatteries envers leurs maîtres.

Les principaux historiens de l'Emirat andaloux sont le wazyr Teman ben Amri, mort en 896, qui a écrit les annales des Emirs d'Espagne; Mesaudi, qui vers le milieu du xe siècle, a raconté, dans son livre intitulé *les Prés d'or*, les guerres d'Abdelrahman III contre les chrétiens; abou Abdallah ben abou Nasr el Homaïdi, auteur d'une courte chronique sur la conquête de la Péninsule et sur le règne des Ommyades; ben Alabar el Codaï, de Valence, qui a traité le même

sujet; Ahmed al Razi, qui vivait vers le IVe siècle de l'hégire, auteur d'une histoire fort étendue de l'Espagne, et des vies de ses hommes illustres; abou Merwan, plus connu sous le nom d'ebn Hayan, mort en 1088, qui a écrit les annales de l'Espagne en dix volumes, et un autre ouvrage historique en soixante; aboul Khasem Khalaf ben Pascual, de Cordoue, mort en 1197, qui a raconté le démembrement du khalifat, et Abdelhalim, de Grenade, écrivain du XIVe siècle, l'historien des empires de Fez, des Almoravides et des Almohades; ebn Khaldoun, de Tunis, du même siècle; et enfin, pour les derniers temps de la domination arabe, Lizann-Eddin Assalemani, secrétaire des rois de Grenade, qui a raconté leurs règnes sous le titre bizarre de *Pleine lune*. Pour la description des batailles, Conde s'est servi surtout de l'ouvrage d'Abdallah ali ben Houzeïl, de Grenade, sur l'art militaire et les guerres contre les chrétiens. Enfin Ahmed el Mokri, de Tlemcen, en Afrique, vers le milieu du XVIIe siècle, a composé, d'après tous ces auteurs, une courte histoire d'Espagne dont Murphy s'est servi, et qui a manqué à Conde.

Malgré le peu de valeur réelle de tous ces travaux, il faut cependant reconnaître l'impulsion réelle donnée sous Alhakem II aux recherches historiques. La faveur de ce prince, assurée d'avance à tous ceux qui se livraient à cette étude, excita aussi le zèle des savants étrangers. En 967, Alhakem reçut en legs, après la mort du docte aboul Faradji de Bagdad, descendant des Ommyades de Damas, tous les ouvrages de cet auteur. Aboul Faradji, redoutant le despotisme jaloux des Abbassides, avait envoyé en secret à Alhakem une histoire des

khalifes ommyades d'Orient et d'Occident[1], et Albakem la paya par de riches présents. Le khalife fit aussi don d'une maison, voisine de son palais, au célèbre Ahmed ben Saïd el Hamdani, qui rédigeait les annales de l'Espagne musulmane[2]. Croyant n'avoir pas assez fait pour ces hôtes de la science en leur ouvrant les trésors du palais Merwan, il ordonna aux gouverneurs des provinces de réunir tous les documents historiques qui s'y trouveraient épars et de les envoyer à Cordoue[3].

Nous nous garderons bien, après les historiens, de passer en revue les poëtes du règne d'Alhakem : un volume n'y suffirait pas. D'après les titres de poëmes qu'on nous a conservés, « *les Jardins*, *les Fleurs*, *la Chasse*, *la Pluie*, *la Rose*, *le Printemps*, » la plupart de ces compositions semblent avoir appartenu au genre descriptif. La poésie dramatique, proscrite sans doute par la religion, n'a jamais été cultivée par les Arabes. Chez un peuple où la vie publique n'existe pas, où la vie privée est murée, et où les affections de la famille doivent se dérober à l'œil du maître, il semble tout naturel que le drame n'ait pas pu se développer; car l'essence du drame, c'est la liberté, et la liberté est bannie de toute société fondée sur le Koran. Et cependant nous voyons dans l'Inde et dans la Chine, deux pays où l'État a pour base le despotisme, religieux ou politique, le vaste développement qu'a pris la littérature dramatique. Mais ce sont là de ces contradictions bizarres que l'histoire doit noter, en renonçant à les expliquer.

[1] Conde, t. I, p. 466.
[2] Id., p. 475.
[3] Ebn Alabar, *ap.* Casiri, t. I, p. 202.

Quant à la poésie épique, les vastes créations de la muse grecque [1] et latine semblent avoir été étrangères aux poëtes andaloux, habitués, comme les historiens, à circonscrire leur sujet et à rétrécir leur coup d'œil. La religion, d'ailleurs, creusait un âbime entre le profane Olympe des païens et le culte plus sévère de Mahomet; la politique était d'accord avec la piété pour proscrire l'étude des lettres grecques et romaines, dont la licence hardie de pensée et d'expression eût semblé aux despotes de l'Orient impiété et révolte tout ensemble.

Le panégyrique, en revanche, tient beaucoup de place dans ce catalogue de poëmes, et à la cour d'Alhakem, c'était le genre le plus lucratif de tous. Les poëtes andaloux célébraient avec un égal enthousiasme la puissance de leur maître et les charmes de leur maîtresse. Cependant, malgré le penchant d'Alhakem pour eux, sa disgrâce les punissait quelquefois de fautes légères avec une implacable rigueur. Aben Ahmed ben Ferag, auteur du poëme des *Jardins*, espèce d'anthologie andalouse, passa en prison, par ordre du khalife, la plus grande partie de sa vie, et y fit ses vers les plus renommés. Son frère Abdallah et ben Amar Arramedi, auteurs non moins renommés, encoururent également la disgrâce du khalife et partagèrent la prison d'Ahmed. Aussi disait-on de ces chantres captifs qu'ils ressemblaient aux rossignols, à qui leurs chants harmonieux faisaient perdre la liberté [2].

Le sentiment que les poëtes arabes excellent surtout

[1] Homère avait été traduit en syriaque, au dire d'Andrès, mais il ne le fut pas en arabe.

[2] Conde, p. 480.

à peindre, c'est l'enthousiasme guerrier. On sent que le Bédouin, au sein de ces cités pour lesquelles il n'est pas fait, garde encore tous les instincts du désert. Comme le coursier qu'on affranchit de l'entrave, on dirait, quand l'heure de combattre est venue, qu'il rentre dans son élément, et que la guerre pour lui c'est la liberté! Nul poëte n'a su s'inspirer, comme ceux de l'Islam, de la sanglante poésie d'un champ de bataille; nul n'a su trouver pour la retracer des images plus neuves et plus saisissantes. Pour eux, comme pour les guerriers du Valhallah d'Odin, le combat est une fête, et la mort leur est « plus douce que du miel; leur épée affamée, en grin« çant sur les os des ennemis, ressemble aux dents « de la mort, qui font entendre un affreux ricane« ment; leurs chevaux mêmes, quand roule la pe« sante roue des batailles, sont insensibles au dan« ger, et se jouent avec le trépas; qu'un des chefs se « signale par quelque action d'éclat, la mort le voit « et en rougit! » Une armée en mouvement « secouant, « comme l'aigle noir, ses deux sombres ailes, » c'est pour eux le printemps, la saison de la joie et des fleurs, qui sème sur toute la nature le mouvement et la vie; les bataillons qui se répandent sur la plaine, ce sont les bourgeons et les feuilles qui germent sur la campagne aride; les bannières, ce sont les fleurs, peintes comme elles de mille couleurs; la poussière que soulèvent le pas des combattants, ce sont les nuages; leurs épées, les éclairs; le bruit de leur marche, le tonnerre qui gronde; et la houle de ce flot vivant, c'est la profonde mer qui bouillonne.

Enfin, le croirait-on? l'amour même, qui revêt d'ordinaire, chez ce peuple sensuel, des formes si

caressantes; l'amour, qui ne trouve pas dans la nature assez de fleurs et assez de parfums pour les comparer aux charmes d'une maîtresse, va parfois chercher sur le champ de bataille des comparaisons encore plus bizarres. « Je pensais à toi, s'écrie un de ces chantres « guerriers, pendant que les lances se désaltéraient « dans mes flancs, et que les épées indiennes se la- « vaient dans mon sang; ardemment je désirais em- « brasser ces glaives, dont l'éclair étincelant me rap- « pelait tes dents lorsque tu souris [1]. »

Malheureusement, les images que les poëtes arabes emploient pour exprimer cette passion, ne sont pas simples et vraies comme elle. Les joues d'une amante sont toujours des roses, les lèvres des rubis, le sein deux pommes de senteur, le sourcil un arc, les yeux des flèches, et les boucles des cheveux, des rameaux de vigne ou même « des *scorpions* qui lancent des « dards [2] ». L'allégorie joue aussi un grand rôle dans cette poésie, qui, en dépit de son uniformité, ne manque pas de mouvement et de verve. La Nuit dialogue avec l'Aurore, le Cyprès avec le Zéphyr, le Rossignol avec la Rose. L'Hiver aux souffles glacés apparaît devant un conquérant et lui demande s'il veut lutter avec ses frimas pour dépeupler la terre [3].

Du reste, pour bien juger les poëtes de l'Islam, il faudrait, comme le remarque W. Jones [4], con-

[1] W. Jones, *De poesi asiatica*. London, 1774, in-8°, p. 358.

[2] Id., p. 123.

[3] Id., p. 210.

[4] « Carmina Persarum et Arabum, *oculis et mentibus*, ut ita dicam) *asiaticis* legamus, necesse est. » (Will. Jones, *De poesi asiatica*, p. 4., On trouvera aux *Pièces justificatives* des extraits de cet ouvrage, empreint d'un sentiment poétique si vif et si délicat, et écrit dans la langue d'Horace et de Cicéron par un homme digne de les imiter.

naître à fond la langue dont ils se sont servis. Mais ce qui a perdu la poésie arabe, c'est la richesse même et la perfection de son idiome. Sensibles à ce charme musical qui échappe à nos organes plus grossiers, les organisations délicates des enfants de l'Hedjaz ont toujours été plus vivement frappées de la forme que du fond, et du son que de l'idée qu'il représente. Ce peuple tout primitif, dont la langue est plus riche en mots qu'en idées, s'enivre avec ces mots comme avec des parfums, et laisse flotter son imagination dans un vague sensualisme. L'émotion, source de toute poésie, disparaît dans ce langage de convention où chaque sentiment de l'âme a sa métaphore officielle, qui l'attend pour le revêtir. Enfin, on chercherait en vain chez les poëtes de l'Islam ces élans de l'âme, ces retours de l'homme civilisé vers la vie des champs, qui nous charment dans la poésie antique. Au sein de ces villes où ils s'efféminent, ils ont encore gardé les mœurs du désert, mais ils n'en ont plus les inspirations.

Un genre dans lequel les Arabes ont gardé une supériorité qu'on ne peut pas leur disputer, c'est le conte et le roman, enseignés par eux à l'Europe du moyen âge, si passionnée pour ces merveilleux récits[1]. L'inépuisable fertilité d'invention qui les caractérise n'éclate nulle part mieux que dans ces contes, dont notre enfance a été bercée. Sans parler de l'œuvre si connue des *Mille et une nuits*, qui éclaire d'une vive lumière la vie intime des Musulmans à la plus brillante époque du khalifat d'Orient, les romans

[1] Voir sur ce sujet Andrès, t. I, p. 302.

et les fabliaux qui ont devancé dans l'Europe chrétienne la renaissance des lettres doivent, en grande partie, leur origine aux Arabes. D'Herbelot, Casiri, Andrès, citent d'eux une foule de romans merveilleux ou chevaleresques, dont quelques-uns subsistent encore à l'Escurial. C'est d'eux que nous vient la première traduction des fables si fameuses de l'Indien Pilpay, traduites en espagnol en 1251, par ordre d'Alonzo X, sous le nom de *Livre de Calila et Dimna*. Ce sont eux enfin qui, fécondant le génie espagnol encore inculte, ont laissé sur les vieilles romances héroïques de l'Espagne cette empreinte de foi grave et de crédulité passionnée qui les caractérise.

Nous citerons, seulement pour mémoire, la rhétorique et la grammaire, qui eurent toujours chez les Arabes de fervents sectateurs. La statistique, science si récente en Europe, et la géographie, furent aussi étudiées par eux avec succès. Les continuels voyages de leurs savants, à travers l'immense étendue d'États soumis à la loi de l'Islam, ont donné à leurs descriptions la netteté et la précision qui manquent d'ordinaire aux travaux des Musulmans.

La plupart des traités de géographie que nous possédons ont été composés par ordre des khalifes de Bagdad et de Cordoue. Aben Isà el Gazani fut envoyé en Égypte par Alhakem II, pour en faire la description scientifique. Quant à l'Espagne, le même monarque en fit dresser une statistique exacte et détaillée. Au XII[e] siècle, le shériff Edris, plus connu sous le nom de *Geographus Nubiensis*, qui fit pour Roger II de Sicile le fameux globe céleste en argent, dont a tant parlé le moyen âge, a compris dans son

immense ouvrage sur la géographie, dont nous ne possédons qu'un abrégé, une description détaillée de l'Espagne[1].

Dès les premiers temps de la conquête, l'Emir Alsamah avait dressé lui-même une statistique de la Péninsule conquise, destinée au khalife Omar, avec le tableau des impôts qu'elle devait acquitter. Ce précieux document, si l'incurie musulmane avait su le conserver, aurait jeté un jour précieux sur la situation de la Péninsule à cette époque si mal connue[2].

Quant à la philosophie des Arabes, elle fut constamment, comme celle du moyen âge européen, vassale d'Aristote, ce roi et quelquefois ce tyran de l'intelligence humaine[3]. S'il est une royauté à l'abri des

[1] J'en ai donné, t. II, Pièces justificatives, un extrait étendu. On peut consulter la traduction des œuvres d'Edris, dont M. A. Jaubert a déjà publié la partie qui concerne l'Afrique. La traduction de Conde, comme on l'a vu, est très-souvent fautive. Edris était natif de Ceuta, en Afrique, et vivait à Cordoue.

[2] Les connaissances des géographes musulmans n'ont guère franchi les limites de leur empire, et l'on n'a d'eux aucune description des côtes de l'océan Atlantique, où ils craignaient de s'aventurer. Seulement un passage d'Edris, cité par Conde (II, ch. 109), nous laisse soupçonner qu'ils ont connu les îles Canaries. « Un vaisseau monté, dit-il, par quatre-vingts hommes partit de Lisbonne, au commencement du XIe siècle, pour faire des découvertes. Ils naviguèrent onze jours vers le sud avec un bon vent, et découvrirent une île, sans doute celle de Madère; de là ils voguèrent douze jours encore, toujours au sud, et en découvrirent une autre, sans doute une des Canaries. Celle-ci était habitée par des hommes rouges, de haute taille, et avec de longs cheveux. Les femmes étaient belles, et la terre cultivée avec soin. Le roi du pays, après leur avoir garanti l'inutilité de leurs efforts pour atteindre le bout de la Grande mer, les fit reconduire, les yeux bandés, sur la côte d'Afrique, d'où ils étaient à la distance de trois jours et trois nuits, et ils eurent soixante jours de voyage pour revenir à Lisbonne. »

[3] Voyez la préface de la belle traduction de la *Politique d'Aristote* par M. Barthélemy Saint-Hilaire, professeur au collége de France.

révolutions et des siècles, c'est celle du génie, et Aristote est là pour le prouver; le précepteur d'Alexandre règne encore, bien longtemps après son disciple; vivant, le vainqueur de l'Asie n'a pas tenu dans le monde la place qu'y tiennent encore, après tant de siècles, les écrits et la renommée du philosophe de Stagyre.

L'idéalisme semi-chrétien de Platon, et son effort continuel de l'âme vers la Divinité, n'allaient pas au génie musulman et à ses tendances plus sensuelles. Le dogmatisme et la rigide méthode du Stagyrite convenaient au contraire aux habitudes d'esprit des Arabes, peu enclins à s'égarer dans le champ de l'abstraction. Son syllogisme inflexible, en donnant une forme à leur pensée, leur fournissait une arme pour les longues et vides disputes si chères aux savants orientaux. Retenue ainsi dans une argumentation stérile, sans rigueur dans la méthode et sans audace dans la conception, la science entre leurs mains ne fit guère de pas en avant; Aristote fit peser sur eux la même tyrannie qu'il exerça plus tard sur l'Europe, au moment de son émancipation intellectuelle, du xv[e] au xvi[e] siècle; et cette méthode vigoureuse, guide si sûr pour une intelligence adulte, ne fut chez eux qu'une entrave pour la pensée au berceau, et encore enveloppée de ses langes.

Cependant l'esprit humain, même quand il s'égare, ne traverse jamais une des voies de la science sans y laisser quelques jalons utiles; ses erreurs même ou ses faux pas servent du moins à les faire éviter à d'autres. Aristote, il faut le dire, fut étudié par les philosophes de l'Islam, avec un zèle pas-

sionné, sinon avec une intelligence bien nette et bien sûre[1]. Mais la manie d'argumenter, empruntée par eux aux Grecs, fit dégénérer trop souvent la philosophie dans leurs mains en un vain cliquetis de mots qui étourdissait l'oreille sans arriver à la pensée. La subtilité naturelle au génie arabe leur fit inventer, pour voiler la nudité du Koran, une foule d'allégories bizarres, où le texte disparaissait sous le commentaire. Plus d'une fois cependant l'orthodoxie des dévots Musulmans s'indigna de voir appeler ainsi les armes de la science au secours des célestes vérités du Koran. Le sens nu et littéral du livre saint fut déclaré préférable à ces subtiles interprétations, et l'on menaça d'une mort ignominieuse ceux qui oseraient ainsi allier le sacré au profane[2].

[1] Averroès lui seul a fait plus de vingt volumes in-f° de commentaires sur Aristote. Le savant Vivès, après avoir déploré les hommages exagérés qu'on rendait dans les écoles chrétiennes aux commentateurs arabes d'Aristote, cite un passage de ce philosophe étrangement gâté par Averroès, et s'écrie, dans une sainte indignation : « *Aristoteles, si revivisceret, intelligeret hæc? O homines valentissimis stomachis, qui hæc devorare potuerunt et concoquere!* » (Andrès, *Dell' origine e progressi d'ogni letteratura*, Parma, 1782, t. I, p. 142.) L'abbé Andrès était, comme Masdeu, un de ces jésuites exilés d'Espagne, vers la fin du siècle dernier, qui payèrent, par de longs et sérieux travaux, l'hospitalité que la docte Italie leur donnait. Son ouvrage, trop peu connu, et bien digne de l'être, embrasse, dans un cadre gigantesque, toutes les littératures anciennes et modernes. La partie arabe, que j'ai surtout étudiée, est un travail consciencieux et complet, où ont puisé presque tous les écrivains postérieurs en date.

[2] Kircher, *OEdip. ægypt.*, part. I, p. 360 à 400, *Roma*, 1654. — *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. IX, p. 53. — Pococke, p. 166, cite le mot d'un certain Takeddin, mot rappelé par Bayle : « Dieu punira certainement Almamoun, parce qu'il a détourné vers des sciences profanes la piété des Musulmans. » A entendre Alschafei, ceux des Musulmans qui étudiaient la philosophie auraient dû être empalés et promenés ainsi dans toutes les tribus de l'Arabie, avec un héraut pour crier devant eux : « C'est là la « récompense de ceux qui abandonnent le Koran pour se livrer à ces « études maudites. » (Brücker, *Hist. philos.*, t. III, p. 20.) On voit que les interprètes du Koran, en fait de liberté de penser, ne sont pas plus tolérants que ceux de l'Évangile.

L'influence des savants juifs sur la philosophie arabe, non moins sensible que celle d'Aristote, fut plus désastreuse. Initiés aux mystères de la science égyptienne, les juifs ajoutèrent à ces vieilles traditions de l'Inde, que déjà l'Égypte ne comprenait plus, les combinaisons frivoles de la *kabale* ou science mystérieuse des chiffres et des noms; cette étude puérile, enseignée par eux aux Arabes, en fut embrassée avec ardeur; les paroles du Koran furent commentées avec un soin curieux : on y chercha, non plus leur sens rationnel, quand elles en ont un, mais les magiques influences qui résultaient des innombrables noms de Dieu et des anges : ainsi, la magie arabe naquit de la religion comme l'astrologie était née de l'astronomie, l'alchimie de la chimie, comme l'erreur enfin naît parfois de la science, quand l'esprit qui la reçoit n'est pas assez viril pour la supporter.

Parmi les plus célèbres commentateurs d'Aristote, il faut compter deux noms devenus européens, Avicenne (ebn Sina), mort en 1037, illustre à la fois comme philosophe et comme médecin, et surtout Averroès, de Cordoue, mort en 1198; puis, à un degré moins éminent, Alfarabi, mort en 950, qui connaissait, dit-on, 70 langues, et a laissé sur toutes les sciences des traités réunis par lui dans une vaste encyclopédie; Algazali, mort en 1343, et qui a appliqué la philosophie à l'étude de la théologie; ebn Toufaïl, le premier auteur de cette fiction, si souvent répétée depuis, de l'enfant jeté dans une île déserte, à qui la nature révèle par degrés tout un système de métaphysique; enfin, sous Almamoun, au début du XI[e] siècle, Alkhindi, le plus grand philosophe, le plus grand médecin et le plus grand astrologue de cette bril-

lante époque, écrivain fécond qui n'a pas composé moins de deux cents ouvrages [1].

Aux yeux des Arabes, la science eût été stérile si elle n'eût armé de pouvoirs surnaturels celui qui l'étudiait. Ainsi, dans l'étude des secrets de la nature, ils ne cherchèrent que l'art ridicule de transmuter les métaux et de rendre l'homme immortel. Mais la science, cette fois, naquit à son tour de l'erreur, et ils gagnèrent à ces vaines poursuites une grande dextérité dans les opérations chimiques, et une profonde connaissance des éléments simples dont les corps se composent. Là, comme dans le moyen âge européen, une puissante impulsion fut donnée à la chimie par les folies de l'alchimie; la plupart des noms que portent, dans toutes les langues, certains produits chimiques, *alcool*, *alkermès*, *alkali*, *alambic*, etc..., attestent assez leur origine toute arabe. Algeber, de Séville, mort en 1196, et qui a donné son nom à l'algèbre, inventée dans l'Inde longtemps avant lui, écrivit plusieurs ouvrages sur l'alchimie et sur la chimie, qu'il confond l'une avec l'autre; on y trouve une analyse assez exacte des substances, et le secret de la plupart des préparations usitées de nos jours [2]. Ebn Meshua et Elrazi partagent avec lui l'honneur de ces résultats qui, de l'aveu même d'Algeber, leur avaient été en partie transmis par les pères de la science, c'est-à-dire par les Grecs et par les Indiens [3].

Aristote, dans l'empire de l'Islam, règne sur l'his-

[1] Voyez, pour la vie et les ouvrages de tous ces savants arabes, Casiri, *passim*, et Brücker, *Hist. crit. de la philos.*, t. III, p. 1-240.

[2] Kircher, *OEdip. ægypt.*, t. II, part. I, p. 389-433.

[3] Suivant Casiri, t. II, *ab init.*, dès l'an 1000, ils paraissent avoir pratiqué avec succès la distillation et découvert les trois acides minéraux, distingué les divers alcalis, et extrait l'alcool.

toire naturelle et la botanique comme sur la philosophie; mais ces deux sciences, il faut le dire à l'honneur des Arabes, ne restèrent pas stationnaires dans leurs mains. Ebn khadi Schiaba, Abou Othman, et d'autres savants, ont décrit après lui l'histoire des animaux; Abdelrihan Albiouni voyagea quarante ans dans l'Inde pour étudier les minéraux, qu'il analysa dans plusieurs traités[1]; mais le plus fameux des naturalistes arabes est Ebn Albeithar, de Malaga, mort en 1248; il explora toute la partie de l'ancien monde connu des Musulmans, depuis les bords du Gange jusqu'aux colonnes d'Hercule, et recueillit d'immenses trésors dans les trois règnes de la nature. Il a publié, au dire de Casiri, trois traités sur les plantes, les métaux et les animaux. La flore de Dioscoride[2] se trouve enrichie, dans l'ouvrage de Beithar que possède l'Escurial, de plus de deux mille simples.

Mais l'art que les Arabes étudièrent avec le plus de succès est, sans contredit, la médecine. A Bagdad seulement, on comptait, suivant Casiri, 860 médecins. Nous avons déjà cité les noms des plus illustres, noms également célèbres dans presque toutes les sciences. Le trait saillant de la médecine arabe, c'est l'emploi des remèdes lénitifs substitués aux purgatifs drastiques et violents des Grecs, qu'elle a, du reste, copiés avec une docilité servile. C'est aux Arabes qu'on doit les premiers essais d'application de la chimie à la médecine, et bien qu'on ait tour à tour, trop exagéré et trop déprécié l'importance de leurs études médicales, dit avec justice Hartwell, on leur doit une étude plus attentive des symptômes des maladies, et,

[1] Casiri, p. 1-320.
[2] Sprengel, *Hist. de la médecine*, p. 343.

entre autres, la première méthode régulière de traiter la petite vérole, funeste maladie qui, jusqu'au VII[e] siècle, semble avoir été ignorée du genre humain. Ce sont eux, enfin, qui, perfectionnant encore les traditions de la science reçues des juifs de l'Orient et des moines chrétiens, enseignèrent aux disciples qui venaient étudier chez eux de tous les coins de l'Europe les principes de l'art de guérir[1].

Le défaut de leur médecine, comme de toutes leurs sciences, c'est la subtilité. Si l'utile influence des méthodes d'Aristote s'y était fait sentir, l'astrologie et la *kabale* vinrent aussi y mêler leurs théories puériles, et l'art d'observer les astres et leurs conjonctions devint une partie importante de la science. L'anatomie et la chirurgie, contrariées par le climat et par les préjugés religieux qui défendent la dissection des cadavres[2], ne furent point cultivées avec le même succès. On trouve cependant, dans les écrits d'Alzarahvi[3], chirurgien éminent, mort en l'an de l'hégire 500, le détail de plusieurs instruments assez perfectionnés, et

[1] La fameuse école de Salerne, même avant la fondation qu'y fit Charlemagne, possédait déjà des professeurs musulmans aussi bien que juifs et chrétiens (Friend, *Hist. médic., introd.*). Ayton, évêque d'Ansoue, Gerbert, Campano de Novare, Gherardo de Crémone, l'Anglais Morley, et une foule d'autres, allèrent suivre les leçons des Arabes. Le moine Constantin l'Africain, après s'être retiré au Mont-Cassin, traduisit pour l'Italie les œuvres des médecins grecs et arabes, qu'il avait étudiés dans ses longs voyages. (Andrès, t. I, p. 173 et suiv.) « In Hispaniam ad Sarracenos ea « tempestate eundum erat cupidis scientiarum, unde doctiores reduces « *magi* appellabantur. In academiis sola explicabantur scripta Arabum, in- « cognitis fere et neglectis Græcis. » (Boerhavius, *Prolegom.*)

[2] L'âme, suivant les doctrines du Koran, ne se sépare point du corps au moment de la mort; elle passe successivement d'un membre à un autre jusqu'à ce qu'elle se concentre dans la poitrine, où elle séjourne pendant un long espace de temps. Les anges, en passant en revue les morts, ne pourraient faire cet examen sur des corps mutilés : de là les préjugés contre la dissection.

[3] Casiri, II, p. 137.

de l'application du moxa, remède oriental contre la goutte ; l'on est même étonné de la hardiesse des opérations que tentait cet art encore dans l'enfance. Mais la pharmacie, qui ne heurtait point ces dévots préjugés, fit de grands progrès, grâce surtout au savant Abenzoar, de Séville, qui a donné son nom au *Bezoar*. La première pharmacopée officielle qui ait jamais été publiée le fut par les Sarrazins [1], à la fin du IXe siècle. L'autorité chargeait des hommes de l'art de veiller à la pureté des drogues et d'en fixer le prix; usage que les États modernes feraient bien d'imiter. Beaucoup de noms pharmaceutiques dont on se sert encore sont purement arabes, tels que naphte, camphre, sirop, julep, etc.

Les sciences physiques et mathématiques, qui, par un heureux privilége, a dit Gibbon, avancent toujours et ne reculent jamais, doivent compter parmi les véritables titres de gloire des Arabes. C'est à l'Inde, ils l'avouent eux-mêmes, qu'ils ont emprunté l'arithmétique et ce système de chiffres si simple et si fécond, qui, grâce à eux, a été substitué au système compliqué des chiffres romains. Ce mode ingénieux de numération, pratiqué par les Arabes et appelé de leur nom, a, dit-on, été communiqué à l'Occident par le savant Gerbert, qui avait été étudier à Cordoue, et qui devint pape sous le nom de Sylvestre II [2].

La plupart des mathématiciens musulmans, à l'ex-

[1] Sprengel, p. 264.

[2] « Gerbert, qui monta sur le siége de Saint-Pierre, resplendit avec éclat parmi tous les doctes hommes de son siècle. Quelques-uns cependant l'excluent du catalogue des papes, parce que, disent-ils, il savait la magie noire, et, comme un sorcier, il rencontra male mort et fut emporté par les démons, laquelle chose je laisse au jugement de mes lecteurs. » (Gilbert. Semblacens. *Chron. du XIIe siècle.*)

ception d'Algeber, vivaient du temps des Ommyades. Thebith ben Corah et Mohammed ben Mouza [1] sont les plus anciens; tous deux poussèrent la science assez haut pour arriver à la solution des équations du second degré, où les Arabes paraissent s'être arrêtés. C'est ce dernier qui, au dire de Casiri, a l'honneur d'avoir révélé à ses compatriotes, et par eux à l'Europe, la science à laquelle Algeber a donné son nom; la poésie arabe, qui a des rimes pour tous les sujets, célébra cette conquête de la science [2], qui date de la fin du VIIIe siècle.

Le même Thebith enrichit son pays d'une traduction des œuvres d'Archimède et des Sections coniques d'Apollonius, dont une partie a été restituée par lui. Les œuvres des plus anciens géomètres grecs furent également traduites. Les immenses et solides édifices que les Arabes ont élevés avec tant d'art et de goût annoncent une connaissance égale de la géométrie et de la mécanique; on leur attribue aussi l'invention du pendule. Cependant il ne paraît pas que la géométrie leur ait dû aucun progrès bien marqué; il ne nous est resté d'eux aucun traité sur cette matière, et cette branche des mathématiques ressuscita au XVe siècle, à peu près dans l'état où l'avait laissée Euclide. Mais cette science, bien que stationnaire, n'en était pas moins estimée : nous le voyons par les efforts inutiles que fit le khalife Almamoun pour appeler

[1] Ce Mouza, dans ses traités sur le principe d'attraction (*De virtute attrahendi*) et sur le mouvement des corps célestes, semble avoir entrevu les éternelles vérités que Newton a la gloire d'avoir révélées au genre humain.

[2] Casiri (t. I, p. 370) nous apprend qu'un poëme sur ce bizarre sujet existe à l'Escurial. On conserve à l'université de Leyde un traité manuscrit d'Omar ben Ibrahim sur les équations cubiques.

à sa cour le célèbre mathématicien Leo, plus tard évêque de Thessalonique[1].

La trigonométrie, cultivée par les Arabes, leur dut la forme qu'elle possède maintenant; mais l'astronomie, fut surtout pour eux l'objet d'une étude toute spéciale. Les livres saints[2] nous apprennent que l'observation des étoiles, du temps de Job, était déjà familière aux anciens habitants de l'Arabie, comme à tous les peuples pasteurs; or, de l'astronomie à la foi aux influences des planètes, chez un peuple superstitieux, il n'y a qu'un pas, facile à franchir. La religion d'ailleurs se confondait ici avec la science, et, aux yeux de l'Arabe ignorant comme du docte Chaldéen, ces astres étant des dieux, il fallait bien croire à leur action sur les événements d'ici-bas. La religion de Mahomet, réaction violente contre ce culte du sabéisme, si naturel aux tribus nomades, proscrivit l'adoration, mais non l'étude des astres, qui resta toujours chère aux vieilles superstitions de l'Arabie. Les anciens Arabes, comme les Indiens, appliquèrent surtout aux étoiles fixes leurs observations, à l'inverse des nations modernes, qui se sont livrées avec plus de fruit à l'étude des planètes. Les noms d'étoiles, si nombreux chez eux, étaient empruntés aux troupeaux, compagnons habituels de leur vie errante, et cette astronomie dans l'enfance avait sur-

[1] Almamoun offrit à l'empereur grec Théophile jusqu'à cent livres pesant d'or pour qu'il permît à Leo de venir dans ses états pour un court espace de temps. L'empereur, non moins jaloux du trésor qu'il possédait, refusa, et combla Leo de ses dons pour l'indemniser. Leo, reconnaissant, paya sa dette en imprimant un nouvel élan à l'étude des sciences et des arts dans l'école de Byzance. (Ledreni, *Compend.*, t. II, p. 431. *Venetiis.*)

[2] « Dieu, qui a fait Arcturus et les Pléiades, et les demeures du midi. » (Job, c. IX, v. 9, et aussi XXXVIII, 31.)

tout pour but d'indiquer aux pasteurs les changements du temps et des saisons.

Mais ce qui n'était qu'observation routinière devint une science sous Almamoun; le khalife, sectateur passionné de cette étude, fit traduire l'Almageste de Ptolémée, qui a donné aux Arabes la première impulsion vers l'astronomie [1]. Leurs gnomons gigantesques étaient sans doute des instruments bien imparfaits, et cependant des opérations astronomiques de la plus haute importance furent dès lors accomplies : l'obliquité de l'écliptique, le mouvement annuel des équinoxes, et la durée de l'année tropique furent déterminés [2]; sous les auspices d'Almamoun, un degré du méridien fut mesuré deux fois, et la circonférence de la terre fixée à 24,000 milles ou 9000 lieues de France [3]. Ces calculs, où l'on ne trouve que quelques légères inexactitudes, prouvent à quel degré la science était parvenue chez ce peuple, qui possède à un si haut point l'esprit d'observation. Bien que la gloire de la découverte du système solaire ne dût appartenir qu'à des siècles postérieurs, les mouvements des astres et le disque du soleil furent étudiés avec le plus grand soin, ainsi que les éclipses, et la science moderne n'est pas sans avoir profité de ces travaux.

Les traités spéciaux que les Arabes nous ont laissés

[1] Suivant Colebrooke, c'est aux Hindoux encore plus qu'aux Grecs que les Arabes empruntèrent leurs connaissances sur cette matière. Almamoun fit traduire un traité d'astronomie hindoue, contenant les tables des équations des planètes, avec des observations sur les éclipses, et l'ascension des signes. (Colebrooke, *Hindu algebra*, p. 64.)

[2] Laplace, *Exposit. du syst. du monde*, t. II, p. 239; Bailly, *Hist. de l'astron. moderne*, p. 214-250.

[3] Aboulfeda, t. II, p. 239.



sur l'astronomie sont trop nombreux pour qu'on puisse les citer tous. Les erreurs des tables de Ptolémée furent corrigées par le savant Albatenius dans de nouvelles tables. La durée de la révolution apparente du soleil fut fixée à ses limites réelles, bien que les révolutions lunaires aient été prises par les Arabes pour mesurer des mois et des années. C'est aussi à eux qu'on doit les observatoires scientifiques, et notamment la fameuse *Giralda* de Séville; elle fut élevée en 1196 par le célèbre Algeber, et est peut-être le plus ancien et à coup sûr le plus beau monument de ce genre dans toute la chrétienté. « Peut-être, ajoute Hartwell (p. 257), en attachant à la mosquée ce splendide édifice, Algeber voulait-il imiter les anciens sabéens, qui, confondant l'astronomie avec la religion, plaçaient leurs observatoires à côté de leurs temples, afin que, de la contemplation des œuvres de la création, on pût passer au culte de celui qui les a tirées du néant. »

Quant à l'astrologie, confondue avec l'astronomie dans les respects du vulgaire, elle régnait en souveraine à la cour des khalifes. Ainsi la science même avait besoin du passe-port de l'erreur : les astrologues, dupes ou fripons, jouissaient d'une immense influence, et nulle affaire, importante ou non, n'était entreprise avant qu'on eût consulté les étoiles; déplorable préjugé que nous n'avons pas le droit de reprocher aux Arabes, puisque l'Europe a vu pendant tout le moyen âge, et longtemps encore après lui, les astrologues tout-puissants à la cour de ses rois.

Pour compléter ce coup d'œil sur l'état des lettres et des sciences sous les deux khalifats, il ne nous reste plus qu'à dire un mot du mode d'instruction.

Les écoles, placées à côté des mosquées, n'enseignaient que la grammaire et le Koran, et c'était là que se bornait dans les premiers temps de l'Islam l'éducation d'un parfait Musulman. Mais plus tard, avec les progrès de la civilisation, on vit s'établir de vastes colléges (*madrisah*) où l'on apprenait aux jeunes gens, outre le Koran et la grammaire, la jurisprudence et les sciences. L'institution de ces colléges était d'abord toute religieuse; mais bientôt des études plus profanes s'y mêlèrent, au grand scandale des dévots, et le cercle des connaissances humaines y fut embrassé à peu près dans son entier [1]. Les directeurs de chaque collége étaient choisis parmi les savants les plus illustres, et l'on vit même en Espagne des juifs appelés à cette place éminente [2].

Dans ces universités andalouses, assez ressemblantes aux nôtres, des examens avaient lieu, fréquents et sévères surtout pour ceux qui se destinaient à la médecine. Ces universités avaient des séances publiques où l'on étalait aux yeux du vulgaire toutes les pompes de la science. Aussi était-elle chose sainte chez ce peuple enthousiaste, et recevait-elle de lui une espèce de culte, que nous attestent ces proverbes populaires : « L'encre du docteur vaut le sang du martyr. — Le monde est soutenu par quatre colonnes : la science du savant, la justice des grands, les prières des bons, et la valeur des braves [3]. »

[1] Extrait d'Abdallatif, par Sacy, p. 462 (*Notices de manuscrits*, etc.).

[2] Rodrigo de Castro, *Bibl. españ.*, t. I; *prolégom.*, p. 3, texte, p. 11. Middeldorf, *De Instit. litter. Hisp.* Gœtting, 1810, in-4°.

[3] Hartwell, *ap.* Murphy, p. 219. —Voici, d'après Mouradjea, le système d'études des Turcs modernes dans leurs *madras* (*madrisah*, école). La science (*ilm*) est divisée en dix classes : 1° la grammaire, 2° la syntaxe, 3° la logique, 4° la morale, 5° *ilm meani*, ou la science des allégories, c'est-

Cette statistique intellectuelle de la civilisation arabe, toute rapide qu'elle soit, suffit pour faire juger de l'immense diffusion de cette langue harmonieuse qui, depuis Fez jusqu'à Samarcande, sur les deux tiers de l'ancien continent, était la langue de la religion, de la science et des lois. La langue romaine avait seule jusque-là joui de ce glorieux privilége; et encore la langue grecque, idiome d'un peuple vaincu qui régnait même sur ses vainqueurs, avait-elle partagé avec la langue latine les études et les respects de l'univers. Mais l'arabe, plus exclusif, régna seul sur l'immense étendue du pays qui obéissait à l'Islam. L'Europe garda le latin, et le Bas-Empire le grec, mais altérés déjà tous les deux, et prêts à se transformer, le latin en roman, en espagnol et en italien, et le grec en romaïque, tandis que de l'arabe, abâtardi à son tour, naissaient les mille dialectes plus ou moins corrompus qu'on parle aujourd'hui en Turquie, en Afrique et en Arabie.

Nous parlerons plus tard, en traitant de la littérature espagnole au moyen âge, de l'influence du génie musulman sur l'Espagne, et par elle sur l'Europe chrétienne. Nous montrerons les Arabes régnant en maîtres ou plutôt en tyrans, à moins juste titre qu'Aristote, sur toutes les branches de l'intelligence humaine; et nous verrons Pétrarque protester aussi contre le joug des scholastiques musulmans, et s'écrier avec son emphase éloquente : « Loin, loin de « moi ces Arabes que tu chéris! je déteste toute cette

à-dire la rhétorique; 6° la théologie, 7° la philosophie, 8° la jurisprudence, 9° le Koran et ses commentaires, 10° les lois orales du Prophète. La plupart des ouvrages que les Turcs étudient sont en arabe, et la connaissance de cette langue est indispensable aux élèves. (T. II, édit. in-8°. p. 466.)

« race (*genus omne*)... A peine me persuadera-t-on « qu'il puisse nous venir quelque chose de bon des « Arabes [1]. »

Tel est le vaste édifice scientifique qu'avait bâti, au bout de deux siècles de durée, cette religion essentiellement militante. A l'impulsion brutale du glaive et de la piété avait succédé un élan non moins ardent vers les conquêtes de la science. Sans parler des deux grandes dynasties rivales qui se partageaient le monde mahométan [2], les dynasties moins puissantes des Fatimites, des Aglabites et des Edrisites, rejetons nés des débris de la grande souche du *parfait khalifat,* rivalisaient aussi de zèle pour les lettres et de protection envers les savants. Le Caire, Caïrwan et Fez le disputaient à Bagdad et à Cordoue par le nombre et la splendeur de leurs établissements littéraires. Le nord de l'Afrique, sorte d'appendice de l'Europe où Rome avait porté la civilisation après la conquête, renaissait à une vie nouvelle, et oubliait sous des conquérants plus lettrés les ravages des Vandales, et ceux des grossiers disciples de Mahomet.

Mais, nous l'avons dit déjà, toute civilisation fondée sur le Koran porte avec elle un germe de mort : le khalifat de Cordoue en s'écroulant, entraîna bientôt dans sa chute toute cette culture intellectuelle qui

[1] *Ad Giovan. Dondi, epist. famil.* Andrès (l. I, p. 156 à 331) a traité avec science et étendue de l'influence des Arabes sur la renaissance des lettres et des sciences en Europe.

[2] Voici, d'après Aboubeker, *apud* Casiri, dans quelle proportion se trouvaient répartis les auteurs célèbres dans les principales villes de l'Espagne musulmane : 150 étaient nés à Cordoue, 71 à Murcie, 53 à Malaga, 52 à Almeria, 25 en Lusitanie, sans compter une foule d'autres à Séville, Grenade et Valence. On voit que, dans ce partage, l'Andalousie était surtout privilégiée, et l'on peut se faire, par ce tableau, une idée assez exacte de l'importance littéraire de chacune de ces villes.

avait grandi sous son ombre; la conquête africaine, sous les empires éphémères des Almoravides et des Almohades, en foula aux pieds les débris. Enfin le posthume éclat que cette civilisation morte jette encore un moment sous les infortunés Emirs de Grenade, s'éteint pour jamais sous l'invasion chrétienne, et l'islamisme, arraché violemment d'un sol qui le repousse, rentre dans ses déserts pour y végéter dans sa barbarie native.

Beaux-Arts.

Avant de nous occuper de l'architecture, le seul des arts du dessin où les Arabes aient laissé une trace durable, disons un mot des autres arts, où la religion mettait à leurs progrès un invincible obstacle. Certes, on ne peut refuser au peuple qui a bâti l'Alhambra une exquise organisation d'artiste, et un instinct inné de grâce et d'élégance. Si la loi de Mahomet n'eût pas proscrit toute représentation de la figure de l'homme et de celle des animaux, nul doute que ce peuple si amoureux de la forme, et où la forme est si belle, n'eût cultivé la statuaire avec autant de succès que l'architecture et la musique. Cet art, né sous le beau ciel de la Grèce, se fût bien vite acclimaté sous celui de Bagdad ou de Grenade, et sans lutter avec la désespérante perfection du style grec, il fût du moins sorti, chez les deux branches de la famille arabe, de l'enfance où il est resté.

Il est vrai qu'une fois passée la première ferveur du zèle de l'Islam, l'interdiction du Prophète fut éludée plus d'une fois : Abdelrahman III, après avoir peu-

plé d'images d'animaux sa résidence d'Azzarah, fit élever, par une transgression plus formelle encore, la statue de marbre de sa maîtresse sur la porte de son palais. Mais ces fantaisies de despote, dont s'effarouchaient des dévots, n'étaient qu'une exception à la règle commune, et l'art n'y regagnait pas ce qu'y perdait la piété. D'ailleurs l'impulsion donnée au génie arabe par le premier élan de la conquête avait été détournée de cette voie, et il était trop tard pour y rentrer : les arts, pour prendre racine chez un peuple, ont besoin de naître et de grandir avec lui, et de le suivre à la fois dans sa croissance et dans son déclin. Or, les beaux-arts ne furent jamais chez les Arabes qu'un appendice de leur civilisation, et ne firent pas partie de leur nature même de peuple; c'en est assez pour expliquer leur impuissance et leur complet avortement[1].

Comme nous ne comptons pas la calligraphie pour un art, nous ne nous en occuperons point ici, malgré l'étude toute spéciale qu'y consacraient les Arabes. On peut voir dans Casiri (II, 9) des détails curieux sur les encres colorées qu'ils employaient et les admirables couleurs de leurs parchemins, dont le poli éclatant reflétait les objets comme un miroir[2]. Mais la musique tient dans la civilisation arabe une place

[1] Les précieuses fresques dont le temps enlève chaque jour un débris dans la *salle des juges* de l'Alhambra annoncent, il est vrai, dans leur grâce incorrecte et naïve, ce délical sentiment de l'art qu'on retrouve au début de toutes les grandes écoles; mais tout porte à croire qu'elles sont l'ouvrage de prisonniers chrétiens qui, dans le dernier siècle de l'Emirat de Grenade, occupaient à embellir l'Alhambra les loisirs de leur captivité. Voyez ma description de l'Alhambra, *Revue de Paris* du 12 novembre 1837. On peut en voir le dessin dans le *Voyage pittoresque* de M. de La Borde, et dans Murphy, *Arab. antiq.*, p. 43 et 45.

[2] « Ut ego ipse in illis veluti in speculo me non semel conspexerim, » dit Casiri.

plus importante, et nous ne pouvons faire moins que d'en dire en passant quelques mots.

Bien que le patriarche Job[1] ait parlé de sa harpe, vouée à des chants de douleur, il est permis de douter que la science musicale ait été poussée bien loin par les anciens Arabes. Leur goût pour les récits à haute voix, si chers aux peuples méridionaux, et si faciles dans leurs langues harmonieuses, leur enseigna ces récitatifs cadencés qui tiennent lieu de musique aux peuples enfants, comme ces longues cantilènes qui leur tiennent lieu de poésie.

Mais quand la loi de Mahomet eut imprimé à ce peuple stationnaire son élan à la fois religieux et littéraire, les arts prirent à leur tour leur essor. La Grèce avait légué les sciences aux Arabes; la géométrie leur enseigna tout ce qui s'enseigne dans les arts, c'est-à-dire les proportions en architecture, et les distances en musique, et la nature fit le reste.

Sans être élevé chez eux à la dignité d'une science, l'art musical y prit une régularité qu'il n'eut jamais chez les Grecs; le génie mathématique, naturel aux Arabes, compléta les données de l'instinct, et la musique dès lors se mêla, de même que la poésie, à leur vie tout entière. Loin d'être méprisée comme chez les musulmans modernes, où elle est abandonnée aux femmes et aux esclaves[2], elle fut cultivée jusque dans les rangs les plus élevés de la société, et l'on vit Abdelrahman II aller à cheval avec toute sa cour au-devant d'un artiste célèbre, Zaryab, qui natu-

[1] Ch. XXX, vers. 31.

[2] En Turquie, dit d'Ohsson, *Tabl. de l'emp. ottoman* (t. IV, p. 419), les personnes de distinction étudient la musique comme une partie de l'éducation; mais la pratique en est abandonnée aux esclaves.

ralisa la musique en Espagne; on vit un autre khalife ôter sa pelisse de dessus ses épaules pour la jeter sur celles du musicien abou Mohammed, en y joignant, s'il faut en croire la chronique, le prodigieux cadeau de cent mille *dirhems*.

Chez ce peuple épris de théories, les traités spéciaux sur la musique durent être nombreux, et l'Escurial possède encore deux ouvrages sur ce sujet[1]: l'un intitulé *Des éléments de la musique*, par Alfarabi, traite des principes de l'art, de l'accord des voix avec les instruments, des divers genres de composition, et donne la forme des notes musicales arabes, avec plus de trente figures d'instruments divers; l'autre ne contient que la vie de quelques chanteurs et cantatrices célèbres, et une collection d'airs et de chansons. Une étude approfondie du premier donnerait des notions curieuses sur l'idée toute géométrique que les Arabes se faisaient de cette science, tandis que le second nous initierait au caractère de leur musique nationale. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'ils avaient plusieurs modes ou phrases harmoniques, qu'ils appelaient *racines* (*oussoul*), et qu'ils nommaient des noms de différents pays. Ainsi le mode appelé *doughiah* était consacré à la tristesse, et le mode *ishak* à l'amour. Les modes principaux étaient au nombre de quatre, mais se subdivisaient en une vingtaine de rameaux secondaires. Ces modes venaient aux Arabes des Persans, auxquels ils semblent avoir emprunté leur système musical[2].

Villoteau, dans son Essai sur la musique des

[1] Casiri, I, 34.
[2] « Les enfants du Khorassan, dit un proverbe arabe, pleurent en musique. »

Arabes, qui fait partie du grand ouvrage sur l'Égypte, a fait sur ce sujet si peu connu une étude longue et consciencieuse; mais, malgré tous ses efforts, il n'est pas encore parvenu à porter la clarté dans une matière aussi obscure. Ce volumineux essai, lu en entier, ne nous a donné aucune idée précise de ce bizarre système d'harmonie, si éloigné du nôtre. Nous y avons remarqué seulement le mode singulier de notation employé par les Arabes, qui remplacent les notes avec des lettres placées dans des intervalles réguliers. La science de la musique, en arabe, s'appelle *Ilm el edwar* (la science des cercles), parce que tous les airs y sont en effet renfermés dans des cercles.

La gamme des Arabes, selon La Borde [1], ressemblait fort à celles des Italiens, qui probablement la leur empruntèrent, ainsi que les noms des notes musicales. Toute leur science en accompagnement paraît s'être réduite à la quarte, à la quinte et à l'octave; mais on n'y fait pas mention de la tierce, ni des dièses, ni des bémols. Enfin, c'est aux Arabes qu'on doit l'invention du luth [2] et de la mandoline, leurs deux instruments favoris. Ce dernier, qui n'est qu'une petite guitare à seize cordes, est encore en usage dans le midi de la Péninsule et à Valence, ainsi que la *chirimia*, sorte de long hautbois à douze trous, plus grave et moins doux que le nôtre, et la *doulzayna*, qui tient à la fois du hautbois et du galoubet provençal.

Voilà le peu que nous savons sur la musique arabe;

[1] Essai sur la musique ancienne et moderne, t. I, p. 177, 182.

[2] Le luth, en arabe, se nomme *al oud*, d'où *laoud*, *laouth* en espagnol et en italien, et en français luth. C'était une sorte de petite guitare à long manche et à quatre cordes.

sur ce point, du reste, comme sur beaucoup d'autres, la vive imagination des Orientaux a mêlé à la réalité bien des fables merveilleuses : ainsi l'on nous raconte que le fameux Ishâk al Mousali (né à Moussal) apaisa aux accents de son luth le ressentiment d'Haroun Alraschid contre son odalisque favorite, et qu'une réconciliation s'ensuivit, qui valut au musicien courtisan un cadeau de 20,000 dirhems de la part de l'odalisque reconnaissante, et autant du khalife.

Mais le trait suivant [1] est plus incroyable encore : Alfarabi, surnommé l'Orphée arabe, revenait de son pèlerinage à la Mecque, car la musique chez les musulmans n'exclut pas la dévotion ; s'étant introduit sans être connu, grâce à cette liberté de mœurs qui se mêle au despotisme musulman, à la cour de Saif Addaulat, sultan de la Syrie et protecteur passionné des lettres et des arts, il se trouva présent à un concert, et y fit sa partie avec les autres. Le sultan, ayant admiré son exécution, désira entendre quelque œuvre composée par lui : alors Alfarabi, distribuant aux musiciens leurs parties, fit exécuter un morceau dont les premières mesures jetèrent d'abord le sultan et sa cour dans un accès de vive hilarité ; les mesures suivantes les firent fondre en larmes ; et les dernières, s'affaiblissant peu à peu, plongèrent tout l'auditoire dans un doux et extatique sommeil.

L'antiquité, on le sait, raconte de cette influence magique de l'harmonie des merveilles plus étranges encore ; mais ces prodiges, fussent-ils même réels, attestent moins la perfection de l'art que l'inexpérience des oreilles auxquelles ils s'adressaient. La mu-

[1] D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, t. II, p. 17.

sique moderne, qui dans sa toute-puissance a laissé bien loin derrière elle tous les timides essais de la mélopée ancienne, a cessé d'opérer de pareils miracles; avec des moyens bien plus puissants, l'artiste en est venu à produire moins d'effet; et comme l'art évidemment n'a pas reculé, c'est donc l'intelligence publique qui a marché et s'est mise à son niveau.

Architecture.

Nous n'avons rien à dire de l'architecture des Arabes avant Mahomet; l'édifice primitif de la Kaabah à la Mecque en est aujourd'hui à peu près le seul vestige et ne donne pas une haute idée de son luxe ni de ses progrès. Cet art d'ailleurs, qui a besoin de se développer au milieu d'une civilisation déjà avancée, ne pouvait pas naître de lui-même sur les sables de l'Arabie, où la pierre est rare, et où l'homme a assez d'une tente pour s'abriter. Ce ne fut guère qu'un demi-siècle après Mahomet que le khalife Moawiah donna à l'art de bâtir l'impulsion qu'il attendait, en transportant le siége de l'empire à Damas. Les splendides édifices dont se couvrit la nouvelle capitale, sous son règne et sous celui des Ommyades, ses successeurs, furent dus aux architectes syriens; et dans cette carrière, comme dans celle des sciences, les Arabes ne furent d'abord que des imitateurs, en attendant qu'ils en vinssent à créer par eux-mêmes.

Nous n'entrerons pas ici dans les longues discussions qu'a soulevées la question des origines de l'architecture arabe et mauresque, et de l'architecture dite *gothique*; entre ces deux styles qui, distincts à

tant de titres, se ressemblent par la délicatesse et la variété des détails, on a voulu à toute force voir une filiation qui n'existe ni dans les dates, ni dans les idées; mais ce qu'on n'a pas voulu voir, c'est que ces deux styles ne sont nés ni l'un de l'autre, ni l'un après l'autre, comme le remarque si bien M. de La Borde [1], mais en même temps et de la même origine, c'est-à-dire de l'école byzantine.

Le point de départ, au moyen âge, pour l'art dans ses deux branches, arabe et chrétienne, c'est Byzance, comme la Grèce l'avait été naguère pour Rome et pour Byzance elle-même. Étudions le style byzantin dans sa dégénération même, et nous y trouverons à la fois et les traditions altérées du génie grec, et le germe des deux styles qui devaient en naître plus tard.

Tout dégradé qu'il fût, l'art byzantin était encore la dernière tradition des éternels principes de l'art grec; du flambeau éteint il restait quelques étincelles, et c'en fut assez pour le rallumer dans l'Orient et dans l'Occident à la fois. Les temples chrétiens dont se couvrit à cette époque l'Occident tout entier furent des basiliques, mais plus humbles et moins ornées que celles de Byzance. L'élégante colonne du Parthénon s'alourdit et s'écourta, pour supporter des voûtes plus pesantes; l'arc romain, devenu trop large pour la longueur des colonnes, reposa sans entable-

[1] *Voyage pittoresque en Espagne* (t. II, 2e part.). Bien que je n'aie pas adopté toutes les conclusions de cet ouvrage, je dois cependant mentionner les obligations que j'ai sur ce point à l'élégant écrivain dont les travaux m'ont guidé, et dont les dessins si exacts et si corrects m'ont ravivé et rendu plus précis mes souvenirs de Cordoue et de l'Alhambra. Hartwell, dans Murphy, est plus étendu et plus complet; mais il ne cache pas non plus ses obligations à M. de La Borde. D'Agincourt, dans son bel ouvrage (*Histoire de l'art par les monuments*, t. I, p. 75), n'a presque rien dit sur les Arabes.

ment sur le chapiteau, et la gracieuse feuille de l'acanthe fut remplacée par de lourdes figures d'hommes et d'animaux, enchevêtrées dans ces ornements bizarres d'où devaient naître plus tard les dentelures des cathédrales et les arabesques de l'Alhambra. Enfin les grêles colonnettes, si chères aux Arabes, revêtirent de leurs galeries aériennes les épaisses murailles des basiliques de l'Occident.

Tel est le premier âge de l'architecture chrétienne, et nous n'avons pas à la suivre plus loin; nous n'avons pas à décrire ici comment cette architecture humble d'abord, prit enfin son essor vers le ciel; comment elle adopta cette forme appropriée au climat du nord; ces toits hauts et inclinés, si favorables à l'écoulement des pluies; ces frêles et gigantesques colonnes qui, déguisant la lourdeur des piliers, emportent en haut avec elles la pensée de l'homme sous la courbe majestueuse de l'ogive qui les domine; enfin ces flèches aiguës des cathédrales, l'élan le plus hardi qu'aient jamais pris les constructions humaines, et l'emblème le plus éloquent de la prière. Ce qu'il nous suffit d'avoir établi, c'est que le style chrétien, si mal nommé gothique, est le fils légitime du style byzantin, dont les architectes ont semé partout, sur le sol de notre Europe, leurs massives constructions. Ici la filiation est directe et avouée; nous l'allons voir maintenant non moins clairement établie chez les Arabes.

L'architecture orientale, sœur, non pas cadette, mais jumelle, de celle de l'Occident, est née comme elle des basiliques de Byzance [1]. Mais les voûtes éle-

[1] L'admirable église de *San-Paolo fuori le mura*, à Rome, incendiée et rebâtie dernièrement, est le type le plus accompli qui nous reste des an-

vées et les larges fenêtres des cathédrales chrétiennes ne convenaient pas à des climats brûlants où, loin d'appeler l'air et le jour dans ses édifices, l'homme cherche à les en exclure. Aussi les Arabes, en adoptant, dans leurs mosquées de Damas et de Cordoue, les formes de la basilique byzantine, en abaissèrent-ils la voûte, de manière à détruire toute proportion entre l'étendue et la hauteur de l'édifice. Le style chrétien offre ici, sur le style arabe, une supériorité qu'on ne peut contester. Il y a, dans l'ensemble harmonieux d'une église byzantine, malgré la lourdeur des formes et le mauvais goût des ornements, une entente des proportions, un mélange de hardiesse dans l'exécution et de fini dans les détails, qu'il ne faut pas chercher dans les œuvres des architectes arabes. La mosquée de Cordoue, type achevé de ce premier âge du style oriental, est, malgré le prestige de sa forêt de colonnes, un incorrect et pesant édifice, beaucoup trop bas pour son étendue, ce qui lui donne un air de petitesse au milieu de son immensité même. Les colonnes, avec le double cintre qui les surmonte, sont trop grêles pour la masse qu'elles supportent, et trop courtes même pour la médiocre hauteur de l'édifice.

Cependant, bien que les khalifes de Cordoue aient appelé à grands frais à leur cour les architectes de la cour de Byzance, ce n'est pas à Byzance seule que

ciennes basiliques chrétiennes. Sa forme est un carré long, comme la Mosquée de Cordoue; mais ses hautes et puissantes colonnes sont aussi supérieures aux grêles colonnettes de la mosquée d'Abdelrahman que l'art romain, même dans son déclin, à l'art naissant qui l'imitait. La charpente du toit rappelait celle de la mosquée, en bois de cèdre comme elle, et que les architectes espagnols n'ont pas daigné détruire, mais qu'ils ont enterrée sous un ignoble revêtement de chaux.

l'Orient doit son architecture. Les merveilles de l'art grec et romain que les Arabes avaient partout rencontrées, avaient saisi leur vive imagination [1]. Même avant qu'ils eussent mis le pied sur le sol européen, les monuments de Palmyre et d'Héliopolis [2] avaient excité leur génie imitateur. Mais ce qui les frappa surtout à Byzance, ce fut la profusion des ornements, remarquable dans ces monuments d'un style déjà éloigné de sa simplicité première. Ce que les chrétiens avaient emprunté aux Byzantins, c'était la lourdeur et la solidité; ce que les musulmans leur prirent, ce fut la richesse des décorations et la grâce recherchée des détails. Les mosaïques et les stucs colorés, en usage sous Constantin, furent imités avec plus d'habileté et de goût dans les édifices arabes, et rappelèrent cette profusion de dessins et de couleurs qu'on admire sur les étoffes de l'Inde.

Vers la même époque, les somptueux palais que se bâtissent les khalifes revêtent tous la forme commune aux mosquées et aux alcazars, palais en dedans et forteresses au dehors. Cette forme, le climat la commandait aussi bien que la prudence; mais dans les palais comme dans les mosquées, la grandeur n'est que dans l'étendue, jamais dans la hauteur. De là ce manque de hardiesse et ce caractère de mesquinerie qui nous frappe dans les édifices de l'Espagne arabe. Les distributions intérieures y sont peu commodes, et calculées pour un peuple qui vit en plein air. Là, comme chez les Grecs et les Romains dans leur vie privée, les proportions sont des plus réduites, et l'espace est distribué d'une main avare. Maison

[1] Voyez, t. II, p. 39, les Arabes à la conquête de Merida.
[2] D'Agincourt, *loc. citat.*

ou palais, ce sont toujours en dehors de grands murs blancs qui s'ouvrent au dedans sur une ou plusieurs cours intérieures, plantées de rosiers, avec un jet-d'eau au milieu. Cette distribution, si convenable aux pays chauds, est de la plus haute antiquité en Orient; nous la retrouvons à Palmyre, à Persépolis, et jusque dans le palais de Salomon et dans celui de Priam.

La seconde et la plus brillante époque du style oriental date du IXe au XIIIe siècle, et a pour type l'Alhambra de Grenade [1]. L'art arabe, suivant l'art chrétien dans une marche presque parallèle, se dépouille peu à peu comme lui de sa lourdeur byzantine, et prend un essor mesuré sur ses forces, en laissant la hardiesse pour n'atteindre qu'à la grâce. Ses sveltes colonnettes ne montent pas vers le ciel en gerbes élancées comme celles de la cathédrale chrétienne; mais elles reprennent avec l'arc qui les surmonte ces exquises proportions que l'art a devinées, mais qu'il n'a pas créées, car elles existaient avant lui. Ce qui domine surtout dans l'architecture de cette époque, c'est le *cintre rentrant* en fer à cheval ou l'arc formé d'un peu moins des deux tiers de la circonférence d'un cercle, arc qui est au style oriental ce que le plein cintre est au style byzantin, et l'ogive au style chrétien du moyen âge.

La conjecture la plus plausible sur l'origine de ce cintre, inconnu aux Arabes avant Mahomet, est celle d'Hartwell, qui voit dans cet arc gracieux, semblable

[1] Voy. les planches et le texte du *Voyage pittoresque*, t. II, part. 1. Le nom d'Alhambra, ou plutôt *al Hamra*, vient de *Medina al Hamra*, la cité rouge, ainsi nommée de la couleur du sol où la forteresse est bâtie et des briques qui ont servi à sa construction.

à un croissant renversé, un hommage indirect au culte de la lune, qu'adoraient les Arabes de Syrie. C'est, en effet, dans la mosquée de Damas, modèle de toutes les grandes mosquées de l'Orient et de l'Occident, qu'on le trouve employé pour la première fois [1]. Cette forme, chère aux peuples de la Syrie, comme l'emblème d'une religion proscrite, passa bientôt dans leur architecture et caractérisa tous les édifices des Ommyades; mais les Abbassides, jaloux de tout ce qui pouvait rappeler le souvenir d'une race déchue, introduisirent dans leurs monuments de Bagdad un arc de forme différente, ressemblant à la section la plus forte d'un ovale coupé au-dessous de son diamètre transversal, tandis que la dynastie d'Ommyah, transplantée à Cordoue, y transportait avec elle l'arc chéri de ses ancêtres.

Un examen comparé des monuments de la Syrie et de l'Espagne musulmane pourrait seul faire apprécier la justesse de cette ingénieuse théorie d'Hartwell. Remarquons seulement qu'en Espagne le croissant des Ommyades est loin de régner sans partage. Ce dernier domine, il est vrai, dans la mosquée de Cordoue; mais à Grenade, tous les genres se trouvent tellement mêlés qu'il est impossible de bâtir à ce sujet une théorie quelconque : ainsi, le cintre ovale règne dans la *cour des Lions*, le plein cintre dans le *patio de los Arrayales*, et le cintre rentrant dans tout le reste de l'édifice, et souvent même à côté de ses rivaux. Il n'est pas jusqu'à l'ogive qui ne s'y retrouve, soit étroite et aiguë comme dans les édifices chrétiens, soit plus basse, et

[1] On prétend même, j'ignore d'après quelle autorité, que la figure de cet arc est gravée sur la pierre noire de la Kaabah, qu'ont creusée les baisers des pèlerins de la Mecque.

combinée par un mélange fort gracieux avec le cintre rentrant des Ommyades. Enfin, le trèfle, dont on aperçoit déjà des traces dans la mosquée de Cordoue, mêle partout dans l'Alhambra ses feuilles dentelées aux courbes plus régulières de l'arc byzantin ou arabe [1].

Évidemment ici l'art a perdu en régularité ce qu'il a gagné en variété et en grâce; les traditions de la Grèce sont déjà oubliées des architectes de Grenade; mais qui aura le courage de s'en plaindre en contemplant dans la *cour des Lions* les capricieuses fantaisies où s'égare le génie arabe, abandonné à lui-même et libre des entraves de la règle? Sans doute l'inimitable perfection de l'art grec et l'austère grandeur du style romain l'emportent sur ces constructions, mesquines dans leur élégance, et où l'or et l'azur cachent la brique et l'argile. Sans doute aussi l'art chrétien est arrivé, dans les belles cathédrales des XIIIe et XIVe siècles, à une expression plus haute et plus complète; mais l'art arabe a cependant, malgré son infériorité évidente, une valeur qui lui est propre, et la grâce des ornements, l'harmonie des détails, suppléent chez lui à la grandeur qui manque trop souvent à l'ensemble.

Quant à l'ogive, bien que nous en ayons retrouvé quelques traces dans l'Alhambra, l'emploi paraît en

[1] La première impression qui vous saisit en voyant l'Alhambra, miniature de palais, qu'on prendrait presque pour un boudoir, c'est l'étonnement : la petitesse de l'ensemble vous frappe avant que vous ayez eu le temps d'admirer la grâce des détails. Les galeries sont si étroites, que trois hommes ne pourraient, sans gêne, y circuler de front; la salle du Trône, ou des Ambassadeurs, ne tiendrait pas cent cinquante personnes. Si l'imposante grandeur de la forteresse de l'Alhambra ne contrastait avec la petitesse du palais, on prendrait une assez mince idée de la puissance des souverains de Grenade.

avoir été fort rare dans tous les monuments de l'Espagne musulmane. Nous renvoyons aux beaux travaux de M. Hittorf [1] ceux qui voudraient retrouver dans l'histoire de l'art par les monuments la preuve de cette assertion, hors de doute à nos yeux, que l'ogive ou *arc aigu*, déjà connu des anciens, et dont on retrouve la trace dans les constructions indiennes, mexicaines, pélasgiques et étrusques, a été introduit par les Arabes dans l'architecture chrétienne du moyen âge. Les Sarrazins d'Afrique, maîtres de la Sicile du IXe au XIe siècle, y ont les premiers, dans une série de monuments qui subsistent encore, employé l'ogive d'une manière systématique; les premiers, ils ont fait passer dans l'architecture usuelle cette forme que la nature avait enseignée, comme un grossier rudiment de la voûte [2], à un art dans l'enfance, et qu'un goût plus épuré fit bientôt abandonner pour la forme plus régulière de l'arc en demi-cercle ou *plein cintre.* C'est aux Arabes que les Normands, leurs héritiers en Sicile, empruntèrent l'usage de l'ogive, répandue par eux dans toute l'Europe occidentale, et qui, combinée avec l'architecture byzantine, produisit enfin le style appelé gothique et enfanta ces merveilles dont notre Occident s'enorgueillit à bon droit.

Enfin, pour terminer cette rapide histoire de l'architecture chez les Arabes, il existe encore une troisième époque, qui s'étend, suivant M. de La Borde, depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVe et de l'empire de Grenade. Cette époque, que nous placerions volontiers un siècle plus tard, est carac-

[1] *Architecture des Normands en Sicile*, in-f°.
[2] Voir les planches du même ouvrage.

térisée par le mélange du style arabe avec le style grec, qui commençait à renaître. On peut citer comme modèle de ce genre mixte les alcazars de Séville et de Ségovie, et les châteaux de Benavente et de Peñafiel. Déjà l'art musulman a perdu son cachet d'originalité, et le mélange de deux écoles si contraires n'est guère plus heureux que celui du style ogival et du style grec dans l'époque contemporaine de l'art chrétien.

En comparant, du reste, ces deux architectures arabe et chrétienne, dont le développement se suit à travers les siècles, on est étonné du rapport constant de ressemblance qui préside à leurs transformations. Ainsi, prenant toutes les deux Byzance pour point de départ, leur premier âge n'est qu'une copie grossière de ce style déjà corrompu, et qui se corrompt encore dans l'imitation; puis l'art chrétien naît et se développe en même temps que l'art arabe : l'un prend pour caractère spécial l'ogive, et l'autre le cintre rentrant, mais en affectant tous deux la même prodigalité d'ornements, la même grâce et la même richesse de détails. Tous deux enfin, vers le xve siècle, arrivent, par le mélange avec l'art grec exhumé de ses ruines, à ce style bâtard, si mal nommé de la *Renaissance*, et que le génie moderne, à bout d'inventions, essaie de ressusciter aujourd'hui.

La représentation des figures d'hommes ou d'animaux étant défendue aux Musulmans, ils ont dû y suppléer, dans les décorations intérieures, par les feuilles, les fleurs, et ces ornements fantastiques et sans forme précise qu'on appelle *arabesques*, faute de pouvoir autrement les définir. Dans ce genre de sculpture ornementale, où ils excellent, ils ont tiré

un grand parti des émaux et des faïences blanches et bleues, dont dix siècles n'ont pas altéré les vives couleurs; ils se sont aussi servis avec succès de leurs beaux caractères cufiques, qui, gravés en or sur fond noir, produisent, par leur dimension gigantesque et leur forme monumentale, le plus bel effet[1]. Nous citerons pour modèle l'admirable chapelle de Zancarron, dans la mosquée de Cordoue, où la porte du sanctuaire est revêtue d'une mosaïque de cristaux colorés, dont les mille facettes réfléchissent, en les brisant, les rayons du soleil.

Il suffit d'un coup d'œil jeté sur un des monuments arabes pour s'assurer que le peuple qui les a construits était versé dans la science de la géométrie. Le mot *mohandès*, remarque d'Herbelot, signifie à la fois géomètre et architecte, les deux mots n'exprimant chez ce peuple que la même idée : aussi, malgré la fragilité apparente de ces édifices, leur durée a-t-elle quelque chose de merveilleux. Nous avons déjà parlé de ces incorruptibles charpentes de bois de cèdre, ciselé et incrusté, dont la voûte, semée d'étoiles d'or, rappelait la voûte du firmament; mais les briques mêmes dont l'édifice est construit, et le ciment indestructible qui les rassemble, semblent défier les siècles[2]. La forteresse de l'Alhambra, immense enceinte de murs qui n'a guère moins d'une lieue de tour, est le plus bel échantillon

[1] Les chrétiens eux-mêmes, dans leurs basiliques, avaient employé cette espèce de décoration : les murs de l'église de Tyr étaient couverts de sentences tirées des livres saints, et sans doute écrites en caractères syriaques. Du reste, même à Rome, du temps d'Auguste, Vitruve se plaignait déjà de l'abus des ornements dans l'architecture.

[2] On trouvera dans Hartwell (Murphy, p. 286) des détails fort curieux sur les procédés matériels employés dans l'architecture arabe.

de l'architecture militaire des Arabes; et ses tours vermeilles (*torres bermejas*), avec leurs murs de dix-huit pieds d'épaisseur, se dressent encore menaçantes au-dessus de la *vega* de Grenade, qu'elles ont cessé de défendre.

LIVRE VIII.

CHAPITRE PREMIER.

DÉMEMBREMENT DU KHALIFAT DE CORDOUE.

1002 A 1031.

Si nous voulions raconter l'histoire de toutes les pouvoirs éphémères qui vont germer dorénavant sur les débris de l'empire ommyade, vingt volumes n'y suffiraient pas. Nous passerons donc rapidement sur ces scènes d'anarchie qui remplacent pendant quelque temps pour l'Espagne arabe la laborieuse unité du khalifat, blessé à mort avec Almansour sur le champ de bataille de Calat-Añozor.

A compter de la mort de ce grand homme, la légitimité, déjà compromise par son ambition, cesse d'entourer de son prestige le trône des khalifes; la vie de ceux qui l'occupent n'est pas plus respectée que leur autorité : chaque règne s'inaugure et se termine par l'émeute ou par la guerre civile. La populace de Cordoue, qui, sous les Ommyades, n'avait pas sa place dans l'histoire, apparaît au premier

plan, et devient un des pouvoirs de l'État : elle partage, avec la garde africaine et slave, le droit sanglant de faire et de défaire ses rois. L'usurpateur, porté au trône par la force, en est renversé du jour où il ne peut plus acheter la fidélité des soldats qui l'y ont assis. Aussi l'Espagne musulmane, incapable de se gouverner elle-même, est bientôt mûre pour la conquête, soit chrétienne, soit africaine, et appartient à celle des deux dominations qui sera prête la première.

En mourant, la sultane Sobeiha avait exigé d'Hischem qu'il continuât le titre de hadjeb et l'autorité d'Almansour à son fils Abdelmelek, et Hischem avait obéi au dernier ordre de sa mère : ainsi, à défaut de cette hérédité du trône, qu'Almansour avait dédaigné de réclamer, s'établissait dans sa famille une hérédité de pouvoir non moins menaçante pour le faible monarque dont on léguait la tutelle à son fils. La race des Alameris constituait en quelque sorte une seconde dynastie plus jeune et plus vivace à côté de la dynastie dégénérée des Ommyades. Abâtardi par sa longue captivité, Hischem, vieux à quarante ans, ne semblait pas destiné à avoir des enfants; et Almansour, en s'abstenant d'une usurpation inutile, n'en avait que mieux assuré la grandeur de sa famille.

Fidèle aux traditions paternelles, avant de recommencer la guerre contre les chrétiens, Abdelmelek s'occupa d'abord d'assurer ses derrières contre toute agression de l'Afrique. Almaan ben Zeiri, le nouvel Emir du Magreb, avait cru prudent de continuer la dépendance nominale à laquelle son père s'était soumis. Ses députés étaient venus porter à Abdelmelek

son hommage, et celui-ci s'empressa de le confirmer dans le poste qu'il occupait. Il réclama pour tout tribut des armes et des chevaux de race, en exigeant seulement que le fils d'Almaan demeurât à Cordoue, comme un gage de sa fidélité.

Rassuré du côté de l'Afrique, le hadjeb recommença contre les chrétiens son système d'incursions périodiques. En 1003 il remporta auprès de Lérida une victoire signalée; l'année suivante, il s'empara de la capitale même du royaume de Léon, et acheva d'en raser les murs. Au dire des Arabes, il battit ensuite, près de cette ville, une armée léonaise; mais suivant les chroniques espagnoles, le comte Sancho de Castille [1], que la chrétienté semble, à cette époque, regarder comme son champion, se mit à la tête des Castillans et des Léonais, battit Abdelmelek, et le repoussa du royaume de Léon.

Ce dernier échec engagea le hadjeb à accorder aux ennemis de l'Islam une trève de quelques années, sur les instances d'Abdallah, wali de Tolède, le fidèle compagnon d'Almansour dans toutes ses campagnes. Cet Abdallah ayant fait prisonnière la sœur du roi Alonzo V, Doña Teresia, remarquable par sa beauté, l'avait renvoyée sans rançon, et Alonzo reconnaissant avait comblé Abdallah de présents et de marques d'amitié. Telle est l'origine de la curieuse légende que rapportent à ce sujet les vieux historiens [2].

La trève expirée, Abdelmelek reprit le cours de ses algarades. Au printemps de 1007, il démantela Avila, puis Salamanque, passa de là en Portugal, et s'en

[1] Lucas de Tuy et Rodrigue se trompent en attribuant cette victoire à Garcia Fernandez, mort en 995.

[2] Voyez Pièces justificatives.

revint ensuite par les rives du Duero, en détruisant les forts de Gormaz et d'Osma. Vers l'automne de la même année, il se remit en campagne. Les Arabes racontent avec complaisance la marche de cette armée et des 4,000 cavaliers d'élite que commandait le hadjeb, « avec leurs cuirasses et leurs cottes de mailles brillantes comme des étoiles, et les chevaux couverts de caparaçons de soie d'éclatantes couleurs. » Les chrétiens, qui depuis la victoire de Calat-Añosor avaient repris confiance en eux-mêmes, marchèrent à leur rencontre. Les Arabes rendent justice au courage que déployèrent leurs ennemis. Enfin, après une de ces luttes dont trois siècles de haines religieuses expliquent l'acharnement, les lignes des Espagnols furent rompues. La victoire pour cela n'était pas gagnée; la plaine, où se déployait à l'aise la cavalerie arabe, avait trahi les chrétiens, mais les montagnes leur restaient; bientôt ralliés dans ces étroits défilés, ils recommencèrent le combat sur un terrain plus propice. La victoire cependant resta indécise, et la nuit sépara les combattants, qui, d'un commun accord, s'éloignèrent le lendemain, trop épuisés pour recommencer la lutte.

Abdelmeleck, avant cette dernière campagne, avait été saisi de sinistres pressentiments, qui ne furent que trop tôt justifiés. De retour à Cordoue, d'atroces douleurs, qu'on attribua au poison, tranchèrent brusquement cette vie courte, mais glorieuse (1008).

Almansour, semblait être descendu de nouveau dans la tombe avec Abdelmelek. Abdelrahman, frère de ce dernier, était un jeune homme présomptueux et dissolu, qui ne vit dans le pouvoir qu'un champ

plus libre ouvert à ses passions. Chef de la garde du khalife, sa naissance l'appelait à recueillir l'héritage du grand Almansour ; aussi fut-il élu par les esclaves qui entouraient Hischem, et disposaient des premières dignités de l'État. A défaut de titres plus solides, il avait pour lui sa jeunesse, sa prodigalité, et surtout une frappante ressemblance avec son père, ressemblance qui le désignait à l'affection du peuple.

Le premier acte du nouveau hadjeb fut de renvoyer à l'Emir de Fez son fils, qui était comme otage à Cordoue. En se dessaisissant ainsi du seul gage de sa soumission, Abdelrahman invitait Almaan à l'insurrection, et préparait l'émancipation de l'Afrique. Bientôt, s'écartant sur un point plus grave encore de la politique d'Almansour, le hadjeb, enivré des acclamations de la populace, osa aspirer à ce titre de khalife, dont s'étaient abstenus de plus dignes que lui. Obsédant sans relâche le faible Hischem, et joignant même les menaces aux prières [1], il obtint de lui la promesse d'être reconnu pour son successeur au trône, à défaut d'héritiers directs. Cependant un reste de prudence l'engagea à ajourner son ambition jusqu'au retour d'une expédition qu'il préparait contre les chrétiens.

Les princes de la famille royale, qui avaient supporté en silence le joug d'Almansour, s'indignèrent de voir son fils leur disputer la couronne, quand le père s'était contenté de les exclure du gouverne-

[1] Hic pessimus et perversus fornicationibus et ebrietatibus insistebat... Issem a regno expellere nitebatur, mortem minitans, nisi eum regni institueret successorem, qui metu annuit postulanti. (Rod. de Tol., *Hist. Arabum*, c. 32.) Suivant Murphy, p. 115, l'acte de succession fut même solennellement publié.

ment. Parmi eux, celui qui avait le plus de droits à faire valoir était le prince Mohammed, arrière-petit-fils d'Abdelrahman III; mais au milieu d'une cour peuplée des créatures d'Almansour, une lutte avec le hadjeb, maître de la garde du khalife et soutenu par la populace, était trop inégale; Mohammed se rendit donc sur la frontière, où, appelant à lui tous les partisans des Merwan, il se trouva bientôt à la tête d'un parti nombreux.

Abdelrahman fit face à ce danger avec plus de résolution qu'on n'eût pu en attendre de lui, et marcha au-devant de son compétiteur. Instruit de ce départ, qui laissait Cordoue sans défense, Mohammed s'en empara par un hardi coup de main, et fit aussitôt prononcer la destitution du hadjeb. Celui-ci se hâta à son tour d'accourir à Cordoue [1], à la tête de sa cavalerie africaine; arrivé sur la place de l'Alcazar, il y rencontra les partisans de Mohammed. Le combat s'engagea entre les troupes des deux rivaux. Les Africains ayant eu le dessous, la populace, qui détestait ces mercenaires étrangers, prit parti pour les vainqueurs. Abdelrahman, après la plus vive résistance, se décida enfin à la retraite. Mais avant qu'il pût atteindre les portes, entouré de toutes parts, il tomba percé de coups au pouvoir de son ennemi, qui le fit crucifier sur-le-champ. Ses biens furent réunis au trésor public; ses amis n'échappèrent que par la fuite aux vengeances populaires, et le splendide pa-

[1] Au dire de Murphy, ses troupes africaines l'abandonnèrent, pour se joindre à celles de son rival, et Abdelrahman, tombant entre les mains de ses ennemis, eut la tête tranchée par eux. Suivant le même auteur, la populace de Cordoue, se soulevant contre Abdelrahman, avait proclamé khalife Mohammed; mais j'ai préféré le récit de Conde.

lais d'Azzahira, bâti par Almansour, fut détruit par le peuple, enivré de sa victoire.

Abdelrahman avait régné quatre mois à peine, car nous ne mesurerons plus le temps par l'insignifiante durée du règne d'Hischem. Mohammed, en héritant du titre de hadjeb, signala son avénement par le licenciement de la garde africaine. Mais ce n'était pas assez pour ce nouveau prétendant de régner sous le nom d'un autre, et la succession d'Hischem se faisait attendre trop longtemps à son gré. Il commença par éloigner du monarque prisonnier, tous ceux qui l'entouraient, et par répandre le bruit que le khalife était atteint d'une maladie grave; puis, voyant le peu d'intérêt que le peuple prenait à ce souverain, dont il avait presque oublié le nom, il résolut d'attenter à sa vie. Un de ces hommes qui, à Cordoue comme à Byzance, décidaient des destinées de l'empire, l'eunuque Wahda, Slave de naissance, jouissait d'un pouvoir illimité dans l'intérieur du palais; Mohammed lui confia son projet; mais Wahda, par un reste d'attachement à son maître, engagea le hadjeb à se contenter de tenir Hischem dans une étroite prison, et à répandre le bruit de sa mort, sans verser un sang inutile. On fit périr un chrétien dont l'âge et les traits rappelaient ceux du fils d'Alhakem, et on l'exposa sur un lit de parade, en apprenant à la fois au peuple la mort du khalife et l'avénement de Mohammed son successeur (1009).

Restait à expulser de Cordoue la garde africaine, milice redoutée de ses maîtres, et peu disposée à se résigner à son exil. Une insurrection tramée par le chef de cette garde, éclata tout d'un coup : l'alcazar fut entouré par les insurgés; mais Mohammed, gui-

dant lui-même ses soldats andaloux, et soutenu par la populace, parvint après une lutte de deux jours à chasser les rebelles de la cité. Leur chef tomba percé de coups, et sa tête fut jetée dans le camp africain.

Les Berbers élurent aussitôt pour les commander Souleyman, parent du chef qu'ils venaient de perdre. Celui-ci après d'inutiles efforts pour rentrer dans Cordoue, donna le premier aux Musulmans l'exemple funeste d'appeler à son aide l'ennemi de leur foi : au prix de quelques forteresses, il acheta l'alliance du comte Sancho de Castille, *roi des chrétiens*, comme l'appellent les Arabes. Sancho accepta le marché, et sous prétexte de venger dans le sang des Musulmans la mort de son père, il se mit avec ses soldats en marche vers Cordoue.

Mohammed, sorti de la ville, rencontra l'ennemi près de *Gebel Quintos* (la montagne de Quintos), le 7 novembre 1009; mais c'en était trop pour les Andaloux de faire face à la fois aux agiles cavaliers berbers et aux lourds bataillons de la cavalerie chrétienne : les haines de race et de religion combattaient à la fois pour Souleyman; les Cordovans vaincus laissèrent 20,000 hommes sur le champ de bataille [1]. Mohammed se réfugia, avec les débris de son armée, à Tolède, dont son fils Obeidallah était wali, et, empruntant à son rival les mêmes armes

[1] Les chroniques de Pelayo et du moine de Silo, qui renferment en quelques lignes le long règne d'Alonzo V, ne parlent pas de cette bataille. Lucas de Tuy, Rodrigue de Tolède, les *Annales complut.* et le *Chron. Burgense* (de Burgos) racontent l'expédition de Sancho à Cordoue, et Rodrigue l'attribue à son désir de venger son père. Lucas de Tuy avoue toutefois qu'il reçut de riches présents du roi barbare. Les *Ann. Tol. I*, parlent seulement de Souleyman : « E puso de su mano rey Zulema en el regno de Cordoba. »

qui lui avaient assuré la victoire, il acheta à son tour, à prix d'argent, 9,000 hommes de troupes aux comtes catalans Raymond de Barcelone et Ermengaud d'Urgel.

L'eunuque Wahda se concilia la faveur de son nouveau maître en lui ouvrant les portes de Cordoue; et Souleyman s'y fit proclamer khalife. Il fixa prudemment sa résidence hors des murs, et chef, au moins de nom, d'un empire qui s'étendait encore de Tortose à Lisbonne, il essaya de resserrer les liens de ce vaste faisceau, prêt à se dissoudre. Mais une haine sourde couvait dans toute l'Espagne arabe contre ces sauvages Africains, en qui elle pressentait ses futurs dominateurs. Déjà de sanglantes réactions avaient eu lieu à Malaga et dans d'autres villes de l'Andalousie. Des rivalités menaçantes s'élevaient contre Souleyman dans les rangs même de son armée. Merwan, son neveu, s'étant mis à la tête d'une conspiration, la trame fut découverte par le nouveau khalife, qui fit trancher la tête à cinquante des conjurés, et jeter Merwan en prison.

Pendant ce temps, Mohammed, escorté des mercenaires chétiens, dont le courage allait décider maintenant des destinées de l'Islam, s'avançait vers Cordoue avec 30,000 Musulmans. Souleyman, à la tête de ses Africains, les rencontra près de cette ville; ses troupes, inférieures en nombre, cédèrent, après une résistance obstinée, à celles de Mohammed. Le comte Ermengaud d'Urgel, qui était venu conduire lui-même ses Catalans sur le champ de bataille, y resta avec trois évêques qui avaient pris part à cette singulière croisade[1]. Souleyman, craignant de ren-

[1] Conde (t. 1, p. 572), après avoir fait périr le comte Ermengaud à

trer dans Cordoue, se réfugia à Azzahrat avec les débris de son armée; mais, ses Africains, pour venger leur défaite, dévastèrent la somptueuse résidence bâtie par Abdelrahman, et pillèrent l'alcazar et la mosquée. Souleyman effectua ensuite sa retraite vers Algésiraz, pour aller chercher des secours en Afrique[1].

Maître de Cordoue, Mohammed, se mit à sa poursuite, après avoir confié au Slave Wahda, toujours fidèle au vainqueur, quel qu'il fût, la garde de la ville et le titre de hadjeb. Il atteignit les fugitifs sur les bords du Guadiaro; mais Souleyman se retournant contre ceux qui le poursuivaient, attaqua avec une irrésistible furie ses adversaires, fatigués d'une longue marche, et Mohammed, vaincu, tourna bride vers Cordoue.

Abandonné par ses auxiliaires Catalans, trahi par le rusé Wahda qui s'apprêtait à le vendre à un rival plus heureux, Mohammed implora vainement l'appui des walis de Mérida et de la frontière : chacun d'eux, ne songeant qu'à arracher son lambeau de cette royauté au pillage, répondait par de froides excuses, ou faisait un crime à Mohammed de son alliance avec les chrétiens; déjà même la désertion se mettait dans ses troupes, et les principaux de la ville allaient chaque jour rejoindre les Africains. Enfin Wahda, jugeant l'heure venue, imagina de tirer de sa prison le fantôme de khalife dont l'Espagne ne se souvenait

cette bataille, nous raconte, quelques pages plus loin, qu'il se retira de Cordoue avec les mercenaires catalans.

[1] Cette sanglante bataille, dite d'*Achbat al Bakhar*, eut lieu le 21 juin de l'an 1010, surnommé l'*an des Franks*, à cause des chrétiens qui servaient dans l'armée de Mohammed.

plus, et de présenter cette idole impuissante aux respects des peuples, pour régner à l'abri de son nom. Hischem échangea encore une fois un cachot pour l'ombre du pouvoir, que Wahda, sous le titre de hadjeb, s'attribua en réalité. Le peuple, ému de pitié pour ce dernier rejeton d'une race qui lui était toujours chère, salua de ses acclamations la résurrection d'Hischem. Comptant sur la fidélité des Slaves, Mohammed se réfugia dans l'Alcazar; mais ceux-ci le livrèrent à Hischem, qui le fit mettre à mort.

Ainsi l'Espagne musulmane était partagée en deux camps, celui des Berbers et celui des Arabes de pure race. Hischem, afin d'intimider le chef de l'armée africaine, lui envoya la tête de son rival. L'infatigable Souleyman, instruit que le wali de Tolède, Obeïdallah, fils de Mohammed, armait pour défendre son père, lui fit porter la tête de ce dernier avec dix mille mitcales d'or, en l'engageant à se réunir à lui pour le venger, et à marcher ensemble contre Cordoue.

Mais tous deux avaient affaire, dans l'eunuque Wahda, à un ennemi actif autant qu'habile. Laissant la garde de la ville à un chef dévoué, il s'achemina vers la frontière, pour aller à son tour acheter des soldats aux rois chrétiens. Le comte Sancho de Castille, le plus puissant de tous ces *condottieri* couronnés, était déjà en marché avec Souleyman, qui lui promettait six places fortes; Wahda, faisant monter l'enchère, en promit davantage, et Sancho se décida pour celui qui payait le plus. Aidé de ses nouveaux alliés, Wahda marcha aussitôt contre Tolède, abandonnée de son wali, et s'en empara sans coup férir.

A cette nouvelle, Obeïdallah revint sur ses pas, mais il semble que les chrétiens apportaient la victoire dans les rangs où ils combattaient, car Obeïdallah fut battu et fait prisonnier. Hischem le fit aussitôt décapiter, au grand scandale des dévots musulmans, qui rappelaient qu'il avait été pris en combattant contre des infidèles. Cependant, pour ne pas heurter trop longtemps les préjugés du peuple, il se hâta de congédier ses auxiliaires, après les avoir bien payés, et récompensa les services de Wahda en le comblant d'honneurs et de richesses.

Malgré ces succès, la discorde n'en régnait pas moins dans cet empire, déchiré par tant d'ambitions rivales : les Slaves et les Alameris, qui se partageaient toutes les dignités de l'État, semaient la désaffection autour du trône d'Hischem; le Berber Souleyman, exploitant ces nouveaux germes de mécontentement, promit aux walis de la frontière que, s'ils voulaient l'aider à délivrer Cordoue du joug des Slaves, il ferait d'eux autant de souverains indépendants. C'était payer des alliés plus cher encore que ne l'avait fait Wahda; aussi les troupes affluèrent-elles bientôt de toutes parts dans son armée.

Pendant ce temps, les Africains s'étaient rapprochés de Cordoue, et la guerre, la famine et la peste désolaient cette triste cité. Le peuple, aigri par ses souffrances, en accusait ses maîtres; les principaux habitants s'échappaient de la ville, et Souleyman n'eut pas de peine à y nouer des intelligences : Wahda lui-même, abandonnant le parti d'Hischem avec la fortune, se retournait déjà vers Souleyman, et se préparait à acheter sa faveur par une défection nouvelle. Mais sa carrière d'intrigues touchait à sa

fin : le khalife, averti de la trahison qu'il méditait, lui fit trancher la tête, juste et tardif châtiment de toutes ses perfidies.

Wahda fut remplacé par Haïran, chef slave et wali d'Almeria. Le hadjeb nouveau, homme prudent autant que ferme, et qui eût sauvé l'empire si l'empire eût pu être sauvé, essaya vainement de calmer le mécontentement du peuple, aigri par la faim et par les rigueurs d'Hischem, que la défiance rendait cruel. Souleyman, déjà maître d'Azzahrat, resserra encore le blocus de Cordoue; Haïran essaya vainement de rendre du courage à des soldats abattus et à une populace plus près de s'insurger que de se défendre. Tandis qu'à la tête de ses Slaves il repoussait les Africains qui attaquaient une porte, les mécontents assaillirent la garde du khalife, qui en défendait une autre. Celle-ci fut ouverte aux soldats de Souleyman, qui en peu d'instants furent maîtres de la ville; Haïran tomba percé de coups, avec un petit nombre de compagnons dévoués. Les Africains, libres enfin d'assouvir sur Cordoue les rancunes de leur exil, se vengèrent en l'inondant de sang : pendant trois jours entiers cette opulente cité fut livrée au plus affreux pillage; les chefs des Slaves et des Alameris furent déchirés en morceaux et traînés dans les rues de la ville, et leurs harems profanés par les vainqueurs.

Au milieu de ces affreux désordres, Souleyman se dirigea vers l'Alcazar, où le malheureux Hischem attendait ce qu'il plairait au sort de décider de lui. Ses esclaves, par un dévouement instinctif, se jetèrent aux pieds du vainqueur pour demander la vie de leur maître. Souleyman ne daigna pas leur répondre;

« mais depuis ce jour, dit la chronique arabe, nul « ne sut ce qu'il était advenu d'Hischem : car il ne « parut plus ni mort ni vivant, et il ne laissa après « lui d'autre succession que des désastres et des « guerres civiles[1]. » Cependant Haïran respirait encore : caché sous des monceaux de cadavres, à la faveur de la nuit il était parvenu à trouver un asile dans la maison d'un de ses partisans, où il guérit de ses blessures. Nous le verrons bientôt jouer de nouveau un rôle dans ce drame sanglant, où la fortune change si souvent de parti.

Souleyman, maître du pouvoir, récompensa les walis qui avaient embrassé sa cause, en leur accordant droit de souveraineté indépendante sur les provinces et les villes qu'ils gouvernaient. Ainsi fut brisé le lien précaire qui unissait encore l'une à l'autre toutes les fractions de ce vaste empire. A dater de cette ère funeste (1012), le khalifat de Cordoue n'exista plus, même de nom, et les peuples, qu'aucun chef illustre ne groupait plus autour de lui, se partagèrent en fragments sans consistance et sans lien, pas même celui d'une haine commune contre les chrétiens. Dans cet immense démembrement, chaque wali, chaque alcalde, trancha du monarque dans l'enceinte étroite de la ville où il résidait; les walis africains surtout, pressés de se faire payer leurs services, arrachèrent à leur ancien chef la sanction d'une indépendance, trop bien établie pour qu'on pût la contester. Unis aux walis espagnols dans leur ferme volonté de ne pas obéir à un maître, ils décou-

[1] Rodrigue prétend qu'Hischem s'échappa et passa en Afrique; mais il confond sans doute Hischem avec Haïran, dont il raconte aussi l'évasion miraculeuse.

pèrent l'Espagne arabe en une foule de petites principautés, que nous verrons figurer tour à tour dans cette orageuse histoire : c'est ainsi que les ben Alaftas s'établirent à Badajoz, les ben Abed à Séville, les ben Dilnoun à Tolède, les ben abou Amer à Valence, les ben Houd à Saragosse, Mougahid el Alameri à Denia, Badiz à Grenade, Haroun à Xerez, et Albarzeli à Carmona, à quelques lieues de la capitale même de l'empire.

Souleyman ne pouvait s'aveugler sur le danger de constituer ainsi, à côté de son ombre de khalifat, toutes ces souverainetés rivales de la sienne. Il essaya du moins de pallier le mal qu'il ne pouvait guérir : il voulut, à l'imitation des princes de l'Espagne chrétienne, créer une sorte de féodalité, en exigeant foi et hommage de chacun de ces petits souverains, ainsi que la promesse de marcher au secours de leur suzerain, chaque fois qu'ils y seraient appelés.

Mais il y a dans la constitution même de tout État musulman quelque chose qui répugne profondément aux deux idées sur lesquelles la féodalité s'est assise, le dévouement personnel de l'homme envers l'homme, et la hiérarchie dans l'obéissance. La monarchie, suivant le Koran, monarchie toute de droit divin, n'admet pas cette position complexe du vassal entre son suzerain direct et le chef de l'État, et du suzerain qui, vassal à son tour, ne commande d'un côté que pour obéir de l'autre : de là vient que, dans aucun des états soumis à la loi de Mahomet, le système féodal n'a jamais pu s'établir à ses divers degrés. Souleyman, en comptant sur la foi de ses nouveaux vassaux, demandait donc à des Musulmans plus que ce qu'ils pouvaient lui donner, c'est-à-dire la soumis-

sion à un seul maître, et le respect pour cette espèce de légitimité brutale qui se manifeste par le succès, et n'a d'autre sanction que la force.

Miraculeusement échappé de Cordoue, Haïran parvint à s'emparer d'Almeria. Le lieutenant de Souleyman, après avoir soutenu dans l'Alcazar un siége de vingt jours, fut jeté à la mer avec ses fils; et Haïran, maître de cette belle cité, qui commande toute la plage de Malaga à Carthagène, passa en Afrique pour chercher des alliés. Il s'adressa à l'Édriside Ali ben Hamoud, wali de Ceuta, et à son frère Alkhasim, wali d'Algésiraz. Il leur montra en perspective la succession d'Hischem, en réclamant leurs secours pour ce prince, leur souverain légitime, dans le cas où il vivrait encore. Les Alameris, tribu puissante, fière d'avoir donné le jour à Almansour, se rangèrent en foule sous les drapeaux du fils de Hamoud, et les confédérés, à la tête d'une nombreuse armée, passèrent le détroit avec Haïran, et débarquèrent en Andalousie.

Souleyman, craignant de se laisser enfermer dans Cordoue, confia à son père le soin de gouverner cette remuante cité, et marcha au-devant de l'ennemi, qu'il rencontra près d'Almuñecar. Les confédérés, divisés en réalité, agissaient en apparence au nom du khalife Hischem; Souleyman, en attendant que la discorde combattît pour lui, voulait éviter un engagement; les habiles manœuvres de ses ennemis ne le lui permirent pas : la bataille eut lieu et fut sanglante, mais sans résultat décisif (1016).

Souleyman, peu confiant dans l'affection des habitants de Cordoue, voulut demander des renforts aux provinces de l'empire, et essayer la fidélité de ses

vassaux de fraîche date; mais les walis de l'Espagne orientale, appuyés sur l'alliance des chrétiens, s'excusèrent sous différents prétextes. Déjà même la défection s'était mise dans l'armée de Souleyman. Toute l'Espagne musulmane était en feu. Le wali de Denia, Mougahid, équipait une flotte, et s'emparait des îles Baléares. Les walis des provinces, et jusqu'aux simples gouverneurs de villes, avaient imité l'exemple du wali de Denia. Au milieu de cette sanglante anarchie, Souleyman ne pouvait pas attendre des secours bien actifs de ces rivaux que lui-même s'était donnés; c'était bien assez pour lui de ne pas les avoir pour ennemis. Ses adversaires, guidés par Haïran, joignant l'intrigue à la force des armes, invitaient les peuples à se soulever au nom du malheureux Hischem, ou à venger sa mort.

La guerre continuait cependant, sans autre résultat que de dévaster les riches campagnes qui en étaient le théâtre. Enfin, un engagement plus sérieux eut lieu à *Talka* (Italica), près de Séville; les Africains, malgré leur opiniâtre résistance, durent céder à la supériorité du nombre. Souleyman et son frère tombèrent aux mains d'Ali, reconnu d'un commun accord pour le chef de l'expédition (juin 1016). Devenu maître de Cordoue, Ali fit conduire en sa présence le vieux père de Souleyman et ses deux fils, couverts de blessures. « Qu'as-tu fait d'Hischem, « ton maître? » demanda-t-il au vieillard. Celui-ci ayant répondu qu'il ignorait ce qu'Hischem était devenu, et qu'il était innocent de sa mort, Ali tira son épée en s'écriant : « J'offre ces têtes en expia- « tion à Hischem assassiné! » Vainement Souleyman, implorant la grâce de son père, réclama la mort

pour lui seul; Ali fut inflexible, et, selon l'usage de l'Orient, où le chef de l'État remplit souvent l'office de bourreau, il exécuta lui-même son arrêt, et abattit ces trois têtes de sa propre main. On chercha partout Hischem dans l'alcazar, mais inutilement, et une pâture nouvelle fut ainsi réservée à la crédulité du vulgaire.

Le règne de Souleyman, si l'on peut donner ce nom à une domination aussi contestée, avait duré six ans, et la majeure partie de l'Espagne arabe avait, de nom au moins, reconnu son autorité. Les historiens musulmans, tout en signalant sa cruauté, vantent son courage, sa science et son éloquence; mais il était Africain, et, aux yeux des Arabes andaloux, c'était trop peu de la mort pour expier un pareil crime.

Le premier soin d'Ali fut d'écrire aux walis des provinces pour invoquer leur fidélité, au nom encore populaire du malheureux Hischem. Ceux-ci ne daignèrent pas même lui répondre. Les Alameris surtout causaient au nouveau khalife de sérieuses inquiétudes : Haïran, bientôt las de n'être que le premier sujet du roi qu'il avait fait, s'était constitué le chef de cette faction redoutable, et fatignait Ali de ses prétentions. Celui-ci prit le parti de l'exiler dans son gouvernement d'Almeria. Bientôt tous les mécontents se groupèrent autour de Haïran, qui ne respirait que vengeance. Les walis émancipés saisirent ce prétexte de se liguer contre leur nouveau maître, devenu leur ennemi par cela seul qu'il voulait leur dicter des lois. Puis, comme il fallait à cette ligue d'intérêts opposés un chef pour les réunir, on se proposa de placer sur le trône un rejeton des Ommyades : car, au milieu de tant de malheurs, ce

nom qui ne rappelait que des souvenirs de gloire et de prospérité, redevenait chaque jour plus cher au pays; et Hischem, s'il eût pu sortir de son tombeau, eût encore réuni autour de lui l'Espagne entière.

Mais chacun des confédérés qui se servaient de ce nom ne songeait en réalité qu'à bâtir sa propre indépendance sur les ruines du khalifat. Déjà leur armée était aux portes de Cordoue, sans avoir encore choisi ce monarque légitime qui devait rallier toute la Péninsule, lorsque Ali, dans une sortie heureuse, dispersa leur armée. Haïran, retiré avec ses Slaves dans le pays de Jaën, continua la guerre et y fit reconnaître pour khalife un des descendants de la race d'Ommyah, Abdelrahman, wali de Jaën. Le nom seul de ce prince groupa autour de lui les Alameris, et toutes les populations de ces montagnes, fidèles au sang de leurs anciens maîtres, accoururent lui prêter serment. Bientôt toutes les mosquées du midi retentirent de la *Chobah*, au nom d'Abdelrahman IV[1]. Le titre de hadjeb appartenait de droit à Haïran, qui, avec le nom d'un Ommyade, eut bientôt levé une armée et réuni autour de lui tous les walis de l'Andalousie, sauf celui de Grenade, qui, en sa qualité d'Africain, resta fidèle à Ali.

Les armées des deux prétendants se rencontrèrent près de Baeza : la bataille fut sanglante, et se décida à la fin pour Ghilfeya, le général d'Ali. Les débris de l'armée vaincue se réfugièrent dans Almeria. Mais tout vaincu que fût le descendant des Ommyades,

[1] Conde appelle ce khalife Abdelrahman V, et ne s'aperçoit même point qu'il n'y a pas encore eu d'Abelrahman IV, car le malheureux fils d'Almansour ne porta que le titre de hadjeb.

tel était le prestige du nom qu'il portait, que peu à peu l'Espagne presque entière se déclara pour lui. Tortose, Valence, Saragosse et Tarragone embrassèrent son parti et lui envoyèrent leurs lettres de soumission.

Ali, inquiet des progrès de son rival, lui fit une guerre obstinée dans le pays de Jaën, et, par un coup de main heureux, s'empara d'Almeria, où commandait Haïran; couvert de blessures, celui-ci fut traîné devant son vainqueur, qui lui trancha la tête de sa propre main. Ali s'en retourna ensuite à Cordoue, où, malgré ses succès, il retrouva la désaffection et l'esprit de révolte. La cause du souverain légitime, appuyée par les principaux scheiks de l'Andalousie, faisait chaque jour des progrès. Pendant les premiers mois de son règne, Ali, pour se concilier l'affection des habitants de Cordoue, s'était efforcé de réprimer la licence des troupes africaines; mais, aigri par l'opposition des Cordovans, il lâcha la bride à cette soldatesque effrénée; il la laissa dévaster impunément les palais de tous les partisans d'Abdelrahman; les plus beaux édifices de Cordoue furent ainsi ruinés en pleine paix, comme par la main d'un vainqueur irrité. La haine du peuple atteignit enfin Ali; et, au moment où il préparait une nouvelle expédition, il fut assassiné dans son bain (1018). Il n'était âgé que de quarante ans, et en avait régné deux.

Toutefois, même après sa mort, son parti était encore puissant, et les chefs de sa garde proclamèrent sans opposition son frère aîné, Alkhasim ben Hamoud, Emir d'Algésiraz. Absent de Cordoue, le successeur d'Ali y accourut en hâte. Son premier

soin fut de venger la mort de son frère, et de faire périr dans les supplices tous ceux qui lui étaient suspects. Les premières familles de la ville furent proscrites, et tous ceux qui purent échapper allèrent grossir l'armée de son rival Abdelrahman. Mais ses plus dangereux ennemis étaient au sein de sa propre famille. Yahia, le fils d'Ali, se trouvait à Ceuta lors de la mort de son père. Gagné de vitesse par son oncle Alkhasim, qui s'emparait de ce trône à peine vacant, Yahia en appela aux Berbers, qui se déclarèrent pour lui. A leurs sauvages tribus, Yahia joignit des auxiliaires plus sauvages encore : c'étaient les nègres qui habitent le désert de Sous, au sud-ouest de l'Atlas, race belliqueuse qui n'avait pas encore foulé le sol de l'Espagne, et qui brûlait de partager cette proie avec les Africains. Yahia ayant débarqué en Andalousie, Alkhasim lui livra plusieurs combats où la fortune fut toujours partagée. Mais apprenant que son armée des Alpujarras avait été battue de nouveau par Abdelrahman, il proposa à son neveu de réunir leurs forces contre l'ennemi de leur race, et de partager l'empire au lieu de le livrer à leur compétiteur. Yahia y consentit avec une bonne foi apparente, et Cordoue lui échut dans le partage, tandis qu'Alkhasim gardait pour lui Séville, Algésiraz et Malaga, et se chargeait en outre de continuer la guerre contre le khalife.

Mais pendant que l'imprudent Alkhasim était allé à Ceuta ensevelir le corps de son frère, Yahia se fit proclamer seul souverain. Apprenant la trahison de son neveu, Alkhasim réunit les milices d'Algésiraz et de Malaga, et se mit en marche vers Cordoue; Yahia, trop faible pour lui résister, s'échappa avec sa garde

africaine, et Alkhasim, victorieux sans avoir combattu, rentra altéré de vengeance dans cette triste cité, que les proscriptions désolèrent encore une fois. Mais son pouvoir fut de courte durée. Une insurrection éclata, au moment même où il envoyait ses meilleures troupes contre le khalife ommyade. Les révoltés, maîtres de la ville, établirent devant l'alcazar un siége en règle, qui ne dura pas moins de 50 jours. Alkhasim, voyant ses vivres épuisés, chercha son salut dans une sortie; ses troupes furent taillées en pièces; lui-même ne dut la vie qu'à la générosité de quelques-uns de ses ennemis, qui le dérobèrent à la mort, et le laissèrent chercher un asile auprès du wali de Xérès.

Cordoue, lasse du joug africain, se préparait à ouvrir ses portes au descendant des Ommyades, lorsque arriva la triste nouvelle de la mort d'Abdelrahman IV [1]. Ce jeune prince, dont les brillantes qualités promettaient à la Péninsule un plus heureux avenir, s'apprêtait à venir prendre possession du trône, lorsqu'une flèche, « lancée par le destin ennemi des fils d'Ommyah, » vint mettre fin à son règne et aux dernières espérances de l'Espagne (1023). Un deuil bien légitime se répandit sur cette malheureuse ville, qui, à peine échappée aux horreurs de la guerre civile, se voyait livrée de nouveau aux sanglantes rivalités des prétendants au trône. Cependant

[1] Je ne relèverai pas toutes les différences, souvent assez graves, qui se trouvent entre le récit de Conde et ceux de Rodriguez de Tolède et de Murphy; mais la version de Conde porte ici un caractère de clarté et de certitude qui ne lui est pas habituel, et je l'ai préférée aux incomplets abrégés des deux autres, dans toute cette histoire du déclin de l'empire arabe.

les partisans des Ommyades ne perdirent pas leur temps à de stériles regrets, et se hâtèrent d'élire pour khalife Abdelrahman V, frère de Mohammed, et arrière-petit-fils du grand Abdelrahman III.

Le nouveau khalife était âgé de vingt-trois ans; sa figure heureuse et son esprit cultivé prévenaient en sa faveur le peuple qu'il allait gouverner : aussi fut-il reconnu sans opposition par Cordoue et par son territoire. Mais ces étroites limites, où se renfermait maintenant l'empire andaloux, ne suffisaient pas à l'ambition d'Abdelrahman : il crut pouvoir réclamer de la part des walis une obéissance que ceux-ci étaient peu disposés à lui accorder. Il voulut aussi, mais en vain, réprimer la licence de sa garde d'Africains, d'Andaloux et de Slaves. Les Zénètes d'Afrique, les plus turbulents de tous, préludèrent à l'insurrection par de grossières railleries, en prétendant que leur nouveau chef était plutôt fait pour être abbé d'un couvent de moines que khalife de Cordoue. Un cousin d'Abdelrahman V, Mohammed, sut fomenter ces semences de trouble, qui aboutirent enfin à une rébellion nouvelle. Le khalife, assiégé dans son palais par les révoltés, leur vendit chèrement sa vie, et tomba enfin sous leurs coups, après un règne de quarante-sept jours [1].

Les conjurés se répandirent dans la ville en proclamant Mohammed, au milieu de la stupeur et de l'effroi de cette immense population, qui voyait encore une poignée de mercenaires disposer de son sort. Mohammed, élu khalife, crut devoir suivre, pour se mainteuir sur le trône, une conduite tout opposée à

[1] « Princeps insignis moribus et litteris clarus », dit Casiri, t. II, p. 114.

celle qui avait coûté à Abdelrahman la couronne et la vie. Il répandit l'or à pleines mains, et paya par de folles prodigalités l'appui de cette garde africaine qui l'avait assis sur le trône. Parmi tous les Ommyades, celui qu'il semblait avoir choisi pour modèle était le faible Hischem. Enfermé dans ses jardins d'Azzahrat, qu'il avait fait réparer, sa vie s'écoulait dans des fêtes continuelles, et les affaires publiques réclamaient en vain son attention. Les caisses de l'État étaient vides, et les percepteurs des revenus publics écrasaient l'Andalousie d'exactions, pour lui faire acquitter à elle seule les charges d'un grand empire.

Derrière les murailles de son Alcazar, Mohammed n'entendait pas les plaintes du peuple opprimé. Les soldats, qui voyaient en même temps tarir la source où le khalife les avait habitués à puiser, commençaient à murmurer. Bientôt la révolte se prononça à la fois dans les rangs de sa garde, et au sein de la populace ; des groupes menaçants demandèrent d'abord les têtes des principaux wazyrs, et bientôt celle de Mohammed, qui, réveillé de son long sommeil, comprit enfin toute l'imminence du péril ; quelques amis fidèles l'aidèrent à se dérober à la fureur du peuple ; il quitta de nuit la splendide demeure d'Azzahrat, et fut trop heureux de trouver un asile à Uclès, dont l'alcalde ouvrit les portes à son maître malheureux. Mais, au sein de cette loyale hospitalité, la haine de ses ennemis le poursuivit encore, et il mourut empoisonné, après un règne de dix-sept mois, sans laisser de successeur (1025).

De tous ceux qui pouvaient prétendre à le remplacer, le plus puissant était l'ancien rival et le neveu

d'Alkhasim, Yahia ben Ali, Emir de Malaga, qui, l'on s'en souvient, s'était déjà assis quelques instants sur ce trône si disputé. Le renom de justice de l'Emir de Malaga attirait vers lui les regards : Cordoue soupirait après un pouvoir, quel qu'il fût, qui la sauvât de cette brutale anarchie. Yahia, appelé par tous les partis, entra dans la capitale au milieu des acclamations. Le premier acte de son règne fut de réclamer la soumission des walis; mais ceux-ci, pendant ce long interrègne, avaient désappris l'obéissance; le wali de Séville protesta hautement qu'il ne reconnaissait l'Emir que pour un usurpateur, et Yahia lui déclara sur-le-champ la guerre.

L'Emir de Séville, Mohammed ben Abed, vint à sa rencontre, et étant parvenu à attirer l'armée de son ennemi dans une embuscade, il la tailla en pièces. Yahia, au plus épais de la mêlée, tomba percé d'une lance (1026), et sa tête fut envoyée à Séville : ainsi périt le dernier des khalifes édrisides. Son frère Édris régna encore quelque temps comme Emir de Malaga, et s'y fit chérir par son amour pour les lettres, et sa libéralité envers les pauvres; mais ses vertus ne le préservèrent pas du destin réservé à sa race, dépossédée tour à tour des trônes de l'Espagne et du Magreb, et il mourut bientôt assassiné.

L'Emir de Séville, assez prudent pour ne pas prétendre aux dangereux honneurs du khalifat, s'en retourna dans ses États, sans pousser plus loin sa victoire : Cordoue, libre encore une fois de se choisir un maître, élut pour khalife, d'après les conseils du wazyr Gehwar, Hischem ben Mohammed, autre arrière-petit-fils du grand Abdelrahman III. La vie d'Hischem, bien différente de celle de son homo-

nyme, s'était écoulée jusque-là au sein de l'étude dans un château de la frontière. Lorsqu'on vint lui annoncer la décision du diwan et du peuple qui l'appelait au trône, il refusa d'abord ce fardeau, et il fallut de longues instances pour le décider à l'accepter. Toutefois, redoutant le séjour de la turbulente capitale qu'il allait avoir à gouverner, il différa son départ pour Cordoue, et resta sur la frontière, afin d'inaugurer son règne par quelques victoires sur les chrétiens. Mais le temps était passé où un khalife, en poussant le cri d'*aldjïhed*, ralliait autour de lui toute l'Espagne musulmane.

Le peuple de Cordoue, murmurait de son absence, et attendait une victoire pour croire à sa royauté. Pendant près de trois ans, ce jeune prince vécut, au milieu des camps, de la dure vie des *rahbit* ou gardiens de la frontière, sorte de moines armés, dont la vie était un combat perpétuel; partageant leurs privations, leurs fatigues, leurs dangers, il semblait avoir fait vœu de gagner la couronne avant d'en ceindre sa tête. Mais depuis la funeste bataille de Calat-Añosor, le rôle d'agresseurs n'allait plus aux Musulmans, trop heureux que les rois chrétiens, livrés aux mêmes discordes, ne fussent pas en état de rien tenter contre eux.

Rappelé à Cordoue par les instances du peuple, Hischem dut enfin quitter la frontière sans avoir remporté aucun avantage signalé. Il y rentra en 1029, pour y trouver une autorité contestée, un trésor vide et un trône entouré d'écueils. Cependant son soin attentif des intérêts de l'État, et ses vertus publiques et privées finirent par rétablir le calme dans cette inquiète cité. Dévouant toutes ses pensées aux soins

de l'administration, on le voyait sans cesse visiter les hospices, les tribunaux, les mosquées, les colléges; les pauvres et les malades bénissaient son nom, et la race indocile des Cordovans courbait la tête sous un joug ferme et doux à la fois. Mais l'empire du nouveau khalife ne s'étendait guère au delà du Guadalquivir; les walis des provinces, rois à aussi bon droit qu'Hischem, lui refusaient les contributions, gage de leur dépendance. En vain essaya-t-il de leur persuader de s'unir à lui pour arracher aux chrétiens leurs conquêtes récentes : les walis n'opposaient à ses instances que de vains prétextes, ou une force d'inertie plus invincible encore.

Hischem, n'obtenant rien par la persuasion, eut recours à la force, et arma contre quelques-uns des walis rebelles : celui des Algarves fut bientôt soumis; mais chaque jour éclataient de nouvelles défections. L'Africain Sahib Almansour ben Zeïri se faisait proclamer à Grenade et à Malaga. Denia appartenait au puissant Emir Mougahid; dans le bassin même du Guadalquivir, Carmona, Séville et Sidonia, avaient cessé de relever d'Hischem. Les provinces plus lointaines, comme Saragosse, Badajoz, Tolède et Mérida étaient depuis longtemps indépendantes de fait et de droit. Telle était l'ombre de royauté qui restait à ce malheureux prince.

Las d'essayer sans succès la fortune des armes contre les rebelles, Hischem s'était vu réduit à traiter avec eux. Le peuple de Cordoue, également incapable de se résigner à son abaissement, ou de s'en relever, accusa le khalife du malheur de ses armes. Cette race dégénérée, qui « ne savait plus ni obéir ni commander, » passa bientôt du mécontement à la

révolte. Hischem, contre la pente naturelle de son caractère, voulut essayer de la sévérité. Son hadjeb, tenta de réprimer par la force les premiers symptômes d'insurrection; mais il périt dans une émeute, et cette fin sanglante en présageait une semblable à son maître.

Le wazyr Gehwar, qui avait été l'instrument de son élévation, lui persuada enfin de quitter le séjour de cette ville rebelle, pour chercher à Azzahrat une retraite plus sûre. Hischem, soutenu par la conscience du bien qu'il voulait au pays, s'y refusa longtemps. Mais une sédition terrible éclata pendant la nuit; une populace furieuse parcourut les rues en demandant à grands cris sa déposition : car un reste de pudeur l'empêchait de menacer la vie de son vertueux monarque. Ce prince, qui n'avait accepté le trône qu'à regret, le quitta avec joie, convaincu qu'il vient dans les états un degré de corruption où il n'y a plus ni bien à faire, ni mal à empêcher. Il répondit à Gehwar, qui vint lui annoncer la fatale nouvelle : « Béni soit Dieu, qui le veut ainsi! » et sans exprimer un regret, il sortit de l'alcazar, n'emmenant avec lui que sa famille et quelques cavaliers (1031). Plusieurs des notables de Cordoue partagèrent volontairement l'exil de leur souverain. Il se retira d'abord dans une forteresse près de cette ville; mais l'Emir de Saragosse, lui ayant offert un asile, il l'accepta, et passa le reste de ses jours dans une studieuse retraite, près de Lérida. Il y mourut en 1037, après un règne de quatre ans et quelques mois.

Le prestige de ce nom d'Ommyade, naguère si puissant sur l'Espagne, était disparu : cependant,

peu de temps après la déposition d'Hischem III, un dernier rejeton de cette famille, malgré tant de sanglants exemples d'instabilité, osa faire valoir ses droits au trône, ne demandant à régner qu'un jour, dût-il même mourir le lendemain! Mais ce vœu imprudent ne fut pas exaucé, et l'histoire ne parle plus de ce jeune insensé, qui n'a pas même su lui laisser son nom. « Et ainsi passa, ajoute un historien arabe, « la gloire et la fortune des Ommyades, comme si « elles n'avaient jamais été. Heureux qui a fait de « bonnes œuvres, et loué soit celui-là seul dont le « règne ne finira pas! »

CHAPITRE II.

ESPAGNE CHRÉTIENNE.—NAVARRE, CASTILLE, LÉON.

1002 A 1037.

La Navarre, oubliée dans ses montagnes, et trop éloignée du champ de bataille pour prendre part à la lutte, n'a joué jusqu'ici qu'un rôle fort secondaire dans les annales de la Péninsule. Mais, avec le règne de Sancho *el Mayor*, des destinées nouvelles vont commencer pour cę pays; il est donc nécessaire de jeter en arrière un rapide coup d'œil sur son histoire, restée en dehors des deux grandes divisions naturelles de notre sujet, l'Espagne musulmane et l'Espagne chrétienne.

Issus de la famille celtique, les Vascons, par un étrange contraste, réunissent en eux la mobilité gauloise et la ténacité ibérique. Gardiens des Pyrénées, qu'ils ouvrent ou ferment à leur gré, ils semblent avoir compris de bonne heure la force dont les arme leur position. Séparés de la famille espagnole comme de la famille gallique par leur langue et par leurs mœurs, ils constituent, encore aujourd'hui, au sein de la nation Espagnole, une nation à part, qui a sa langue, ses lois, ses franchises et sa

frontière ouverte au commerce étranger, en face des douanes impuissantes de la monarchie centrale à laquelle elle n'appartient que de nom [1].

Jusqu'au règne de Sancho Ier, en 905, la Navarre, à vrai dire, n'a pas d'histoire. Les éternelles révoltes de la Vasconie, soit française, soit espagnole, contre les deux suzerainetés rivales des rois de Léon et des monarques franks, remplissent seules cette longue lacune qui n'embrasse guère moins de deux siècles. Chaque fois, du reste, que la race Vasconne, sortant de son obscurité, a été appelée à jouer un rôle, soit sous le duc Endon d'Aquitaine, son plus glorieux représentant, soit à Roncevaux, contre Charlemagne, nous lui avons donné dans ce récit la place qu'elle méritait. Mais nous ne savons pas, comme les historiens navarrais [2], inventer des dynasties et créer une histoire là où elle n'existe pas. Revenons donc au très-petit nombre de faits attestés sur lesquels se fonde l'origine de cette royauté, dont le berceau s'enveloppe de tant de fables.

Eneco ou Inigo, comte de Bigorre et vassal des rois franks, surnommé Arista (ἄριστος,) à cause de sa grande valeur, nous dit Rodrigue de Tolède, vient s'établir entre 850 et 870 au sud des Pyrénées; il obtient, grâce à son courage, le gouvernement de la Vasconie ultérieure ou Navarre, et sert de souche à la royauté navarraise, si toutefois on peut lui donner ce nom. Après sa mort, aussi peu connue que sa vie, son fils Garcia Iniguez (*Garcias Enceonis*) lui succède sur le trône, et meurt après un règne court

[1] Ceci était écrit avant l'abolition, par le gouvernement constitutionnel des *fueros* provinciaux et de la nationalité basque.

[2] Voyez les Pièces justificatives.

et belliqueux, sous les coups des Sarrazins, à la bataille d'Aybar en 882[1]. Sa femme, blessée comme lui, meurt en donnant le jour à un fils, Sancho Ier, le premier roi historique de la Navarre.

Ce règne, trop peu connu, est signalé par des entreprises plus hardies. Maître de la Vasconie par droit d'héritage, Sancho recule de tous les côtés les limites de son petit royaume, aux dépens des Musulmans comme à ceux de la Castille, et soumet le comté montagneux d'Aragon, dont le nom se montre ici pour la première fois[2]. Ce prince ayant entrepris une expédition au delà des monts, les Arabes profitèrent de son absence pour attaquer Pampelune. Mais, instruit de leur attaque, il repasse à la hâte les Pyrénées, fait chausser à ses soldats, pour traverser les neiges, des sandales (*abarcas*) de peau non tannée, et, attaquant les Arabes à l'improviste, remporte sur eux une complète victoire. Cette marche hardie valut à Sancho le surnom national d'*Abarca*, qu'il a gardé dans l'histoire.

Champion zélé de la foi, ses victoires furent surtout remportées sur les infidèles. Retiré sur la fin de sa vie dans un couvent, nous l'en avons vu sortir en 921, à l'appel d'Ordoño de Léon, pour aller encore une fois combattre les Musulmans. Vaincu par eux à Salinas de Oro, et forcé de leur livrer un passage vers les campagnes de l'Aquitaine qu'ils vont dévaster, il les attend au retour; la moitié de leur armée reste dans le défilé de Roncal, digne pendant de

[1] Voyez t. II, p. 361.

[2] Sancius ex Cantabria Aarbes graviter infestabat, et usque ad montem *Auce* (Oca) et Tudelam et prope Oscam fere omnia suæ ditioni subdidit: acquisivit etiam *Aragonia* et montana. (Rod. Toled., l. V, ch. 22.)

celui de Roncevaux, et la Navarre est délivrée pour longtemps de ces redoutables visiteurs. La mort de Sancho, en 924, suivit de près ce dernier exploit du vieux champion de la chrétienté. C'est de ce règne que date l'émancipation de la Navarre, qui, en échange du service rendu par elle à la couronne de Léon, fut affranchie d'une suzeraineté déjà bien peu réelle.

L'unique fils de Sancho, Garcia II, surnommé *el Tembloso* (le trembleur), à cause d'un tremblement nerveux qui lui prenait, malgré tout son courage, à l'approche de chaque bataille, succéda à son père en 925, sous la tutelle de la reine Theuda sa mère. Sous ce règne sans éclat, la Navarre comme les autres petites royautés du Nord, dut se soumettre à l'espèce de protectorat que le grand Abdelrahman III exerçait sur toute l'Espagne chrétienne. Nous avons vu en 952 Garcia et sa mère se rendre à la cour du khalife, et faire acte de vasselage en implorant son appui. Souvent en guerre avec son remuant voisin, le comte Fernan de Castille, Garcia le battit et le fit prisonnier à Circuenga, en 960[1]. Du reste, il fut « brave et pieux » : c'est là tout ce que les chroniques nous apprennent de lui.

Nous n'hésitons pas à rejeter comme apocryphes les règnes de Garcia II et Sancho II, inventés par les historiens navarrais, pour remplir la lacune qui s'étend de la mort de Garcia en 970 jusqu'au début du XIe siècle. Une impénétrable obscurité couvre toute cette période; aussi, franchissant d'un bond cette lacune de 30 ans, nous arrivons au règne de

[1] Annal. Compost. (Florez, t. XXIII.)

Sancho *el Mayor*, fils de Garcia, où ces ténèbres commencent à se dissiper. A quelque époque que Sancho soit monté sur le trône, ce n'est que vers 1002 que nous voyons son nom apparaître, et le roi de Navarre partage avec Léon et la Castille l'honneur de vaincre à Calat Añosor le dernier et le plus redoutable représentant du khalifat de Cordoue. Jaloux d'affermir par des alliances sa royauté naissante, Sancho avait épousé la fille du comte de Castille, et grâce à son courage, l'influence politique, concentrée si longtemps dans les mains du roi de Léon, puis dans celles des comtes de Castille, allait passer bientôt à la Navarre.

Le royaume de Léon, déchiré par des dissensions intestines et gouverné par un roi de 8 ans, Alonzo V, sous la tutelle de sa mère et du comte de Galice, n'était pas en état d'opposer aux Arabes une résistance bien active. Quant à la Castille, elle était alors en proie à des déchirements intérieurs. Le comte de ce pays, Sancho Garcias, héritier du bouillant esprit de son aïeul Fernan, était aux prises avec un de ses vassaux rebelles qui, pour échapper à sa suzeraineté, s'était allié aux Sarrazins. Enfin la Castille était encore agitée par les derniers restes de la rébellion du comte Vela. Vainement les trois souverains de Léon, de Castille et de Navarre, frappés des maux qu'entraînait cette perpétuelle émigration de mécontents, toujours prêts à prendre les armes contre leur patrie, avaient rappelé par une amnistie le comte Vela et tous les nobles chrétiens réfugiés à Cordoue, en leur rendant leurs biens confisqués; nous n'en voyons pas moins les deux fils de ce Vela se révolter contre

Sancho, et trouver un asile à la cour de Léon.

Malgré les éternelles discordes de ces souverains, plus occupés de se dépouiller les uns les autres que de se défendre contre l'étranger, l'Espagne chrétienne respira un instant après la mort d'Abdelmelek, et pendant les longues guerres civiles qui entraînèrent la ruine du khalifat de Cordoue. Malheureusement ces dissensions, dont il eût été si facile de profiter, furent perdues pour elle; le danger n'était plus assez grave pour lui enseigner la nécessité de l'union : aussi voit-on les princes chrétiens partager leur alliance entre les prétendants qui se disputent les lambeaux du khalifat, au lieu de les écraser un à un du poids de leurs forces réunies.

Le comte de Castille, Sancho, mettant à l'enchère son épée auprès des divers compétiteurs au trône, acquit nécessairement une haute influence, et la Castille devint un moment, par sa position centrale et l'habileté de son souverain, le pivot de la politique péninsulaire. La conquête de San-Estevan de Gormaz, d'Osma, de Peñafiel, et de plusieurs autres places frontières que lui avait enlevées Almansour, étendit ses limites jusque sur la rive gauche du Duero, et chacun put prévoir, dès lors, les brillantes destinées réservées à ce fief émancipé du royaume de Léon, déjà plus puissant que la couronne dont il relevait.

Le roi de Léon, Bermudo, après avoir vu pendant vingt ans sa capitale en ruines sans oser la reconstruire, s'était enfin enhardi. Pendant les dernières années de son règne, il avait fait restaurer l'église de Santiago, dévastée par les infidèles. Alonzo V, profitant des dissensions des Musulmans, et de la longue

suspension d'hostilités qui avait succédé à la mort d'Abdelmelek, fit relever les murs de Léon, et un concile solennel, célébré en 1020 dans la cité restaurée, consacra pour ainsi dire sa résurrection. Cette assemblée, où fut rédigé le fameux *fuero* de Léon [1], est la première dont on possède les actes, depuis la conquête arabe. On y trouve, du reste, toutes les formes des conciles gothiques : le roi et la reine y assistent en personne, dans la cathédrale, où sont réunis, comme à Tolède, les prélats, les abbés et les grands du royaume.

Ce concile, plus politique qu'ecclésiastique, fait époque dans l'histoire d'Espagne. Jusque-là, le *forum judicum* avait suffi aux besoins de ces populations grossières, que la conquête avait fait reculer dans la voie de la civilisation; mais des besoins nouveaux naissent bientôt des conditions nouvelles où se trouvait la chrétienté espagnole : les habitudes et les droits municipaux, absents du code gothique, commencent à tenir une plus grande place dans cette société naissante. De là les *fueros*, espèce de chartes supplémentaires qui sont au code gothique ce que les *Novellæ* sont au code théodosien; *fueros* accordés par les rois et les nobles aux cités qu'ils fondent, ou à celles qu'ils repeuplent après les avoir enlevées aux Arabes. De là le laborieux effort du XIe siècle vers la législation municipale, espèce de contrat mutuel entre les sujets et le monarque, qui leur paie en franchises l'appui qu'il leur demande. C'est du XIe siècle, en effet, c'est-à-dire un ou deux siècles en avance sur le reste de l'Europe, que datent les premières chartes écrites octroyées aux cités de la Péninsule.

[1] Voyez les actes de ce concile, *Esp. Sagr.*, t. XXXV, p. 340.

Mais un sujet aussi vaste a besoin d'être embrassé dans son ensemble; nous ne le mutilerons pas en étudiant isolément quelques-unes de ces chartes : nous ajournons cette étude au chapitre spécial que nous consacrerons à l'analyse des institutions municipales de l'Espagne chrétienne.

Du reste, cette première tentative de législation émanée du trône paraît avoir laissé une impression profonde dans l'esprit des contemporains. « Le roi « Alonzo, après avoir, nous dit Lucas de Tuy, rebâti « les murs de la cité de Léon, lui donna de bons *fue-* « *ros*, et des coutumes (*mores*) qu'elle gardera jusqu'à « la fin du monde. » Il confirma en même temps l'autorité des lois gothiques, et en rédigea de nouvelles; enfin il donna des *fueros* « à tous ceux qui en eurent besoin, » depuis le *rio* Pisuerga jusqu'à la pointe de la Galice : car ce fleuve séparait toujours les états de Léon de ceux de la Castille.

Le comte Sancho, de son côté, ne restait pas en arrière du roi de Léon. Une généreuse émulation s'établit entre les deux souverains, qui se disputaient souvent une ville frontière à force de franchises accordées à ses habitants; il est même probable que la Castille, en fait de concessions de ce genre, donna l'exemple à Léon; car le *fuero* de Sepulveda, rédigé par Alonzo VI en 1076, existait sous les comtes de Castille comme coutume non écrite[1]. La chronique d'Alonzo X dit expressément : « Le comte Sancho fut bon et pieux;

[1] « Ego Aldefonsus, dit la Charte d'Alonzo VI, confirmo ad Septem- « publica suo foro, quod habuit in tempore comitum Ferrando Gonzales, « et Garcia Ferdinandez, et domno Santio de suos terminos. » Marina prétend même (*Ensayo critico sobre la legislacion*, p. 85) que ce *fuero* existait comme coutume avant les comtes susnommés; mais ce n'est qu'une conjecture sans preuves. »

« il donna aux nobles plus de noblesse, et il allégea
« la dépendance des humbles; il aima son peuple
« et défendit bien sa terre, et regagna beaucoup des
« villes perdues lors de la prison de son père; enfin il
« donna les anciens *fueros* de Sepulveda, et octroya
« franchise aux cavaliers castillans, en les dispensant
« de payer l'impôt (*pechar*), et d'aller à la guerre
« sans solde de leur seigneur : car avant cela ils
« payaient l'impôt, puisqu'ils devaient guerroyer sans
« solde aucune[1]. »

Écrits ou non, les *fueros* que Sancho donna à la Castille furent très-populaires, et il s'acquit ainsi un renom de justicier, qu'à cette époque de violence on obtenait à peu de frais. Quant à la date de ces *fueros*, elle est restée inconnue; mais la Castille se trouvant à l'avant-garde de l'Espagne chrétienne, et exposée aux premiers coups de l'ennemi, il est naturel de penser que l'appât de libertés toutes spéciales put seul engager les colons à venir s'établir dans les *poblaciones* de l'extrême frontière, toujours en butte aux incursions arabes.

Le roi de Navarre ne fut pas plus avare de chartes municipales que la Castille et Léon : le *fuero* célèbre de Najera, octroyé par Sancho *el Mayor*, date à peu près de la même époque que celui de Léon, et fut aussi confirmé en 1076 par Alonzo VI, lorsqu'il conquit Najera. Enfin le *fuero* de Catalogne, plus connu sous le titre français et catalan d'*Usages*, date de 1068.

Bien qu'il ne régnât pas toujours entre l'oncle et le neveu, le comte de Castille et le roi de Léon, une parfaite intelligence, à propos des villes frontières que

[1] Ce prince, ajoute la chronique, était sensé et rusé (*ardid*), brave et grand redresseur de torts (*enderezador*).

chacun cherchait à gagner par l'appât de *fueros* plus larges que ceux de son concurrent, le souvenir d'Almansour et la crainte de l'invasion empêchèrent ces sourdes dissensions de dégénérer en hostilités ouvertes. Chacun des deux souverains, au lieu d'user ses forces dans une guerre imprudente, les employa à fortifier ses frontières. La Castille avait pour rempart Sepulveda, et les forts situés sur le revers nord du Guadarrama, formidable barrière qui la séparait de l'ennemi ; le royaume de Léon, bien plus menacé, n'avait que la faible barrière du Duero, et sa seule ressource était de la hérisser de places fortes. La ville de Zamora, maîtresse du cours de ce fleuve, voyait depuis longtemps ses murs démantelés et déserts, faute d'habitants qui osassent l'occuper : Alonzo V la fit fortifier, et l'art fit pour le royaume de Léon ce que la nature avait fait pour la Castille.

Ce point de défense une fois assuré, Alonzo, jaloux d'illustrer à son tour ce nom porté déjà par de grands rois, résolut de profiter de l'inaction des Arabes, préoccupés de leurs guerres civiles, et envahit le Portugal : car les expéditions des rois de Léon et des comtes de Castille ne se dirigeaient jamais vers l'Espagne de l'est, où les Arabes dominaient, grâce à Saragosse, sur tout le cours inférieur de l'Èbre. Les premiers débuts d'Alonzo furent heureux, et il s'avança sans obstacle jusqu'à Viseu, pillant et incendiant tout sur son passage. Alonzo commença sur-le-champ le siége de cette ville : mais un jour qu'ayant ôté sa cuirasse à cause de la chaleur, il chevauchait autour de la place, un archer musulman le perça d'une flèche entre les deux épaules, et il mourut bientôt, après avoir reçu des évêques qui suivaient

son armée le corps du Seigneur (13 mai 1027). Il n'était âgé que de trente-deux ans, et en avait régné vingt-huit. Il avait épousé doña Elvira, fille du comte de Galice; il eut d'elle une fille, doña Sancha, et un fils, âgé de douze ans, qui lui succéda sous le nom de BERMUDO III [1].

Revenons maintenant à la Castille, dont le souverain, Sancho Garcias, grâce à son courage et au commerce qu'il faisait de son épée, semble avoir hérité de la fabuleuse renommée de son aïeul, le comte Fernan Gonzalez [2]. Sancho mourut en 1021, laissant un fils nommé Garcia, qui lui succéda dans son comté, et deux filles, dont l'une, doña Elvira, fut mariée au roi de Navarre, Sancho *el Mayor*, et l'autre, doña Teresia, au roi de Léon, Bermudo III. Le jeune Garcia, âgé de six à sept ans, eut pour tutrice sa mère doña Urraca, assassinée plus tard à Covarrubias, sans que les laconiques annales de Tolède nous en

[1] Voici l'épitaphe d'Alonzo V, telle qu'elle se trouve dans la cathédrale de Léon (voyez Risco, t. XXXV, p. 29) : « Hic jacet rex Adefonsus, qui populavit Legionem, post destructionem Almanzor, et dedit ei bonos foros, « et fecit ecclesiam hanc de luto et latere, habuit prælia cum Sarracenis, « et interfectus est sagitta apud Viseum in Portugale. Fuit filius Veremundi Ordonii. Obiit (era) MLXVIII, Non. Maji. »

[2] Suivant la *Chronique d'Alonzo X:* « La mère du comte Sancho, désirant « épouser un Maure dont elle était amoureuse, trama la mort de son fils « pour livrer à son amant les villes et les châteaux du comté, et elle prépara « à cet effet des herbes empoisonnées ; mais une de ses femmes la trahit, et « en instruisit le comte. Celui-ci n'en dit rien, mais quand sa mère voulut « lui donner de ces herbes dans son vin, il la pria de boire la première, « et elle dit qu'elle n'en voulait rien faire, car elle n'avait pas soif. Mais « le comte, après le lui avoir demandé plusieurs fois, la fit boire de force, « et quand elle eut bu, elle tomba morte; et depuis lors, sachez que vint « en Castille l'usage de faire boire les femmes les premières. Et le comte « eut grand regret de voir sa mère ainsi morte, et il fit bâtir un noble « monastère et lui donna le nom d'Oña, qui était celui de sa mère. » La chronique ajoute que ce comte, sévère justicier, fit également périr un chevalier français qui lui avait enlevé sa femme.

expliquent le motif [1]. Ainsi les deux sceptres de Léon et de Castille se trouvèrent, après la mort d'Alonzo V, entre les mains de deux jeunes gens à peu près du même âge, et menacés tous deux par leur redoutable voisin Sancho, roi de Navarre.

Ce puissant roi, qui, avant sa mort, vit un instant réunie dans ses mains toute l'Espagne chrétienne, et qui la dépeça en lambeaux pour la partager entre ses fils, avait reculé bien loin les étroites limites de la Navarre. Débordant peu à peu de ses monts, il avait envahi tour à tour le pays de Sobrarbe (*sobre Ara*), district montagneux de l'Aragon, arrosé par l'Ara et la Cinca; puis le comté de Ribagorza, à l'est du Sobrarbe, dans la vallée qui descend des Pyrénées vers Lérida, et sépare l'Aragon de la Catalogne. Sancho enleva ce comté au comte Guillaume, qui le tenait en fief de la royauté franque. Vers l'ouest il possédait, par droit d'héritage, la Navarre proprement dite, avec le Guipuscoa, l'Alava et la Biscaye [2], et de plus la Vasconie citérieure, qui, après la mort de Sanche Guillaume, le dernier de ses princes, avait fait retour au roi de Navarre, son suzerain. C'est ainsi qu'aux dépens de ses voisins, amis comme ennemis, Sarrazins comme chrétiens, Sancho avait changé son mince royaume en une monarchie déjà puissante.

[1] « Era MLXXVI, mataron à la Condessa doña Urraca en Cuevarrubias. » La date est certainement fausse.

[2] Il règne sur les limites de la Navarre vers l'ouest une épaisse obscurité qu'ont encore redoublée les assertions arbitraires des historiens navarrais. Zurita et Moret font arriver ces limites jusqu'à la source de l'Èbre, au fond de l'angle formé par les Pyrénées et la *Sierra de Oca*, et y ajoutent tout le pays situé entre la mer et les Pyrénées, c'est-à-dire la Biscaye et le Guipuscoa. D'après la configuration des lieux et la puissance de Sancho, le fait est assez vraisemblable : Sancho, maître du bassin supérieur de l'Èbre, devait naturellement s'étendre sur tout le revers nord des Pyrénées jusqu'à l'Océan.

Maître des Pyrénées, depuis Bilbao jusqu'au *rio* Noguera, et séparé de la Castille seulement par les monts de Burgos et de Soria, qui lui assuraient tout le cours supérieur de l'Èbre, il avait fini par envelopper d'un réseau de places fortes le wali de Saragosse, dont les incursions venaient périodiquement désoler ses campagnes.

Le jeune Bermudo de Léon redoutait, non sans raison, un voisin aussi remuant: aussi chercha-t-il un appui auprès de son allié naturel, le jeune Garcia de Castille. Celui-ci, préoccupé des mêmes craintes, fit demander à Bermudo la main de doña Sancha, sa sœur, et l'autorisation d'ériger en royaume le comté de Castille. Bermudo accepta cette alliance, dictée par une saine politique, sans en discuter les conditions, et Garcia, à la tête de la noblesse de son comté, se mit aussitôt en route pour Léon.

On n'a pas oublié que les fils du comte Vela, émigrés de Castille, avaient trouvé un asile à la cour de Léon. L'arrivée de Garcia ranima leurs anciennes haines. Désarmant les défiances du jeune prince par une feinte soumission, ils se mêlèrent au cortége qui accompagnait à l'église le couple royal; et sur la porte même de l'église, Rodrigo, l'aîné des Vela, s'inclinant devant Garcia pour lui baiser la main, le frappa d'un poignard qu'il tenait caché. Diego, le second, qui avait tenu Garcia sur les fonts de baptême, n'hésita pas à le frapper à son tour. Puis les meurtriers, armés de toutes pièces, se précipitant sur les chevaliers castillans, qui voulaient venger la mort de leur roi, s'ouvrirent un passage l'épée à la main. Bientôt la nouvelle de l'attentat se répand dans toute la ville; le peuple indigné se soulève, mais les con-

jurés, serrant leurs rangs, parviennent à gagner les montagnes, où l'impunité a de tout temps régné dans la Péninsule (13 mars 1028).

Quelques historiens, cherchant un complice aux Vela, ont accusé Bermudo; ils ont remarqué la singulière absence du jeune roi, qui, au lieu d'assister aux noces de sa sœur, se trouvait à Oviedo, où Garcia devait l'aller rejoindre. On en a conclu que Bermudo avait trempé dans le complot, pour ressaisir, après la mort d'un vassal rebelle, l'ancienne suzeraineté de Léon sur la Castille. Mais il répugne de penser qu'un roi de treize ans ait pu comploter l'assassinat d'un enfant comme lui, déjà son beau-frère, et qui venait encore épouser sa sœur. Il est plus naturel d'attribuer le complot aux Vela d'abord, puis aux seigneurs léonais qui entouraient Bermudo, et qui prirent soin de l'éloigner.

Coupable ou non, Bermudo paya cher la mort du malheureux Garcia : car Sancho, roi de Navarre, beau-frère du comte assassiné, se porta son vengeur et son héritier. Il s'empara des châteaux de son beau-frère, et entre autres de Monzon [1], où s'étaient réfugiés les meurtriers, qu'il fit brûler vifs. La Castille se soumit sans résistance au vengeur du jeune comte, qui peut-être n'était pas étranger à cette mort, si profitable pour lui; mais, non content d'hériter de Garcia, Sancho bâtit une ville sur les ruines de l'ancienne Palencia, dans le territoire même du roi de

[1] Il y a un Monzon en Aragon, près de Barbastro; mais il est peu probable qu'on veuille parler ici de cette place, distante de plus de cent lieues de Léon : il s'agit sans doute de quelque château fort situé dans les montagnes entre Burgos et Palencia, à l'est du *rio* Pisuerga.

Léon, et s'empara de tout le pays depuis le *rio* Pisuerga jusqu'au *rio* Cea (1032).

Bermudo, malgré sa jeunesse, n'était pas homme à se laisser dépouiller ainsi du patrimoine de ses pères : il se disposa à entrer en lice avec son vieil et redoutable adversaire, le roi de Navarre. Mais c'en était trop pour la royauté de Léon d'avoir affaire à la fois à la Castille et à la Navarre réunies sous une seule main. Sancho, maître de la ligne des Pyrénées et de la plus grande partie de la Castille, enveloppait de toutes parts cette royauté désarmée, et la tenait sous sa serre. Bermudo, sentant son inégalité, se retira en Galice pour se préparer à la lutte. Sancho, profitant de son absence, pénétra jusqu'au cœur de ses états, et s'empara d'Astorga, la deuxième ville du royaume [1]. Enhardi par ce succès, il se considéra comme maître des états de Bermudo, et, s'il ne prit pas le titre de roi de Léon, il en exerça du moins l'autorité [2].

Enfin Bermudo, voyant sa couronne s'en aller pièce à pièce, résolut de faire un dernier effort pour la défendre; mais les *ricos homes* de Léon et de Galice, peu soucieux d'entrer en lice avec le puissant roi de Navarre, persuadèrent au roi Bermudo de traiter à tout prix [3]. Après de longs pourparlers, on se résolut à dénouer la querelle par un mariage, au lieu de la trancher par l'épée. Il fut convenu que Bermudo

[1] An. 1034 presit Santius rex Astorga. (Ann. complut., ap. Florez, t. XXIII, p. 313.) Quelques historiens, et notamment Masdeu, mettent la prise d'Astorga après le traité entre les deux rois; mais le fait paraît peu probable (voir Risco, t. XXXV, p. 38, et Ferreras).

[2] Et surrexit Sanctius rex, et cœpit regere Legionense regnum. (Charte de Fernando I, an. 1059.)

[3] Lucas de Tuy prétend qu'un soulèvement général eut lieu en Castille et en Galice contre le roi de Navarre, et qu'il fut forcé de demander

donnerait sa sœur, doña Sancha, fiancée du défunt comte de Castille, à Fernando, second fils de Sancho, qui céderait au futur époux la Castille pour apanage. La jeune princesse devait, de son côté, recevoir pour dot, de son frère, tous les pays conquis par Sancho entre la Cea et le *rio* Pisuerga. Enfin, on exigeait du roi Léon un sacrifice non moins pénible pour l'ancien suzerain de la Castille : c'était d'ériger ce comté en royaume indépendant.

Bermudo hésita longtemps avant de céder; mais il se résigna enfin, et il fit bien, car il gagnait du moins à ce traité de diviser l'énorme puissance du roi de Navarre. Quant à celui-ci, tout l'avantage était pour lui, puisqu'il établissait un de ses fils sur le trône de Castille, et lui assurait en même temps, avec la main de doña Sancha, des droits éventuels à la couronne de Léon. Sancho, d'ailleurs, avançait en âge; ce sceptre, manié si longtemps par sa main ferme et habile, lui devenait lourd à porter; et l'idée d'un partage du pouvoir avec ses enfants n'avait, comme on le verra bientôt, rien qui l'effrayât.

Sans doute l'exemple de la France, où ces partages étaient en usage depuis des siècles, inspira la décision de Sancho. Ce funeste usage de considérer l'État comme le patrimoine d'une seule famille, usage ignoré de la race gothique et des premiers rois des Asturies, passa les Pyrénées vers cette époque, et entra par la Navarre dans la Péninsule. Sancho, que les chroniques intitulent roi de Navarre, de Cantabrie, d'Aragon, de Sobrarbe, de Castille et de Léon, et qui

la paix. Mais la version de Rodrigue de Tolède, que j'ai suivie, est plus vraisemblable, à en juger par les dures conditions qu'on imposa au roi Bermudo.

porta même, dit-on, le titre d'*empereur*, tint un instant dans ses mains l'unité de l'Espagne; mais ce fut pour la laisser périr. Accablé de vieillesse, il partagea, de son vivant, ses vastes états entre ses quatre fils. La part de Fernando était déjà faite et n'était pas la moins belle; Garcia, l'aîné, eut la Navarre, la Biscaye, et la Rioja [1], avec Najera, où il établit sa capitale; Gonzalo, un troisième frère, dont les chroniques ne parlent pas [2], eut pour sa part, avec le titre de roi, un petit district près de l'Arve, dont on a fait le fabuleux royaume de Sobrarbe [3], et le comté de Ribagorza, au pied des Pyrénées; enfin Ramiro, fils bâtard de Sancho [4], eut aussi le titre de roi, avec une étroite lisière des Pyrénées, depuis Roncevaux jusqu'à l'Ara (*quamdam semotam regni particulam*, dit Lucas de Tuy). C'est de ce coin de terre, perdu au milieu des Pyrénées, que devait sortir la puissante

[1] La Rioja est une très-petite province, resserrée entre l'Èbre et les monts de Burgos; elle renferme les villes de Najera, Logroño, Haro et Saint-Domingo. J'ai traduit par le mot de *Biscaye* ceux de *ducatus Cantabrie* qu'on lit dans Rodrigue de Tolède.

[2] Sandoval, Zurita, Moret, etc. Ce dernier seul (p. 562) cite une Charte de 1046, tirée des archives de Calahorra : « ... Ranimiro regnante in Ara« gone et in Superarbi et Ripacurtia, interfecto Gondisalvo rege, fratre « eorum. » Briz Martinez, p. 428, en cite aussi une autre, qui fixe à 1038 la mort de Gonzalo.

[3] La plupart des historiens nationaux de la Navarre veulent que le titre de *rois de Sobrarbe* ait été le plus ancien de ceux qu'ont portés ses rois. Mais Moret (p. 476), dans une dissertation assez confuse, démontre la vanité de ce débat puéril. Quant au *fuero* de Sobrarbe, presque aussi fabuleux, j'en reparlerai en traitant des institutions de l'Aragon et de cette fameuse magistrature du *Justiza*, dont il est l'origne. On trouve l'analyse de ce *fuero* dans Marca, *Hist. de Béarn*, p. 169, et Zurita, l. I, ch. 5. Zurita le place avant 889, tandis qu'il est bien avéré qu'il n'y eut pas de *fueros* écrits avant le XIe siècle.

[4] Rodrigue de Tolède raconte sérieusement que ce Ramiro s'offrit pour défendre en combat singulier contre ses deux frères l'honneur de la reine Muña, leur mère, accusée d'adultère; mais ce duel dénaturé n'eut pas lieu: les deux frères confessèrent leur mensonge, et la reine reconnaissante fit gratifier son champion d'un royaume.

royauté d'Aragon, qui, le jour où elle s'unit à la Castille, constitua la monarchie espagnole.

Ainsi, le caprice d'un roi mourant détruisit l'œuvre laborieuse de ce beau règne, l'unité, et la salutaire ambition de Sancho ne profita ni à sa dynastie ni à son pays. L'Espagne chrétienne et l'Espagne arabe se trouvèrent au même instant découpées en lambeaux et en proie aux horreurs de la guerre civile, sans que l'une pût profiter de la faiblesse et de l'épuisement de l'autre. Sancho, après ce triste dénoûment d'une vie glorieuse, n'avait plus qu'à mourir. Il s'éteignit en effet peu après ce funeste partage (février 1035). Les chroniques du temps, au milieu des éloges qu'elles donnent à son zèle pour fonder des couvents et restaurer la discipline ecclésiastique [1], n'ont pas un mot de blâme pour ce déplorable morcellement de la monarchie. Le moine de Silo l'en félicite même, en disant qu'il méritait de jouir longtemps de cette royauté, partagée avec ses enfants (*meruit natorum contubernio diù feliciterque perfrui*).

Que Gonzalo ait été ou non le premier titulaire de ce prétendu royaume de Sobrarbe, nous n'en voyons pas moins, après la mort de Sancho, Ramiro en possession du Sobrarbe et du comté de Ribagorza, qui, réunis à son petit État d'Aragon, lui constituaient une souveraineté assez respectable. Fernando de Castille, séparé de Ramiro par les états du roi de Navarre, n'était pas en mesure de disputer à son frère l'héritage

[1] Ce roi est le premier qui introduisit en Espagne la règle de saint Benoît, qu'il emprunta au célèbre monastère français de Cluny, pour la donner au couvent de San-Juan de la Peña, d'où elle se répandit dans le reste de la Péninsule.

de Gonzalo. Quant à Garcia de Navarre, il était alors à Rome, où par un accès de piété assez imprudente, à côté de frères aussi remuants, il était allé faire un pèlerinage. Ramiro, comme tous les bâtards, était ambitieux : il comparait avec regret sa mince légitime aux vastes états que gouvernaient Fernando et Garcia. Profitant donc de l'absence de ce dernier, Ramiro, sans plus de scrupule, fait alliance avec les Emirs de Saragosse, d'Huesca et de Tudela, et envahit les états de son frère de Navarre. Déjà il avait mis le siége devant Tafalla, lorsque le retour inopiné de Garcia vint déranger ses projets. Ce prince attaqua pendant la nuit, à la tête de ses Navarrais, le camp de Ramiro, tailla en pièces ses troupes épouvantées, et le força à s'enfuir sur le premier cheval qu'il rencontra. Le camp et les bagages des vaincus tombèrent au pouvoir de Garcia, qui retira de sa victoire un fruit plus réel, en s'emparant de tous les états de Ramiro sauf le Sobrarbe et Ribagorza[1].

Cependant Bermudo de Léon, prince jeune et courageux, souffrait impatiemment de voir aux mains de Fernando de Castille une partie de ses états, et se préparait à reprendre sur le fils ce que le père lui avait arraché; mais le danger enseigna aux fils de

[1] Sur la date de cette bataille, les chroniques sont muettes. Zurita la fixe en 1035, année de la mort de Sancho, ce qui est trop tôt, et Briz Martinez à 1038, ce qui est trop tard. Ramiro était certainement maître de Sobrarbe quand il fut battu par son frère Garcia, et ce dernier événement, qui, d'après toutes les chroniques, a précédé la bataille de Tamaron et la mort de Bermudo de Léon de 1037, dut avoir lieu en 1036. Rodrigue de Tolède dit expressément que Fernando, après sa victoire, enleva à Ramiro tous ses États, sauf le Sobrarbe et Ribagorza, qui dès lors lui appartenaient, soit par l'héritage de Gonzalo, soit plutôt, comme Rodrigue paraît le croire, par concession de son père Sancho : « Quidquid Ranimirus *a patre* « *habuerat* præter Superarbum et Ripamgurtiam. » (L. VI, ch. 7.)

Sancho la nécessité de l'union. Fernando demanda du secours à son frère Garcia de Navarre, et les deux princes, réunissant leurs forces, rencontrèrent Bermudo dans la vallée de Tamaron, près Fromista, sur les bords du *rio* Carrion. Cette bataille est célèbre dans les annales de l'Espagne par l'acharnement des deux partis et par sa funeste issue. Ce ne fut pas seulement un duel entre des rois, mais entre des peuples frères et ennemis, car les Léonais avaient à revendiquer sur les Castillans leur indépendance nouvelle. Aussi la lutte fut-elle opiniâtre et sanglante. Le jeune Bermudo se jeta au plus épais de la mêlée pour chercher les deux frères et vider sa querelle avec eux. Mais, emporté par son cheval, il tomba percé d'une lance, peut-être celle d'un des deux rois ses ennemis [1]. Alors, un combat acharné s'engagea autour de lui, et sept de ses *fidèles* tombèrent percés de coups sur le corps de leur souverain. Bermudo mort, le désordre se mit dans son armée, dont les deux rois achevèrent facilement la défaite.

Ces anciennes chroniques, si sèches d'ordinaire, s'émeuvent pourtant de la fin prématurée de ce jeune et vaillant prince, mort à la fleur de l'âge, pour défendre une cause juste, et qui emporte avec lui un royaume au tombeau. Le moine de Silo, trouve quelques paroles touchantes, pour déplorer son trépas. « Au moment, dit-il, où je raconte la mort de ce grand roi, la douleur vient qui m'arrête : car Veremund (Bermudo), royal enfant assis sur le trône,

[1] L'obscurité de langage du moine de Silo permet du moins de le supposer : « Rapido cursu inter densissimum cuneum stricta hasta incurrit. « Sed... dum ferox Garcias et Fernandus acrius instarent, in ipso equino « impetu confoditur. »

échappa aux lascifs penchants de son âge. Dès le début de ce jeune règne, il n'eut souci que de protéger contre les pervers les églises du Christ, et de se montrer le consolateur des religieux, et comme leur tendre père. Aussi ne fais-je pas doute qu'enlevé à ce monde, il ne soit allé porter là-haut une pierre de plus pour bâtir la céleste Jérusalem. »

Bermudo mort sans enfants, la couronne de Léon appartenait à Fernando de Castille, du chef de sa femme Sancha, sœur de Bermudo. Fernando fit inhumer en grande pompe royale le corps de son beau-frère dans la cathédrale de Léon, où lui-même se fit couronner le 22 juillet. Ainsi s'éteignit avec Bermudo, après un court et orageux règne de dix ans, cette ancienne dynastie des rois goths qui remontait jusqu'à Leuwigild. Grâce à la triste fin de ce jeune prince, la faute commise par Sancho de Navarre se trouva en partie réparée, et la Castille fut réunie au royaume de Léon. Mais cette réunion, qui contenait en germe l'avenir de l'unité espagnole, ne devait pas durer plus d'une génération de rois : l'heure n'était pas venue pour ces deux royautés jumelles de s'absorber l'une dans l'autre, et de constituer, aux dépens de l'empire de Cordoue, la grande monarchie centrale à laquelle devaient un jour se rallier toutes les autres.

CHAPITRE III.

DÉBRIS DU KHALIFAT —
LÉON ET CASTILLE. —
FERNANDO I. — SANCHO ET ALONZO VI.

1031 A 1085.

Tant qu'un centre d'autorité, même nominale, a existé à Cordoue, il nous a été facile de rassembler autour de ce point fixe les annales si décousues de l'Espagne arabe; mais nous avons vu se briser, avec le trône des Ommyades, le dernier lien qui retenait ce faisceau prêt à se dissoudre. Cordoue, déchue de son antique splendeur, ne sera bientôt plus même la seconde ville de l'Espagne musulmane. Aussi glisserons-nous rapidement sur toutes ces histoires de détails qui embarrassent la marche de la grande histoire de la Péninsule, pour nous hâter vers les deux invasions africaines des Almoravides en 1086, et des Almohades en 1146, et vers l'unité passagère qui naît de cette double conquête.

Jetons encore un dernier coup d'œil sur la malheureuse ville de Cordoue, où nous avons laissé l'émeute

régnant en souveraine, sans savoir à qui donner ce trône d'où vient de tomber le dernier des Ommyades. L'émotion populaire une fois calmée, les grands officiers du palais s'assemblèrent, et leur choix unanime s'arrêta enfin sur le wazyr Gehwar qui avait contribué à l'élévation d'Hischem III, et qui, né d'ailleurs d'une famille illustre, jouissait dans Cordoue d'une immense autorité.

Pénétré de l'impossibilité de gouverner avec un pouvoir usé, Gehwar résolut de changer les bases même du gouvernement. Au lieu de concentrer tous les pouvoirs dans une royauté désarmée, qui n'avait plus que des ennemis au lieu de sujets, il réunit dans un vaste conseil, délibératif et exécutif à la fois, les principaux chefs de l'État et de l'armée; et, se dépouillant lui-même des prérogatives de la couronne, il ne se réserva que la présidence de ce *diwan* souverain. Tous les décrets se rendaient au nom du conseil, et Gehwar lui renvoyait tous les griefs, en répondant à ceux qui s'adressaient à lui : « Je n'ai point autorité pour cela; c'est l'affaire du *diwan*, et je ne suis qu'un de ses membres. » Longtemps même le nouveau monarque refusa d'occuper l'alcazar, et lorsque enfin il dut y fixer sa résidence, l'ordre et l'économie qu'il y fit régner annonçaient plutôt la demeure d'un riche particulier que celle d'un souverain. Il en bannit la foule oisive de serviteurs qui l'encombrait, et en réduisit les dépenses, accrues outre mesure par le faste de ses derniers possesseurs.

Apportant dans l'administration de l'État le même ordre que dans celle du palais, il veilla à l'approvisionnement des villes et des forteresses, qui, dans

dans ces temps de désordres, étaient toujours entre la menace de la guerre et celle de la famine, et fit de Cordoue un vaste grenier de réserve pour toute la province qui l'environne. Il apporta dans la perception des impôts une régularité sévère. Enfin, il institua une sorte de milice urbaine pour maintenir l'ordre dans cette remuante cité. Mais tout pouvoir, quel qu'il fût, était impuissant à se faire respecter, et l'ordre au dedans ne donnait pas la force au dehors. Gehwar s'en aperçut bientôt, lorsque, étendant ses regards au delà de l'enceinte de Cordoue, il réclama l'obéissance des anciens lieutenants du khalife, devenus souverains au même titre que lui.

Parmi ces nouveaux Emirs, cinq surtout occupaient le premier rang :

1° A Saragosse, Almondhar ben Yahia avait fondé la dynastie des ben Houd; maître de tout le nord-est de la Péninsule, il avait sous lui, comme lieutenants ou comme vassaux, les walis d'Huesca, de Lérida et de Tortose, de la race des Alameris. D'abord wali de la frontière, puis Emir de Saragosse, Almondhar avait su s'affermir dans ce poste difficile et y conquérir, avec l'affection des peuples, le nom glorieux d'Almansour. Mais, préoccupé de ses guerres avec les chrétiens, il ne pouvait guère prendre part aux dissensions intestines de l'empire arabe, et prêter appui aux faibles héritiers des khalifes de Cordoue. Étant allé à Grenade, il y périt assassiné avant 1031 [1];

[1] Il règne ici dans la succession des Emirs de Saragosse une inextricable confusion : le laborieux Aschbach (p. 588 de la traduction de Paquis) a fait de son mieux pour l'éclaircir, et je renvoie à lui ceux qui voudraient avoir plus de détails sur l'histoire de toutes ces petites souverainetés. Quant à la date de la mort d'Almondhar, Conde la fixe en 1039, sans se rap-

son fils, qui lui succéda, fut bientôt détrôné lui-même par l'Emir de Lérida son parent, qui réunit alors sous sa domination toute l'Espagne orientale, et c'est près de lui qu'Hischem III trouva un asile jusqu'à sa mort [1].

2° A Tolède, ben Jaisch avait fondé un Emirat indépendant, occupé après lui par Ismaël ben Dilnoun, chef illustre qui prétendait aussi à la souveraineté de l'Espagne arabe. Il repoussa avec dédain les prétentions de Gehwar. « Qu'il se contente, ré« pondit-il avec hauteur, de régner dans son coin de « l'Andalousie, si ses faibles voisins veulent bien le « lui permettre; pour moi, je ne reconnais en Es« pagne ni hors d'elle d'autre souverain que celui « qui est au ciel. »

3° Nous avons déjà parlé de l'Emir de Séville, le plus puissant de tous ceux qui aspiraient à recueillir l'héritage des Ommyades. Mohammed ben Ismaïl, de la race des ben Abed, occupait alors ce trône. Vainqueur de Yahia, nous l'avons vu renoncer volontairement à ce titre de khalife que laissait vacant la mort de son ennemi. Suivant une voie plus

peler que, quelques pages auparavant, il a parlé de l'asile offert à Hischem III par Souleyman ben Houd. Il faut donc de toute nécessité placer l'avénement de Souleyman avant 1031, époque de la déposition d'Hischem. Du reste, Conde, Rodrigue de Tolède et Casiri, se contredisent à qui mieux mieux sur ce point.

[1] Rodrigue de Tolède est le seul qui parle du règne éphémère de Yahia, fils d'Almondhar. Quant à Conde, il est ici plus confus encore que de coutume, et sa rédaction, arrêtée, je crois, par la mort, n'est pas même terminée sur quelques points. On ne saurait trop regretter cette mort si prématurée, car Conde travaillait sur des matériaux beaucoup plus complets que ceux de Rodrigue de Tolède et de Casiri, qui sont ici d'accord contre lui; il parle aussi d'une insurrection qui chassa pendant deux ans Souleyman de Saragosse.

lente, il avait préféré reculer pas à pas les limites de son empire naissant et s'emparer une à une de toutes les places fortes de l'Andalousie. Sur la foi des astres, que tout bon Musulman met de moitié dans ses entreprises, il faisait alors la guerre au wali de Carmona et d'Ecija, qui séparent Séville de Cordoue, et se frayait ainsi la voie à cette dernière conquête.

4° Les Édrisides d'Afrique, disséminés dans le sud de la Péninsule, y possédaient Malaga, Grenade, Algésiraz, et en Afrique Melilla, Ceuta et Tanger. Les descendants d'Édris, maîtres un instant de Cordoue et du vain titre de khalife, trouvaient ainsi sur les deux rives du détroit une indemnité à l'empire qu'ils avaient possédé naguère dans le Magreb. Après la mort de Yahia ben Ali, en 1026, Édris son frère, Emir de Ceuta et de Tanger, lui avait succédé dans la possession de Malaga, et ses cousins Mohammed et Hacem, encore enfants, dans celle d'Algésiraz. A Grenade enfin régnait le Berbère Habouz. Mais le parti africain, privé d'un centre d'action, et d'accord seulement pour refuser obéissance au souverain de Cordoue, était déchiré par de continuelles guerres civiles, et tous ces trônes, ensanglantés par des révolutions journalières, passaient sans cesse d'un maître à un autre.

5° Enfin, le Persan Sabour, wali de l'Algarve ous Hischem II, avait fondé à Badajoz un Emirat indépendant. Abdallah ben Alaftas, son lieutenant à Merida, avait, à la mort de Sabour, usurpé l'autorité suprême. Son empire comprenait les villes de Badajoz, Merida, Evora, Beja, Coria et Lisbonne; et son

fils lui avait succédé, comme Emir, sous le nom d'Almodhaffer.

Le reste de l'Espagne, morcelée en une foule de petits États, bornés presque tous au territoire d'une seule ville, était au pouvoir des Alameris. Le Slave Zohaïr Alameri, maître d'Almeria, avait peu à peu étendu son autorité sur tout ce riche littoral jusqu'à Murcie, et sur les îles Baléares. A Valence dominait le petit-fils du hadjeb Almansour, Abdelaziz, digne de porter ce grand nom, qu'il avait ajouté au sien. Ses richesses, ses talents, son nom surtout, lui avaient concilié le respect des Emirs alamerides, et tous le regardaient comme le chef de leur race. Maître de Xativa et de Valence, il était l'âme de cette puissante tribu, unie comme un seul homme, et qui, fidèle à la cause des Ommyades, regardait Gehwar comme un usurpateur.

Tel était, dans son incurable dissolution, l'empire que celui-ci voulait essayer de refaire. Son plus redoutable adversaire était l'Emir de Séville, qui venait de s'emparer de Carmona. Un auxiliaire inattendu vint au secours de Gehwar : ce furent les Édrisides de Malaga et de Grenade. L'Emir, après un premier avantage, fut battu par eux, et un de ses fils resta mort sur le champ de bataille. A défaut de la force, Mohammed voulut alors opposer à ses ennemis le prestige du nom d'Hischem II, mort et ressuscité tant de fois. Il fit répandre le bruit que le fils d'Alhakem existait encore, et qu'il était venu à sa cour implorer son appui.

Les Édrisides, après avoir repris Carmona, dévastaient les riches campagnes de Séville, et atteignaient

déjà les faubourgs. Mais l'Emir sut traîner la guerre en longueur; ses adversaires, divisés par ses intrigues, finirent par reprendre le chemin de leurs foyers, où les rappelait la mort d'Édris, Emir de Malaga, et Séville fut sauvée. Bientôt Mohammed, las de la fable dont il s'était servi, jugea à propos de faire mourir le fantôme de khalife ressuscité par lui, et répandit le bruit qu'Hischem II lui avait légué ses droits en mourant. Si usé que fût l'artifice, il réussit encore, et l'attachement des populations du midi de l'Espagne pour le nom des Ommyades se déclarait déjà en faveur de leur prétendu héritier. Mais Mohammed ne put recueillir le fruit de sa ruse, car la mort l'enleva en 1042.

Ce prince, marié à la sœur de l'Alameri Mogahid, ne comptait pas moins de huit cents concubines dans son harem; voluptueux et cruel, doué à la fois des dons de l'esprit et de ceux du corps, il unissait en lui les qualités les plus opposées : poëte lui-même, il attirait autour de lui les poëtes et les savants. Son trésor renfermait une collection de coupes faites avec les crânes de ses ennemis, et enrichis d'or et de diamants. Mais les fidèles croyants, qu'il révoltait par son audace et son impiété, lui reprochaient un crime, plus grave à leurs yeux, celui de n'avoir élevé qu'une seule mosquée dans les vingt-cinq châteaux-forts qu'il avait fait bâtir. Son fils Mohammed II lui succéda sur le trône de Séville.

Pendant ce temps, Gehwar, après avoir en vain tenté de ramener à l'obéissance les walis rebelles, voulut essayer de la force en attaquant l'un d'eux, vassal de l'Emir de Tolède ben Dilnoun; celui-ci se hâta d'implorer l'appui de son suzerain, et Gehwar,

repoussé par leurs forces réunies, échoua ainsi dans sa première tentative pour ramener l'Espagne à une espèce d'unité.

Malgré le peu de succès de ses attaques contre l'Emir de Tolède, Gehwar avait trouvé dans l'affection de son peuple un appui pour cette lutte inégale. Mais au moment même où l'État avait le plus besoin d'une main vigoureuse, pour le protéger contre l'anarchie et la conquête, Gehwar termina sa carrière (1044), après 13 ans de règne. Il eut pour successeur son fils Mohammed ben Gehwar. Faible et maladif, ce prince, avec quelques-unes des qualités de son père, n'avait ni son énergie ni son activité, et ses pacifiques vertus allaient mal à des temps aussi rudes.

La guerre se ralluma bientôt entre Mohammed ben Gehwar et l'Emir de Tolède. Ce dernier invoqua l'appui de son parent Abdelaziz de Valence, et après avoir acheté une trève avec les chrétiens de Léon et de Castille, il entra sur les terres de Cordoue à la tête des milices de Tolède et de Valence réunies. Mohammed ben Gehwar, trop faible pour résister, acheta à son tour l'appui de l'Emir de Séville et des ben Alaftas de Badajoz, en renonçant à ses prétentions de suzeraineté sur eux, à la condition qu'il s'uniraient à lui contre l'ennemi commun. Une triple alliance fut conclue (1051). Mais les forces de cette ligue ne furent qu'une arme de plus dans les mains de l'Emir de Séville, qui élevait ainsi lentement l'édifice de sa grandeur.

Cependant le territoire de Cordoue était envahi; la consternation régna bientôt dans cette cité populeuse; ben Gehwar réduit à implorer l'appui de ses

nouveaux alliés, n'en obtint d'abord que de vagues promesses. Pendant ces négociations, sa frêle santé allait déclinant chaque jour; l'Emir de Séville, pressé d'envoyer des secours, se décida enfin à frapper le coup qu'il méditait, et une armée se mit en marche sous les ordres du wazyr Omar, qui avait reçu les secrètes instructions de son maître.

Arrivé sous les murs de Cordoue, Omar concerta avec ben Gehwar le plan de la bataille, qui eut lieu le lendemain : les Tolédans et les Valenciens, vaincus, cherchèrent leur salut dans la fuite, poursuivis par le fils de ben Gehwar, et l'élite des habitants, qui n'avaient pas voulu rester sur leurs remparts, oisifs spectateurs de cette lutte où se décidait leur sort. Cordoue, délivrée, ouvrit sans défiance ses portes à un allié qui l'avait aidé à vaincre; mais Omar, saisissant l'occasion, s'empara aussitôt de toutes les fortes positions de la cité. Maître de l'alcazar, il mit une garde autour du lit où gisait Mohammed. Puis, quand son fils, cessant enfin de poursuivre les débris de l'armée ennemie, voulut rentrer dans Cordoue, il trouva les portes fermées, et vit flotter sur les murs l'étendard des ben Abed. Saisi de fureur, il attaqua avec ses troupes fatiguées, l'armée de son ennemi. Sa poignée de soldats fut bientôt enveloppée, et il tomba percé de coups. Son père, ne survécut que quelques jours à la perte de son trône (1060), et mourut en maudissant son déloyal allié. Ainsi s'éteignit, après 23 ans de règne, la dynastie des Gehwar, dont le chef n'était pas indigne de s'asseoir sur le trône des Ommyades.

Maître de Séville, de Cordoue et de toute la vallée du Guadalquivir, la puissance de Mohammed II,

héritier des desseins de son père, devenait chaque jour plus menaçante pour tous ses voisins. Déjà Édris II, de Malaga, avait armé sans succès contre lui; une guerre civile entre les Édrisides de Malaga et ceux d'Algésiraz détourna encore une fois leurs armes de leur ennemi commun. Cette guerre finit à l'avantage du premier, qui détrôna son parent et ajouta à ses états Algésiraz, Ceuta et Tanger.

Vers cette époque, un grand changement s'accomplissait dans les relations de l'Espagne musulmane avec les royautés chrétiennes. Le souverain de la Castille, Fernando I[er], étendait son influence au-delà de ses frontières, en forçant l'un après l'autre les Emirs de l'Espagne arabe à le reconnaître pour leur suzerain. Devenu le plus puissant monarque de la chrétienté espagnole, Fernando rassemblait alors sous son sceptre, avec la Castille, son patrimoine, Léon, la Galice et les Asturies, héritage de Bermudo. A côté de lui, vers l'est, s'étendaient les États de son frère aîné Garcia, roi de Navarre et de Biscaye, et ceux de Ramiro d'Aragon, son autre frère, réduit aux chétifs comtés de Sobrarbe et de Ribagorza. Enfin, vers l'extrémité orientale de l'Espagne, Raymond Bérenger dit *le Vieux*, comte de Barcelone, avait succédé en 1035 à son père Bérenger I[er], et régnait sur la Catalogne, depuis Rosas jusqu'au *rio* Noguera et à l'embouchure de l'Èbre.

La discorde régnait aussi dans cette famille de rois, où Sancho par son imprudent partage avait semé la haine et la jalousie. Garcia de Navarre, l'aîné de ses fils, jetait un œil de convoitise sur les vastes possessions de son jeune frere Fernando de Castille. Ce prince, avec la mansuétude qui lui était

naturelle, faisait d'incessants efforts pour ramener l'union entre ses frères et lui. Sur ces entrefaites, Garcia tombe malade à Najera, sa capitale, et invite Fernando à venir le voir. Les entrailles fraternelles de ce prince s'émeuvent, et il accourt auprès de son frère. Mais apprenant que Garcia médite de se défaire de lui, il revient sur ses pas. Quelque temps après, Fernando tombe malade à son tour, et Garcia, voulant désarmer ses soupçons par une feinte confiance, vient lui rendre visite, est fait prisonnier, et parvient à s'échapper quelques jours après. La guerre éclata aussitôt, et Garcia, accusant la perfidie de son frère, sans songer qu'il l'avait provoquée, ne tarda pas à envahir les frontières de la Castille.

Fernando, désirant éviter l'effusion du sang, envoya offrir la paix à Garcia, s'il voulait évacuer ses États. Mais ce prince, aveuglé par la colère, chassa les députés, et s'en remit aux armes pour décider la querelle. La bataille eut lieu près de Burgos, en septembre 1054. Fernando s'en assura le gain en occupant la nuit une hauteur qui dominait le champ de bataille. Garcia, malgré son courage, fut mollement soutenu par les siens, qu'avaient aliénés ses violences, et plusieurs d'entre eux passèrent du côté de l'ennemi. Un noble navarrais, son ancien précepteur, après l'avoir supplié en vain de renoncer à cette guerre impie, se dépouilla de sa cuirasse et de son casque, et, sans autres armes que son épée, se jeta au milieu de la mêlée, où il trouva la mort. Fernando avait ordonné qu'on épargnât la vie de Garcia ; mais les parents du feu roi Bermudo s'acharnèrent avec tant de furie sur son meurtrier, qu'il succomba à la

fin sous leurs coups [1]. Les Navarrais prirent la fuite en voyant tomber leur roi ; Fernando, qui avait ordonné à ses troupes d'épargner les chrétiens et de ne frapper que les Sarrazins, fit, après le combat, rendre avec grande pompe les derniers devoirs à son frère.

Cette victoire donnait à Fernando la Navarre, les provinces basques et la Rioja, avec le cours supérieur de l'Èbre. Avec une modération dont il faut lui savoir gré, il laissa au jeune Sancho, fils de Garcia, toute la rive gauche de ce fleuve, et se contenta de Najera et de la rive droite. L'Èbre devint ainsi, au lieu des monts de Burgos, la limite qui séparait la Navarre de son redoutable voisin.

Quant à Ramiro d'Aragon, pour arrêter les progrès de Fernando, il s'allia contre lui en 1057, avec Sancho de Navarre. La seule lueur que l'histoire jette sur ce règne, c'est le concile de Jaca en 1063 [2], qui consacra le principe posé en 1050 par celui de Coyanza et affranchit le clergé de toute juridiction autre que celle des tribunaux ecclésiastiques. De ce concile de Jaca, date en Aragon le premier envahissement du saint-siége. Contre la puissance toujours croissante de Fernando, Ramiro chercha sans doute un appui auprès de la cour de Rome, et cet appui, il le paya de l'indépendance de l'Église d'Aragon. La voie une fois frayée, l'influence de

[1] Suivant les *Ann. Compostel.* (Florez, t. XXIII, p. 319), Garcia fut tué par un de ses vassaux, « *quia fœdaverat uxorem ejus.* »

[2] Aguirre, Masdeu, t. XIII, p. 248, et Risco, *Esp. Sagr.*, t. XXX, p. 222, donnent cette date de 1063; Ferreras et Blancas, autorités moins graves, celle de 1060 : je n'ai pas dû hésiter. Mariana, avec sa légèreté ordinaire, donne la date de 1070.

la cour de Rome pénétra bientôt dans la Péninsule à l'aide de sa milice sacrée de Cluny, et Grégoire VII, trouvant la brèche ouverte, ne tarda pas à l'élargir.

Cependant Fernando, libre enfin de tout autre souci, était impatient d'agrandir ses États aux dépens des ennemis de son Dieu. Après avoir employé quelques années à se préparer à cette croisade qui devait remplir le reste de sa vie, il entra au printemps de 1057 [1] en Portugal, et s'empara de Cea et de Lamego. L'année suivante, il marcha sur Viseu : la ville, après une résistance opiniâtre, fut prise et pillée, et les habitants massacrés. Parmi eux, on trouva l'archer qui avait tué Alonzo V, et Fernando, souillant inutilement sa victoire, « fit « arracher les yeux qui avaient visé le but et couper « les deux mains et le pied qui avaient servi à lancer « le trait [2] » Lamego, reprise depuis peu par les Arabes, fut ensuite enlevée d'assaut, et les habitants égorgés, ou réservés pour travailler à la construction des églises.

Après un pèlerinage à Santiago, Fernando revint en Portugal assiéger Coïmbre, et ses machines eurent bientôt ouvert une brèche dans les murs; les habitants, effrayés, se rendirent, heureux d'obte-

[1] Le moine de Silo ayant affirmé que Fernando resta *seize ans* sans guerroyer contre les infidèles, il faudrait, pour ne pas dépasser ces seize années, placer en 1053 sa première expédition ; mais le *Chron. Lusitan.*, l'autorité la plus certaine sur cette guerre, ne place la prise de Lamego qu'en 1057. Le moine de Silo, sans donner aucune date, raconte cette expédition comme la première du règne de Fernando, et comme postérieure à la mort de Garcia en 1054. Rodrigue et Lucas de Tuy sont d'accord sur ce point avec le moine.

[2] Suivant Sandoval, *Reyes de Castilla*, p. 4 *bis*, les arbalètes se tendaient avec une machine qu'on appelait *armatoste*, et l'arc se mettait sous le pied; on nommait *estribo* (étrier) le large anneau de fer qui était au haut de l'arbalète.

nir la vie sauve [1]. Après avoir purgé le Portugal de toute « cette peste des Maures », le roi de Castille vint encore remercier l'apôtre saint Jacques, auquel il attribuait toutes ses victoires. Mais, bientôt las du repos, il songea à de nouvelles expéditions : les ben Houd de Saragosse et les ben Dilnoun de Tolède fatiguaient de leurs incursions le territoire castillan; au printemps de 1059, le roi marcha contre Estevan de Gormaz, dans l'*Extremadura de Duero*, limite extrême de la Castille. Après la prise de cette ville, sujette, comme toutes ces malheureuses cités de la frontière, aux chances éternelles d'une double invasion, Fernando s'empara de toutes les petites villes qui l'entourent. Il détruisit en outre une foule d'*atalayas*, tours élevées d'où les Arabes, à l'aide de grands feux, s'avertissaient au loin de l'approche des chrétiens.

Après avoir assuré ses frontières, Fernando voulut à son tour porter l'invasion au cœur de l'Emirat de Tolède, et, tournant par la vallée de l'Èbre la *Sierra* de Moncayo, il dévasta tout le pays de Tarrazona à Madrid, prit Talamanca, Guadalajara, Uceda, Alcoba, et vint mettre le siége devant Alcala

[1] Voici à ce sujet une curieuse légende du moine de Silo : « Un pèlerin, Grec de nation, était venu de Jérusalem à Santiago. Parlant fort peu la langue indigène, il comprit cependant que les habitants du pays, « en s'adressant à l'apôtre, l'invoquaient comme un hardi soldat et un habile cavalier; et le pèlerin se dit à part lui que peut-être le saint n'était de sa vie monté à cheval. La nuit vint; et comme le pèlerin la « passait en prières au pied de l'autel, l'apôtre lui apparut, tenant des clefs « dans sa main, et lui dit en riant : Hier tu prétendais que je n'étais « jamais monté à cheval. Et aussitôt on amena devant la porte un cheval « de haute taille, blanc comme la neige, et brillant d'une clarté qui remplissait toute l'église : l'apôtre le monta de manière à réhabiliter aux « yeux du pèlerin sa réputation de cavalier, et lui apprit que le lendemain « à telle heure, Coïmbre se rendrait au roi. Le pèlerin fit part aux habitants de sa vision, et l'on envoya au camp des députés, qui, en y arrivant, trouvèrent la ville prise, et prise à l'heure dite. »

de Hénarès : aussitôt les habitants envoyèrent implorer les secours de l'Emir leur suzerain, en lui conseillant d'apaiser par des soumissions la colère du vainqueur. L'Emir Almamoun, alors occupé de sa guerre avec celui de Séville, céda à la nécessité, et vint en personne demander la paix au Castillan, et se reconnaître pour son tributaire. Fernando, sans compter beaucoup sur la fidélité de ce nouveau vassal, accepta son hommage, et s'en retourna dans ses États, chargé des présents d'Almamoun et des dépouilles de ses cités (1060).

Les Emirs de Badajoz et de Saragosse avaient acheté la paix au prix de la même soumission. Le plus puissant de tous, Mohammed ben Abed de Séville, était seul, par l'éloignement de ses États, à l'abri des armes de la Castille. Mais, l'audace croissant à Fernando avec le succès, il résolut d'aller à son tour faire voir aux rives du Guadalquivir l'étendard de la croix. Après avoir consacré deux années à réparer les places du Duero, il envahit au printemps de 1063 le territoire de Séville, à la tête d'une formidable armée. Ben Abed, plus occupé, comme Almamoun, de ses luttes avec ses rivaux que des dangers de l'Islam, offrit de reconnaître comme eux la suzeraineté de la Castille. Ses présents désarmèrent Fernando, qui, préférant un tribut régulier à de précaires conquêtes, consentit à accepter l'hommage du Sévillan.

L'année suivante fut consacrée par le roi de Castille à de nouvelles expéditions contre les Sarrazins de l'est, qui lui refusaient le tribut. Il venait de désoler tout le pays de Calatayud à Valence, et d'aider son vassal, l'Emir de Tolède, à déposer celui de Va-

lence, quand une maladie grave mit un terme à son expédition. Sentant sa fin approcher, il se fit ramener en hâte à Léon, pour mourir sur une terre chrétienne. « Le lendemain de Noël 1065, au lever du soleil, dit la chronique de Silo, il appela les évêques pour le guider dans son départ pour l'autre vie; et, entouré d'eux, il se fit porter à l'église, couvert de tous les ornements royaux et la couronne en tête, puis s'inclinant vers l'autel : « A toi est la puis« sance, ô Seigneur! s'écria-t-il; toi seul es le maître « des rois; à toi obéissent et la terre et les cieux. Et « voici que je te rends la couronne que tu m'as « donnée, et que j'ai gardée aussi longtemps qu'il t'a « plu; tout ce que je te demande, c'est d'arracher « mon âme au tourbillon de ce monde, et de la re« cevoir dans ta paix. » Et ainsi disant, il déposa sa couronne, et, baignant de ses larmes le sol de l'église, il implora du ciel le pardon de ses péchés. Alors, ayant reçu les emblèmes de la pénitence, il se revêtit d'un cilice au lieu de la robe royale, et couvrit sa tête de cendres en place d'une couronne. Dieu lui accorda de vivre encore deux jours en état de pénitence, et le troisième, il rendit l'esprit entre les mains des saints prélats. Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Isidore, bâtie par lui, et destinée à la sépulture des rois de Léon [1]. »

Après les tristes exemples que ce prince avait eus sous les yeux, on ne s'attendrait pas à lui voir

[1] Il faut ici nous séparer, à mon grand regret, du digne moine de Silo, dont les prolixes récits suppléaient à la maigreur des autres chroniques. Rodrigue de Tolède, il est vrai, est presque aussi étendu; mais son récit, postérieur de près d'un siècle, est loin d'avoir la même autorité : Rodrigue a terminé son histoire à l'an 1243, et Lucas de Tuy à peu près vers la même époque.

recommencer la faute de Sancho *le Grand*, et compromettre le repos de l'Espagne par ces funestes partages, gros de discordes et de guerres civiles. Et cependant, toute l'expérience du passé fut perdue pour lui, et les mêmes fautes vinrent encore engendrer les mêmes malheurs. Un an avant sa mort, Fernando avait convoqué à Léon les prélats et les grands de son royaume, pour les consulter sur son projet de diviser ses États entre ses enfants, « afin « qu'après sa mort, dit naïvement le chroniqueur, ses « enfants, *s'il se pouvait*, menassent entre eux une « vie paisible. » Et, chose étrange! dans cette assemblée de tous les conseillers de la couronne, pas une voix ne s'éleva pour protester contre ce partage imprudent. Chacun se trouva d'accord avec le roi pour prêter les mains à ce suicide, deux fois renouvelé, de la royauté chrétienne, en face de tant de périls déjà surmontés, et d'un si glorieux avenir.

Sancho, le fils aîné de Fernando, eut la Castille jusqu'à la Pisuerga, et la partie de l'*Extremadura* qui s'étendait jusqu'à Avila, avec Najera et la rive droite de l'Èbre. Alonzo, que le roi préférait aux deux autres, eut pour sa part le reste de l'*Extremadura* jusqu'à Salamanque, avec les Asturies et le royaume de Léon. Enfin Garcia, le plus jeune, eut la Galice et le Portugal. Les droits de suzeraineté sur les Emirs arabes furent aussi partagés entre les fils du roi défunt, d'après la position de leurs États. Quant aux filles du roi, doña Elvira et doña Urraca, elles obtinrent pour leur part, la première, Toro, et la seconde Zamora [1].

[1] C'est du moins ce qu'affirme Rodrigue de Tolède ; mais Lucas de Tuy,

Malgré cette faute, Fernando n'en reste pas moins un des rois les plus remarquables qui aient manié le sceptre dans ces temps difficiles. Nous avons vu le succès de ses expéditions contre les Musulmans et contre ses frères, qu'il punit, mais qu'il n'attaqua jamais. Quant à sa piété, voici ce qu'en dit le moine de Silo. « Charitable autant que pieux, il aimait les « pauvres et les pèlerins, et prenait grand soin de « leurs nécessités. Partout où il apprenait que des « chrétiens, moines, clercs ou religieuses, menaient « une vie pauvre et besoigneuse, il venait lui-même « les consoler ou leur faisait parvenir ses dons. Sou- « vent il venait rendre visite aux moines de San- « Facund (Sahagun); et, se contentant de leur chère « frugale, il partageait leur repas dans le réfectoire « commun. Et un jour que, selon l'usage, à la table « de l'abbé, on bénissait le vin, le roi laissa tomber « la coupe de verre qu'il tenait; et, comme elle « s'était brisée, il se fit apporter une coupe d'or où « il buvait d'ordinaire, et la donna au couvent pour « remplacer l'autre; il résolut aussi, pour chaque « année de sa vie, de donner sur son épargne aux « moines de Cluny mille pièces d'or pour le rachat « de ses péchés. »

Quelques chartes donnent à Fernando le titre d'Empereur; mais ces chartes, si souvent apocryphes, doivent inspirer à l'historien une excessive défiance, surtout lorsque le silence des chro-

qui est avec lui la principale source pour le règne des fils de Fernando, prétend que Zamora fut donnée par Alonzo VI à sa sœur Urraca, pour laquelle il avait une déférence presque filiale (*tanquam matri parebat*). Les autres sources pour cette époque sont le *Chron. Pelagii*, fort incomplet, et pour la chronologie les diverses chroniques du t. XXIII de Florez.

niques proteste contre leurs assertions. Fernando, comme tous ses prédécesseurs, confirma l'autorité des lois gothiques, qui continuaient à régir l'Espagne chrétienne, et en ajouta de nouvelles. Le moine de Silo, prodigue de détails sur ce règne, nous vante les soins que ce roi avait donnés à l'éducation de ses fils. Si tous ne répondirent pas également à ses soins, ce n'est pas lui du moins qu'on peut en accuser, et le beau règne d'Alonzo VI, est dû tout entier à ces heureuses prémices.

Hâtons-nous maintenant d'en finir avec ces tristes débris du khalifat, que va réunir bientôt, sous sa passagère unité, la conquête almoravide. Abdelaziz, Emir de Valence, venait de mourir, en laissant pour successeur son fils Almodhaffer, gendre du souverain de Tolède Almamoun. Celui-ci, le plus puissant de tous les Emirs, après ben Abed de Séville, était devenu l'âme de leur conspiration contre ce dernier. Fort de l'appui de son suzerain Fernando de Castille, qui, en retour de la soumission de ses vassaux musulmans, mettait volontiers ses armées à leur service, Almamoun pressa aussi son gendre d'armer contre leur ennemi commun. Mais celui-ci, craignant d'attirer sur lui le ressentiment de l'Emir de Séville, ne répondit à son beau-père que par de frivoles excuses. Almamoun irrité, marcha jour et nuit, à la tête de sa cavalerie, vers les États de son gendre; et, le traitant en vassal rebelle, il entra à l'improviste dans Valence, et le dépouilla de sa souveraineté. Cependant, par un reste d'égards pour les liens du sang,

il lui laissa le gouvernement de Xelva (1064); et, après avoir établi à Valence un wali de son choix, il s'en retourna à Tolède.

Il préparait une expédition contre Séville, lorsque la mort du roi de Castille, son suzerain, vint changer ses projets. Almamoun n'avait subi qu'à regret cet humiliant vasselage, et attendait impatiemment l'occasion de s'y soustraire. Cette occasion, la mort de Fernando et le partage de ses États vinrent la lui fournir. Tous les Emirs, profitant comme lui des dissensions des chrétiens, suivirent son exemple, et prirent parti chacun pour un des fils de Fernando; et lorsque enfin Sancho, l'aîné d'entre eux, à force d'audace et de courage, eut, comme nous le verrons bientôt, réuni sur sa tête toutes les couronnes de son père, Almamoun accueillit à sa cour le fugitif Alonzo, et l'Emir de Séville reçut à la sienne Garcia de Navarre, également dépossédé de ses États.

L'Emir de Saragosse poursuivait cependant sa guerre contre les chrétiens, et gagnait (1066) sur le roi Ramiro d'Aragon une bataille, où celui-ci laissait la couronne et la vie. L'Emir de Badajoz mourait paisiblement au sein de son Emirat, dont la tranquillité formait un heureux contraste avec les discordes qui déchiraient toutes les autres, et avait pour successeur son fils Yahia. Enfin une révolution intérieure précipitait l'Emir Édris II du trône de Malaga pour y asseoir un de ses parents. L'Andalousie tout entière était bouleversée, et toutefois plus que jamais elle avait eu besoin de rapprocher par une étroite union tous les petits États qui la morcelaient : car l'orage qui devait fondre sur elle grondait déjà en Afrique, et le bruit du naissant pouvoir

des Almoravides arrivé jusqu'à elle, semait l'effroi sur ce riche littoral, toujours ouvert à la conquête.

Sur ces entrefaites, l'Emir de Séville vint à perdre sa fille Tahira, « d'une grâce merveilleuse et d'une beauté sans pareille », qu'il aimait tendrement. Frappé dans ses plus chères affections, Mohammed II ne tarda pas à la suivre au tombeau (1069). Ce prince était âgé de cinquante-sept ans, et en avait régné vingt-huit : « C'était, dit la chronique, le plus puis« sant des rois de l'Espagne dans le temps de l'*al fitna*, « ou guerre civile; il était magnifique, voluptueux, « timide, superstitieux et cruel », rare assemblage de défauts qui ne l'empêchèrent pas d'accroître constamment la grandeur de sa race. Ses derniers conseils à son fils, dictés par une sorte de pressentiment de l'avenir, furent de se méfier des Almoravides; de bien garder les deux clefs de l'Espagne, Gibraltar et Algésiraz, et enfin de consacrer tous ses efforts à réunir sous sa domination toute l'Espagne arabe, domination à laquelle il prétendait comme Emir de Cordoue.

Mohammed III, son fils et son successeur, avait les talents de son père, sans en avoir les vices. Le seul tort qu'on lui reprochât était sa tiédeur pour la foi, et son peu de soin à en garder les préceptes. Il buvait du vin, surtout en temps de guerre, et en permettait l'usage à ses soldats. On vantait, en revanche, son talent pour la poésie, et son courage, éprouvé dans les guerres de son père contre les Édrisides.

Il n'y avait plus en ce moment dans l'Espagne musulmane que deux États dignes de ce nom, les Emirats de Tolède et de Séville, tous deux égaux en forces, et tous deux ennemis. Les forces de Sé-

ville étant absorbées par ses guerres contre les Édrisides, Almamoun en profita pour attaquer les Alameris de Tadmir et de Murcie, alliés de Moammed III, quoique vassaux de l'Emir de Tolède. Mohammed se hâta d'envoyer au secours de ses alliés Omar, le meilleur général de son père, à la tête d'une cavalerie d'élite. Mais ces forces réunies étaient loin de pouvoir tenir tête à celles d'Almamoun : Omar, avec 10,000 pièces d'or, alla à Barcelone acheter l'appui du comte Raymond-Bérenger Ier. Raymond, avec quelques milliers d'hommes d'armes, se rendit devant Murcie, où il comptait trouver Mohammed à la tête d'une armée : il n'y trouva qu'une poignée d'hommes, cernés, comme la ville, par les troupes de l'Emir de Tolède. Raymond se crut trahi, et le découragement gagna ses soldats; déjà même il se préparait à la retraite, lorsque Almamoun, attaquant à l'improviste ses ennemis hésitant et désunis, remporta sur eux une victoire complète (1073). Murcie et Orihuela tombèrent en son pouvoir, et les dépouilles de la guerre lui servirent à payer les auxiliaires que le roi Alonzo de Castille avait envoyés à son secours.

Ainsi l'Emir de Tolède était maître de toute l'Espagne du centre, depuis Valence jusqu'à Denia. Il ne lui restait plus qu'à s'emparer de Cordoue; il fit aussitôt marcher sur cette ville son général Hariz, à la tête d'un fort détachement de cavalerie, grossi de ces mercenaires chrétiens qui apportaient la victoire avec eux dans les rangs où ils servaient. Telle fut la rapidité de leur marche, qu'avant même que Mohammed eût pu songer à défendre Cordoue, Hariz en était déjà maître et faisait promener dans la ville

épouvantée la tête d'un des fils de l'Emir. De là, il marcha sans perdre un instant vers Séville, d'où ce prince était alors absent, et cette cité ouverte, comme Cordoue, céda sans essayer de résistance (1074).

Mais c'était là une surprise plutôt qu'une victoire réelle. Au lieu d'écraser son ennemi abattu, Almamoun vint occuper Séville, et jouir pendant six mois des délices du climat d'Andalousie. Mohammed en profita pour réparer sa défaite, et bientôt, à la tête d'une nouvelle armée, il vint mettre le siége devant Séville, où Almamoun, malade, voyait approcher le terme de sa vie. Après avoir fait reconnaître pour héritier de ses États son fils Yahia, Almamoun expira le jour même où l'Emir dépossédé assiégeait les portes de sa capitale (1075 ou 76).

Le siége fut long et opiniâtre, car les lieutenants d'Almamoun, craignant de décourager ses soldats, leur cachaient la mort de leur souverain. Enfin les Tolédans, isolés au milieu d'une population ennemie, rompirent par une brusque sortie les lignes des assiégeants, et parvinrent à s'échapper. Mohammed se mit à leur poursuite. Hariz occupait encore Cordoue, où il recueillait les débris de son armée, lorsqu'il apprit la mort de son maître; déjà, dit un historien arabe, il songeait à s'y faire couronner, quand l'arrivée des Sévillans victorieux mit fin à ses rêves d'ambition : voyant la population de Cordoue prête à se soulever, il sortit de la ville par une porte tandis que ben Abed entrait par l'autre. Mohammed ne s'attachant qu'à lui seul, parvint à l'approcher d'assez près pour lui lancer une de ces javelines aiguës que les Arabes manient avec tant d'adresse. Hariz tomba percé de part en part, et l'Emir le fit attacher à une

croix, sur le pont de Cordoue, avec un chien à ses côtés, en signe d'ignominie.

Si Mohammed avait recouvré en si peu de temps sa couronne perdue, il la devait à son courage d'abord, mais aussi à l'habileté de son wazyr Omar, dont les intrigues avaient su semer la révolte parmi les vassaux de l'Emir de Tolède. Mohammed récompensa les services d'Omar en le nommant son premier ministre, et en lui confiant ensuite la conduite d'une expédition contre Murcie, dont il s'empara (1079), ainsi que d'Orihuela, de Carthagène, d'Alicante et de Lorca. Non moins utile à son maître comme négociateur que comme général, Omar remplit en outre avec succès plusieurs missions importantes, soit auprès du roi de Castille, pour le détacher de l'alliance de l'Emir de Tolède, soit à Barcelone pour y acheter des auxiliaires, ou à Saragosse, dont l'Emir, toujours en guerre avec les chrétiens, avait besoin de l'amitié de celui de Séville. Aussi ne manquait-il pas d'envieux qui lui faisaient un un crime de ses succès, et l'accusaient de vouloir fonder pour lui un État indépendant.

Mohammed III continuait toujours la guerre contre les Édrisides, lorsque la mort le délivra de l'Emir de Malaga, son dernier adversaire. Le fils aîné de l'Édriside et son succésseur, se vit en peu de temps dépouillé par l'Emir de Séville de ses deux cités d'Algésiraz et de Malaga, et se réfugia en Afrique avec sa famille (1080). La race d'Édris, naguère souveraine du Magreb, perdit ainsi le précaire empire qu'elle avait quelque temps possédé sur l'autre rive du détroit.

Afin de bien comprendre les relations des divers Emirats du midi de l'Espagne avec les monarchies chrétiennes du nord, il nous faut revenir sur nos pas, pour exposer les résultats du funeste partage opéré par Fernando Ier entre ses enfants. Pendant les deux années qui suivirent la mort de ce prince, l'ascendant de sa veuve était parvenu, non sans peine, à maintenir la concorde entre ses trois fils et les rois de Navarre et d'Aragon, leurs cousins.

Des trois frères, le plus mécontent du partage était l'aîné, Sancho de Castille. Son ambition toujours inquiète lui fit d'abord attaquer son cousin, Ramiro d'Aragon. Par malheur, à côté de la clarté et de la certitude historiques répandues à pleines mains sur tout le règne de Fernando, la plus épaisse obscurité entoure à cette époque les annales d'Aragon et de Navarre; l'histoire est passée tout entière dans les mains des Castillans, qui la confisquent pour ainsi dire à leur profit; aussi la mort de Ramiro d'Aragon est-elle enveloppée des mêmes ténèbres que sa vie, et les détails et le genre de cette mort sont restés une énigme. Tout ce qu'on sait, c'est que Ramiro succomba[1] vers 1066, dans une guerre contre Sancho et contre l'Emir de Saragosse, alors allié et tributaire de la Castille. Sancho, vainqueur du roi d'Aragon, avait compté hériter de ses dépouilles; mais cet espoir fut trompé: les Aragonais se hatèrent d'élire le fils de Ramiro.

[1] Conde, t. II, ch. 5, n'attribue qu'à l'Emir de Saragosse, Ahmed ben Souleyman ben Houd, l'honneur de la défaite et de la mort de Ramiro, sur le champ de bataille de Grados, en 1068; mais la date est fausse: car Sancho, qui paraît avoir assisté à cette bataille, était alors occupé de sa guerre contre son frère Alonzo, et il est probable que son attaque contre l'Aragonais eut lieu un ou deux ans plus tôt.

Après une attaque impuissante contre le roi de Navarre, Sancho tourna ses armes contre Alonzo de Léon, son frère et son voisin immédiat. Les deux frères vidèrent leur querelle près du *rio* Pisuerga (19 juillet 1068), et Alonzo, battu, s'en retourna à Léon. L'histoire est muette sur les conséquences de cette bataille et sur les trois années qui suivirent; sans doute cette défaite n'avait pas été décisive, puisqu'en juillet 1071, nous voyons les deux rois se mesurer encore près du *rio* Carrion, frontière de leurs royaumes.

La fortune, cette fois, se tourna du côté d'Alonzo; mais son humanité l'empêcha d'en recueillir le fruit, et, content d'avoir puni son frère d'une injuste agression, il se refusa à achever sa défaite. Le fameux Cid, qui servait dans l'armée de Sancho, et qui apparaît ici pour la première fois dans l'histoire, l'engagea à ne pas désespérer de sa fortune, et à tenter une attaque contre le camp d'Alonzo, où régnait la sécurité de la victoire. Sancho, ralliant ses troupes, attaqua vers l'aube du jour l'armée ennemie. Les Léonais surpris au milieu de leur sommeil, furent aisément vaincus; Alonzo, fait prisonnier, racheta sa vie, en cédant à son frère tous ses droits sur le royaume de Léon, et consentit même à prendre l'habit de moine; mais il s'échappa bientôt de sa retraite, et alla demander un asile à son allié et son tributaire, l'Emir Almamoun de Tolède.

Alonzo trouva auprès de son ancien vassal l'accueil le plus hospitalier. « L'Emir, dit Rodrigue de Tolède, « lui assigna un logement dans son propre alcazar; il « le chérissait comme un fils, et Alonzo combattait « pour lui contre les princes arabes ses voisins. Pen-

« dant une de ces excursions qu'ils avaient cou-
« tume de faire autour de la ville, Alonzo, qui
« contemplait avec regret cette belle cité de Tolède,
« perdue pour la chrétienté, songeait, à part soi,
« comment elle pourrait être reconquise. Bientôt,
« comme s'il eût été fatigué de sa promenade, il s'as-
« sit sous un arbre et feignit de s'endormir. Alma-
« moun, continuant de causer sans défiance de-
« manda à ceux qui l'entouraient si une aussi forte
« cité pourrait jamais être prise : Oui, seigneur,
« répliqua l'un d'eux, si pendant sept années de suite
« on ravage assidûment toute la campagne qui la
« nourrit, elle pourra être prise la huitième. Et
« Alonzo, en oyant ceci, le renferma au fond de son
« esprit pour en faire usage un jour.

« Et une autre fois, dans un grand festin,
« Alonzo était assis auprès de l'Emir, lorsque sou-
« dain ses cheveux se dressèrent sur sa tête; et
« quand l'Emir voulut les comprimer sous sa main, ils
« se dressaient toujours davantage. Alors, ayant tenu
« conseil avec ses courtisans, ceux-ci l'engagèrent à
« se défaire d'Alonzo, parce que ce pronostic annon-
« çait qu'il ceindrait un jour la couronne de Tolède.
« Mais l'Emir ne voulut pas manquer à la foi pro-
« mise; il se contenta de faire jurer à son hôte que,
« tant que lui Almamoun vivrait, il n'attaquerait
« pas le territoire de Tolède, et Alonzo s'empressa
« de le jurer. »

Après sa victoire, Sancho s'était emparé du royaume de Léon et de tous les États de son frère. Les seuls habitants de Zamora, sujets de doña Urraca, protestèrent contre cette usurpation. Sans s'arrêter à les combattre, l'ambitieux Sancho se

tourna vers la Galice, et marcha contre Garcia, le dernier des fils de Fernando. Un obscur favori avait aliéné du roi de Galice les cœurs de ses sujets, et tous les nobles n'attendaient qu'un prétexte pour se prononcer contre lui. L'approche de Sancho donna le signal de l'insurrection, et le favori fut tué sous les yeux de son maître. Garcia n'essaya pas même de lutter contre la fortune; suivi de trois cents cavaliers, il s'enfuit, et alla demander secours et asile à son vassal l'Emir de Séville, qui, peu soucieux de se brouiller avec Sancho, paya Garcia de promesses, et l'éloigna courtoisement de ses États. Garcia, trompé dans son espoir, se dirigea vers le Portugal, et s'y rendit maître de quelques places fortes. Sancho, marchant aussitôt contre lui, le battit, le fit prisonnier et ne le relâcha qu'après avoir exigé de lui un serment d'hommage et de fidélité.

Après avoir dépouillé ses frères, Sancho voulut punir Zamora, et vint assiéger cette cité qui commandait tout le cours du Duero; mais, les assaillants, malgré leurs efforts, ne gagnaient guère de terrain. L'héroïque doña Urraca avait su tellement enflammer le courage des habitants, qu'ils supportaient sans se plaindre toutes les misères d'un long siége, et une seule ville osait ainsi ce que n'avaient pas osé deux royaumes. Le siége durait depuis longtemps lorsqu'un des habitants de Zamora, nommé Vellido, pénétra dans le camp de l'usurpateur, et parvint à l'assassiner (4 octobre 1072). Ce coup hardi jeta l'effroi dans l'armée ennemie. L'assassin échappa, grâce à la vitesse de son cheval, bien que Rodrigue de Tolède le fasse tuer par le Cid, au moment même où la porte de Zamora s'ouvrait devant lui. L'armée

de Sancho, découragée, reprit le chemin de la Castille, en emmenant le corps de son roi.

La voix publique accusa Urraca de l'assassinat de son frère. Celle-ci, à peine délivrée, envoya un message à son frère bien-aimé Alonzo, réfugié à Tolède pour lui apprendre la mort de Sancho et l'engager à venir réclamer son héritage. « Avant le départ du messager d'Urraca, « nous dit Lucas de Tuy, quel-
« ques espions musulmans[1] étaient sortis de Zamora
« pour aller porter cette nouvelle à l'Emir de Tolède.
« Mais Pedro Ansurez, l'un des compagnons d'exil
« d'Alonzo se méfiant de quelque chose, allait soir et
« matin se promener du côté de la Castille, pour voir
« s'il arrivait des nouvelles. Le premier messager qu'il
« rencontra était un musulman qui lui apprit la
« mort de Sancho. Ansurez l'ayant conduit hors de
« la route, comme pour l'interroger, lui coupa la
« tête. Le lendemain il en fit autant du second;
« mais, reconnaissant dans le troisième le messager
« chrétien envoyé par doña Urraca, il revint à Tolède
« se concerter avec Alonzo. Le même soir ce prince
« supplia l'Emir de lui confier un corps de troupes
« pour l'aider à recouvrer ses États, sans toutefois
« l'informer de la mort de Sancho. L'Emir, étonné
« de cette brusque résolution, lui remontra le dan-
« ger auquel il s'exposait; mais Alonzo, redoublant

[1] Rodrigue de Tolède, raconte tout autrement le départ du roi de Léon, et prétend qu'Alonzo, désespérant de cacher à l'Emir la mort de son frère, prit le parti de la lui révéler : or l'Emir le savait déjà, et avait fait garder tous les chemins pour empêcher Alonzo de s'enfuir. Aussi félicita-t-il le prince chrétien de sa franchise, en ne lui cachant pas que, s'il eût tenté de fuir, la mort ou la prison l'attendait; il lui permit d'aller reconquérir son royaume, en lui fournissant pour cela armes, chevaux et trésors, et il se contenta de lui faire répéter le serment de ne jamais attaquer ni lui ni son fils aîné, et de les secourir contre leurs ennemis.

« ses instances, fatigua le roi maure, au point que « celui-ci lui dit : Va-t'en, nous causerons de cela « dans un autre moment. » Alonzo, feignant de « prendre ces mots : Va-t'en, pour un consente- « ment, car il avait juré de ne pas s'éloigner de « Tolède sans la permission d'Almamoun, se laissa « glisser, pendant la nuit, du haut des murailles; et « là, trouvant les chevaux qu'on lui tenait prépa- « rés, il courut toute la nuit jusqu'à ce qu'il arrivât « dans ses États. Almamoun, trop tard averti de sa « fuite, envoya des soldats pour le poursuivre; mais « ceux-ci revinrent sans avoir pu l'atteindre »

Alonzo eut bientôt rejoint sa sœur à Zamora, et ses anciens sujets de Léon et des Asturies, en apprenant son retour, s'empressèrent de lui rendre la couronne. Garcia, voyant ses sujets prêts à suivre l'exemple des Léonais, voulut les gagner de vitesse, et déclara la guerre à son frère. Alonzo lui envoya des députés pour l'inviter à venir traiter avec lui de la paix. Garcia y consentit sans défiance, et Alonzo le fit jeter en prison dans le château de Luna, où il demeura le reste de sa vie [1].

Les *ricos homes* castillans, voyant la race de leurs rois éteinte avec Sancho, et Alonzo remonté sur le trône de Léon, et maître de la Galice et du Portugal, qu'il avait enlevés à Garcia, se décidèrent à lui offrir la couronne de Castille, à la condition qu'il jurerait de n'avoir pris aucune part au meurtre de son frère. Cou-

[1] Cette version de Lucas de Tuy est plus favorable encore à Alonzo que celle de l'évêque Pelagius, qui lui fait attaquer Garcia peu de jours après son retour de Tolède pour s'emparer de son royaume Quant à Rodrigue de Tolède, il rejette sur le défunt Sancho le crime de cette lâche trahison, dont Alonzo cependant aurait recueilli le fruit en retenant Garcia prisonnier.

pable ou non, Alonzo y consentit : mais il s'agissait de trouver un chevalier assez hardi pour recevoir de son roi un pareil serment. Un seul se présenta, et ce fut « mon Cid *campeador.* » S'il faut même en croire les *Romances*[1], le Cid, non content du serment prêté, le fit répéter deux fois à Alonzo; « aussi, de-« puis ce jour, ne trouva-t-il plus grâce aux yeux de « son souverain [2]. »

Maître de cette triple couronne, qu'il devait peut-être au fratricide, Alonzo reconnut les services de sa *prudente* sœur en lui décernant le titre de reine, et en l'associant en quelque sorte à son pouvoir. Jaloux de faire oublier le chemin qu'il avait pris pour arriver au trône, il donna tous ses soins à l'administration de ses États, qui comprenaient alors plus de la moitié de l'Espagne chrétienne. « Nobles ou vilains, riches ou pauvres, nous dit Pelayo, tous ceux qui vivaient sous sa loi, vivaient en paix et en sécurité. Zélé défenseur de l'Église, il comblait les autels de ses dons. Sans pitié pour le crime, les méchants tremblaient devant lui, et telle était la sécurité dont on jouissait sous son règne, qu'une femme seule, et portant à la main une somme d'argent, aurait pu, de nuit comme de jour, parcourir tout son royaume,

[1] Voir Duran, *Coleccion de Romances*, t. V, p. 100. Voir aussi à la fin de ce volume les Pièces justificatives.

[2] C'est ainsi qu'apparaît de loin en loin dans les chroniques ce personnage du Cid, bien réel, quoi qu'on en ait dit, et qui tient plus de place dans les traditions du pays que dans son histoire. Je voudrais mettre plus souvent en scène ce héros populaire, dont la fabuleuse renommée remplit tout le moyen âge espagnol; mais le Cid, s'il redevient parfois un personnage historique, est avant tout un heros de roman, idéal accompli de toutes les vertus du chevalier. A ce titre donc, il appartient à la poésie plus qu'à la réalité, et j'attendrai pour parler de lui le travail spécial que je dois consacrer aux origines de la poesie espagnole.

montagnes aussi bien que plaines, sans rencontrer un malfaiteur. »

Une pareille sécurité, dans un pays si longtemps désolé par l'invasion et par la guerre civile, dut paraître aux habitants un bienfait du ciel, et le roi qui le leur apportait n'eut pas de peine à faire oublier l'origine de son pouvoir. Enfin, comme si tout conspirait en faveur de ce prince, si longtemps maltraité par la fortune, Sancho IV de Navarre, qui ne régnait plus que sur un petit district montagneux de la rive gauche de l'Ebre, mourut assassiné par son frère Ramon et sa sœur Ermesinda (1076)[1]. Les Navarrais, redoutant les dangers d'une minorité sous l'un des deux jeunes fils du roi assassiné, offrirent la couronne à son cousin Sancho Ier d'Aragon. Mais Alonzo de Castille, prompt à saisir l'occasion de s'agrandir encore, envahit la Navarre et se saisit pour sa part de la Rioja et de la Biscaye, tandis que le roi d'Aragon s'emparait de la haute Navarre, avec Pampelune, sa capitale. Alonzo recueillit à sa cour les deux jeunes princes, se réservant de faire valoir un jour leurs griefs contre le roi d'Aragon.

Ainsi de tous les souverains qui s'étaient partagé l'Espagne du nord, il n'en restait plus que trois, fort inégaux en puissance, Sancho Ier d'Aragon, Raymond Bérenger Ier, comte de Barcelone, et le redoutable souverain de Léon et de Castille. Depuis

[1] La date est certaine, et donnée par le *Chron. Burgens.* et les *Ann. Compost.* Quant au nom des assassins, on ne le trouve que dans les archives fort suspectes du cloître de Leyre. (Voy. Moret, p. 622.) « Dommo Sancio, « quem interfecerunt frater ejus Regismundus et soror Ermisinda, nec « non et principes ejus infidelissimi. »

Logroño jusqu'à Coïmbre, Alonzo régnait sur un État compacte, formidable à ses voisins, et dont les Emirs musulmans reconnaissaient en tremblant la suprématie.

Mais aussi longtemps que Tolède, sentinelle avancée de l'Islam, pourrait répandre à chaque instant l'invasion sur le territoire chrétien, il semblait à Alonzo que la couronne de Castille n'était pas assurée sur sa tête. Tant qu'Almamoun avait vécu, il avait hésité à prendre les armes contre lui. La mort de l'Emir, survenue en 1075, vint le délivrer de ses scrupules, et il n'hésita pas à passer avec la fortune du côté de Mohammed de Séville. Almamoun, en laissant le trône à son fils Yahia, encore enfant, l'avait mis, pour ainsi dire, sous la tutelle d'Alonzo, son hôte et son allié; et pourtant la main même dont ce jeune prince attendait un appui était celle qui devait lui ravir la couronne.

Nous avons parlé des ambassades d'Omar à la cour de Castille pour la détacher de l'Emir de Tolède. Une première négociation avait échoué. Omar réussit à la seconde. Alonzo conclut un traité secret avec l'Emir de Séville, où celui-ci s'engageait à ne pas s'opposer à la conquête de Tolède, et rompait sans remords son alliance avec le fils de celui qui lui avait donné une si loyale hospitalité. Entrant ensuite brusquement sur le territoire de son pupille, il y porta partout le meurtre et l'incendie, et commença, en 1078, ce siége de sept ans, qui ne devait finir que par la prise de cette ville, première étape de la conquête chrétienne dans sa marche vers l'Andalousie.

Fidèle au plan de campagne qu'il avait dérobé

aux Musulmans, Alonzo dévasta périodiquement, pendant quatre ans, la campagne autour de Tolède, sans voir s'ouvrir les portes de l'opiniâtre cité. (1078 à 82)[1]. Quant à l'Emir Yahia, renfermé dans son alcazar, et isolé d'une population que décimait la famine, il se contentait d'implorer le secours de ses alliés, en leur rappelant que sa cause était celle de l'Islam. Tous ne furent pas sourds à sa voix; mais le nouvel Emir de Saragosse, Youssouf, occupé de ses guerres avec l'Aragon, avait bien assez à faire de se défendre lui-même. Yahia, abandonné par son allié le plus proche, réclama l'appui de l'Emir de Badajoz, qui força Alonzo à lever momentanément le siége. Il rentrait vainqueur dans sa ville de Mérida, lorsque la mort, en le frappant, enleva aux Musulmans un de leurs plus intrépides champions (1082).

A peine ce redoutable auxiliaire s'était-il éloigné, qu'Alonzo vint recommencer ses dévastations systématiques. Le nouvel Emir de Badajoz, Omar ben

[1] Suivant Dombay (t. I, p. 227), Alonzo, quelque occupé qu'il fût du siége de Tolède, trouva encore le temps en 1082 de pousser une expédition jusqu'aux portes de Séville, où il campa trois jours, et de désoler toutes les campagnes d'alentour ; de là il alla brûler la ville de Sidonia, et atteignit enfin Tarifa, cette pointe extrême de la Péninsule qui fait face à l'Afrique. Là, faisant entrer dans la mer le premier rang de sa cavalerie, et y poussant lui-même son cheval, comme naguère Okbah, le conquérant de l'Afrique, il s'écria à haute voix : « Ici finit l'Espagne, et maintenant je l'ai « conquise. » Et il s'en retourna ensuite presser son siége de Tolède. Mais nous ferons remarquer qu'Alonzo, pour poursuivre sans être inquiété le siége de Tolède, avait besoin de l'amitié de l'Emir de Séville : cette algarade en Andalousie, dont les chroniques chrétiennes ne disent mot, est donc assez peu vraisemblable. Sans doute le chroniqueur arabe l'aura confondue avec une des deux grandes expéditions d'Alonzo Ier d'Aragon ou d'Alonzo VII de Castille en Andalousie.

Dombay est aussi le seul à parler d'une autre expédition d'Alonzo VI contre l'Emir de Saragosse, dont il fit son tributaire ; mais cette expédition n'est guère plus vraisemblable que l'autre.

Alaftas, envoya son propre fils à la tête d'une petite armée; mais après quelques sanglantes escarmouches, où ce jeune prince perdit l'élite de sa cavalerie, il s'en retourna à Mérida annoncer comme inévitable la prise de Tolede et bientôt peut-être la chute de l'Islam dans la Péninsule.

Alonzo avait changé en siége ce blocus impitoyable, déjà parvenu à sa sixième année : tout le pays était dévasté à plusieurs lieues à la ronde, toutes les places fortes qui protégeaient Tolède étaient prises, toute voie était fermée aux secours. Enfin les habitants, domptés par la faim, forcèrent l'Emir à capituler, et celui-ci dut encore s'estimer heureux d'accepter d'Alonzo les conditions suivantes : on garantissait aux habitants leur vie et la possession de leurs biens; on leur laissait leurs mosquées avec le libre exercice de leur culte; leurs procès devaient être jugés par leurs khadis, conformément aux lois du Koran; chaque habitant était libre de demeurer dans la ville ou de se retirer où il voudrait; seulement les impôts devaient être perçus pour le compte du roi de Castille. Ces conditions, du reste, étaient à peu près celles que, lors de la conquête, les vainqueurs avaient octroyées aux chrétiens mozarabes.

Le 25 mai 1085, jour à jamais glorieux pour l'Espagne chrétienne, Alonzo entra triomphant dans cette imprenable cité, dont son courage et sa patience lui avaient enfin ouvert les portes : l'Emir Yahia se retira à Valence, et Alonzo, par une générosité où le remords entrait peut-être pour quelque chose, lui laissa emporter ses trésors. Ainsi tomba, après un siége de sept ans, ce boulevard de l'Espagne musulmane. Tolède, l'antique capitale de l'Espagne

gothique, redevint celle de l'Espagne chrétienne. Alonzo y établit son séjour, et l'ancien siége primatial, l'archevèché de Tolède, reprit sa suprématie sur les évêchés espagnols[1].

Les chrétiens mozarabes avaient de tout temps été nombreux dans Tolède, et les Juifs ne l'étaient guère moins; la population musulmane, au contraire, avait beaucoup diminué, et Alonzo, pour combler ce vide, appela des chrétiens de Castille, de Léon, et du midi de la France, pour les établir dans sa *poblacion* nouvelle. De là le triple *fuero* qu'il accorda en 1085 aux Mozarabes, aux Castillans et aux Français, qui occupaient un quartier distinct et y formaient chacun une nation à part, avec sa langue, son culte et ses lois : car les Mozarabes, chrétiens par la religion, étaient Arabes, on le sait, par la langue et par les mœurs. Après avoir établi l'ordre entre ces populations rivales, Alonzo alla recueillir les fruits de sa victoire : toutes les places fortes qui entourent Tolède, Madrid, Guadalajara, Magueda, Calatrava, tombèrent en son pouvoir; et, maître de tout le cours du Tage depuis Cuenca jusqu'à Alcantara et plus tard jusqu'à Lisbonne, il régna sur plus d'un tiers de la Péninsule.

Pendant qu'Alonzo s'occupait ainsi à asseoir sa conquête, le nouveau primat de Tolède, Bernard, à l'instigation de la reine Constance, fit occuper la

[1] Bernard, le nouveau titulaire de ce siége, était un Français que Hugues, abbé de Cluny, sur la demande d'Alonzo, lui avait envoyé pour établir dans le riche monastère de Sahagun la règle de Cluny, qui dominait alors toute l'Europe. Nommé abbé de Sahagun, Bernard s'était montré digne de la confiance du roi, et la faveur d'Alonzo, en l'élevant à la haute dignité de primat d'Espagne, ne fit que mettre ses vertus dans un nouveau jour.

nuit par des soldats la grande mosquée de Tolède, au mépris de la foi jurée, et la consacra au culte du Christ, en faisant élever des cloches dans la grande tour de la mosquée. « Alonzo, nous dit Rodrigue de Tolède, en apprenant que le pacte signé par lui avait été violé, entra dans une violente colère, et vint en trois jours de Sahagun à Tolède, ne se proposant rien moins que de brûler l'archevêque et la reine sur le même bûcher. Les Arabes de cette ville, instruits de la colère du roi, sortirent avec leurs femmes et leurs enfants du faubourg qu'ils habitaient, et se mettant à genoux, ils supplièrent en pleurant le roi de les écouter : alors celui-ci arrêta son cheval, et les Arabes, race prudente et avisée, lui parlèrent ainsi : « Nous « savons que l'archevêque est un chef et prince de « votre loi; et si nous sommes cause de sa mort, la « vengeance des chrétiens nous atteindra un jour; et « si la reine meurt à cause de nous, nous leur serons « éternellement odieux, et ils nous feront périr quand « vous n'y serez plus. C'est pourquoi nous vous prions « de les épargner, et nous vous remettons volontaire- « ment la parole que vous nous avez donnée. » Alors, en entendant ces mots, l'ire du roi se changea en joie de ce qu'il pouvait garder la mosquée sans manquer à sa parole; et étant entré dans la ville royale, il y remit tout en ordre et en paix. »

Quelques différences de forme entre les rituels romain et gothique [1] faillirent soulever une dissen-

[1] On trouvera sur ce point de plus longs détails dans Masdeu, t. XIII, p. 279, et dans Sempere, *Considérations sur la grandeur et la décadence des Espagno s*, t. I, p. 33. J'en reparlerai en traitant du clergé de Castille.

[2] Voyez aux Pièces justificatives, quelques extraits de la correspondance de Grégoire VII avec Alonzo.

sion plus grave entre Alonzo et ses sujets chrétiens. L'ancienne liturgie gothique, qui au XII[e] siècle régissait encore l'Espagne chrétienne, sous le nom d'office *mozarabe*, était chère aux chrétiens, qui l'avaient gardée même sous le joug musulman. Elle était chère aussi au clergé espagnol, comme un gage de cet esprit d'indépendance orthodoxe qui sut toujours résister aux empiétements du saint siége. Mais le fougueux Grégoire VII, jaloux d'asseoir sa suprématie sur toutes les Églises de la chrétienté, ne pouvait souffrir que l'Espagne, même sur le point de rite le plus insignifiant, échappât à sa domination. L'ancien moine de Cluny trouva dans l'ordre même dont il avait fait partie, les auxiliaires dont il avait besoin. Grégoire, sur la demande d'Alonzo, avait d'abord envoyé dans la Péninsule le légat Richard, abbé de Saint-Victor à Marseille, qui s'aliéna par ses hauteurs les cœurs qu'il eût fallu gagner. Mais Bernard, le primat de Tolède, moine de Cluny, comme Hildebrand, et soldat avant d'être moine, était par ses vertus et par ses défauts même l'homme le plus propre à remplir cette mission difficile. Nommé légat à la place de Richard, Bernard s'empressa d'aller à Rome recevoir l'investiture de son épiscopat, et la consigne de son chef spirituel, Urbain II, qui avait succédé aux desseins et à la tiare de Grégoire VII. Le zèle de Bernard trouva dans celui d'Alonzo et de la reine Constance, Française de nation, et dévouée aux intérêts de la cour de Rome, un appui contre l'opposition ardente du clergé et du peuple espagnols, attachés à leur rituel comme au vivant emblème de leur nationalité religieuse. Mais laissons Rodrigue de Tolède nous raconter cette curieuse légende.

« A un jour fixé, le roi, le légat, le clergé et le « peuple se rassemblèrent en grand nombre, et l'on « disputa sur le mérite des deux offices. Le clergé, « les soldats et le peuple défendaient avec chaleur la « cause de leur office national, et le roi, gagné par la « reine, soutenait la cause opposée. Enfin, l'obstina- « tion des soldats obtint que le procès se vidât les « armes à la main, par le jugement de Dieu. Deux « champions furent choisis l'un par le roi, pour l'of- « fice gallican ou romain, et l'autre pour le tolédan, « et ce dernier fut vainqueur, au milieu des cris de « joie de la multitude. Mais le roi, toujours stimulé « par la reine, jugea que le jugement même de Dieu « n'établissait pas le droit (*duellum judicans jus « non esse*); et comme là-dessus il s'éleva une grande « sédition dans l'armée et le peuple, on convint que « les deux rituels seraient mis ensemble dans un grand « feu. Et un jeûne général ayant été ordonné par le « légat, pour invoquer la décision du Seigneur, le « livre romain fut consumé par les flammes [1], tandis « que le tolédan en était repoussé intact (*illæsus « prosiliit*), à la vue de tout le peuple. Mais le roi, « obstinément attaché à sa volonté, sans s'en lais- « ser détourner ni par ce miracle, ni par les sup- « plications des fidèles, ordonna que l'office gallican « fût partout établi dans son royaume, en mena- « çant de la mort et de la confiscation ceux qui

[1] Mariana, dans son zèle ultramontain, ne peut pas accorder que le rituel romain ait souffert quelque injure des flammes; mais il nous donne une variante du miracle, en prétendant que ce rituel, jeté dans le feu, en fut rejeté sur-le-champ, et que le peuple interprétait déjà ce prodige comme une victoire pour le saint-siége; mais que l'autre rituel étant demeuré tranquillement dans le feu, on l'en retira intact, et le peuple en conclut que les deux offices plaisaient également à Dieu.

« résisteraient. Et ainsi fut-il fait, nonobstant les « larmes et les gémissements de tous; et de là le pro- « verbe « Si veut le roi, si veut la loi » (*allà van* « *leyes, ado quieren reyes*). » Depuis lors, l'office gallican, que l'Espagne avait toujours repoussé, s'y rétablit, grâce au zèle orthodoxe d'Alonzo et de son épouse. Mais on usa néanmoins de quelques tempéraments, en conservant l'ancien office dans les églises mozarabes de Tolède, et dans un certain nombre d'églises et de monastères.

Avec la destruction de l'office mozarabe, l'influence romaine et gallicane, ce qui, à cette époque, était la même chose, commença à se glisser en Espagne. Le primat de Tolède, Bernard d'Agen, fidèle à ses deux patries, Rome et la France, seconda de son mieux cette intrusion des doctrines ultramontaines. Le dévot prélat, quelque temps auparavant, s'était laissé emporter à l'ardeur de croisade qui poussait vers la Terre-Sainte les pasteurs avec leurs ouailles; mais arrêté à Rome par Urbain II qui le renvoya auprès de son troupeau, Bernard, à son retour d'Italie, avait passé par la France. Là, dans cette terre d'aventures, où les chevaliers allaient conquérir au loin des royaumes, et les moines des évêchés, Bernard n'eut pas de peine à lever une armée de clercs pour le suivre à la croisade dans cette Espagne, où les épiscopats, en terre de maures, se distribuaient comme le butin, après chaque bataille. De tous ces pieux aventuriers qu'il amena à sa suite, il n'en est pas un qui, au bout de quelques années, ne fût passé, de simple clerc qu'il était, évêque ou archevêque. C'en est assez pour prouver qu'alors, comme aujourd'hui, le clergé français l'emportait sur le clergé es-

pagnol en savoir comme en savoir-faire, et que de tout temps, dans la Péninsule, l'influence française n'a pas eu besoin de conquête pour passer les Pyrénées.

L'Emir de Séville, uniquement occupé d'étendre sa puissance en Andalousie, avait laissé Alonzo achever paisiblement le siége de Tolede. Une égoïste ambition aveuglait ce prince sur les dangers que préparait à tous les États musulmans la puissance de plus en plus menaçante du roi de Castille. Lui livrer Tolède, le cœur de la Péninsule, c'était lui ouvrir à la fois le chemin de Badajoz, de Séville et de Valence, et couper aux vaillants Emirs de Saragosse, toute communication avec leurs alliés, hors d'état désormais de les secourir. Mais l'heure de la ruine avait sonné pour l'Espagne musulmane, et tous les conseils de la sagesse humaine eussent été impuissants à la sauver de la double invasion qui la menaçait au nord et au midi, sous le drapeau de la Castille ou sous celui des Almoravides.

La chute de Tolède eut un profond retentissement dans toute l'Espagne arabe, et un cri d'indignation éclata contre Omar, l'auteur de ce funeste traité qui ouvrait l'Andalousie aux chrétiens. L'Emir lui-même, se défiant à son tour de la dangereuse habileté de son hadjeb, prêta l'oreille aux voix qui l'accusaient de vouloir fonder une souveraineté indépendante. L'ordre de l'arrêter fut donné; mais averti à temps, il s'échappa et alla demander asile à Alonzo. La haine de ses ennemis l'y poursuivit encore; et Omar, redoutant l'ingratitude de l'homme dont il avait aidé la grandeur, quitta la cour d'Alonzo pour chercher un autre refuge. Quelque temps après,

étant tombé au pouvoir de son ancien maître, celui-ci lui fit trancher la tête.

Cette même année 1085, si fatale à l'Islam, vit aussi périr un de ses plus braves défenseurs, Youssouf, Emir de Saragosse. Son fils, Ahmed, hérita du courage de son père. Mais l'impulsion était donnée à la conquête chrétienne, et rien ne pouvait plus l'arrêter. Maîtres de Tolède, les Castillans s'étaient répandus sur les rives du Tage et dans les plaines de la Manche, en menaçant d'un côté Badajoz et le bassin du Guadiana, et de l'autre Séville et le bassin du Guadalquivir. L'Emir de Séville, trop tard éveillé au sentiment de son danger, écrivit à Alonzo pour lui rappeler qu'aux termes de leur alliance, il ne devait pas pousser ses armes plus loin que Tolède. Alonzo répondit que les villes dont il s'était emparé étaient à lui ou à son vassal, l'Emir de Valence, Yahia ben Dilnoun, naguère Emir de Tolède. Bientôt les prétentions d'Alonzo croissant avec ses succès, il en vint à réclamer de Mohammed quelques forteresses qu'il prétendait lui appartenir, et essaya de le forcer, par ses menaces de plus en plus hautaines [1], à se reconnaître pour son tributaire.

[1] Voici un échantillon donné par Conde de la correspondance d'Alonzo avec ben Abed; mais cette lettre, fort belle d'ailleurs, est évidemment de fabrique arabe.

« L'empereur et seigneur des deux lois et des deux nations, l'excellent « et puissant monarque Alonzo ben Sancho, au roi Almoatemed Billah ben « Abed, que Dieu fortifie et éclaire son entendement pour qu'il se décide à « suivre le droit chemin. Salut et bonne volonté de la part d'un roi agran- « disseur de ses royaumes et défenseur des peuples, dont les cheveux ont « blanchi dans les conseils et dans le maniement des armes, et dans une « suite non interrompue de triomphes...; celui dont la victoire ne quitte « jamais les drapeaux; celui qui fait vêtir de deuil les femmes et les vierges « musulmanes, qui fait ceindre l'épée à ses champions, et remplir de pleurs

De part et d'autre on se prépara à la guerre [1] : sur les instances de Mohammed, les Emirs de Badajoz, de Grenade et d'Almeria envoyèrent à Séville des représentants pour traiter de leurs intérêts communs. Cette assemblée, où allaient se décider les destinées de l'Islam, eut lieu dans la grande mosquée. Abou Beker, le lieutenant de Mohammed à Cordoue, ouvrit l'avis d'invoquer contre Alonzo l'appui de l'Africain Youssouf ben Taschfin l'Almoravide, dont le nom glorieux avait déjà traversé le détroit. Une seule voix repoussa ce périlleux

« et de gémissements vos cités. Vous savez ce qui s'est passé à Tolède et « à la prise de cette ville; et, si vous et les vôtres avez échappé jusqu'à « présent, votre temps va bientôt venir, car il n'a tardé que par ma vo- « lonté; et rappelez-vous que la sagesse de l'homme consiste à se bien « garder, avant de tomber dans les lacs du malheur. Et, si je ne me rappe- « lais les traités qui nous unissent, *comme il n'y a rien que j'aie plus à* « *cœur que de garder ma parole*, déjà je serais entré sur vos terres pour « y mettre tout à feu et à sang, et vous chasser d'Espagne; et il n'y aurait « pas eu d'autres ambassadeurs entre nous que le fracas des armes, et le « bruit des tambours et des trompettes de batailles... »

« Tu sais bien, fait-on répondre à ben Abed, que nous aussi nous avons « des armes et des chevaux, et de braves cavaliers qui ne s'effraient pas du « bruit des batailles, et ne détournent pas leur face de la mort; des chefs « qui savent ordonner leurs rangs et conduire les escadrons au milieu de « la mêlée, et marcher à travers les épées affilées et les lances menaçantes. « Nous savons dormir sur la terre dure, avec nos *bournous* pour seul « abri, etc.... »

[1] Suivant un auteur arabe, cité par Murphy (p. 126), Mohammed ayant tardé à payer le tribut à Alonzo, celui-ci, en sus du tribut, demanda des forteresses; il exigea, en outre, que sa femme Constance, alors enceinte, pût aller faire ses couches dans le palais d'Azzahra, à Cordoue, et se servir, en guise d'église, de la grande mosquée bâtie sur les ruines d'une église chrétienne. L'ambassadeur était un juif, ministre d'Alonzo; et ce juif, sur le refus de Mohammed, s'étant servi d'expressions insultantes, Mohammed, irrité, lui fit sauter la cervelle (*knocked out his brains*), et le fit crucifier la tête en bas. Alonzo, en apprenant cet affront, jura solennellement d'aller assiéger Mohammed dans son palais. Il équipa deux armées, dont l'une marcha, par Beja, sur Séville; et, lui-même conduisant l'autre par une route différente, toutes deux se rencontrèrent sous les murs de Séville. Il est inutile d'ajouter que cette étrange prétention d'Alonzo, ainsi que son expédition à Séville, sont de l'invention du chroniqueur.

expédient, ce fut celle de Zagout, wali de Malaga. Il s'éleva avec force contre le danger de déchaîner sur l'Espagne le conquérant de la Mauritanie, qui ne la sauverait de l'ambition d'Alonzo que pour l'asservir à un joug plus dur encore. « Réunissons-« nous plutôt, ajouta-t-il, contre l'ennemi commun; « oublions nos querelles impies, et Dieu nous aidera « à vaincre cet infidèle, qui ne s'est agrandi que par « nos discordes. » Mais cette voix prophétique ne fut pas écoutée; on accusa Zagout d'être un mauvais Musulman, secrètement d'accord avec les chrétiens. Mohammed lui-même inclinait vers l'alliance de ben Taschfin, quand son fils Alraschid, plus perspicace que lui, se rangea à l'avis du wali de Malaga. « Savez-vous, s'écria-t-il, quel est le sort « que Youssouf nous réserve? Celui qu'il a déjà infligé « aux peuples du Mahgreb, l'exil et la servitude. — « Tout, répondit son père, plutôt que de tomber au « pouvoir d'Alonzo! J'aimerais mieux être conduc-« teur de chameaux dans l'armée de Youssouf que « le vassal de ces chiens de chrétiens! Ma confiance « est dans Allah! — Qu'Allah te protége donc, toi et « ton peuple! reprit tristement Alraschid, puisque le « sort en est jeté. »

Nul, en effet, n'essaya plus de protester; l'Emir de Badajoz fut chargé d'écrire à Youssouf, pour réclamer son appui, une lettre, qui fut signée de treize Emirs, et des ambassadeurs partirent sur-le-champ pour lui porter ce message, et inviter, comme dit un chroniqueur arabe, « le loup à venir garder la « bergerie (1085). »

CHAPITRE IV.

CONQUÊTE ALMORAVIDE. — BATAILLE DE ZALACA ET D'UCLÈS.

1085 A 1109.

Pendant que l'Espagne arabe était ainsi déchirée par des dissensions intestines, il s'élevait au delà de la chaîne Atlantique, dans les déserts de l'ancienne Gétulie, un homme qui devait reconstituer un jour et ramener à l'unité les éléments alors dissidents de la domination musulmane, tant en Espagne qu'en Afrique, et étayer de sa main puissante l'édifice chancelant de leur empire. Cet homme était le Berbère Youssouf ben Taschfin, de la tribu de Zanaga.

Les Lamptunes, fraction de cette grande tribu à laquelle appartenait Youssouf, bien qu'ils eussent accepté avec les premiers conquérants la religion de l'Islam, étaient restés presque entièrement étrangers à l'intelligence de sa morale et de ses dogmes, lorsque arriva parmi eux Abdallah ben Yasim, marabout de Souz, renommé par sa science et sa sainteté. (414

[1] Tout le commencement de cet article sur la domination berbère est emprunté à l'excellent ouvrage de M. Walsin Esterhazy sur ce sujet plein de confusion, et où ses travaux ont jeté une vive clarté.

de l'hégire, 1026 de J.-C.) Abdallah, homme intelligent et habile, expliquant les préceptes d'une religion qui prescrit le prosélytisme par la conquête, réveilla sans peine l'instinct guerrier de ces populations incultes et grossières; et profitant habilement de l'enthousiasme qu'avait excité au milieu d'elles une foi vivifiée et rajeunie, il les poussa contre quelques tribus berbères des environs, restées fideles à leurs anciennes croyances. Dans la ferveur d'une conviction nouvelle, les Lamptunes supportèrent avec constance et dévouement des fatigues inouïes; ils atteignirent dans leurs âpres retraites les montagnards qu'ils forcèrent d'accepter la religion du Prophète guerrier; ce fut alors, et pour les récompenser du courage dont ils avaient fait preuve, qu'Abdallah les appela les *hommes de Dieu* (Al-Morabith), et leur promit prophétiquement la victoire et la conquête des pays du Mahgreb sur les Musulmans dégénérés.

Abdallah avait compris tout le parti qu'on pouvait tirer de l'enthousiasme de ces nouveaux convertis; il ne tarda pas à les conduire au delà du désert, et passa avec eux l'Atlas. La prise de Sijilmesse et de tout le pays de Darah fut le fruit de ses premières victoires; les vainqueurs vinrent poser leurs tentes dans le Sahel, entre la montagne et la mer, au milieu des plaines d'Agmat, et ils occupèrent la petite ville de ce nom. Quelque temps après, Abdallah mourut, laissant à Abou Beker ben Omar le soin de diriger la régénération religieuse qu'il avait commencée. Abou Beker se montra à la hauteur de cette mission difficile (460 heg., 1068 J.-C.). Il assit solidement son pouvoir dans le pays par la douceur et l'ascendant de l'opinion, aussi bien que par la force des armes.

La ville d'Agmat devint un centre où vinrent se réunir de tous côtés les populations attirées par la réputation de justice et le renom de sainteté des Almoravides. Le nombre des prosélytes devint si considérable, qu'il fallut songer à fonder une nouvelle ville, et à donner une capitale à ce nouvel empire. Abou Beker choisit pour la bâtir une plaine vaste et fertile, appelée dans le pays Eylana. Mais au moment d'en commencer les constructions, ceux des Lamptunes qui étaient restés au delà de l'Atlas, se voyant menacés par leurs voisins, réclamèrent l'assistance de leurs scheik, et Abou Beker, sacrifiant son empire naissant aux exigences de son ancienne patrie, reprit le chemin du désert, laissant, pour continuer son œuvre en son absence, Youssouf ben Taschfin, qui s'était déjà fait connaître dans les dernières guerres des Lamptunes contre les Berbères.

Youssouf n'appartenait pas à une grande famille chez les Lamptunes, il ne dut qu'à son mérite reconnu et à l'estime dont il jouissait auprès des siens l'honneur d'être choisi pour continuer la mission difficile de conquérant religieux, si bien commencée par Abdallah et par Abou Beker. Né de parents pauvres, il ne pouvait prétendre à cette haute faveur. Son père était potier, et allait de tribu en tribu vendre les ouvrages d'argile produits de son industrie. Un jour, disent les chroniques arabes, qu'il était en route, accompagné de sa femme, Youssouf, encore jeune, étant porté sur le dos de sa mère, suivant l'usage du pays, un essaim d'abeilles vint s'abattre sur l'enfant. Les parents virent dans ce fait extraordinaire un signe dont ils voulurent avoir l'explication. Arrivés dans la tribu la plus prochaine, ils racontèrent l'aventure à

un taleb, lui demandant ce que pouvait présager ce bizarre événement. Le taleb leur répondit que ce signe était une manifestation éclatante de la volonté du ciel; que leur fils était appelé à de grandes destinées; que les abeilles, membres dispersés d'une nombreuse famille, qui étaient venues se rassembler sur lui, étaient les parties divisées d'un vaste empire qui devaient se réunir entre ses mains; que, puissant parmi les puissants de la terre, il commanderait du levant au couchant, et que sa domination serait longue et glorieuse. En effet, Youssouf acquit en grandissant toutes les qualités qui devaient réaliser un si brillant horoscope, et que les hommes aiment à trouver chez ceux qui sont appelés à leur commander.

Youssouf était brave, entreprenant, généreux, et dès qu'il se vit dans une position élevée, il se montra prévenant et affable, quoique grave et austère dans son maintien; simple de mœurs et de manières, quoique libéral et magnifique lorsque les circonstances l'exigeaient; en un mot, il avait tous les avantages qui parlent à la multitude et commandent l'enthousiasme des masses; aussi ne tarda-t-il pas à s'attirer de nombreux partisans parmi les populations du pays d'Agmat. Pour assurer son autorité, qui n'était que provisoire, mais qu'il méditait dès lors de rendre définitive, il résolut de la sanctionner par la gloire des armes. Il commença donc par porter la guerre chez quelques tribus arabes des environs, encore insoumises, auxquelles il ne tarda pas à faire accepter ses lois. Après ce triomphe facile, il médita l'envahissement de l'ancien héritage des Édris, du royaume de Fez. Il fit un appel à toutes les tribus qui reconnaissaient son autorité, et la réputation de sa sagesse

s'était si rapidement répandue au dehors, ou bien la lassitude des populations travaillées par l'anarchie était telle, qu'elles accoururent de tous côtés à la voix d'un homme qui semblait devoir faire taire toutes les ambitions dont le pays était déchiré. Plus de quatre-vingt mille cavaliers armés répondirent à son appel. A la tête de cette formidable masse, il envahit comme un ouragan la province de Fez, et s'empare de la capitale, après avoir battu près de la montagne d'Onegui, à douze lieues de Mequinez, les descendants de Zeiri, qui y commandaient indépendants de l'Espagne. De là, il pousse jusqu'à Tlemcen, d'où il chasse les Zenètes; il se rend maître de toute la province de ce nom jusqu'à Beni-Mazegrunna (Alger), et retourne triomphant dans le pays d'Agmat commencer les constructions de sa capitale projetée, à laquelle il donna plus tard le nom de Meur-quec (Maroquech), dont nous avons fait Maroc[1].

A cette époque, Abou Beker, ayant apaisé les différends survenus chez les Lamptunes, reprenait le chemin du Tell. Il eut bientôt connaissance des bril-

[1] Située à 32° 5 N., sur une petite rivière qui débouche de l'Atlas, Maroc est entourée d'une forte muraille, munie de grosses tours et d'un assez large fossé. Sa circonférence est de trois lieues environ. On y entre en passant sous de grandes arcades, dans le goût gothique, garnies de portes soigneusement fermées tous les soirs. A lui seul, le palais de l'empereur est une petite ville; il a près d'une lieue de tour, et renferme, outre les appartements du souverain, de ses femmes, de ses nombreux officiers, une très-belle mosquée bâtie par Muley Abdallah. Quelques habitations de ministres, mieux bâties que celles des particuliers, plusieurs mosquées d'une magnifique architecture, voilà tout ce qu'elle renferme de remarquable Un quartier séparé, *El Casseria*, e t le lieu où se vendent les marchandises précieuses, telles que étoffes et bijoux: il présente une série de boutiques pratiquées dans le mur de face des maisons, et qui ne sont autres que des niches dans lesquelles le marchand se tient assis, comme dans les *bazars* de toutes les villes de l'Orient. Les juifs habitent un quar-

lants exploits de Youssouf. Trop faible pour vouloir disputer par les armes un empire que celui-ci avait du reste conquis presque en entier, il céda à l'opinion, et fut assez sage pour renoncer à toutes ses prétentions; désirant cependant voir, avant de partir, l'heureux conquérant, il lui fit demander une entrevue : elle eut lieu entre Agmat et Fez, dans un bois qui fut appelé depuis le bois du Bournouss, parce que Youssouf y étendit son manteau, en guise de tapis, pour faire asseoir celui qui avait été son maître. Abou Beker le complimenta sur ses victoires, lui dit qu'il n'avait quitté ses déserts que pour venir applaudir à la gloire de son élève, l'honneur et le plus ferme soutien des Almoravides; que pour lui, sa tâche était accomplie, qu'il ne demandait plus que le repos et une vie paisible au milieu des siens.

Exempt d'inquiétude pour les provinces du Mahgreb qu'il avait entièrement pacifiées et soumises, maître de Ceuta et des villes de la côte, Youssouf porta ses armes dans l'est, faisant partout une guerre implacable aux Arabes rebelles à sa domination. Ce fut en vain que les anciens conquérants essayèrent de repousser un joug qui leur paraissait odieux, imposé par ceux que leurs ancêtres avaient autrefois subjugués; vainement ils se débattirent sous la main puissante du Berbère, ils durent ou reconnaître ses

tier particulier; ils ne peuvent entrer dans la ville que pieds nus. Enfin, Maroc renferme de vastes et nombreux magasins de grains; sa population est de cinquante mille habitants.

En 1420, les Oatassems se rendirent maîtres de Maroc, et furent détrônés en 1512 par une famille se disant issue de Mahomet. Parmi les princes que cette famille donna au Maroc, le plus grand et le moins cruel vivait au commencement du XVIIe siècle; c'est Muley-Ismael. En 1630, pour la première fois, la France traita avec le Maroc et envoya un consul à Sallé.

lois ou aller vivre sous celles des khalifes Fatimites, car bientôt les seules frontières de l'Égypte furent les limites de sa puissance. Il s'empara de Bougie et de Tunis, où commandaient les descendants d'Abou el Hodjech ; comme ils étaient Berbères et de la tribu de Zinaga, il se contenta de les rendre tributaires, et il les laissa dans leurs principautés. Puis il rentra victorieux dans sa capitale de Maroc, et se fit proclamer prince des Musulmans, défenseur de la religion.

Mais son ambition n'était pas encore satisfaite, et il pensait déjà à traverser le détroit sur les traces de Thareck. Aussi, quand arrivèrent les lettres suppliantes des Emirs d'Espagne [1] (1085, le vainqueur du Mahgreb les accueillit-il avec empressement; mais, opposant à leurs instances une lenteur calculée, il feignit une grande répugnance à s'engager dans « cette « péninsule étroite et montueuse, ceinte par la mer « de tous côtés, prison d'où l'on ne sortait jamais, « quand une fois on y était entré » ; et il exigea qu'on remît entre ses mains l'*Ile Verte* (Algésiraz) pour assurer son retour. Une pareille prétention trahissait bien des arrière-pensées, et le fils de Mohammed essaya en vain d'ouvrir les yeux de son père. L'esprit de vertige qui poussait ce prince vers sa ruine lutta contre ces sages conseils, et l'ordre

[1] Vingt-deux des pages *in-quarto* de Conde sont remplies par la correspondance des Emirs andaloux avec Youssouf et Alonzo VI. Ajoutons que Conde, par l'étendue de son récit, et les précieux détails qu'il a empruntés à Abou Merwan, témoin oculaire, devient l'unique source pour toute cette histoire de l'Espagne arabe, depuis la chute du khalifat : c'est à lui et à Dombay seuls que l'on doit ces détails curieux sur Youssouf et les Almoravides. Murphy n'est plus qu'un abréviateur confus, qui renferme un siècle en quelques pages ; Conde, au contraire, est plus étendu et plus soigneux que de coutume.

fut donné au wali d'Algésiraz de livrer cette ville aux troupes africaines, dès qu'elles mettraient le pied en Espagne.

La porte de la Péninsule était ouverte, et l'Emir de Séville, non content d'avoir remis la clef de ses États à son redoutable allié, alla jusqu'à passer le détroit pour venir au-devant de lui. Les deux monarques se rencontrèrent à Ouelila, à trois journées de Ceuta; Mohammed peignit vivement à Youssouf la faiblesse des Emirs andaloux et leurs imprudentes discordes, en le pressant de venir au secours de cette Espagne qui lui tendait les bras. Youssouf apaisa les craintes de l'Emir, et l'engagea à retourner en Andalousie, en lui promettant de le suivre de près. Mohammed repassa le détroit, et Youssouf, après avoir préparé les approvisionnements nécessaires pour une si vaste expédition, s'embarqua à Ceuta, à la tête de la plus puissante armée qui eût jamais envahi la Péninsule (août 1086)[1]. A peine fut-il débarqué, que, suivant la promesse de Mohammed, les portes d'Algésiraz s'ouvrirent devant lui; ce prince, entouré de tous les Emirs andaloux, vint lui-même à sa rencontre, et Youssouf, après avoir fait réparer les fortifications d'Algésiraz, se mit en route pour Séville.

Malgré le funeste partage qui avait morcelé l'Espagne chrétienne entre les trois fils de Fernando I[er], l'ascendant du courage et du talent tendait peu à peu

[1] Suivant Murphy, p. 127, Youssouf emmena avec lui un grand nombre de chameaux, dans l'idée que cet animal, aux formes étranges et inconnues en Europe, pourrait effrayer les chevaux des chrétiens. On se rappelle l'effet que firent sur ceux des Romains les éléphants de Pyrrhus et d'Annibal. Dombay prétend que l'armée de Youssouf se montait à 404,500 hommes.

à ramener tous ces États dans une seule main, celle d'Alonzo VI, qui réunissait sous son sceptre la Castille et Léon, avec la Galice, les Asturies, la Biscaye et tout le nord du Portugal. Sancho Ramirez, le seul roi après lui qui méritât ce nom, régnait sur l'Aragon et la Navarre, et Raymond Bérenger essayait de faire un royaume de ses comtés d'Urgel et de Barcelone, arrachés pièce à pièce à la conquête arabe.

Alonzo était alors à l'autre extrémité de la Péninsule, occupé d'assiéger dans Saragosse l'Emir Almostaïn, quand la nouvelle du débarquement des Almoravides, répandue avec la rapidité de l'éclair, le força de lever précipitamment le siége. Les trois princes, devant un danger commun, se lièrent par une étroite alliance, et rassemblèrent toutes leurs forces contre le plus formidable ennemi qui, depuis Almansour, eût menacé la chrétienté espagnole. La France même, qui se souvenait de Poitiers, envoya son contingent. Les prêtres invitaient du haut de la chaire les populations à la guerre sainte, et les chevaliers français accoururent en foule sous les drapeaux d'Alonzo.

Youssouf n'était resté que quelques jours à Séville pour donner à ses troupes et à celles des Emirs le temps de se réunir. Impatient de se mesurer avec les chrétiens, il se mit en route pour Badajoz. Sur son ordre exprès, l'armée andalouse était restée distincte de la sienne, et marchait sous les ordres de Mohammed, assisté des Emirs de Badajoz, de Valence, de Grenade, et d'une foule d'autres petits princes. Chacune de ces deux armées pouvait monter à 60 ou 70 mille hommes, chiffre auquel il faut réduire les exagérations arabes. L'armée andalouse marchait la première, et celle des Almoravides la suivait à

une journée de distance, de telle sorte que Youssouf occupait le soir la place que Mohammed avait quittée le matin.

Quant à l'armée chrétienne, les Arabes, afin de grossir leur triomphe, parlent de 100 mille fantassins, de 40 mille chevaux bardés de fer, et d'autant de cavalerie légère, arabe pour la plupart : car Alonzo avait entraîné avec lui une foule de populations musulmanes qui servaient dans ses rangs. Mais il est douteux que ce prince, dans un pays épuisé par la guerre, eût pu réunir plus de cent mille combattants.

On se rencontra dans les plaines de *Zalaca*, aujourd'hui Sagala, à quatre lieues au nord de Badajoz [1]. Ainsi, Alonzo avait encore l'honneur de porter la guerre sur le territoire de ses ennemis. Une petite rivière coulait entre les deux armées; Youssouf tenant à séparer sa fortune de celle de ses alliés, campait sur une colline, et les Andaloux sur une autre. Ceux-ci, plus rapprochés des chrétiens, devaient supporter leur premier effort [2].

Avant de combattre, Youssouf avait écrit au roi de

[1] Les chroniqueurs chrétiens, peu soucieux de perpétuer le souvenir de la bataille de Zalaca, la mentionnent en un mot; la plupart même en taisent le resultat. « *Era* 1133 (lisez 34) *fuit la de Badajoz* », disent le *Chron. Burgense* et les *Ann. Compost.* « *Arrancaron moros al rey don* « *Alfonso en Zagalla* », disent les *Ann. Toled. II.* D'autres, et en grand nombre, passent l'évènement sous silence. Rodrigue de Tolède y met plus de bonne foi, et le raconte en quelques lignes, mais sans l'atténuer.

[2] Murphy, dont le récit est fort inferieur en étendue et en exactitude à celui de Conde, prétend qu'Alonzo avait d'abord résolu de marcher contre l'ennemi à travers les défilés des *sierras*, c'est-à-dire, sans doute, de passer en droite ligne du bassin du Tage, où Tolède est situé, à celui du Guadiana, et de là à celui du Guadalquivir, par les ravins du *Despeña-Perros*. Mais, trouvant les defilés gardés, il se serait rejeté vers l'ouest, en suivant le cours du Guadiana.

Castille une lettre, où il lui donnait à choisir entre trois partis, d'embrasser l'Islam, de se faire son vassal, ou de se préparer à la bataille. « J'ai appris, ajoutait-il, que tu désirais passer en Afrique; mais j'ai voulu t'en épargner la peine, et voici que je viens au devant de toi [1]. » Alonzo se contenta de lui répondre que le lendemain étant un vendredi, jour sacré pour les Mahométans, le surlendemain un samedi, jour de sabbat pour les juifs qui servaient en grand nombre dans l'armée musulmane, et enfin le jour suivant un dimanche, jour de repos et de prière pour les chrétiens, il lui proposait de remettre la bataille au lundi, jour qui convenait également aux sectateurs des trois religions. » Youssouf y consentit; mais, averti par Mohammed de se méfier des chrétiens, qui avec les Musulmans ne se piquaient pas d'une foi bien scrupuleuse, il se tint toute la nuit sur ses gardes, et l'Emir de Séville envoya des cavaliers rôder autour du camp espagnol pour en observer les mouvements.

Les pressentiments de Mohammed ne l'avaient pas trompé : en effet, le vendredi 23 octobre 1086, les premières lueurs de l'aube paraissaient à peine, lorsque les éclaireurs vinrent annoncer que l'armée chrétienne s'ébranlait. Mohammed fit avertir Youssouf, qu'il trouva prêt, car pas un œil ne s'était fermé non plus dans le camp africain. Alonzo avait divisé son armée en deux corps, et le premier s'avançait comptant trouver les Musulmans endormis; mais il rencontra en chemin une avant-garde d'élite

[1] Dombay (p. 236) cite aussi une lettre d'Alonzo à Youssouf; mais toutes ces correspondances sont des amplifications des chroniqueurs arabes.

détachée par Youssouf. Les Espagnols, dans l'ardeur d'une première attaque, malmenèrent les Africains, et les forcèrent à se replier en désordre sur leur camp.

Pendant ce temps le superstitieux Mohammed consultait les astrologues ; et les astres, d'abord défavorables, finirent par promettre la victoire. Tout se prépara donc pour le combat ; Mohammed et Youssouf, parcoururent les rangs, en exhortant leurs soldats à faire leur devoir. La bataille fut d'abord engagée contre l'avant-garde africaine par la cavalerie chrétienne, sous les ordres du roi de Castille. Le bruit des trompettes et des cris de guerre s'éteignit au milieu du sourd retentissement de ces deux masses qui se heurtaient à travers des flots de poussière. Les lances devinrent bientôt inutiles, et furent remplacées par les épées, dans cette mêlée confuse où l'on avait à peine assez de place pour frapper. Pendant ce temps le second corps d'armée, commandé par le roi Sancho d'Aragon, attaquait l'armée andalouse. Les longues ailes de la cavalerie chrétienne enveloppèrent les troupes de Mohammed, qui plièrent au premier choc, et le gros de l'armée, tournant bride, se prit à fuir vers Badajoz. L'Emir seul, faisant tête au danger, soutint avec les milices de Séville l'effort des chrétiens, et empêcha la déroute d'être complète; tout en continuant de combattre, il se hâta de faire demander des secours à Youssouf, dont il ignorait le sort.

Celui-ci, de son côté, n'avait pas moins à faire, occupé qu'il était de lutter contre Alonzo et l'élite de son armée. Mais par une sage précaution, il avait tenu en réserve, dans son camp, quelques tribus

berbères, qu'il put détacher au secours de Mohammed. Pour lui, abandonnant avec une troupe choisie la mêlée, où la fortune était encore indécise, il se dirigea vers le camp du roi de Castille. Bientôt la flamme dévora les tentes des soldats et le pavillon du roi, et les chrétiens, en retournant la tête, virent accourir en désordre le peu de troupes qu'ils avaient laissées à la garde du camp, poursuivies, la lance dans les reins, par Youssouf et ses cavaliers.

Cette attaque décida de la journée. Vainement Alonzo se retourna pour faire face à ce nouvel ennemi. Une nouvelle bataille recommença sur ce point plus acharnée que la première. Youssouf, parcourant les rangs de ses soldats, excitait leur ardeur, en leur montrant ceux des infidèles déjà éclaircis. « Voyez, « leur disait-il, Allah ouvrant les portes du paradis « à ceux qui succombent pour la défense de sa loi! » Aussi tous les Musulmans combattaient-ils en hommes qui voulaient conquérir la couronne du martyre, et les chrétiens, découragés commencèrent à lâcher pied.

Cependant l'Emir de Séville luttait seul pour regagner une bataille qu'il croyait perdue, lorsque les fuyards de l'armée chrétienne, en se dispersant dans la plaine, lui apprirent le triomphe des Africains. A cette vue, le courage des Andaloux se ranima; ceux même qui s'étaient enfuis, voyant qu'on cessait de les poursuivre, tournèrent bride pour prendre part à la victoire. Mais ce dernier renfort était inutile; les troupes d'Alonzo, entourées d'ennemis, ne songeaient plus qu'à vendre leur vie chèrement; la nuit vint enfin mettre un terme à cette affreuse boucherie. Ce prince, auquel on peut repro-

cher de n'avoir pas imité la sage précaution de Youssouf, en tenant une réserve dans son camp, après avoir essayé en vain de lutter contre la fortune, comprit que le destin de l'Espagne reposait sur lui, et qu'il devait à la chrétienté de lui conserver son dernier champion.

On verra ce qu'il dut en coûter à un roi toujours victorieux de quitter, avec 500 cavaliers, ce champ de bataille où, le matin encore, il commandait à la plus noble armée que l'Espagne eût jamais rassemblée. Suivi de cette faible escorte, il s'enfuit au hasard, poursuivi de si près par les Almoravides, qu'un des nègres de Youssouf le blessa, d'un coup d'épée à la cuisse. Il parvint à grand'peine à se réfugier dans Tolède avec une centaine de cavaliers. Les débris de son armée furent taillés en pièces ou faits prisonniers, et la nuit seule put dérober à la mort le monarque fugitif.

Les musulmans passèrent la nuit sur le champ de bataille. Le soleil du lendemain se leva pour éclairer cent mille cadavres gisant dans la plaine, où les actions de grâces des vainqueurs se mêlaient aux plaintes des mourants étendus sur ce lit sanglant. Les Africains et les Andaloux, s'il faut en croire leurs chroniques, ne perdirent que 3,000 hommes, chiffre beaucoup trop faible, si l'on songe à l'acharnement et à la durée du combat. Quant à la perte des chrétiens, il est difficile de l'évaluer; mais on raconte que, les têtes des morts avant été coupées par ordre de Youssouf, on put élever, en les amoncelant les unes sur les autres, une tour d'où l'on annonçait à l'armée musulmane les heures de la prière. On en envoya ensuite 10,000 à Séville, autant à Cordoue, à Va-

lence, à Saragosse et à Murcie, et 40,000 en Afrique.

Seul de tous les Emirs andaloux, Mohammed avait payé la victoire de son sang, car il était sorti du combat avec six blessures. Quelques lignes, attachées sous l'aile d'une colombe, allèrent en porter la nouvelle à Séville, et cette vaste cité, suspendue entre la crainte et l'espérance, salua avec transport l'annonce d'un triomphe qui préparait son asservissement. Ainsi le premier pas de Youssouf sur le sol de l'Espagne avait été une victoire. Si, poursuivant son ennemi, sans lui donner le temps de réparer ses pertes, il fût arrivé en même temps qu'Alonzo sous les murs de Tolède, peut-être, dans la première consternation d'une défaite, les portes de ce boulevard de la chrétienté se fussent-elles ouvertes devant lui. Roderich vaincu, l'Espagne tout entière, gagnée en une bataille, était passée sous la loi du Prophète; mais la fortune vint au secours des chrétiens en éloignant Youssouf, rappelé à Maroc par la mort d'un de ses fils, et les Espagnols, délivrés de leur plus redoutable adversaire, purent reprendre haleine.

L'Emir de Badajoz, recueillant le premier les fruits de la victoire, alla reprendre aux Castillans les places qu'ils lui avaient enlevées. De son côté, l'Emir de Séville, à la tête de sa cavalerie, entra dans le pays de Tolède, et reprit une à une les dernières conquêtes d'Alonzo : Uclès, Huete, Cuença, Consuegra, etc. Mais, arrivé dans le pays de Murcie, il fut attaqué avec tant de vigueur par un parti d'Espagnols, avides de venger leur défaite de Zalaca, qu'après avoir perdu la moitié de ses troupes, il dut chercher un asile près de son wali de Lorca. D'ailleurs, de ce côté, les chrétiens craignaient peu

les attaques des Musulmans, grâce à l'imprenable forteresse d'Alid, située au sud de Lorca, sur un mont escarpé. Le roi Alonzo, comprenant tout le parti que l'on pouvait tirer de cette place, se hâta d'en renforcer la garnison, dont les algarades incessantes désolèrent bientôt toute la campagne de Murcie. En même temps, il s'occupait avec une infatigable activité de réparer ses pertes; et moins d'un an après sa défaite, il se trouvait à la tête d'une seconde armée aussi formidable que la première, en face des Emirs, qui, occupés chacun de leurs intérêts, avaient déjà dispersé leurs forces.

A peine délivré de ses alliés africains, l'Emir de Séville avait repris ses projets de conquête, et songeait même, en l'absence de Youssouf, à faire servir l'armée almoravide d'instrument à sa grandeur. Dans ce but, il passa en Afrique pour persuader au souverain du Mahgreb de lui confier le commandement de ses armées dans la Péninsule. A l'en croire, les généraux berbers, plus braves qu'habiles, ne savaient pas tirer parti de leurs forces, et il leur manquait un chef qui connût le genre de guerre qu'il fallait faire aux chrétiens. Youssouf devina la pensée de Mohammed, et feignant de prendre à la cause de l'Islam espagnol le plus vif intérêt, il accorda plus qu'on ne lui demandait : car il promit de passer bientôt en Andalousie, et de marcher encore une fois lui-même au secours des Emirs.

En effet Youssouf ne tarda pas à débarquer en Espagne, avec une nouvelle armée (juin 1088), et sans s'arrêter, cette fois plus que l'autre, aux délices de Séville, il donna rendez-vous aux Emirs andaloux sous les murs d'Alid. Il y arriva le premier et y fut

bientôt rejoint par les Emirs de Séville, de Malaga et de Grenade; mais ceux de Saragosse, de Badajoz et de Valence, éludèrent, sous différents prétextes, de se rendre à l'appel d'un allié dont l'appui leur semblait presque aussi à craindre que l'inimitié.

Toutes ces forces réunies n'étaient guère inférieures à celles qui avaient vaincu à Zalaca; leurs ennemis consistaient uniquement en 12,000 fantassins et un millier de chevaux, abrités, il est vrai, derrière les inexpugnables murs d'Alid, suspendus comme un nid de vautours au-dessus de la riche *huerta* de Murcie. Et cependant ces treize mille hommes entreprirent de résister à l'Espagne et à l'Afrique liguées contre eux, et, chose plus étrange, ils y réussirent. Pendant plusieurs mois, tout l'effort des assaillants se brisa contre ces murailles, et les sorties des assiégés portèrent bientôt la terreur et le découragement dans le camp musulman.

Alonzo, après un retard qu'explique l'épuisement de la Castille, s'était à la fin mis en marche pour secourir Alid, à la tête d'un faible corps de cavalerie, quand Youssouf, qui n'avait pas montré dans cette campagne sa vigueur accoutumée, se décida brusquement à repartir pour l'Afrique; les Emirs s'éloignèrent en même temps. Malgré ce succès inattendu, Alonzo, qui sentait l'impossibilité de conserver longtemps cette place, isolé au milieu du territoire ennemi, prit le parti d'en détruire les fortifications, et de retirer les débris glorieux de sa garnison, réduite à un millier de fantassins et à une centaine de cavaliers. Puis il s'en retourna à Tolède, dévastant sur sa route les campagnes musulmanes, et rentra chez lui chargé de butin.

Ainsi s'était arrêté, devant une obscure forteresse défendue par une poignée de soldats, tout l'élan de l'invasion africaine; ainsi avaient été annulés les résultats de cette terrible bataille de Zalaca (1086), funeste pendant de celle du Guadalète, mais où l'Espagne abattue se releva bientôt, sous la main ferme et habile qui la dirigeait. Déjà même une réaction commençait à s'opérer en faveur d'Alonzo parmi les Emirs musulmans : plusieurs d'entre eux, effrayés des secrets desseins de Youssouf, nouèrent sous main des intelligences avec le roi de Castille, et offrirent de se faire ses vassaux, décidés à se délivrer à tout prix de ces Africains, qu'une vieille haine de race leur rendait plus odieux même que les chrétiens.

Ces menées n'échappèrent pas à Seïr, le lieutenant de Youssouf, à qui il avait confié le commandement en son absence. Celui-ci en avertit son maître, qui, prenant pour prétexte les continuelles attaques des Castillans, passa pour la troisième fois en Espagne (1090), résolu cette fois à jeter le masque et à vaincre pour son compte. D'Algésiraz il marcha droit sur Tolède, sans réclamer le secours des Emirs, et l'abandon même où ils le laissèrent le réjouit, comme un grief qu'il saurait plus tard exploiter contre eux.

Mais Tolède n'était point de ces villes que l'on prend par un coup de main, et cette attaque simulée en couvrait une plus sérieuse. Après avoir dévasté les rives du Tage, Youssouf revint tout d'un coup sur ses pas, et se présenta sous les murs de Grenade, dont l'Emir avait le premier traité avec Alonzo. Ce prince reçut son hôte redouté avec toutes les marques

d'une feinte confiance, et le logea dans son alcazar[1]; mais Youssouf, maître de la cité, le déposa, et l'envoya chargé de fers en Afrique. Il s'y rendit ensuite, et s'empara, chemin faisant, de Malaga, en laissant dans ses nouveaux États son lieutenant Seïr, avec une forte division de son armée.

Le malheureux Emir de Séville n'avait pas attendu jusque là pour se repentir d'avoir déchaîné sur l'Espagne l'ambition du conquérant africain. Il essaya cependant de profiter de son absence pour se préparer à la lutte : car c'était lui surtout que l'orage menaçait. En effet, l'Emir almoravide ne tarda pas à faire passer le détroit aux puissants renforts qu'il avait été chercher en Afrique. Il divisa cette fois son armée en quatre corps, et confia le premier à Seïr, avec l'ordre de chasser Mohammed de Séville et de marcher ensuite contre Badajoz; le deuxième eut pour mission de s'emparer de Cordoue; le troisième fut dirigé contre Almeria, et le quatrième contre Ronda. Quant à lui, ne jugeant pas que de si faibles ennemis méritassent sa présence, il resta à Ceuta, pour veiller aux approvisionnements de ses troupes, et diriger leurs mouvements.

L'Emir de Séville, enfin désabusé, sut du moins faire face au danger en homme de cœur. Malgré l'inégalité des forces, il se prépara à une résistance sans espoir : car les astres, qui réglaient toutes ses actions, s'étaient prononcés contre lui, et la sentence était portée là-haut. Sans attendre les Africains derrière les murailles de sa ville, peu susceptible de

[1] Suivant Dombay (p. 250), l'Emir ferma ses portes à Youssouf, et la ville ne fut prise qu'après deux mois de siége.

défense, il parvint, à force d'habileté, à éviter la bataille contre un ennemi bien supérieur en nombre, et en le harcelant par de continuelles attaques, à tenir ainsi la fortune en suspens.

Pendant ce temps, le second corps de l'armée de Youssouf ét it venu camper sous les murs de Cordoue. Le fils de Mohammed, qui y commandait, jeta, par une sortie heureuse, le désordre dans les rangs des Almoravides, et en fit un horrible massacre. Mais les assaillants, bientôt remis de leur défaite, renouvelèrent leurs attaques, et cette populeuse cité, située dans une plaine ouverte, fut enfin obligée d'ouvrir ses portes. Les Africains, avec la vieille foi punique, promirent aux assiégés de respecter leurs vies et leurs fortunes; mais, à peine maîtres de la ville, ils massacrèrent ou emmenèrent captifs tous les habitants, et le fils de Mohammed fut au nombre des victimes (1091). En même temps Seïr, renonçant pour le moment à attaquer Séville, se rendait maître de Baeza, Ubeda, Almodovar, Segura et Ecija. Ronda, passait aux mains des Almoravides, et son wali tombait, en dépit des traités, sous le glaive des vainqueurs.

Ainsi, en quelques mois, Mohammed, de tout son riche Emirat, ne possédait plus que les deux seules cités de Carmona et de Séville, et la première lui fut bientôt enlevée par le lieutenant de Youssouf. Réduit à l'enceinte de ses murs, le malheureux ben Abed sentit faillir le peu de courage qui lui restait. Il implora le secours d'Alonzo, dont sa fille Zaïda était la concubine, en lui offrant pour salaire une partie de ses États. Alonzo, avec une générosité que les Arabes eux-mêmes ne peuvent s'empêcher

de reconnaître [1], lui envoya une armée, sous les ordres du comte Gomez. Mais Seïr s'étant porté à sa rencontre avec une forte division almoravide, les chrétiens abandonnèrent Séville à son sort.

Les Almoravides, excités par la certitude de vaincre, poussèrent le siége avec tant d'acharnement, que la ville fut bientôt obligée de se rendre. L'Emir, faisant un dernier appel à la foi de Youssouf, réclama salut et protection pour lui et les siens ainsi que pour les personnes et les biens des habitants. Seïr promit tout ce qu'on voulut, et les Almoravides entrèrent enfin dans Séville en août 1091 (1 redjeb 484). Le premier soin du vainqueur fut de s'emparer de l'Emir et de sa nombreuse famille, et de les envoyer à Youssouf. « Le vaisseau qui les emmenait, dit la chronique, descendait le Guadalquivir; et lorsqu'à un détour du fleuve ils aperçurent pour la dernière fois cette belle cité de Séville, ouverte, comme une rose, au milieu de la plaine fleurie, lorsqu'ils virent disparaître les tours de leur alcazar natif, comme un songe de leur grandeur passée, toutes ces femmes, ces enfants, qui échangeaient une vie de plaisirs pour les misères de l'exil, saluèrent par des cris déchirants cette patrie qu'ils ne devaient plus revoir. »

Les prisonniers relâchèrent à Ceuta, et Youssouf, les fit diriger aussitôt sur Aghmat. Pendant que l'Emir s'acheminait vers son dernier asile, un poëte arabe lui adressa des vers où il déplorait son infortune; touché de cette aumône du poëte, Mohammed lui fit don des trente seules pièces d'or

[1] *Con estraña generosidad*, dit Condé.

qui lui restaient. Arrivé à Aghmat, on l'enferma dans une tour avec tous les siens, et là, ce prince, qui avait régné si longtemps sur la plus riche des provinces de la Péninsule, eut à lutter contre la pauvreté et la faim; ses filles, élevées dans toutes les recherches du luxe, durent, pieds nus, et couvertes de haillons, pourvoir en filant à la subsistance de leur père. Son épouse bien-aimée mourut bientôt, le cœur brisé. Quelques-uns de ses anciens serviteurs, étant entrés dans sa prison pour le visiter, trouvèrent le noble vieillard entouré de ses filles, couvertes de vêtements déchirés; et cependant, « même sous ces misérables habits, dit la chronique, la majesté royale resplendissait encore sur sa face, comme le soleil sous les nuages. »

La seule consolation du monarque déchu était dans la poésie. Les vers touchants où il épanchait ses douleurs devinrent populaires sur les deux rives du détroit, et, répétés par toutes les bouches, ils appelèrent la pitié sur cette infortune si noblement supportée. Les fils de Mohammed traînèrent longtemps dans la pauvreté une vie ignorée : l'un d'eux mourut assassiné, un autre devint par la suite le secrétaire d'Ali, fils de Youssouf. Le vieil Emir lui-même, frappant exemple des vicissitudes humaines, ne survécut que quatre ans à la perte de son trône.

Séville conquise, l'Espagne musulmane était à Youssouf. L'Emir d'Almeria avait su se rendre cher à son peuple. Nul n'avait prêché avec plus d'ardeur aux Emirs andaloux l'union, leur seul appui contre la conquête africaine : aussi fut-il un des premiers attaqués, après la chute de Séville. Assiégé par terre et par mer à la fois, il mourut de douleur, heureux

du moins de n'avoir pas vu l'étendard des Almoravides flotter dans sa cité (1091). Son fils après s'être encore défendu pendant un mois, s'embarqua la nuit avec sa famille, et fut assez heureux pour s'échapper, et trouver un asile dans l'est de l'Afrique. Almeria se rendit le lendemain, et ce fut le cinquième des États musulmans de l'Espagne qui céda aux armes de Youssouf. Ses lieutenants s'emparèrent, presque sans résistance, de Denia et de Xativa, et vinrent mettre le siége devant Valence, où commandait l'Emir Yahia ben Dilnoun. Avec lui servaient bon nombre d'auxiliaires castillans, envoyés par Alonzo, son suzerain. Toutefois Valence, située en plaine, n'est guère susceptible d'une longue défense. Les Castillans, la regardant comme perdue, l'abandonnèrent. Yahia, sans se laisser abattre, continua à harceler les assiégeants par de continuelles sorties ; mais le khadi de Valence, Ahmed, la livra aux Almoravides, et Yahia tomba enfin, après avoir chèrement vendu sa vie. (1092).

Le sort de l'Emir de Séville avait frappé tous les autres de découragement. D'ailleurs, une croyance populaire présageait la chute des Emirs andaloux sous les coups d'un conquérant africain, et celui de Badajoz dut céder, après une inutile résistance. Enfin, la conquête des îles Baléares, ancienne dépendance de l'Emirat de Valence, vint compléter la soumission de l'Espagne musulmane au joug almoravide[1].

[1] Suivant Murphy, Seïr, le lieutenant de Youssouf, représenta à son maître qu'il n'était pas juste que lui et ses Africains endurassent toutes les fatigues de la guerre, pendant que les princes andaloux vivaient dans l'indolence : c'est alors que Seïr aurait reçu l'ordre d'expulser tous ces Emirs, et de les envoyer en Afrique ; mais il est évident que l'historien almohade cherche ici à justifier l'usurpation de Youssouf, et à trouver des torts à ses victimes. Enfin, un autre historien prétend, toujours dans le même but,

Ainsi, tous les souverains musulmans de l'est et du midi avaient cessé de régner, et Youssouf avait accompli cette conquête en moins de trois ans. On peut s'étonner de l'inaction d'Alonzo, pendant que le monarque africain extirpait l'une après l'autre du sol de l'Espagne toutes ces souverainetés sans racines, et reconstruisait sur une base plus large l'empire des Ommyades. Mais ce prince était alors occupé d'autres soins : il recueillait l'épée à la main sa part de l'héritage de l'Emir de Badajoz, en lui prenant Lisbonne et Santarem, qu'il donnait en fief à son gendre, le comte Henri de Besançon, fondateur de la royauté de Portugal. Alonzo semblait d'accord avec Youssouf pour lui laisser détruire les Emirs andaloux, pourvu qu'il partageât leurs dépouilles.

Cependant l'Emir de Saragosse Ahmed abou Dgiafar, le seul qui échappa par la distance à l'ambition de Youssouf, essayait, à force de courage, de se maintenir sur sa frontière entre les Almoravides et les chrétiens. Délivré par l'invasion africaine des attaques d'Alonzo, abou Dgiafar avait dû croire que la victoire de Zalaca lui procurerait quelque trêve; mais un ennemi non moins redoutable, Sancho Ramirez, roi d'Aragon, harcelait sans cesse ses frontières. En 1093, ce belliqueux monarque s'était emparé de Barbastro et de Fraga, avait dévasté tout le pays, enlevé pêle-mêle les troupeaux, les femmes et les enfants, et fait périr, de l'aveu des Arabes, plus de

que Youssouf, étant venu en Espagne, le peuple se plaignit à lui des impôts dont l'écrasaient les Emirs, contrairement à la loi de Mahomet : Youssouf supprima ces impôts, et fut obéi des Emirs tant qu'il demeura en Espagne; mais, après son départ, les exactions ayant recommencé, il repassa le détroit, et déposa l'un après l'autre tous les Emirs.

quarante mille personnes. L'année suivante, animé par ce premier succès, il vint mettre le siége devant Huesca, la seconde des cités de l'Emir. Sancho cependant n'avait guère sous lui que 20 mille hommes, parmi lesquels on comptait, comme à Zalaca, bon nombre de chevaliers français. L'Emir à la tête de forces à peu près égales marcha au secours de Huesca. Après plusieurs heures d'une lutte acharnée, les chrétiens enfoncèrent les lignes musulmanes, et l'Emir vaincu s'enfuit avec les débris de son armée (1094) [1].

Sancho commença aussitôt le siége; ses machines de guerre battaient sans relâche les murs de la ville, mais sans lasser le courage des assiégés, qui dans des sorties meurtrières venaient détruire ses travaux. Dans une de ces sorties, le sort, favorable à abou Dgiafar, voulut que le roi d'Aragon tombât percé d'une flèche. Ce prince se sentant près de sa fin, fit reconnaître son fils don Pedro pour son successeur, et lui fit jurer de ne pas lui rendre les derniers devoirs jusqu'à ce qu'il se fût emparé d'Huesca; son second fils Alonzo dut répéter le même serment. Alors, retirant lui-même le trait de sa blessure, il mourut sans regrets, en roi et en chrétien.

Un pareil serment assurait la prise de la ville. L'Emir de Saragosse, en cherchant autour de lui des alliés, n'aperçut que des ennemis, sauf à choisir entre eux celui dont il achèterait l'appui au prix de sa soumission. La politique faisait une loi au roi de Castille,

[1] Conde, trompé sans doute par les chroniques arabes, place la bataille de Huesca en 1087, à la suite de la bataille de Zalaca; mais les chroniques chrétiennes, sans s'accorder sur cette date, ne varient que de 1094 à 1097 : j'ai cru devoir, avec Aschbach, les préférer à Conde, qui se soucie fort peu de concilier les contradictions des historiens arabes avec les chrétiens.

de l'accepter pour vassal et de le défendre contre Youssouf, leur commun ennemi. D'ailleurs Alonzo, jaloux de l'agrandissement qu'il voyait prendre à la royauté aragonaise, avait intérêt à protéger contre elle l'Emirat de Saragosse, proie destinée à l'ambition de l'Aragon, si elle échappait à celle de Youssouf. Mais l'Emir de Saragosse, bon musulman et mauvais politique, aima mieux s'adresser à Youssouf, musulman comme lui, et allié plus distant, sinon moins redoutable. Il insista sur la nécessité de maintenir sur la frontière ce poste avancé de l'Islam, où venait se briser l'effort des chrétiens; et, se déclarant le vassal du prince almoravide, il lui envoya comme premier gage de sa soumission, son propre fils, avec 350 livres pesant d'argent, et une foule d'autres dons précieux. Youssouf lui expédia sur-le-champ un renfort de six mille fantassins et de mille chevaux. Barbastro et Fraga furent reprises; mais le roi d'Aragon, quittant brusquement le siége d'Huesca, fit apporter sur le champ de bataille le corps du roi martyr, et cette glorieuse relique ranimant le courage des Aragonais, il battit les troupes africaines auprès d'Alcoraza. Huesca se rendit quelques jours après (1096), et don Pedro, délié de son serment, put rendre au tombeau le corps de son père, et faire de la ville conquise la capitale de ses États.

C'est aussi vers cette époque que nous voyons apparaître dans les chroniques arabes le Cid *Campeador*, ce héros semi-fabuleux, semi-historique, qui a rempli de sa gloire tout le moyen-âge espagnol. Lassés du joug des Almoravides, les walis de Denia, de Xativa, de Murviedo et de Denia, vassaux de Youssouf, se se révoltèrent contre lui; ils s'unirent à Rodrigue,

chef chrétien connu sous le nom de *al Cambitour* (*Campeador*), et allié de l'ancien Emir de Valence, et de plusieurs autres Emirs musulmans, dans les rangs desquels le héros castillan ne se faisait nullement scrupule de servir. Les confédérés vinrent mettre le siége devant Valence, où commandait pour Youssouf l'ex-khadi de cette ville, le traître Ahmed, et Valence, abandonnée par les Almoravides, fut contrainte de se rendre[1]. Le Cid, se débarrassant ensuite de ses alliés musulmans, établit dans la ville conquise une petite souveraineté, vassale de nom de la Castille, mais indépendante de fait des monarques chrétiens comme des Emirs africains. En 1099, l'année même de la prise de Jérusalem par les croisés, le Cid, chargé de gloire et d'années, termina sa carrière. Du moment où Valence ne fut plus gardée par la terreur de son nom, les Africains songèrent à la reprendre. La ville, défendue par Ximena, la veuve du Cid, et par Alvar Fanez, son digne compagnon, résista pendant près

[1] Nous respectons le culte de l'Espagne pour ce personnage idéal du Cid, que ses chroniques et ses romances représentent comme le type accompli de toutes les qualités du chevalier; mais le rôle que lui font jouer les chroniques arabes détruit un peu tout cet échafaudage de loyauté et de vertu sans tache, peu vraisemblables dans une espèce de *condottiere*, en guerre avec son souverain, et louant ses services à qui les payait le mieux. Suivant la chronique, « le *Cambitour*, qu'Allah le maudisse ! avait promis au « wali de le maintenir dans son gouvernement, et l'y laissa en effet quel- « que temps. Mais Ahmed, qui s'endormait dans son imprudente sécurité, « en fut réveillé tout d'un coup pour se voir jeter en prison avec toute sa « famille. Le *Cambitour* le somma de lui révéler le lieu où l'Emir avait « caché ses trésors, et n'épargna, pour lui arracher son secret, ni menaces, « ni promesses, ni tortures. Ahmed ne révéla rien, peut-être parce qu'il « ne savait rien, et le Cid, irrité, fit allumer au milieu de la grande place « de Valence un feu si violent, que sa flamme ardait à une grande distance, « et donna l'ordre d'y jeter Ahmed et toute sa famille. Alors le malheureux « Ahmed, se couvrant la figure, s'écria : « Que la volonté d'Allah soit faite ! » « et en peu de temps il fut consumé, en l'an 1095, dans la même lune où « le maudit *Cambitour* était entré dans Valence. Et ainsi fut vengé le bon « Emir Yahia que ce traître khadi avait livré à Youssouf. »

de trois ans; les chrétiens se décidant enfin à l'abandonner, emportèrent avec eux le corps du Cid: et la crainte mêlée de respect qu'il inspirait encore aux Musulmans protégea leur retraite.

Maître de l'ancien empire des Ommyades en Espagne, Youssouf résidait de préférence en Afrique, centre de sa souveraineté. Il voulut cependant, plein de jours et de gloire, revoir encore une fois avant de mourir ses nouveaux États de la Péninsule. En l'an 1103, il passa en Andalousie avec ses deux fils Aboutaher Temim, et Aboulhassan Ali, le plus jeune, mais le plus chéri de son père, et qui justifiait cette préférence par ses précoces qualités. Il parcourut avec eux toutes les provinces de son vaste empire. De retour à Cordoue, il y convoqua les walis d'Afrique et d'Andalousie, et leur fit prêter serment à son fils Ali, comme à son successeur [1].

[1] Voici l'acte qui fut dressé à cette occasion : on y remarquera les formes, à la fois graves et paternelles, du despotisme oriental, face à face avec l'idée de la mort, quand le néant où ils vont rentrer rappelle aux monarques le néant d'où ils sont partis.

« Gloire à Dieu, qui a fait les rois chefs des empires pour y faire régner « la paix et la concorde! L'Emir al Mouslimin Youssouf ben Taschfin, « sachant que demain Dieu peut le rappeler à lui pour lui demander compte « du pouvoir qu'il lui a donné à garder, et lui reprocher de n'avoir pas « laissé à ses peuples un successeur qui les maintienne en paix et en jus- « tice; puisque Dieu a voulu qu'on fît des testaments pour des objets de « moindre importance, combien n'est-il pas plus conforme à sa divine « volonté qu'on en fasse pour une chose aussi grave que le gouvernement « des peuples? Ainsi, le prince des Musulmans..., après avoir consacré sa « vie à la défense de la loi, et essayé la force des deux bouts de ses « lances, et le tranchant et le fil de ses épées, a trouvé, après mûre ré- « flexion, que son plus jeune fils Ali est le mieux disposé pour de hautes « et grandes choses, et pour porter sur ses épaules ce lourd fardeau du « gouvernement : il le proclame donc pour son successeur, non sans avoir « pris l'avis de conseillers prudents et avisés, de toutes les parties de son « empire; et tous, de commun accord avec les scheiks et chevaliers, ont « manifesté librement qu'ils sont satisfaits de ce choix, et qu'ils acceptent « Ali pour seigneur, puisqu'il plaît ainsi à l'Emir son père, qui l'a choisi « pour lui succéder. »

Appelé en présence de son père et du conseil, l'Emir lui exposa les conditions qu'il mettait à son choix; Ali s'en déclara content, et jura de les accomplir. Youssouf lui adressa ensuite quelques avis touchant le gouvernement de l'Espagne. Il lui conseilla « de ne confier qu'aux Almoravides de la tribu de Lamtouna le commandement des villes et des provinces; d'employer de préférence, pour la guerre contre les chrétiens, les Musulmans andaloux, plus faits à leur manière de combattre, et qui connaissaient mieux le pays; de conserver toujours pour amis les Emirs de Saragosse, rempart de l'Espagne musulmane; d'user d'indulgence pour ses sujets espagnols, et surtout pour les habitants de Cordoue; de maintenir toujours dans la Péninsule un corps de dix-sept mille Africains, dont sept mille à Séville, mille à Cordoue [1], trois mille à Grenade, et quatre mille dans les provinces de l'Est. » Après ces sages conseils, Youssouf s'en retourna à Ceuta, laissant son jeune fils faire, dans ce difficile gouvernement, son apprentissage du métier de roi. Trois ans encore, malgré sa faiblesse toujours croissante, Youssouf supporta seul tout le poids de l'empire, jusqu'à ce qu'il mourut à Maroc dans la centième année de son âge. (1106 de J.-C., 500 de l'Hégire.)

Ainsi l'Espagne musulmane, à la mort de Youssouf, se trouvait encore une fois ramenée à l'unité, et l'empire Ommyade se relevait sur des bases en apparence plus solides. Les deux tiers de l'Espagne et la moitié de l'Afrique obéissaient à un seul souverain dont les États s'étendaient de Fraga à Cadix, et de

[1] Ce petit nombre suffit pour démontrer combien était déchue l'ancienne capitale des Ommyades.

Tunis à Tanger et aux monts d'Or, dans le pays des nègres. Treize Emirs, ses vassaux, le saluaient du nom de *prince des croyants*, et la *Chotbah* se répétait pour lui du haut de dix-neuf mille chaires [1]. Après sa mort, on trouva dans son trésor, 7,500,000 livres pesant d'argent et 125,600 livres d'or monnayé. Jamais, depuis les premiers successeurs du prophète, la foi de l'Islam n'avait été armée d'un pareil pouvoir; mais jamais aussi ce pouvoir n'était tombé dans des mains plus capables de l'exercer.

A côté des hautes qualités de Youssouf, nous avons dit sa cruauté, sa perfidie, son ingratitude, et surtout cette froide insensibilité [2] qui caractérise presque toujours les hommes appelés à remuer les destinées du monde. Et pourtant, chose étrange, ce conquérant, qui fit couler le sang à flots sur tant de champs de bataille, ne put jamais, dit-on, prendre sur lui de signer une sentence de mort; la peine la plus sévère qu'il infligeât était la prison perpétuelle ou le bannissement. Dans ses vastes États, les millions d'hommes qui vivaient sous son sceptre étaient exempts d'impôts, et les dépouilles des vaincus suffisaient aux dépenses publiques. Sévère dans son administration, il parcourait chaque année toutes ses provinces pour s'informer des griefs de ses sujets. Les juifs seuls et les chrétiens mozarabes acquittaient les capitations et les tributs imposés aux vaincus, comme

[1] Dans le même volume, Conde, p. 83, donne le chiffre de dix-neuf cents chaires, et à la p. 194, celui de trois cent mille. Le dernier chiffre est absurde, car il n'y avait d'*alminbar* que dans les villes de quelque importance.

[2] A la seconde conquête de Fez par Youssouf en 1069, conquête que nous ne racontons pas parce qu'elle n'appartient pas à notre sujet, quarante-sept mille hommes perdirent la vie dans le sac de la ville ; sept mille, qui s'étaient réfugiés dans une mosquée, y furent massacrés.

un témoignage de leur défaite; et les juifs, selon une tradition populaire, ayant promis au prophète de se faire musulmans, si, vers l'an 500 de l'Hégire (1106), leur Messie n'était pas venu, Youssouf leur fit racheter à prix d'or la liberté de demeurer fidèles à leur Dieu.

A peine Youssouf fut-il mort, que son fils Ali, se dépouillant de sa robe pour en couvrir le cadavre de son père, se montra au peuple, les mains entrelacées dans celles de son frère abou Taher Temim, qui lui rendit hommage de fidélité. Cet accord entre les deux frères présageait une union qui, en effet, ne fut jamais interrompue, et semblait pour l'empire un gage de force et de durée. Le nouveau monarque, Ali ben Youssouf, à peine âgé de vingt-trois ans, était, comme Abdelrahman III, le fils d'une chrétienne. Fidèle à l'instinct de son origine, il fut le premier des souverains musulmans qui s'entoura de chrétiens, et leur donna des emplois à sa cour[1]. Mais ce mélange de sang ennemi dans ses veines ne l'empêcha pas d'être, comme son père, la plus ferme colonne de l'Islam. L'Afrique et l'Espagne, où le nom de Youssouf, était également redouté, se hâtèrent de reconnaître son successeur. Fez seule lui refusa obéissance; mais Ali eut bientôt soumis la ville rebelle, et, ce que n'eût pas fait son père, il se hâta de lui pardonner.

Le nouvel Emir, malgré sa jeunesse, faisait oublier par sa prudence et sa déférence aux conseils les années

[1] « Hali dilexit eos (christianos) super omnes homines orientalis gentis « suæ. Nam quosdam fecit cubicularios secreti sui, quosdam vero mille- « narios et quingentarios et centenarios, qui præerant militiæ regni sui. » (*Chron. Adefonsi Imper.*, p. 360.)

qui lui manquaient. Plein de zèle pour le bien de ses peuples et libéral à l'excès envers les malheureux, il n'eut pas de peine à gagner l'amour de ses sujets. L'année même de son avénement, il se rendit en Espagne pour visiter ses nouveaux États. Le première attaque méditée par lui fut celle de Tolède, qu'il s'indignait de voir dans les mains des infidèles. Avant d'attaquer l'inexpugnable cité, qu'on ne prenait qu'après sept ans de siége, il fallait s'emparer d'abord des places conquises autour d'elle par les chrétiens. Ali confia ce soin à son frère aîné Temim, qu'il voulait dédommager d'un trône perdu par ces marques de confiance. Temim, après une algarade sur les bords de l'Èbre, termina sa campagne par la prise d'Uclès, dont il s'empara après un siége opiniâtre.

Le roi de Castille, Alonzo, n'avait pas coutume de laisser les Musulmans fouler impunément ses frontières; mais devenu trop vieux pour marcher luimême à la tête de son armée, il la confia à l'infant Sancho, son fils, à peine âgé de onze ans, qu'il mit sous la garde du comte Garcias de Cabra, son tuteur, en recommandant à tous les nobles de défendre, au péril de leur vie, les jours du jeune prince.

Temim, à l'approche des chrétiens, se préparait à évacuer Uclès. Ses lieutenants le décidèrent à accepter la bataille, en insistant sur la honte d'une retraite en face de ceux qu'ils avaient vaincus à Zalaca. Le lendemain, 29 mai 1108, à l'aube du jour, les Musulmans commencèrent l'attaque avec une valeur si désespérée, qu'ils mirent les chrétiens en déroute, magré la supériorité de leurs forces. L'infant Sancho, après avoir combattu avec un courage au-dessus de son âge, fut contraint de fuir. Ici nous nous con-

tenterons de traduire le touchant récit de Rodrigue de Tolède : « Le cheval de l'infant ayant été blessé : « Père, père, dit-il au comte son tuteur, le che- « val que je monte est blessé. — Hâte-toi, lui ré- « pondit le comte, car ils nous atteindront. » Et l'infant se hâta ; mais le cheval épuisé tomba sous lui et l'entraîna dans sa chute. Le comte, aussitôt, descendit de cheval, et abrita l'enfant sous son bouclier, oubliant de se couvrir lui-même ; et pendant qu'il repoussait les assaillants, son pied droit fut tranché par un coup d'épée, et ne pouvant plus se soutenir, il tomba sur l'infant, pour lui faire au moins, en mourant, un rempart de son corps... Et lorsque les nobles échappés au massacre arrivèrent devant le roi, le front triste et baissé, celui-ci, déjà tout troublé dans son cœur, leur dit avec une angoisse ineffable : « Où est « mon fils, le charme de ma vie, la consolation de ma « vieillesse, l'unique héritier de ma couronne ? » A quoi l'un d'eux répondit : « Le fils que tu nous demandes, « tu ne nous l'as pas donné à garder. — Si je l'ai donné « à d'autres, répliqua le roi hors de lui, vous, du « moins, vous deviez combattre à ses côtés, et vous « adjoindre à sa garde : car celui qui le devait garder « est mort sur lui, en le couvrant de son corps ; mais « vous, après avoir abandonné mon enfant, pour- « quoi êtes-vous venus[1] ? » Alors Alvar Fanez parla

[1] Sandoval, dans son histoire de *los Reyes de Castilla*, espèce de chronique où la fable et l'histoire sont constamment mêlées, rapporte, j'ignore d'après quelle source, les paroles suivantes du roi, dans le langage du temps, c'est-à-dire le galicien, plus ressemblant au portugais qu'au castillan moderne : « Ay meu fillo, allegria de mi coraçon, et lume dos meus ojos, solaz « de miña vellez ; ay meu espelio (*espejo*, miroir) en que yo me soya ver « et con que tomava muy gran prazer. Ay meu heredero mayor, Cavalle- « ros, hu me lo dexastes ? Dadme meu fillo, Condes. » Et il répétait toujours : « Dadme meu fillo, Condes. »

ainsi au roi : « Sire, depuis votre jeunesse, vous avez « souffert grands soucis et grandes angoisses pour « gagner sur l'ennemi villes et châteaux qui vous ont « coûté beaucoup de sang; eh bien, si nous sommes « revenus ici, c'est que nous n'avons pas voulu que « tout ce que vous avez gagné avec si grand labeur « fût perdu, quand vous n'auriez plus aucun de vos « vassaux pour combattre avec vous. Mais la grande « douleur du roi ne s'apaisa pas pour cela, et quand « on essayait de le consoler, les sanglots qui soule- « vaient sa poitrine étaient sa seule réponse. »

Pendant les vingt-deux ans qui séparent la bataille de Zalaca de celle d'Uclès, le silence que gardent Lucas de Tuy et Rodrigue de Tolède sur les événements du règne d'Alonzo VI est tout à fait inexplicable. Quelques lignes obscures des chroniques chrétiennes nous apprennent cependant que, pendant cette longue période, l'épée du vaincu de Zalaca ne resta pas oisive; ainsi, en 1093, il reprend en Portugal Lisbonne et Santarem, conquêtes de Fernando Ier, retombées au pouvoir des Arabes [1]; en 1097, il se fait battre par les Almoravides auprès de Consuegra, et y est même assiégé pendant huit jours, au bout desquels les Africains opérent leur retraite [2]. Tels sont les seuls matériaux que les chroniques nous fournissent, pendant vingt-deux ans du règne d'un des plus grands rois qui aient occupé le trône de

[1] *Chron. Complut.*, *Chron. Conimbr.*, I. Le dernier ne parle que de *Sancta-Irene* (Santarem); mais, en revanche, il nous apprend qu'elle fut reconquise en 1111 par *le roi* Cyr ou Seïr, lieutenant de Youssouf.

[2] « Arrancada (sortie ou attaque victorieuse) sobre el rey Alfonso en « termino de Consuegra, e entro el rey en Consuegra, e cercaronlo los « Almoravides VIII dias, e fueron se, Era 1135. » *Ann. Toled.*, Florez, XXIII, 385.

Castille; mais c'en est assez pour prouver que, même après la sanglante défaite de Zalaca, le même élan poussa toujours vers l'Andalousie la royauté castillane.

La bataille d'Uclès et la mort du jeune infant Sancho avaient porté au cœur d'Alonzo un coup dont il ne devait pas se relever. Cependant la dernière année de sa vie fut encore signalée par une réforme utile: frappé de la supériorité que les armes des Musulmans prenaient sur celles des chrétiens, il s'informa, nous dit Lucas de Tuy, « pourquoi ses soldats « ne pouvaient supporter les fatigues de la guerre. On « lui répondit qu'ils étaient amollis par l'usage des « bains, usage emprunté aux Arabes, et par une ma- « nière de vivre trop délicate. Alors le roi fit détruire « tous les bains dans son royaume, et voulut que ses « soldats ne perdissent plus leurs sueurs que dans des « exercices militaires.[1] »

Pendant dix-huit mois encore après la bataille d'Uclès, Alonzo traîna cette vie qui lui était à charge, luttant jusqu'au dernier moment contre le mal qui le minait, et montant à cheval, « pour ne pas faire par « sa maladie de la joie aux Sarrazins. » Avant de mourir il s'occupa, avec la fermeté d'un roi, de régler l'ordre de sa succession, qu'aucun fils ne devait plus recueillir. Pendant sa longue vie, le roi Alonzo avait eu plusieurs femmes légitimes, sans parler

[1] S'il fallait en croire un énigmatique récit de Lucas de Tuy, Alonzo, peu de temps après la bataille d'Uclès, impatient du repos, aurait encore entrepris en personne une expédition contre Cordoue; mais l'état d'épuisement de la Castille et l'abattement de son vieux roi rendent peu probable cette algarade dont les Arabes ne disent pas un mot, et que rendent plus suspecte encore les romanesques détails qui l'accompagnent. (Voyez *Hisp. illustr.*, t. IV, p. 102.)

de nombreuses concubines. La première, Agathe, fille de Guillaume, le conquérant de l'Angleterre, était morte en France avant de s'être rendue auprès de son nouvel époux. La seconde, Agnès, fille du duc de Poitou [1], ne lui donna pas d'enfants. Au bout de six ans, le pape Grégoire VII, jaloux d'établir à tout prix la domination du saint-siége dans la Péninsule, s'avisa, un peu tard, que la reine Agnès était parente d'Agathe, la première femme d'Alonzo ; et bien que ce premier mariage n'eût point été consommé, Grégoire ordonna au roi de Castille de rompre cette union adultère [2], et Grégoire fut obéi.

Alonzo, en 1080, se remaria à Constance, fille de Robert Ier, duc de Bourgogne, et il en eut la célèbre doña Urraca, qu'il ne faut pas confondre avec la princesse du même nom, sœur du roi de Castille, morte en 1101. Le roi maria cette fille, à peine âgée de dix ans, à un noble français, Raymond, fils de Guillaume Ier, comte de Bourgogne, en récompense des services rendus par lui au siége de Tolède. Le gendre du roi fut créé comte de Galice, et son parent, Henri de Besançon, obtint en 1094, avec la main d'une fille naturelle d'Alonzo, Teresa, le comté de Portugal, comté qui devait bientôt se changer en royaume. Ainsi la maison de Bourgogne, par une singulière destinée, prit racine sur le sol de l'Espagne, et y devint la souche de deux familles de rois : car c'est le fils d'Urraca et du comte Raymond que nous verrons plus tard,

[1] Hillas comes Agnetem, filiam Guilielmi, Pictavorum ducis, relictam Hildefonsi senioris, Gallæciæ regis, uxorem ducit. (Order. Vital.)

[2] Voici le debut de la lettre du pape : « Gregorius, episcopus, servus ser- « vorum Dei, dilectissimo in Christo filio regi Adefonso salutem et apos- « tolicam benedictionem, SI OBEDIERIT. »

sous le nom d'Alonzo VII, *l'Empereur*, occuper avec tant d'éclat le trône de Castille. Raymond et Henri, tous deux parents de la reine Constance, étaient venus à sa suite, avec leur nom et leur épée pour tout patrimoine, chercher fortune dans la Péninsule.

La reine Constance, si dévouée aux intérêts de la France et de Rome, mourut en 1092. Le roi Alonzo, bientôt las du veuvage, épousa la princesse Berthe de Toscane. Berthe mourut en 1097, au bout de trois ans de mariage, sans laisser d'enfants, et le roi, toujours porté pour les alliances françaises, obtint la main d'Isabelle, fille du roi de France Louis [1], disent les chroniques espagnoles; il eut d'elle deux filles, dont l'une, doña Sancha, épousa le comte Rodrigo, et l'autre, doña Elvira, le Normand Roger, roi de Sicile.

De toutes ces épouses légitimes, aucune ne donna à Alonzo un héritier de ses vastes États; mais vers 1091, l'Emir de Séville, désirant resserrer les liens qui l'unissaient au puissant roi de Castille, lui avait donné sa fille Zaïda, en y joignant pour dot quelques places fortes. Suivant l'usage musulman adopté par la plupart des princes de l'Espagne chrétienne, Alonzo l'admit dans sa couche, comme concubine mais non comme épouse. Plus heureuse que les autres, elle lui donna un fils, ce jeune et courageux infant don Sancho qui mourut à Uclès. Zaïda, sa mère, était morte longtemps avant lui, après avoir embrassé la foi catholique. Enfin, peu de temps avant sa fin, Alonzo,

[1] Il est fort difficile de deviner quel peut être ce roi Louis de France, car Philippe I ne mourut qu'en 1108, et son fils Louis le Gros, associé, il est vrai, à la royauté, ne monta sur le trône qu'à cette époque. Du reste, je n'ai pu trouver dans les historiens français aucune trace de ce mariage.

toujours dans l'espoir de laisser un héritier de sa couronne [1], s'était remarié pour la sixième et dernière fois à Béatrix, fille du marquis d'Este, qui lui survécut.

Ainsi ce prince, au terme de sa laborieuse vie, se trouvait privé de l'unique héritier qui pût faire revivre son nom. Après la mort de l'infant Sancho, cette belle succession revenait de droit au fils unique d'Urraca, l'aînée des filles légitimes d'Alonzo, veuve de Raymond de Galice, mort en 1106 [2]. Mais le fils d'Urraca, Alonzo Raymundez, à peine âgé de trois ans, ne pouvait de longtemps encore se charger de ce fardeau. Les nobles castillans, voyant la mort du roi approcher, et impatients d'exploiter la régence d'Urraca et la minorité de son fils, tombèrent d'accord de demander la main de la veuve de Raymond pour l'un d'eux, le comte Gomez Campo-Spina. Cette délicate mission fut confiée à un juif, médecin d'Alonzo : car cette caste insinuante, qui plus tard

[1] Un acte très-curieux, cité par D. Achery, *Spicileg. Veter. Script.*, t. III, p. 122, révèle l'existence d'un traité secret, conclu entre les deux gendres d'Alonzo, Henri de Portugal et Raymond de Galice pour se partager la succession d'Alonzo, et l'enlever au jeune Sancho, comme fils d'une païenne : c'est une lettre adressée à l'abbé Hugues de Cluny, l'un des plus actifs propagateurs de l'influence française dans la Péninsule. Henri et Raymond, dans ce singulier pacte, se jurent, par une précaution caractéristique de l'époque, de se garantir mutuellement la vie et la liberté, et *l'intégrité de leurs membres*; les deux tiers du trésor royal doivent être donnés à Raymond et le tiers à Henri; le dernier doit avoir, outre le Portugal, Tolède et son territoire, ou la Galice, mais à titre de fief relevant de la Castille, et à condition d'aider Raymond à s'emparer du reste des États d'Alonzo. La mort de Sancho, et plus tard celle de Raymond, rendirent ce pacte inutile.

[2] L'*Hist. Compost.* (Florez, t. XX, p. 60) contient de longs détails sur ce Raymond qu'elle appelle *le consul*, et sur sa mort causée par la dyssenterie. Il n'y a, du reste, guère de profit à tirer pour l'histoire de ces longues et fastidienses annales, empreintes au plus haut degré de l'esprit monacal, si ce n'est pour les querelles de Diego Gelmirez, le fougueux prélat de Compostelle, avec Alonzo d'Aragon et la reine Urraca.

devait attirer à elle le maniement des finances de la Castille, s'était déjà glissée dans le palais de ses rois. Le roi, doublement offensé et de la proposition et de l'intermédiaire qu'on avait choisi, chassa le juif de sa présence; mais il avait vu le danger de laisser veuve, sans protecteur et sans guide, une jeune reine dont il redoutait les passions impétueuses. Le premier époux d'Urraca, le comte Raymond, n'était pas resté longtemps en faveur, et son fils Alonzo Raymondez, tout jeune qu'il était, avait hérité de la disgrâce de son père. Relégué avec son gouverneur dans un château loin de la cour, c'est à peine s'il y recevait une éducation convenable à son rang. Alonzo ne voulait pas confier à un enfant le sceptre de Castille. Avec cette forte volonté qui ne le quitta pas jusqu'à son dernier jour, le vieux roi convoqua dans la cité de Léon les cortès de son royaume [1].

Frappé des funestes conséquences du partage fait par Fernando entre ses enfants, il se proposait de réunir après lui sur une seule tête toutes les couronnes de l'Espagne chrétienne. Le seul moyen était d'unir sa fille Urraca avec Alonzo Ier, souverain d'Aragon et de Navarre, que ses qualités rendaient digne de cette haute fortune. Le vieux roi proposa cette union à ses cortès, qui l'approuvèrent, comme un gage d'unité. On décida que le jeune Alonzo Raymondez, héritier éventuel de la couronne de Castille et de Léon, dans le cas où les nouveaux époux n'auraient pas d'en-

[1] Rodrigue de Tolède ne parle que d'évêques et d'abbés; mais les *Ann. Compost.*, qu'il ne faut pas confondre avec l'*Hist. Compostel.*, ajoutent : « Comites, principes et potestates, milites quoque et pedites totius regni. » Ce mot de *pedites* (fantassins) implique probablement la présence du peuple dans l'assemblée.

fants, recevrait pour sa part la Galice, en fief de la Castille, comme le comte Henri avait reçu le Portugal. L'infant devait gouverner ce pays sous la tutelle de son gouverneur, le comte Pedro Froïlaz de Trava. Quant à doña Urraca, elle devait régner sous son nom dans la Castille, Léon et les Asturies, riche dot qu'elle apportait à son nouvel époux.

Malgré la pensée de prévoyance qui avait dicté ce testament d'Alonzo, il contenait, comme on le voit, bien des germes de discorde; sans parler du caractère fougueux d'Urraca, de vieilles rivalités s'opposaient à cette réunion des deux peuples. Mais Alonzo, s'aveuglant sur l'inpossibilité de son œuvre, crut avoir assuré le repos de l'Espagne; et peu de temps après, il s'éteignit doucement, le 30 juin 1109, après un règne de quarante-quatre ans, interrompu par une année d'exil.

Malgré les deux défaites de Zalaca et d'Uclès, c'est de ce règne que date réellement la grandeur de la Castille, qui monta dès lors, pour n'en plus descendre, au premier rang des États de la Péninsule. La conquête de Tolède porta à la puissance musulmane un coup dont elle ne devait pas se relever. Deux fois vaincu, mais vainqueur en revanche dans trente-neuf batailles, ce prince obtint le surnom glorieux de *bouclier de la foi*, et prit dans les dernières années de sa vie le titre d'Empereur[1].

Les miracles qui, selon les chroniques, accompagnèrent sa mort annonçaient du reste assez à l'Espagne chrétienne la grandeur de la perte qu'elle venait de faire. L'eau coula pendant trois jours du pied de

[1] « Imperator Hesperiæ », dit Rodrigue de Tolède.

l'autel de saint Isidore à Léon, « comme si les pierres « elles-mêmes, dit Lucas de Tuy, devaient verser des « larmes; car, le roi une fois mort, on avait peu « d'espoir de conserver Tolède, et les plus solides « murailles ne valaient pas pour la défendre le cou-« rage d'Alonzo [1]. »

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans jeter un coup d'œil sur le règne peu connu de SANCHO I[er] d'Aragon, mais que la mort chevaleresque de ce prince devant Huesca, entoure de quelque gloire. La Castille à cette époque a tellement attiré sur elle l'attention des chroniqueurs, qui tous d'ailleurs lui appartiennent, qu'elle a pour ainsi dire confisqué l'histoire à son profit. La Navarre et l'Aragon, rejetés dans l'ombre, n'apparaissent plus que dans un vague lointain; la seule figure qu'on distingue est celle de Sancho I[er], qui, après avoir réuni dans ses mains, en 1076, les couronnes de ces deux pays [2], consacra toute sa vie à une croisade sans relâche contre les Sarrazins. Emporté par son zèle, ce prince, tout bon chrétien qu'il fut, se crut autorisé à saisir les revenus de l'Église pour les employer à la guerre contre les infidèles. Mais Rome sous Grégoire VII ne pouvait

[1] Voici la bizarre oraison funèbre d'Alonzo dans cet écrivain : Reliquit « luctum populo suo, periculum patriæ, gaudium hostibus, lamentum pau-« peribus, suspiria religiosis. In ejus obitu exivit latro, præsumpsit prædo, « latuit pauper, conticuit clerus, luit incola, sævit hostis, fugit victoria, « crevit fuga, etc. » (P. 111.)

[2] Suivant quelques historiens, et entre autres Zurita, il tenait ce dernier pays comme un fief de la Castille.



tolérer de pareilles usurpations, quelle que fût leur excuse. Le monarque aragonais, reconnaissant sa faute, dut faire pénitence publique, et restituer au clergé tous les biens qu'il lui avait enlevés [1] (1081).

Tout ce que nous savons du règne de Sancho, grâce à quelques lignes des *Annales de Compostelle* [2], c'est qu'il prit sur les Sarrazins le château de Monzon, au sud de Barbastro. Préoccupé de la pensée de leur enlever la future capitale de l'Aragon, bien que cette gloire ne fût pas réservée à son règne, il construisit au nord de Saragosse les forteresses d'Ayerbe et de Loarre, et celle de Monte-Aragon, comme un poste avancé en face de l'ennemi.

Après la mort de ce prince, en 1094, Pedro Ier, son fils aîné, monta sur le trône, qu'il inaugura bientôt par une victoire et la prise d'Huesca, qui ouvrait aux Aragonais le chemin de Saragosse. Ce roi, aussi brave que son père, dévoua comme lui sa vie tout entière à la guerre contre les Sarrazins. Il reconquit sur eux la ville de Barbastro. C'est ce même roi d'Aragon dont il est fait mention dans les romanesques chroniques du Cid, et qui, fait prisonnier par le *Campeador* [3], alors allié de l'Emir de Saragosse, aurait été relâché par lui.

Pedro, que son fils unique avait précédé de quelques jours au tombeau, y descendit lui-même en 1104, et la couronne passa à son frère Alonzo Ier, le véri-

[1] Zurita, lib. I, ch. 5.

[2] Florez, t. XXIII, p. 320; Rodrigue de Tolède, l. VI, ch. 1, ne parle que de la mort de Sancho.

[3] « Hic est Petrus qui bello a Roderico Didaci fuit captus, sed hostis « clementia continuo liberatus. » (Rodrigue de Tolède. l. VI, ch. 1.) Mais Risco (p. 206 de sa chronique du Cid) prouve la fausseté de cette assertion.

table fondateur de la puissance de l'Aragon. Nous avons parlé du mariage de ce prince avec la fille d'Alonzo VI, doña Urraca, mariage funeste qui ne devait enfanter que des discordes. Du reste, la vie et le règne d'Alonzo Ier d'Aragon se trouvent, par ce mariage même, tellement liés à l'histoire de la Castille, qu'il est impossible de les en séparer. Nous renverrons donc le lecteur au règne d'Urraca, pour les événements intérieurs de l'Aragon sous Alonzo Ier, et aux annales de l'Espagne musulmane pour ses expéditions contre les Maures.

CHAPITRE V.

ESPAGNE CHRÉTIENNE. — RÈGNES DE DONA URRACA EN CASTILLE ET D'ALONZO Ier EN ARAGON.

1109 à 1133.

La dernière pensée d'Alonzo VI, celle de fonder l'unité espagnole, semblait réalisée, grâce au mariage de l'héritière de Castille avec le roi d'Aragon; mais comme si la fortune eût pris à tâche de déjouer tous les calculs de la prudence humaine, ce mariage même, dont Alonzo VI avait attendu le salut de la Péninsule, retarda peut-être son avenir de quelques siècles; et les forces de l'Espagne, au lieu de s'unir contre les Musulmans, s'usèrent dans de misérables discordes, où le sang chrétien coulait des deux côtés.

Dans ce triste drame, deux acteurs surtout se montrent au premier rang : l'un, c'est doña Urraca, l'épouse d'Alonzo Ier, un de ces hardis caractères, dont l'énergie dédaigne toute contrainte. Il faut réunir les cruautés de Frédégonde et les vices de Brunehaut, pour trouver dans notre histoire un pendant à cette femme éhontée qui, pour assouvir ses insatiables appétits de débauche et de pouvoir, livra pendant vingt ans la Castille aux horreurs de la guerre civile. L'autre,

c'est l'évêque de Compostelle, Diego Gelmirez, le plus ardent champion des doctrines ultramontaines, et de la nationalité de la Galice, toujours en lutte avec celle de la Castille. Le zèle emporté de ce prélat, et sa haine contre le roi d'Aragon, revivent tout entiers dans un diffus *factum*, moitié plaidoyer, moitié chronique, que l'on appelle l'*Histoire de Compostelle.* Le long duel de la Castille et de la Galice avec l'Aragon est raconté dans cet ouvrage avec la plus désespérante prolixité : les annales de l'Espagne pendant vingt ans sont là, mais éparses, confuses, dénaturées à chaque page par les préventions passionnées de l'évêque qui les a dictées [1].

Au moment de la mort d'Alonzo VI (1109), doña Urraca et son époux se trouvaient en Aragon : à la nouvelle de cette mort, qui ouvrait un champ si large à son ambition, Alonzo se dirigea aussitôt, à la tête d'une armée, vers Léon et la Castille. Réclamant l'obéissance au nom de la légitime héritière de ces deux États, il ne rencontra nulle part de résistance, et fier de cette puissance, dont une moitié seulement lui appartenait en propre, il imita l'exemple d'Alonzo VI, et prit le titre d'*Empereur de l'Espagne chrétienne.*

La bonne intelligence entre les époux ne fut pas de longue durée. Dans la rigueur du droit canonique, le mariage d'Alonzo et d'Urraca pouvait être attaqué, à cause du lien de parenté qui les unissait : ce lien,

[1] L'*Hist. Compost.*, malgré sa prolixité, est muette sur les premières querelles d'Alonzo et d'Urraca, et sur les premiers événements de ce règne désastreux. On est réduit, pour les raconter, à l'incomplète version de Rodrigue de Tolède, hostile aussi envers Alonzo d'Aragon, comme un bon Castillan devait l'être, mais beaucoup plus impartial que l'archevêque Diego.

assez éloigné, remontait à Sancho *el Mayor*, roi de Navarre, et bisaïeul commun des deux époux, qui se trouvaient ainsi cousins au deuxième degré. Aussi Alonzo, prévoyant le jour où deux de ses couronnes lui échapperaient avec Urraca, qu'un tardif scrupule sur la légalité de son mariage commençait à saisir, eut soin, dans toutes les places fortes de Léon et de Castille, de remplacer, par des Aragonais les garnisons castillanes, et se prépara à faire face à l'orage.

De son côté, Urraca, qui se considérait comme unique souveraine de ses États héréditaires, ne tarda pas à chasser de tous les emplois les créatures du roi son époux, et affecta de régner en son propre nom. La préférence qu'elle accordait aux nobles castillans, et notamment au comte Gomez, qui avait osé aspirer à sa main, fournissait une ample pâture aux médisances du vulgaire. L'audace de cette femme, qui, même en présence du roi d'Aragon, regrettait la docilité de son premier mari, et soupirait après le jour où, rompant une union réprouvée par l'Église, elle pourrait épouser le comte Gomez, hâta le moment de la rupture. Alonzo, poussé à bout, la fit arrêter et l'enferma dans le château de Castellar. Mais Urraca, s'appuyant sur les *ricos homes* de son parti, parvint à gagner ses gardiens et à s'échapper de sa prison.

Mettant à profit ces discordes, le comte galicien Pedro de Trava, gouverneur du jeune Alonzo Raymondez, fils d'Urraca et de son premier mari, résolut d'affranchir son pays du joug de l'Aragon, en réunissant dans une sorte de confrérie (*hermandad*) [1], toute

[1] *Hist. Compost.*, Florez, t. XX, p. 96 et suiv.

la noblesse de Galice. L'âme de cette ligue fut l'évêque de Santiago, Diego Gelmirez : oubliant que lui-même avait béni le mariage d'Alonzo et d'Urraca, il mit tout en œuvre pour rompre cette union. Les scrupules de l'archevêque réveillèrent ceux du saint siége, et un bref du pape Pascal enjoignit au prélat de « faire renoncer la reine à cette union *incestueuse*, « ou de la priver de la communion chrétienne et de « son pouvoir temporel. » La reine, de son côté, aspirait non moins vivement au divorce : elle prétendait avoir été mariée contre sa volonté ; elle se plaignait des mauvais traitements de son époux, et lui reprochait d'avoir chassé de leurs diocèses les évêques de Burgos et de Léon, et le primat Bernard de Tolède ; enfin elle l'accusait d'avoir attenté aux jours de son fils, pour rester ainsi l'unique héritier des couronnes de Léon et de Castille.

Ces accusations étaient fondées, sauf la dernière ; mais les confédérés, tout en cherchant à se soustraire au joug de l'Aragonais, n'avaient guère plus d'envie de se soumettre à celui d'une femme hautaine et dissolue. Pour échapper à ce double danger, ils résolurent d'élire roi indépendant de Galice Alonzo Raymondez, à peine âgé de trois ans. La reine, n'osant s'y opposer, les invita à se rendre à Léon pour y couronner ce jeune prince, cher à la Galice, comme le vivant emblème de sa nationalité. Les confédérés s'empressèrent de se rendre à son appel ; mais le roi d'Aragon, résolu d'empêcher cette élection, qui contrariait tous ses desseins, entra en Galice, à la tête d'une armée, s'empara des places fortes, et fit main basse sur les *ricos homes* soulevés contre lui. Urraca elle-même, jalouse de l'influence qu'allaient prendre les tuteurs

de son fils, changea de parti avec sa facilité ordinaire, et se laissa réconcilier avec son époux par les grands de la Castille, effrayés de cette rupture de l'unité chrétienne, en face de l'invasion musulmane qui harcelait leurs frontières.

Trompés dans leur attente, les confédérés rebroussèrent chemin, emmenant avec eux le jeune roi, et la guerre civile recommença plus acharnée que jamais. Cependant, la réconciliation entre les deux époux, après des griefs aussi graves, ne pouvait être ni sincère, ni durable. Le roi d'Aragon, aigri par la résistance, donna cours à ses violences, et la reine à ses amours adultères; enfin, Alonzo, las d'une union toujours troublée, divorça publiquement avec la reine à Soria, mais sans renoncer aux deux couronnes qu'elle lui avait apportées. Aussitôt Urraca réunit à Sahagun tous les *ricos homes* de Léon, de Castille et des Asturies; là, en vertu de sa souveraineté, elle fit déclarer déchus de leurs fiefs et honneurs tous ceux qui ne remettraient pas en ses mains les forteresses qu'ils tenaient au nom du roi d'Aragon. La terreur qu'elle inspirait, jointe à cet instinct de dévouement à la royauté qui a toujours caractérisé les nobles castillans, amena la soumission du plus grand nombre.

Pedro Ansurez, naguère le gouverneur et l'un des plus dévoués partisans d'Urraca, qui, en le dépouillant de tous ses fiefs, l'avait forcé à se jeter dans le parti du roi d'Aragon, n'hésita pas un instant, malgré ses justes griefs, à livrer à sa reine toutes les places qu'Alonzo lui avait confiées; mais, voulant se punir lui-même de cette loyale trahison, il alla, vêtu de rouge, monté sur un cheval blanc,

et la corde au cou, trouver le roi d'Aragon au château de Castellar; et là, s'inclinant devant lui : « Les fiefs que tu m'avais donnés, lui dit-il, et pour « lesquels je t'avais promis foi et hommage, j'ai dû « les remettre à ma suzeraine naturelle, doña Urraca; « mais je viens te livrer la main, la bouche et le « corps qui ont prêté cet hommage, pour que tu « les punisses comme il te conviendra. » Alonzo sut comprendre tout ce qu'il y avait de loyauté dans ce partage de soumission du vassal entre ses deux suzerains, et il lui permit de retourner auprès d'Urraca.

Les Castillans cependant se préparaient à la guerre; bon nombre de leurs places fortes, toutefois, étaient encore au pouvoir des Aragonais, y compris Tolède, la capitale de la nouvelle Castille. Pendant ce temps, la reine, peu soucieuse de reprendre le joug du mariage, désarmait les prétentions du comte Gomez, en lui accordant « à la dérobée, dit Rodrigue de « Tolède, ce qu'il réclamait en légitime mariage[1]. » Le comte, se croyant déjà un pied sur le trône, trancha du monarque, et voulut se charger de la direction de la guerre, tandis que Urraca mettait secrètement au monde un fils, nommé Fernan *Hurtado* (le Dérobé). Peu après, le comte Pedro, de cette trop fameuse maison des Lara, qui a rempli toute l'histoire de Castille de sang et de discordes, faisait aussi valoir ses droits auprès de la reine, « et ce qu'il « demandait il l'obtint, ajoute Rodrigue; mais ce ne « fut pas plus que Gomez en légitime mariage. »

Alonzo n'était pas homme à se laisser dépouil-

[1] Cianculo, non legitime comiti satisfecit.

ler de ses deux couronnes, et à renoncer à la dot d'Urraca, comme il avait renoncé à sa main. Appuyé sur l'alliance du comte Henri de Portugal, il envahit la Castille à la tête d'une formidable armée. Le danger était pressant; la reine, pour y échapper, se rapprocha des partisans de son fils, et consentit à son couronnement, comme roi de Galice. Cette cérémonie eut lieu dans l'église de Compostelle [1], le 25 septembre 1110.

Pendant ce temps, les Castillans, commandés par les deux favoris de la reine, les comtes Gomez et Pedro de Lara, rencontraient, le 26 octobre, les Aragonais à Campo-Spina, près de Sepulveda. Dès le premier choc, le comte de Lara jeta l'étendard royal, qu'il portait, et s'enfuit à Burgos. La bataille était perdue; mais le comte Gomez sauva l'honneur castillan en se faisant tuer avec ses plus braves chevaliers. L'un d'eux, Olea, qui portait la bannière du comte, ayant eu son cheval tué sous lui, et les deux mains coupées en la défendant, l'embrassa avec les tronçons sanglants qui lui restaient, et la conserva jusqu'à son dernier soupir.

Alonzo, poursuivant ses ennemis fugitifs, dévasta les rives du Duero et s'empara de Burgos et de Léon. Manquant d'argent pour payer ses troupes, il n'hésita pas à mettre la main sur les trésors de l'Église [2]. Mais

[1] Au milieu de l'inextricable confusion qui règne à cette époque, il faut renoncer à mettre d'accord toutes les sources : ainsi Rodrigue ne dit pas un mot du couronnement du jeune roi, et place le divorce d'Urraca presque aussitôt après son évasion du château de Castellar ; l'*Hist. Compost.*, au contraire, ne parle pas du divorce, et entre dans de longs détails sur le couronnement. Mon seul guide au milieu de ce dédale a été Zurita, *Ann. de Aragon*, t. I, bien qu'il place, comme Sandoval, le divorce après le couronnement, ce qui me semble peu probable.

[2] On peut lire dans l'*Hist. Compost.* (Florez, t. XX, p. 117) le tableau,

l'évêque Diego, ralliant les débris de l'armée vaincue, ranima le courage des confédérés, et sut ramener dans leur parti le comte Henri de Portugal, qu'effrayaient les succès du roi d'Aragon. Une nouvelle armée de Castillans et de Galiciens, ayant à leur tête le jeune infant Alonzo Raymondez, qui servait alternativement de drapeau à tous les partis, marcha au-devant des Aragonais. La bataille eut lieu à *Via de Angos*, ou *Villa de Años*, près de Léon (1111), et les Castillans, inférieurs en nombre, furent encore défaits. Le vaillant comte de Trava fut fait prisonnier, et une foule de nobles castillans ou galiciens restèrent sur la place. L'évêque Diégo, qui assistait au combat et veillait sur la vie du jeune roi, l'arracha, non sans peine, aux dangers du champ de bataille, et le mit en sûreté dans un château fort auprès d'Astorga, pendant qu'Alonzo rentrait triomphant dans Tolède.

La situation d'Urraca semblait désespérée; mais l'infatigable haine du prélat contre le roi d'Aragon, sut lui créer de nouvelles ressources. Les troubles que ce dernier fomentait en Galice furent apaisés par l'évêque, et une nouvelle armée, levée aux frais du trésor de l'apôtre, se mit en chemin avec la reine vers Astorga. Le roi d'Aragon vint sur-le-champ assiéger cette ville, quand une division de son armée ayant été défaite dans une embuscade, il leva le siége, et se retira à Carrion, où les partisans

sans doute fort exagéré, des violences d'Alonzo : « .... Ecclesiarum violationes, deshonorati sacerdotes, bonæ mulieres denudatæ, virgines impudenter violatæ... Meas regales villas comburunt, burgos in via publica « et hospitia S. Jacobi dilapidant. Ager incultus, terra inarata, fames et « inopia ingruit; agricolæ quibus nil relictum præter leves paleas quas ad « tegenda fragilitatis suæ pudenda nudato corpori opponunt, per plateas « et agros algore et inedia mortui reperiuntur.... »

d'Urraca l'assiégèrent à son tour. Enfin un légat, envoyé par le pape pour mettre un terme à ces discordes, ménagea entre les deux partis un accommodement; et Alonzo acheta, au prix de quelques places fortes, qu'il promit de rendre et qu'il ne rendit pas, la liberté d'opérer sa retraite (1112).

La reine, profitant de ce retour de fortune, enleva aux Aragonais Burgos, qu'Alonzo s'efforça vainement de secourir (1113). Mais un nouvel amant, le comte don Pedro de Lara, qui, depuis la mort de son rival Gomez, affichait des prétentions à la main d'Urraca, et avait d'elle, dit-on, plusieurs enfants, révolta bientôt par ses hauteurs tous les grands du royaume. Au parti de la reine de Castille et à celui du roi d'Aragon il fallut en ajouter un troisième, celui de l'infant, soutenu par la noblesse de Galice et de Castille. Les deux comtes Gomez de Mançanedo et Gutier Fernandez de Castro se mirent à la tête de ce parti, et c'est de ce jour que datent les longues querelles des Castro et des Lara, si funestes au repos de la Castille.

Après avoir assiégé dans un de ses châteaux le comte Pedro de Lara, qu'ils firent prisonnier, puis dans un autre la reine Urraca, qui parvint à leur échapper et se réfugia à Santiago, les confédérés, pour mettre un terme à cette déplorable anarchie, résolurent d'élever le jeune roi de Galice au trône de Léon et de Castille, espérant que tous les partis se rallieraient autour de lui. En même temps, le roi d'Aragon ayant offert de se rapprocher d'Urraca, tout le monde, lassé de ces éternelles discordes, se montra disposé à mettre bas les armes. Mais le fougueux évêque de Compostelle, l'infatigable adver-

saire d'Alonzo, s'opposa au projet de renouer un lien que l'Église avait brisé, et dans un concile rassemblé à Palencia (1113), il proclama la sentence du saint siége qui cassait le mariage. La guerre aussitôt se ralluma de tous côtés : guerre étrangère avec l'Aragonais, guerre civile au dedans, entre les ennemis et les partisans de la reine; guerre enfin entre la reine et l'évêque de Compostelle[1]. La propre sœur d'Urraca, doña Theresa de Portugal, qui avait perdu son mari depuis 1112, et qui régnait sous le nom de son jeune fils Alonzo, se déclara contre sa sœur, ainsi que le comte de Trava et la plupart des seigneurs de Galice. Enfin la reine, assiégée de nouveau dans Léon par les confédérés, qui avaient son fils à leur tête, fut contrainte de céder au vœu des nobles et du pays, et de partager le pouvoir avec son fils (1116).

Dans une assemblée tenue à Sahagun, on arrêta le pacte suivant : La souveraineté de Léon, des Asturies et de la Galice, devait être exercée en commun par la mère et le fils; Urraca gardait pour elle le gouvernement de la vieille Castille, qui devait revenir au jeune roi après sa mort; et celui-ci était appelé à régner en son propre nom sur Tolède et la nouvelle Castille. Ce pacte fut juré pour chaque partie par trente *jureurs* assermentés (*conjuratores*), selon l'usage germanique. Mais ceux-là même qui l'avaient rédigé ne comptaient pas beaucoup sur sa validité,

[1] Voyez *Hist. Compost.*, p. 94, 204 et 211, les trames continuelles de la reine contre le prélat, qui sans doute n'était pas en reste d'intrigues ; ses efforts pour se saisir de lui et le jeter en prison, leur réconciliation, et le pacte de concorde et d'union, deux fois signé par la reine, et deux fois violé. Vingt chapitres peut-être portent ce même titre : *De machinatione reginæ in episcopum, et de reconciliatione eorum*, et la chronique ajoute : « Maudit est le pays où règne un enfant, et où une femme gouverne en « son nom ! »

car il ne fut conclu que pour trois ans, et c'était plus encore qu'il ne devait durer [1].

Bientôt, de nouvelles violences de la part de l'évêque firent éclater une sédition terrible dans Compostelle, où la reine se trouvait, pour le moment, unie d'intérêts avec lui. Assaillis dans le palais épiscopal par une multitude furieuse, Urraca et le prélat se réfugièrent dans une tour voisine de l'église de Saint-Jacques. Le palais fut pillé, l'église incendiée, et les flammes gagnèrent bientôt la tour qui renfermait les deux fugitifs. La reine réduite à demander la vie, obtint à grand'peine qu'on la laissât sortir; on l'accabla d'insultes; on la jeta par terre, on la couvrit de boue, on déchira ses vêtements; plusieurs mêmes voulaient la lapider, et une vieille femme la blessa au visage d'un coup de pierre. Quant à l'évêque, le peuple irrité l'aurait laissé brûler avec son église; mais il parvint à s'échapper sous un déguisement (1117).

Cependant, au milieu de ces luttes sanglantes, le jeune Alonzo, roi de Galice, grandissait en force et en courage : à peine âgé de douze ans, et déjà vainqueur des Sarrazins, tout annonçait en lui cette humeur guerrière qui devait plus tard en faire l'un des plus grands rois de l'Espagne chrétienne. La noblesse des trois royaumes commençait à se rallier autour de lui; mais ce futur *Empereur*, qui devait régner un jour sur la moitié de la Péninsule, voyait le roi d'Aragon tenir garnison dans ses places fortes, et jusque dans Tolède, sa capitale. Aussi tous ses efforts eurent-ils pour but de reconquérir pied à pied son

[1] *Hist. Compost.*, 225. — Rod. Tolet., VII, 3. — Sandoval, 119. — P. Abarca, Hist. de los reyes de Aragon, l. I, p. 159.

royaume sur l'Aragonais, alors occupé du siége de Saragosse, et de le chasser des fortes positions qu'il y occupait. Nous manquons de détails sur cette lutte assidûment soutenue pendant plusieurs années; nous voyons seulement, d'après la charte de franchises donnée en 1118 aux habitants de Tolède, qu'à cette époque leur ville avait été reconquise par le roi de Castille, après la mort d'Alvar Fanez, qui y commandait pour le roi d'Aragon [1]. Malgré la résistance de sa mère qui perdait chaque jour de son influence, Alonzo parvint aussi à chasser du royaume l'ambitieux Lara, échappé de sa prison, et le força à chercher un asile auprès du comte de Barcelone [2].

La Galice continuait à être agitée par les éternelles querelles d'Urraca et de l'évêque Diégo, que le pape Calixte II venait d'élever à la dignité d'archevêque de Compostelle (1120). Tous deux, réunis un instant par un commun intérêt, envahirent ensemble le Portugal, dont la reine, émule de sa sœur en ambition et en débauche, avait occupé Tuy sur le territoire galicien. Après quelques avantages obtenus, l'archevêque, craignant que la victoire ne prêtât trop de force au parti de la reine, renvoya ses troupes à Compostelle, et s'apprêta à y retourner lui-même; mais Urraca prévint sa trahison par une autre, et le fit jeter brusquement en prison avec ses trois frères.

[1] Voir Marina, *Ensayo critico*, § 38 et 121, et Buriel, *Informe de Toledo*, p. 286.

[2] Il existe sur toute cette partie du règne d'Urraca une épaisse obscurité qui tient à l'absence ou à l'insuffisance des sources. Rodrigue de Tolède, si incomplet qu'il soit, a donc été mon seul guide. J'ignore où Sandoval a puisé les détails qu'il donne (p. 123) sur la prise de Tolède par le roi de Castille, que les *Ann. Toled.*, t. I, placent en 1114, et sur celle de Ségovie et de Soria : je n'en ai trouvé aucune trace dans des chroniques, non plus que dans Zurita.

La ville de Santiago, qui naguère en voulait aux jours de son archevêque, prit parti pour lui avec un emportement d'affection égal à celui de sa haine. La reine, rentrée de nuit dans la ville, trouva, le jour même de la fête de l'apôtre, l'église toute tendue de noir et le deuil sur toutes les figures. Le jeune roi Alonzo lui-même quitta la ville pour ne pas autoriser par sa présence « le sacrilége de la moderne Jézabel[1]. » Enfin les menaces et les injures du peuple et des partisans de l'archevêque Diego, arrachèrent sa liberté à la reine humiliée (1121).

Nous renonçons à raconter en détail les querelles et les réconciliations sans fin de la reine et de l'archevêque[1]. Ce ne fut qu'en 1126 que la mort d'Urraca vint enfin délivrer la Castille d'une source toujours renaissante de guerres et de discordes. La brusque maladie qui termina ses jours a donné lieu à mille bruits populaires : suivant les uns, elle mourut en couches, malgré son âge, qui rend le fait assez improbable ; suivant d'autres, elle venait d'enlever le trésor de Saint-Isidore à Léon, lorsque, frappée par la vengeance divine, elle expira, un pied dans le temple et l'autre dehors, au moment où elle enlevait son butin sacrilége. L'Espagne, qui jusque-là n'avait jamais obéi à une reine, fit sous Urraca un triste apprentissage de cette domination faible, violente et capricieuse à la fois. Le nom de cette femme emportée et dissolue est resté profondément impopulaire dans la Péninsule, et il n'a pas fallu moins que le règne glorieux d'Ysabel *la Catholique* pour effacer des pré-

[1] Tous ces détails ne se trouvent que dans l'*Hist. Compost.*, p. 324 à 335. Voici en quels termes elle parle de la reine : « Quid non audet mulie« bris vecordia... Quid non aggreditur sceleratissima vipera ?... »

tentions trop fondées, que résume cette ligne d'un chroniqueur sur Urraca : « *Tyrannice et muliebriter regnavit.* » Elle régna en femme et en tyran.

Revenons maintenant de quelques années en arrière pour rattacher aux annales de l'Espagne chrétienne celles de l'empire almoravide. Le vainqueur d'Uclès, Temim, instruit par la faute de Youssouf après Zalaca, s'était hâté de mettre à profit l'abattement des chrétiens, en s'emparant coup sur coup de Cuença, Huete, Ocaña et Consuegra, et les Almoravides se trouvèrent à leur point culminant de puissance dans la Péninsule. Déjà, en 1109, ils avaient occupé Saragosse, qui leur assurait la possession de l'Èbre. L'Aragon était ouvert à leurs attaques; mais, grâce à l'activité d'Alonzo Ier, la frontière chrétienne, souvent franchie par les Musulmans, vit plus d'une fois leurs algarades victorieuses troublées dans leur retraite, et dépouillées de leur butin. Les Aragonais, enhardis par ces succès, vinrent mettre le siége devant Tudela. Rentré en possession de sa capitale, l'Emir de Saragosse, Abou Dgiafar, qui avait réussi jusque-là à se maintenir indépendant entre les Maures et les chrétiens, se hâta d'accourir au secours de cette ville; mais il resta sur le champ de bataille avec une partie de son armée, et Tudela ouvrit ses portes aux vainqueurs.

Pour rétablir la fortune de ses armes, le fils de Youssouf passa en Espagne avec cent mille chevaux. Après avoir confié au nouvel Emir de Saragosse,

Abdelmelek Amad Daulat, fils d'Abou Dgiafar, le soin de repousser les Aragonais, il commença par attaquer Tolède. Repoussée par le courage des habitants et du gouverneur de la ville pour le roi d'Aragon, Alvar Fanez, l'armée africaine se répandit comme un torrent dans tout le bassin du Tage : Madrid, Guadalajara, Talavera, et beaucoup d'autres places fortes furent prises et dévastées. En même temps, le chef almoravide Seïr se rendait maître de Badajoz, retombée aux mains des chrétiens après la mort de son Emir, d'Evora, de Santarem, de Cintra, et de Lisbonne, éternellement prises et reprises par les deux partis. Enfin, pour compléter cet ensemble d'opérations, le nouvel Emir de Saragosse continuait à inquiéter les frontières d'Aragon, et le wali de Murcie mettait le siége devant Barcelone[1], pendant qu'Ali reprenait le chemin de l'Afrique, traînant à sa suite un grand nombre de captifs (1110).

Alors occupé de ses premières querelles avec sa femme doña Urraca, Alonzo ne put s'opposer aux progrès des Almoravides. Au milieu des guerres civiles où se consumaient les forces de la Castille et de l'Aragon, ce système d'agressions périodiques, suivi avec persévérance, eût nécessairement amené tôt ou tard la ruine des chrétiens. Chaque année Ali, du fond de ses États de Maroc, lançait sur la Péninsule ses généraux, en désignant à chacun

[1] Une grande confusion règne sur toute cette époque de l'histoire d'Espagne. Il est, du reste, à peu près impossible de faire concorder avec les récits arabes, que j'ai suivis en les contrôlant, les détails confus et dénués de dates que donne la Chronique d'Alonzo sur les guerres entre Musulmans et chrétiens.

un point d'attaque différent. Sa marine, non moins active, secondait les opérations de ses armées. Quelques années auparavant, les Catalans, soutenus par les Provençaux, auxquels une étroite affinité les a toujours unis [1], s'étaient emparés des îles Baléares, en égorgeant tous les Musulmans. Mais ces îles, situées en face de Valence, devaient tôt ou tard suivre le sort de cette ville, retombée depuis 1102 sous le joug de l'Islam. A l'approche de la flotte africaine, la garnison chrétienne prit la fuite, et les vainqueurs vengèrent, en massacrant tout ce qui restait d'habitants, les cruautés commises sur leurs compatriotes (1114).

Mais pour avoir ajourné ses desseins sur Saragosse, Alonzo n'avait pas renoncé à l'espoir de s'en emparer. Il était venu camper sous les murs de cette ville, lorsque ben Mezdeli, général almoravide, le força à lever le siége et à sortir des États de l'Emir. Celui-ci, redoutant ses auxiliaires musulmans plus même que les chrétiens, finit par passer sous le protectorat du roi d'Aragon. La chance depuis lors tourna contre les Africains : Alonzo ayant marché au secours de son nouvel allié, ben Mezdeli resta sur le champ de bataille avec ses plus braves soldats (1116), et Lérida tomba au pouvoir des chrétiens. Irrité de ce double revers, Ali donna ordre à son frère Temim de marcher vers Saragosse pour châtier l'Emir rebelle et reprendre Lérida, la clef de la Catalogne. L'Aragonais s'étant avancé à sa rencontre, la bataille fut sanglante et vivement disputée. Les Musulmans

[1] Raymond Bérenger III, comte de Catalogne, avait épousé la fille de Gilbert, comte de Provence; et ce comté, après la mort de Gilbert en 1112, avait fait retour à son gendre.

n'avouent pas leur défaite, mais ils confessent qu'après des pertes énormes, Temim ne ramena guere à Valence plus de 10,000 hommes.

Maître de donner cours à ses projets sur Saragosse, Alonzo jeta le masque, et exigea de son allié la cession de sa capitale. L'Emir Abdelmelek, « pris dans « les rets que lui-même avait tendus, » ne répondit à cette sommation qu'en se fortifiant de son mieux. Alonzo ne lui en donna pas le temps, et parut bientôt sous ses murs. Le siége fut poussé avec résolution, et la famine, au sein de cette ville populeuse, fit bientôt pour les chrétiens plus que toutes leurs machines de guerre [1]. L'Emir se résigna enfin à traiter [2], et le roi d'Aragon, trop heureux d'obtenir la seule chose qui manquât à sa royauté, c'est-à-dire une capitale, accorda volontiers aux habitants sûreté pour leurs personnes et pour leurs biens, et liberté pour leur culte. Abdelmeleck se retira avec son harem et ses trésors dans sa forteresse de Rotalyehud, naguère l'asile du rebelle Omar ben Hafsoun; mais instruits par l'exemple de Tolède, où la liberté religieuse, garantie par le vainqueur, avait été violée, la plupart des chefs musulmans allèrent chercher un refuge à Valence ou à Murcie (1118).

Alonzo entra en triomphe dans la cité conquise. Plusieurs chevaliers français, dont le plus illustre était

[1] Les chroniques arabes parlent de grandes tours de bois traînées par des bœufs et qui portaient des tonnerres (*truenos*). Malgré ce mot de *tonnerres*, il ne peut encore être question ici d'artillerie, inconnue des chrétiens, et dont l'usage, à cette époque, n'est pas bien avéré chez les Musulmans.

[2] Suivant Dombay, p. 268, les habitants obtinrent d'Alonzo un délai, au bout duquel, s'ils n'étaient pas secourus, ils devaient livrer la ville, ce qui eut lieu en effet.

Gaston de Béarn, attirés par l'esprit d'aventure et l'appât du butin, étaient venus prendre part à cette croisade [1]. Le roi d'Aragon les récompensa aux dépens des vaincus, en leur accordant des fiefs nombreux et de grands priviléges. Gaston obtint, à titre de fief, toute la partie de Saragosse habitée par les chrétiens mozarabes, et, depuis lors, à son titre de vicomte de Béarn il joignit celui de seigneur de Saragosse [2].

Après avoir consacré les églises sarrazines au culte du vrai Dieu, et confirmé l'ancien épiscopat, qui, même sous le joug musulman, n'avait cessé de subsister à Saragosse [3], Alonzo compléta sa victoire en s'emparant de Tarrazona, Calatayud, Daroca, et d'une foule d'autres villes. Le frère d'Ali, Temim, essaya vainement d'empêcher la prise de Calatayud; il perdit contre Alonzo la bataille de Cutanda (1120), et laissa 20,000 des siens sur le champ de bataille.

Le fils de Youssouf, dont l'orgueil et la piété étaient également froissés de ces succès des infidèles, résolut de faire contre eux un dernier effort. A la tête des hordes du désert [4], accourues à l'appel de la guerre sainte, il débarqua lui-même en Espagne.

[1] Zurita, voulant laisser aux seuls Aragonais la gloire de la prise de Saragosse, prétend que les Français, mécontents d'Alonzo, s'en retournèrent avant la fin du siége, et que leurs chefs seuls demeurèrent: mais je n'ai trouvé aucune trace de ce fait dans les sources arabes ou chrétiennes.

[2] Les chroniques castillanes, jalouses de la gloire du roi d'Aragon, sont singulièrement avares de détails sur cette prise de Saragosse, qui fut cependant d'une si haute importance; je n'ai pu en trouver même une simple mention dans Rodrigue de Tolède ni dans Lucas de Tuy. Les autres chroniques, ou tableaux chronologiques renfermés dans le tome XXIII de Florez, ne donnent que la date et le fait de la prise de la ville.

[3] Voyez Florez, *Esp. Sagr.*, t. XXX, p. 211.

[4] Dombay parle de 500,000 hommes; il est inutile de discuter ce chiffre.

Après s'être arrêté un instant à Cordoue, il se remit en marche ; découragé par le peu de succès de sa dernière attaque contre Tolède, il dirigea ses armes contre le Portugal, où il s'empara de Coïmbre. Mais, là se bornèrent les résultats de son expédition, et bientôt il s'en retourna en Afrique, laissant à son frère Temim le lourd fardeau du gouvernement de la Péninsule (1121).

Ainsi commençait à éclater à tous les yeux le vice d'une domination trop étendue et qui ne suffisait plus même à se défendre. L'Espagne musulmane, le point le plus avancé de l'immense empire fondé par Youssouf, tendait à échapper à l'action du centre et s'en détachait par l'insurrection ou par la conquête. L'Afrique elle-même se lassait d'obéir si longtemps au même maître ; des réformateurs nouveaux germaient sur ce sol fécond en révolutions, et déjà était né dans un coin du Mahgreb l'audacieux prophète qui devait disputer le trône au descendant des Almoravides.

Mais avant de raconter la venue du Messie Almohade, arrêtons-nous un instant dans la Péninsule, où une sédition terrible éclatait contre le joug africain, de plus en plus odieux aux Musulmans andaloux. Dans le partage de l'Espagne entre les compagnons de Thareck, nous avons vu les Arabes et les Syriens s'établir de préférence en Andalousie. Les descendants de ces tribus privilégiées, fières de la pureté de leur race, supportaient impatiemment le joug de ces grossiers Berbers, qui venaient leur disputer un héritage acheté du sang de leurs pères. Les scheiks Lamtounites hommes de mœurs rudes et sauvages, qui, suivant les dernières volontés de Youssouf, occupaient tous

les gouvernements, opprimaient à l'envi les peuples qui leur étaient soumis. L'insolence de la garnison africaine de Cordoue aggravait encore la dureté du joug almoravide : nul n'était à l'abri de leurs violences ; l'asile même du harem avait cessé d'être respecté par eux, et leur licence effrénée y poursuivait les femmes et les filles des malheureux habitants.

Leurs plaintes impuissantes s'élevaient en vain vers le trône d'Ali. Enfin, poussés à bout, les Cordovans recoururent aux armes, et égorgèrent tous les Africains qu'ils trouvèrent sans défense. Ceux qui s'étaient enfermés dans des maisons y furent assiégés avec une irrésistible furie, et passés au fil de l'épée. Ali, informé de cette insurrection, ne voulut pas lui donner le temps de se propager. Il parut bientôt avec une armée devant les portes de Cordoue, qui refusèrent de s'ouvrir ; car le désespoir avait exalté le courage des habitants. Ali poussa le siége avec vigueur, et les assiégés, lassés d'une résistance inutile, en appelèrent à sa justice et aux derniers conseils de son père mourant, qui l'avait engagé à ménager les habitants de Cordoue. Peu porté d'ailleurs à verser le sang, Ali se laissa facilement fléchir et n'exigea de ses sujets andaloux qu'une indemnité pour les biens enlevés aux Berbers. Mais bientôt une révolte plus grave le rappela en Afrique, où le *Mahadi* venait de lever l'étendard d'une foi nouvelle.

Voici comment les chroniques arabes racontent l'origine de la puissance du Mahadi. Abdallah ben Toumert, de la tribu de Masmoudah, dans le pays de Sous, dévoré du désir de s'instruire dans sa foi [1], était

[1] Suivant Dombay (t. II, p. 13), il savait par cœur tout le Koran, miracle de patience, qui tient lieu d'un savoir plus réel à la plupart des savants

allé suivre, à Bagdad, les leçons du célèbre Algazali. Ce philosophe avait publié un livre que l'Académie de Cordoue, rivale de celle de Bagdad, avait condamné au feu comme hérétique; la sentence avait été confirmée par Ali, qui avait fait brûler le livre du philosophe et proscrit sa doctrine dans tous ses États. Instruit par son nouveau disciple de l'accueil que son livre avait trouvé en Occident, Algazali s'écria : « Allah! puisses-tu traiter son empire comme il « a traité mon livre, et lui retirer les peuples qu'il « gouverne! » Aussitôt, comme illuminé par une inspiration d'en haut, Abdallah dit à son maître : « Prie aussi Dieu, docte iman, que ce soit moi qui « sois chargé d'exécuter la sentence »; et Algazali, acceptant cet instrument qui s'offrait à lui, ajouta : « Et que la chose, ô Seigneur! se fasse par les mains « de cet homme! »

L'exemple de Mahomet avait suscité Youssouf, et Youssouf suscita Abdallah. Préoccupé de la mission que lui-même s'était imposée, Abdallah, de retour dans son pays, commença, en l'an 510 de l'hégire (1116), à attirer sur lui les regards par l'austérité de sa vie, et ses hardies prédications contre le relâchement de la foi. Une sourde fermentation régna bientôt chez toutes ces peuplades; et Abdallah, en prenant le nom populaire de *Mahadi* ou *conducteur*, se désigna d'avance à leurs respects. De ce moment, des disciples commencèrent à se grouper autour de lui. Le premier fut un jeune homme

orientaux. D'après le même auteur, Algazali, frappé des talents du jeune Berber, et de sa soif de s'instruire, prédit que cet obscur étudiant serait le chef d'un grand empire. Sans doute l'événement, comme il arrive d'ordinaire, a fait inventer la prophétie.

de noble race et d'une singulière beauté, nommé Abdelmoumen (*serviteur de Dieu*), nom que le superstitieux Abdallah regarda comme d'un heureux augure. Le futur souverain nomma dès lors Abdelmoumen wazyr du khalifat qu'il voulait fonder, et se dirigea avec lui vers Maroc, où le renom de sa sainteté l'avait déjà précédé.

Un jour que le peuple était rassemblé dans la grande mosquée, Abdallah, fendant les flots des fidèles, alla, au grand étonnement de tous, s'asseoir sur le siége réservé à l'*iman*, ou chef de la priere, c'est-à-dire au souverain. Un ministre de la mosquée l'avertit que cette place était celle de l'Emir; mais Abdallah, tournant vers lui la tête avec une gravité calme, lui cita ces mots du Koran : « Les temples sont à Dieu seul, » et il continua à réciter le chapitre tout entier devant les fidèles, saisis d'étonnement et de respect. Ali cependant venait d'arriver; et tout le peuple s'étant levé pour lui faire honneur, Abdallah seul resta sur son siége, sans même lever les yeux sur lui, et sans qu'on pût apercevoir sur son front le moindre signe d'émotion. La folie et la dévotion se touchent de près chez les Musulmans, et sont pour eux également sacrées. Ali, prenant Abdallah pour quelque pieux fakir à qui ses austérités avaient troublé la raison, lui laissa occuper sa place. La prière finie, le premier qui se leva fut Abdallah, et saluant enfin son souverain : « Remé« die, lui dit-il, aux maux de ton peuple et aux abus de « ton gouvernement, car Dieu te demandera compte « du pouvoir qu'il t'a confié. » L'Émir, étonné, ne trouva pas un mot à lui répondre, et l'impression demeura profonde sur les esprits du vulgaire[1].

[1] Cette patience d'Ali n'a rien qui doive étonner, car elle est tout à fait

Bien loin de témoigner aucun ressentiment, Ali lui envoya dire que s'il manquait des nécessités de la vie, il se chargerait d'y pouvoir. « Mes besoins, « répondit Abdallah avec dédain, ne sont pas de ce « monde, et je n'y suis venu que pour réformer la « corruption des hommes. » Enhardi par l'impunité, le prétendu prophète se mit à prêcher sur les places et dans les mosquées, aux applaudissements de la multitude. Ali, se méfiant de ce réformateur religieux, qui pourrait bien finir, comme le *mahadi* de Caïrvan, par devenir un réformateur politique, chargea ses *ulémas* (savants) de l'examiner. Ceux-ci, démêlant dans ses réponses sentencieuses toute la profondeur de ses desseins, conseillèrent à l'Émir de s'assurer de sa personne. « Hâte-toi d'enfermer cet « homme dans une cage de fer, dit l'un d'eux, ou « demain tu le verras à la tête d'une armée. » Mais Ali ayant répondu qu'il serait honteux pour le chef des Almoravides d'avoir peur d'un rêveur désarmé, Abdallah demeura libre.

De Maroc, l'apôtre, auquel on refusait le martyre, passa à Fez, et s'y retira pendant quatre ans dans une mosquée. Puis, tout d'un coup, on le vit revenir à Maroc, et reprendre sur les places et dans les mosquées ses prédications vagabondes. Tonnant sans cesse contre la corruption des mœurs, il brisait dans une pieuse colère les instruments de musique et les

dans les mœurs des Musulmans. Ali, pacha de Janina, le plus cruel et le plus irascible de tous les hommes, supportait avec une rare impassibilité les insultes des derviches qui osaient seuls s'arroger le droit de reprocher au tyran de l'Épire ses crimes et ses cruautés : il avait toujours les poches pleines d'une petite monnaie d'or qu'il jetait à ces saints mendiants, sans pouvoir satisfaire leur avidité. (Voyez la relation d'Ibrahim Mangour Effendi, employé au service d'Ali.)

vases pleins de vin, et faisait taire les chants de débauche. Après avoir fait venir en sa présence le prétendu prophète, Ali le fit encore interroger par ses ulémas; et leur avis unanime fut que, si l'on ne voulait pas le punir, il fallait au moins le bannir de la cité, et lui interdire toute prédication. Ali hésitait encore; mais quelques jours après, Abdallah ayant rencontré la sœur de l'Emir, qui se promenait à cheval, le visage découvert, lui reprocha durement cette transgression aux lois du Koran, et la frappa si rudement qu'il la fit tomber de cheval. La malheureuse vint toute en larmes conter son injure à son frère, et, la patience d'Ali se lassant à la fin, l'ordre fut donné d'expulser le prophète.

Celui-ci se retira avec son fidèle Abdelmoumen dans un cimetière aux portes de la ville; là, il se bâtit une hutte au milieu des tombeaux, et la foule se pressa autour de lui plus nombreuse que jamais. Quinze cents hommes dévoués, prêts à accomplir toutes ses volontés, restaient constamment autour de lui, pour lui servir de défense. Devenu plus hardi, Abdallah commença à répandre le bruit qu'il était le *Mahadi*, annoncé par Dieu depuis des siècles et qui devait ramener dans la voie les hommes égarés. Ces vaines rumeurs, appropriées au génie africain, augmentèrent le nombre de ses partisans, et Ali commença à trembler sur son trône.

Redoutant un ennemi qu'il n'osait attaquer avec les armes terrestres, il lui envoya dire de ne plus répandre le trouble parmi le peuple, et de s'éloigner de la ville. — « Dites à votre maître, répondit le Ma-« hadi, que j'ai déjà obéi à ses ordres, que je vis ici « au milieu des morts, dans une misérable hutte, et

« que je ne pense qu'à la vie éternelle et à fuir le « contact des méchants. » Ali, irrité, donna enfin l'ordre de l'arrêter et de lui trancher la tête; mais il était trop tard. Le Mahadi, averti à temps, s'enfuit à Tinamal [1], suivi de ses plus zélés sectateurs. A dater de cette Hégire almohade (1120), il se mit à propager sa doctrine, qui n'était que celle de l'Islam, rappelée à sa simplicité première. Comme son devancier, il prêchait à la fois la réforme et la guerre « au nom d'Allah et de son prophète Mahomet, qui avait annoncé la venue de l'Iman Mahadi, lequel devait remplir la terre d'équité, au lieu des injustices et des maux dont elle est couverte. »

Réunis autour de leur maître, Abdelmoumen et les dix plus zélés de ses disciples lui jurèrent obéissance, en promettant d'être pour lui comme autant de bras levés contre ceux qui résisteraient à sa volonté. Tous les Berbers, entraînés par cet exemple, s'engagèrent à le suivre partout, à faire la guerre à ses ennemis, quels qu'ils fussent, et à ne refuser pour lui ni fatigues, ni dangers. Le Mahadi, armé, comme Mahomet, de tous les pouvoirs à la fois, choisit pour ses généraux et ses ministres les dix premiers qui lui avaient prêté serment, et en fit son conseil privé; puis, des cinquante qui l'avaient reconnu ensuite, il fit un conseil délibératif, et des soixante-dix qui étaient venus après, un conseil inférieur, en partageant entre eux les affaires qu'il ne réservait pas pour lui-même; mais dans ces trois

[1] Tanimallat, dans la géographie d'Édris, traduite par Jaubert; au XIIIe siècle, où écrivait Édris, on conservait encore à Tinamal le tombeau du Mahadi. Tinamal ne se trouve pas sur les cartes modernes.

conseils son autorité resta absolue et sans contrôle (1121).

Bientôt il se trouva à la tête de vingt mille hommes armés, et le renom de sa puissance, parvenu jusqu'à Ali, le fit repentir de sa clémence. Voulant essayer au moins de réparer sa faute, l'Emir envoya l'élite de ses troupes contre les *Almohades*[1], nom que prenait la nouvelle secte. Son général, voyant qu'il avait affaire à des hommes aguerris, commandés par les plus habiles scheiks du désert, évita la bataille, et demanda aussitôt des renforts, qu'Ali lui envoya sous les ordres de son propre frère, abou Ishâk. On marcha au-devant de l'ennemi; mais, au moment de le joindre, une terreur panique s'empara de l'avant-garde, qui entraîna bientôt dans sa fuite l'armée tout entière. Vainqueurs sans avoir combattu, les Almohades poursuivirent leurs adversaires fugitifs jusqu'aux portes de Maroc, et en massacrèrent un grand nombre (1122). Dès lors une terreur superstitieuse s'empara des Almoravides, qui crurent voir la main de Dieu levée contre eux, et l'étendard noir d'Ali n'osa plus se rencontrer avec l'étendard blanc des Almohades : ceux-ci, au contraire, pleins d'une aveugle confiance dans leur chef, marchaient au combat en hommes assurés de vaincre. Le Mahadi lui-même, dans l'orgueil de son triomphe, osa écrire à l'Emir pour réclamer de lui tribut et

[1] Le mot d'*Almohades*, comme celui d'*Almoravides*, a prêté à diverses interprétations. Suivant Rodrigue de Tolède et Cardonne, Almohades veut dire *confédérés*; suivant Aboulfeda et Dombay (p. 11), Almohades vient du mot arabe *mowahleidoun*, ou *mohhadin*, *unitaires*, ou qui croient à l'unité de Dieu, par opposition aux idolâtres ou aux chrétiens, que les Musulmans appellent *moshrikoun* (polythéistes), à cause de leur croyance à la trinité. Ce dernier sens est le plus généralement adopté.

obéissance à l'envoyé de Dieu, et le menacer, s'il s'y refusait, d'abattre son empire sous la verge de la colère divine. Au lieu de venger lui-même la honte de ses armes, Ali, confia ce soin à Temim son frère, illustré par ses victoires en Espagne; mais ce prince s'étant mis à la tête d'une nouvelle expédition, vit au milieu des montagnes, à l'approche de la nuit, ses soldats se débander, saisis d'une inexplicable terreur, et fuir au péril de leur vie au milieu de ces précipices, où la plupart trouvèrent un tombeau.

Après tant de succès, il manquait encore au Mahadi un centre pour son empire : il résolut de l'établir à Tinamal, inexpugnable cité, située au point le plus élevé de la chaîne de Daren, qui de l'Océan va s'unir aux monts de Tlemcen. On n'y arrive que par deux sentiers, longs chacun d'une journée, situés au bord d'un affreux précipice et tellement étroits qu'on ne peut y passer à cheval. Le Mahadi fit encore fortifier cette position, si forte déjà de sa nature, et jeter des pont-levis sur les ravins creusés par les eaux. Du haut de ce nid d'aigle, les Almohades, assurés d'un refuge, désolaient la plaine de leurs incursions. Les malheureux habitants accouraient en foule aux pieds d'Ali implorer sa protection; mais ce prince, abattu par tant de revers, ne savait où trouver un chemin pour joindre l'ennemi, et des troupes pour lui faire face. Enfin il se décida à bâtir à l'entrée des défilés de Tinamal une forteresse pour en fermer le passage.

Trois ans entiers le Mahadi resta enfermé dans Tinamal. Las enfin de son inaction, il se décida à tenter un coup hardi, en allant assiéger la capitale de son ennemi : à son appel tous les habitants de ces

montagnes, fantassins pour la plupart[1], accoururent sous ses drapeaux. Abdelmoumen fut mis à la tête de cette armée : quant au Mahadi, une maladie grave le retenait à Tinamal, et l'empêchait de diriger lui-même la plus hardie entreprise qu'il eût encore tentée. Ali, par un dernier effort, avait encore mis sur pied cent mille hommes; mais l'armée des Almohades s'était grossie en chemin, et, rencontrant l'ennemi non loin de Maroc, elle l'attaqua, bien qu'inférieure en nombre, avec tant de furie, qu'elle le mit en déroute, et le poursuivit, la lance dans les reins, jusqu'aux portes de la ville.

Les Almohades victorieux mirent aussitôt le siége devant Maroc. Cette cité populeuse, défendue par une nombreuse infanterie, ne redoutait pas un assaut : chaque jour les assiégés faisaient des sorties meurtrières, portaient la mort dans les rangs des Almohades. Le résultat de ces victoires de détail, fut d'apprendre aux Almoravides à faire face à leur ennemi, et de rompre le charme qui le rendait invincible. Enfin, dans une dernière sortie, les troupes du Mahadi furent complétement vaincues. Tous auraient péri sans le sang-froid d'Abdelmoumen, qui, ce jour-là, se montra digne du choix que le Mahadi avait fait de lui : lui seul maintint en bon ordre ses soldats découragés dans leur longue et pénible retraite, sans cesse harcelée par un ennemi victorieux. Le Mahadi, toujours maître de lui, reçut

[1] Une erreur dans laquelle il est assez naturel de tomber, c'est de croire que toutes les armées africaines se composent presque uniquement de cavalerie. Les Bédouins de la plaine et du désert sont les seuls qui combattent constamment à cheval; mais les montagnards, trop pauvres pour avoir des chevaux, ne pourraient les nourrir, faute de fourrages.

cette triste nouvelle sans que son visage laissât percer la moindre émotion; il demanda seulement « si Abdelmoumen vivait encore? » Et comme on lui répondit que oui: « Rien n'est perdu, » répliqua-t-il. Et il regarda, le front calme, revenir tout sanglants les débris de son armée (1125)[1].

Pendant trois ans les Almohades restèrent enfermés dans Tinamal sans tenter aucune expédition. Ali, si longtemps préoccupé de ses guerres en Afrique, put reporter enfin son attention sur la Péninsule, où les chrétiens mozarabes et le roi d'Aragon mettaient à profit son absence. De son côté, le Mahadi consacra ces trois années de repos à relever les forces de son parti, pendant qu'Ali faisait réparer les fortifications de sa capitale. Enfin, Abdelmoumen, à la tête de trente mille hommes, sortit de ses montagnes pour envahir le territoire de Maroc; et les tribus qui s'étaient soumises, en voyant flotter de nouveau l'étendard des Almohades, coururent s'y réunir avec la mobilité berbère. Abou Beker, fils d'Ali, marcha à leur rencontre, et la bataille entre ces deux races ennemies ne dura pas moins de huit jours. Dieu se prononça pour les Almohades, qui enfermèrent dans Maroc les débris de l'armée vaincue. Mais Abdelmoumen, affaibli par sa victoire même, ne se sentait pas en état d'assiéger la capitale ennemie, et après trois jours il s'en retourna à Tinamal, chargé de gloire et de dépouilles (1130).

Quand les Almohades victorieux rentrèrent dans leur cité de refuge, le Mahadi était mourant. Il se traîna jusqu'à la mosquée pour leur adresser ses

[1] Dombay donne la date de 1129.

adieux, que tout le peuple écouta en fondant en larmes. Peu de temps avant sa fin, il appela auprès de lui son fidèle Abdelmoumen, lui dicta ses dernières volontés, et disposa avec lui l'ordre de ses funérailles. Il lui ordonna de cacher quelque temps sa mort à ses sujets, et c'est à cette précaution qu'il faut attribuer les dates contradictoires que les historiens y ont fixées (le 25 de Ramazan, an 524 de l'hégire, septembre 1130).

Abdallah ben Toumert, dont le père allumait les lampes dans une mosquée, était un de ces hommes destinés à changer la face des empires, et qui ont de bonne heure le secret de leur mission. Émule de Mahomet et de Youssouf, dont la prodigieuse fortune enflamme encore l'imagination des rêveurs solitaires dont l'Orient est peuplé, il prépara de longue main, comme eux, par la patience et par la ruse, l'édifice de sa grandeur. Cette soif de science, dont il semblait dévoré, ne fut pour lui qu'un moyen, jamais un but; plus savant que Mahomet, moins soldat que Youssouf, il eut comme eux l'art d'inspirer l'enthousiasme, et de rester froid à côté du feu qu'il allumait. Ayant affaire à un peuple brave et superstitieux, il comprit que la religion toute seule ne suffirait pas à lui donner un empire, et il choisit Abdelmoumen comme l'instrument qu'il lui fallait pour mettre la victoire au service de ses desseins. Avare d'une vie précieuse, Abdallah paraissait rarement sur le champ de bataille; mais nul ne savait mieux que lui, au milieu de la mêlée, exciter l'ardeur de ses soldats, en leur promettant les récompenses de l'autre vie. Prier même, était, selon lui, pour les fidèles un devoir moins impérieux que combattre, et

il avait rédigé pour ses champions quelques courtes oraisons (*azala*), qu'ils récitaient, sans perdre de temps à se prosterner, en marchant à l'ennemi. Dévoré d'une soif de sang qui s'alliait à sa piété farouche, il ne ménageait pas plus celui de ses sujets que celui de ses ennemis, et son supplice favori était de faire enterrer vifs les objets de sa haine [1].

[1] Pour achever de le faire connaître, nous citerons une cruelle supercherie du prophète africain. Sans cesse on l'entendait répéter que Dieu opérerait de grandes choses par le moyen d'un certain Wesinischi, obscur fanatique dont il avait fait son complice. Celui-ci, pendant ce temps, sous la direction du Mahadi, apprenait en secret le Koran par cœur, et s'exerçait à en interpréter les points les plus obscurs. Un jour le Mahadi et tout le peuple s'étant rendus à la mosquée, y trouvèrent Wesinischi établi dans la chaire, d'où l'iman devait lire la prière. Le Mahadi lui demanda ce qu'il faisait là, puisqu'il ne savait ni lire ni écrire; l'autre répondit qu'un ange lui était apparu, et lui avait appris à lire le Koran et à l'interpréter, ce qu'il fit en effet, à la grande admiration des assistants; et il en appela, pour attester sa mission, au témoignage de l'ange retiré, dit-il, dans le puits voisin. Le Mahadi, suivi de tout le peuple, se rendit aussitôt près de ce puits, où il avait fait cacher un de ses affidés, et Wesinischi, s'approchant du bord, dit à haute voix : « Ange de Dieu, ce que j'ai dit « n'est-il pas la vérité ? — C'est la vérité, » répéta deux fois une voix qui sortait des entrailles de la terre. Aussitôt le Mahadi déclara au peuple que ce puits, sanctifié par la visite d'un ange du Seigneur, ne devait plus être profané par de vils besoins, et il y jeta la première pierre pour le combler : le peuple suivit son exemple, et délivra ainsi le Mahadi du danger d'une indiscrétion.

Un autre trait, plus horrible encore, nous montre dans Abdallah le même mélange d'astuce et de cruauté. Dans leur lutte sans relâche contre Ali, le sang des Almohades avait coulé à flots, et leurs victoires avaient été achevées par des pertes cruelles : malgré son enthousiasme pour le Mahadi, le peuple murmurait, et il fallait à tout prix faire taire ces plaintes trop légitimes. Après un combat où des milliers de fidèles étaient restés sur le champ de bataille, le Mahadi s'y rendit la nuit avec ses partisans les plus dévoués, et leur fit creuser sous ce lit de cadavres des fosses où ils pussent se cacher, en ménageant quelques ouvertures qui leur permissent de respirer : après être convenus avec eux du rôle qu'ils avaient à jouer, le Mahadi les quitta, en leur promettant de venir lui-même les délivrer.

Quand une partie de la nuit se fut écoulée, le Mahadi réunit autour de lui les chefs de l'armée. « Je sais, leur dit-il, que vous murmurez de la « mort de vos frères, tandis qu'au prix de leur sang vous avez acheté « l'appui du Très-Haut; mais si vous ne croyez pas aux récompenses qu'ils « ont déjà trouvées dans l'autre vie, allez les interroger, et ils vous diront

L'histoire chez les peuples de l'Orient est dans les détails et dans les traits de mœurs plus encore que dans les événements : nous citerons donc ici une anecdote où le génie arabe se peint tout entier. Suivant le *Livre des Princes*, la mort du Mahadi resta cachée pendant trois ans : Abdelmoumen, pendant ce temps, gouverna en son nom comme s'il vivait encore ; mais en même temps il apprivoisait en secret un jeune lion, qu'il avait habitué à lui rendre ses caresses, et il instruisait un oiseau à répéter en arabe et en berber ces paroles : « Victoire et puissance « au khalife Abdelmoumen, prince des croyants, le « rempart et l'appui de l'État. » Lorsque enfin il jugea le moment venu de dévoiler la mort du Mahadi, il fit construire une grande salle, où il cacha, au sommet d'une colonne, la cage de l'oiseau, et sous une tribune au milieu de la salle, il fit enfermer le lion. Ayant ensuite réuni tous les chefs du peuple, il leur révéla la mort du Mahadi ; et voyant couler leurs larmes : « Ne pleurons pas, leur dit-il, « le vertueux Iman, qui jouit maintenant d'un sort « plus heureux. Son dernier vœu a été qu'après sa « mort vous vous réunissiez tous, sans consulter, ni

« eux-mêmes le bonheur qu'ils ont échangé contre cette vie périssable. » Puis se rendant avec eux sur le champ de bataille, et s'approchant d'un monceau de cadavres : « Vous, s'écria-t-il, martyrs qui nous avez donné la « victoire, dites-nous quel prix Dieu vous en a donné. » Et une voix répondit : « Nous avons trouvé près de Dieu ce que l'œil n'a jamais vu, ce « que l'oreille n'a jamais entendu, ce que la pensée de l'homme n'a « jamais soupçonné. » Les assistants, saisis d'admiration, rapportèrent à leurs compagnons ce témoignage de leurs frères morts, et l'autorité du Mahadi demeura plus incontestée que jamais. Quant aux malheureux dont il avait fait l'instrument de ses desseins, il se garda bien, en les délivrant, de se mettre à la merci d'une indiscrétion ; la même nuit il revint boucher lui-même les trous par où l'air arrivait dans leurs sépulcres, et tous y moururent étouffés, ensevelissant avec eux son secret.

« vos passions ni vos intérêts privés, pour lui donner « un successeur digne de lui : bannissons donc d'entre « nous toute rivalité, et occupons-nous de ce choix. » Il se tut, et les chefs attendaient en suspens, lorsqu'une voix qui semblait venir du ciel prononça distinctement ces paroles : « Victoire et puissance au « khalife Abdelmoumen, prince des croyants, le rem- « part et l'appui de l'État. »

En même temps, Abdelmoumen lâcha la porte cachée de la cage du lion, qui sortit au milieu de l'assemblée, en montrant ses dents menaçantes et en fouettant ses flancs avec sa queue. Chacun, saisi de frayeur, restait immobile à sa place. Alors Abdelmoumen, le visage serein, s'avança vers le lion, qui s'inclina devant lui, en lui léchant les mains. A cette vue, les Almohades proclamèrent tout d'une voix pour chef cet homme privilégié, devant lequel s'apaisaient les lions du désert, et que le Ciel lui-même désignait à leur choix, et tous lui jurèrent fidélité. Maître incontesté de l'héritage du Mahadi, le successeur du Prophète, moins scrupuleux que lui, se laissa donner le titre de khalife et d'*Emir Almoumenim*, ou Commandeur des croyants, qui n'avait appartenu jusqu'alors qu'aux seuls khalifes de Damas.

Pendant que l'empire des Almoravides voyait s'élever en Afrique une puissance rivale de la sienne, la fortune dans la Péninsule ne lui était guère plus favorable. Les chrétiens mozarabes d'Andalousie dont

la conquête de Saragosse avait réveillé le patriotisme, s'agitaient à l'idée d'une délivrance prochaine. Ils entretenaient avec les chrétiens du nord de secrètes intelligences, les informaient de la situation du pays, de l'état des forteresses, et, non contents de les pousser sous main à envahir le territoire andaloux, ils leur servaient encore de guides dans leurs algarades. Préoccupé de ses guerres avec le Mahadi, Ali ne pouvait surveiller ses États de la Péninsule, et les Mozarabes de Grenade, enhardis par l'impunité, tentèrent un pas plus décisif. Dispersés comme ils l'étaient, au milieu d'une population ennemie, maîtresse de toutes les places fortes, ils ne pouvaient rien entreprendre sans le secours d'un des rois chrétiens; ils s'adressèrent donc au conquérant de Saragosse, Alonzo d'Aragon, et le regardant déjà comme le libérateur de l'Espagne, ils le pressèrent vivement d'envahir l'Emirat de Grenade, promettant de se soulever en sa faveur.

Peu confiant dans leurs promesses, Alonzo refusa d'abord; mais les Mozarabes, redoublant d'instances, offrirent, s'il se présentait sous leurs murs, de marcher au-devant de lui au nombre de douze mille hommes bien armés, sans parler des milliers de leurs frères qui, épars dans toute l'Andalousie, ne manqueraient pas d'accourir sous ses drapeaux. Puis, cherchant à exciter sa convoitise, ils lui vantèrent la richesse de leur fertile *vega*, immense jardin d'orangers, de vignes et d'oliviers, caché dans les replis de la *Sierra Nevada*; ils lui décrivirent la riante situation de Grenade, épanouie dans la plaine, comme le fruit dont elle porte le nom. Enfin ils lui promirent qu'une fois maître de Grenade, il le serait bientôt de toute la contrée.

Pour le souverain des âpres plateaux de la Manche et des plaines de l'Aragon, tour à tour brûlés par le soleil et glacés par la bise, la conquête de Grenade, le jardin de l'Andalousie, devait avoir un attrait bien puissant. Devant cette perspective, Alonzo n'hésita plus. Mais une conquête régulière eût demandé de longs préparatifs, et l'expédition, pour réussir, ne devait être qu'un coup de main heureux. Nous n'affirmerons pas avec les Arabes qu'Alonzo ne prit avec lui que quatre mille cavaliers [1]; son armée, comme le prouve la rapidité même de sa marche, ne pouvait guère monter à plus de dix à douze mille chevaux, sans infanterie, et ce nombre suffisait, grâce aux nombreuses recrues dont elle devait se grossir en chemin.

L'expédition se mit en marche vers juillet 1125, en cachant avec soin son but et sa route aux nombreux Musulmans qui habitaient encore Saragosse. Alonzo marcha droit sur Valence, tournant ainsi les défilés de la *Sierra Morena*, au lieu de les attaquer de front; il assiégea même Valence pendant quelques jours; mais la vigoureuse résistance du wali almoravide le força à lever le siége. Bientôt les Mozarabes, fidèles à leur promesse, s'empressèrent d'accourir sous les drapeaux du roi d'Aragon et de fournir à son armée des guides sûrs et dévoués. Alonzo, après deux autres attaques inutiles contre Xucar et Denia, poursuivit sa marche jusqu'à Baza, ville ouverte qu'il essaya aussi vainement d'enlever.

Pour donner aux Mózarabes le temps de se rallier

[1] Le chiffre peut être exact si, par ce mot de *caballeros* (cavaliers ou chevaliers), on entend des hommes d'armes, dont chacun, comme on le sait, menait à sa suite quatre ou cinq écuyers ou varlets.

autour de leurs frères, Alonzo, par un délai qu'on ne saurait autrement justifier, s'arrêta un mois dans une bourgade appelée Gayana, près de Grenade. Un coup de main eût pu lui livrer cette ville, qui commande toute la vallée du Xenil; mais le frère d'Ali, Temim, qui y résidait, informé des trames des chrétiens andaloux, déploya pour les réprimer la plus active énergie. Il avait commencé par jeter en prison les plus suspects; et comme il eût fallu emprisonner toute la population mozarabe, il se contenta de la surveiller de près, et ne négligea rien pour mettre la ville en état de défense. Les auxiliaires cependant affluaient dans les rangs d'Alonzo, et ce prince, se voyant enfin à la tête de 50,000 hommes, se présenta devant Grenade.

Temim, avait fait venir d'Afrique des renforts; mais les forces dont disposait Alonzo étaient bien supérieures, et le découragement régnait déjà dans la ville; l'*azala de la peur*, prière que les fidèles, en armes, répètent à la hâte à l'heure du danger, retentissait dans toutes les mosquées. Cependant, malgré la supériorité de ses forces, Alonzo n'osa rien entreprendre et perdit un temps précieux. Les Grenadins se remirent peu à peu de leur terreur, et la saison des neiges et des pluies arriva bientôt. Les assiégeants, sans cesse harcelés par les Almoravides, auraient tous péri sans les secours que leur fournit le zèle des Mozarabes. Pendant dix-sept jours entiers Alonzo lutta contre la saison et contre la fortune; désespérant enfin d'emporter Grenade d'assaut, et redoutant les lenteurs d'un siége, il se décida à lever le camp, et se mit en marche, par une dernière bravade, non pas au nord, vers l'Aragon, mais au sud, vers la mer

d'Afrique, qu'il avait fait vœu de visiter, laissant derrière lui tous les passages fermés, et toutes les populations musulmanes soulevées contre lui.

Cette marche aventureuse, qui l'éloignait de ses États, quand il eût fallu songer à s'en rapprocher, fut sans cesse harcelée par les Almoravides, impatients de venger sur les chrétiens les affreuses dévastations qui marquaient leur passage. Arrivé près de Lyrena, Alonzo vit tout d'un coup son avant-garde attaquée avec tant de furie, que force lui fut d'abandonner ses bagages. Les Africains, se croyant déjà débarrassés des chrétiens, s'occupèrent à partager leurs dépouilles. Mais Alonzo, ayant rallié ses troupes en désordre, fondit sur les Sarrazins, les mit en déroute, et les poursuivit jusqu'à la nuit. Désormais libre d'ennemis, il traversa sans obstacles l'énorme rempart des Alpujarras, qui sépare de la mer la vallée de Grenade; la chronique arabe raconte qu'en contemplant les profonds ravins du *rio* de Motril, où une poignée d'hommes eût suffi à arrêter une armée, Alonzo, frappé de la grandeur du danger auquel il venait d'échapper, ne put s'empêcher de dire aux chevaliers qui l'accompagnaient : « Oh ! la belle sépulture que c'eût été là pour nous, si ces mécréants nous y eussent attendus ! »

Arrivé sur la rive plus tiède de Velez-Malaga, où croissent le cotonnier et la canne à sucre, Alonzo donna à ses troupes fatiguées quelques instants de repos; et cédant lui-même au charme du climat, sur cette plage à l'abri des éternelles tempêtes du détroit, il songea à accomplir le vœu qu'il avait fait, si Dieu lui accordait d'atteindre cette mer. Il monta sur une petite barque et alla lui-même pêcher du

poisson, qu'il mangea joyeusement avec ses chevaliers, pour pouvoir raconter un jour à Saragosse qu'il avait, de ses royales mains, péché à Motril du poisson de la mer d'Afrique.

Content d'avoir accompli son vœu, et d'avoir vu des sommets de la *Sierra Nevada* les côtes lointaines du continent opposé, Alonzo, par la même route, remonta jusqu'à la vallée du Xenil. Là, sans cesse harcelé par l'ennemi, il rebroussa chemin à l'est, vers Guadix, où il se réunit à une division de son armée qu'il y avait laissée pour assurer son retour. Il se dirigea ensuite vers Xativa et Murcie, toujours serré de près par les Almoravides, qui, se contentant d'empêcher les dévastations des chrétiens, évitaient avec soin un engagement. Dans cette pénible, mais glorieuse retraite, Alonzo perdit beaucoup de monde par la fatigue et les maladies, plus encore que par le fer de l'ennemi, et il atteignit enfin, à travers mille dangers, les frontières de l'Aragon, que plus d'une fois, sans doute, ces hardis aventuriers avaient désespéré de revoir [1].

[1] C'est à Conde seul que nous devons tous ces détails, d'autant plus précieux que les chroniques chrétiennes, rédigées dans l'intérêt de la Castille, se taisent sur cette expédition, si glorieuse pour le roi d'Aragon. Ainsi, le *Chron. Adefonsi Imperat.* (Florez, t. XXI, p. 233), qui raconte en détail l'expédition d'Alonzo de Castille à Cordoue et Séville en 1133, ne dit pas un mot de celle-ci, ou la confond avec l'autre. Le *Chron. Orderici Vitalis, Angligenæ* (Florez, t. X, p. 583), plus juste envers le roi d'Aragon, auquel il restitue l'honneur de cette entreprise, lui attribue, à la date de 1125, tous les faits et gestes d'Alonzo de Castille en 1133, et mêle dans son récit, court et confus, les faits des deux expéditions. Du reste, la fâcheuse similitude du nom des deux rois semble avoir embarrassé autant les vieux chroniqueurs qu'elle embarrasse aujourd'hui l'historien, et les rivalités des deux couronnes ajoutent encore la partialité à l'ignorance des écrivains. Les sommaires chronologiques rassemblés dans le tome XXIII de Florez n'ont pas un mot sur ce sujet, sauf les *Ann. Toledan.*, t. I. dont voici les deux maigres lignes : « Entrò el Emperador con el Rey Cefadola

Les chroniques, du reste, ne sont pas plus d'accord sur la durée que sur la date de cette audacieuse algarade : les Arabes la font durer quinze mois, Orderic Vital six semaines, et la chronique d'Alonzo est muette sur ce point. Mais en suivant pas à pas la marche d'Alonzo, si minutieusement racontée par Conde, on peut se convaincre que l'expédition n'a pas pu demander moins de six mois. « Et ainsi, dit « un auteur arabe, quelle que fût la vaine gloire qu'A-« lonzo retirât de cette entreprise téméraire, il ne fit « rien qui lui profitât, si ce n'est de brûler quelques « métairies, et de mettre en fuite leurs misérables ha-« bitants ; mais il ne prit aucune ville, ni petite, ni « grande ; en sorte que son expédition ne sembla di-« rigée que contre des pâtres et des cultivateurs.....; « et, somme toute, elle fut plus utile que nuisible aux « Musulmans, car elle leur révéla les ennemis cachés « qu'ils avaient dans leurs propres cités, et leur ap-« prit à se garder des traîtres. »

En effet, les Almoravides, justement irrités contre les chrétiens mozarabes, qui avaient déchaîné ce fléau sur l'Andalousie, saisirent les biens de ceux qui n'avaient pas suivi la retraite d'Alonzo, et les forcèrent à passer en Afrique. Là ces malheureux, accablés de mauvais traitements, et exposés aux intempéries des saisons, moururent pour la plupart. Quant à ceux qui avaient émigré à la suite de l'armée chrétienne, Alonzo prit soin de les dédommager de leurs pertes, et de leur faire retrouver une patrie.

« en tierra de Moros, era 1171. » Rodrigue de Tolède (*Hispan. Illust.*, t. II, p. 116 et 117) et Lucas de Tuy (*ibid.*, t. IV, p. 103) ne parlent que de l'expédition du roi de Castille contre Almeria en 1147, et ne disent pas un mot des deux autres.

Quoiqu'en dise l'historien arabe, s'il manqua à ce prince la vaine gloire de conquérir des villes qu'il n'eût pas pu garder, il lui resta celle plus solide d'avoir accompli une des expéditions les plus hardies dont l'histoire fasse mention; d'avoir promené, six mois durant, le pillage et l'incendie dans toute l'Espagne arabe; d'avoir soulevé contre les Musulmans les redoutables ennemis qu'ils nourrissaient dans leur sein, et appris aux Mozarabes le mal qu'ils pouvaient faire à leurs maîtres, en attendant la conquête qui devait les affranchir. Si Alonzo ne retira de son entreprise aucun profit direct, l'effet moral en fut immense sur les Musulmans comme sur les chrétiens. Ceux-ci firent voir aux rives de la mer d'Afrique l'étendard de la croix, qui depuis les Goths n'y avait pas flotté; et, le roi d'Aragon par son audacieuse algarade, ouvrit à Fernando III le chemin de Séville.

Vers cette époque, la mort de Temim, lieutenant d'Ali dans la Péninsule, vint porter un coup funeste à la puissance des Almoravides (1126). Ali pleura la perte de ce frère, fidèle défenseur d'un trône où il aurait dû monter, et il le remplaça en Espagne par son propre fils, Taschfin. Ce jeune prince, jaloux de se signaler par quelque action d'éclat, envahit le territoire de Tolède, qu'il dévasta. Mais le roi de Castille, au lieu de marcher à la défense de cette ville, qu'il savait assez forte de sa position, s'avança à la tête d'une puissante armée sur Merida et Badajoz, et traita leur territoire comme Taschfin avait traité celui de Tolède. Taschfin accourut aussitôt, à la tête de ses Almoravides, et les deux armées se rencontrèrent non loin des champs de Zalaca, de funeste mémoire pour les chrétiens. Après une sanglante

journée, où Taschfin montra l'habileté d'un général et le courage d'un soldat, les chrétiens furent mis en déroute, et laissèrent le champ de bataille couvert de cadavres (1126). L'année suivante, les chrétiens franchirent à leur tour la frontière musulmane près d'Alcaraz, portant partout le fer et la flamme. Taschfin, ayant marché à leur rencontre, les chrétiens furent battus encore une fois près de Gebel al Cazar, et plus de trente places fortes tombèrent en son pouvoir. Ces succès des Musulmans s'expliquent par les discordes des chrétiens, et par la guerre opiniâtre que se faisaient alors les deux rois d'Aragon et de Castille.

Le fils d'Urraca était à peine âgé de vingt ans lorsqu'il devint seul maître de ce sceptre qu'une mère ambitieuse lui avait disputé si longtemps. Nourri au milieu des guerres civiles, à la rude école de l'adversité, des épreuves plus dures encore l'attendaient sur le trône. A la tête des grands vassaux de la couronne, était la puissante famille des Lara, dont le chef, Pedro, avait rallié autour de lui tous les ennemis du jeune roi. Un vassal non moins remuant était l'archevêque de Compostelle, qui tenait de la couronne le riche fief de Santiago, et qui espérait reprendre sur le fils l'ascendant qu'il avait eu sur la mere ; mais son espoir fut trompé, et Alonzo, dont les finances étaient épuisées, finit par les rétablir aux dépens de l'archevêque et du trésor de l'apôtre.

Nous abrégeons le récit des troubles continuels qui, pendant les premières années de ce règne, agitèrent la Castille et la Galice [1]. Le plus pressant de

[1] L'*Histoire de Compostelle* ne fournit plus guère, depuis la mort

tous les soins pour Alonzo, c'était de ramener le calme dans son malheureux royaume, déchiré à la fois par la guerre civile et par la guerre étrangère. Secrètement allié avec les deux frères de Lara, qui agitaient la Castille de leurs intrigues, le roi d'Aragon, malgré sa renonciation solennelle, possédait encore dans ce pays Carrion, Najera, Castro-Xerez, Villafranca et Burgos. Les habitants de ces villes, las du joug étranger, vinrent offrir au fils d'Urraca de les lui livrer, s'il se présentait avec une force suffisante : Alonzo accepta avec empressement; et toutes ces cités, castillanes de cœur, sé hâtèrent de lui ouvrir leurs portes. Burgos seule résistait encore quand le commandant aragonais fut tué dans une émeute, et Burgos reçut dans ses murs son légitime souverain (1126).

Le roi d'Aragon n'était pas homme à se laisser ainsi dépouiller de ce qu'il considérait comme son patrimoine. Il envahit la Castille à la tête d'une armée, rencontra bientôt le jeune roi à Val-de-Tamar, près de Castro-Xerez. Le comte Pedro de Lara, qui avait trompé le roi de Castille par une feinte soumission, et commandait son avant-garde, refusa de combattre contre le roi d'Aragon. Mais celui-ci, désirant éviter un engagement, car il avait connu, dit la chronique, « que le seigneur était avec Alonzo de Castille, » et craignant, s'il perdait la bataille, de se voir fermer la retraite, se résigna à traiter, promettant, si on lui laissait le passage libre, de rendre à Alonzo toutes les

d'Urraca, en 1126, aucuns matériaux à l'histoire; Rodrigue de Tolède est également stérile. Heureusement la *Chronique d'Alonzo VII*, qui commence à celle même année 1126, supplée au silence de tous les autres, et suit pas à pas ce prince dans toutes les phases de son règne agité.

villes qu'il possédait en Castille, et de rester désormais en paix avec lui. Le pacte fut conclu; mais le monarque aragonais, en retournant dans ses États, commença par le violer, en dévastant tout le pays qu'il traversa (1127).

L'année suivante, le fils d'Urraca épousa Berengaria, fille du comte Reymond IV de Barcelone. Les noces se firent à Saldaña; la nouvelle reine, remarquable par sa beauté, n'eut pas de peine à gagner le cœur de son époux, et Alonzo désormais ne prit plus une décision sans la consulter. Sa sœur, doña Sancha, princesse d'une haute prudence, avait également part à ses conseils : « et tout réussissait, grâce « à elles, à ce roi selon le cœur de Dieu, protecteur « des orphelins et des pauvres, et grand édificateur « de couvents et d'églises. »

Les joies de ce mariage furent troublées par une nouvelle incursion de l'Aragonais, qui vint, en 1129, assiéger le château de Moron, près de Soria, et inquiéter tout le pays à l'entour. Le valeureux Alonzo accourut, à la tête de tous ses vassaux, moins les deux frères de Lara, qui refusèrent de le suivre. On se joignit près d'Almazan : de part et d'autre, on se préparait au combat, lorsque les évêques des deux partis supplièrent les deux rois de ne pas servir, par leurs discordes, la cause des ennemis du nom chrétien. Leurs prières furent écoutées : on négocia au lieu de combattre; et, vu la jeunesse du roi de Castille, il fut convenu, au dire de Rodrigue de Tolède, que ce serait lui qui ferait le premier pas, et supplierait le roi d'Aragon, « comme son « père, de lui rendre les villes qu'il possédait dans « ses États, et de ne pas le priver de sa couronne,

« puisque le jeune roi était prêt à l'aider en tout, « comme un fils. Et le roi d'Aragon, en oyant ceci, « comme il était un prince pieux et excellent, ré- « pondit : Je rends grâces à Dieu de ce qu'il a « inspiré un tel dessein à mon fils; s'il en avait agi « ainsi auparavant, jamais il ne m'aurait eu pour « ennemi, et maintenant qu'il me demande merci, je « ne veux rien garder de tout ce qui lui appartient. « Et il ordonna aussitôt à tous ceux qui tenaient en « son nom des villes et des châteaux, de les restituer au « roi de Castille, qui fut ainsi rétabli sans guerre dans « son royaume, et chacune des deux armées s'en re- « tourna en paix[1]. »

Débarrassé de son plus redoutable adversaire et libre de combattre ses vassaux rebelles, Alonzo VII réussit à s'emparer du comte Pedro de Lara, qu'il dépouilla de tous ses fiefs. Le comte, étant encore parvenu à s'échapper de prison, alla rejoindre devant Bayonne le roi d'Aragon, que son humeur guerroyante avait amené au delà des Pyrénées, et sa mort délivra bientôt le roi de Castille d'un de ses plus dangereux ennemis. Restait aussi à réduire son frère Rodrigo, l'un des types les plus étranges de cette race indomptable des *ricos homes* castillans. Celui-ci, dit la chronique, faisait atteler les prisonniers à la charrue avec ses bœufs, et les forçait à paître l'herbe dans les champs, la paille dans l'étable, et à boire l'eau des marais; et, quand il était las de ce passe-temps, il

[1] Sandoval (p. 133) place cette réconciliation des deux rois en 1123, et prétend qu'elle s'opéra par les soins de Pierre *le Vénérable*, abbé de Cluni : mais la date est évidemment fausse. Zurita la place en 1130. Ces contradictions des historiens prouvent, du reste, l'épaisse obscurité qui couvre toute cette époque. Rodrigue de Tolède, la source primitive, ne donne aucune date.

les renvoyait nus et dépouillés de tout ce qu'ils possédaient. Le roi fit au comte une guerre acharnée, lui prit tous ses châteaux et dévasta tous ses domaines. Désespérant de continuer la lutte, le comte demanda une entrevue à Alonzo, à condition que chacun d'eux n'y amènerait que six hommes d'armes. « Le roi y « consentit ; mais, ayant entendu du comte des « paroles qu'il ne devait pas entendre, la colère l'em- « porta, il mit la main sur le vassal rebelle, et tous « deux dans la lutte tombèrent de leurs chevaux. Ce « que voyant, les hommes d'armes du comte se trou- « blèrent et prirent la fuite. Le roi tint bon, et, « sans lâcher son prisonnier, il le conduisit dans son « camp, où il le retint dans les fers jusqu'à ce que « celui-ci lui eût rendu tous ses fiefs, après quoi il « le renvoya. Mais le comte, repentant, ne tarda pas « à venir demander merci à son suzerain; et Alonzo, « dont le cœur s'ouvrait facilement à la pitié, finit « par lui pardonner, et lui donna en fief Tolède et « de grands domaines en Estrémadure et en Castille, « que le comte mérita en faisant une guerre acharnée « aux Sarrazins[1]. »

Le roi de Castille enleva ensuite aux Aragonais Castro-Xerez, et plusieurs autres places que leur roi, malgré toutes ses promesses, n'avait pas encore

[1] *Chron. Adefonsi imperatoris ad ann.* 1131. Il faut avoir passé à travers les incertitudes du règne d'Urraca, les contradictions de ses historiens et les longues divagations de l'*Histoire de Compostelle*, pour comprendre la joie qu'éprouve l'historien en rencontrant enfin une chronique à la fois détaillée et claire, comme celle de *l'empereur Alonzo* : c'est la source la plus riche que j'aie encore trouvée dans toutes mes recherches sur l'histoire d'Espagne. Cette chronique, écrite en latin, ne va malheureusement pas jusqu'à la fin du règne d'Alonzo ; et la dernière partie, *ad majora conscendens*, comme dit l'auteur anonyme, raconte en détestables vers la prise d'Almeria en 1147.

évacuées. Jaloux d'effacer dans ses États les traces de la guerre, Alonzo s'occupa ensuite de rebâtir les maisons, de replanter les arbres qui avaient été détruits, et la paix et le bien-être commencèrent à renaître peu à peu (1133). Mais bientôt, impatient du repos, il alla reconquérir sur les Sarrazins Aurelia (Oreja) et Coria. Tachfin, alarmé de voir les chrétiens reprendre l'offensive, envahit à son tour le territoire de Tolède. Il avait assis son camp près de Lucena, lorsqu'il fut attaqué pendant la nuit par quelques milliers de *comuneros* castillans, sortis de Ségovie et d'Avila. Malgré l'inégalité du nombre, l'obscurité et la surprise secondèrent le courage des chrétiens, qui mirent les Musulmans en fuite, pillèrent leur camp, et forcèrent leur général, blessé à la cuisse, à s'enfuir sur un cheval sans selle. Guéri de sa blessure, Tachfin demeura boiteux pour le reste de sa vie.

L'ancien Emir de Saragosse, Abdelmelek, mourut vers cette époque dans sa forteresse de Rotalyehud, refuge de sa disgrâce, et dernier débris de ses États. Son alliance avec le roi d'Aragon lui avait attiré la haine de tous les Musulmans, et son fils Abou Dgiafar Ahmed, surnommé *Saïf ad Daulat*, hérita de cette humiliante dépendance. Vers l'an 1132, Saïf ad Daulat, las du protectorat de l'Aragon, et craignant que ses propres sujets, révoltés de ses liaisons avec les chrétiens, ne livrassent aux Almoravides son reste d'Emirat, les prévint en cédant à Alonzo de Castille, avec Rotalyehud, quelques autres places fortes, et se reconnut son vassal. Alonzo, en échange, lui donna plusieurs domaines en Castille, en Estrémadure et dans le pays de Tolède, et ainsi disparut la dernière

trace de cet Emirat de Saragosse qui, sous une série de princes belliqueux, avait souvent lutté avec succès contre les forces de l'Aragon.

Ne craignant plus désormais de laisser d'ennemis derrière lui, Alonzo, jaloux d'imiter l'audace de son rival le roi d'Aragon, voulut comme lui « manger du poisson de la mer d'Afrique ». Ayant donc rassemblé à Tolède ses *ricos homes*, il leur fit part de son dessein, que tous accueillirent avec joie. Une puissante armée se réunit sur les bords du Tage, et l'ex-Emir de Saragosse, Saïf ad Daulat, son nouveau vassal, s'offrit pour guider sa marche. Alonzo divisa ses troupes en deux corps, afin de pourvoir plus facilement à leur subsistance dans le désert de quinze journées de marche qui les séparait de l'ennemi. Le roi, à la tête d'un de ces corps, entra par *Puerto real* sur le territoire musulman (1133)[1], tandis que Saïf ad Daulat et le comte Rodrigo de Lara entraient avec l'autre par le *Puerto* de Muradal. Les deux armées se réunirent près de Gallello[2], où elles trouvèrent en abondance des fourrages et des vivres, et descendirent la vallée du Guadalquivir, où elles passèrent le fleuve entre Cordoue et Séville.

« C'étaient alors, dit la chronique, les jours de la « moisson, et le roi fit mettre le feu à tous les champs « de blé, couper les vignes, les oliviers et les figuiers; « la terreur s'abattit sur tous les *Moabites* (Almora- « vides) et les *fils d'Agar* (Musulmans andaloux).

[1] La *Chron. d'Alonzo VII* place en 1133 cette expédition, qu'elle raconte avec de longs détails, et dont Conde, à son tour, ne dit pas un mot.

[2] Il m'a été impossible de retrouver sur les cartes modernes une bonne partie des noms de lieux cités dans cette expédition. Une carte de l'Espagne au moyen âge serait un travail bien utile et bien digne des savants de ce pays.

« Les païens abandonnèrent les places qu'ils ne pou-
« vaient défendre, et se retirèrent dans les châteaux
« forts, dans les antres des monts, et dans les îles
« de la mer. L'armée chrétienne vint planter ses
« tentes près de Séville, brûlant toutes les villes et
« châteaux abandonnés; on ne saurait compter les
« captifs, le bétail, l'huile, le vin et le blé qu'ils rappor-
« taient au camp. Les mosquées des infidèles étaient
« livrées aux flammes avec leurs livres impies, et les
« docteurs de leur loi passés au tranchant de l'épée.
« Passant de là à Xerez, le roi la détruisit de fond en
« comble, et poussa même jusqu'à Cadiz. Ce que
« voyant, les princes andaloux envoyèrent dire en
« secret à l'Emir Saïf ad Daulat : Parle au roi des
« chrétiens pour qu'il nous délivre des Almoravides,
« et nous lui paierons plus de tributs que nos pères
« n'en ont payé aux siens, et nous le servirons avec
« toi, et tu régneras sur nous, toi et tes fils. » Saïf ad
Daulat leur répondit, après avoir pris conseil du roi :
« Allez, et dites à mes frères les princes andaloux de
« se saisir de toutes les places fortes, et de faire la
« guerre aux Almoravides, et moi et le roi de Léon
« nous viendrons aussitôt vous secourir. » Le roi
s'éloigna ensuite, et passant le port d'Amarela, attei-
gnit sa cité de Talavera.

De retour de sa longue algarade, le roi de Castille,
satisfait d'avoir porté la dévastation au cœur du terri-
toire ennemi, reprit avec une nouvelle vigueur la
guerre contre ses vassaux révoltés, guerre sans pitié,
comme toutes les guerres civiles, et où l'on coupait
les pieds et les mains aux prisonniers. Les rebelles se
soumirent l'un après l'autre, et l'autorité d'Alonzo,

si longtemps contestée, s'assit enfin sur des bases plus solides.

Pendant ce temps le roi d'Aragon songeait à compléter ses conquêtes sur l'Emirat de Saragosse, en s'emparant de Tortose, qui commande la navigation de l'Èbre; mais il fallait d'abord prendre Mequinenza, au confluent de ce fleuve et de la Sègre. A la tête d'une armée, grossie encore par une foule de croisés français et anglais, ce prince vint mettre le siége devant cette ville, et, après trois semaines d'une défense opiniâtre, il la prit d'assaut et passa au fil de l'épée tous les habitants. Restaient à conquérir, avant Tortose, Fraga et Lerida [1]. la première, située sur un roc escarpé, et pourvue d'une nombreuse garnison, se préparait à une vigoureuse résistance; mais Alonzo jura, sur les saintes reliques, de ne pas lever le siége avant que la ville fût prise, ou que la mort le déliât de son vœu, et il fit répéter ce serment aux chefs de son armée.

Malgré le courage des assaillants, le siége traînait en longueur; les habitants de Fraga avaient fait demander assistance à l'Emir de Maroc, et dix mille Africains s'apprêtaient à passer le détroit, tandis que le wali almoravide de Valence marchait au secours de la ville assiégée. Dans une première rencontre avec les Valenciens, Alonzo remporta l'avantage. Un aventurier étranger, Robert Burdett, comte de Tarragone, Anglais ou Normand d'origine [2], décida, par un ren-

[1] Le *Chron. Adefonsi* prétend qu'Alonzo I poussa son algarade jusqu'à Valence, Murcie et Almeria ; mais il est évident que le chroniqueur confond ici cette algarade avec la grande expédition de ce prince à Motril, et avec le siége d'Almeria par Alonzo VII de Castille, en 1147.

[2] « Robert de Culey, surnommé Burdett, s'empara de Tarragone, qu'il se

fort amené à propos, le succès de la bataille. Abattus par la défaite de leurs auxiliaires, les habitants de Fraga demandèrent à traiter avec le roi d'Aragon; mais ce prince, enivré de sa victoire, les menaça d'enlever la ville d'assaut, si elle ne se rendait à discrétion. Les assiégés, exaspérés par ses refus, résolurent du moins de vendre chèrement leur vie. Ils implorèrent de nouveau les secours de l'Emir almoravide, et celui-ci leur envoya son propre fils, avec de nombreux renforts, que grossirent encore les milices de l'Andalousie. L'armée musulmane, suivie d'un convoi de provisions, portés par 200 chameaux, s'avança à marches forcées au secours de Fraga. Elle rencontra l'armée chrétienne entre la Sègre et l'Èbre, dans une plaine, qu'en mémoire de cette funeste journée Orderic appelle le *Champ dolent*. Pour tenter la cupidité des chrétiens, les Sarrazins avaient fait marcher devant eux leurs bagages, et avaient caché dans une embuscade une partie de leur armée.

Au moment où les éclaireurs d'Alonzo vinrent lui apprendre l'arrivée des Africains, le camp aragonais, par suite des habitudes d'indépendance des milices féodales, se trouvait dégarni d'une partie de ses troupes. Bientôt l'enceinte même du camp fut assiégée, et les traits commencèrent à pleuvoir de toutes parts. Le point d'honneur ne permettait pas à une armée chrétienne, quelque inférieure qu'elle fût en nombre, d'at-

« fit donner par le pape Honoré en fief, *libre de toute exaction séculière*, « et il y demeura, en dépit des efforts des Sarrazins pour l'en débusquer. « Pendant son voyage à Rome, sa femme Sybille, fille du comte Guillaume « de Capoue, aussi courageuse que belle, défendit avec succès sa ville contre « les Maures. Le casque en tête, la cuirasse au sein, comme un soldat, elle « parcourait la nuit les murailles, tenant en main son bâton de comman- « dement, et elle veillait pour ne pas se laisser surprendre par l'ennemi. » (Chron. d'Order. Vital, Florez, t. X, p. 583.)

tendre l'ennemi derrière des retranchements. Le roi, ses *ricos homes*, et les évêques, sortirent aussitôt. L'œil avide des chrétiens fut d'abord frappé de ces chameaux chargés de richesses et de provisions, qui cheminaient vers Fraga, et Alonzo ordonna au comte de Carrion de s'emparer du convoi. Celui-ci, redoutant quelque piége, engagea le roi à le laisser passer, et à songer plutôt à combattre l'armée qui le suivait. Mais le roi, transporté de colère, accusa le comte de lâcheté, et celui-ci obéissant à regret, chargea les gens de l'escorte, qui prirent aussitôt la fuite. Les chrétiens s'élancèrent à leur poursuite; et alors, de chaque défilé, sortirent d'innombrables ennemis, qui enveloppèrent l'armée aragonaise et la taillèrent en pièces. Les évêques de Jaca et de Rosas, les comtes de Launuce, de Narbonne et Centulle de Bigorre, fils de Gaston de Béarn, y périrent, avec une foule de nobles français et anglais, et tout ce qui fut épargné par le fer fut fait prisonnier. Le roi, adossé à une colline, se défendait avec un rare courage, après avoir perdu ses plus fidèles compagnons. « L'évêque d'Urgel « voyant le roi décidé à mourir, le supplia de s'éloi- « gner; mais ce prince s'y refusa. Alors le prélat, « lui parlant avec une autorité toute-puissante : « Au nom de Dieu, lui dit-il, je t'ordonne de t'éloi- « gner de ce champ de bataille, afin de ne pas li- « vrer aux infidèles, par ta mort, tous les royaumes « chrétiens. » Le roi se résigna à céder; mais, entouré de tous côtés, il cherchait en vain une issue. Il parvint enfin, à la pointe de l'épée, à se frayer un chemin, suivi de soixante cavaliers qui lui restaient. Dix seulement, parmi lesquels se trouvait Garcia Ramirez, le futur roi de Navarre, s'échappèrent avec

lui, et le généreux prélat resta sur le champ de bataille avec les cinquante autres[1].

Telle est la version d'Orderic Vital, chroniqueur anglais qui semble avoir assisté à la bataille de Fraga, et qui fait mourir Alonzo de chagrin dans le couvent de la Peña, huit jours après sa défaite. Mais les chroniqueurs espagnols et arabes[2], avec plus de vraisemblance, placent la mort du héros aragonais sur le champ de bataille de Fraga, ou dans un second engagement qui aurait eu lieu à peu de distance du premier. C'est ainsi que devait finir en effet ce roi *batailleur*, si souvent vainqueur des infidèles, et qui était peut-être, s'il eût vécu, destiné à faire rebrousser chemin vers l'Afrique à la conquête almoravide. Sans les guerres civiles qui désolèrent son règne, si Alonzo de Castille eût uni ses forces à celles d'Alonzo d'Aragon; si une seule pensée eût constamment réuni ces rois appelés à combattre pour la même cause, l'Espagne eût peut-être été affranchie trois siècles plus tôt, et la tombe du héros aragonais eût été entourée d'une gloire moins stérile.

L'étroit royaume qu'Alonzo avait reçu de ses

[1] La date de cette bataille doit être fixée en 1132 ou 33; le *Chron. Barcinon.* dit 1134, et Zurita 1133. La date de 34 est évidemment fausse, puisque les cortès de Borja où fut élu le successeur d'Alonzo, eurent lieu en 1133.

[2] Conde, Orderic Vital et le *Chron. Adefonsi*, sont les seuls qui racontent avec quelque étendue le siége et la bataille de Fraga; et c'est à leurs trois versions, fondues ensemble, que j'en ai emprunté le récit. Mais la version d'Orderic est la plus complète : car Conde ne parle pas de la bataille qui a précédé celle de Fraga; en outre, il confond constamment les deux Alonzo; et si les Arabes qu'il copie sont excusables de se tromper, Conde ne l'est pas d'ignorer qu'il s'agit ici du roi d'Aragon et non de celui de Castille. La *Chron. d'Alonzo* se trompe aussi en faisant mourir le premier dans son lit, tandis que le *Chron. Dertus*, les *Ann. Toled.*, t. I, et Rodrigue de Tolède (l. VIII, ch. 3) s'accordent avec Conde pour placer sa mort devant Fraga.

ancêtres fut reculé par lui, aux dépens des Maures, jusqu'à Calatayud d'une part, et de l'autre jusqu'à Cuenca, comprise aujourd'hui dans les limites de la Castille; de l'autre côté des Pyrénées, sa renommée, croissant avec sa puissance, lui avait donné pour vassaux presque tous les seigneurs, basques ou français, qui se partagaient cette belliqueuse frontière : parmi eux on comptait les comtes de Béarn, de Bigorre, et ceux même de Toulouse, bien qu'alliés à la maison de Castille; et le roi d'Aragon trouvait en eux dans toutes ses guerres des auxiliaires dévoués. Tel était le fragile édifice de grandeur qu'avait élevé le courage d'un seul homme, mais qui s'écroula bientôt à sa mort; et la prépondérance politique passa encore une fois de l'Aragon à la Castille.

LIVRE IX.

CHAPITRE PREMIER.

ALONZO VII, EMPEREUR DE CASTILLE. COMTES DE BARCELONE.

1133 à 1157.

La mort d'Alonzo *le Batailleur* sous les murs de Fraga (1132 ou 33) ouvrait un nouvel avenir au jeune roi de Castille, qui se trouvait ainsi, à vingt-sept ans, le plus puissant souverain de l'Espagne chrétienne. Les Aragonais, libres de se donner un roi malgré le testament d'Alonzo, qui léguait son royaume à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et à celui du Saint-Sépulcre, se rassemblèrent aux cortès de Borja (1133). Ces cortès, dont on n'a pas conservé les actes, tiennent cependant une place importante dans l'histoire des institutions de la Péninsule; car c'est la première fois que nous y voyons, au dire de Zurita, siéger, à côté des nobles et des prélats, des députés

des villes, un demi-siècle en avance sur la Castille, qui est elle-même en avance d'un siècle sur le reste de l'Europe. Mais les Aragonais, malgré leur respect pour la mémoire de leur roi, ne voulurent pas se laisser léguer par lui, comme un fief de main-morte, aux défenseurs du Saint-Sépulcre. Du reste, leur choix ne fut guère moins étrange que le testament d'Alonzo, car ils choisirent, pour succéder à un roi *batailleur*, un moine, Ramiro II, frère du monarque défunt. Les Navarrais, qui subissaient à regret le joug de l'Aragon, saisirent cette occasion de recouvrer leur indépendance, et élurent en même temps roi l'infant Garcia Ramirez, petit-fils de Sancho III et du Cid, dont son père avait épousé la fille : ainsi les destinées de la Navarre, confondues pendant trois règnes avec celles de l'Aragon, s'en séparèrent encore une fois sous ce roi Garcia III, surnommé *le Restaurateur* [1].

Le roi de Castille convoitait aussi une part de ce bel héritage : feignant de vouloir secourir Saragosse, toujours exposée aux attaques des Almoravides, il partit de Najera, reprit, chemin faisant, toutes les villes que le roi défunt lui avait enlevées, et ne tarda pas à rencontrer Ramiro, qui venait implorer son appui. En effet, ce prince, sentant sa faiblesse, avait résolu de se reconnaître vassal du monarque castillan, et de lui abandonner Saragosse.

[1] Suivant Traggia, qui a consacré un travail spécial au règne de Ramiro II (*Memor. de la Acad.*, t. III, p. 469), la Navarre, sous le règne de Garcia, n'était qu'un fief de l'Aragon ; et il cite à l'appui une charte de Ramiro en 1135 : « Regnante me, Dei gratia, in Aragone, Garcia Ramirez, *sub « manu mea*, rex in Pampilona. » Si l'on songe à la faiblesse de cette royauté restaurée, le fait a pu être vrai un instant ; mais nous verrons bientôt la Navarre comme l'Aragon reconnaître la suzeraineté du puissant roi de Castille.

Alonzo VII, s'il faut en croire sa chronique, fut accueilli dans cette ville avec des transports de joie par le clergé et le peuple, et s'en retourna bientôt dans ses États, après avoir mis garnison castillane dans sa nouvelle possession, tandis que Ramiro allait faire sa capitale de Jaca, l'ancienne résidence des rois d'Aragon.

Le nouveau roi de Navarre, Garcia, et le comte de Portugal, Alonzo Henriquez, étaient encore moins que Ramiro en état de se soustraire à l'influence toujours croissante de la Castille : ils firent donc de nécessité vertu ; et, en attendant l'heure de la révolte, ils se reconnurent vassaux et *soldats* du roi de Castille, dont ils reçurent force présents et *honneurs* (fiefs). Quant au comte de Barcelone, Raymond Bérenger IV, successeur de son habile et glorieux père, le troisième du nom, le mariage de sa sœur Bérengère avec Alonzo VII lui donnait avec la Castille des liens qu'il eût été difficile de rompre. Mais, avant de nous occuper de ce prince, d'où date la grandeur du comté de Barcelone, et sa dernière apparition dans l'histoire comme État indépendant, il nous faut encore revenir sur nos pas, et passer rapidement en revue les annales de ce comté, jusqu'à sa réunion à la couronne d'Aragon en 1137 [1].

Au berceau de tous les États, grands ou petits, se trouve toujours un personnage semi-fabuleux, semi-historique, et Barcelone a son *Wifredo el Velloso* (*le Velu*), dont la romanesque légende semble plutôt appartenir aux Romances qu'à l'histoire.

[1] Voyez, pour l'hist. de Catalogne, les *Gesta comitum Barcinon.*; le *Chron. Rivipull*, *apud* Villanueva, *Viage literario*; Diago, *Hist. de los Condes de Barcelona*; Vaissette, *Hist. de Languedoc*.

On sait peu de chose sur ce Wifred, si ce n'est qu'il gouvernait Barcelone après 873, sous le titre de comte de la Marche. « Wifred *le Velu*, dit une « chronique du XIIIe siècle [1], était fils de Wifred Ier, « qui avait reçu en fief de Charles *le Chauve* le « comté de Barcelone. Wifred Ier avait pour ennemi « le comte de Cerdagne, Salomon. Accusé par lui « auprès de Charles *le Chauve*, son suzerain, il se ren- « dait à Narbonne pour se justifier, quand insulté « par un des seigneurs franks, qui osa porter la main « sur sa barbe, il lui plongea son épée dans la poi- « trine. Wifred fut aussitôt arrêté, et envoyé au- « près du roi ; mais, pendant le chemin, une querelle « s'éleva entre ceux qui l'escortaient, et Wifred, en « voulant l'apaiser, fut massacré par eux.

« Le roi frank, affligé de cette mort, voulut « prendre soin du fils, et chargea de son éducation « le comte de Flandre, son vassal. Devenu grand, « Wifred séduisit sa fille; la mère de celle-ci, décou- « vrant sa faute, fit jurer au jeune proscrit que, « s'il parvenait à rentrer dans l'*honneur* (le fief) « de son père, il épouserait sa fille. Elle l'envoya « ensuite, déguisé en pèlerin, à Barcelone, où vivait « encore la veuve de Wifred Ier, sa mère, qui re- « connut son fils aux poils épais qui lui couvraient « tout le corps. Convoquant aussitôt les grands qui « lui étaient restés fidèles, elle le fit reconnaître « pour leur seigneur. Puis le jeune comte, étant par- « venu à tuer de sa propre main l'usurpateur, garda « tant qu'il vécut le comté de Barcelone, depuis « Narbonne jusqu'en Espagne. Ensuite, comme il

[1] Gesta comitum Barcinonensium, apud Marca, p. 539. Voir aussi Diago, *Hist. de los Condes de Barcelona*, p. 62.

« l'avait juré, il épousa la fille du comte de Flandre, « et obtint la faveur du roi des Franks, qui lui « conféra son comté en fief. Wifred II, apprenant « que les Sarrazins avaient envahi son héritage, de-« manda du secours au roi, qui, ne pouvant lui en « donner, lui promit que si, sans son aide, il par-« venait à chasser les Sarrazins, le comté appartien-« drait à lui et à ses héritiers en toute propriété. Et « c'est ainsi que le fief de Barcelone est devenu in-« dépendant sous les comtes de ce nom. » (874 à 888).

Wifred *le Velu*, possesseur en outre du Roussillon et de la Cerdagne, étant mort en 912, ses trois fils, Wifred III, Sunier et Miro, se partagèrent sa succession. Sunier eut pour sa part le comté d'Urgel, dont il fut le premier titulaire; mais Wifred III mourut empoisonné en 914, et son frère Miro demeura seul possesseur du riche héritage de Wifred *le Velu*. Il le garda jusqu'en 929, et mourut en laissant à son fils aîné Suniofred le comté de Barcelone, à Oliva [1] le Roussillon et la Cerdagne, et l'évêché de Girone à Miro II, le plus jeune. La tutelle de ces jeunes princes fut confiée à leur oncle Sunier comte d'Urgel, qui leur rendit fidèlement, à leur majorité, le dépôt qui lui était confié. L'histoire est muette sur ce Suniofred, aussi bien que sur son père Miro. Il mourut sans enfants en 967, et légua le comté de Barcelone à son cousin Borel, fils du comte d'Urgel.

Le règne de Borel, inauguré par un pèlerinage

[1] Cet Oliva fut surnommé *Cabreta*, ou la Chèvre, parce que, quand il était en colère, il grattait la terre de son pied, comme une chèvre, avant de pouvoir parler : c'est à ce défaut que Diago attribue l'exclusion d'Oliva de la succession du comté de Barcelone, après la mort de Suniofred.

à Rome, fut rempli par des guerres continuelles. Nous l'avons vu, en 984 ou 985, chassé un instant de Barcelone par Almansour, y rentrer bientôt après, et expulser les Musulmans. De retour dans sa capitale, il s'occupa d'en relever les ruines, et y mourut paisiblement en 993. Son fils aîné, Raymond, lui succéda, et Ermengaud, son second fils, eut pour sa part le comté d'Urgel. On sait peu de chose de ce Raymond, si ce n'est qu'en 1003 Abdelmelek, le fils d'Almansour, ayant envahi la Catalogne, Raymond marcha contre lui, et, l'ayant rencontré près d'Albesa, le battit en lui enlevant tout son butin.

Nous avons déjà raconté le secours que portèrent à Mohammed, l'un des derniers khalifes ommyades, les comtes de Catalogne et d'Urgel, et la mort que trouva, en 1010, Ermengaud, près de Cordoue. Le comte Raymond s'en retourna dans son comté, chargé de richesses, et y mourut quelques années après. Son fils Bérenger Ier lui succéda en 1017. Tout ce que nous apprend de lui la chronique de Ripoll, c'est qu'il ne fit, durant sa vie, rien dont l'histoire daigne tenir note. Les conquêtes des Maures, sous ce règne pacifique, s'avancèrent jusqu'au *Rio* Llobregat.

Bérenger Ier, mort en 1035, eut pour successeur Raymond Bérenger Ier *le Vieux*, l'aîné de ses trois fils. Ce prince, actif et brave, reprit aux Sarrazins toutes leurs conquêtes et recula son comté au delà de ses anciennes limites. Suivant les chroniques, douze roitelets maures lui payaient tribut. Presque toutes ses acquisitions de territoire, y compris Tarragone, furent faites aux dépens des Emirs de

Saragosse, et la Catalogne, réunie tout entière sous sa main, acquit dès lors un rang parmi les États de l'Espagne chrétienne.

Mais un mariage heureux fit plus pour Raymond que le succès de ses armes : ayant épousé en secondes noces, l'an 1053, la comtesse Almodis de la Marche, qui quitta pour lui son second mari le comte Pons de Toulouse, il reçut d'elle en dot les comtés de Cominges, de Minerve, et une partie de ceux de Narbonne et de Toulouse; il acheta celui de Carcassonne et agrandit ainsi ses États sur les deux revers des Pyrénées. Uni par des relations d'alliance ou de suzeraineté aux comtes de Narbonne, Béziers, Toulouse et Béarn, son influence s'établit dans tout le midi de la France, et la Catalogne devint ainsi une annexe de l'empire Frank plutôt qu'une province de la Péninsule [1]. Le plus beau titre de gloire de Raymond Ier, c'est le *fuero*, plus connu sous le nom d'*Usages*, qu'il donna à ses États en 1068, dans les cortès de Barcelone. Nous reparlerons plus tard, en traitant des institutions de l'Aragon, de cette *Magna Charta* catalane, destinée d'abord à combler les lacunes de la loi gothique, et qui finit par l'annuler.

Raymond Ier, en mourant (1076), laissa deux fils, Bérenger Raymond, et Raymond Bérenger II, surnommé *Cabeza de estopa* (Tète d'étoupe), à cause de sa blonde chevelure. Tous deux, suivant l'usage que la Péninsule empruntait à la France, se partagè-

[1] C'est ce prince auquel la chronique et le poëme du Cid font jouer un rôle si humble avec le héros castillan, par lequel il est fait prisonnier. Voyez Risco (*el famoso Castellano*, p. 192), et *poema del Cid, apud* Sanchez (t. I).

rent les États de leur père. On ignore lequel des deux était l'aîné; mais Raymond Bérenger, qui avait obtenu la meilleure part, fut assassiné par son frère, au dire du moine de Ripoll, la source la plus digne de foi pour l'ancienne histoire de Catalogne (1082).

Le meurtrier, en s'emparant du comté de Barcelone, que la mort de son frère avait laissé vacant, se saisit également de la tutelle de son jeune fils Raymond Bérenger III, encore au berceau. Les Catalans, saisis d'horreur pour l'assassin, le forcèrent à aller chercher au pied du Saint-Sépulcre le pardon de son crime. Raymond, parvenu à sa majorité, reçut des mains de ses sujets l'héritage de son père, et épousa Doulce, fille de Gilbert, comte de Provence. Ce mariage valut au jeune comte la riche succession de son beau-père, c'est-à-dire les comtés de Provence et de Gévaudan, avec une partie du Rouergue, dont il hérita en 1112 [1]. Enfin, le comté de Besalu et celui de Cerdagne firent plus tard retour dans ses mains par la mort de leurs possesseurs.

En 1113, aidé de l'influence du pape Pascal II, il loua aux Pisans et aux Génois une flotte pour conquérir les îles Baléares, complément nécessaire de ce naissant État, qui s'étendait déjà depuis l'Èbre jusqu'au Rhône, sur les deux revers des Pyrénées. Raymond, après une longue guerre, s'empara en 1115, de Majorque, et rendit tributaires les villes

[1] On peut dire des comtes de Catalogne ce qu'on a dit plus tard de l'Autriche :

« Bella gerant alii, tu, felix Austria, nube. »

Suivant Pero Tomich, auteur catalan, Raymond reçut la Provence en fief de l'empereur d'Allemagne Henri V, parce qu'il avait défendu en champ clos l'honneur de l'impératrice.

de Valence, de Tortose et de Lérida. Ses différends avec le comte de Toulouse, Alphonse Jourdain, petit-fils, par les femmes, d'Alonzo VI de Castille, furent terminés en 1125 par un traité de partage de la Provence, qu'ils se disputaient. Enfin, en 1131, sentant sa mort approcher, ce prince, qui avait mis ses États sous la protection du saint-père[1], s'affilia à l'ordre des Templiers, et mourut revêtu de leur habit, dans l'hospice de l'ordre. Malgré les fâcheuses conséquences du partage opéré entre les deux fils de Raymond I[er], son petit-fils n'hésita pas à l'imiter. Son second fils eut la Provence et le Gévaudan, et l'aîné, Raymond Bérenger IV, la Catalogne, la Cerdagne et le Roussillon.

Le nouveau comte, affaibli par ce partage, n'était pas en état de défendre son indépendance contre le redoutable roi de Castille : il se résigna donc, comme les rois d'Aragon, de Navarre et de Portugal, à l'accepter pour suzerain, et se rendit près d'Alonzo VII, lors de sa prise de possession de Saragosse, avec le comte Alphonse de Toulouse, qui partageait avec lui la souveraineté du Languedoc et de la Provence. Tous deux prêtèrent serment de vasselage au roi de Castille, et touchèrent sa main droite, en gage de foi. Le comte de Barcelone, en retour de son hommage, eut pour sa part, outre un certain nombre de fiefs, un vase d'or du poids de trente marcs, et une foule de présents. La soumission des comtes de Barcelone et de Toulouse amena celle d'un grand nombre de seigneurs français, leurs vassaux, qui devin-

[1] Les actes du concile de Tarragone, en 1125, attestent ce fait, et mentionnent le tribut de trente pièces d'or qu'il devait payer tous les ans au saint-siége.

rent de la sorte arrière-vassaux de la Castille, et l'empire d'Alonzo, reconnu du Tage au Rhône et de Lisbonne à Bordeaux, parvint à un degré d'éclat et de grandeur qu'aucun souverain de l'Espagne chrétienne n'avait encore atteint.

Pour un prince qui comptait des rois pour vassaux, le titre de roi ne suffisait plus, et celui d'empereur seul pouvait satisfaire la légitime ambition du fils d'Urraca. Alonzo VI de Castille, Alonzo Ier d'Aragon, avaient porté ce titre auguste, et protesté au nom de l'Occident contre les prétentions de l'empire d'Allemagne. Alonzo VII, suzerain de la moitié de la Péninsule et d'un quart de la France, et qui avait imposé tribut aux plus fières cités de l'Espagne musulmane, pouvait le porter à son tour. Il réunit donc à Léon, en juin 1135, le haut clergé de ses États et tous ses grands vassaux des deux côtés des Pyrénées. Le roi d'Aragon ne paraît pas y avoir assisté, non plus que les comtes de Barcelone, de Toulouse et de Portugal, qui s'y firent représenter; mais le roi de Navarre, Garcia, y vint remplir son office de vassal, et la reine Bérengère y accompagna son époux.

Suivant l'usage, le premier jour fut consacré aux affaires ecclésiastiques; le second jour, le roi, le clergé, tous les vassaux, « grands ou petits », et le peuple tout entier, se réunirent dans l'église de Sainte-Marie. Là, après avoir invoqué l'inspiration du Saint-Esprit, on décida que « le roi de Castille prendrait « le nom d'*Empereur*, puisque les rois d'Aragon et « de Navarre, le roi sarrazin Saïf ad Daulat, les « comtes de Barcelone, de Toulouse et de Provence, « et une foule de comtes de Gascogne et de France le

« reconnaissaient pour leur suzerain. Et le roi ayant
« revêtu une robe d'un admirable travail, on lui mit
« sur la tête la couronne impériale, en or pur, garnie
« de pierres précieuses, et on déposa le sceptre dans
« sa main; le roi Garcia lui tenait le bras droit, et
« l'évêque de Léon le gauche; le clergé le conduisit
« devant l'autel, où l'on chanta le *Te Deum*, qu'on
« termina en criant : *Vive l'Empereur Alonzo!* Et,
« la messe célébrée, chacun s'en retourna chez soi
« en bénissant le Seigneur. Un grand festin eut lieu
« ensuite dans le palais, et les princes et les ducs
« servaient l'empereur à table. De riches présents
« furent offerts au clergé, et de l'argent et des habits
« furent distribués aux pauvres. »

Cette assemblée de Léon, qui n'est pas inscrite au nombre des conciles, bien qu'elle en reproduise toutes les formes, ne se borna pas à de vaines solennités : l'empereur y confirma tous les *fueros* octroyés aux villes de ses États par Alonzo VI, son aïeul; il rendit aux églises tous les domaines qui leur avaient été enlevés, et fit rebâtir les villages détruits. Une police impitoyable veilla désormais à la sûreté publique, et les plus cruels supplices furent infligés aux malfaiteurs [1]. Ainsi, dans la paix comme dans la

[1] C'est ce que prouve l'anecdote suivante, rapportée par Lucas de Tuy :
« Un paysan galicien, à qui un noble de ce pays avait enlevé son héritage,
« alla à Tolède se plaindre à l'empereur. Celui-ci chargea le paysan lui-
« même de lettres pour le noble, où il lui ordonnait de restituer le bien
« usurpé, et il enjoignit en même temps au gouverneur du district (*mayo-*
« *rino*) de veiller au redressement de l'offense. Le noble, se fiant sur sa
« puissance, refusa d'obéir, et menaça le paysan de le tuer. Celui-ci
« revint à l'empereur, apportant avec lui des lettres du *mayorino* qui
« attestaient le déni de justice. L'empereur aussitôt, appelant ses secré-
« taires, fit dire par eux qu'il était indisposé, et que nul ne pourrait pour
« quelques jours pénétrer jusqu'à lui. Puis il partit en grand secret,
« suivi seulement de deux cavaliers, et voyagea jour et nuit jusqu'en Ga-

guerre, ce grand roi nous apparaît sous un jour également glorieux.

La guerre cependant continuait plus acharnée que jamais. Sur toute la frontière musulmane, les milices urbaines de la Manche et de l'Estrémadure, commandées par Rodrigo de Lara, qui avait reçu d'Alonzo Tolède en fief, à charge de la défendre contre les Sarrazins, tentaient des algarades souvent heureuses. Ainsi Rodrigo, en 1134, avait dévasté tout le bassin du Guadalquivir jusqu'aux portes de Séville, et les habitants de Salamanque en avaient fait autant sur le territoire de Badajoz. Mais Tachfin, fils de l'Emir almoravide Ali, n'avait pas tardé à les en chasser.

En 1138, l'empereur, à la tête des milices de l'Estrémadure, envahit lui-même l'Andalousie jusqu'à Andujar. Le camp des Castillans était assis sur la rive droite du Guadalquivir. Une forte division de l'armée était demeurée sur l'autre rive, mais le fleuve se gonfla pendant la nuit et leur refusa le passage. Le chrétiens, attaqués par l'ennemi et embarrassés de leurs prisonniers, commencèrent par les massacrer tous, jusqu'aux femmes et aux enfants, jusqu'aux chevaux et au bétail. Ils vendirent ensuite chèrement leur vie, et périrent tous sous les yeux de leurs frères, condamnés à les voir égorger sans pouvoir les secourir. L'empereur, qui s'était éloigné pour ne pas assister à cette boucherie, s'en revint à Tolède, triste et abattu : et pendant plusieurs années, sauf une expédition sans résultat

« lice : là, après s'être encore informé de la réalité des faits, il se pré-
« senta devant la maison du noble, et lui fit dire que l'empereur l'atten-
« dait à sa porte. Le noble, épouvanté, se préparait à fuir ; mais l'empereur
« le fit saisir, et pendre sans merci devant sa maison. Et ayant ensuite
« fait connaître sa présence en Galice, il pacifia tout le pays. »

contre Coria, il ne tenta plus rien contre les Musulmans.

Du reste, Alonzo avait organisé dans ses garnisons de la frontière une sorte de *guerrilla* perpétuelle, que sa présence animait quelquefois, mais qui se poursuivait sans lui avec la même activité. Ainsi le château de Mora, près de Tolède, ayant été pris, par la négligence de son commandant Muño, l'empereur fit bâtir en face de Mora le château fort de *Peña-Nigra*, et, grâce à ce point d'appui, il vint à bout de reprendre Mora. En 1139, il mit encore le siége devant Aurelia, d'où les Musulmans inquiétaient tout le pays de Tolède. Les walis almoravides accoururent à son secours; mais, redoutant les forces supérieures de l'empereur, ils essayèrent de les détourner, par une fausse attaque sur Tolède. «Alors, dit la *chronique d'Alonzo VII*, « l'impératrice Bérengère, qui se trouvait dans la « ville, envoya dire aux chefs almoravides : « Ne « voyez-vous pas que vous venez combattre contre « moi, qui suis une femme, et que cela ne vous fait « pas grand honneur? Si vous voulez livrer bataille, « allez à Aurelia, où vous trouverez mon seigneur, « qui vous attend avec son armée. » Et en même « temps les Musulmans, levant les yeux, virent sur « les murs de l'alcazar l'impératrice assise sur son « trône, dans le costume qui convenait à son rang, « et autour d'elle un cortége de femmes chantant « au son des instruments : ce que voyant, ils se « sentirent pris de honte, et s'inclinant devant l'im- « pératrice, ils s'en retournèrent sur leurs pas, sans « faire aucun dommage, et sans aller au secours « d'Aurelia, dont Alonzo finit par s'emparer ainsi « que de Coria. »

Quelque temps après, Muño, à la tête d'un faible détachement, envahit le territoire andaloux. Les walis de Cordoue et de Séville marchèrent à sa rencontre. Les Sarrazins étaient dix fois plus nombreux; mais Muño, ranimant le courage des siens, remporta une victoire complète, et rapporta à Tolède les têtes des deux walis, barbares trophées dont les chrétiens avaient emprunté l'usage à leurs ennemis. Les corps, enveloppés d'habits précieux, furent rendus aux Sarrazins. Les cris de joie de la populace et les chants du clergé saluèrent les triomphateurs, qui se rendirent à l'église, où les attendait l'impératrice. Les têtes des chefs musulmans furent accrochées aux créneaux de la citadelle: mais, au bout de quelques jours, l'impératrice, émue de pitié, les fit embaumer avec soin et les renvoya aux femmes des malheureux walis (1143).

L'Espagne musulmane était consternée : Tachfin, qui venait de remplacer son père sur le trône, trop occupé de sa guerre contre les Almohades, pour défendre lui-même ses États de la Péninsule, leur avait donné pour gouverneur ben Gamia, le vainqueur de Fraga, et l'absence de l'Emir augmentait chaque jour l'audace des chrétiens. Pendant qu'Alonzo conduisait une algarade nouvelle dans la vallée du Guadalquivir, Muño, l'intrépide commandant de *Peña-Nigra*, résolut encore de se signaler par quelque action d'éclat. Attaqué par les Sarrazins, il défit d'abord leur avant-garde; mais, étant tombé dans une embuscade, il comprit qu'il n'avait plus qu'à mourir, lui et les siens : il renvoya à *Peña-Nigra* une partie de sa troupe, et comme il ordonnait à son fils d'aller à Tolède rejoindre sa mère, afin qu'elle ne fût pas privée dans le même

jour de son fils et de son époux : « Je veux mourir « avec toi », dit le jeune homme. Mais Muño, le piquant avec sa lance, le força d'échapper malgré lui à la mort qui les attendait. Bientôt, entourés par des milliers d'ennemis, Muño et ses compagnons soutinrent longtemps une lutte inégale ; enfin il tomba percé d'une flèche, et tous ses soldats se firent tuer autour de lui. Les Musulmans lui coupèrent la tête, le bras et la jambe droite, et rendirent le reste du corps aux chrétiens. Ils envoyèrent sa tête à Cordoue et à Séville, aux veuves des deux walis, et de là à Tachfin, en Afrique, pour lui annoncer leur victoire.

La mort de ce redoutable gardien de la frontière porta le deuil dans Tolède ; ses restes mutilés, renvoyés par les Sarrazins, furent inhumés en grande pompe. L'empereur apprit avec un profond ressentiment la mort de Muño, et résolut de la venger. En 1144, tous les vassaux de l'empire, convoqués par son ordre, partirent avec lui de Tolède, et balayèrent comme un torrent l'Andalousie tout entière, de Cordoue à Séville, et de Calatrava à Almeria, jusqu'à la mer d'Afrique. Le courage des Musulmans, brisé par ces continuelles incursions, suffisait à peine pour tenir fermées les portes de leurs cités, et regarder pâles et tremblants, du haut de leurs murailles, les chrétiens s'abattre sur leurs campagnes[1].

Après la guerre avec les infidèles il nous reste à parler des relations de la Castille avec les autres États

[1] Conde n'a pas un mot de toutes ces guerres des chrétiens et des Musulmans de 1138 à 1144. L'unique source est la *Chronique d'Alonzo VII* ; mais sa franchise à avouer les défaites fait croire à la réalité des victoires.

de la Péninsule. Ramiro *le Moine*, le pacifique monarque de l'Aragon, n'avait eu de son mariage qu'une fille, Petronilla, qu'Alonzo destinait à son fils aîné Sancho. Mais, sans parler de la répugnance des Aragonais pour cette union et pour le joug castillan, Garcia de Navarre, prince jeune et belliqueux, se croyait aussi des droits sur l'héritage de Ramiro. La guerre était imminente entre la Navarre et l'Aragon : elle éclata enfin en 1136, et le faible Ramiro, cherchant un appui, dut naturellement s'adresser à l'empereur, son suzerain. Garcia, dès lors, n'eut plus de ressources que dans une révolte ouverte contre la Castille. Il conclut une étroite alliance avec Alonzo Henriquez, roi de Portugal, car les chroniques commencent à lui donner ce titre. Aussi impatient que Garcia du joug castillan, Henriquez osa s'attaquer au puissant empereur, et franchit la frontière de Galice, où il s'empara de quelques châteaux forts. Alonzo, qui avait déjà envahi la Navarre, rappelé par les succès de Henriquez, envahit à son tour le Portugal, et porta la dévastation dans les États de son vassal rebelle. Celui-ci marcha à sa rencontre, et le sang chrétien allait couler, quand de prudents conseils persuadèrent au roi de Portugal de demander la paix, et à Alonzo de la lui accorder. La paix fut conclue, « non pas absolue et éternelle, dit naïve« ment la chronique, mais pour quelques années », et l'on se rendit de part et d'autre toutes les places conquises (1137).

Libre de poursuivre la guerre contre Garcia, l'empereur revint en Navarre, et mit à feu et à sang tout le pays autour de Pampelune. Alonzo, dans cette expédition, avait compté sur la coopération du roi

d'Aragon; mais le moine couronné qui régnait sur les Aragonais n'était pas l'homme qu'il fallait pour se faire obéir de cette race inquiète. Un chroniqueur nous le représente sur le champ de bataille, les mains embarrassées de son écu et de sa lance, et ne sachant que faire de la bride de son cheval qu'il tenait entre ses dents. Aussi Ramiro, peu soucieux de s'attirer un ennemi comme le roi de Navarre, prince habile et brave, dont l'âme était plus grande que son royaume, résolut d'abdiquer en faveur de sa fille Pétronilla, en mettant ses États sous la protection de la Castille, et de retourner dans son cloître. Mais les Aragonais refusèrent de souscrire à cet humiliant marché, et forcèrent Ramiro de rester roi malgré lui [1]. Rompant le pacte conclu par leur roi avec la Castille, ils disposèrent sans lui de la main de sa fille, alors âgée de deux ans, et négocièrent son mariage avec le comte Raymond de Barcelone, qu'ils désignèrent pour héritier de la couronne d'Aragon.

Dans ce testament anticipé, Ramiro se réservait seulement la suprême autorité sur tous les couvents du royaume, et le titre de roi. Ce traité important, qui assurait le repos et l'union de l'Aragon et de la Catalogne, fut conclu à Barbastro le 11 août 1137. Les *fueros* et franchises concédés aux cités d'Aragon, par leurs anciens rois, furent confir-

[1] Zurita (l. I, ch. 55) rapporte, d'après un vieil auteur aragonais qu'il ne nomme pas, l'absurde fable qu'on va lire : « Ramiro, inquiet de l'humeur « séditieuse de ses nobles, consulta l'abbé de Saint-Pons, qui lui répondit, « comme Tarquin, en abattant les têtes des pavots les plus élevés. Ramiro, « encouragé par lui, convoqua ses grands vassaux à Huesca, sous prétexte « de les consulter sur la fonte d'une cloche qu'on devait entendre d'un « bout à l'autre de son royaume, et fit mettre à mort sans procès quinze « des plus rebelles. »

més par le futur monarque, qui prit dès lors le titre de régent. Le roi Ramiro quitta ensuite le trône sans regret, et emporta dans son cloître, après trois ans d'un règne sans gloire, le surnom injurieux de roi *Cogolla* (*coûle*, espèce de vêtement que portaient les moines). Il y vécut encore plus de dix ans, uniquement occupé de son salut, et heureux de se sentir délivré d'un fardeau trop lourd pour sa faiblesse.

Ainsi s'éteignit, après 102 ans de durée, la race d'Inigo Arista, et le trône d'Aragon passa aux descendants de Wifred de Barcelone. Bien que soumis au même souverain, l'Aragon et la Catalogne continuèrent à se régir par leurs propres lois, comme deux États séparés, mais sous le nom commun de royaume d'Aragon. Le régent, forcé de reconnaître la suzeraineté du roi de Castille, reçut de lui à titre de fief, Saragosse, Calatayud, Tarrazona et Daroca, et conclut alliance avec lui.

Bientôt le roi de Navarre ayant de nouveau attiré sur lui, par une agression imprudente, la colère de l'empereur, les deux alliés, se partageant d'avance ses États, envahirent la Navarre, chacun à la tête d'une armée; mais Garcia, les gagnant de vitesse, commença par battre les Aragonais, et il se préparait à marcher contre l'empereur lorsqu'il fut surpris par sa brusque arrivée. Les Navarrais battirent en retraite, et Alonzo les poursuivit jusqu'aux portes de Pampelune. Garcia, malgré son courage, sentait bien que la partie n'était pas égale; aussi accepta-t-il avec empressement l'offre de médiation du comte de Toulouse, et la paix fut conclue entre l'empereur et le roi de Navarre, qui se reconnut son vassal (1140).

Pour rendre cette paix durable, Alonzo consentit plus tard à donner en mariage à Garcia sa fille naturelle Urraca, et les noces furent célébrées à Léon, en juillet 1144.

Cette même année vit éclater en Andalousie, contre les Almoravides, la terrible révolte que nous raconterons plus loin. Après d'affreux désordres, la lutte se termina par le triomphe des Almohades, et l'Espagne musulmane changea encore une fois de maîtres. Alonzo, qui inclinait du côté des Almoravides, le plus faible des deux adversaires, garda cependant entre eux une neutralité affectée, tout en se tenant prêt à profiter des chances que leur épuisement pourrait lui offrir. Mais une nouvelle armée almohade ayant débarqué dans la Péninsule, le roi de Castille, renonçant à son système d'inaction, intervint enfin dans la querelle. La paix venait, par ses soins, d'être rétablie entre les rois chrétiens, et, profitant de ce rare et passager accord pour tenter quelque grande entreprise, il convoqua à Tolède, en mai 1147, tous ses vassaux des deux côtés des Pyrénées. Le but de l'expédition n'était pas fixé encore, quand des députés de Gênes vinrent engager l'empereur à diriger ses efforts contre Almeria. Cette ville, érigée en État indépendant, était alors occupée par des pirates musulmans, qui désolaient toutes les côtes de la Méditerranée et ruinaient dans le Levant le commerce des Génois. L'audace de ces pirates, dont les vaisseaux rançonnaient aussi les côtes de la Galice et des Asturies, décida le roi de Castille, et le siége d'Almeria fut résolu.

Les belliqueux vassaux d'Alonzo VII accoururent avec joie à cet *aldjihed* chrétien. Les Génois, les

Pisans et les Vénitiens, auxquels l'empereur avait donné 30,000 maravédis d'or pour armer une flotte, promirent de se trouver en août devant Almeria, qu'on devait assiéger à la fois par terre et par mer. Le comte de Barcelone, Raymond, avec sa marine, rivale de celles de Gênes et de Pise, et le comte Guillaume de Montpellier, devaient s'y présenter en même temps. A l'époque dite, les innombrables milices de l'empire se réunirent sur la frontière. L'armée se mit enfin en marche, traversant toute l'Espagne musulmane sans s'arrêter devant aucune place forte, et se trouva, dans les premiers jours d'août, sous les murs d'Almeria. Le formidable appareil déployé par Alonzo rendait le succès assuré. Les chrétiens et leur triple flotte avaient si bien bloqué la ville par terre et par mer « que les aigles seuls pouvaient y entrer ». Les habitants, bientôt privés de vivres, se décidèrent à se rendre, après deux mois de siége (17 octobre). L'empereur leur promit la vie sauve, et rien de plus, et il tint sa promesse. Il donna à ses alliés italiens tout le butin, et la ville avec les captifs au comte de Barcelone, ne réservant pour lui que la gloire de l'entreprise.

L'hiver s'approchant, les chrétiens battirent en retraite, et le comte Raymond de Barcelone laissa dans Almeria une forte garnison. Ainsi se dispersa, sans autre résultat, cette formidable expédition, qui, dans l'état de terreur et de morcellement où se trouvait l'Espagne musulmane, aurait pu aisément en achever la conquête, et repousser en Afrique les hordes almohades. Cette faute doit être d'autant plus reprochée à Alonzo, qu'Abdelmoumen était alors au fond de l'Afrique, occupé de dompter une révolte

plus dangereuse pour lui que la puissance déchue des Almoravides.

Du reste, grâce à l'impulsion donnée par la Castille, la frontière musulmane reculait à la fois sur tous les points. A la même époque où Alonzo s'emparait d'Almeria, le roi Henri de Portugal se rendait maître, après quatre mois de siége, de Lisbonne, que son admirable position destinait à devenir la capitale de ce royaume naissant. Henri fut aidé dans sa conquête par des croisés flamands, anglais et allemands, attirés par l'espoir du pillage. La prise de Cintra et d'Almada, l'autre clef des Bouches du Tage, suivit de près celle de Lisbonne. D'un autre côté, le comte de Barcelone, Raymond, avec sa flotte et les vaisseaux génois et pisans, alla mettre le siége devant Tortose, qu'il avait déjà plusieurs fois attaquée sans succès. L'Emir de Valence essaya vainement de la secourir, et Tortose succomba après un siége de six mois (1148). Les Génois, les Pisans et le comte de Montpellier, eurent pour leur part les deux tiers de la ville en fief, sous la suzeraineté de Raymond. L'année suivante, celui-ci s'empara de Dertosa, Lerida, Mequinenza et Fraga, et la limite de l'Espagne chrétienne, fixée si longtemps à l'Èbre, le franchit pour se rapprocher de Valence[1].

La paix conclue, en 1144, entre l'empereur et son gendre Garcia de Navarre, n'en avait rendu que plus vives les hostilités entre ce dernier et le régent d'Ara-

[1] Les sources, si riches jusque-là pour l'histoire de Castille sous Alonzo VII, nous manquent tout d'un coup ; la chronique de ce prince, après avoir raconté en détail ses guerres contre les Sarrazins, s'arrête au siége d'Almeria, en 1147, et nous laisse réduits aux maigres sommaires de Rodrigue de Tolède et de Lucas de Tuy, et au peu de faits qu'ils contiennent sur les dix dernières années de ce beau règne.

gon. En 1150, Garcia étant mort, son fils et son successeur Sancho V [1], *el Sabio*, se trouva bientôt assailli par les prétentions réunies des deux souverains de Castille et d'Aragon. L'empereur, voulant se ménager des droits à la succession de la Navarre, avait obtenu pour son fils la main de l'infante navarraise, Blanca, encore enfant, et gardait la jeune fiancée en otage à sa cour. Il demandait en outre la restitution de toutes les villes qu'Alonzo VI, son aïeul, avait possédées sur l'Èbre supérieur. De son côté, le régent d'Aragon Raymond, dont la puissance venait encore de s'accroître par l'acquisition de la Provence, héritage de son frère Bérenger, mort sans enfants en 1144, réclamait sur la Navarre l'ancien droit de souveraineté qu'avait exercé Alonzo *le batailleur*. Mais tous ces différends s'apaisèrent enfin par la médiation de l'empereur, qui donna en mariage une de ses filles au jeune roi de Navarre, et une autre au fils de Raymond d'Aragon, que sa mère Pétronille venait de faire proclamer roi, tandis que son père régnait en réalité sous le titre de régent.

Enfin les deux maisons de France et de Castille s'unirent par le mariage de Constancia, seconde fille d'Alonzo, avec le roi Louis *le Jeune*, qui venait de se séparer de son infidèle épouse, Éléonore de Guienne (1154). Louis vint lui-même à la cour de son beau-père, sous prétexte d'un pèlerinage à Santiago (1155). Arrivé à Burgos, il y fut reçu par l'empereur avec une pompe qui éblouit le roi de France, peu habitué à tant de faste. Revenant ensuite à Tolède,

[1] Beaucoup d'auteurs espagnols ou étrangers appellent ce roi Sancho VI, parce qu'ils adoptent des règnes apocryphes que j'ai dû supprimer.

Alonzo y convoqua tous ses vassaux, tant Maures que chrétiens, pour apparaître aux yeux du monarque français dans tout l'éclat de sa puissance. Ébahi de tant de merveilles, le roi de France s'écria « qu'il « n'avait, par le Dieu vivant, jamais vu une cour « aussi brillante, et que sans doute la pareille n'exis« tait pas dans tout l'univers. »

Alonzo, cependant, sentait approcher la fin de sa longue et glorieuse carrière; voulant consacrer à la cause de Dieu les derniers restes d'une vie usée à son service, il partit malade pour aller délivrer Almeria, assiégée par les Almohades; mais, n'ayant pu empêcher la prise de cette ville, il s'en retourna tout attristé de cet échec, et mourut en atteignant sa frontière, au *puerto de Muradal*, sous un chêne, au bord du chemin, le 21 août 1157. Il n'était âgé que de cinquante-neuf ans, et en avait régné quarante-sept sur la Galice, quarante sur Léon et la Castille, et vingt-deux comme Empereur sur toute l'Espagne chrétienne et une partie de l'Espagne musulmane. Il avait de son vivant, en 1152, partagé ses États entre ses deux fils qu'il avait associés au trône, en donnant à l'aîné Sancho *el deseado* (le désiré), la Castille avec la Biscaye, et à Fernando, le second, Léon, la Galice, l'Estrémadure, et droit de suzeraineté sur le Portugal.

Sous quelque face qu'on regarde la vie d'Alonzo VII, partout cette vie nous apparaît pleine, active, glorieuse. Sans doute quelques taches s'y rencontrent. Non content de s'agrandir aux dépens des Maures, Alonzo tenta aussi quelquefois de le faire aux dépens des rois ses voisins; mais dans les dernières années de sa vie, comprenant les devoirs que lui im-

posait son titre d'empereur, il s'efforça sans relâche de réconcilier tous ces princes rivaux, et de réunir les forces de la chrétienté contre ses éternels ennemis. Peu de rois se sont montrés plus dignes du trône, et nul ne l'occupa plus longtemps; le nom même d'*empereur* ne fut pas pour lui l'objet d'une ambition vulgaire: à défaut de l'unité monarchique pour laquelle l'Espagne n'était pas mûre, il lui donna du moins l'unité féodale. Zélé défenseur de la foi, il combla le clergé de ses dons, sans montrer pour lui une servile déférence. Enfin, s'il n'affranchit pas l'Espagne du joug des Musulmans, il fraya du moins aux armées castillanes le chemin de Séville et de Cordoue.

CHAPITRE II.

CONQUÊTE DE L'ESPAGNE PAR LES ALMOHADES. — RÈGNE D'ABDELMOUMEN.

1130 A 1163.

Grâce à sa miraculeuse élection, Abdelmoumen, avait été reconnu pour Emir d'Afrique; mais, quelque sainte que fût à tous les yeux l'origine de son pouvoir, il fallait une victoire pour l'inaugurer. Convoquant toutes les tribus almohades autour de l'étendard du Mahadi, il envahit les États d'Ali ben Youssouf, et fut bientôt sous les murs de Maroc. L'Emir, dont les ressources étaient épuisées par une guerre désastreuse, n'opposa à ses attaques qu'une résistance passive. Pour mettre le comble à tant de maux, une affreuse disette vint désoler ses États. Dans cette extrémité, Ali se décida à rappeler d'Espagne son fils Tachfin, dont la valeur soutenait seule dans la Péninsule la fortune défaillante des Almoravides.

Constamment vainqueur des chrétiens, Tachfin était en effet, malgré sa jeunesse, le dernier espoir de cette dynastie, déjà vieille après deux générations. Mais dans le Magreb comme dans la Pénin-

sule, il s'agissait, pour l'empire de Youssouf, non plus de conquérir, mais de se défendre. Abdelmoumen, déjà affermi sur le trône, venait de se faire proclamer *Emir al Moumenin*, tout en poursuivant dans le pays de Maroc le cours de ses victoires. Tachfin, rappelé par les lettres de plus en plus pressantes de son père, se décida enfin à repasser en Afrique, après une dernière expédition contre Cuenca, qu'il prit d'assaut, et dont il fit massacrer tous les habitants (1137). En s'éloignant avec l'élite de ses troupes, il livrait l'Espagne à elle-même, et l'esprit de révolte qui y fermentait ne tarda pas à éclater : c'est dans l'Algarve que jaillirent les premières étincelles de cet incendie qui allait embraser toute la Péninsule. Suivons d'abord dans le Magreb les destinées de l'empire almoravide, également menacé sur les deux rives du détroit.

Outre ses Africains, Tachfin avait emmené d'Andalousie quatre mille mozarabes, soldats de profession, qui n'avaient guère d'autre religion que celle de leur drapeau; aussi Tachfin, qui partageait pour les chrétiens la prédilection de son père Ali, comptait plus sur eux pour combattre les Almohades, que sur les Africains, déjà frappés d'une terreur superstitieuse. A peine arrivé à Maroc, le fils d'Ali voulut essayer sa fortune contre celle du nouveau Mahadi; mais le terrain était changé, et ses soldats, toujours victorieux contre les chrétiens, marchaient à regret contre un ennemi pour qui le ciel semblait s'être déclaré. Le sort des armes fut constamment contraire aux Almoravides, et Ali, le cœur brisé par cette obstination de la fortune, à déjouer ses desseins, finit par mourir de chagrin en

1143, après trente-neuf ans d'un règne commencé dans la prospérité et achevé dans la disgrâce.

Tachfin tint cachée pendant trois mois la mort de son père, et le jour même où il se fit proclamer Emir, le premier acte de son règne fut de recommencer la guerre. Abdelmoumen, sans attendre ses attaques, descendit avec ses milices des monts de Gomera, et dévasta tout le pays de Fez à Tlemcen. Mais Tachfin, tombant à l'improviste sur son armée en désordre, en fit un horrible carnage. Abdelmoumen, forcé de se retirer dans les montagnes, trouva dans leurs défilés, où disparaissait l'inégalité du nombre, un terrain plus propice pour la guerre. Les montagnards, dévoués à sa cause, fournissaient en abondance des provisions à ses troupes, tandis que les Almoravides, habitués à un climat plus doux, souffraient également du froid, de la faim, et en étaient réduits, faute d'arbres, à brûler jusqu'au bois de leurs lances. Enfin Tachfin, ayant reçu de nouveaux renforts, poursuivit l'ennemi jusque dans les monts de Tlemcen, et la bataille s'engagea. Mais cette terreur surnaturelle qui souvent marchait devant les Almohades, frappa de nouveau leurs ennemis, qui s'enfuirent en désordre (1144).

Loin de se laisser abattre, Tachfin semblait puiser dans ses revers une activité nouvelle. Résolu à faire un dernier effort, il pressa dans toutes ses provinces les levées de soldats, et son fils Abou Ishâk, qu'il avait laissé en Andalousie, lui envoya l'élite de sa cavalerie. Toutes ces troupes réunies formèrent une puissante armée qui couvrait, nous disent les chroniques, toute la plaine depuis Maroc jusqu'aux monts. Abdelmoumen était alors auprès de Tlem-

cen, et Tachfin marcha à sa rencontre. Les Almohades, étant fort inférieurs en nombre, leur habile chef, pour compenser cette infériorité, fit de son armée un seul bataillon carré : le rang extérieur fut composé de ses plus braves fantassins, armés de longues lances qu'ils appuyaient contre leurs pieds; derrière eux se tenaient des hommes munis d'épées et de larges boucliers qui les couvraient presque tout entiers; enfin les deux derniers rangs se composaient de frondeurs et d'archers. L'espace vide qui restait au centre fut occupé par la cavalerie, à qui l'on avait ménagé des issues, afin qu'elle pût sortir et rentrer sans mettre le désordre dans les rangs. La masse confuse des Almoravides vint se briser contre ce rempart vivant sans pouvoir l'entamer : chevaux et cavaliers, accablés sous une grêle de traits, entassèrent bientôt devant lui un nouveau rempart de cadavres; la cavalerie almohade, sortant alors de sa retraite, vint semer le désordre dans leurs rangs, toujours prompte, quand elle était poursuivie, à se réfugier au centre du carré. La lutte se soutint ainsi pendant tout le jour, et la cavalerie almoravide, exposée sans refuge aux coups de ses ennemis, finit, après des pertes immenses, par abandonner le champ de bataille [1].

Tachfin, vaincu, se réfugia à Tlemcen, et Abdelmoumen, sans laisser à son ennemi un instant de repos, vint l'assiéger dans cette ville, fortifiée et capable de résister à un long siége. N'ayant pu l'emporter d'assaut, il laissa devant ses murs la moitié de

[1] Tout ce récit des guerres d'Abdelmoumen avec Tachfin est traité avec une grande supériorité par Conde. Le récit de Dombay est fort écourté, ainsi que celui de Murphy.

son armée, et s'en alla assiéger *Whran* (Oran), que Tachfin se réservait comme un dernier asile, car il s'y était fait envoyer dix vaisseaux pour le transporter en Andalousie. Sortant alors de Tlemcen avec l'élite de ses troupes, le fils d'Ali parvint à rompre les lignes des assiégants et à se jeter dans Oran [1]. Plusieurs engagements eurent lieu, où les Almoravides eurent rarement l'avantage, et Tachfin, perdant à la fin tout espoir, s'échappa de la ville pendant la nuit, pour passer en Espagne. Mais la nuit était obscure et le chemin difficile : le cheval de l'Emir s'abattit au bord d'un précipice; cheval et cavalier roulèrent dans l'abîme, et l'on trouva le lendemain sur le bord de la mer son cadavre défiguré. Abdelmoumen fit clouer à un saule le corps de son ennemi, et envoya la tête à Tinamal pour annoncer sa victoire [2] (1145). Ainsi périt le malheureux Tachfin, en luttant jusqu'au dernier moment contre le sort acharné à le poursuivre.

Les habitants d'Oran, sans se laisser décourager par la mort de leur Emir, fermèrent obstinément leurs portes à Abdelmoumen, et la soif seule put triompher de leur résistance. Tachfin, avant sa mort, avait fait reconnaître pour son successeur son fils Abou Ishâk; mais l'oncle du jeune prince, Ishâk ben Ali, s'opposa à cette élection, et se porta comme prétendant à la couronne. Bon nombre de scheiks almoravides em-

[1] Le *Chron. Adefons.* (§ 95) prétend qu'Abdelmoumen à ce siége se servit d'un certain feu appelé *de alcatram* (*al katrân*, en arabe, veut dire goudron), et que Tachfin fut brûlé avec la forteresse. Mais le chroniqueur chrétien ne peut être mieux informé que les Arabes.

[2] Dombay fixe cette date à 1144 ; mais je préfère suivre Conde, dont la version est beaucoup plus complète. Voyez Dombay, t. II, p. 55 et 57, et Conde, t. II, p. 293.

brassèrent son parti, et la discorde vint encore ajouter aux misères de cet état condamné à périr. Cependant Abdelmoumen, poursuivant le cours de ses conquêtes, s'emparait de Tlemcen après sept mois de siége, et égorgeait, comme à Oran, la garnison almoravide; cent mille hommes, s'il faut en croire les exagérations arabes, périrent dans le sac de cette ville, et les Almohades purent s'y rassasier de sang et de pillage. De là Abdelmoumen marcha vers Fez, et s'empara, chemin faisant, de Mequinez.

Fez, la seconde cité de l'empire, était défendue par un des fils d'Ali, Yahia, et par un scheik andaloux, Abou Ali de Jaen, à la tête d'une nombreuse garnison. Désespérant de vaincre par la force, Abdelmoumen arrêta par une digue le cours d'une petite rivière qui traversait la ville, et laissa l'eau s'amasser et former un lac profond qui dépassait le niveau des murailles; rompant ensuite brusquement la digue, il livra passage à cette eau déchaînée, qui, se précipitant sur sa pente, abattit avec une partie des murs plus de trois mille maisons, et s'écoula en semant sa route de débris. Yahia, surpris au point du jour par le fracas du torrent, s'élança hors de la ville à la tête de sa cavalerie, avant que les eaux eussent frayé un chemin aux assaillants, et les attaqua avec tant de vigueur qu'il les mit en déroute. Les murs abattus furent réparés à la hâte, et le siége traîna de nouveau en longueur. Mais Yahia s'étant brouillé avec son lieutenant, celui-ci livra la ville à Abdelmoumen (1145); Yahia s'enfuit à Tanger avec sa famille, et s'embarqua pour l'Andalousie. Le traître Ali passa au service des Almohades.

Après s'être emparé d'Aghmat et de Salé, que

l'exemple de Fez empêcha d'essayer une défense inutile, Abdelmoumen tenta à la fois deux grandes entreprises. Par ses ordres, 30,000 Almohades marchèrent d'un côté à la conquête de l'Espagne, tandis que lui-même, à la tête de forces plus considérables, allait attaquer Maroc, dernier refuge de son ennemi. Prévoyant une longue résistance, l'inflexible Emir fit construire une ville en face de celle qu'il venait assiéger. Quand la cité conquérante fut bâtie, avec sa mosquée, dont la haute tour dominait toute la plaine et sa vaste enceinte, où pouvait camper une armée, Abdelmoumen commença le siége. Une partie de ses troupes marchèrent à l'assaut, tandis que le reste s'embusquait dans la campagne. Les Almoravides, que tant de revers n'avaient pas abattus, s'élancèrent hors des murs et attaquèrent l'ennemi avec un courage désespéré. Les Almohades se replièrent alors, dans une feinte terreur, vers les troupes embusquées, qui, sortant à l'improviste, assaillirent leurs adversaires et en firent un affreux massacre.

Découragés par ce nouvel échec, les assiégés n'osèrent plus tenter de sorties; et Abdelmoumen, laissant à la faim le soin de combattre pour lui, se contenta de bloquer étroitement la ville. L'immense population qu'elle renfermait eut bientôt consommé toutes ses provisions, et fut réduite à se nourrir de chair humaine. Les places et les rues étaient couvertes de cadavres; deux cent mille personnes moururent de faim, et ceux qui survivaient n'avaient plus même assez de force pour soulever une épée; un affreux silence régnait dans cette cité naguère si populeuse. Enfin, des chrétiens andaloux promirent à Abdelmoumen d'ouvrir une des portes s'il livrait

à la ville un assaut général. Le 10 de la lune de schewal 541 (mars 1146), les hordes almohades, au lever du jour, s'élancèrent sur les remparts, vides de défenseurs. La résistance fut presque nulle, si ce n'est dans l'alcazar, où l'Emir et ses plus braves scheiks se défendirent avec l'acharnement du désespoir. Partout ailleurs ce ne fut qu'une horrible boucherie; l'inflexible chef des Almohades resta sourd aux prières des malheureux qu'on égorgeait, et vit froidement couler le sang de 70,000 hommes désarmés.

Cependant, lorsqu'on amena prisonnier devant lui le dernier souverain de cet empire abattu, Abou Ishâk, encore à la fleur de son âge, Abdelmoumen sentit pour la première fois son âme s'ouvrir à la pitié. « Son malheur est assez grand, dit-il à ses « wazyrs; laissons-le-lui pleurer toute sa vie dans « une prison. — Gardez-vous bien, seigneur, lui ré- « pondit l'un d'eux, d'élever un jeune lionceau qui « plus tard déchirera la main qui l'aura nourri. » Abou Ishâk, embrassant les genoux de son vainqueur, lui demandait humblement la vie. Un scheïk, son parent, prisonnier comme lui, indigné de sa bassesse, lui cracha au visage, « Misérable, lui « dit-il, pourquoi ces prières? Est-ce à un homme « que tu parles? Souffre ton sort en silence, et n'es- « saie pas d'apaiser par des larmes cette bête féroce « qui n'a jamais pu se rassasier de sang. » A ces mots, Abdelmoumen hors de lui fit trancher la tête au jeune Emir et à tous les prisonniers, et donna l'ordre qu'on n'épargnât pas un seul des Almoravides.

Ainsi disparut, après un siècle à peine de durée, cet empire commencé par un prophète, et achevé par un conquérant. Et cependant ce sceptre, manié par

Youssouf avec tant d'éclat, n'était pas tombé, après lui, dans des mains indignes de le porter. Ali, Tachfin et le malheureux Abou Ishâk lui-même, luttèrent obstinément contre la fortune, qui semblait vouloir leur faire expier les longues faveurs dont elle avait comblé le chef de leur dynastie. Mais le vice de cet empire, comme de tous ceux de l'Islam, c'était de reposer sur la vie d'un seul homme; c'était aussi de se partager, un pied sur chaque rive du détroit, deux continents que la nature n'a pas séparés pour rien, et dont l'un devait tôt ou tard échapper à l'autre.

Pour compléter notre tâche, il nous reste à revenir sur nos pas, et à suivre dans la Péninsule le déclin de la puissance almoravide et la première apparition de la conquête almohade.

Le départ de Tachfin pour l'Afrique, en 1138, avait donné à l'Espagne musulmane l'occasion qu'elle attendait depuis longtemps de se soulever contre les Almoravides, qu'elle détestait à l'égal des chrétiens : car, dit une chronique arabe, « ils épuisaient le sang et dévoraient la moelle du pays. » L'insurrection fut d'abord religieuse, comme celle qui avait fondé l'empire almohade : dans les Algarves, un certain Ahmed ben Cosaï, natif de Sylves, rêvait pour lui la haute fortune du Mahadi de Tinamal. Comme lui, il avait, jeune encore, vendu ses biens pour courir le monde à la recherche de la vraie foi, et était revenu prêcher sa doctrine à Séville, où les disciples avaient afflué autour de lui. Mais la religion ici n'était qu'un prétexte; le vrai ressort pour remuer toutes les âmes, c'était la haine contre les Africains, et c'est celui que le réformateur fit agir avec le plus de succès. Ahmed s'associa un jeune homme, de noble

famille, nommé Omar ben Almondhar, qui avait aussi donné tous ses biens aux pauvres, pour se retirer dans la solitude sur les bords de la mer. Sid Raï, le fils du wali d'Evora, se joignit à eux, et leur exemple entraîna une foule de complices dans cette insurrection, politique autant que religieuse.

La révolte éclata en août 1144, par la prise de Mertola. Ce premier succès en amena d'autres : Oksonoba et Merida ouvrirent leurs portes aux insurgés, qui, passant le Guadiana, s'emparèrent d'Huelva et de Niebla, et occupèrent même un instant Triana, l'un des faubourgs de Séville. Déjà le bruit de cette prise d'armes s'était répandu dans l'Espagne arabe, et les volontaires accouraient de tous les coins de la Péninsule. Enfin les progrès de l'insurrection tirèrent de son inaction le général almoravide ben Gamia, qui commandait à Cordoue : réunissant toutes ses forces, il se mit en marche vers Séville, où les insurgés n'osèrent pas l'attendre; ben Gamia, les poursuivit l'épée dans les reins, et vint les assiéger dans Niebla, où s'étaient réfugiés les débris de leur armée. Mais, après trois mois d'un siége inutile, il fut rappelé à Cordoue par la nouvelle d'une sédition qui venait d'éclater. Le khadi avait été assassiné, et le chef des révoltés, Hamdaïn, s'était emparé de la ville, et avait déjà pris le titre d'Emir.

« Les mauvaises nouvelles, comme les corbeaux, « dit un poëte musulman, ne volent jamais seules. » Chemin faisant, ben Gamia apprit qu'une autre révolte avait éclaté à Valence, d'où le wali abou Mohammed, son neveu, s'était échappé avec peine. Murcie, Almeria et Malaga avaient suivi l'exemple de Valence. Partout les garnisons almoravides avaient

été chassées, et l'Espagne arabe, par un seul effort, échappait au joug africain. Ben Gamia, désespérant d'étouffer ce vaste incendie, qui s'allumait sur tous les points à la fois, écrivit à son frère, qui commandait à Séville, d'embarquer sur ses vaisseaux la garnison almoravide, de recueillir en passant celle d'Almeria, et de se retirer dans les îles Baléares. A Cordoue, le peuple déchaîné déposa au bout de quinze jours Hamdaïn, le chef qu'il s'était donné, et offrit l'Emirat à Saïf ad Daulat, le dernier descendant des ben Houd de Saragosse et l'allié des chrétiens; mais bientôt fatiguée du joug de ce dernier, l'inconstante populace rappela Hamdaïn. Valence et Murcie, lassées de l'anarchie, offrirent le titre d'Emir à Saïf ad Daulat (1144).

Avant de secouer le joug des Almoravides, les Musulmans andaloux avaient acheté la neutralité du redoutable souverain de la Castille en se reconnaissant ses tributaires. D'ailleurs, Saïf ad Daulat, le vassal d'Alonzo, était en quelque sorte son fondé de pouvoirs dans l'Espagne arabe, et chacune de ses conquêtes n'était qu'un fief de plus ajouté à ceux qu'il tenait de l'empereur. Après une tentative inutile contre Grenade, il avait obtenu un corps d'auxiliaires chrétiens, qui l'avaient aidé à s'emparer de Baeza, d'Ubeda et de Jaen. Mais ceux-ci faisaient payer cher aux Musulmans l'appui qu'ils prêtaient à l'Emir. Saïf, devenu maître de toute l'Espagne de l'est, et enflé de ses faciles succès, se crut assez fort pour délivrer son Emirat de leur joug: il congédia donc ses alliés, avec maintes protestations de dévouement à l'empereur. Les Castillans irrités, vinrent mettre le siége devant

Xativa. Saïf, réunissant en hâte les milices de ses nouveaux États, rencontra l'ennemi près d'Albaceite. Mais l'ascendant était acquis aux chrétiens, vainqueurs depuis dix ans dans toutes les rencontres : après une lutte acharnée, Saïf ad Daulat périt, ou prisonnier, ou sur le champ de bataille. L'empereur se montra fort attristé de la mort de son ami Saïf, et répéta tout haut « qu'il était pur de son sang » ; mais le soin même qu'il mit à se disculper prouve qu'il ne se sentait pas tout à fait à l'abri du soupçon (1146).

Dans les Algarves régnait toujours Ahmed ben Cosaï, le premier auteur de la révolte contre les Almoravides, et son autorité, bien que pacifique, était obéie, parce qu'elle reposait sur des convictions religieuses. Ardent propagateur des doctrines du Mahadi de Tinamal, ben Cosaï, informé des succès d'Abdelmoumen dans le Magreb, se reconnut pour son sujet et l'engagea à envahir la Péninsule, en promettant de lui en faciliter la conquête. L'ambition d'Abdelmoumen n'avait pas besoin d'être excitée ; mais décidé, comme Youssouf, à affermir sa domination en Afrique avant de songer à des conquêtes lointaines, il n'accepta que la moitié de l'offre d'Ahmed, et le nomma son wali dans les Algarves.

Ben Gamia, le chef et le dernier espoir des Almoravides dans la Péninsule, avait à grand'peine maintenu dans l'obéissance quelques villes du midi de l'Espagne, telles que Malaga, Carmona et Séville, entre les deux États rebelles de Valence et des Algarves. Trop faible pour résister seul à tant d'en-

nemis, il se résigna à implorer l'appui de l'empereur, qui recueillait ainsi les fruits de sa prudente neutralité. A l'aide des troupes que celui-ci lui envoya, il recouvra la cité de Baeza, et vint assiéger Cordoue, où régnait encore l'Emir Hamdaïn. Ainsi, Alonzo, sans prendre une part directe à la guerre, en réglait à son gré toutes les chances: tour à tour allié ou suzerain, relevant les faibles et suscitant des ennemis aux forts, il suivait ses profonds desseins avec une persistance et une hauteur de vues qu'on s'étonne de trouver dans ces siècles barbares. Hamdaïn, trop pressé dans Cordoue, s'étant réfugié dans Andujar, où ben Gamia vint bientôt l'assiéger, obtint à son tour les secours de l'empereur, et des chrétiens se trouvèrent ainsi combattre, pour la même cause, dans des rangs opposés.

Un incident grave vint compliquer encore la lutte : les trente mille Almohades qu'Abdelmoumen avait envoyés pour lui frayer la conquête de la Péninsule, débarquèrent près d'Algésiraz, sous les ordres d'Abouamrah (1146). Xerez, la première de toutes les cités espagnoles, leur ouvrit volontairement ses portes, et les habitants y gagnèrent, avec le titre bizarre de *Premiers de la soumission*, d'importants priviléges. Tarifa et Algésiraz se soumirent à leur tour. Séville, bien qu'occupée encore par les Almoravides, était lasse de leur joug, et ses portes s'ouvrirent bientôt devant les Almohades. Pendant que ceux-ci entraient d'un côté, les Almoravides s'échappant de l'autre, se réfugièrent à Carmona, plus susceptible de défense, et Malaga suivit bientôt l'exemple de Séville.

Cependant ben Gamia pressait, avec ses auxiliaires castillans, le siége de Cordoue. La ville s'étant rendue, il fit tous ses efforts pour empêcher ses alliés d'entrer dans l'antique capitale du khalifat; mais les chrétiens y pénétrèrent malgré lui, et dans leur brutal dédain pour l'Islam, ils logèrent leurs chevaux dans le *patio* de la grande mosquée, et souillèrent de leurs mains impures la plus précieuse relique de l'Espagne arabe, le koran du khalife Othman. Mais l'approche des Almohades les força bientôt à se retirer.

Abdelmoumen, qu'on s'étonne de ne pas voir présider lui-même à cette conquête de la Péninsule par ses lieutenants, était alors en Afrique occupé à dompter une autre révolte, plus dangereuse pour lui que celle de l'Andalousie. Un nouveau prophète n'avait pas craint d'attaquer l'héritier du Mahadi de Tinamal avec ses propres armes, l'imposture et le courage. Un pauvre habitant de Sallé, Mohammed ben houd, qui gagnait sa vie à blanchir des toiles, osa seul, sans autre appui que son audace et son fanatisme, lutter contre le vainqueur des Almoravides et le maître de la moitié de l'Afrique. Les ennemis des Almohades accoururent en foule sous ses drapeaux. Les troupes d'Abdelmoumen furent battues dans plusieurs rencontres; et pendant un moment, le chef de ce puissant empire ne régna plus que dans les seules villes de Maroc et de Fez. Mais enfin, le prophète de Sallé, vaincu dans une rencontre décisive, resta sur le champ de bataille, et son parti disparut avec lui (1147).

Pendant un an encore Abdelmoumen s'occupa de réduire quelques tribus rebelles, ou d'embellir

sa capitale [1], sans répondre aux instances des envoyés de Séville, qui étaient venus l'inviter à passer en Espagne. Pendant ce temps, ben Gamia, chassé de Cordoue par les Almohades, s'était réfugié dans Grenade, son dernier asile. Là, après avoir vu Carmona tomber aux mains de ses ennemis, il implora encore l'appui de son allié Alonzo, et celui-ci lui envoya un détachement de cavalerie sous les ordres du comte Manrique. Une bataille décisive se livra dans la *Vega* de Grenade; ben Gamia vaincu et percé de coups de lance, mourut de ses blessures (1148). Après sa mort, les Almoravides, privés de leur chef, n'eurent plus d'autre ressource que de se jeter dans les bras de l'empereur: celui-ci, alarmé des progrès des Almohades, qui venaient de prendre Jaen, envahit le bassin du Guadalquivir, qu'il dévasta jusqu'à Cordoue. Les chroniques arabes et chré-

[1] Conde nous raconte que, dans la grande mosquée qu'il fit bâtir, il existait une *maksourah*, ou tribune mobile, assez grande pour contenir 1000 hommes, et que faisaient mouvoir des ressorts cachés et des roues si bien disposées, que l'on n'entendait pas le moindre bruit. Les portes s'ouvraient et se fermaient d'elles-mêmes, sans bruit et sans effort, quand l'Emir y entrait; l'*alminbar* ou chaire, de bois de sandal orné d'or et d'argent ciselé, était mobile comme la tribune; et toutes deux, après avoir reçu l'Emir et le *khatib* ou prédicateur, allaient d'elles-mêmes se mettre à la place qu'elles devaient occuper dans la mosquée. Ces ingénieuses machines, qui prouvent à quel haut degré de perfection l'art de la mécanique était arrivé chez les Arabes, étaient l'œuvre du fameux ingénieur al Haz Yabiz, de Malaga, et tous les poëtes de la cour d'Abdelmoumen célébrèrent à l'envi ces merveilleuses inventions.

« Tu verras, dit un de ces poëtes, des machines douées de raison et « de mouvement, et des portes qui connaissent la grandeur de leur maître; « et, quand elles sentent son approche, attentives et humbles, elles s'ouvrent pour lui donner entrée. Tu verras une machine qui se meut pour « aller au-devant de lui, et se tient prête à le recevoir: s'il approche, elle « avance; s'il se retire, elle aussi se recule, avec une majestueuse lenteur, « à l'instar de son maître. Sa forme est variée, et ses mouvements nobles « et réguliers comme ceux de la lune sous les voûtes azurées du ciel. » (Conde, t. II, ch. 41.)

tiennes ne donnent aucun détail sur cette algarade, pour laquelle tous les grands vassaux de l'empire avaient été convoqués. Le roi Garcia de Navarre s'y trouvait avec le comte Raymond de Barcelone. L'expédition, du reste, ne paraît pas avoir eu d'autre résultat que la prise de Jaen (1150).

Abdelmoumen, cependant, toujours occupé d'établir sa domination en Afrique, semblait avoir oublié ses récentes acquisitions de l'autre côté du détroit, lorsque des députés de l'Andalousie, au nombre de cinq cents, le joignirent à Sallé, et le supplièrent d'avoir pitié de l'Andalousie désolée par le terrible Alonzo : Abdelmoumen accueillit les envoyés avec bienveillance, et les renvoya chargés de présents. En effet, les ordres furent donnés par lui pour préparer une nouvelle expédition, et l'Afrique tout entière s'émut au bruit de ses immenses préparatifs de guerre ; il se rapprocha même de la côte, et vint à Ceuta comme s'il se disposait à passer en Espagne. Mais, tournant tout à coup vers l'est, il se mit en marche avec son armée jusqu'à Tlemcen, où il ne resta qu'un jour, défendant à ses soldats, sous peine de la vie, de révéler le chemin qu'ils allaient suivre; puis, s'avançant à marches forcées vers Bougie, révoltée contre lui, il s'empara de cette ville et de celle d'Alger, avant que l'on y eût même soupçonné son départ. Constantine, où s'étaient réfugiés les rebelles, tomba également en son pouvoir; et il s'en revint à Maroc, après avoir ainsi apaisé en peu de temps une rébellion qui pouvait entraîner une guerre longue et sanglante (1151).

Tout en renonçant à poursuivre en personne la conquête de la Péninsule, Abdelmoumen n'avait ou-

blié ni ses promesses, ni les dangers qui menaçaient ses possessions d'Andalousie. Le plus pressé était d'enlever aux chrétiens Almeria, pied-à-terre menaçant qu'ils venaient de conquérir en face de l'Afrique. Une armée almohade y débarqua (1151) commandée par Abou Saïd, un des fils de l'Emir, et le siége commença aussitôt. Les assiégeants tracèrent autour de la ville une ligne de circonvallation qui ôtait aux assiégés tout espoir de fuite ou de secours. Ceux-ci implorèrent l'appui de l'empereur, qui fit marcher sur-le-champ vers Almeria une armée sous les ordres de son vassal l'Emir de Murcie. Tous les efforts des chrétiens ne purent forcer les Almohades à lever le siége, ni entamer leurs lignes; tout ce qu'ils purent faire, ce fut de tracer autour d'elles un retranchement qui enveloppait celui des Almohades, et de les harceler par de continuelles escarmouches. Mais bientôt, las de cette guerre sans résultat, les chrétiens levèrent le siége qu'ils faisaient aux assiégeants, et allèrent s'emparer d'Ubeda et de Baeza, que les Arabes leur avaient reprises [1].

La garnison d'Almeria, abandonnée à elle-même, continua à se défendre avec le courage du désespoir, et le siége se prolongea pendant plusieurs années, sans qu'Alonzo fît de nouveaux efforts pour sauver cette place importante. La guerre continuait avec le même acharnement dans le pays de Grenade entre les Almohades et le scheik almoravide Ali, héritier du courage et de la mauvaise fortune de ben Gamia.

[1] Le récit de toutes ces guerres ne se trouve que dans Conde et Dombay, d'accord sur tous les points importants. Les chroniques chrétiennes, après le siége d'Almeria, sont absolument muettes sur les événements militaires du règne d'Alonzo.

Chassé du bassin du Xenil, Ali vint chercher un asile à Almuñecar, sur le littoral du sud, où les Almoravides possédaient encore quelques ports : là il se disposait à s'embarquer pour les îles Baléares, lorsque le poison termina ses jours.

Pendant ce temps, le général almohade Abou Zacharia prenait d'assaut la ville de Niebla, à seize milles de Séville : le massacre fut affreux, et le génie africain s'y montra dans toute sa férocité : tous les hommes furent massacrés, toutes les femmes et les enfants emmenés en esclavage, et huit mille personnes périrent dans un seul faubourg. Par une pitié politique, Abdelmoumen blâma ces cruautés, qui faisaient maudire son nom dans la Péninsule, et fit conduire à Maroc, chargé de fers, le cruel abou Zacharia. Les Almohades s'emparèrent ensuite de Grenade, et y proclamèrent l'Emir Abdelmoumen. Mais à peine un nouveau wali y avait-il été installé, qu'une violente sédition, fomentée par l'Emir de Murcie, éclata dans la ville : la garnison fut massacrée, et l'Emir, aidé de ses auxiliaires chrétiens, s'empara du pouvoir, au nom de l'empereur son suzerain (1156).

Pendant cette lutte opiniâtre, Abdelmoumen, craignant de s'éloigner de l'Afrique, s'occupait de faire régner l'ordre et la paix dans ses vastes États. Vainqueur dans tous ses combats, heureux dans toutes ses entreprises, sa présence suffisait pour dompter les rebelles et pour faire rentrer les peuples dans le devoir. Protecteur des lettres et des arts, qu'il encourageait dans sa cité de Maroc, émule de la Cordoue des Omnyades, il consacrait surtout ses soins à l'instruction publique, et fondait partout des écoles à côté des mosquées. Ses fils étaient élevés dans un collége à

Maroc avec trois mille jeunes gens des plus nobles familles de l'empire, et rien n'était négligé pour les rendre dignes des hautes fonctions auxquelles les appelait leur naissance. En 1154, l'Emir, usant de la toute-puissance qui caractérise tous les délégués du prophète, avait fait reconnaître pour unique héritier du trône son fils Cid [1] Mohammed, et ordonné que son nom fût proclamé après le sien dans la *Chotbah;* il répartit entre ses autres fils les principaux gouvernements de son empire, et plaça à côté de chacun un scheik expérimenté pour les guider de ses conseils.

Le siége d'Almeria continuait cependant, et le prince Abou Saïd bloquait si étroitement la ville que force lui fut à la fin de se rendre (1157). La garnison chrétienne obtint la liberté de se retirer, la vie sauve, et les Almohades occupèrent ainsi Almeria dix ans après le jour où les chrétiens s'en étaient emparés [2]; Abou Saïd fit réparer les fortifications de la ville, et l'armée se dirigea vers Grenade. La ville fut prise d'assaut après un siége sanglant, mais court; le commandant chrétien fut massacré avec tous ses soldats; mais l'Emir de Murcie parvint à s'échapper. Les Almoravides, chassés de leur dernier asile en Espagne, allèrent chercher un refuge à Mayorque; et ainsi se termina cette lutte de trente ans qui avait inondé de tant de sang les deux rives du détroit (1157).

[1] *Cid* ou plutôt *seyd* veut dire en arabe *seigneur.*

[2] L'on a peine à comprendre, quand on a vu Almeria, qu'une ville aussi peu forte ait pu soutenir un siége de six ans. Almeria est située en plaine, sur une pointe de terre fort basse qui s'avance dans la mer. Une seule partie de la cité est susceptible de défense; c'est celle où est située la *kasbah*, ou forteresse, vaste enceinte de murailles encore subsistante, et qui a résisté à plus d'un assaut : on ne peut guère expliquer cette longue résistance qu'en supposant qu'Almeria était ravitaillée par mer.

C'est dans cette même année, signalée par le triomphe définitif des Almohades, que le rival d'Abdelmoumen en fortune et en gloire, l'empereur Alonzo VII, perdit la vie dans une dernière expédition contre les Sarrazins. Sa mort contribua, plus que bien des victoires, à affermir la domination des Almohades dans la Péninsule; et néanmoins, pendant plusieurs années encore, Abdelmoumen, tout entier à ses guerres en Afrique, ne songea pas à visiter sa nouvelle conquête. En 1158, il entreprit une expédition contre la ville de Mahadia, conquise en 1145 par les Normands de Sicile. La chronique arabe nous donne sur la marche de son armée de curieux détails, qui font connaître à la fois le luxe et la puissance du chef de ce vaste empire.

L'armée marchait divisée en quatre corps, à un jour de distance l'un de l'autre, afin de ne pas épuiser les sources. On partait à l'aube du jour, l'on s'arrêtait à midi, et l'on campait ensuite depuis l'heure d'*eddohr* (l'heure où l'ombre commence à grandir) jusqu'au lendemain matin. Le signal du départ se donnait en frappant trois coups d'un immense tambour de quinze coudées de large, qu'on entendait à une journée de distance. Chaque *kabyle* ou tribu, division naturelle de toutes les armées africaines, avait sa bannière; celle de l'avant-garde, la seule déployée dans la marche, était blanche et azur, avec des croissants d'or. Venaient ensuite les tentes et les provisions, portées à dos de mulets et de chameaux, outre un immense troupeau, provision vivante, guidée par une armée de bergers. Les fantassins montaient à 70,000, et l'on ne peut guère évaluer la cavalerie à moins de 30,000. Enfin, cent autres mille hommes

étaient attachés au service des approvisionnements et des bagages.

Au moment où l'Emir montait à cheval, les principaux scheiks se réunissaient à ses côtés et faisaient l'oraison avec lui ; puis chacun retournait au poste qui lui était fixé. Cent de ces scheiks marchaient devant lui à quelque distance, montés sur de magnifiques chevaux, aux harnais brodés d'or. Leurs lances étaient incrustées d'ivoire et d'argent, et ornées de banderoles. Dans toutes ses expéditions, Abdelmoumen faisait marcher avec lui, pour appeler les bénédictions d'Allah, le précieux Koran du khalife Othman, enlevé de Cordoue, et renfermé dans une caisse de bois de sandal, étincelante de pierreries. Tous les souverains qui avaient passé depuis quatre siècles sur le trône du khalifat avaient lutté de munificence pour orner cette sainte relique; et Abdelmoumen, son dernier possesseur, y avait dépensé la rançon d'un royaume. Cette arche sainte, entourée de bannières, était portée devant Abdelmoumen et son fils Abou Hafs. Derrière eux marchaient les autres princes, suivis des bannières des tribus, et de la musique militaire. Puis venaient les alcaldes, les walis, les wazyrs, et les ministres de l'Emir; puis enfin l'armée, dont les rangs étaient assez espacés pour ne pas entraver la marche. Les campements se faisaient avec un ordre admirable, et nul ne pouvait sortir de son quartier sans la permission de ses chefs. Les provisions nécessaires pour nourrir cette multitude abondaient comme sur le marché le mieux fourni, et des troupeaux avaient été parqués auprès de chacune des sources qui marquent les étapes du désert.

C'est dans cet appareil qu'Abdelmoumen acheva la

conquête de toute l'Afrique du milieu, ou *Magreb el Ausat.* Cette formidable armée, s'avançant à pas lents, mit six mois à franchir les soixante-dix journées de marche qui séparent Sallé de Tunis. Caïrwan, Sous, Safez et Tunis, encore occupées par les troupes du roi de Sicile, tombèrent en son pouvoir, et les villes qui osèrent résister furent punies par le pillage et le massacre de leurs habitants (1159). Mahadia, antique capitale de l'empire des Zeïrites, résista longtemps, grâce à une garnison de 3,000 chrétiens. Le roi de Sicile envoya à son secours 200 vaisseaux chargés de troupes et de provisions; mais la flotte d'Abdelmoumen battit celle des Siciliens, et prit ou brûla la plupart de leurs vaisseaux. La ville succomba enfin, et tous les chrétiens qui s'y trouvaient furent massacrés (1160). La chute de Mahadia entraîna la soumission des autres villes de la côte et de toutes les tribus berbères, de Tlemcen à Barca, et l'empire almohade s'étendit ainsi depuis l'Océan jusque près des frontières de l'Égypte.

Cette conquête achevée, Abdelmoumen se remit en route vers Tanger, décidé, cette fois, à passer en Andalousie. Arrivé à Oran, il licencia toutes les tribus du désert, gardant seulement mille hommes de chacune d'elles, avec leurs familles, pour les établir dans une ville qu'il fonda sous le nom de Batha. Les chroniques arabes rapportent à ce propos un fait curieux, qui atteste le fanatique dévoûment que savait inspirer l'héritier du Mahadi. Pendant l'expédition, quelques hommes de la tribu d'Abdelmoumen, las de ces guerres sans relâche, et craignant de ne plus revoir leur patrie, résolurent d'assassiner l'Emir pendant son sommeil. Un des

scheiks de cette tribu, instruit du complot, le révéla à Abdelmoumen, et lui offrit de coucher à sa place dans sa tente. Celui-ci accepta l'offre; et le scheik, victime de son dévoûment, fut assassiné. L'Emir, saisi d'un regret un peu tardif, ensevelit de ses mains le cadavre du généreux scheik, et le fit mettre sur un chameau qu'on laissa marcher à sa guise; et là où le chameau s'arrêta fatigué, l'Emir fit bâtir un magnifique tombeau et une chapelle, qui devinrent le centre de la ville nouvelle. Quant aux meurtriers, l'Emir laissa aux scheiks de leur tribu le soin de leur infliger la peine qu'ils méritaient, et la tribu tout entière, en expiation, se taxa elle-même à 20,000 cavaliers, armés et équipés, qu'elle mit au service d'Abdelmoumen, et qui lui servirent de garde.

Arrivé à Tanger, l'Emir, se décida enfin à poser au moins le pied dans sa nouvelle conquête. Il resta deux mois à Gibraltar, sans quitter le bord de la mer, pour se tenir prêt à repasser en Afrique à la première révolte. Tous ses lieutenants dans la Péninsule et les principaux de chaque ville vinrent lui rendre hommage. Sa présence imprima une activité nouvelle à la guerre contre les chrétiens. D'heureuses incursions furent faites en Portugal, et le roi de ce pays, Alonzo [1], étant accouru pour défendre sa frontière, se fit battre, et laissa six mille des siens sur le champ de bataille. Le résultat de cette victoire fut la prise de Badajoz, de Beja et de Beïra par les Almohades; et l'Emir,

[1] Les chroniques chrétiennes ne parlent pas de cette expédition. Conde nomme le roi Alonzo de Tolède; mais Alonzo VIII n'étant alors qu'un enfant, il est plus naturel de supposer que c'est le roi de Portugal qui se chargea de défendre Badajoz, située sur la frontière de ses États.



jugeant cette guerre de frontières indigne de sa présence, s'en retourna en Afrique (1161).

Les dernières années de la vie d'Abdelmoumen furent consacrées à l'administration de ses vastes États, où il établit un ordre rarement connu des souverains de l'Islam. Il fit mesurer géométriquement toutes ses provinces depuis Barca jusqu'à Sous, et régla sur cette base les contributions et les levées d'hommes que devait fournir chacune d'elles, d'après sa population et sa richesse. Il établit partout des manufactures d'armes, qui livraient par jour dix quintaux de flèches, sans compter les lances, les épées et les cuirasses. Il fit contruire, dans tous les ports de l'immense étendue de côtes qui reconnaissaient sa loi, une flotte de 400 vaisseaux, et la marine africaine prit sous son règne une importance qu'elle n'avait jamais eue.

Cependant la guerre venait de se rallumer entre les Almohades et l'Emir de Valence, Mohammed ben Saad, qui voulut tenter un dernier effort pour délivrer la Péninsule du joug africain. Mohammed, après s'être emparé de Jaen, se présenta devant Grenade, la dernière conquête des Almohades, et leur livra une des plus sanglantes batailles qu'eût encore vues la Péninsule. La lutte dura tout le jour, et les pertes furent immenses des deux côtés; enfin la cavalerie de Mohammed lâcha pied vers le soir, et laissa la plaine arrosée de tant de sang, que cette bataille, chez les Arabes, porte encore le nom de *Fahhs assebb*, ou *Plaine de l'effusion du sang*. Les débris de l'armée vaincue se retirèrent dans les montagnes. Mohammed, jaloux de reprendre sa revanche, souleva les populations des Alpujarras, et appela à son aide les

chrétiens de Tolède, ses alliés. Une nouvelle bataille eut lieu près de Cordoue, aussi acharnée que la première; mais l'étoile des Almohades l'emporta encore, et les Andaloux, mis en déroute, se réfugièrent dans le pays de Murcie (1162).

Las de ces victoires sans résultat, Abdelmoumen voulut en finir avec les rebelles de l'Andalousie, comme il en avait fini avec ceux de l'Afrique. Malgré son âge, il résolut, cette fois, de se mettre à la tête de l'expédition, et partit du Maroc en donnant à toutes les tribus du Magreb le signal de la guerre sainte. L'Afrique tout entière s'ébranla à cet appel; 300,000 chevaux, 80,000 vétérans d'élite, et 100,000 piétons et archers se réunirent autour de lui. Le désert même, disent les chroniques arabes, semblait trop étroit pour cette innombrable armée. Un ordre admirable régnait dans cette foule immense, joyeuse de marcher, sous un chef toujours victorieux, à de nouvelles conquêtes sur la race abhorrée des chrétiens. Mais, au moment où tout se préparait pour le départ, l'Emir se sentit atteint d'une grave maladie: frappé du pressentiment de sa fin prochaine, il changea avant sa mort l'ordre de la succession, et désigna pour lui succéder, au lieu de son fils Cid Mohammed, son fils Cid Abou Yacoub Youssouf. Cette détermination eut, dit-on, pour cause la découverte d'un complot formé par Mohammed pour se saisir du trône, du vivant même de son père[1]. Peu après, son mal empira, et il mourut à Sallé le 10 de Dschumada 538 (A. C. 1162), à l'âge de

[1] Conde, t. II, p. 365. Dombay, t. II, p. 90, prétend qu'il n'ôta le sceptre à Mohammed que parce qu'il le jugea incapable de le porter; Dombay affirme aussi que Mohammed était l'aîné de ses fils, et Youssouf le second. Suivant Conde, c'est Abou Hafs qui était l'aîné.

soixante-trois ans, et après trente-trois ans d'un règne toujours prospère.

L'Emir Abdelmoumen, le fondateur politique de l'empire almohade, eut toutes les qualités et tous les vices d'un chef de dynastie. Ainsi nous l'avons vu tour à tour employer, pour s'élever, la ruse et la force, et verser le sang à flots, avec cette froide insensibilité qui caractérise les conquérants. Mais une fois affermi sur le trône, et vainqueur dans sa longue lutte avec les Almoravides, cette âme impitoyable semble parfois revenir à des sentiments plus humains. Les historiens arabes nous vantent son courage, sa libéralité, son éloquence, son instruction, son esprit d'équité, son constant bonheur dans toutes ses entreprises; quant à sa douceur, l'éloge, à quelque date qu'on le place, est un peu plus suspect [1]. Aucun des avantages extérieurs que prisent si haut les Musulmans ne manquait à Abdelmoumen : sa démarche était empreinte de noblesse et de dignité, et son âme, vraiment grande, méprisait comme celle de Youssouf les jouissances sensuelles et les commodités de la vie.

L'empire fondé par lui fut l'un des plus puissants qui, depuis la chute des deux khalifats, eût dominé le monde de l'Islam : il comprenait tout le nord de l'Afrique, moins l'Égypte, et l'on comptait quatre mois de chemin d'une de ses extrémités à l'autre. Plus étendu en Afrique que celui des Almoravides, il l'était en revanche beaucoup moins dans la Péninsule, où il ne s'avançait guère au delà du Xenil et du Guadalquivir. Tout l'est de l'Espagne avait, on le

[1] Voyez Pièces justificatives.

sait, échappé à la domination des Almohades, qui, du côté de l'ouest, finissait avec le Guadiana. Cordoue, Séville, Badajoz, Malaga, Grenade et Almeria, leur appartenaient, mais à titre précaire : car les révoltes locales, ou l'invasion chrétienne, venaient sans cesse les leur disputer.

Sous les Almohades, la domination africaine dans la Péninsule porte un caractère moins brutal que sous les Almoravides ; aussi les cités de l'Andalousie semblent-elles subir avec moins de répugnance le joug d'un souverain qui accueille à sa cour les arts et la civilisation du peuple vaincu. L'Espagne musulmane, espèce de Bas-Empire, impuissant à se défendre comme à se gouverner, appartenait alors au premier occupant; les Almohades, comparés aux chrétiens, étaient encore pour elle les moins odieux de tous les maîtres; et si la mort n'eût pas arrêté à son début la vaste expédition que préparait Abdelmoumen, les destinées de la Péninsule pouvaient changer encore, et l'Espagne arabe tout entière, depuis Valence jusqu'à Lisbonne, redevenir une province de l'Afrique.

CHAPITRE III.

LÉGISLATION MUNICIPALE. — FUEROS DE CASTILLE ET LÉON [1].

L'histoire des peuples est dans leurs institutions au moins autant que dans leurs annales. Ainsi, l'organisation civile et politique des Goths s'est retrouvée pour nous dans le *forum judicum*, celle des Arabes dans le Koran, et nous allons retrouver dans les *fueros* celle de l'Espagne chrétienne.

Commençons d'abord par nous entendre sur ce mot de *fueros*, appliqué, par le besoin de l'époque, à des objets fort divers. Ce nom, donné indifféremment par les chroniques aux usages ou coutumes non écrites, mais ayant néanmoins force de lois [2], aux

[1] Je ne traite, dans ce chapitre, que des *fueros* de Léon et de Castille. Quant aux institutions municipales de l'Aragon, elles feront partie d'un travail sur l'ensemble de la constitution de ce pays, qui appartient au volume suivant.

[2] On distinguait aussi les bons et les mauvais *fueros* (*buenos y malos*); leurs noms désignent assez la différence pour qu'on n'ait pas besoin de la définir. Llorente, *Notitias de las provincias Vascongadas*, t. II, p. 156, passe en revue ces derniers : ainsi, pour en donner une idée, d'après le *fuero malo de sayonia*, quand un homicide avait été commis en plein champ, les *sayones* ou alguazils royaux, pour en découvrir l'auteur, forçaient tous les villages du district à se purger par l'épreuve de l'eau bouillante; et le village que désignait le sort payait la peine de l'homicide. Si tous échappaient à l'épreuve, tous étaient regardés comme coupables,

chartes locales, concédées par les seigneurs aux *poblaciones* fondées par eux, et aux chartes d'institution royale, n'est jamais pris par nous que dans ce dernier sens. Par le mot de *fueros*, il faut donc entendre seulement les chartes octroyées par les rois aux villes qu'ils fondaient, ou à celles dont ils voulaient confirmer ou étendre les priviléges; chartes à la fois politiques et judiciaires, qui tiennent lieu tout ensemble de code et de constitution aux communes où elles sont en vigueur; monuments législatifs précieux pour l'histoire, car leur date est antérieure de plus d'un siècle à celle des chartes des communes d'Italie et de France [1].

Survivant à la chute de l'empire gothique, le *forum judicum* avait continué à régir l'Espagne chrétienne et même mozarabe bien des siècles encore après la conquête musulmane [2]. Mais les codes restent immobiles pendant que les peuples marchent : sans parler des lois devenues inapplicables par le seul progrès du temps, de nombreuses lacunes se faisaient sentir dans cette législation surannée; des pouvoirs et des intérêts nouveaux, nés dans l'intervalle, n'avaient pas leur place dans ces lois, et n'étaient ni garantis

et payaient l'amende double. Alonzo VI abolit ce *fuero malo*, qui régnait dans le pays de Léon. Le *fuero malo* de *mincio* ou *luctuosa* était un impôt en nature levé sur les troupeaux de chaque chef de famille qui mourait, etc.

[1] On place à peu près en 1112, sous Louis le Gros, l'origine des chartes communales en France; et le *fuero* de Léon, le premier écrit, mais non le premier octroyé, date de 1020.

[2] Ainsi toutes les lois des premiers rois des Asturies citent et confirment la loi gothique. On conservait au XIe siècle, dans presque toute la péninsule, les monnaies, les poids et les mesures des Goths; au XIIIe siècle même le *forum judicum* n'était pas abrogé, et restait comme législation en réserve : les *fueros* royaux, lorsqu'ils s'en écartaient sur quelques points, l'autorisaient sur les autres.



ni reconnus par elles. La noblesse, d'une part, les communes, de l'autre, avaient conquis dans la société espagnole, vers le xi[e] siècle, une importance qu'elles n'eurent jamais dans la société gothique.

On sait comment ont pris naissance la plupart des communes espagnoles : les villes et les villages étant extrêmement rares dans les terrains dévastés de la frontière, ce n'était que par l'appât de larges franchises qu'on pouvait attirer des habitants dans ces déserts faits de main d'homme, seule barrière que l'on sût mettre alors entre soi et l'ennemi[1]. Les rois chrétiens, en y fondant une *poblacion*, commençaient donc par la doter d'un *fuero*, d'autant plus riche en priviléges que le danger était plus grand pour la cité nouvelle. Ces chartes municipales, octroyées par les rois et aussi par les grands vassaux de la couronne, créèrent en Espagne une classe qui n'y existait pas avant, celle des bourgeois, artisans et cultivateurs libres, réunis sous le nom générique de *vecinos*, voisins, associés, co-bourgeois. Les concessions qu'il fallait leur faire, pour recruter des défenseurs à ces précaires établissements, étaient payées par eux non pas en argent, comme les chartes de nos communes de France, mais en service de guerre, dû par tout *vecino* sans exception. De là l'esprit militaire, qui devint, avec l'esprit de liberté, le trait saillant des communes espagnoles; le contribuable donnait son sang en guise d'impôt, et recevait pour solde des franchises.

Or, à côté de cette forte et libérale organisation du

[1] « Quicumque ad *Concham* (Cuenca) venerit populari, sive christianus, sive maurus, aut judæus, servus aut liber, veniat secure, et non respondeat pro inimicitia, vel debito.... » (*fuero* de Cuenca.)

municipe espagnol, dont on ne trouve pas même trace dans le code gothique; à côté de cette position privilégiée du *comunero*, libre de s'administrer, à charge de se défendre lui-même, gouverné par des lois fixes, et ne relevant que du roi pour seigneur, il en existait une autre, distincte de celle-ci, et réduite à envier, au prix des mêmes dangers, les mêmes privilèges : c'était celle du *colon* ou vassal nobiliaire, groupé, dans de chétives habitations, autour du manoir féodal, serf dans son corps et dans ses biens, et ne reconnaissant pour toute loi que le caprice de son seigneur. Nous étudierons plus loin, à sa place, dans l'ensemble de la féodalité espagnole, la condition de cette classe dégradée, triste pendant de celle des *vecinos* ou bourgeois royaux, abrités, sous la protection spéciale du monarque, derrière les franchises de leur commune.

Quant aux *fueros*, avant de les analyser, il faut dire un mot de leur histoire. Longtemps avant les *fueros* écrits, il y en eut de coutumiers, comme ceux que le comte Sancho, le *comte des bons fueros*, donna, dans le x[e] siècle, à plusieurs villes de la Castille. Ces chartes populaires, gravées, comme les coutumes barbares, dans la mémoire de tous, prirent bientôt, en passant sur le papier, une forme plus fixe et plus durable, et les premières chartes, octroyées par les rois de Léon et de Castille, ont été sans nul doute inspirées par elles.

Le premier en date de ces *fueros* écrits est celui de Léon, donné dans le concile de ce nom par le roi Alonzo V, en 1020, et le plus ancien monument de la jurisprudence espagnole. Destiné à combler les lacunes du code gothique, il porte déjà l'empreinte de besoins

nouveaux, qu'il essaie de satisfaire par de maladroits emprunts à des législations étrangères. C'est ainsi qu'à côté de la preuve par l'eau bouillante adoptée par le *forum judicum*, on y trouve l'enquête juridique par des témoins assermentés (*veridicos inquisitores*) et le duel judiciaire, puisés dans les codes germanique et frank. On y distingue aussi les premiers efforts du système féodal pour s'organiser sur le sol de l'Espagne, avec les diverses natures de propriété et les diverses classes de vasselage, et surtout avec cette précieuse faculté de changer de seigneur à son gré, qui appartient en propre à tout vassal dans la féodalité espagnole.

Après le *fuero* de Léon, le plus ancien est celui de Najera, octroyé, vers la même époque, par Sancho *el Mayor*, roi de Navarre; celui de Burgos, donné avant 1039, par Ferdinand Ier, et les actes du concile ou des cortès (ces mots sont alors synonymes) que le même roi tint à Coyanza [1]. Mais c'est surtout à Alonzo VI, le conquérant de Tolède, qu'on doit la plupart des *fueros* les plus populaires de cet âge d'or de l'Espagne municipale. En 1076, ce prince rédigea le *fuero* de Sepulvéda, dont on attribue l'origine au comte Sancho. Ce *fuero*, destiné d'abord à l'Estrémadure, fut ensuite, comme celui de Najera, étendu à la plupart des villes de la frontière. En 1085, après avoir affranchi l'abbaye de Sahagun de toute juridiction spirituelle ou temporelle, Alonzo concéda aussi à la ville de ce nom une charte spéciale, confirmée par ses successeurs. Du triple *fuero* accordé par ce

[1] Voyez le texte dans les conciles d'Aguirre (t. IV, p. 404) et dans la collection de *fueros* et d'actes de conciles, que publie l'Académie de l'histoire, à Madrid.

roi, après la conquête de Tolède, aux trois classes d'habitants de cette ville, Mozarabes, Castillans et Français, le *fuero* mozarabe est le seul qui nous ait été conservé. Celui de Logroño, concédé par lui, en 1095, fut étendu, plus tard, à quatorze cités, usage qui dispensait les rois de créer pour chaque poblacion une charte nouvelle.

Arrivons enfin au fameux *fuero viejo de Castella*, qui tient tant de place dans l'histoire du moyen âge espagnol. Nous n'entrerons pas dans la longue controverse soulevée à ce sujet par les publicistes de la Castille[1]. Ce qui en résulte de plus clair, c'est que ce *fuero* fut concédé par le comte Sancho, de 995 à 1015, et qu'à titre de coutume du moins, son antériorité est incontestable sur tous ceux que nous connaissons; que, s'il fut écrit, comme le veulent à toute force quelques commentateurs, il n'est rien resté de sa rédaction primitive; qu'enfin, toujours cher aux populations, et toujours maintenu par l'usage, il reparaît sous des formes et sous des noms divers dans l'histoire municipale de la Péninsule. Ainsi, Ferdinand I[er], en 1050, confirme au royaume de Léon le *fuero* d'Alonzo V, et à la Castille celui du comte Sancho. C'est lui qui, sous le nom de *fuero viejo* de Burgos, sert de code municipal à cette ville; et sous celui de *fuero de los hijos d'algo*, de charte féodale à la noblesse du comté; transformé en *libro de las*

[1] Voyez Masdeu, *Hist. critica de España*, t. XIII, p. 69; Buriel, *Cartas eruditas*, introd., p. 9; Asso, *fuero viejo*, introd., p. 2; et Asso y Manuel, *Instituc. del Derecho civil*, introd., p. 8; et Marina, *Ensayo critico*, p. 119. Ce dernier nie obstinément l'existence d'un *fuero* primitif. Asso, au contraire, veut à toute force qu'il ait été écrit dès l'origine. Il est, du reste, impossible de se figurer l'inextricable confusion qui règne dans toute cette histoire du *fuero viejo* de Castille.

hazañas y alvedrios, ou recueil des sentences arbitrales des rois, il fixe la jurisprudence des tribunaux du royaume[1]. Plus tard, Alonzo VI le donne aux Castillans qui viennent peupler Tolède reconquise. Enfin, Alonzo VII, en montant sur le trône, rend hommage à sa popularité en l'étendant à toute la Castille; et augmenté par ce prince aux cortès de Najera, en 1138, il continue à la régir jusqu'au règne d'Alonzo X.

Toutefois, jusqu'à l'époque de cette vaste extension du *fuero viejo*, on est fondé à affirmer qu'il n'exista pas en Espagne de corps de lois écrites, et d'un usage général, autre que le code gothique. Tous les *fueros* que nous venons de citer, sauf celui de Léon et le *fuero viejo*, n'étaient que des codes municipaux, limités dans leur ressort, et dérivés du *forum judicum* ou de la coutume du pays; et ce n'est que par l'extension successive de ces deux *fueros* à plusieurs cités que, gagnant de proche en proche, ils parvinrent à régner, l'un sur toute la Castille, l'autre sur tout le royaume de Léon.

Cette charte castillane, dans la forme nouvelle que lui donnèrent Alonzo VII et les cortès de Najera, est le premier code politique qui pose nettement les droits du souverain, et règle les droits respectifs des trois espèces de domaines, royaux, ecclésiastiques et seigneuriaux (*realengo*, *abadengo* et *solariego*); qui restreigne l'extension abusive des priviléges de la

[1] A tous ces noms divers qui ont si souvent dérouté les commentateurs, il faut ajouter celui de *fuero del alvedrio* (de l'arbitrage), parce que d'accord avec la loi gothique, et contrairement au *fuero* de Léon, qui réservait tous les procès aux juges royaux; il autorisait les sujets castillans à terminer leurs procès par arbitres, et les dispensait, vu la distance, de recourir aux tribunaux fixés avec la cour à Léon.

noblesse, et mette, par la loi d'*amortizacion* ecclésiastique, une digue à l'abus des propriétés de mainmorte. Ainsi la Castille s'acheminait tout doucement vers l'unité législative, dont Alonzo VIII, le vainqueur de Tolosa, a la gloire d'avoir voulu la doter le premier. Ce prince ordonna à cet effet, à tous les *ricos homes* et *hijos d'algo* de son royaume, de recueillir par écrit tous les bons *fueros*, coutumes et sentences judiciaires, pour qu'il les réunît en un seul corps de loi, les corrigeât, et confirmât celles qu'il jugerait bonnes et utiles; mais les guerres continuelles qui remplirent tout son règne firent avorter cette pensée salutaire, et l'on continua à juger d'après le *fuero viejo*, sous son nom nouveau de *fuero de las Cortes de Najera.*

Dans la longue domination de cette charte populaire de la Castille, le seul interrègne que l'on puisse signaler est de 1255 à 1272, lorsque Alonzo X, *el Sabio* (*le Savant*, et non *le Sage*), préluda à sa grande œuvre des *siete partidas* par la publication du *fuero real*, ou *de las leyes*, code municipal qu'il voulut étendre à toutes les communes de ses États, en abrogeant tous les *fueros* antérieurs. Mais cette tentative vers l'unité de législation était prématurée : la fière noblesse de Castille organisa contre le code royal une sourde résistance, qui éclata en 1270. Alonzo X, doué du triste privilége de ne pouvoir jamais faire mettre en vigueur les codes qu'il rédigeait, se vit contraint de rassembler ses cortès à Burgos, pour fléchir, par les voies légales, la résistance armée des nobles, qui refusèrent de s'y rendre. L'affaire se traita par procureurs; et, après de longs débats, le roi finit par céder, et consentit à ce que les *ricos homes* et

leurs vassaux continuassent à être jugés d'après le *fuero viejo.* Celui-ci, depuis lors, reprit, en Castille du moins, son ancienne autorité, et y détrôna le *fuero real*, qui demeura en vigueur dans le reste des États d'Alonzo.

Ce prince travaillait ainsi à préparer l'adoption de son code des *siete partidas*, la grande œuvre politique de son règne. Mais la Castille comprit bien vite que la mise en vigueur de ce code monarchique entraînerait la suppression des *fueros* municipaux, qu'il tendait à remplacer. L'esprit de morcellement, si puissant en Espagne, lutta avec succès contre cette tendance du pouvoir royal vers l'unité; les intérêts de détail triomphèrent de l'intérêt général; la résistance heureuse des nobles castillans anima celle des communes, et les *partidas*, accueillies par une répulsion unanime, survécurent à leur auteur, comme le monument d'une volonté bienfaisante, mais stérile[1].

Nous n'avons pas à suivre plus loin cette histoire de la charte nationale de la Castille, confirmée par Alonzo XI, en 1348, et rédigée enfin, en 1356, par Pedro *le Cruel*, ou *le Justicier*, dans la forme où elle nous est parvenue. Passons maintenant en revue, pour mémoire seulement, les principaux *fueros* octroyés par les rois de Castille et de Léon, après Alonzo VI. Nous citerons d'abord le rare et célèbre *fuero* de Salamanque, dont la date est incertaine; le *fuero* général donné par Alonzo VII à Tolède, en 1118[2]; ceux d'Oviedo en 1145, de Baeza en 1146, et de Alcala de Henarès en 1150, rédigés par le même

[1] Je reparlerai plus loin des *partidas* à propos d'Alonzo X.

[2] Buriel, *Informe de Toledo*, donne une analyse de ce *fuero* qui s'en réfère au code gothique pour toutes les causes criminelles.

prince; ceux de Zamora de Haro, de Navarrete et de Cuenca, par Alonzo VIII. Celui de Cuenca, rédigé en 1190, véritable abrégé d'un code civil, se fait remarquer par son étendue, par sa clarté, et surtout par l'esprit libéral qui l'a dicté; aussi retrouve-t-on, jusque sous Alonzo X, son influence dans presque tous les *fueros* postérieurs, qui lui sont empruntés en grande partie. Le roi de Léon, Alonzo IX, est aussi l'auteur de quelques *fueros*, comme ceux de Sanabria, en 1220, de Benavente et de Cacerès. Laissons de côté une foule de *fueros* seigneuriaux, et notamment ceux de Biscaye, concédés à ce pays par ses seigneurs particuliers, tour à tour feudataires de Léon et de la Castille. Quant au roi Fernando III, ou *le Saint*, le petit nombre de chartes concédées par lui aux villes conquises sur les Maures, telles que Séville et Cordoue, ne sont que des copies du *fuero general* de Tolède. Alonzo X, son fils, en donna aussi bon nombre de spéciaux à des cités de la Castille; mais ces chartes, purement municipales, n'offrent que peu d'intérêt, si on les compare aux deux grandes créations législatives de ce règne, le *fuero real* et les *siete partidas*.

Après ce coup d'œil rapide sur l'origine et la date de tous ces *fueros*, reste une tâche non moins difficile, c'est celle de les analyser[1]. Les populations appelées à habiter les villes fondées dans les terrains déserts de la Marche, échappaient ainsi au joug de fer des *ricos homes*, ou au vasselage moins dur de la cou-

[1] Ce travail ingrat et épineux a été fait avec un soin et une conscience admirables par le chanoine Marina, *Ensayo critico*. On peut dire que, grâce à lui, on a retrouvé la constitution civile, politique et criminelle de la Castille.

ronne. La première de toutes les franchises qu'on leur accorda fut donc l'indépendance avec une existence communale qui leur appartint en propre. Ils furent, dès l'origine, autorisés à vivre en commun, à posséder, à administrer leurs biens par un *concejo* ou conseil municipal, élu par eux, et à disposer librement des revenus de la commune. La seule trace de dépendance, outre le service militaire, fut une faible redevance en argent, la *moneda forera*, payée à la couronne ou au donateur du *fuero*. Quelques municipalités, plus exposées à l'invasion, en étaient même complétement exemptes. Cet impôt, réparti par les habitants eux-mêmes, devait leur être peu à charge, et les pauvres n'y étaient pas soumis. Nul ne pouvait lever sur les *vecinos* d'impôt extraordinaire et contraire à leurs franchises. A chaque violation de la loi, les *concejos* avaient recours au monarque, leur protecteur naturel. Les rois eux-mêmes, dans leurs cortès, s'engageaient à ne pas lever de taxes nouvelles sans le consentement des députés des villes; la règle s'établissait ainsi peu à peu, grâce aux exceptions mêmes; et l'alliance se resserrait chaque jour entre la royauté et les communes, ses auxiliaires naturels contre la noblesse.

Pour encourager le service de la cavalerie, on affranchit de toute contribution tous ceux qui entretenaient un cheval. Ceux-ci, les *caballeros* (cavaliers), sorte de noblesse bourgeoise qu'il ne faut pas confondre avec les chevaliers possesseurs de fiefs, constituaient la classe la plus haute des *vecinos* ou membres de la commune. On ne pouvait saisir judiciairement leur cheval et leurs armes, et celui qui arrêtait leur palefroi par la bride était puni de 300 sous d'a-

mende. Une offense plus grave se payait jusqu'à 500 sous, privilége plus spécialement attribué depuis à la noblesse de Castille.

Les obligations des *vecinos* et de la couronne étaient réciproques : si les premiers devaient impôt, vasselage et *tenure* militaire, la couronne, de son côté, devait protection et respect pour les franchises de la commune, et s'engageait à ne jamais l'aliéner de son domaine. Grâce à ces priviléges, souvent violés, mais toujours énergiquement défendus, les *poblaciones* prirent un rapide accroissement de force, de richesse et d'indépendance. Les vassaux des fiefs nobiliaires, si durement traités par leurs seigneurs, échappaient à l'envi à la glèbe féodale, pour venir partager les franchises de ces communes privilégiées, et l'on vit même des *hidalgos*, ou nobles inférieurs, renoncer aux droits de leur caste pour se faire inscrire comme *vecinos* dans les *poblaciones* royales, et jouir à ce titre des avantages concédés par les *fueros*[1].

Le caractère le plus général de toutes ces chartes,

[1] Ce perpétuel mélange des deux castes est attesté par le bizarre cérémonial que nous révèle le *fuero viejo;* on remarquera la ressemblance de ces usages avec les formules symboliques si usitées dans l'ancien droit germanique : « Le noble, trop pauvre pour maintenir sa noblesse, et qui « veut devenir vilain (*villano*), doit aller à l'église, et dire en public qu'il « veut devenir bourgeois payant tribut (*vecino en infruccion*) ; et deux « hommes tenant sur leurs épaules un aiguillon à piquer les bœufs, il doit « passer trois fois dessous, et dire : « Je laisse noblesse et je deviens « vilain ». Et ainsi le sera-t-il lui et tous les fils qu'il aura pendant ce « temps. Et plus tard, quand il voudra reprendre sa noblesse, qu'il retourne « à l'église; et disant tout haut qu'il veut redevenir noble, qu'il passe sur « l'aiguillon, et dise : Je laisse vilainie et je reprends noblesse. » (Liv. I, tit. v, loi 16.)

« La noble dame (*dueña hijadalgo*) qui se marie avec un laboureur « doit payer impôt sur ses biens; mais par la mort du mari ils en sont « exempts. Et pour cela, elle doit prendre une hallebarde, puis aller sur « la tombe du défunt, et dire trois fois, en frappant la tombe de sa halle- « barde : « Vilain, prends ta vilainie et rends-moi ma noblesse. » (L. 17.)

c'est une tendance marquée à restreindre l'autorité des seigneurs, et à augmenter celle du roi. C'est au roi seul qu'on avait recours pour redresser les dénis de justice ou les atteintes aux droits de la commune (*desafueros*). Le roi, « seul seigneur », nommait, dans les municipalités importantes, un gouverneur politique et militaire (*adelantado*, ou *merino-mayor*), qui veillait au maintien des lois, et percevait l'impôt, mais ne prenait aucune part à l'administration de la justice. Tous ses agents (*merinos* ou *sayones*) devaient être bourgeois de la commune. Toute violence, de sa part ou de la leur, contre les membres de cette commune, ou même contre les étrangers, était sévèrement punie. Les prévenus de quelque délit, arrêtés par les officiers du roi, devaient être livrés à l'*alcalde* ou juge municipal, et nul ne devait être frappé, ni dans sa personne ni dans ses biens, sans avoir été ouï et condamné par le juge local, et suivant les lois du *fuero*. Dans les cas moins graves, l'alcalde pouvait accorder au prévenu la liberté sous caution, législation empruntée au code gothique, et qui fut, en Espagne, le fondement de la liberté civile. Enfin, la maison du citoyen était sainte comme sa personne, et il avait droit de frapper de mort l'agent qui oserait la violer[1].

Le droit de justice haute et basse (*merum et mixtum imperium*) appartenant en propre à la royauté, et refusé à la noblesse, qui ne parvint à l'extorquer que plus tard, fut aussi attribué aux communes par leurs *fueros*. Ce droit s'exerçait par des alcaldes,

[1] « Nullius senior qui sub polestale regis in ipsa villa mandaveril, non « facial eis torlum nec forza.... el si suo merino sive sayone voluerint « inlrare in illa casa de alicujus populalor, *occidantur*, et proinde non « pectet (solval) homicidium. » (*fuero de Logroño.*)

nommés par le *concejo*, même dans les communes seigneuriales ou ecclésiastiques. Souvent même les juges communaux prononçaient sur les procès des nobles et des évêques, chapitres et monastères. Certaines causes déterminées étaient réservées aux tribunaux de la cour du roi, qui devait y siéger deux fois par semaine; mais aucun *vecino* ne pouvait, hors de ces cas, être cité devant l'audience royale, si ce n'est par voie d'appel, et après sentence des alcaldes du *fuero*. La nomination de ces alcaldes et des autres officiers municipaux se faisait tous les ans par le conseil communal. Personne ne pouvait être élu sans posséder depuis un an un cheval et une maison [1].

Jusques au xiv[e] siècle, l'élection aux offices de la commune et l'administration de ses biens avaient appartenu à tous les chefs de famille, réunis en conseil. Mais le nombre toujours croissant des conseillers ayant amené des désordres graves, Alonzo XI, d'accord avec les communes elles-mêmes, concentra l'autorité municipale dans les mains d'un nombre plus restreint de membres du *concejo*, élus par leurs co-bourgeois, sous les noms de *regidores*, *jurados*, *ventricuatos*, etc..... Ces offices étaient donnés à vie, et le roi n'avait pas droit d'en augmenter le nombre. Aucun étranger ne pouvait être appelé à les remplir, à moins qu'il n'eût vécu dix ans dans la commune, et qu'il n'y eût acquis droit de bourgeoisie (*vecindad*). Les rois, sur les pressantes réclamations des cortès,

[1] Quiconque, dit le *fuero* de Soria, cherche à se faire élire par influence de parentage ou du roi ou du seigneur, et donnera ou promettra de l'argent à cet effet, sera exclu de tout office. Le juge élu prêtera serment que ni par avarice ni par crainte, amour ou respect de parents ou personne aucune, ni pour argent ni pour prière, ni par haine d'ennemis ou d'étrangers, il ne jugera, si ce n'est d'après le *fuero*. »

durent renoncer au droit de conférer, par *lettres de merci* ou d'expectative les emplois d'alcalde ou autres offices municipaux, avant qu'ils vinssent à vaquer. Enfin, pour garantir l'indépendance du conseil, il était défendu à tout *rico home* ou chevalier d'en faire partie et de se mêler des affaires de la commune.

Les villes faisaient face à leurs dépenses avec des biens-fonds reconnus pour inaliénables par une foule de décisions des cortès. Nul ne pouvait bâtir des châteaux ou fonder de nouvelles *poblaciones* dans les limites d'une municipalité. Les *vecinos* eux-mêmes ne pouvaient aliéner leurs biens-fonds en faveur d'étrangers ni même de nobles domiciliés dans l'enceinte du *consejo*. Tous les membres de la commune, sans distinction d'emploi, de richesse ou de rang, étaient égaux devant la loi. Chacun d'eux pouvait tuer impunément l'homme riche ou le noble qui commettait quelque violence dans les limites municipales. Les officiers royaux et tous les habitants devaient prêter force à la loi et protection à l'offensé; mais la guerre entre particuliers et entre communes n'était pas autorisée par les fueros.

La nécessité d'encourager les *poblaciones* l'emporta même sur les préjugés religieux, tout-puissants dans la Péninsule. Les juifs, si durement traités par la loi gothique, trouvèrent dans les communes naissantes asile et droit de bourgeoisie. Ils avaient leurs alcaldes juifs pour juger leurs procès, et dans les causes mixtes, le tribunal était mi-parti d'alcaldes des deux religions. Ils jouissaient, au reste, des mêmes droits que les chrétiens, et toute offense envers eux était punie des mêmes peines. Le droit d'asile et de cité dans les communes espagnoles était également

ouvert aux étrangers; aussi y trouvait-on en foule des Français, des Lombards, des Portugais, des Allemands et des Anglais, presque tous occupés de trafic, et bon nombre de chrétiens mozarabes, échappés au joug musulman pour venir jouir, à l'abri des franchises municipales, de la pleine liberté de leur culte.

Après les lois politiques, passons aux lois civiles. Le bien du père de famille se partageait par portions égales entre les enfants légitimes des deux sexes, et leurs descendants, à l'exclusion des étrangers et des fils naturels [1]. Les majorats étaient repoussés par tous les *fueros* [2], et ce n'est que vers le milieu du XIIIe siècle qu'on en revint à la loi gothique, qui permettait au père d'avantager un de ses fils du tiers de ce qu'il possédait. Le père de famille ne pouvait aliéner ses biens, même en faveur du clergé, sage prévision de la loi, qui se retrouve dans tous les *fueros*. Il était interdit aux moines d'hériter par testament, et de tester en faveur de leurs enfants, que la loi ne reconnaissait pas; mais ils pouvaient jouir de leurs biens patrimoniaux, qui retournaient, après leur mort, à leurs parents, sauf le cinquième, dont ils pouvaient disposer pour le salut de leur âme; et leur monastère ne pouvait en hériter qu'à défaut de parents jusqu'à la cinquième génération. Enfin la confiscation était en général bannie du code gothique. Le crime de haute trahison était le seul que l'on punît de cette

[1] Ceux-ci, cependant, s'ils étaient nés avant les autres, et reconnus par leur père, pouvaient hériter du quart de ses biens.

[2] Cependant le *fuero viejo* de Castille accordait de droit au fils aîné d'un *hidalgo*, outre sa portion d'héritage, les armes et le cheval de son père.

peine; mais, dans ce cas même, la femme conservait sa part des biens du défunt, et la famille de l'homicide, que la loi frappait de mort, obtenait sa succession presque entière.

Les enfants ne pouvaient, sous peine d'être déshérités, se marier sans le consentement de leurs parents, loi que fit changer plus tard l'empire du clergé [1] et le désir d'encourager la population. Le mari constituait la dot de sa femme, et c'était en quelque sorte le prix de la jeune fille qu'il achetait à ses parents. La communauté de biens régnait entre les deux conjoints; elle pouvait même survivre à la mort de l'un d'eux, quand l'autre s'engageait à demeurer dans le veuvage. La veuve ne pouvait pas vendre le lit où elle avait dormi avec son mari, ni ses armes, ni ses faucons. Elle devait vivre dans la retraite et la chasteté, et il ne lui était permis de se remarier qu'un an après la perte de son époux.

Le père qui tuait son fils était puni de mort par la loi de Castille comme par la loi gothique. Le fils ne pouvait paraître en justice tant qu'il était sous le pouvoir paternel et dans le célibat. Le père pouvait le déshériter, mais seulement pour des fautes graves. Les biens acquis par le fils non marié et en puissance de père appartenaient à ses parents, usufruit et propriété, et à leur mort se partageaient entre tous les frères.

Les célibataires étaient exclus de tous les emplois et n'étaient pas réputés membres actifs de la communauté. D'après quelques *fueros*, ils ne pouvaient

[1] On sait qu'un des plus graves abus du catholicisme en Espagne et en Italie, même de nos jours, c'est la déplorable facilité que les jeunes gens rouvent à se marier sans le consentement de leurs parents.

ni témoigner, ni citer en justice. Les offenses commises envers eux étaient moins punies qu'envers les hommes mariés. En revanche, le *vecino* dont la femme était malade ou qui venait à la perdre était dispensé pour un certain temps du service militaire. On dispensait aussi pour un an de service et d'impôts celui qui venait de se marier, et le père de quatre enfants mariés n'en payait plus pendant toute sa vie.

Moins rigide que la loi gothique, qui autorisait les fils à dénoncer l'adultère de leur mère[1], la loi de Castille attribuait au mari seul le droit de poursuite. La femme convaincue d'adultère était punie de mort, à moins que l'époux ne lui pardonnât, et un seul *fuero*, dans ce cas, autorisait le divorce. Le père pouvait tuer sa fille, et le mari sa femme surprise par lui en flagrant délit; mais il fallait tuer avec elle son complice ou leur pardonner à tous deux. La loi ne punissait pas le délit de séduction d'une fille non mariée; seulement, la mère devait nourrir le fils, et le père supporter la dépense; mais il n'était pas contraint d'épouser celle qu'il avait séduite.

Les *fueros* autorisaient le concubinage réglé des célibataires et même des ecclésiastiques : la concubine (*barragana*), si elle avait été fidèle à son seigneur et « mangé constamment avec lui à une écuelle « et à une table », pouvait hériter de la moitié de ses biens. Ces unions étaient très-fréquentes, même parmi les hommes mariés, mais la loi ne reconnaissait pas ces dernières, et les enfants qui en étaient nés ne pouvaient pas hériter. Sous les Goths, pendant les quatre premiers siècles qui suivirent la conquête arabe,

[1] Livre III, tit. IV, chap. 13.

le mariage des clercs paraît avoir été toléré plutôt que permis dans les rangs inférieurs du clergé[1]. Un sous-diacre marié ne pouvait monter dans la hiérarchie avant de s'être séparé de sa femme; mais cette tolérance cessa tout à fait dans le XII[e] siècle, et le célibat devint la loi commune. Les conciles fulminèrent en vain les censures les plus sévères contre les désordres du clergé; le désordre n'en continua pas moins jusqu'à la fin du XIV[e] siècle, où le roi Juan I[er] et ses cortès, pour mettre un frein au luxe et à l'insolence des *barraganas* du clergé, défendit aux enfants de ces femmes de succéder aux biens de leur père. Avant la loi de Juan I[er], les ecclésiastiques vivant en concubinage régulier jouissaient des droits des autres *vecinos*, et pouvaient tester en faveur de leurs fils.

Quant aux jeunes filles, elles devaient vivre dans la retraite la plus profonde, sans porter d'autre coiffure que leurs cheveux. Les femmes mariées avaient seules le droit de porter une toque ou un voile, et c'était une grave offense que de toucher les cheveux d'une femme ou la barbe d'un homme [2].

Le but évident de toutes ces lois, c'est d'encourager la population et l'esprit de famille, sans lequel l'esprit municipal ne saurait exister : mais l'amour du

[1] Cependant on voit assez souvent le nom de *muger* et d'*uxor* donné aux femmes qui vivaient avec les prêtres : « Nemo hoc scire debet, nisi presbyteri, non frater, non mater, non *uxor;* quia quidam amicis aut *uxori* manifestarunt peccata eorum qui els se confessi sunt; sed væ illis! » (*Ritual de Roda.*)

[2] « Tout homme qui en saisit un autre par la barbe doit payer quatre « maravédis, et mettre la sienne à la disposition de l'offensé; et, s'il n'a « pas de barbe, qu'on lui taille dans la chair la largeur d'une poignée de « crins. » (*Fuero* de Alcala.) « Que tout homme qui en rase un autre lui « paie dix maravédis, et lui donne à manger dans sa maison jusqu'à ce « que la barbe et les cheveux aient repoussé. » (*Fuero* de Baeza.) « Tout « cavalier ou fantassin (*peon,* pion) qui n'a pas répondu à l'appel pour le

municipe, poussé à l'excès, détruit l'amour de la patrie : l'étranger, resté en dehors des limites du *fuero*, en vint à être considéré comme un ennemi, et les lois s'armèrent contre lui de toute leur rigueur. La rivalité, les haines héréditaires séparèrent toutes ces petites républiques indépendantes et jalouses l'une de l'autre. La différence des coutumes et des lois vint mettre encore entre elles une barrière de plus, et les débiteurs et les criminels d'une commune trouvèrent dans toutes les autres un asile toujours ouvert.

En outre, bon nombre de communes se régissaient par des coutumes locales, sans posséder de *fueros*; d'autres n'en avaient que de très-succincts; les lois agraires et les lois criminelles abondaient, mais on manquait de lois civiles, et, pour les remplacer, on avait recours à des épreuves judiciaires, tour à tour puériles ou cruelles [1]. La preuve de l'eau bouillante, empruntée à la loi salique, et celle du fer rouge, se retrouvent en Espagne dès le IXe siècle. Le duel

« service, qu'on rase le cheval du cavalier et la barbe du fantassin. » (*Fuero* de Cacerès.) Voyez, de plus, le couplet 1329 du poème du Cid :

« Qne habedes vos, conde, por retraer mi la barba ?
« Ca de quando nasco, à delicia fue criada ;
« Ca no me prisò à ella fijo de muger nada ;
« Nimbla mesò fijo de Moro nin de cristiano,
« Como yo a vos, conde, en el Castiello de Cabra. »

« Qu'avez-vous, comte, pour me tirer la barbe ?
« Car, depuis que je suis né, à plaisir elle fut entretenue ;
« Jamais fils de femme ne m'a saisi par elle ;
« Jamais ne l'a rasée fils de Maure ni de chrétien,
« Comme je vous l'ai rasée à vous, comte, dans le château de Cabra. »

[1] « Toute femme qui aura été forcée par un homme, l'alcalde doit l'examiner de la ceinture en haut, et la femme de l'alcalde avec des sages-femmes (*buenas mugeres*) de la ceinture en bas (*Fuero* de Burgos). « Suivant d'autres, l'alcalde doit l'examiner des genoux en haut. »

judiciaire (*Lid* ou *Duelo*) passa également de France dans la Péninsule : le prévenu d'homicide pouvait demander le combat, d'après le *fuero* de Léon. Les rois firent en vain tous leurs efforts pour déraciner cette coutume barbare. Enfin, Alonzo X, dans ses *Partidas*, ne pouvant la détruire, essaya du moins, en la réglant, d'en prévenir les abus.

La pénalité des *fueros* est plus rigoureuse encore que celle du code gothique; le genre de mort y est presque toujours inusité et terrible : les voleurs y sont précipités d'un lieu haut (*despeñados*), l'homicide lapidé ou brûlé vif, l'adultère châtré, l'incendiaire mis à l'amende, ou brûlé vif, s'il ne peut se racheter, odieux privilége accordé à la richesse. Celui qui a commis le crime contre nature doit être châtré, puis écorché vif, et brûlé le lendemain. Ailleurs c'est l'homicide qu'on enterre vivant sous le mort, c'est le criminel insolvable qu'on laisse mourir de faim. Le voleur de raisin est pendu, celui qui vend à faux poids a les oreilles coupées; le juif ou le Maure surpris avec une chrétienne est *despeñado;* l'infanticide est puni par le bûcher; le faussaire a les dents arrachées; on coupe les mains, le nez, la langue; on crucifie, on arrache les yeux, etc... Puis, à côté de ces peines terribles, pour des délits souvent légers, la *composition* germaine est admise, avec ses tarifs obligés, pour les coups et les blessures [1]. Le rachat est autorisé, même pour le plus grave de tous les crimes, pour l'homicide; et si le coupable réussit à se dérober pendant neuf jours aux poursuites, il peut retourner

[1] *Fuero viejo*, liv. II, t. 1, loi 6. On payait cent sous pour un œil arraché, langue, lèvres, nez ou mains coupés; cinquante sous pour une oreille; un sou pour un coup de poing, etc.

dans la *poblacion*, libre de toute peine et de toute amende, et la loi l'avertit seulement de prendre garde à ses ennemis.

Ainsi l'Espagne est presque revenue, après cinq siècles de lutte, à ces coutumes germaniques qu'une longue paix avait effacées chez les Goths. La commune espagnole, constituée sur le pied de guerre, se maintient au dehors par l'épée, au dedans par les lois, et sa jeune et vivace organisation lutte avec succès contre tous les dangers qui l'assaillent. Mais ses ennemis n'étaient pas tous au dehors : les *poblaciones*, par leur continuel accroissement de richesse et de force, excitaient la jalousie et la cupidité des nobles leurs rivaux. Pendant les longues guerres civiles qui désolèrent la Castille, la noblesse, forte de l'affaiblissement du pouvoir royal qu'elle tenait en tutelle, fit peser non moins durement son joug sur les communes, en dépit des *fueros*, devenus impuissants pour les protéger. Alors, la plus horrible anarchie régna sur tout le pays : les crimes se multiplièrent dans une progression effrayante : les grands chemins appartenaient de droit aux bandits : dans l'enceinte même des villes, les assassinats et les violences étaient devenus de droit commun, et les lois sévères des rois de Castille et de Léon essayèrent en vain de réprimer tous ces désordres.

Le concile de Compostelle, en 1124, introduisit en Espagne la *Trêve de Dieu*, décrétée par les clergés de France et d'Italie, et qui ordonnait de suspendre toute querelle publique ou privée pendant le carême de Pâques, et les principales fêtes de l'année; mais tous ces remèdes furent impuissants, et il fallut en chercher de plus efficaces dans l'union des com-

munes contre leurs oppresseurs. Celles-ci, imitant l'exemple de la noblesse, se formèrent en *hermandades* ou ligues[1], pour se protéger mutuellement contre tout attentat à la sûreté et à la propriété de leurs *vecinos*. Les rois, voyant dans ces associations populaires un contre-poids à celles de la noblesse, beaucoup plus dangereuses, n'hésitèrent pas à les autoriser. Ces confédérations, déjà fréquentes au XIIe siècle, sont souvent consignées dans les *fueros* : nous citerons pour échantillon les curieux statuts de l'acte de *hermandad* de trente-deux villes de Léon et de Galice, rédigé à Valladolid en 1295, pendant la minorité de Fernando IV.

Après être convenus de payer au roi, dans la forme voulue, les impôts légalement établis, on arrêta que : « Si les rois, ou leurs officiers, ou quelques nobles « seigneurs violaient les franchises de l'une de ces « communes, elles se réuniraient toutes pour la dé- « fendre; que si un noble ou un clerc s'emparait des « biens d'un *vecino*, ou d'une commune, toutes les « autres l'aideraient à ravager les domaines de l'of- « fenseur, et à en tirer satisfaction; qu'en cas de « meurtre d'un membre de la fédération, tous s'uni- « raient pour tuer le meurtrier et dévaster ses pro- « priétés; qu'on *tuerait* le juge qui, de lui-même, ou « avec un mandat du roi, ferait exécuter un *vecino*,

[1] Les communes espagnoles ne doivent pas seules revendiquer l'honneur de ces utiles associations. Les communes de France ont suivi et même devancé celles d'Espagne dans cette carrière : ainsi, nous voyons la première ligue ou *hermandad* de ce genre au Mans dès 1067; une autre à Mantes en 1150, « pro nimia oppressione pauperum, » dit la charte; une autre à Compiègne en 1153, « propter enormitates clericorum; » à Dourlens en 1202, « propter injurias a potestatibus terræ Burgensibus illatas. » Voir *Recueil des Histor.*, t. XIV, préface, p. 66, et *Ordonnances des Rois*, t. XI, préface, p. 17.

« sans jugement solennel d'après les *fueros;* qu'on
« *tuerait* quiconque viendrait, au nom du roi, récla-
« mer des impôts ou dîmes non établies par les
« *fueros;* que lesdites communes choisiraient, pour
« siéger aux cortès, les hommes les plus dévoués au
« roi et aux *intérêts de la fédération;* qu'enfin cha-
« cune d'elles nommerait, tous les deux ans, deux
« députés pour s'assembler dans le lieu qu'on fixe-
« rait, et veiller au maintien du pacte fédéral, en pu-
« nissant la commune qui y manquerait d'une amende
« de mille maravédis, doublée à chaque récidive. »

Un pareil acte résume une époque : on sait maintenant à quel prix les habitants des communes castillanes achetaient ces priviléges, qui valaient à leurs yeux tout ce qu'ils leur avaient coûté. Dans ces plateaux désolés de la Manche et de l'Estrémadure, où l'on ne rencontre que de gros bourgs et des villes, mais point de hameaux ni de maisons isolées, les *poblaciones* ne furent longtemps que des espèces de camps sédentaires, assis en face de l'ennemi, et destinés à amortir ses premiers coups. Or, cette condition précaire des colons, sans cesse obligés de quitter la charrue pour l'épée, une seule chose au monde pouvait la faire supporter, c'était la liberté, comme l'attestent ces touchantes paroles d'un *fuero* aragonais : « Toujours nous avons entendu dire à nos ancêtres que, attendu la grande stérilité de cette terre et la pauvreté de ce royaume, si ce n'eût été pour la liberté dont on y jouit, ils auraient été vivre ailleurs, dans un pays meilleur, et dans des terres plus fertiles. »

CHAPITRE IV.

ORGANISATION MILITAIRE DE L'ESPAGNE CHRÉTIENNE.

En étudiant l'histoire des royautés chrétiennes de la Péninsule, on est frappé d'un fait, c'est qu'après la religion, le seul lien qui les unisse, la seule chose qu'elles fassent en commun, c'est la guerre contre les Maures. La régularité de cette croisade, poursuivie pendant quatre siècles, avec l'opiniâtre patience qui caractérise le peuple espagnol, donne à ses habitudes militaires une fixité que, depuis les Romains, aucune nation n'avait possédée. Contre des adversaires toujours les mêmes, la manière de combattre ne doit pas changer. De là ces traditions qui se transmettent d'âge en âge, et tracent aux algarades la voie qu'elles doivent suivre, les armes à employer, la saison à choisir, et les ruses à opposer à la force et au nombre, dans cette guerre de partisans aussi vieille que la conquête sur le sol de la Péninsule.

Mais le dépôt de ces traditions, au milieu du morcellement et des discordes de l'Espagne chrétienne, eût péri bien vite, si quelques corps permanents ne fussent restés sous les armes quand la nation les déposait, et n'eussent fait une science et une profession

de ce qui n'était pour d'autres qu'une saillie de courage. De là l'origine des trois ordres militants de Calatrava, d'Alcantara et de Santiago, qui datent presque tous du XIIe siècle, époque où l'organisation de la guerre dans la Péninsule a atteint son complet développement. Nous avons vu l'espèce d'institution, religieuse et militaire à la fois, des *Rahbit* ou gardiens de la frontière sous l'empire ommyade. De tous les ordres militaires, c'est le plus ancien, puisqu'il a précédé de plusieurs siècles la naissance des ordres de la Terre-Sainte. Mais avant même qu'une institution semblable s'établît chez les chrétiens du nord, la seule force des choses avait créé chez eux, non pas des ordres religieux, mais des associations purement militaires : tels étaient les *Almogavares* [1] de l'Aragon, dont nous parlerons bientôt avec plus de détail, espèce de gardiens de la frontière, comme les *Rahbit* musulmans, mais qui ne prononçaient aucuns vœux.

En 1122, Alonzo Ier, *le Batailleur*, roi d'Aragon, fit bâtir vers l'extrême frontière le château de Montréal, au sud de Daroca, et se proposa d'y établir un ordre de chevalerie religieuse, sous le nom de *chevaliers du Saint-Sépulcre*, qui, dans sa pensée, devait rivaliser un jour avec ceux du Temple et de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il assigna même d'avance pour son entretien des rentes sur la cité de Saragosse, récemment conquise, et lui attribua une partie des tributs que lui payaient ses vassaux musulmans, avec la moitié du *quint du roi*, prélevé sur les dé-

[1] Malgré la physionomie arabe de ce mot, les recherches du savant orientaliste M. Reinaud n'ont pu le rattacher à aucune étymologie arabe.



pouilles de la guerre sainte, et le quint de toutes les rentes et revenus royaux. Mais ce projet d'Alonzo ne fut jamais mis à exécution; les *ricos homes* de l'Aragon préférèrent l'indépendance et les profits de la guerre à la stricte discipline qui pesait alors sur toutes les milices religieuses[1].

Alonzo Ier voyant son projet avorté, s'en consola en protégeant toute sa vie les Templiers, et en leur léguant après sa mort son royaume par indivis avec les hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem et les chevaliers du Saint-Sépulcre. Le grand-maître des Hospitaliers vint même en Aragon pour recueillir sa part de cet étrange legs; mais trouvant les Aragonais peu disposés à le lui céder, il prit le parti de transférer ses droits au comte de Barcelone, en conservant seulement à l'ordre quelques fiefs. Le prieur du Saint-Sépulcre et le grand-maître du Temple envoyèrent aussi, aux mêmes conditions, leur renonciation, confirmée par le pape Adrien IV. L'ordre du Saint-Sépulcre fonda en outre plusieurs couvents de sa règle en Aragon et en Catalogne. Quant aux Templiers, le comte Raymond, héritant de l'affection que leur por-

[1] « La règle des Templiers, rédigée par saint Bernard, dit M. Michelet, *Hist. de France*, t. III, p. 124, était « l'exil et la guerre sainte jusqu'à « la mort. Les Templiers devaient toujours accepter le combat, fût-ce « d'un contre trois; ne jamais demander quartier, ne point donner de « rançon, *pas un pan de mur, pas un pouce de terre*. On ne leur permettait pas de passer dans des ordres moins austères. »

Voici la rude esquisse que saint Bernard nous donne de la figure du Templier : « Cheveux tondus, poil hérissé, noir de hâle et de soleil... Ils « aiment les chevaux ardents et rapides, mais non parés, bigarrés, caparaçonnés... Ils n'ont rien qui leur appartienne en propre, pas même leur « volonté... Ce qui charme dans cette foule, dans ce torrent qui coule vers « la terre sainte, c'est que vous n'y voyez que des scélérats et des impies. « Christ d'un ennemi se fait un champion, du persécuteur Saül il fait un « saint Paul. » (*Exhort. ad milit. Templi.*) J'ai cité ces deux passages parce qu'ils peignent trait pour trait les *Almogavares* d'Aragon.

tait son beau-père le roi d'Aragon, favorisa de tout son pouvoir la propagation de leur ordre dans ses États, leur donna la forteresse de Monzon, et plusieurs autres encore, avec exemption de tout tribut, la dîme sur tous les revenus du royaume, et le quint sur les dépouilles des infidèles (1143). Telle est l'origine de l'établissement en Aragon de ces ordres militaires, qui dispensèrent ce pays d'en créer de spéciaux comme la Castille.

Les Templiers, un pied dans l'Aragon, en eurent bientôt un autre en Castille. Peu à peu, dans les deux royaumes, la garde des frontières leur fut confiée. Mais leurs forces ou leur zèle ne suffisaient pas, sans doute, à cette tâche laborieuse; car, dans une invasion musulmane qui eut lieu en 1158, les Templiers en garnison dans Calatrava, près de Ciudad-Réal, allèrent supplier le roi Sancho de reprendre cette ville, qu'ils désespéraient de défendre.

Nul n'osant accepter cette périlleuse mission, deux moines de la règle de saint Benoît, l'abbé Raymond de Fitero, et Diégo Velasquez, tous deux noble race, firent ce que des hommes de guerre avaient craint de faire. L'abbé ayant réclamé pour lui ce poste que personne ne voulait occuper, on le traita d'abord d'insensé (*fatuus*); mais son insistance finit par ébranler les plus incrédules, et le roi céda. Le primat de Tolède autorisa cette sainte entreprise, et fit prêcher indulgences plénières pour ceux qui iraient au secours de Calatrava [1]. L'enthousiasme fut tel pour cette

[1] Voyez l'histoire des trois ordres militaires de l'Espagne, par Radès de Andrada, 1572, f°., et la même par Caro de Torrès, 1629, f°. En France, où l'ordre des Templiers a acquis une bien autre importance, et où sa fin a été si tragique, une bonne histoire de cet ordre est encore à faire. Cepen-

espèce de croisade, qu'à peine si dans tout Tolède il se trouva un seul homme qui ne payât de sa personne, ou par des dons d'argent, d'armes et de chevaux.

Le roi Sancho donna à l'abbé Raymond de Fitero, à titre perpétuel [1], la ville et le château de Calatrava. Celui-ci, retournant à son ancien couvent, en retira tous les religieux en état de porter les armes, et ne laissa à la garde du monastère que les infirmes et les vieillards. Cette troupe, grossissant en chemin, se trouva une armée en arrivant à Calatrava, car elle montait à 20,000 hommes, et les Arabes apprirent bientôt à redouter ces moines belliqueux [2], dont le noviciat se faisait à leurs dépens. L'abbé Raymond fut élu le premier prieur de l'ordre, et du temps de Rodrigue de Tolède, vivait encore le vaillant moine Diégo, la terreur des Sarrazins.

L'origine de l'ordre d'Alcantara est beaucoup moins connue; mais la légende ici a suppléé à l'histoire. A peu près vers la même époque, deux chevaliers de Salamanque, Suero et Gomez, résolus de se vouer à une guerre perpétuelle contre les infidèles, allèrent trouver un saint ermite nommé Amandus, pour le consulter sur l'emplacement d'une forteresse à bâtir. L'ermite leur indiqua un site sur le Tage, près de la frontière de Portugal. Le château fut bientôt construit, et les volontaires affluèrent dans la milice

dant les savantes recherches de M. Michaud, l'historien des Croisades, ont rendu la tâche plus facile.

[1] On trouvera dans Andrada, p. 5, la charte de donation faite par le roi à don Raymond, abbé de Fitero.

[2] Qui laudabant in canticis accincti sunt ense, et qui gemebant orantes, ad defensionem patriæ. Victus tenuis pastus eorum, et asperitas lanæ tegumentum eorum. Disciplina assidua probat eos, et cultus silentii..... (Rod. Tol., l. VII, ch. 27.)

qui devait former sa garnison. Ce château prit le nom de Saint-Julien, et l'ordre militaire fondé par Suero, son premier abbé, s'appela d'abord ordre de Saint-Julien de Pereyro, et suivit la règle de Cîteaux. Ce n'est que deux siècles plus tard qu'il prit le nom d'ordre d'Alcantara.

L'impulsion était donnée, la Castille tout entière s'y jeta avec une pieuse ardeur. Les deux ordres de Calatrava et de Saint-Julien ne suffisant plus à l'empressement des soldats de la foi, il s'en forma bientôt un troisième. Vers 1160[1], quelques bandits, saisis d'un soudain accès de repentance, au lieu de s'enfermer dans un cloître, résolurent de fonder une confrérie pour guerroyer contre les Maures, et racheter ainsi leurs énormités passées. Don Pedro Fernandez, leur chef, fut reconnu par le roi Fernando de Léon comme le premier prieur de l'ordre, qui emprunta son siége et son nom à Santiago de Galice. L'ex-bandit se consacra, lui et les siens, à assurer la sûreté des chemins, et à faire en tout temps la guerre aux ennemis de la foi. La règle qu'il adopta fut celle de saint Augustin, et l'épée sanglante de l'apôtre tueur de Maures (*matamoros*), fondateur honoraire de l'ordre, fut l'emblème des chevaliers de Calatrava. Il leur était permis de se marier, mais une fois seulement.

La libéralité des rois et la piété des fidèles enrichirent bientôt d'abondantes dotations ces ordres, dont la puissance augmentait chaque jour. Comme

[1] Comme les historiens de la Navarre et de l'Aragon, ceux de ces trois puissants ordres, qui furent aussi des royaumes, n'ont pas manqué d'entourer leur berceau des mêmes fables. Torrès, à force de documents apocryphes, recule jusqu'au règne de Ramiro I de Léon, vers le milieu du IXe siècle, la fondation de l'ordre de Santiago. Mais la bulle de confirmation par Alexandre III ne date que de 1175.

les Templiers, ils en vinrent presque à constituer un État dans l'État et à traiter d'égal à égal avec la couronne de Castille. La fondation de l'ordre du Temple reposait sur les croisades; et du jour où la Terre-Sainte fut perdue sans retour, et où la dernière croisade mourut avec saint Louis, la tâche des Templiers fut finie : ils restèrent disséminés dans toute l'Europe, privés d'un centre pour les grouper, et coupables aux yeux des souverains de leurs richesses et de la crainte qu'ils inspiraient. En Espagne, au contraire, les trois ordres religieux qui y avaient pris racine, poursuivirent, même après la chute du Temple en 1310, leur mission, qui n'était pas terminée, tant qu'il restait un infidèle à expulser de la Péninsule. Aussi vers la fin du XVe siècle étaient-ils devenus, par leur immense pouvoir, si menaçants pour le repos public et pour la royauté, que Fernando *le Catholique*, pour ne pas recommencer contre ces nouveaux Templiers l'odieux procès de Philippe le Bel, n'eut qu'un parti à prendre : ce fut d'absorber en lui, par une salutaire usurpation, les trois grandes maîtrises, et d'en réunir les revenus à ceux de sa couronne.

Quant à l'organisation militaire des royautés chrétiennes, nous l'étudierons plus loin, sous le point de vue féodal, en traitant des devoirs du vassal envers son suzerain, et du service temporaire auquel il était tenu en cas de guerre. Mais à côté de ces institutions, communes à presque tous les États de l'Europe, ce qui appartient en propre à l'Espagne, ce sont ses milices toutes spéciales pour la guerre contre les Maures, et créées par la nécessité seule, longtemps avant l'établissement des ordres militants.

Pour porter jusqu'au cœur de l'empire arabe ces hardies incursions qui y semaient la terreur, il fallait des soldats habitués à n'avoir pour patrie que le drapeau, pour revenus que le pillage, et qui ne songeassent pas, après chaque bataille, comme les milices féodales, à rapporter leur butin sous leur toit.

De là naquirent, en Aragon surtout, ces terribles *Almogavares*, objet de curiosité pour les autres nations, et d'épouvante pour les Maures. Habitués à supporter sans se plaindre les intempéries des saisons, les fatigues et les dangers, ils semblaient personnifier en eux l'indomptable faculté de souffrir et l'héroïque persistance qui caractérisent le peuple espagnol. Leur couche était la terre, leur abri un buisson ; de patrie, de foyers, ils n'en avaient point, ne connaissant les villes que de nom, et vivant dans les montagnes et dans les bois. Leurs armes étaient une lance ou un épieu; leur costume, des peaux serrées autour du corps et des jambes; leur chaussure, l'*abarca*, nationale dans toutes les Pyrénées; leurs cheveux en désordre s'échappaient d'une résille ou d'un bonnet de cuir non tanné. Vivant entre eux, et fuyant tout commerce avec les autres hommes, rarement ils rompaient leur farouche silence, et ne semblaient se réjouir qu'à l'approche de l'ennemi. Appuyant leurs longues lances contre leur pied, ils attendaient ainsi le choc de la cavalerie arabe, dirigeaient leurs coups contre le cheval, et, après l'avoir blessé, sautaient sur le cavalier comme un lion sur sa proie.

Voici le portrait que nous trace d'eux un ancien auteur [1] : « Dans les guerres qui eurent lieu en Sicile,

[1] Bernardo Desclot, *Historia de Cataluña.*

entre Pedro III d'Aragon et les Français, en 1282, un Almogavare fut fait prisonnier par ces derniers, et leur parut un monstre tellement bizarre, qu'au lieu de le tuer ils l'amenèrent comme une bête curieuse devant le prince de Morée, leur général. Son costume était un froc très-court, lié autour des reins par une corde; un bonnet de cuir avec le poil, des cuissards et des sandales de même étoffe, et c'était tout; maigre et brûlé du soleil, sa barbe était longue, ses cheveux noirs et en désordre. Le prince, ayant pris mauvaise idée de lui, sur sa chétive apparence, dit à ceux qui l'entouraient qu'il n'y avait rien à attendre de cette race à demi sauvage, plus rapprochée de la brute que de l'homme, si tous ressemblaient à l'échantillon qu'il avait devant lui. L'Almogavare, offensé, répondit qu'il s'estimait le moindre de toute la troupe; mais que, tel qu'il était, si on voulait lui rendre ses armes, et qu'un chevalier armé de toutes pièces voulût entrer en lice avec lui, il entreprendrait le combat, demandant seulement la liberté s'il triomphait, et la mort s'il était vaincu.

« Le prince exprima si vivement le désir de voir le défi accepté, qu'un jeune chevalier français se présenta pour entrer en lice. Le chevalier coucha sa lance et courut sur l'Almogavare; mais celui-ci évitant l'atteinte en sautant de côté, et lançant en même temps son dard d'une main sûre, le plongea à moitié dans le poitrail du cheval. L'animal s'abattit, et l'Aragonais, s'élançant sur son ennemi, eut bientôt coupé avec son couteau les liens qui attachaient le casque; et il aurait coupé également la tête, si le prince n'était intervenu. Fidèle à sa promesse, il fit habiller l'Aragonais et le renvoya

à Messine, où le roi Don Pedro, en apprenant ceci, fit aussitôt habiller à neuf dix de ses prisonniers, et les renvoya au prince, en lui faisant dire que, pour chacun des siens qu'on mettrait en liberté, il donnerait dix Français en échange. »

Les *Siete Partidas* d'Alonzo X, rédigées vers 1256, contiennent un code militaire complet, qui renferme de curieux détails sur la manière de faire la guerre en usage contre les Maures. On n'y dit que quelques mots des Almogavares, qui semblent avoir appartenu plus spécialement à l'Aragon; mais on y trouve, en revanche, de longs détails sur l'*Adalid* et l'*Almocaden*, deux autres institutions dont le nom trahit l'origine, musulmane comme celle des Almogavares. Les Adalid étaient des guides de profession, nécessaires dans cette guerre d'escarmouches, où l'attaque était toujours soudaine, et la retraite difficile, à travers un pays hostile, dont il fallait, sous peine de mort, connaître tous les sentiers. Voici un extrait de la longue définition qu'en font les *Partidas*[1] :

« Quatre choses sont requises dans les Adalid[2] : 1° la connaissance du pays, pour guider l'armée par les sentiers des monts et les gués des rivières, et placer des embuscades et des guets sur les tours aux signaux (*atalayas*); 2° la bravoure, pour ne pas s'effrayer du danger, reconforter les autres, les aider au besoin : car il n'est pas juste qu'ils ménagent leur vie quand d'autres la risquent en les suivant; 3° sens droit et présence d'esprit, pour reconnaître quand ils se sont égarés, et se tirer d'un pas difficile; 4° enfin, et par

[1] *Partida* II, tit. 23, loi 1.

[2] *Ad dalil* en arabe veut dire le guide; d'autres ont fait venir ce mot du teuton *adal*, *adel*, noble, et *leida*, *leiten*, conduire.

dessus tout, loyauté, pour qu'ils restent fidèles à leur seigneur naturel, et à la troupe qu'ils guident, sans que l'avidité ou la malveillance les porte à les trahir.

« Quand le roi ou tout autre seigneur veut faire un Adalid, il doit en appeler douze des plus experts, et leur faire jurer que celui qu'ils veulent nommer a les quatre qualités requises; et si ceux-ci jurent que oui, alors ils le nomment adalid. Et si on ne trouve pas assez d'adalid pour donner ce témoignage, on prend ceux qui manquent parmi les douze autres hommes les plus experts à la guerre. Et ainsi l'adalid doit être élu, non par lui-même, mais par ses douze pairs, ou par un empereur ou un roi, en leur nom; et quiconque se hasarderait à en nommer un, ou à se nommer lui-même, serait puni de mort...

« Celui qui veut faire un adalid doit lui donner un vêtement et une épée, un cheval, et des armes de fût et de fer; et il doit mander à un *rico home*, seigneur de chevaliers, qu'il lui ceigne l'épée, mais sans lui frapper sur le cou. On doit ensuite poser un écu à terre, et le futur adalid étant monté dessus, le roi ou le seigneur qui le fait adalid doit lui tirer l'épée du fourreau et la lui mettre dans la main; alors ses douze pairs qui l'ont élu doivent l'élever sur le bouclier aussi haut que possible en lui tournant la face contre l'orient. Alors celui-ci doit fendre l'air deux fois de son épée en manière de croix, et dire : « Moi, un tel, je défie, au nom de Dieu, tous les ennemis de la foi et de mon seigneur le roi et de son royaume »; puis il doit faire et dire la même chose en se tournant vers les trois autres coins du ciel. Il remet ensuite l'épée dans le fourreau, et le roi, lui mettant un gui-

don dans la main, lui dit : « Je t'octroie que tu sois adalid d'ores et en avant ». Il peut ensuite porter armes et bannières, monter à cheval, et s'asseoir à table avec les chevaliers; et celui qui l'outrage paie l'amende due à un chevalier. Après qu'il a été reconnu adalid, il peut conduire à la guerre les hommes de noble race et les chevaliers, *de parole*, et les Almogavares à cheval et les piétons, *de fait*, en les châtiant et en les frappant pour les faire marcher à sa guise et les préserver du danger... Et les adalid ont le pouvoir de servir d'arbitres pour le partage des dépouilles, et de choisir parmi les fantassins ceux qu'ils veulent faire almocaden; et, s'ils ne font pas de bons choix, ils doivent recevoir peine en leurs corps et leur avoir, suivant le mal advenu par l'erreur qu'ils ont faite, si toutefois ce mal est arrivé par leur faute...

« Quant aux *almocaden*[1], ce sont ceux que les anciens appelaient *capitaines des fantassins*, et quand un des fantassins veut devenir almocaden, voici ce qu'il a à faire : Qu'il vienne d'abord trouver les adalid, et leur exposer ses droits, et que ceux-ci choisissent douze almocaden, et leur fassent jurer que le prétendant réunit les quatre qualités requises : la science de la guerre et du commandement, la bravoure, l'agilité et la loyauté; et ceux-ci doivent le conduire au roi, ou au seigneur, en disant comme quoi il est bon pour être almocaden. Et si celui-ci y consent, il doit lui donner un vêtement neuf et une lance avec un pennon très-court, où il place la devise qui lui convient, pour se faire reconnaître des siens, et qu'on

[1] *Al mocadem*, en arabe, signifie le chef.

voie s'il fait bien ou mal.... Et ses douze pairs qui l'ont élu doivent prendre deux lances et le faire monter debout sur ces lances, et le lever quatre fois de terre vers les quatre parties du monde, et il doit répéter quatre fois les mêmes mots que l'adalid, en dirigeant sa lance vers chacun des quatre coins du ciel. Et quand même un almocaden mériterait d'être fait adalid, il ne doit pas le devenir avant d'avoir été quelque temps almogavare à cheval : car il lui faut monter d'un grade à un autre meilleur. Ainsi du bon *peon* (pion, fantassin, almogavare à pied) on fait un almocaden, de celui-ci un almogavare à cheval, et de celui-ci un adalid. » (Part. II, tit. 22).

L'Espagne du moyen âge se distingue ici profondément, par sa constitution militaire, de l'Europe féodale, où, du serf au monarque, aucun degré n'est franchi par l'élection, où une inflexible hiérarchie, dans la guerre comme dans la paix, distribue tous les grades, unis par le lien d'une mutuelle dépendance. Pendant que, dans tout le reste de l'Europe, le principe d'élection disparaît peu à peu devant celui d'hérédité ; pendant que le franc-tenancier est partout remplacé par le serf ou le vassal, l'Espagne, même en adoptant ces classifications féodales, les empreint de la liberté qui lui est propre; romaine par son code, elle redevient germanique par ses coutumes et par ses *fueros ;* car il existe une filiation qu'on ne peut pas nier entre le *comunero* espagnol, soldat et bourgeois à la fois, élisant ses conseillers dans la commune et ses chefs sur le champ de bataille, et le guerrier goth, marchant, sous des chefs de son choix, à l'expédition qu'il a votée.

Ce qui ressort donc de plus clair des longues

définitions du code alphonsin, c'est qu'il y avait sur toute la frontière chrétienne, outre les milices féodales et communales, qu'on levait au besoin pour la défense du territoire, un corps permanent d'*Almogavares* à pied et à cheval, propres surtout aux algarades et à la guerre d'escarmouches. Mais, en dépit de la loi qui leur ordonnait, par-dessus toutes choses, de rester fidèles à leur « seigneur naturel », on ne peut douter qu'une guerre incessante, avec le pillage pour toute solde, ne dût donner à ces milices à demi sauvages des habitudes d'indépendance bien difficiles à déraciner.

Passons maintenant à l'*Alfaqueque*[1], autre dignité semi-militaire qui se conférait également par un verdict du jury. « Les Alfaqueques, dit la loi [2], sont des « hommes de vérité choisis pour racheter les captifs « et pour servir de truchements (*trujamanes*, drog- « mans) avec les infidèles. Ils doivent avoir six qua- « lités: 1° Ils doivent être véridiques, comme l'at- « teste leur nom; 2° désintéressés, afin de songer à « l'intérêt des captifs plus qu'au leur; 3° versés dans « la langue arabe; 4° humains et bienveillants, car « s'ils voulaient du mal à un captif, ils pourraient « causer sa mort ou prolonger sa captivité; 5° braves, « afin de ne compter ni les dangers ni les fatigues « quand ils accomplissent leur œuvre de miséri- « corde; 6° enfin, ils doivent avoir quelque patri- « moine, afin que, s'ils malversaient, la justice puisse « les atteindre. Les Alfaqueques doivent être choisis « avec soin, et sortir d'un lignage bien famé. Ce choix « doit être fait par douze prud'hommes (*homes bue-*

[1] Ce mot vient de l'arabe *fakkek*, *liberans*, qui délivre les prisonniers.
[2] *Partida* II, t. 30.

« *nos*), que nomme le roi ou celui qui le représente, « ou bien les anciens du *concejo* (conseil de la com- « mune); et ces douze prud'hommes doivent jurer sur « l'Évangile que celui qu'ils élisent a ces six qualités. « Et les Alfaqueques élus doivent jurer à leur tour « qu'ils seront loyaux et fidèles à l'endroit des captifs, « cherchant leur bien et profit, sans égard de per- « sonnes et de présents faits ou promis. Et le roi ou « son délégué doit leur donner un titre scellé de son « sceau, et un pennon aux armes du roi, pour qu'ils « puissent vaquer en sûreté à leur besogne.....; et « s'ils s'en acquittent fidèlement, ils doivent avoir « bonne récompense, et être honorés de tous. »

Remarquons en passant que deux peuples toujours en guerre avaient un égal intérêt à respecter ces messagers de paix qui allaient d'un pays à l'autre exercer leur pieux ministère. Sauf quelques rares exceptions, leur personne était sacrée, comme l'argent qu'ils portaient. Bien que la loi musulmane s'opposât formellement à la vente ou à l'échange des captifs chrétiens, l'intérêt avait triomphé de ces scrupules du législateur, et le rachat des prisonniers devait être également pratiqué par les Arabes, comme l'annonce assez le nom tout arabe de l'*Alfaqueque*.

Bien que la guerre maritime fût étrangère aux habitudes des Goths, nous voyons l'élection des chefs par le jury appliquée aussi aux forces navales de l'Espagne du moyen âge. « La guerre par mer, dit la « même loi[1], est une chose désespérée et de plus « grand péril que la guerre de terre, et ceux qui la « veulent faire doivent posséder quatre choses:

[1] *Part.* II, t. 24.

« 1° connaître la mer et les vents; 2° avoir les navires « suffisants, bien pourvus d'hommes et de vivres; « 3° ne jamais tarder à faire ce qu'ils ont à faire, et « profiter du temps et du vent, car la mer ne tarde ni « n'attend; 4° être bien commandés et disciplinés: « car si les troupes de terre le doivent être, à plus « forte raison celles de mer, qui ont pour chevaux les « planches qui les portent, et les vents pour frein, « et qui ne peuvent descendre de leur cheval de bois, « et fuir pour éviter la mort. Que chacun sache donc « ce qu'il a à faire, et qu'on n'ait pas à le lui dire « plus d'une fois, et que la peine de la désobéissance « soit la mort.

« Il faut sur les vaisseaux des hommes de plusieurs « sortes : l'amiral, qui est le guide et le *Mayoral* de « l'armée; des *Comitres*[1], qui sont les capitaines de « chaque galère; des pilotes (*naucheres*, nochers), « qui connaissent les vents et les ports; des matelots « pour leur obéir, et des troupes d'abordage (*sobre* « *salientes*)... L'amiral, pour être élu, doit passer la « nuit en veille dans l'église, comme pour être reçu « chevalier, et le matin suivant, vêtu de riches habits « de soie, il doit venir devant le roi, qui lui met à la « dextre un anneau, et une épée nue, en signe de « pouvoir, et à la main gauche un étendard aux armes « royales; et il doit jurer de ne jamais fuir la mort « pour la défense de la foi et de son seigneur, et pour « le bien du pays. »

Ici, comme on le voit, l'élection est absente, et les formes de la chevalerie féodale sont seules appliquées à la nomination de l'amiral. Mais on verra

[1] Ce mot est sans doute celui de *comites* défiguré.

maintenant l'empreinte germanique sur l'élection du *Comitre*, élu, comme l'Adalid, par ses pairs. « Les « Comitres doivent être nommés par le roi ou par son « ordre, et l'amiral ne peut leur infliger de peine, ni en « leurs corps ni en leurs biens. Et celui qui veut être « élu doit venir trouver le roi et lui exposer ses titres; « et le roi, ou l'amiral par son ordre, doit appeler « douze hommes qui sachent la mer, et leur faire « jurer que celui-là est digne d'être élu. Et ce témoi- « gnage donné, on doit le vêtir d'habits écarlates, « et lui mettre à la main un pennon aux armes du « roi, et le conduire dans sa galère, au son des trom- « pettes. Et alors il a droit de commander et de juger « les différends qui s'élèvent à son bord; et appel « peut en être fait à l'amiral, ou au roi s'il est sur « la flotte. »

Quant au matériel de la marine espagnole au moyen âge, nous trouvons dans la même loi les noms des diverses espèces de bâtiments alors en usage. Les plus grands, appelés *carracas*, bâtiments de charge, ceux qui pouvaient aller à *deux vents* (au plus près du vent), portaient deux mâts ou un; d'autres, plus petits, s'appelaient *buzos* (buses), *taridas* (tartanes), *cocas* (coques), et *haloques*. Mais on n'appelait *navios* (navires), ou *galeas* (galères), que ceux qui portaient des voiles ou des rames, et qui étaient faits exprès pour la guerre, et les petits avaient nom *galeotas*, *saetias* et *zabras*. Les hommes qui les montaient devaient être pourvus de casques et de cuirasses, de harpons pour saisir les hommes, de grappins avec des chaînes pour s'accrocher aux vaisseaux ennemis, d'arbalètes à étrier qu'on tendait avec le pied ou avec un tourniquet, de vases pleins de chaux

pour aveugler l'ennemi, ou de savon pour le faire glisser, enfin de goudron en feu pour incendier ses vaisseaux.

Ces détails sur l'organisation militaire de l'Espagne, bien que datés du XIIIe siècle, appartiennent également, on n'en saurait douter, aux siècles antérieurs, et longtemps avant Alonzo X, la guerre par un continuel exercice, était déjà parvenue à l'état de science. Dans l'analyse de ce code, nous reviendrons encore sur le même sujet, en traitant avec lui de la chevalerie, institution qui, à l'époque où nous sommes arrivés, n'avait pas encore atteint son complet développement. Elle existait toutefois, et, à défaut d'autres preuves, les formes toutes chevaleresques de l'élection des Adalids et des Amiraux suffiraient pour le prouver; mais il était réservé aux *Partidas*, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, de traduire en institutions ce qui existait depuis longtemps dans les mœurs.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

FRAGMENTS DE POÉSIES ARABES.

On ne lira pas sans plaisir quelques échantillons de cette poésie, si différente de la nôtre, et dont le *Cantique des cantiques* dans la Bible est peut-être le plus parfait modèle. Ils sont extraits du bel ouvrage écrit en latin sur la *Poésie asiatique*, par W. Jones, dont la verve facile s'est exercée avec succès dans des vers grecs, latins, et même, dit-on, dans quelques vers français. Voici d'abord les stances d'un poëte arabe à sa maîtresse, qui rappellent, sans l'égaler, le chant d'amour de la jeune Sulamite. (Jones, p. 123.)

« Je jure, par l'arc de tes sourcils, et par ta taille si souple,
« par le charme subtil que tu dardes sur nous comme un trait, par
« la molle courbure de tes flancs, et l'épée pénétrante de ton regard;
« par la splendide blancheur de ton front et le noir lustré de tes
« cheveux; par ton sourcil, qui chasse le sommeil de mes yeux, et
« qui, soit qu'il défende, soit qu'il ordonne, enchaîne ma volonté;
« par les scorpions qui s'échappent des boucles de ta chevelure et
« versent leur poison dans l'âme de ton amant; par tes joues, sem-
« blables à des roses, et leur soyeux duvet au myrte qui bourgeonne;
« par le rubis de tes lèvres et les perles de tes dents; par les par-
« fums de ton souffle et le miel et le vin qui découlent de ta bouche;
« par ton cou flexible et ta taille qui plie comme un rameau; par
« tes deux seins, qui se tiennent sur ta poitrine comme deux pommes
« puniques; par tes reins et leur souple allure, qu'on devine encore
« même dans ton repos; par ta peau, douce au toucher comme la
« soie... Non, le musc lui-même n'a pas de parfums pareils à l'odeur

« qu'exhale celle que j'aime et à l'haleine qui s'échappe de sa bouche. « Le soleil dans toute sa splendeur est moins brillant qu'elle, et la « lune, à côté d'elle, voit pâlir toutes ses clartés. » (Jones, p. 123.)

Peut-être me saura-t-on gré de citer la traduction en vers latins, par Jones, d'une ode de Hafiz, poëte persan. Elle prouvera que le précepte du Prophète contre le jus de la vigne n'est pas toujours strictement observé.

Affer scyphos, et dulce ridentis meri
Purpureos latices
Effunde largius, puer.
Nam vinum amores lenit adolescentium,
Difficilesque senum
Emollit ægritudines.
Solem merum æmulatur, et lunam calix;
Nectareis foveat
Diu luna solem amplexibus.
Quod si rosarum fragilis avolat decor,
Sparge, puer, liquidas
Vini rubescentis rosas;
Si devium Philomela deserit nemus,
Pocula læta canant
Non elaboratum melos.
Injuriosæ sperne fortunæ minas,
Lætaque mœstitiam
Depellat informem chelys.
Somnus beatos, somnus amplexus dabit;
Da mihi dulce merum
Somnum quod alliciat levem.
Dulce est madere vino : da calices novos
Ut placida madidus
Oblivione perfruar
Scyphum affer alterum, puer, deinde alterum;
Seu vetitum fuerit,
Amice, seu licitum, bibam.

Voici maintenant quelques fragments épars : le premier est une épitaphe, le second une élégie, les autres sont des moralités poétiques :

« Le wazyr Nozam al Molk était une perle précieuse que Dieu « avait formée des matériaux les plus purs. Elle brillait, mais le « monde ignorait sa valeur, et Dieu, l'enviant aux hommes, la re- « plaça doucement dans sa coquille. »

L'élégie suivante fait allusion à la mort d'un monarque persan; on y retrouvera toute l'emphase orientale : « Depuis que tu as cessé

d'être, la pleine lune ne trouve plus de repos dans sa demeure, et le soleil ne nous sourit plus du haut du firmament : la pluie et le vent déchirent leurs habits, et le tonnerre fait retentir ton nom ; le midi se couvre de nuages sombres comme le fer, et les étoiles au ciel tiennent leur lugubre concile. Les hiboux, dans la nuit, s'appellent et se répondent par leurs cris funèbres, comme s'ils ne trouvaient plus de compagnes... O sépulcre qui enserres cette âme libérale, à qui ne suffisaient pas la terre et les mers ! si elle vivait encore, tu te briserais, trop étroit pour la renfermer !

« Les jours sereins alternent avec les jours sombres, et le calme avec la tempête. Mais la fortune ne frappe que ce qui s'élève. Ne vois-tu pas la mer porter à sa surface des cadavres, et dans son sein des perles ? Vois-tu les vents qui mugissent frapper d'autres arbres que les plus élevés ? Vois-tu l'enfant assaillir de pierres l'arbre qui ne porte pas de fruits ? Et dans le firmament, est-il d'autres astres sujets à s'éclipser que le soleil et la lune ?...

« Voyage, et tu trouveras un ami au lieu de celui que tu as quitté. Changer de lieux, c'est le charme de la vie. Vois l'eau stagnante se pourrir, et l'eau qui coule rester douce et pure. Si le soleil même restait immobile au haut des cieux, l'œil se lasserait de l'y contempler. Si le lion ne quittait pas son antre, il ne saisirait pas sa proie ; si la flèche ne quittait l'arc, elle n'atteindrait pas le but. L'or enfin au fond de la mine n'a pas plus de prix que de la paille, et le précieux bois d'aloès n'est qu'un bois commun dans le pays où il croît. »

La fable qui suit est plus connue, mais je crois devoir la citer dans sa gracieuse simplicité : « Une goutte d'eau tomba des nues dans les abîmes de la mer ; mais en voyant les flots s'agiter dans leurs gouffres béants, confuse elle s'arrêta, et se dit, saisie de honte et de tristesse : « Hélas ! que suis-je en face de cette immensité ? Hier je brillais dans les nuages, aujourd'hui la gousse légère qui flotte sur ces « flots est moins humble que moi. » Mais le roi des cieux, touché de sa modestie, la revêtit d'une robe de noblesse, et la déposa dans une coquille, où, changée en perle précieuse, elle finit par briller sur la couronne d'un roi. Cette fable, ami, est la fleur et la moelle des préceptes ; sois modeste, et Dieu t'élèvera. »

II.

L'INFANTE TERESA.

« Le roi Alonzo V, dit la chronique de l'évêque Pelagius, donna sa sœur Teresa en mariage, contre sa volonté, au roi païen de Tolède. Mais elle, chrétienne qu'elle était, dit au roi païen : « Ne viens pas près de moi, toi, païen; si tu me touches, l'ange du Seigneur te tuera. » Mais le roi se prit à rire et accomplit sa volonté avec elle, et aussitôt, comme elle l'avait dit, il fut frappé par la main du Seigneur. Voyant sa mort approcher, il appela ses chambellans et conseillers, et leur ordonna de charger ses chameaux d'or et d'argent, de pierres précieuses et de somptueux habits, et de ramener la princesse à Léon avec tous ses dons. Là elle prit l'habit monastique, et mourut à Oviédo, où elle fut enterrée. »

Voici quelques extraits de la romance sur ce sujet :

Mucho à la Infanta le pesa
En se ver tan denostada
De la casar con un Moro,
Siendo la Infanta cristiana.
No aprovechan con el Rey
Las lagrimas que lloraba,
Ni los ruegos que le ruegan
Para revocar la manda.
Recibiòla muy bien el Moro
En la ver mucho se holgaba;
Procurò haber su amor,
Quiere gozar de la Infanta.
Ella con crecido enojo
A questa razon hablada :
« Yo te digo que no llegues
A mi, porque soy cristiana,
Y tu, Moro, de otra ley,
De la mia muy lejana.
No quiero tu compaña,
Tu vista a mi no agradaba ;

Si pones manos en mi,
Y de ti soy deshourada,
El angel de Jesu Christo,
A quien el me ha dado en guarda,
Herirá ese tu cuerpo
Con su muy tajante espada. »
No se le diò nada el Moro
De la que la Infanta hablaba ;
Cumpllò en ella su querer,
Dueña el Moro la tornaba.....

III.

DES SOURCES DE L'HISTOIRE DE NAVARRE.

Il est quelque chose de plus pénible encore pour l'historien que la disette des textes : c'est la stérile abondance des commentaires, quand ces travaux ne sont pas guidés par une critique éclairée, et surtout impartiale. Sans doute il y a dans les annales primitives de chaque peuple des parties qui, malgré tous les efforts de la science, resteront toujours douteuses et incomplètes; mais la difficulté augmente encore quand, au silence des chroniques contemporaines, on supplée par des chartes apocryphes pareilles à celles dont il a existé en Espagne, du XVI[e] au XVIII[e] siècle, une véritable manufacture. A côté des consciencieux travaux de nos bénédictins, modestes pionniers qui se sont contentés de rassembler et de classer avec un soin intelligent les matériaux qui servent à bâtir notre histoire, l'Espagne peut citer avec honneur la patiente érudition des Florez, des Risco et des Masdeu; mais, en rendant justice à ses érudits et à ses critiques, pouvons-nous en dire autant de ses historiens? Toutes les provinces de la Péninsule ne luttent-elles pas entre elles à qui entourera de plus de fables invraisemblables le berceau de ses annales? A côté de l'histoire réelle, que personne ne semble se soucier d'écrire, ne trouve-t-on pas, dans chaque petit centre de nationalité locale, une sorte d'histoire convenue que tout le monde sait fausse, et que

personne ne veut désavouer? Qu'on date de Pelayo la royauté de Léon, à la bonne heure : ce nom glorieux de Pelayo, le restaurateur de l'Espagne chrétienne, a sa place jusque dans les chroniques arabes, et vit dans les souvenirs nationaux quand il ne vivrait pas dans l'histoire! Mais la Navarre a-t-elle besoin, pour tenir une place honorable dans les annales de l'Espagne, de faire remonter son origine jusqu'au milieu du VIII[e] siècle? La simple vérité, déjà bien assez difficile à démêler, ne valait-elle pas mieux que ces annales apocryphes de royautés et de rois imaginaires, bâties à grand renfort de généalogies et de chartes bâtardes, forgées par des faussaires historiques que la critique devrait marquer au front?

Nulle histoire plus que celle de la Navarre n'a prêté à ce déplorable travail de falsification, et l'obscurité déjà si épaisse du sujet redouble encore pour l'historien, grâce aux travaux des écrivains nationaux, qui ont cru faire acte de patriotisme en antidatant d'un siècle et demi l'histoire de leur pays. Moret, Briz Martinez [1], Garibay, Abarca, Blancas, Moralès, Sandoval, Yepes, Mariana, et l'archevêque français Marca, historien du Béarn, font remonter l'origine de la royauté de Navarre au VIII[e] siècle, à Garcia Ximenez, son premier roi, prétendu contemporain de Pelayo. A défaut de documents authentiques, l'autorité sur laquelle se fondent tous ces graves romanciers est la chronique apocryphe de San Juan de la Peña, rédigée au XV[e] siècle, au dire du savant Masdeu; la règle de San Salvador de Leyre, diverses épitaphes de rois, et des diplômes fabriqués dans le même but.

A ces documents, auxquels ne croient pas ceux même qui les allèguent, et dont Risco et Masdeu, après lui, ont démontré la fausseté [2], on peut opposer le silence absolu des écrivains les plus rapprochés de cette époque. Le continuateur du *Chronicon Biclarense*, qui écrivait en 724; Isidore de Béja, qui termine son histoire en 754; Sébastien de Salamanque, qui rédigeait la sienne sous Alonzo III, après 866; Euloge, qui écrivait vers le milieu de ce siècle, et qui voyageait en Navarre; toutes les chroniques franques contemporaines, l'auteur anonyme de la chronique d'Albelda, qui la clôt à l'an 883; enfin le moine de Silo, écrivain de la fin du XI[e] siècle, ne disent pas un mot de cette prétendue royauté de Navarre, contemporaine de Pelayo, et considèrent la Navarre comme sujette, fort peu soumise il est vrai, de la royauté asturienne. Enfin Rodrigue de

[1] Hist. de San Juan de la Peña e de los reyes de Sobrarbe, Aragon y Navarra.
[2] Risco, t. XXII, p. 390 à 410.— Masdeu XV, 99 à 116.

Tolède, historien du XIII[e] siècle, date formellement de la fin du IX[e] l'origine de la monarchie navarraise.

On peut pardonner ces erreurs, toutes volontaires qu'elles soient, à des écrivains du XVII[e] siècle, où, en Espagne surtout, la critique historique était encore à naître; mais que dire d'un auteur contemporain, Traggia [1], qui, au courant des travaux des Risco et des Masdeu, fait, sur la foi de quelques généalogies dépourvues de dates comme de liaison avec l'histoire, remonter jusqu'à l'an 734 le règne d'Inigo Arista, et l'établissement de la royauté de Navarre. Puis, pour combler la lacune que ce siècle a laissé à remplir, il intercale dans ce roman historique une série de dix rois imaginaires, la dynastie Ximena, dont les noms sont identiquement les mêmes que ceux de la dynastie Arista [2], la seule réelle. Seulement, comme il fallait bien donner à ce travail, fait sur de vieux matériaux, une apparence de nouveauté, l'auteur se contente de faire permuter ensemble les deux dynasties, et de faire marcher celle des Arista avant celle des Ximenez [3].

Reste maintenant à résoudre une question plus grave : la principauté de Navarre, fondée par Inigo Arista, vers 850, était-elle un fief de la monarchie d'Oviédo ou de celle du fils de Charlemagne? Les historiens de chaque pays ont fait de cette question une affaire d'amour-propre national; mais, sans entrer dans la diffuse controverse

[1] *Diccionnario geografico e historico por la Academia de la historia*, Madrid, 1802, art. *Navarra*, t. II, p. 66. Voir aussi, dans les Mémoires de l'Académie de Madrid, t. IV, une dissertation du même auteur.

[2] Je citerai à ce propos une phrase curieuse d'Oihenart, *Notitia utriusque Vasconiæ* : « Nam, ut speculum si frangas, duplicem pro unica faciem reddet, sic nomina « istorum regum, sicut membra luxata, a sede sua dimota, et a vera epocha abjuncta, « geminos pro singulis reges effingendi occasionem dedere. » P. 183.

[3] Pendant que je poursuivais mes recherches sur ces obscurs débuts de la monarchie de Navarre, j'avais soumis à M. Navarrete, l'un des membres les plus distingués de l'Académie de l'histoire à Madrid, la question suivante : « L'Académie adopte-t-« elle les conclusions du sieur Traggia? et regarde-t-elle comme authentiques les « généalogies des rois de Navarre dont il a découvert et publié le texte? » M. Navarrete m'a répondu en me citant l'art. 8 des statuts de l'Académie, qui, pour laisser aux écrivains plus de liberté, déclare que, « dans les œuvres qu'elle adopte et publie, l'au-« teur reste seul responsable de ses assertions et opinions ». Cette profession de foi me met donc à l'aise pour critiquer le système de M. Traggia, système qui a été pour moi l'objet d'un sérieux examen, et dont l'auteur a, je pense, cessé de vivre depuis quelque temps. Du reste, M. Navarrete, dans l'obligeante et savante lettre qu'il a bien voulu m'écrire, reconnaît toute la difficulté du sujet, et émet le vœu, partagé par tous les amis de la science, que le gouvernement puisse faire un jour pour les archives de l'Aragon ce qu'il a déjà fait pour celles des provinces basques et de la Castille, en publiant les documents authentiques les plus curieux, et surtout en faisant justice des faux historiques qui les altèrent. Jusque-là il sera impossible d'arriver à une complète vérité sur cette obscure question.

qui s'est établie à ce sujet, et qu'ont résumée Risco (t. XXII), Moret, *Investigaciones*, et Marca, *Hist. du Béarn*, nous croyons pouvoir affirmer, après un examen attentif des chroniques des deux pays, que la Navarre, avant d'avoir conquis son indépendance, relevait uniquement de la couronne des Asturies. Ce qui a pu créer à ce sujet quelque confusion, c'est que, vers le milieu du IXe siècle, la Vasconie *citérieure*, située au revers nord des Pyrénées, était soumise, aux révoltes près, à la monarchie franque, et qu'Inigo Arista lui-même avait dû être, en tant que comte de Bigorre, feudataire de cette même monarchie. Mais nous aurons plus d'une occasion de voir dans la suite que la Navarre, bientôt affranchie de tout vasselage envers la royauté de Léon, n'était nullement, comme la Marche de Gothie, une annexe de l'empire de Charlemagne, et que les prétentions des historiens français sur ce point sont dénuées de tout fondement.

IV.

LETTRES DU PAPE GRÉGOIRE VII.

Les lettres du pape Grégoire VII, dont la collection, fort étendue, se trouve dans le recueil des conciles d'Hardouin, t. VI, part. 1, forment un des documents les plus curieux de l'histoire de l'Europe, à cette époque agitée où Rome et Hildebrand se trouvent mêlés à toutes les affaires de la chrétienté. Ses lettres à des princes et à des prélats espagnols sont nombreuses : presque toutes ont rapport à l'abolition de l'office gothique, affaire en apparence peu importante, mais que le fougueux Hildebrand poursuivit avec la même ardeur opiniâtre qu'il portait dans ses démêlés avec l'empire : car, si, d'une part, il s'agissait de la suprématie de l'Église de Rome, de l'autre, il s'agissait de son unité, et les deux intérêts étaient égaux à ses yeux.

La première de ces lettres, datée de 1074, est adressée à San-

cho d'Aragon pour le féliciter de son zèle à bannir le rite gothique de ses États; la deuxième, à la même date, est adressée à la fois à Alonzo VI de Castille et à Sancho de Navarre. Elle leur reproche « de laisser pâtir dans leurs royaumes la religion chrétienne. » « Je vous exhorte donc, mes fils bien-aimés, ajoute le pontife, à mettre enfin un terme à ce schisme, et à reconnaître pour mère la sainte Église romaine, en bannissant l'office gothique pour recevoir celui de Rome, qu'ont bâti, comme une pierre solide, et scellé de leur sang, les apôtres saint Pierre et saint Paul, etc. »

Une autre plus curieuse est adressée à tous les Espagnols, à la date de 1076 : « Je dois vous rappeler, dit le pontife, que *la propriété et le domaine des royaumes d'Espagne appartiennent à saint Pierre et à la sainte Église romaine*, selon les constitutions antiques. La mémoire de ces droits du pontificat s'est perdue par l'insouciance de mes prédécesseurs.... Maintenant que vous avez reconquis votre sol sur les infidèles qui refusaient à saint Pierre cet antique hommage, je vous le fais savoir, afin que par votre ignorance l'Église ne perde pas la suprématie que Dieu même lui a accordée.... J'espère que vous ne voudrez pas perdre vos âmes en refusant à la sainte Église de Rome les honneurs qui lui sont dus. »

Le roi Alonzo VI s'étant laissé séduire par un moine français nommé Robert, grand partisan (on ne sait trop pourquoi) de l'office gothique, le même pape, en écrivant à l'abbé Hugues de Cluni, en 1080, lance contre ce moine hérétique les foudres de sa colère : « Excommunie, écrit-il, et dégrade de tous ses emplois ce moine maudit, jusqu'à ce qu'il expie son audace; écris au roi d'Espagne, perverti par ce moine; réprimande-le pour la facilité avec laquelle il a prêté l'oreille à ses suggestions; dis-lui qu'il a gravement irrité saint Pierre, et l'a provoqué à *une terrible vengeance contre sa personne et son royaume*.... Ajoute que, s'il ne se repent pas, je l'*excommunierai, lui et ses sujets*, et que, s'ils ne m'obéissent pas, *j'irai moi-même bouleverser ses États* et le *poursuivre furieusement*, comme ennemi de la religion chrétienne.....; et notifie aux moines dispersés en Espagne qu'aucune ordination n'aura de valeur dans ce pays si elle n'est pas faite par mes nonces. »

Enfin, écrivant aux princes d'Espagne, en 1073, Grégoire leur dit : « Vous n'ignorez pas *que le royaume d'Espagne, depuis les temps les plus anciens, est le domaine propre de saint Pierre.....* et si vous voulez conquérir quelque territoire sur les Maures, sachez que vous devez le faire avec la sainte et unique intention *de conquérir pour saint Pierre :* car autrement je me prévaudrai de mon au-

torité apostolique pour *vous défendre de faire la guerre*, ne devant pas souffrir que l'Église romaine reçoive des chrétiens le même tort qu'elle a reçu des infidèles.... »

En écrivant de ce ton, Grégoire VII savait qu'il serait obéi; et il le fut en effet. L'Espagne se courba, mais pour se relever ensuite. Alonzo VI proscrivit l'office gothique et répudia une femme qu'il aimait, et les menaces d'interdit n'eurent pas d'autre suite.

V.

OUVRAGES SUR LE CID.

Masdeu, le diffus historien de l'Espagne, qui en vingt volumes in-4° est à peine arrivé au XIIe siècle, a consacré tout son vingtième volume à contester l'existence historique du Cid, qui me semble hors de doute. Avec ce parti pris, opiniâtre, qui caractérise les écrivains espagnols, Masdeu, pour reléguer le héros favori des Romances dans le domaine de la fable, prend le parti de fermer les yeux sur les passages des chroniques arabes et chrétiennes qui attestent son existence. J'ai recueilli et cité ces passages, chaque fois qu'ils se présentaient, et fait au Cid sa part dans l'histoire. Je la lui ferai plus loin dans la poésie, et me garderai bien, comme l'ont fait la plupart de ses biographes, y compris Quintana, le dernier et le plus célèbre, de laisser le domaine de la fiction empiéter sur celui de la réalité.

Je n'essaierai pas non plus de donner pour le Cid, comme je l'ai fait pour Bernardo de Carpio et Fernan Gonzalez, un simple récit historique des faits, si toutefois l'histoire a rien à faire avec ces légendes merveilleuses. Ce récit serait beaucoup trop étendu. Je me contenterai de donner ici la liste des anciennes chroniques qui font mention du Cid, considéré comme personnage historique, et des ouvrages spéciaux sur la matière, liste que je n'ai pas la prétention de croire complète.

Voici d'abord, d'après Masdeu, t. XX, p. 220, les principaux ouvrages espagnols sur le Cid :

1° *Poema del Cid*, publié dans le t. I de la *Coleccion de poesias antiguas*, par Sanchez, 4 vol. in-12. Madrid, 1779. Avec un glossaire.

2° *Romancero del Cid Ruy Diaz de Bivar*, por Juan de Escobar. Francfort, 1828. (Du XIIIe au XVe siècle.)

3° *Genealogia del Cid Ruy Diaz.* (Du commencement du XIIIe siècle.)

4° *Coronica general de Alonzo X.* 1 vol. in-fol. (XIIIe siècle.)

5° *Cronica del famoso caballero Burgense.* (Après le XIIIe siècle. In-fol.

6° *Historia del Cid*, por Aben Alfange.

7° *Chronicon Didaci Campidocti* (*Campeadoris*).

8° *Chronicon del muy esforzado Caballero Cid.* Bruxelles, 1588. (Rare ; n'est qu'un extrait de la *Coronica general.*)

9° *Historia Cidi Roderici Didaci.*

10° *Cronica del Cid Ruy Diaz.*

11° *Tratado breve de los hechos y batallas del Cid.* Sevilla, 1498. (Très-rare.)

12° *Fundacion de la Parroquia de Sant-Esteban.* (Copie d'un manuscrit du XIIIe siècle.)

Parmi les ouvrages modernes, il faut mettre en première ligne, chez les Espagnols, *la Castella y el mas famoso Castellano*, par le père Risco, auteur de la continuation de l'*España sagrada* de Florez, ouvrage qui est à l'histoire ecclésiastique de l'Espagne ce que les travaux de nos bénédictins sont à l'histoire de France. Cet ouvrage de Risco est un long commentaire, plein de grossières erreurs[1], sur une ancienne chronique intitulée *Gesta Roderici Campidocti*, exhumée par Risco, qui s'est bien gardé de montrer l'original, et dont nous discuterons plus tard l'authenticité. Plus récemment, nous avons à citer avec éloge la vie du Cid, dans les *Vies des Espagnols célèbres*, par Quintana, l'un des littérateurs les plus éminents de l'Espagne contemporaine. Chez les Anglais, nous mentionnerons *The chronicle of the Cid*, by Rob. Southey, auteur du poëme

[1] La chronique citée ou fabriquée par Risco suppose que le Cid fut élevé par Sancho II, roi de Castille, qui ne monta sur le trône qu'en 1065 ; or l'âge avancé auquel toutes les légendes font parvenir le Cid, mort en 1099, ne permet pas de supposer qu'il soit né plus tard que 1026. Il aurait donc eu trente-neuf ans accomplis au moment où Sancho aurait commencé son éducation. D'ailleurs le poëme du Cid et la *chronique d'Alonzo X*, qui, comme légende au moins, sinon comme histoire, doit faire autorité, mêle le Cid à tous les événements du règne de Fernando I, et la *Chronique du Cid*, par Southey, n'a pas hésité à adopter cette version.

de *Roderich*, *or the last of the Goths*, dont les notes surtout attestent une si profonde étude de la littérature espagnole. Chez les Allemands, Huber et Müller ont écrit chacun une histoire du Cid, puisée aux mêmes sources que Risco. L'ouvrage de Boutterwek *sur la Littérature espagnole* est maigre et incomplet sur l'article du Cid. On lira avec plus de fruit Sismondi, *Littératures du Midi*, bien que la matière n'y soit pas traitée dans toute son étendue. Mais le morceau qui, dans notre langue, respire la plus vive intelligence de ces naïves chroniques du moyen âge et entre le plus avant dans leur esprit, ce sont sans contredit les deux ou trois belles leçons de M. Villemain sur le Cid et sur le *Romancero*. (*Cours de littérature*, moyen âge, t. II.) On y trouvera de longs et curieux extraits des romances, du poëme et de la chronique du Cid traduits avec un rare bonheur d'élégance et de fidélité.

Quant aux fragments historiques qui attestent l'existence du Cid, on les trouve, *passim*, dans Lucas de Tuy, Rodrigue de Tolède, le *Chronicon sancti Maxentii* [1], apud Labbé, *Nova biblioth.*, t. II, p. 216; plus quelques lignes du poëme latin sur le siége d'Almeria [2] par Alonzo VII, en 1147 (Flor., *Esp. sagr.*, XX, 415), des *Annal. Toledan.* I, *Chron. Burgens.*, *Annal. Compost.* Remarquons toutefois que les écrivains contemporains, tels que l'évêque Pelagius d'Oviedo et le moine de Silo, ne disent pas un mot du Cid. En revanche, les chroniques arabes citées par Conde (t. II, ch. 18, 22 et 24) l'admettent, ainsi qu'on l'a vu, comme un personnage historique. Enfin la précieuse chronique d'Alonzo X (*Coron. gener.*) contient les détails les plus étendus et les plus romanesques sur la vie du héros castillan, et semble même avoir puisé, pour la raconter, à des sources ignorées, notamment pour la prise de Valence.

[1] In Hispania apud Valentiam Rodericus comes defunctus est, de quo maximus luctus christianis fuit, et gaudium inimicis paganis. » Cette chronique, écrite à Malliac, dans le midi de la France, finit en 1134.

[2] Ipse Rodericus, mio Cid semper vocatus
De quo cantatur, quod ab hostibus haud superatur,
Qui domuit Mauros, comites domuit quoque nostros;
Sed fateor virum quod tollet nulla dierum
Mio Cidi primus, fuit Alvarus (Fanez) atque secundus.
Morte Roderici Valentia plangit amici,
Nec valuit Christi famulus eo plus retinere.

VI.

ABDELMOUMEN.

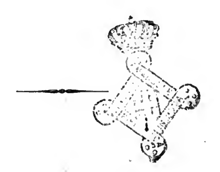
Ben Cheddad a dit encore : « Un habitant de Méhédia que je vis à Palerme en l'an 551, me fit le récit suivant :

« A l'époque où Abdelmoumen venait de se rendre maître de Bougie, j'arrivai, en compagnie d'une caravane et avec des marchandises, de Méhédia à Bougie. Après une assez longue marche, nous nous arrêtâmes pour passer la nuit à une journée de Bougie; mais là, le lendemain au matin, il se trouva qu'un de mes ballots avait disparu. Je louai Dieu et lui demandai de me dédommager ; puis, poursuivant notre route, nous entrâmes dans la ville, où je fis de mes marchandises une excellente vente et réalisai de grands bénéfices. Je dis au marchand par l'intermédiaire duquel ma vente avait été faite : « J'ai perdu un ballot de ces marchandises, mais Dieu « m'en a indemnisé dans la vente du surplus. — Et tu ne l'as pas « fait savoir, me dit-il aussitôt, au prince des croyants, Abdelmou- « men ? » Je lui répondis que non. « Certes, répliqua-t-il, s'il vient « à l'apprendre par un autre que toi, il sévira à ton égard pour avoir « couvert de ton silence les malfaiteurs ; crains que Dieu ne t'envoie « quelque malheur. » J'allai alors au palais, où, ayant obtenu audience d'Abdelmoumen, je lui rendis compte de ce qui m'était arrivé; puis, comme je me retirais, un serviteur me demanda mon adresse ; je la lui donnai et j'allai rejoindre mon marchand, auquel je racontai ce que j'avais fait. Celui-ci me dit : « Maintenant te « voilà hors de cette affaire ».

« Le matin du troisième jour après celui où j'avais eu audience, un page nègre vint me trouver et me dire : « Rends-toi à l'ordre du « prince des croyants ». Je sortis et le suivis. Quand nous fûmes arrivés à la porte du palais, je vis une multitude rassemblée, et les Muamedas rangés autour d'elle la pique à la main. Le nègre me dit :

« Sais-tu qui sont ces gens? » Je lui répondis que je l'ignorais. « Ce « sont, me dit-il, les habitants du lieu où ton ballot t'a été enlevé. » J'entrai, mais j'étais saisi de crainte. On me fit asseoir devant Abdelmoumen, qui, après avoir fait appeler les scheiks de ces gens rassemblés, me demanda combien valait pour moi un ballot pareil à celui qui m'avait été enlevé. Je lui répondis : « Tant ». Il me fit peser la somme, puis il me dit : « Retire-toi, tu as reçu ce qui t'était dû ; « reste maintenant ce qui est dû à moi et ce qui est dû à Dieu. » Et il commanda de faire sortir ces Scheiks et de les mettre avec tous les autres à mort, en ajoutant : « Ce sont là des allures dont je ferai cesser le danger pour les Musulmans. » A cet ordre ils se prirent à pleurer et à dire : « Notre seigneur punit les honnêtes gens avec les « malfaiteurs. — Eh bien, reprit Abdelmoumen, que chaque troupe « d'entre vous fasse sortir du milieu d'elle ses malfaiteurs. » On vit alors le père livrer son fils, le frère son frère, le cousin son cousin ; et après qu'on en eut réuni de la sorte environ cinq cents, Abdelmoumen commanda à leurs propres parents de les mettre à mort, ce qu'ils exécutèrent. Quant à moi, je partis pour Palerme, craignant les représailles des oncles des victimes. »

Je dois ce morceau, traduit de Novaïri, et tout à fait inédit, à l'obligeance de M. B. Vincent, qui, dans un long séjour en Algérie, s'est voué à des études approfondies sur la langue et la littérature arabes.



TABLE

DU TROISIEME VOLUME.

LIVRE VI.

LIVRE VII.

LIVRE VIII.

LIVRE IX.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

FIN DE LA TABLE.

